BIBLIOTECA NAZ.
Vittorio Emanuele III
XLVIII
B
24
NAPOLI

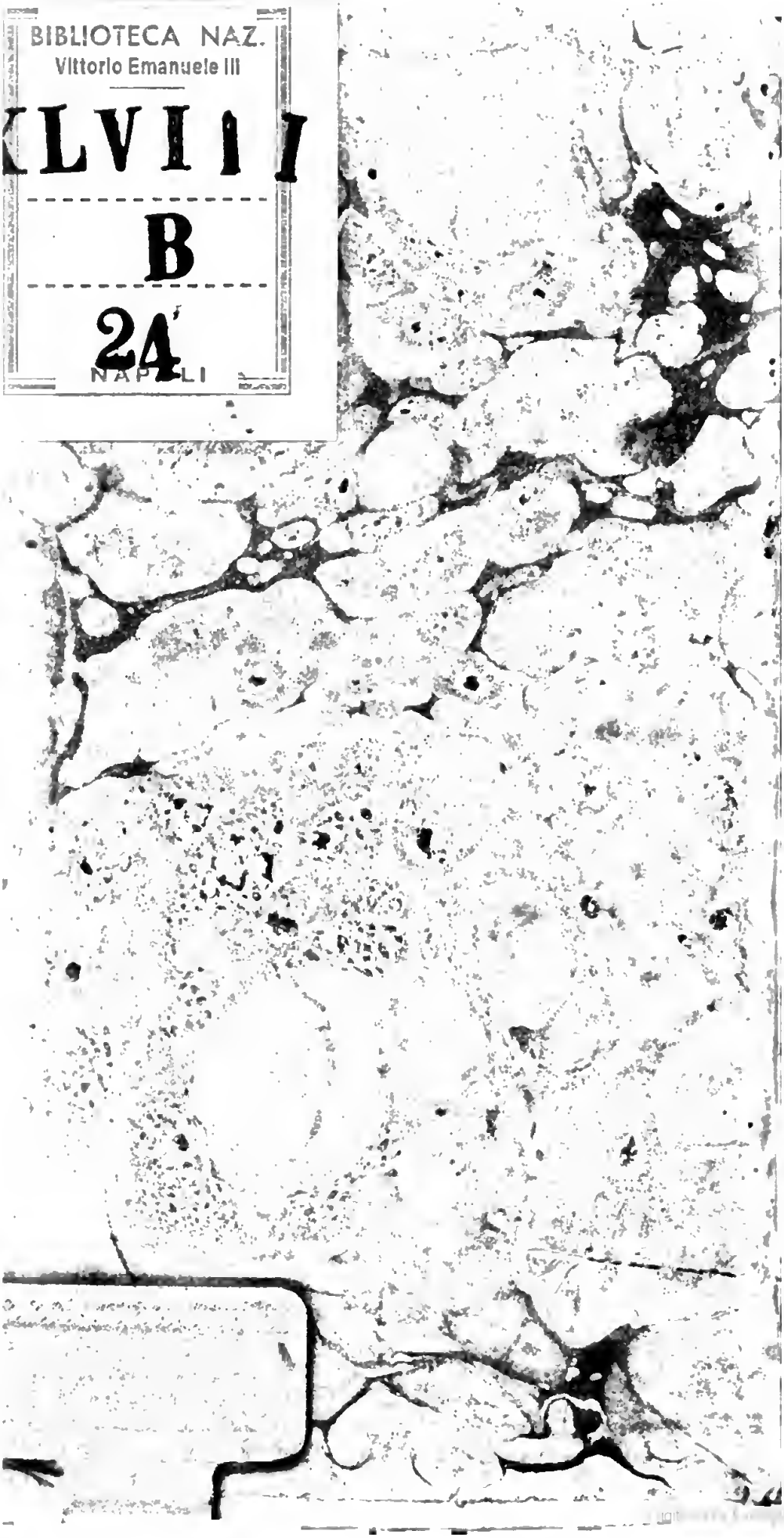

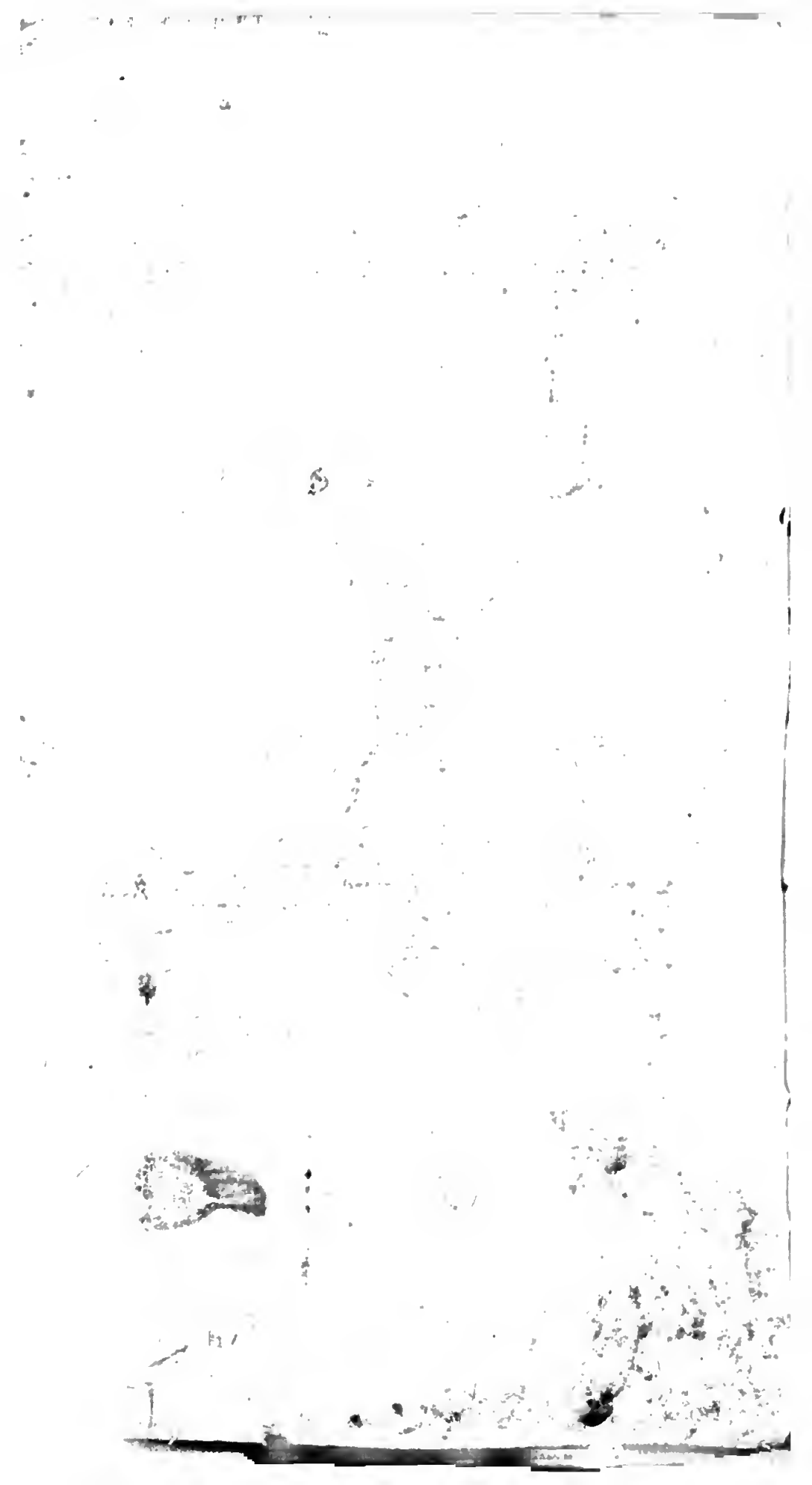

XLVIII
B
24

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLESIASTIQUE,

CONTENANT

Les événemens considérables de chaque siécle,

AVEC DES REFLEXIONS.

TOME QUATRIÉME.

Qui renferme le dixiéme, l'onziéme & une partie du douziéme siéle.

Nouvelle Edition révue par l'Auteur.

A COLOGNE.

Aux dépens de la Compagnie.

M. D C C. L I I.

TABLE DES ARTICLES

Du quatriéme Volume.

DIXIE'ME SIE'CLE

Table Chronologique pour le dixiéme ſiécle.

ART. I. EGLISES *d'Angleterre & du Nord.* *Page* 1.

ART. II. *Egliſes de France & d'Allemagne.* 20.

ART. III. *Egliſes d'Italie & d'Eſpagne.* 48.

ART. IV. *Egliſes & Empire d'Orient.* 64.

ART. V. *Pluſieurs Saints Illuſtres.* 82.

ART. VI. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 102.

ART. VII. *Conciles & Diſcipline.* 118.

ART. VIII. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant le dixiéme ſiécle.* 127.

ONZIE'ME SIE'CLE.

Table Chronologique pour l'onziéme ſiécle. 148.

ART. I. ETAT *des Egliſes du Nord pendant l'onziéme ſiécle.* 157.

ART. II. *Egliſes d'Allemagne, de Hongrie & de Pologne.* 176.

ART. III. *Egliſes de France & d'Eſpagne.* 209.

ART. IV. *Egliſe d'Italie. Suite des Papes. Caractere de Grégoire VII.* 225.

ART. V. *Héréſie de Bérenger.* 252.

ART. VI. *Egliſe & Empire d'Orient. Schiſme*

de Michel Cérulaire. Premiere Croiſade. 266.
ART. VII. *Pluſieurs Saints.* 296.
ART. VIII. *Auteurs Eccléſiaſtiques.* 328.
ART. IX. *Conciles & Diſcipline.* 345.
ART. X. *Réflexions ſur l'état de l'Egliſe pendant l'onziéme ſiécle.* 361.

DOUZIE'ME SIEC'LE.

Table Chronologique pour le douziéme ſiécle. 407.

ART. I. EGLISE *d'Angleterre & autres Egliſes du Nord.* 418.
ART. II. *Egliſe de France.* 469.
ART. III. *Saint Bernard.* 518.
ART. IV. *Ouvrages de Saint Bernard.* 545.
ART. V. *Croiſades. Egliſe Latine d'Orient.* 569.
ART. VI. *Egliſe d'Allemagne.* 594.

TABLE CRONOLOGIQUE

Pour le ſeptiéme Siécle.

An
de J. C.

601. SAint Grégoire envoie une ſeconde Miſſion en Angleterre. Travaux de de ce grand Pape. Mort de Récarede Roi d'Eſpagne.

602. L'Empereur Maurice & ſes fils ſont égorgés. Phocas Empereur.

604. Saint Grégoire le grand meurt. Sabinien eſt élû pour lui ſuccéder.

605. Mort du Pape Sabinien.

606. Boniface III ſuccéde au Pape Sabinien. Concile de Rome. Boniface III meurt la même année. Mort de Saint Euloge Patriarche d'Alexandrie.

607. Mort de Saint Auguſtin de Cantorberi. Election du Pape Boniface IV. Le Pantheon converti en une égliſe dédiée à la Sainte Vierge & à tous les Martyrs. Mahomet ſe déclare Prophête & gagne quelques Diſciples.

608. Saint Colomban perſécuté par la Princeſſe Brunehaut.

609. Maſſacre des Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche. Saint Jean l'Aumônier élevé ſur le Siége d'Alexandrie.

610. Phocas mis à mort. Heraclius eſt reconnu Empereur.

613. Mort de Saint Théodore Sicéote.

615. Clotaire II réünit la Monarchie Françoiſe ſous ſa domination. Les Perſes prennent Jéruſalem. Ils ravagent toutes les

égliſes. Ils enlevent la vraie Croix. Mort du Pape Boniface IV. Deuſdedit lui ſuccéde. Concile de Paris fort nombreux. S. Arnould eſt fait Evêque de Metz.

615. Mort de S. Colomban. Il ſe fait beaucoup de miracles à ſon tombeau.

616. Le Roi Edelbert meurt. L'Egliſe d'Angleterre ébranlée après ſa mort.

617. Mort du Pape Deuſdedit. Boniface V lui ſuccéde. Saint Jean l'aumônier meurt. Depuis ce grand Evêque l'égliſe d'Alexandrie eſt peu connue.

618. Jean Moſch compoſe ſon Pré ſpirituel vers ce tems-ci, & meurt quelque tems après.

619. Mort d'Anaſtaſe Sinaïte Ecrivain Eccléſiaſtique. Second Concile de Seville. Monaſteres d'Orient déſolés par la guerre des Perſes. Saint Antiochus compoſe ſes Homélies.

622. Mort de S. Valeri. Retraite de Mahomet & de ſes Diſciples à Yatrib depuis nommée Médine.

623. Mort de Saint Leu Archevêque de Sens.

624. Saint Sulpice ſurnommé le Pieux élevé ſur le ſiége de Bourges. L'Empereut Heraclius repouſſe les Perſes & remporte ſur eux de grandes victoires.

625. Concile de Reims. Saint Riquier fonde le Monaſtere de Centule qui porte aujourd'hui ſon nom. Mort du Pape Boniface V.

626. Honorius élevé ſur le Saint Siége. Converſion d'Edouin le plus puiſſant Roi des Anglois.

627. L'Empereur Héraclius défait entiérement les Perſes. Les Muſulmans reconnoiſſent ſolemnellement Mahomet pour leur Seigneur.

628. Martire de Saint Anaſtaſe Perſan, & d'un nombre d'autres Chrétiens. Mort funeſte de Coſroés Roi des Perſes. Mort de Clotaire II.

629. La Sainte Croix eſt rapportée à Conſtantinople, & de là à Jéruſalem. Dagobert Roi des François après d'heureux commencemens s'abandonne à ſes paſſions. Saint Amand eſt exilé pour avoir eu le courage de le reprendre.

630. Saint Amand eſt rappellé par Dagobert qui le nomme parain de ſon fils Sigeberr. Travaux de Saint Amand. Commencement de l'héréſie des Monothélites. Le Moine Sophrone reclame pour l'ancienne doctrine. Cyrus Patriarche d'Alexandrie & Sergius Patriarche de Conſtantinople ſe déclarent ouvertement pour l'erreur.

631. Mort de Mahomet. Aboubecre Calife.

633. Saint Sophrone eſt fait Evêque de Jéruſalem. Lettre de Sergius de Conſtantinople au Pape Honorius. Le Pape lui répond qu'il eſt d'accord avec lui & défend de ſe ſervir de l'expreſſion de deux opérations en Jeſus-Chriſt. Quatriéme Concile de Toléde fort imporrant.

634. Omar ſuccéde à Aboubecre dans la dignité de Calife.

635. Les Muſulmans prennent Damas. Saint Sophrone écrit une lettre Synodale où il défend la Foi contre les Monothélites. Travaux de ce grand homme. Le Pape Honorius continue à ſe déclarer pour l'erreur.

636. Jéruſalem priſe par les Muſulmans après un ſiége de deux ans. Omar y fait bâtir une Moſquée. Cinquiéme Concile de Toléde. Saint Omer eſt fait Evêque de Terouane. Mort de Saint Iſidore de Seville.

638. Sixiéme Concile de Toléde. Le Roi Dagobert meurt & eſt enterré à Saint Denis. Mort du Pape Honorius. Jean IV lui ſuccéde. Fondation du monaſtere de Malmesbury. Priſe d'Antioche par les Muſulmans qui ſe rendent maîtres de toute la Syrie. Oſouald Roi des Anglois ſe diſtingue par ſa piété.

639. Ecthese de l'Empereur Heraclius. Les Muſulmans ſont des conquêtes immenſes.

640. Ils prennent Alexandrie & ſe rendent maîtres de l'Egypte. Saint Eloi eſt fait Evêque de Noyon & Saint Oüen de Rouen. Travaux apoſtoliques de ces deux grands Evêques. Saint Amand & Saint Omer travaillent à la converſion des Infidéles dans les Païs-Bas.

641. Mort de l'Empereur Heraclius. Son fils Conſtantin lui ſucéde. Il meurt la même année. Son frere Conſtant reconnu Empereur.

642. Mort du Pape Jean IV. Théodore élû en ſa place. Le Saint Roi Oſouald eſt tué à la guerre.

644. Troiſiéme Concile de Châlon vers ce tems-ci. Mort de Saint Sulpice le Pieux.

645. Saint Maxime combat les Monothélites. Mort de Saint Riquier.

946. Concile en Afrique où l'on condamne l'héréſie des Monothélites. Septiéme Concile de Toléde.

647. Les Muſulmans entrent en Afrique. Saint Amand Evêque de Maſtric.

648. Type de l'Empereur Conſtant. Le Pape Théodore condamne Sergius de Conſtantinople & Cyrus d'Alexandrie.

649. Mort du Pape Théodore. Saint Martin eſt élû en ſa place. Le Pape Saint Mar-

Saint Nicon. S. Dunſtan fait de grands biens en Angleterre.

Concile d'Angleterre.

972. Mort du Pape Jean XIII. Benoît VI lui ſuccede. Il eſt étranglé dans une priſon. Boniface VII s'empare du Saint Siége. Il eſt chaſſé & Donus II eſt élu.

973. Mort de l'Empereut Otton I & de Saint Udalric Archevêque d'Ausbourg.

974. Mort du Pape Donus.

Saint Volfang eſt élu Evêque de Ratisbonne. Mort de Raterius.

975. Benoît VII eſt mis ſur le Saint Siége.

976. Mort de l'Empereur Zimiſqués. Baſile & Conſtantin regnent.

977. Mort de Saint Rudeſinde Evêque de Dume.

978. Mort de Saint Edouard.

980. Mort de Saint Harold Roi de Dannemarc.

981. Mort de Saint Adalbert de Magdebourg.

983. Travaux de Saint Adalbert de Prague.

Mort de l'Empereur Otton II.

984. Benoît VII meurt. Jean XIV lui ſuccéde. Boniface VII qui avoit été chaſſé, fait mettre en priſon Jean XIV, qui meurt de miſere. Jean XV eſt élu & meurt auſſi-tôt après.

Mort de Saint Ethelvolde de Vincheſtre.

985. Jean XVI eſt mis ſur le Saint Siége.

987. Hugues Capet eſt ſacré Roi de France.

988. Mort de Saint Dunſtan de Cantorberi.

Mort de Saint Adaldague de Brême.

Abbon eſt élu Abbé de Fleury.

989. Converſion des Ruſſes.

991. Concile de Reims pour juger l'Archevêque Arnoul. L'Evêque d'Orléans nommé auſſi Arnoul y ſait un diſcours remarquable. Gerbert eſt mis ſur le Siége de Reims.

993. Canoniſation de S. Udalric.

994. Mort de Saint Maieul de Cluni. Saint Odilon eſt fait Abbé.

Mort de S. Volfange de Ratisbone.

996. Jean XV meurt & a pour ſucceſſeur Grégoire V.

997. Martyre de S. Adalbert de Prague.

998. Mort de Saint Nicon.

Les Arabes ravagent l'Egliſe d'Eſpagne.

999. Mort de Grégoire v. Silveſtre II eſt élu en ſa place.

Mort de Sainte Adelaïde.

Travaux de Saint Nil, & de Saint Romuald.

1000. L'Empereur Otton III va en Italie pour ſoumettre Rome révoltée contre lui.

Fin de la Table Chronologique du dixiéme ſiécle.

***

ABRÉGÉ
DE
L'HISTOIRE
ECCLÉSIASTIQUE.

DIXIÉME SIÉCLE.

ARTICLE I.

Egliſe d'Angleterre. & du Nord.

I.

LE ſaint Roi Alfrede mourut la derniere année du neuviéme ſiécle, & eut pour ſucceſſeur ſon fils Edouard, qui eſt connu ſous le nom d'Edouard l'ancien. Il ſe ſignala par des victoires éclatantes qu'il remporta ſur les Danois. Il leur enleva l'Eſſex, l'Eſtanglie, la Mercie, le Northumberland, & pluſieurs autres provinces : Il ſoumit auſſi les Gallois & les Bretons. Il fit tenir dès le commencement de ſon regne un Concile, où on lut une lettre du Pape Benoît IV, qui ſe plaignoit de ce que le Roi laiſſoit le païs d'Oueſſex depuis ſept ans

I. EGLISE D'ANGLETERRE. Regne d'Edouard l'ancien, d'Aldeſtan, & d'Edmond I.

I. Commencement de ſaint Odon.

ſans Evêques. Le Concile & le Roi en établirent dans chaque province. Un des plus illuſtres fut saint Odon, qui fit beaucoup d'honneur à l'égliſe d'Angleterre. Il étoit fils d'un Seigneur Danois païen, établi en Angleterre, qui, remarquant dans ſon fils beaucoup d'inclination pour la Religion Chrétienne, faiſoit tous ſes efforts pour lui en inſpirer de l'éloignement. Le jeune Odon ne laiſſoit pas de fréquenter les égliſes, & d'écouter les inſtructions qu'on y faiſoit. Le pere irrité le deshérita ; & le jeune homme ravi de perdre pour Dieu tout ce qu'il pouvoit eſpérer ſur la terre, quitta ſes parens & entra au ſervice d'Athelme, un des principaux Seigneurs & des plus pieux de la Cour du Roi Alfrede. Athelme trouvant dans le jeune Odon de très-heureuſes inclinations, lui témoigna une affection vraiment paternelle, & le fit bien étudier. Après qu'Odon fut baptiſé, il reçut la Tonſure cléricale & les Ordres juſqu'au ſoûdiaconat. Il paſſa pluſieurs années dans l'Ordre de ſoûdiacre à cauſe de ſa jeuneſſe, & fut enſuite ordonné diacre & enfin élevé au Sacerdoce. Le Duc Athelme & les autres Seigneurs avoient tant d'eſtime pour ſa vertu, qu'ils ſe confeſſoient à lui, & ſe conduiſoient par ſes conſeils.

II. S. Odon eſt élevé ſur le ſiége de Cantorberi.

Odon fit avec ce Duc le voiage de Rome, pendant lequel il le guérit d'une maladie par ſes prieres. Après la mort de ce Seigneur & du Roi Alfrede, il fut très-eſtimé du Roi Edouard. Ce Prince étant mort l'an 924, ſon fils Aldeſtan qui lui ſuccéda, eut pour Odon autant d'eſtime & de reſpect qu'en avoit eu ſon pere. Il le contraignit de ſe rendre aux déſirs du Clergé & du peuple de Schireburne, qui l'avoient choiſi pour leur Evêque. Odon qui connoiſ-

ſoit la grandeur du fardeau dont on vouloit le charger, réſiſta tant qu'il put ; mais il fallut enfin ſe rendre à une vocation ſi claire & ſi canonique. Le Roi Aldeſtan crut devoir à ſes prieres une victoire qu'il remporta l'an 938. Conſtantin Roi d'Ecoſſe, ſix autres petits Rois d'Irlande ou de Galles, & douze Officiers Généraux y perdirent la vie. Aldeſtan mourut deux ans après ſans enfans, aiant laiſſé pluſieurs monumens de ſa piété. Il avoit fait travailler à la traduction d'une Bible en langue Saxone, qui étoit alors la langue vulgaire d'Angleterre. Il eut pour ſucceſſeur Edmond ſon frere à qui l'Evêque Odon ne fut pas moins cher. L'Archevêque de Cantorberi étant mort peu de tems après, le Roi preſſa Odon de prendre ſa place. Mais il s'en défendit par l'autorité des Canons, qui condamnent les tranſlations. Le Roi lui repréſenta que Saint Pierre avoit été transféré d'Antioche à Rome, & lui dit qu'il y avoit dans l'hiſtoire de l'égliſe beaucoup d'exemples ſemblables, ſans pouvoir néanmoins les nommer, qu'en Angleterre même S. Mellit avoit paſſé de Londres à Cantorberi. Si l'on eût été alors plus éclairé, on auroit ſçu qu'il étoit fort rare que l'utilité de l'égliſe & la gloire de Dieu fuſſent le vrai motif des tranſlations ; que l'égliſe avoit toujours condamné la plûpart des exemples qu'on auroit pu citer ; & qu'il étoit d'une dangereuſe conſéquence de les multiplier. Odon qui n'avoit en vûe que d'obéir à Dieu, & qui connoiſſoit les pieuſes intentions du Roi, ſe rendit ; mais il repréſenta que tous ceux qui avoient rempli le Siége de Cantorberi depuis la converſion des Anglois, avoient été moines, & qu'il vouloit ſuivre une ſi ſainte & ſi ancienne coûtume. Le Roi loua ſon humilité & ſa

piété, & envoia en diligence au monaſtere de Fleury ſur Loire, qui paſſoit alors pour un des plus réguliers. L'Abbé de Fleury vint lui-même apporter l'habit monaſtique, & après qu'Odon l'eut reçu, il prit poſſeſſion du Siége de Cantorberi vers l'an 942.

Quelque tems après, il fit des réglemens pour la conſolation du Roi Edmond & pour l'inſtruction de ſon peuple. Il marqua les devoirs du Roi & des Seigneurs; ceux des Evêques, & ſur-tout la viſite du Diocèſe chaque année; les devoirs des Prêtres, des clercs & des moines, recommandant fort aux moines la ſtabilité & le travail des mains. Les autres inſtructions regardent le peuple. Le Roi Edmond de ſon côté fit des loix dont pluſieurs regardent la Religion. Il y recommande la continence aux clercs, ſous peine de perdre tous leurs biens temporels, & d'être privés de la ſépulture après leur mort. Il charge les Evêques des réparations des égliſes, & promet ſûreté à ceux qui s'y réfugient. C'eſt que les meurtres & les violences étoient des maux preſque auſſi communs en Angleterre qu'en France, comme il paroît par ces mêmes loix. Le Roi qui vouloit remédier à ces maux, fit venir auprès de lui l'Abbé Dunſtan, dont il connoiſſoit le mérite, afin que ce ſaint homme l'aidât de ſes conſeils. Mais enſuite ſur de faux rapports que lui firent des envieux, il le chaſſa de ſa Cour. Trois jours après, le Roi étant à la chaſſe, ſe vit ſur le point de tomber dans un précipice. Il crut que Dieu le puniſſoit de ſa faute, & envoia auſſi-tôt appeller Dunſtan, à qui il promit une amitié éternelle. Il lui donna la terre de Glaſtembury au païs d'Oueſſex, aujourd'hui dans le Comté de Sommerſet.

II.

C'étoit un très-ancien monaſtère, près duquel Dunſtan étoit né l'an 924. Ses parens étoient de la premiere nobleſſe ; & dès l'enfance ils le firent élever dans cette maiſon de Glaſtembury, où demeuroient quelques Hibernois qui inſtruiſoient la jeuneſſe. Mais il n'y avoit plus de moines, & les Rois s'en étoient appropriés les revenus. Dunſtan y aiant commencé ſes études & reçu les Ordres mineurs, paſſa à Cantorberi auprès d'Athelme ſon oncle, qui en étoit alors Archevêque, & qui le mit au ſervice du Roi. Comme il réuſſiſſoit parfaitement en tout, il devint odieux à pluſieurs courtiſans jaloux de ſes talens. Il quitta la Cour de lui-même, ſans attendre une entiere diſgrace, & ſe retira auprès de l'Evêque de Vincheſtre ſon parent, qui l'exhorta à embraſſer la vie monaſtique. Mais le jeune homme réſiſta longtems, & croioit même que Dieu l'appelloit à l'état du mariage. Une maladie qui le réduiſit à l'extrêmité, fut le moien extérieur dont Dieu ſe ſervit pour le dégoûter du monde, & fixer ſes irréſolutions. Dunſtan ne s'occupa plus que de ſon ſalut : il reçut l'habit monaſtique de la main de l'Evêque, qui, après les interſtices canoniques, l'ordonna Prêtre, lui donnant pour titre l'égliſe de Notre-Dame de Glaſtembury. Car les moines non plus que les autres n'étoient point ordonnés ſans titre. Après avoir reçu pendant quelque tems les inſtructions de l'Evêque de Vincheſtre, & s'être fortifié contre les tentations auſquelles il pouvoit être expoſé dans la ſuite, il alla à Glaſtembury ſervir l'égliſe de ſon titre, près de laquelle il ſe fit une cellule, ou plutôt une cave ſi étroite, qu'elle reſſembloit à un ſépulcre. Elle n'avoit que cinq

III. Commencement de ſaint Dunſtan, ſes vertus, ſes travaux pour l'égliſe.

pieds de long, deux & demi de large, & la hauteur néceſſaire pour y pouvoir être debout. La porte faiſoit un des côtés, & avoit de petites ouvertures par où il recevoit du jour pour travailler. Il jeûnoit & prioit continuellement, & il s'attira bientôt par une vie ſi ſainte, des viſites de toutes ſortes de perſonnes qui admiroient ſes vertus.

Son pere & ſa mere étant morts, il ſe trouva leur ſeul héritier; car en Angleterre, comme ailleurs, les moines n'étoient point exclus des ſucceſſions. Dunſtan donna à l'égliſe de Glaſtembury celles de ſes terres qui en étoient les plus proches; & du reſte de ſon patrimoine il fonda en divers lieux cinq monaſteres, où ſe formerent depuis par ſes ſoins de nombreuſes communautés. Il fit bâtir à Glaſtembury une belle égliſe & des lieux réguliers. Quand tout fut achevé, il y aſſembla un grand nombre de moines, dont il fut le premier Abbé, & qu'il conduiſit à une ſublime perfection. La ſcience & la piété brilloient avec tant d'éclat dans ce monaſtere, qu'il devint comme une pépiniere, d'où l'on tira dans la ſuite beaucoup d'Evêques & d'Abbés, enſorte que Saint Dunſtan fut le principal reſtaurateur de la Religion en Angleterre.

III.

IV. Regne d'Edred, d'Edui, & d'Edgar.

Après la mort du Roi Edmond qui fut aſſaſſiné l'an 946, Edred ſon frere & ſon ſucceſſeur qui avoit beaucoup de piété, mit dans l'Abbé Dunſtan ſa principale confiance, lui donna la garde de ſes tréſors & de ſes chartres, & gouverna ſon Roiaume par ſes conſeils. Il le preſſa vivement, & le fit preſſer par d'autres de monter ſur le Siége de Vincheſtre; mais Dunſtan le refuſa, & fut perſévérant dans ſon refus. Edred

étoit monté sur le Trône par les suffrages unanimes du Clergé & de la Noblesse. Après avoir soumis les Danois qui se révoltoient dans toutes les occasions, il réduisit le Northumberland, en fit une province particuliere & lui ôta le titre de Roiaume. Se trouvant dans une profonde paix, il se livra entiérement aux exercices de piété sous la conduite de Saint Dunstan, & mourut l'an 955. On lui donna pour successeur son neveu Edui, Prince sans conduite, qui ne suivoit que ses passions & les conseils des jeunes gens. Il proscrivoit les riches pour les dépouiller de leurs biens, ceux sur-tout qui étoient les plus vertueux : il pilloit les églises, mépriſoit la Religion, chargeoit les villes d'exactions, & donnoit des preuves publiques & scandaleuses de la corruption de son cœur.

V. Courage de S. Dunstan, son exil.

Dunstan essaya de le corriger ; mais voyant ses avis mépriſés, il se retira dans son monastere de Glastembury. Il assista néanmoins au sacre du jeune Roi, qui le jour même de la cérémonie, quitta brusquement les Evêques & les Seigneurs avec lesquels il avoit dîné, pour s'entretenir avec une misérable créature, à laquelle il étoit attaché. La compagnie en fut affligée ; & Odon Archevêque de Cantorberi proposa d'envoyer quelques-uns d'entre eux, pour faire au Roi des rémontrances sur le déréglement de sa conduite. On choisit l'Abbé Dunstan avec un Evêque son parent. Ils allerent trouver le Roi, & le ramenerent dans la compagnie qu'il avoit si indécemment quittée. La femme ne laissa point le Roi en repos, qu'il n'eut exilé Dunstan, qui fut enlevé au milieu des plaintes des moines de Glastembury, de ses amis & des pauvres. Il s'embarqua, passa

en Flandre, & se retira au monastere de Saint Pierre de Gand, très-célébre alors par la science & la piété des moines dont il étoit composé.

VI. Fermeté de Saint Odon. Sa mort. S. Dunstan est fait Evêque de cantorberi.

L'Archevêque Odon voiant que le jeune Roi n'écoutoit point ses remontrances, envoia des gens de guerre tirer par force de sa Cour celle qui étoit la principale cause du scandale, & après qu'on l'eut défigurée & marquée d'un fer chaud, on la conduisit en Irlande. Elle en sortit quelque tems après, mais les gens de l'Archevêque la prirent, lui couperent les jarets, & ensuite la firent mourir misérablement. Telle étoit la puissance & la sévérité de Saint Odon. Il seroit à souhaiter que son zéle eût été plus éclairé. Le Roi Edui s'étant rendu fort odieux par sa mauvaise conduire, fut chassé, & son frere Edgar fut mis sur le trône l'an 959. Peu de jours après son élection, il tint une Assemblée générale de tout son Roiaume, où il cassa toutes les loix injustes de son frere, & répara toutes ses injustices. Il rappella glorieusement l'Abbé Dunstan de son exil, & lui rendit de grands honneurs. Il l'obligea d'accepter l'Evêché de Vorchestre, & en même-tems celui de Londres. Comme il opposoit aux instances du Roi, des Seigneurs & des habitans, l'autorité des Canons qui ne permettent pas qu'un même Evêque gouverne deux égliſes, on lui représenta que l'Apôtre Saint Jean avoit gouverné sept égliſes, & que Saint Paul avoit eu soin de toutes. Dunstan se rendit à ces raisons; comme si la mission extraordinaire des Apôtres devoit tirer à conséquence pour la conduite ordinaire de l'égliſe. Saint Odon étant mort l'an 961, le Roi pria Dunstan de prendre sa place; mais il ne put le

lui persuader. L'Evêque de Vincheſtre gagna par argent les Seigneurs les plus puiſſans de la Cour, & ſe fit donner cette dignité qu'il déſiroit depuis long-tems : mais comme il alloit à Rome demander le pallium, il mourut de froid en paſſant les Alpes. Le Roi fit de nouvelles inſtances auprès de Dunſtan ; tous les Evêques y joignirent les leurs, & engagerent Dunſtan à paſſer au Siége de Cantorberi.

IV.

VII. Suite des travaux de ſaint Dunſtan.

Comme il étoit obligé par cette nouvelle dignité, de veiller ſur toutes les égliſes d'Angleterre, il viſitoit toutes les villes du Roiaume, prêchoit la foi à ceux qui ne l'avoient point encore embraſſée, & inſtruiſoit les Fidéles de la néceſſité de pratiquer les bonnes œuvres. Ses diſcours étoient ſi pleins de ſageſſe & d'éloquence, qu'il n'étoit pas facile de lui réſiſter. Il emploioit le tems de ſon repos au ſaint exercice de la priere & à la lecture de l'Ecriture-Sainte, dont il corrigeoit les exemplaires. Il étoit entiérement occupé des devoirs d'un bon Paſteur. Il terminoit les différends, appaiſoit les querelles, réfutoit les erreurs des hérétiques, réformoit les abus, ôtoit les ſcandales. Il emploioit les revenus de l'égliſe à ſoulager les veuves, les orphelins & les étrangers.

Un Seigneur très-puiſſant aiant épouſé ſa parente & ne voulant point s'en ſéparer, quoique Saint Dunſtan l'en eût averti juſqu'à trois fois, il lui défendit l'entrée de l'égliſe, & le Comte alla ſe plaindre au Roi de la ſévérité outrée de l'Archevêque. Le Roi lui manda de laiſſer ce Seigneur en repos & de lever la cenſure. Dunſtan ſurpris qu'un Roi ſi pieux ſe fût ainſi laiſſé tromper, s'efforça de porter le Comte à la pénitence. Mais voiant qu'il s'emportoit

encore davantage, il l'excommunia. Ce Comte indigné envoya à Rome, & à force d'argent il obtint des lettres du Pape, par leſquelles il étoit ordonné à l'Archevêque de réconcilier ce Seigneur à l'égliſe. Saint Dunſtan répondit : Quand je le verrai véritablement pénitent, j'obéirai au Pape ; mais tant qu'il perſiſtera dans ſon péché, je ne leverai point la cenſure. A Dieu ne plaiſe qu'aucun homme mortel m'empêche d'obſerver la loi de Dieu. Le Comte voyant Dunſtan inflexible, craignit les châtimens viſibles que l'excommunication attiroit quelquefois. Il ſe ſoumit donc à la pénitence, & à tout ce que le ſaint Paſteur voudroit lui preſcrire. Comme Saint Dunſtan tenoit un Concile de toute la Nation, le Comte vint au milieu de l'aſſemblée nuds pieds, avec un habit pauvre ; & tenant des verges à la main il ſe jetta aux pieds de l'Archevêque, en pouſſant de profonds gémiſſemens. Tous les aſſiſtans en furent attendris, & Dunſtan plus que les autres ; mais il ſupprima d'abord tous les ſentimens de tendreſſe, & montra un viſage ſévere, juſqu'à ce que cédant aux prieres de tout le Concile, il laiſſa couler librement ſes larmes, pardonna au Comte pénitent, & leva l'excommunication ; ce qui fut très-agréable à tout le monde.

Le Roi Edgar avoit une entiere confiance en l'Archevêque Dunſtan, & recevoit ſes paroles comme des oracles céleſtes. Ce fut par ſon conſeil qu'il chaſſa de ſon Royaume, ou réprima ceux qui pouvoient attirer ſur toute la Nation la colere de Dieu. Ce fut auſſi par le conſeil de ce ſaint homme qu'il punit ſévérement les miniſtres de l'égliſe, qui deshonoroient par leur conduite toute mondaine la

sainteté de leur état. L'attention qu'avoit le Roi de faire sentir les effets de son indignation aux Ecclésiastiques déréglés, & d'honorer ceux qui édifioient par leur régularité, fit changer de face au Clergé. Qu'un Roiaume est heureux, quand ce sont la science & la piété qui frayent le chemin aux dignités Ecclésiastiques!

VIII. Fermeté du saint Archevêque. Pénitence du Roi Edgar.

L'autorité de l'Archevêque sur le Roi, parut dans une occasion délicate. Ce Prince commit un crime honteux, & scandalisa tout son Roiaume, d'autant plus, dit l'historien, qu'il étoit marié. Saint Dunstan en fut pénétré de douleur, & alla trouver le Roi, qui s'avança selon sa coûtume, & lui rendit la main pour le faire asseoir sur son trône. L'Archevêque retira sa main, & regardant le Roi d'un œil terrible il lui dit: Vous osez toucher avec votre main impure, la main qui immole le Fils de la Vierge! Vous avez deshonoré l'épouse du Créateur, & vous croyez appaiser par une civilité l'ami de l'Epoux! Je renonce à l'amitié d'un ennemi de Jesus-Christ. Le Roi qui ne croioit pas que Dunstan eût connoissance de son péché, fut frappé de ce reproche comme d'un coup de foudre. Il se jetta aux pieds du Saint Pasteur, confessant son crime avec larmes & demandant humblement pardon. L'Archevêque étonné de sa soumission, le releva fondant en larmes comme lui. Il fit sentir au Roi la nécessité de travailler à guérir son ame & à appaiser Dieu; il lui montra l'énormité de son péché & lui imposa une pénitence de sept ans, pendant lesquels il ne porteroit point la couronne, il jeûneroit deux jours de la semaine, & feroit de très-grandes aumônes. Il lui ordonna de plus, de fonder un monastere de vierges chrétiennes,

qui demandaſſent pour lui à Dieu un cœur pur ; de chaſſer des égliſes les Eccléſiaſtiques déréglés ; de mettre des moines édifians à leur place ; de faire des loix juſtes, & de veiller à leur exécution. Le Roi accomplit fidélement tout ce qui lui fut preſcrit, & il fut reconcilié après avoir fait pénitence pendant ſept ans.

IX. Zéle du Roi pour les intérêts de la Religion.

Nous avons pluſieurs loix du Roi Edgar, établies, comme il paroît, dans le deſſein de ſatisfaire à la promeſſe qu'il avoit faite, d'employer tout ſon pouvoir à réformer les abus dont l'égliſe gémiſſoit. Ce Roi pénitent donna auſſi des preuves de ſon zéle pour la gloire de Dieu, dans le Concile que l'Archevêque Dunſtan convoqua l'an 969. Voici comment ce Prince parla au milieu de l'Aſſemblée des Evêques. Je ſuis moins touché, dit-il, de ce que les Clercs n'ont point la tonſure aſſez grande, que de ce qu'ils ont un extérieur ſi indécent, qu'il eſt aiſé de juger que le cœur n'eſt pas réglé. Avec quelle négligence aſſiſtent-ils aux divins offices ! ils ſemblent y venir pour s'amuſer, plutôt que pour chanter les louanges de Dieu. Je ne puis taire ce qui eſt la matiere des larmes des gens de bien, & des railleries des libertins. Le Clergé s'abandonne aux excès de la table, & aux déſordres les plus honteux. Il emploie au jeu & à la débauche, des revenus qui n'ont été laiſſés que pour ſoulager les pauvres. Le pieux Roi voulant enſuite exciter le zéle des Evêques contre ces abus, ajoûta : J'ai en main le glaive de Conſtantin, & vous celui de Pierre. Joignons-les enſemble pour purifier le ſanctuaire. Vous avez ici, dit-il, en adreſſant la parole à Dunſtan, Ethelvolde Evêque de Vincheſtre & Oſuald Evêque de Vorcheſtre : je vous charge tous trois de joindre

votre autorité ſpirituelle à la mienne, pour bannir de l'égliſe les Prêtres qui la déshonorent. Saint Ethelvolde & Saint Oſuald méritoient d'être aſſociés à S. Dunſtan, pour rétablir la diſcipline en Angleterre. Leur zéle étoit ardent, leur vie très-ſainte, & ils firent par-tout de grands biens.

V.

X. Regne d'Edouard II, & d'Ethelred.

Le Roi Edgar mourut l'an 975. Il avoit fait jouir ſes ſujets d'une paix continuelle pendant tout ſon regne qui fut de ſeize ans, ce qui lui a fait donner le nom de pacifique. Cette paix ne fut point le fruit de ſes victoires; mais il la procura en faiſant ſur mer & ſur terre de grands préparatifs de guerre qui le rendoient formidable à ſes voiſins. Son fils Edouard lui ſuccéda, malgré la réſiſtance de la Reine ſa belle-mere, & de quelques Seigneurs qui vouloient faire regner Ethelred fils de cette Princeſſe. Saint Dunſtan fit élire Edouard, & tint lieu de pere au jeune Roi pendant ſon regne, qui ne fut que de deux ans & demi. Alors les clercs qui avoient été chaſſés revinrent, & ſe plaignirent de la réforme de Saint Dunſtan. Mais on tint un Concile, dans lequel ils perdirent leur cauſe. Le jeune Roi étant un jour à la chaſſe, s'écarta de ſes gens, & ſe trouva ſeul près d'un château où la Reine ſa belle-mere faiſoit alors ſa réſidence avec ſon fils Ethelred. Cette malheureuſe Princeſſe le fit aſſaſſiner. Il étoit âgé de quinze ans, & le martyrologe Romain le met au nombre des Martyrs à cauſe des miracles que Dieu a opérés à ſon tombeau. La paſſion de faire regner Ethelred porta Elfride à ce crime; mais elle en fit une rigoureuſe pénitence: elle porta le cilice pendant pluſieurs années, coucha ſur la terre, prati-

tiqua d'autres auſtérités, & fonda deux monaſteres de filles. Le Roi Edouard avoit une ſœur nommée Edithe, honorée comme Sainte; & l'égliſe honore la mémoire de trois autres Princeſſes du même nom, qui vécurent en Angleterre dans le même ſiécle. Le regne d'Ethelred fut de près de trente-huit ans.

V I.

XI. Fin de s. Dunſtan & de deux autres ſaints Evêques.

S. Dunſtan, la plus grande lumiere de l'Angleterre pendant le dixiéme ſiécle mourut le dix-neuviéme de Mai 988. Quatre ans auparavant S. Ethelvolde étant venu à Cantorberi avec l'Evêque de Rocheſter, Dunſtan les reçut avec une ſainte joie, parce que c'étoit par ſes ſoins qu'ils avoient été formés, & élevés à l'Epiſcopat. Après avoir paſſé pluſieurs jours enſemble en d'édifiantes converſations, l'Archevêque les conduiſit hors de la ville; & quand il fallut ſe ſéparer, il verſa beaucoup de larmes qui lui couperent la parole. Les deux Evêques étonnés lui en demanderent la cauſe. C'eſt que je ſçai, dit-il, que vous devez bientôt mourir. En effet l'Evêque de Rocheſter étant à peine rentré dans ſa ville, fut attaqué d'une maladie violente qui l'emporta en peu de jours; & Ethelvolde Evêque de Vincheſter tomba malade avant même que d'arriver chez lui. Il mourut le premier d'Août 984, la vingt-deuxiéme année de ſon Epiſcopat. L'égliſe honore ſa mémoire le jour de ſa mort: on lui attribuoit pluſieurs écrits que nous n'avons plus. Après la mort de S. Ethelvolde, il y eut une grande diviſion pour l'élection du ſucceſſeur, entre les clercs qui avoient été chaſſés de l'égliſe de Vincheſter pour leurs déréglemens, & les moines qui avoient été mis à leur place. S. Dunſtan s'étant mis en prieres pour demander à Dieu de lui

faire connoître celui qui étoit digne de remplir ce Siége, il crut qu'il lui étoit ordonné de prendre Elfege Abbé de Bath & de le ſacrer Evêque. C'étoit un homme d'un grand mérite, & il fut depuis Archevêque de Cantorberi.

Le jour de l'Aſcenſion dix-ſeptiéme de Mai 988, après la lecture de l'Evangile S. Dunſtan prêcha à ſon ordinaire: puis il continua la Meſſe & donna la bénédiction ſolemnelle avant la Commnnion. Il exhorta de nouveau ſon peuple à ſe détacher de toutes les choſes de la terre; & après avoir donné le baiſer de paix il ne put ſe contenir davantage, & leur dit de ſe ſouvenir de lui, & que le jour approchoit où Dieu devoit l'appeller à lui. Alors il s'éléva de grands cris & l'on vit couler des torrens de larmes. Après le dîner l'Archevêque revint à l'égliſe, & marqua le lieu de ſa ſépulture. Il exhorta encore ſon peuple à faire en toutes choſes la volonté de Dieu, & à travailler à être véritablement vertueux. Quoiqu'il ſentît ſes forces dimunuer, il continua ce jour-là & le lendemain d'inſtruire & de conſoler tous ceux qui venoient lui demander ſa ſainte bénédiction. Le ſamedi dix-neuviéme du mois, il fit célébrer devant lui les ſaints myſteres; & aiant reçu le viatique, il fit une fervente priere d'action de graces, après laquelle il expira. Il fut infiniment regretté de ſon peuple, & il ſe fit depuis à ſon tombeau un grand nombre de miracles, dont nous avons une hiſtoire fidéle. Saint Dunſtan rétablit les Lettres en Angleterre, auſſi-bien que la diſcipline Eccléſiaſtique. On lui attribue pluſieurs Ecrits, mais il y en a peu qui ſoient certainement de lui. Il fut enterré dans l'égliſe de Saint Sauveur ſa Cathédrale, au lieu qu'il

avoit marqué devant les dégrés de l'Autel.

VII.

XII. ÉGLISE DU NORD.

Hunni Archevêque de Brême voiant la porte ouverte à l'Evangile, entreprit de rétablir l'église de Hambourg négligée depuis long-tems. Il résolut de faire par lui-même la visite de son vaste Diocèse ; & le peuple de Brême ne pouvant supporter l'absence d'un Pasteur si zelé, voulut le suivre & s'exposer à tout avec lui. Les travaux de cet Archevêque ne furent pas infructueux ; il convertit le fils du Roi, il ordonna des Prêtres dans chaque église, parcourut les Isles des Danois, annonça la foi à ceux qui n'en avoient jamais entendu parler, & affermit les Chrétiens qu'il trouvoit captifs. Ensuite marchant sur les traces de Saint Anscaire son prédecesseur, il passa la mer Baltique & arriva au port de Birca. Pendant 70 ans qui s'étoient écoulés depuis la mort de Saint Anscaire, il n'y avoit qu'un seul Prêtre qui eût osé porter l'Evangile dans la Suéde. L'Archevêque Hunni y étant donc arrivé, trouva que la Religion chrétienne y avoit été totalement oubliée, pendant les regnes courts & sanglans de plusieurs Rois. Ainsi il eut beaucoup de peine à se faire écouter, & soutint de grands travaux dans le cours de sa mission. Après sa mort ses disciples porterent son chef à Brême, dont il avoit été Evêque pendant dix huit ans.

Mission de Hunni Archevêque de Brême en Dannemarc & en Suede.

XIII.

S. Adaldague travailla avec succès à répandre dans le Nord la lumiere de l'Evangile.

Son successeur fut S. Adaldague qui tint le siége de Brême cinquante-quatre ans. Il étoit né de parens nobles, & avoit d'excellentes qualités. Une rencontre singuliere contribua à son élévation. La Reine Matilde voiant le Roi son époux à l'extrêmité, alla se mettre en prieres dans l'église, & les cris du peuple lui aiant ap-

pris qu'il étoit mort, elle demanda s'il y avoit encore quelques Prêtres à jeun, qui pussent célébrer la Messe pour lui. Adaldague se présenta, & la Reine lui donna sur le champ des brasselets d'or qu'elle portoit. Cette pieuse Princesse lui sçut gré toute sa vie d'avoir dit la premiere Messe pour l'ame du Roi son époux, & concourut à le faire élever sur le siége de Brême. Il travailla au progrès de la Religion dans le Dannemarc & dans le reste du Nord. Il y fonda de nouvelles églises, y établit des Evêques, & depuis cet établissement la Religion Chrérienne y fit de grands progrès.

XIV. Libentius continua la même bonne œuvre.

Libentius successeur de Saint Adaldague continua le bien que ses saints prédécesseurs avoient commencé. Il étoit recommandable par la pureté de sa vie & par la rigueur de ses mortifications. Son humilité le faisoit paroître dans le cloître comme un simple moine : car c'étoit des moines qui servoient l'église de Brême, & les autres églises que ces saints Evêques avoient fondées. Il n'alloit point à la Cour comme beaucoup d'autres, solliciter l'augmentation des biens de son église. Il demeuroit en repos chez lui, tout occupé du gouvernement de son Diocèse, ne s'appliquant qu'à gagner des ames à Jesus-Christ, & tenant dans une exacte discipline toutes les Communautés qui dépendoient de lui. Il prenoit soin par lui-même des étrangers & des malades ; & les servoit en personne, quoiqu'il eût chargé son neveu du gouvernement de l'hôpital. Il visitoit souvent les peuples des environs de l'Elbe, & travailloit à la conversion des païens. Il ne mourut qu'au commencement de l'an 1013.

XV. Harold Roi de Danne-

Harold Roi de Dannemarc fut le premier qui rendit la Religion chrétienne dominante

marc martyr. dans ce Roiaume. Il remplit le Septentrion d'égliſes & de prédicateurs de l'Evangile. Son fils Suen qui étoit demeuré païen ſe révolta, & engagea dans ſa révolte tous ceux qui étoient ennemis du Chriſtianiſme. Harold fut tué & honoré comme martyr. Quelque tems après Heric Roi de Suéde entra en Dannemarc avec une armée innombrable; & Suen lui aiant livré un combat naval, fut vaincu; dépouillé de ſon Roiaume, & reduit à prendre la fuite. Tous ces malheurs furent regardés comme une punition de ſon parricide, & de la perſécution qu'il avoit faite aux Chrétiens. L'Evêque de Sleſvic s'adreſſa à Heric de la part de l'Empereur, & parla en faveur des Chrétiens. On dit que les barbares demanderent un miracle à ce ſaint Evêque qui s'appelloit Poppon, & que ſans héſiter il prit un fer chaud avec la main & n'en fut point brûlé. Pour les convaincre encore davantage de la divinité de la Religion chrétienne, il ſe revêtit d'une chemiſe cirée, & ſe tenant au milieu du peuple, il y fit mettre le feu. Enſuite levant les yeux & les mains au Ciel, il la laiſſa brûler entiérement & aſſûra qu'il n'en avoit pas même ſenti la fumée. Pluſieurs milliers de païens ſe convertirent à ce miracle, & le nom de cet Evêque fut célébre chez les Danois. Nous remarquerons ici que ces ſortes de miracles ne juſtifient point ce qu'il y avoit de contraire aux régles dans la conduite de ce ſaint Evêque. Dieu avoit égard à la ſimplicité de ſa foi qui n'étoit point aſſez éclairée; mais dans les beaux ſiécles de l'égliſe nous n'avons point vû de miracles de cette eſpéce.

Zele de S. Poppon Evêque. Autres ſaints Miſſionnaires.

Un autre miſſionnaire illuſtre de Dannemarc fut Odincar l'ancien, qui prêcha en Finlande, en Zelande, en Schonen & en Suéde,

& convertit un grand nombre d'infidéles. Odincar le jeune ſon neveu & ſon diſciple étoit de la race des Rois de Dannemarc ; & ſi riche qu'il fonda de ſon patrimoine l'Evêché de Ripen dans le Jutland. Libentius l'ordonna Evêque pour la converſion des infidéles, & il établit ſon ſiége à Ripen. Sa vie étoit très-ſainte & il ſoutint courageuſement la Religion en Dannemarc. D'autres ſaints perſonnages allerent juſqu'en Norvege, & y convertirent pluſieurs païens. Vers le milieu du dixiéme ſiécle l'Empereur Otton I ſoumit Boleſlas Duc de Bohéme après une guerre de quatorze ans ; ce qui produiſit la converſion de la plûpart des Sclaves, qui promirent de paier tribut & de ſe faire Chrétiens ; & on bâtit chez eux pluſieurs nouvelles égliſes & des monaſteres d'hommes & de femmes. Le païs fut diviſés en dix-huit cantons, dont quinze embraſſerent la Religion Chrétienne.

VIII.

XVI. converſion des Ruſſes & des Polonnois.

On regarde Volodimir comme le premier Prince chrétien de la nation des Ruſſes. Ditmar rapporte que Volodimir embraſſa le Chriſtianiſme par les exhortations d'Helene ſon épouſe ſœur des Empereurs Baſile & Conſtantin ; mais que ſes mœurs ne s'accordoient guéres avec la pureté de la Religion chrétienne. Ce Prince dans ſa vieilleſſe fit de grandes aumônes pour racheter ſes péchés ; il mourut & fut enterré dans la grande ville de Kiovie. Les Moſcovites, qui ſont les Ruſſes, ont mis Volodimir au nombre des Saints de leur nation, & le regardent comme leur Apôtre. Car quoique le Chriſtianiſme eût pénétré chez les Ruſſes dès le ſiécle précédent ſous le Patriarche Ignace, on trouve que vers le milieu du dixiéme ſiécle, ils exer-

cerent d'horribles cruautés contre les Chrétiens ; particuliérement contre les Prêtres, à qui ils perçoient la tête avec des clous. Auſſi on ne compte l'établiſſement ſolide du Chriſtianiſme, & la converſion entiere de la nation, que depuis le regne de Volodimir, à la fin du dixiéme ſiécle. Ils ont toujours conſervé le Rit grec dans les cérémonies de la Religion.

Miciſlas Duc de Pologne avoit épouſé la ſœur de l'ancien Boleſlas Duc de Boheme ; car ces deux peuples Bohemiens & Polonois étoient Sclaves. Cette Princeſſe nommée Dobrave étoit chrétienne, & travailla à la converſion de ſon époux qui étoit encore païen. Elle le porta par ſes exhortations continuelles à recevoir le Baptême. Pluſieurs de ſes ſujets ſe convertirent à ſon exemple ; & leur premier Evêque nommé Jourdain, travailla beaucoup avec le Duc & la Ducheſſe pour l'établiſſement de la Religion.

ARTICLE II.

Egliſes de France & d'Allemagne.

I.

1. EGLISE DE FRANCE. Regnes de Charles-le-Simple, & de Raoul. Converſion des Normans.

LEs Normans après avoir ravagé la France pendant environ ſoixante & dix ans, s'y établirent enfin, & embraſſerent le Chriſtianiſme. Le Roi Charles-le-Simple voiant qu'il ne pouvoit pas leur réſiſter réſolut par le conſeil des Seigneurs, de traiter avec eux. Il chargea Francon Archevêque de Rouen, de demander à Rollon leur chef une trêve de trois mois qu'il accorda. Les Normans étoient alors maîtres de Rouen & du païs d'alentour. Quand

la trêve fut expirée, les François recommencerent la guerre. Rollon de ſon côté recommença ſes ravages, & alla juſqu'en Bourgogne. A ſon retour il aſſiégea Chartres. L'Evêque ſortit au milieu des Eſcadrons armés, revêtu comme pour dire la Meſſe, & portant la croix & ce qu'on appelloit la chemiſe de la Sainte Vierge. Les Normans furent repouſſés, ce qu'on attribua à la vertu de cette Relique. Enfin les François las de voir leur païs ruiné, obligerent le Roi Charles d'engager l'Archevêque Francon à propoſer la paix à Rollon, à condition qu'il ſe feroit Chrétien. La condition fut acceptée; le traité fut conclu; le Roi céda à Rollon tout le païs nommé depuis Normandie & la Bretagne. Il lui donna ſa fille en mariage, & Rollon promit d'embraſſer la Religion chrétienne, & de vivre en paix avec les François. Rollon dans ſon Baptême reçut le nom de Robert. Il fit inſtruire & baptiſer ſes Comtes, ſes Chevaliers & toute ſon armée. Il ne vecut que cinq ans depuis, & les emploia à donner de bonnes loix, & à faire obſerver exactement la juſtice. Il rébâtit pluſieurs égliſes, & la Religion commença à réfleurir dans toute la Normandie. Mais la converſion de ce peuple aiant été ſi prompte, & la politique y aiant eu tant de part, il étoit difficile qu'elle fût alors ſolide dans les particuliers. Elle n'empêcha pas que la France ne fût toujours expoſée aux ravages de ces barbares, ſous le foible regne de Charles-le-Simple.

Les Seigneurs profiterent de l'occaſion pour s'ériger preſque en Souverains. Ils en vinrent à une conjuration ouverte, & prirent dans une aſſemblée tenue à Soiſſons l'an 920. la réſolution de ne plus le reconnoître pour Roi. Deux

ans après, plusieurs élurent Robert frere du Roi Eudes. Charles-le-Simple livra bataille à l'usurpateur près de Soissons, & le tua de sa propre main. Mais ce Prince ne fut pas mieux affermi sur le trône par la mort de Robert. Il fut même obligé de s'enfuir en Allemagne. Raoul Duc de Bourgogne fut élu par les factieux, reconnu Roi, & couronné à Soissons en 923 par Vautier Archevêque de Sens. Cinq ans après, pour s'affermir sur le trône, il fit un traité avec Charles-le-Simple qui étoit revenu en France, & qui étoit enfermé à Peronne. Raoul étant maître de la personne du Roi, lui imposa telles conditions qu'il voulut. Charles mourut en 929, & Raoul jouit paisiblement de son usurpation. Il défit entiérement les Normans dans le Limousin, & fut reconnu Roi en Aquitaine & dans le Languedoc, où l'on avoit d'abord refusé de lui obéir. Il mourut le 15 de Janvier 936 sans laisser d'enfans mâles. Les Seigneurs rappellerent en France Louis fils de Charles-le-Simple, que sa mere avoit emmené en Angleterre près du Roi Aldestan son frere. Son séjour en Angleterre l'a fait depuis nommer Louis d'Outremer.

II.

Regne de Louis d'Outremer, de Lothaire, de Louis le Fainéant.

91. Louis avoit environ vingt ans lorsqu'il monta sur le trône. Il entreprit de reprendre la Lorraine sur l'Empereur Otton, & fit de grands progrès dans cette Province; mais Otton le força de se retirer. Ce Prince aiant été battu dans les guerres qu'il eut à soutenir contre les Grands de son Roiaume, leur demanda la paix, & l'obtint par l'entremise de l'Empereur Otton, qui eut la générosité de se déclarer contre les rebelles de France, quoiqu'ils l'eussent reconnu pour Roi. Guillaume Duc de Nor-

Commencement de la troisiéme race.

mandie, fils de Rollon, aiant été aſſaſſiné par les ordres d'Arnoul Comte de Flandre, Louis d'Outre-mer profita de cette mort, & s'empara de la Normandie au préjudice du jeune Richard fils de Guillaume. Mais aiant manqué de parole à Hugues-le-Blanc Comte de Paris, avec qui il avoit promis de partager la Normandie, ce Comte la lui fit perdre, & fut même aſſez puiſſant pour faire le Roi priſonnier. La guerre ne finit que par l'autorité du Pape, qui excommunia Hugues par ſes Légats dans deux Conciles. Louis d'Outre-mer mourut d'une chûte de cheval. Il avoit eu la précaution d'aſſocier Lothaire ſon fils à la Couronne trois ans avant ſa mort. Lothaire avoit quinze ans lorſqu'il y parvint. Pendant ſon regne qui fut de trente ans, il ſe paſſa peu d'évènemens remarquables. Voici celui qui lui a acquis le plus de gloire. L'an 978 ou 979 il marcha contre l'Empereur Otton II à la tête d'une armée, entra dans ſes Etats, reçut le ſerment de fidélité des Lorrains à Metz, & alla droit à Aix-la-Chapelle avec tant de promptitude, qu'Otton qui étoit dans cette Ville, eut à peine le tems de monter à cheval pour s'enfuir. Peu de tems après, Otton fit une irruption en France à la tête de ſoixante mille hommes, & porta la déſolation juſqu'aux portes de Paris: mais enfin il fut obligé de ſe retirer, aiant perdu une partie de ſes troupes qui furent taillées en piéces par Lothaire & Hugues Capet. Le Roi mourut l'an 986. Il laiſſa pour ſon ſucceſſeur ſon fils âgé de vingt ans, qui mourut de poiſon, après avoir regné ſeulement un an. Il eſt connu ſous le nom de Louis-le-Fainéant, parce qu'il ne fit rien de remarquable. On en eſt peu ſurpris, quand on fait attention à ſa jeuneſſe & à la

briéveté de ſon regne. Il laiſſa un oncle nommé Charles, fils de Louis d'Outremer qui devoit ſuccéder à la Couronne, mais Hugues Capet s'empara du trône. Il étoit Comte de Paris, fils de Hugues-le-Grand, petit-fils de Robert qui avoit regné du tems de Charles-le-Simple, & arriere petit-fils de Robert-le-Fort. Ainſi la ſeconde race des Rois, & la poſtérité de Charlemagne ceſſa de regner en France; & on vit commencer la troiſiéme race, qui regne encore aujourd'hui. Hugues Capet avoit environ quarante-ſept ans, quand il fut élu Roi à Noyon & ſacré à Reims, & il en regna dix. Il fit auſſi couronner ſon fils Robert âgé de 18 ans, pour lui aſſurer la ſucceſſion.

III.

III. Affaires de l'égliſe de Reims.

L'égliſe de Reims, dont le ſiége étoit l'objet de l'ambition des Grands, à cauſe du droit de ſacrer les Rois, fut pendant le dixiéme ſiécle le principal théâtre des maux & des troubles de l'égliſe de France. Herbert Comte de Vermandois eut aſſez d'autorité pour faire élire Archevêque de Reims, ſon cinquiéme fils nommé Hugues, quoiqu'il n'eût pas encore cinq ans. Il ſollicita enſuite le Roi Raoul de confirmer l'élection de cet enfant, ce que fit ce Prince par le conſeil des Evêques de Soiſſons & de Châlons. Il envoia demander l'agrément du Pape. L'Evêque de Soiſſons ſe chargea de cette étrange commiſſion, & obtint du Pape Jean X ce qu'il déſiroit. Le Comte Gerbert jouit de tout le temporel de cette égliſe, & confia le ſpirituel à l'Archevêque d'Aix, qui avoit quitté ſon Siége à cauſe des incurſions des Sarraſins. La ſeptiéme année d'une ſi indigne uſurpation, Herbert ſe brouilla avec le Roi Raoul, qui ſe rendit aux plaintes que pluſieurs Evêques

Evêques faiſoient, de ce que l'Egliſe de Reims étoit ſi long-tems ſans Paſteur. Raoul écrivit donc au Clergé & au peuple de Reims, de procéder à l'élection d'un Archevêque. Sur le refus qu'on fit d'obéir, le Roi avec Hugues Comte de Paris, pluſieurs Seigneurs & quelques Evêques, firent le ſiége de Reims pendant l'abſence du Comte Herbert. La troiſiéme ſemaine du ſiége les habitans ſe rendirent, & s'accorderent à nommer Artaud moine de l'Abbaie de Saint Remi, qui fut ordonné & mis en poſſeſſion par les Evêques de la Province.

Artaud aiant gouverné l'Egliſe de Reims environ neuf ans, devint odieux à pluſieurs Seigneurs, à cauſe de ſon attachement pour Louis d'Outre-mer qu'il avoit ſacré. Hugues Comte de Paris & Herbert Comte de Vermandois, vinrent donc aſſiéger Reims avec Guillaume Duc de Normandie, & pluſieurs Evêques de France & de Bourgogne. Le Siége ne dura que ſix jours, & Artaud fut obligé de ſe rendre. On le fit renoncer à l'Archevêché de Reims, & en conſéquence de cette renonciation forcée, on jugea dans un Concile de Soiſſons, qu'il falloit ordonner Hugues fils du Comte Herbert, qui avoit été deſtiné dès l'enfance pour cette égliſe. Il n'avoit qu'environ vingt ans, & pendant les quinze années qui s'étoient paſſées depuis ſon élection, il avoit demeuré à Auxerre auprès de l'Evêque Gui, & ſelon la réſolution du Concile de Soiſſons il fut ordonné Archevêque de Reims. Après avoir été tranquille poſſeſſeur pendant pluſieurs années, Artaud engagea Louis d'Outre-mer à chaſſer Hugues du ſiége qu'il avoit uſurpé. Le Roi aſſiégea Reims, & Hugues fut obligé de céder à Artaud, qui fut retabli. Cette diſpute dura long-tems en-

tre Hugues & Artaud, & fut la matiere de plusieurs Conciles. L'un ou l'autre prenoit le dessus, selon que le Prince qui le soutenoit étoit plus puissant. Artaud mourut l'an 961, & malgré les efforts de Hugues pour se faire rétablir sur le Siége de Reims, on élut un autre Archevêque nommé Odalric, & après lui Adalberon.

Ce dernier étant mort, Hugues Capet fit élire Archevêque de Reims, Arnoul fils naturel de Lothaire. Aiant été soupçonné d'être d'intelligence avec son oncle Charles, qui s'étoit emparé de la ville de Reims, il fut fait prisonnier par Hugues Capet, qui fit tenir à Reims un Concile, dans lequel Arnoul fut obligé de déclarer de vive voix & par écrit, qu'il avoit violé le serment de fidélité qu'il avoit prêté à Hugues. En conséquence il fut dépose & réduit à la communion laïque, & Gerbert fut élu en sa place. Ce Gerbert a fait un si grand personnage, qu'il est à propos de le faire connoître.

XV. Gelbert. Ses commencemens. Ses études. Son élévation sur le Siége de Reims.

Il étoit né en Auvergne de parens d'une condition basse. Il fut élevé à Aurillac dans le monastere de S. Gerauld. Après qu'il eut appris la grammaire, l'Abbé l'envoia chez un Seigneur, qui lui facilita les moiens d'étudier les mathématiques, dans lesquelles il devint très-habile. Il fut connu de l'Empereur Otton II, qui le joignit à plusieurs Sçavans de ce tems-là, avec lesquels il conféroit sur différentes sciences. L'Empereur lui procura la célébre Abaie de Bobio fondée par Saint Colomban, & ce choix fut approuvé par le Clergé & par le peuple, & autorisé par les Evêques & par le Pape dont il reçut la bénédiction abbatiale. Mais il trouva les grands biens de cette Abbaie dissipés par les usurpations des Seigneurs

voiſins, enſorte que les moines étoient réduits à la mendicité. Il ſe plaignoit entre autres de Pierre Evêque de Pavie qui pilloit les biens de l'Abbaie de Bobio, en même-tems qu'il diſoit du bien de l'Abbé à l'Empereur dont il étoit Chancelier. Néanmoins cet Evêque étant devenu Pape ſous le nom de Jean XIV, Gerbert lui porta auſſi ſes plaintes.

Après la mort d'Otton III, Gerbert voiant que l'Italie étoit ſans maître & qu'il falloit ou ſe ſoumettre à pluſieurs petits tyrans, ou lever des troupes, fortifier des places & faire la guerre, quita le pais, ſans renoncer à ſon Abbaie, & vint en France auprès de l'Archevêque de Reims. Il ſe mêla beaucoup des affaires de l'Etat, ce qui ne l'empêchoit pas de cultiver les ſciences. Il gouvernoit l'Ecole de Reims; & le jeune Robert depuis Roi, fils de Hugues Capet, y fut envoié par ſa mere, pour y étudier ſous un ſi habile maître. Il amaſſoit des livres de tous côtés, & travailloit à former une bibliothéque. A Rome, & dans le reſte de l'Italie, en Allemagne, & par-tout où il ſe trouvoit, il emploioit beaucoup d'argent à paier des écrivains, & à acheter des exemplaires des bons auteurs. Ceux qu'il nomme en diverſes lettres ſont, Pline, Jules-Céſar, Suétone, Claudien, Boece. Il avoit lui-même compoſé un livre de de Rhéthorique, & faiſoit des ſpheres, ce qu'il marque comme un ouvrage conſidérable. Il étudioit auſſi la médecine. Parmi les lettres de Gerbert, on en trouve une écrite au nom de l'Archevêque de Reims à l'Impératrice, où il lui demande un Evêché pour Gerbert. Cette lettre fait juger que cet Abbé n'étoit pas ſans ambition. C'eſt lui qui a écrit l'hiſtoire du Concile tenu près de Reims pour juger l'Archevê-

que Arnoul. Nous parlerons de ce Concile.

Gerbert n'étant encore que Diacre, fut élu & sacré Archevêque de Reims après la condamnation d'Arnoul. Nous avons l'acte de l'élection, suivi de sa possession de foi, où il ne parle que de quatre Conciles généraux. Il tint aussi-tôt un Concile avec les Evêques de sa Province, où l'on s'éleve fortement contre ceux qui pilloient les biens des Eglises. Il y a une lettre de Gerbert sur ce même sujet, à Fouques Evêque d'Amiens, jeune homme emporté, qui, dans son propre Diocèse, avoit pillé des biens Ecclésiastiques, & étoit entré dans une Eglise à main armée. L'Archevêque Gerbert lui en fait une sévere réprimande.

V. Sa promotion condamnée par le Pape.

Le Pape Jean XV ayant appris la déposition d'Arnoul & l'ordination de Gerbert, trouva l'un & l'autre fort mauvais, cassa tout ce qui s'étoit fait, & interdit tous les Evêques qui y avoient eu part. Mais Gerbert s'éleva fortement contre ce Décret. Peut-on montrer, disoit-il dans une lettre à l'Archevêque de Sens, que le jugement de l'Evêque de Rome soit plus grand que celui de Dieu ? (C'est qu'il suppose que le jugement canonique des Evêques est le Jugement de Dieu. Mais la question étoit, si celui qui avoit été rendu contre Arnoul devoir passer pour canonique.) Je dis hardiment, continue Gerbert, que si l'Evêque de Rome lui-même péche contre son frere, & étant averti plusieurs fois, n'obéit pas à l'Eglise, cet Evêque de Rome, selon le commandement de Dieu, doit être regardé comme un paien & un publicain. Plus le rang est élevé, plus la chûte est dangereuse : que s'il nous croit indignes de sa communion, parce qu'aucun de nous ne veut jurer contre l'Evangile, il ne pourra pas pour

Lettre de Gerbert contre la sentence du Pape.

cela nous ſéparer de la comunion de Jeſus-Chriſt, ni nous priver de la vie éternelle. On ne doit pas appliquer aux Evêques ce que dit Saint Grégoire, que le troupeau doit craindre la ſentence du Paſteur, ſoit qu'elle ſoit juſte ou injuſte. Car c'eſt le peuple qui eſt le troupeau & non pas les Evêques. (Ce n'eſt pas qu'une telle crainte doive jamais porrer les ſimples fidéles à rien faire contre la loi de Dieu & contre leur conſcience. La menace d'une ſentence injuſte doit à la verité les affliger, mais elle ne doit pas les jetter dans le rrouble & dans l'inquiétude.) Gerbert continue ainſi : Il ne faut pas donner occaſion à nos ennemis de dire, que le Sacerdoce qui eſt un par toute l'Egliſe, ſoit tellement ſoumis à un ſeul, que s'il ſe laiſſe corrompre par argent, par faveur, par crainte ou par ignorance, perſonne ne puiſſe être Evêque, ſans ſe ſoutenir auprès de lui par de tels moyens. La loi commune de l'Egliſe eſt l'Ecriture, les Canons, & les Décrets du Saint Siége qui y ſont conformes. Quiconque ſe ſera écarté de ces loix par mépris, doit être jugé ſelon ces loix : mais celui qui les obſerve, doit demeurer en paix. Ainſi gardez-vous bien de vous abſtenir des ſainrs myſteres : ce ſeroit vous rendre coupable. C'eſt ainſi que Gerbert écrivoit à l'Archevêque de Sens, pour l'empêcher d'avoir égard à la ſentence du Pape. Mais il fut obligé d'y déférer lui-même quelque-tems après.

VI. Concile pour juger l'affaire de Gerbert.

En effet Jean XV voulut terminer cette affaire, envoya en France pour Légat Leon Abbé de S. Alexis à Rome, qui indiqua de ſa part un Concile dans le Diocèſe de Reims. Il s'aſſembla à Mouſon, & il ne s'y trouva que l'Archevêque de Treves & les Evêques de Verdun, de Liége & de Munſter, tous du Royaume de

Germanie. Le Légat s'aſſit au milieu d'eux, & l'Archevêque Gerbert vis-à-vis, comme accuſé. Il y avoit pluſieurs Abbés, & Godefroi Duc de Lorraine y aſſiſtoit avec quelques autres laïques. L'Evêque de Verdun nommé Aimon, ſe leva & parla le premier. Il dit en Gaulois, c'eſt-à-dire, comme l'on croit, en Roman ou Latin vulgaire, d'où notre langue eſt venue, que le Pape aiant inutilement invité les Evêques des Gaules à tenir un Concile à Aix-la-Chapelle, & enſuite à venir à Rome, avoit enfin indiqué le Concile dans la Province de Reims, afin d'apprendre par ſon Légat, ce que l'on diſoit de part & d'autre touchant la dépoſition d'Arnoul & la promotion de Gerbert. Alors Gerbert ſe leva, & défendit ſa cauſe par un diſcours où il paroiſſoit plus d'éloquence que de ſincérité. Il ſoutint que les Evêques des Gaules l'avoient chargé malgré lui de l'Archevêché de Reims; & que, ſi dans toute cette affaire les régles n'avoient pas été obſervées, on devoit l'attribuer au malheur du tems & aux hoſtilités publiques, dont les Evêques mêmes n'étoient pas couvert. Quand il eut achevé de prononcer ſon diſcours, il le donna par écrit au Légat. Alors les Evêques ſortirent du Concile, & tinrent conſeil avec le Duc Godefroi. Ils appellerent enſuite Gerbert, & le prierent de faire conduire avec honneur aux Rois de France Jean moine de l'Abbé Leon. Gerbert le promit, & ils convinrent de tenir un Concile à Reims un mois après. Mais il ne ſe tint pas ſi-tôt.

VII. Gerbert chaſſé du Siége de Reims de nouveau.

Celui de Mouſon ſembloit fini, lorſque les Evêques vinrent dire à Gerbert de la part du Légat Leon, qu'il eût à s'abſtenir de célébrer l'Office divin juſqu'au Concile de Reims. Ger-

bert s'en défendit, & alla représenter au Légat, qu'aucun Evêque ou Patriarche ni le Pape lui-même, n'avoit le pouvoir d'excommunier personne, s'il n'étoit convaincu d'une crime qui méritât cette peine, ou s'il ne refusoit de comparoître; qu'on ne pouvoit pas lui faire ce reproche, puisqu'il étoit le seul des Evêques de France qui fût venu au Concile, que ne se sentant pas coupable, il ne pouvoit se résoudre à se condamner lui-même. Il céda néanmoins aux remontrances de Lindolfe Archevêque de Treves, dont il connoissoit la probité & la modération, & s'abstint de célébrer la Messe pour le bien de la paix. Pendant dix-huit mois que le Roi Hugues Capet vécut encore, Gerbert demeura Archevêque de Reims, & Arnoul prisonnier à Orléans. Mais après la mort de Hugues, son fils Robert qui avoit épousé Berthe sa parente, & qui vouloit obtenir du Légat Leon la confirmation de son mariage, promit de rétablir Arnoul sur le Siége de Reims, & pria Abbon d'Aller à Rome pour cet affaire. Abbon obtint du Pape tout ce qu'il désiroit; & à son retour il rétablit Arnoul que le Roi avoit délivré de prison, & lui donna le Pallium qu'il avoit reçû pour lui de la main du Pape. Gerbert ainsi dépouillé de sa dignité, se retira à Ravenne auprès de l'Empereur Otton dont il étoit aimé. Gerbert fit à ce Prince une horloge, dont il régla la position sur l'étoile polaire. Enfin l'Empereur le fit Archevêque de Ravenne, & en cette qualité le Pape Grégoire V lui envoia le Pallium avec une lettre, par laquelle il confirmoit à cette Eglise tous ses anciens priviléges. Gerbert tint un Concile où l'on condamna la simonie & d'autres abus, & l'on défendit de rien exiger

vient Archevêque de Ravenne & ensuite pape, à la fin.

pour les ſépultures. Enfin après la mort de Grégoire V l'Empereur Otton fit élire à ſa place Gerbert, qui prit le nom de Silveſtre II. Il étoit déja fort âgé, & il ne tint que quatre ans le Siége de Rome. Il mourut au commencement du onziéme ſiécle.

Il fut enterré à Saint Jean de Latran. Comme on rebâtiſſoit cette Egliſe en 1648, on le trouva dans un cercueil de marbre revêtu d'habits Pontificaux, la mître ſur la tête, & les bras en croix. Mais auſſi-tôt qu'il eut pris l'air, tout fut réduit en cendres, & il ne reſta qu'une croix d'argent & l'anneau paſtoral. Outre un grand nombre de lettres qu'on a de lui, il reſte un grand nombre de lettres depuis qu'il fut Pape, où il leur repréſente leurs devoirs, & parle fortement contre la ſimonie. Il y fait dire à un nouvel Evêque : J'ai été ordonné par un tel Archevêque, à qui j'ai donné pour mon ordination cent ſols d'or ; mais ſi je ſuis aſſez heureux pour vivre un certain tems, j'eſpére bien les regagner, en ordonnant pour de l'argent des Prêtres, des Diacres, & d'autres miniſtres de l'Autel. J'en uſerai de même pour la bénédiction des Abbés & des Egliſes. On voit dans ce diſcours, que le peuple crioit à l'ordination d'un Evêque : Il eſt digne ; il eſt juſte.

IV.

VIII. EGLISE DE NORMANDIE.

Les Normans n'étoient pas ſi bien convertis, qu'il ne ſe trouvât encore chez eux un grand nombre de payens. Hugues-le-Grand combattit ſouvent contre eux, & perdit une partie conſidérable de ſon infanterie. Il prit néanmoins la ville d'Evreux, à la faveur des Normans chrétiens qui y étoient. Louis d'Outre-mer alla près de Rouen combattre Tourmond, qui vouloit ramener les autres à l'idolâtrie, même le

jeune Duc Richard fils de Guillaume Longue-épée. Tourmond fut tué, & les Normans paiens entiérement vaincus. L'Archevêque de Rouen n'étoit pas propre à faciliter le progrès du Chriſtianiſme dans la Normandie. C'étoit Hugues moine de S. Denis, que le Duc Guillaume avoit mis ſur ce grand Siége en 942. Il étoit d'une naiſſance illuſtre, mais il menoit une vie non-ſeulement mondaine, mais déréglée & ſcandaleuſe. Il eut un grand nombre d'enfans, diſſipa les biens de l'Egliſe, & donna à Raoul ſon frere, Seigneur fort puiſſant, une terre conſidérable du domaine de l'Archevêché. Cet indigne paſteur tint le ſiége de Rouen près de cinquante ans.

Les Evêques de France firent paroître beaucoup de fermeté à défendre leurs droits, en s'oppoſant à la Dédicace de l'Egliſe d'un monaſtere, que Foulques Comte d'Anjou vouloit fonder dans le diocèſe de Tours, pour s'acquitter d'un vœu qu'il avoit fait en revenant de la Terre ſainte. Ils refuſerent de le faire, juſqu'à ce que ce Seigneur eût reſtitué à l'Egliſe les terres dont il s'étoit emparé. Pierre Cardinal envoié par le Pape, voulant dédier ce monaſtere, les Evêques déclarerent qu'il ne pouvoit le faire, ſans violer l'ordre établi par les Apôtres & par les Canons, qui défend aux Evêques de faire aucun acte de juriſdiction dans le diocèſe d'un autre, ſi l'Evêque du lieu n'y conſent.

Vers la fin du dixieme ſiécle, il s'éleva une diſpute très-vive dans l'Egliſe de France, au ſujet du mariage du Roi Robert avec Berthe ſa parente, veuve d'Eudes I Comte de Blois & de Chartres, dont il avoit tenu un enfant ſur les fonts. Quoique Robert eût pris l'avis

de quelques Evêques de France pour faire ce mariage, le Pape Grégoire V le déclara nul dans un Concile, & impoſa à Robert & à Berthe une pénitence de ſept ans.

V.

IV. EGLISE D'ALLEMAGNE.

L'Empereur Arnoul, fils de Carloman & petit-fils de Louis le Germanique, mourut à la fin du neuviéme ſiécle; & quelques mois après au commencement de l'an 900, les Seigneurs élurent ſon fils Louis âgé ſeulement de ſept ans. Sous ſon regne les Hongrois ravagerent l'Allemagne, d'où ils paſſerent en France & en Italie. Ces Barbares prirent la place des Normans, & devinrent, comme les autres l'avoient été auparavant, les miniſtres de la colere de Dieu, qui châtioit ſon peuple & le rappelloit à ſon devoir, par des calamités temporelles de toute eſpéce. Les Hongrois étoient venus du fond de la Scythie, & avoient commencé à paroître dans l'Empire François vers l'an 890. Ils entrerent d'abord dans la Pannonie & le pays des Avares, vivant de chaſſe & de pêche. Enſuite ils firent des courſes fréquentes en Carinthie, en Moravie & en Bulgarie. Ils ne tuoient guéres qu'à coup de fléches, qu'ils tiroient avec une adreſſe merveilleuſe. Ils étoient toujours à cheval, en marchant, en s'arrêtant, en tenant conſeil. Ils mangeoient de la chair crue, buvoient du ſang, coupoient en petits morceaux les cœurs des hommes qu'ils avoient pris, & les mangeoient comme un reméde. Ils étoient incapables de tout ſentiment de compaſſion, ne parloient preſque point, mais agiſſoient avec une promptitude étonnante. Ils paſſerent de Baviere en Italie. Les Chrétiens leur donnerent bataille près de Padouë. Il y eut pluſieurs milliers de chrétiens tués & noyés, en-

Louis fils d'Arnoul Empereur.

Ravages des Hongrois.

Jugemens de Dieu ſur les Chrétiens.

tre lesquels étoient plusieurs Seigneurs & plusieurs Evêques. Luitard Evêque de Verceil, qui avoit été favori de l'Empereur Charles le Gros, s'enfuyant avec son trésor, tomba entre les mains des Hongrois, qui le tuerent & pillerent ses richesses immenses. Etant venus à Nonantule dans le Modenois, ils tuerent une partie des moines, & brûlerent le monastere avec les livres qui y étoient.

Les ravages des Hongrois & leur extrême barbarie, avoient donné occasion au peuple, de s'imaginer qu'ils étoient le Gog & Magog prédit dans le Prophête Ezéchiel & dans l'Apocalypse. Il y eut sur cette conjecture frivole diverses consolations, qui prouvent du moins que l'on croioit très-permis d'examiner, si les maux dont on étoit témoin, n'avoient point été annoncés par les Prophêtes. Quoique les Hongrois portassent dans presque tous les Royaumes Chrétiens la terreur & la désolation, c'étoit néanmoins la Germanie ou l'Allemagne, qui étoit la plus exposée à leurs ravages. L'An 912 ils pillerent sans résistance la Franconie & la Turinge. L'Année suivante, ils ravagerent le haut Rhin. En 915 ils désolerent toutes les provinces d'Allemagne par le fer & par le feu. Ils alletent jusqu'au monastere de Fulde, & pénétrerent jusqu'en Alsace & en Lorraine. A Brême ils brûlerent les Eglises, massacrerent les Prêtres au pied des autels, & firent une multitude de Chrétiens captifs, sans distinction d'âge, ni de sexe, ni de condition. Ils brisoient la croix, & en faisoient la matiere de leurs railleries.

X. Sainte Viborade, martyrisée par les Hongrois.

L'an 924 une Sainte Vierge récluse nommée Viborade, qui vivoit dans la haute Allemagne près de l'Abbaie de Saint Gal, apprit par

révélation que le premier jour de Mars de l'année ſuivannte, les Hongrois, après avoir fait par-tout de grands maux, arriveroient à Saint Gal, & qu'elle recevroit de leurs mains la gloire du martyre. Elle garda le ſilence pendant quelques jours; mais craignant d'offenſer Dieu, ſi elle ne faiſoit connoître ce qu'il lui avoit découvert, elle déclara en ſecret à un moine vertueux de Saint Gal ſa révélation, le priant de garder pour lui ce qu'elle lui diſoit de ſon martyre, mais de publier dans l'Egliſe & aux environs ce qui regardoit l'incurſion des barbares, afin que le peuple pût travailler à appaiſer la colere de Dieu par les prieres, les jeûnes & les aumônes. On ne crut point cette prophétie; juſqu'à ce qu'on en vit l'accompliſſement, par le bruit qui ſe répandit au mois d'Avril de 925, que les Hongrois étoient répandus dans toute la Baviere. On les vit bien-tôt autour du lac de Conſtance, & les villages en feu de tous côtés. Egilbert Abbé de Saint Gal aiant fortifié un château près du monaſtere, envoia à Viborade onze des plus pieux moines, pour l'exhorter à venir s'y renfermer. Nous ſçavons bien, dirent-ils, que vous ne craignez point la mort, mais il faut vous conſerver pour notre maiſon qui a beſoin de vos prieres. Elle les remercia, & témoigna déſirer de parler à l'Abbé. Il vint, & la conjura avec larmes de ſe conſerver. Elle lui répondit: Mon pere, pourquoi voulez-vous employer l'autorité que vous avez ſur moi, à me faire perdre le fruit de mes travaux paſſés? L'Abbé n'inſiſta point, craignant d'agir contre l'ordre de Dieu. Mon pere, ajoûta Viborade, ſauvez-vous au plutôt, nous & ceux que Dieu vous a confiés; achevez de faire porter aujourd'hui & cette

nuit au Château, le tréſor de S. Gal & tout ce qui vous eſt néceſſaire : car demain certainement cette vallée ſera toute remplie de barbares. L'Abbé ne différa point, & fit porter au Château tout ce qui reſtoit d'or, d'argent, de livres, d'habits, & de proviſions néceſſaires. Les Hongrois arriverent le lendemain & mirent le feu par-tout ; mais ne pouvant brûler la cellule de Viborade, ils tâcherent d'y entrer. La trouvant fermée de tous côtés, deux monterent ſur le toît, le découvrirent ; & étant deſcendus, ils trouverent la Sainte devant un petit autel, où elle ſe recommandoit à Dieu & à tous les Saints. Ils la dépouillerent de tous ſes habits, ne lui laiſſerent que ſon cilice, & lui déchargerent ſur la tête trois coups de hâche, & la laiſſerent nâgeant dans ſon ſang.

XI. Comment elle avoit vêcu avant ſon martyre.

Cette vierge admirable étoit née en Suabe de parens nobles & vertueux ; & dès l'enfance elle avoit témoigné une grande inclination pour la retraite, la priere & le travail. Lorſque ſon frere Hitton étoit clerc & étudioit à Saint Gal, elle lui envoioit de tems en tems des habits, & faiſoit des linges pour envelopper les Livres ſaints du Monaſtère, qui étoient encore en rouleaux. Quand ſon frere fut Prêtre, elle apprit de lui les pſeaumes, & chantoit quelquefois la Meſſe avec lui. Elle retiroit les pauvres malades, & les ſervoit elle-même avec une affection ſinguliere. Pendant qu'elle demeuroit encore au milieu du monde, elle ne laiſſoit pas de mener une vie très-auſtere. Elle n'uſoit ni de viande ni de vin, couchoit à terre ſur un cilice, & paſſoit preſque les nuits en prieres. L'Evêque de Conſtance plein de reſpect pour ſa vertu, la mena avec lui à Saint Gal avec deux filles qui la ſervoient. Elle fit

bâtir une cellule dans les montagnes, où elle pratiqua pendant quatre ans des auſtérités incroiables. Sa réputation lui attiroit beaucoup d'offrandes qu'elle diſtribuoit aux pauvres. Enfin l'Evêque l'enferma dans une cellule où elle ſuivit la régle des réclus. Trois jours après la mort de cette fille ſi merveilleuſe, Hitton ſon frere revint ſecretement avec quelques moines & quelques bons laïques, & aiant trouvé le corps de ſa ſœur dans ſa cellule, ils firent les prieres ordinaires, & prirent ſoin de ſa ſépulture. Il ſe fit à ſon tombeau pluſieurs miracles. L'Abbé en étant informé, ne douta point qu'on ne dût l'honorer comme ſainte; & le jour de l'anniverſaire étant venu, il en délibéra avec quelques perſonnes, & ordonna qu'on en fît l'office cette nuit là même, & qu'on dît le lendemain la meſſe comme d'une vierge, ſelon l'uſage de l'Egliſe. C'eſt ainſi que l'on canoniſoit alors les Saints dans les égliſes particulieres, mais ſans doute avec le conſentement de l'Evêque.

Mabill.

V I.

XII. Regne de Conrad Perſécution en Danemarc.

Nous avons dit que les ravages des Hongrois en Allemagne, arriverent ſous le regne de Louis fils d'Arnoul. Il mourut à l'âge de dix-neuf ans au commencement de l'an 912; & en lui finit au-delà du Rhin la poſtérité de Charlemagne. Son regne fut fort agité par les diviſions des Seigneurs & des Eccléſiaſtiques, & ces troubles contribuerent beaucoup à ſa mort. Il avoit épouſé Luitgarde dont il n'eut point d'enfans. En ſuivant l'ordre de la ſucceſſion obſervée juſqu'alors, Charles le Simple devoit être reconnu Roi des François Orientaux, auſſi-bien que des Occidentaux. Mais les Auſtraſiens ou peuples de la Lorraine, vou-

lurent aussi avoir un Roi chez eux. Ils élurent Conrad Duc de Franconie qui regna sept ans. Ce fut sous le regne de Conrad en Allemagne, que l'Eglise de Dannemarc souffrit une violente persécution de la part du Roi Gourm, homme très-cruel, qui entreprit d'abolir le Christianisme, chassa les Prêtres de ses Etats, & en fit mourir plusieurs au milieu des tourmens.

XII. S. Ratbod Evêque d'Utrecht.

Vers le même tems, mourut Saint Ratbod Evêque d'Utrecht, un des ornemens de l'Eglise d'Allemagne. Sa mere lui donna ce nom à cause de Ratbod Duc de Frise, dont elle étoit arriere-petite-fille, & chargea de son éducation son frere Gonthier Archevêque de Cologne. Mais les disgraces qui arriverent à cet Archevêque, obligerent le jeune Ratbod de le quitter, & de s'attacher à la Cour de Charles-le-Chauve, & ensuite de Louis le Begue, non pour faire fortune, mais pour profiter des études qui se faisoient à cette Cour. Il fut élu Evêque d'Utrecht par le Clergé & par le peuple; mais il résista long-tems, & fut ordonné malgré lui. Il prit aussi-tôt l'habit monastique, & voulut imiter en tout S. Villebrod & S. Boniface ses prédécesseurs. Il passoit souvent deux ou trois jours sans prendre aucune nourriture. Les Danois, ou Normans, aiant ruiné la ville d'Utrecht, S. Ratbod fut obligé de se réfugier dans un autre ville, d'où il visitoit souvent la Frise pour y détruire les restes de l'idolâtrie: mais ces Barbares s'y opposerent. Ils le menacerent de mort, & le saint Evêque prononça contre eux un anathême terrible. Aussitôt ils furent frappés de peste, & périrent presque tous. On lui attribue plusieurs miracles & le don de prophétie. Le Roi l'aiant prié de lui rendre quelques services, il répondit qu'un Evê-

que ne doit point s'occuper d'affaires temporelles, mais travailler à gagner des ames à Jeſus Chriſt, & employer à la priere le tems qu'il peut dérober aux ſoins de ſon troupeau. Rien ne fut capable de lui faire changer de réſolution. Exemple bien rare en ce tems-là. Il mourut ſaintement vers l'an 918.

VII.

XIV. Regne d'Henri l'Oiſeleur [illegible]é.

L'Année ſuivante le Roi Conrad ſe voiant près de ſa fin, recommanda aux premiers Seigneurs de ſon Roiaume de choiſir pour Roi Henri fils d'Otton Duc de Saxe, malgré l'inimitié qui étoit entre eux, parce qu'il le croioit le plus capable de les gouverner. Il imita ainſi la généroſité dont Otton avoit uſé envers lui. Après ſa mort Henri fut reconnu Roi d'un commun conſentement. Il regna dix-huit ans, & eſt connu ſous le nom de Henri l'Oiſeleur. On lui donna ce nom parce qu'il aimoit la chaſſe, & qu'il y fut trouvé lorſqu'on lui apporta les ornemens roiaux. Il repouſſa vigoureuſement les Hongrois, & eut ſur eux pluſieurs avantages qui furent attribués à ſa pieté. Il dompta les Danois, les Sclaves & d'autres peuples qui n'avoient pas été ſoumis à ſes prédéceſſeurs. Il fit de très-belles Ordonnances, fortifia pluſieurs villes & mit les frontieres à l'abri des incurſions des Barbares. Henri n'étoit pas ſeulement un grand Prince: c'étoit auſſi un Prince très-zélé pour la Religion Chrétienne. Il travailla à la converſion des infidéles, & emploia toute ſon autorité à faire craindre Dieu dans ſes Etats. Il ſe rendit aux remontrances de Sigiſmond Evêque d'Halberſtat, qui lui fit connoître que le mariage qu'il avoit contracté étoit contre les régles. Cet Evêque étoit un des plus célébres d'Allemagne par ſon grand

eſprit, ſa ſcience, ſa piété, & ſon zéle. Henri épouſa Mathilde qui avoit une éminente piété. Bien loin de mettre obſtacle au bien que faiſoit cette vertueuſe Princeſſe, il la favoriſoit en tout. Voici un trait qui fait beaucoup d'honneur à ce Roi. Dans la guerre que lui fit, au commencement de ſon regne, Gilbert Duc de Lorraine ſoutenu par le Roi de France, un Seigneur fort puiſſant, & qui lui avoit amené de grandes troupes de ſes vaſſaux, voiant le Roi abandonné de pluſieurs de ſes ſujets, crut que dans de telles circonſtances il ne pourroit lui rien refuſer. Il lui envoia donc demander l'Abbaie de Loresheim, dont les riches revenus aideroient à entretenir ſes troupes. Le Roi dit qu'il lui répondroit de vive voix. Le Comte accourut, croiant avoir obtenu ce qu'il demandoit. Le Roi lui dit en préſence de tout le monde : Les biens de l'Egliſe ne ſont pas deſtinés à entretenir des gens de guerre; ainſi je ne vous accorderai pas cette grace. Si vous voulez vous retirer avec ceux qui manquent à la fidélité qu'ils me doivent, retirez-vous. Le Comte couvert de confuſion, ſe jetta aux pieds du Roi, reconnoiſſant la grandeur de ſa faute.

XX. Vertus de la Reine ſainte Mathilde.

Mathilde remplit non-ſeulement l'Allemagne, mais même toute l'Egliſe de l'odeur de ſes vertus. Elle avoit été élevée au Monaſtere d'Erford près de ſon aieule qui en étoit Abbeſſe; y avoit été ſolidement inſtruite de la Religion, & y avoit appris les ouvrages convenables à ſon ſexe. Elle en fut tirée pour épouſer le Roi Henri vers l'an 913. Depuis ſon mariage elle fit toujours de nouveaux progrès dans la piété. Elle cachoit un grand fond d'humilité, ſous des habits magnifiques que ſon rang ſembloit exiger. Pour prier à certaines heures

de la nuit, elle ſe levoit d'auprès du Roi ſon époux, qui faiſoit ſemblant de l'ignorer. Ils gardoient la continence les jours marqués par l'Egliſe, ſelon l'uſage obſervé encore alors religieuſement. Après la mort du Roi, elle ſe retira au monaſtere de Quedlimbourg qu'elle avoit fondé. Elle y obſervoit toute la diſcipline de la maiſon, & conſervoit dans toutes ſes actions & ſes diſcours une dignité merveilleuſe. Elle avoit une modeſtie qui ſervoit de modele aux vierges mêmes les plus pures. Le ſaint exercice de la priere étoit ſes délices. Après la mort du Roi Henri ſon époux, elle fit ſans ceſſe offrir le ſaint Sacrifice pour les péchés de ce Prince, & elle obſerva toute ſa vie le huitiéme jour de ſa mort, le trentiéme & l'anniverſaire. Elle ſoutint avec une parfaite ſoumiſſion une rude perſécution de la part des Princes ſes enfans, qui s'imaginoient que ſes abondantes aumônes nuiſoient à l'Etat. Ils ſe répentirent enſuite de leur injuſte procédé à l'égard d'une mere ſi reſpectable, & la rétablirent dans ſa premiere autorité. Mathilde s'appliqua encore plus qu'auparavant à toutes ſortes de bonnes œuvres. Elle fonda pluſieurs égliſes & cinq monaſteres; entr'autres celui de Polden dans le Duché de Brunſvic où elle aſſembla trois mille moines. Avant que de mourir, elle ſe fit coucher à terre ſur un cilice, ſe mit de la cendre ſur la tête de ſes propres mains, & paſſa dans le Roiaume du Ciel qui avoit été ſeul l'objet de ſes déſirs. Ce fut l'an 968.

VIII.

XVI. Regne d'Othon I. piéAprès la mort du Roi Henri, la Reine avoit ſouhaité de faire monter ſur le trône ſon plus jeune fils Henri Duc de Baviere, pour qui elle

avoit toujours eu une prédilection ſinguliere ; mais Othon qui étoit l'aîné avoit été déſigné par ſon pere, & il l'emporta aiant pour lui le ſuffrage des François Orientaux & des Saxons. Henri conſerva toujours des prétentions ſur la Couronne & ſe révolta pluſieurs fois, ce qui fut la ſource de grands malheurs. Othon fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Maience, & il regna trente-ſix ans. Voulant établir la Religion chrétienne chez les Sclaves voiſins de l'Elbe, qu'il avoit vaincus, il fortifia la ville de Magdebourg, & y fonda un monaſtere. Il fut aidé dans tout ce qu'il entreprit pour le bien de l'Egliſe, par la Reine Edithe qui édifioit tout l'Empire par ſa ſageſſe & par ſa piété. Le Roi Othon eut de grands avantages ſur les Sclaves & ſur les Danois ; & il ne profita de ſes victoires que pour étendre le regne de Jeſus-Chriſt. Appellé au ſecours de l'Italie par le Pape Jean XII & par les Evêques, il alla attaquer Beranger, & joignit à ſes Etats la Lombardie vers la fin de l'an 951 ; & c'eſt ainſi que les Allemans commencerent à regner en Italie. Le Pape le couronna Empereur, & lui prêta ſerment de fidélité ſur le corps de Saint Pierre avec tous les Grands & les citoiens. Othon de ſon côté rendit à l'Egliſe de Rome ce qui lui avoit été enlevé pendant les troubles, & confirma les donations de Pepin, de Charlemagne & de Louis le Débonnaire, avec la clauſe importante de Souveraineté réſervée.

té de ce prince & de la Reine Edithe.

Le Pape Jean XII ingrat envers ſon bienfaiteur, ſe révolta. Othon fit rentrer les Romains dans leur devoir, & uſa d'une extrême modération à l'égard du Pape, qu'il fit dépoſer plutôt à cauſe de ſa vie déréglée, qu'à cau-

ſe de ſa révolte. Son armée fut enſuite attaquée en Italie d'une maladie contagieuſe, qui emporta pluſieurs Seigneurs. Othon avoit laiſſé l'Allemagne à ſon fils encore jeune, ſous la conduite de Brunon ſon frere Archevêque de Cologne, qui avoit le talent rare d'allier les devoirs d'un Prince avec ceux d'un Evêque. L'an 973 l'Empereur Othon mourut le mercredi d'avant la Pentecôte. Il avoit aſſiſté à l'Office de la nuit & à la Meſſe, & fait ſes aumônes à l'ordinaire. Etant à Vêpres, après le *Magnificat* il ſe trouva mal. Les Seigneurs qui étoient préſens le firent aſſeoir ſur un banc. Il ſe trouva ſi mal, qu'on crut qu'il étoit mort; mais on le fit revenir : on lui donna le corps & le ſang de Notre Seigneur, & après l'avoir reçu il expira tranquillement. Il avoit regné trente-ſix ans comme Roi de Germanie, & onze ans comme Empereur. Ses belles qualités lui ont fait donner avec juſtice le ſurnom de Grand. Il eſt bon de remarquer en paſſant, que ce n'étoit pas ſeulement les jours de Fête & de Dimanche, que l'Empereur avec tous les Seigneurs aſſiſtoit aux Offices publics de l'Egliſe, du jour & de la nuit, mais qu'ils y aſſiſtoient même les jours ordinaires. Le lendemain Othon II, que le Pape avoit déja couronné Empereur, fut de nouveau élu par tout le peuple, qui lui fit ſerment de fidélité; enſuite il fit porter le corps de ſon pere à Magdebourg où il fut enterré. Le Monaſtere de Magdebourg avoit été un peu auparavant érigé en Métropole.

XVII. Regne d'Othon II. Vertus de la Reine ſainte Adelaïde.

IX.

Après la mort d'Othon-le-Grand, la Reine Adelaïde qu'Othon avoit épouſée après la mort d'Elithe, gouverna avec beaucoup de ſageſſe pendant la minorité d'Othon II ſon fils. Elle

avoit d'abord épouſé Lothaire fils de Hugues Roi d'Italie, & étoit demeurée veuve à l'âge de dix-neuf ans. Berenger qui s'empara de ſes Etats en Italie, la perſécuta cruellement. Othon I qui étoit veuf auſſi, l'épouſa après avoir défait Berenger. Elle donna à tout l'Empire de grands exemples de vertu, & continua après la mort d'Othon I tout le bien que faiſoit ce pieux Empereur. Lorſque ſon fils Othon fut devenu grand, il écouta des courtiſans qui lui donnerent de la jalouſie de l'Impératrice ſa mere. Elle crut devoir céder à l'envie, & elle ſe retira en Bourgogne chez le Roi Conrad ſon frere, qui faiſoit ſa réſidence à Vienne. Tous les gens de bien étoient affligés de ſa diſgrace. Enfin Othon ſon fils ſe repentit de l'avoir ainſi traitée, & pria Conrad ſon oncle & l'Abbé Mayeul de le réconcilier avec ſa mere. Le jeune Prince ſe jetta à ſes pieds; elle ſe proſterna de ſon côté; ils répandirent beaucoup de larmes, & demeurerent depuis toujours unis.

Adelaïde fut un modéle de vertu dans les différents états par leſquels Dieu la fit paſſer: elle donna toujours des preuves éclatantes d'une piété ſolide, & édifia l'Egliſe par ſa patience, lorſqu'elle fut hors d'état de l'édifier par ſes bonnes œuvres. Après les diverſes révolutions dont nous avons parlé, elle fut obligée à la fin de ſa vie de ſe charger encore du gouvernement de l'Etat. Loin de ſe venger alors de ſes ennemis, elle les combla de bienfaits, & leur rendit le bien pour le mal. Sa vigilance dans les affaires publiques ne prenoit rien ſur ſes exercices de piété. Elle rentroit à certaines heures dans ſon oratoire, pour puiſer dans la priere les lumieres dont elle avoit beſoin pour faire regner Dieu dans ſes Etats. Elle y pleuroit ſou-

vent les maux de l'Egliſe, & les déſordres publics auſquels elle ne pouvoit remédier. Elle fonda un grand nombre de monaſteres, pour ceux qui avoient beſoin d'un azile sûr où ils puſſent faire pénitence dans la retraite. Elle fit des biens innombrables dans toutes les provinces qui lui étoient ſoumiſes, & mourut en Alſace l'an 999.

L'Empereur, dans la guerre qu'il fit aux Grecs & aux Sarraſins, fut défait & ne ſe ſauva qu'avec peine. En ce combat périt Henri Evêque d'Ausbourg, qui avoit obtenu cet Evêché par de fort mauvaiſes voies. Il n'y fut jamais paiſible, étant continuellement attaqué par les Seigneurs, qui s'emparoient du temporel de ſon égliſe. Pour s'attirer la protection de l'Empereur, il s'attacha à ſon ſervice juſqu'à le ſuivre à la guerre. Il fit donc avec lui cette campagne, mais il fut tué dans le combat. L'Empereur après cette défaite revint en Lombardie, & tint une aſſemblée à Verone, où il fit élire Empereur ſon fils Othon III. Il retourna enſuite à Rome où il tomba malade; & voiant ſa fin approcher, il partagea en quatre portions tout ſon argent. Il en donna une aux égliſes, une à ſa ſœur Mathilde, une aux pauvres, & la derniere à ſes ſerviteurs. Il fit enſuite ſa confeſſion en latin devant le Pape & les Prêtres; & aiant reçu d'eux l'abſolution, il mourut l'an 983, après avoir regné dix ans depuis la mort de ſon pere. Il fut enterré dans le parvis de l'égliſe de S. Pierre. Ce Prince étoit fort inférieur en mérite à Othon I ſon pere.

XVIII. Regne d'Othon III. Vertus de S. Bernoüard

X.

Othon III n'avoit guères que quatre ans quand il fut couronné Roi de Germanie; & quelque tems après, l'Impératrice Théopha-

nie ſa mere lui donna pour précepteur le Prêtre Bernoüard. Il étoit de la premiere nobleſſe de Saxe, & neveu de Folcmar Evêque d'Utrecht. On avoit admiré en lui dès l'enfance un très-heureux naturel. C'étoit un génie univerſel; & chacun convenoit qu'un homme d'un ſi grand mérite, étoit le plus digne précepteur qu'on pût choiſir pour le jeune prince. Bernoüard remplit ſi exactement tous les devoirs de cet important emploi, que le Roi fit en peu de tems de grands progrès. Tous les Courtiſans le flattoient, & l'excitoient aux divertiſſemens auſquels il n'étoit que trop porté par ſon âge : l'Impératrice elle-même craignant de perdre l'affection de ſon fils, avoit une complaiſance exceſſive pour toutes ſes inclinations : Bernoüard étoit le ſeul qui s'y oppoſoit. Il tenoit ſon diſciple par la crainte, mais avec tant d'art, qu'il ne perdoit rien de ſon amitié. Après la mort de l'Impératrice Théophanie, le Roi mit toute ſa confiance dans ſon excellent précepteur, qui alors lui tint lieu de pere & de mere. Bernoüard faiſoit examiner au Roi les conſeils que lui donnoient ſes flatteurs; il l'accoûtumoit de bonne heure à découvrir les artifices de ceux qui l'environnoient. Quand le Roi fut devenu grand, il donna en pluſieurs occaſions des marques de piété. Il chériſſoit & protégeoit les gens de bien. Il faiſoit même quelquefois des choſes extraordinaires, comme de porter un cilice, & d'aller en proceſſion nuds pieds. Mais l'on trouve auſſi dans ce jeune Empéreur pluſieurs taches, qui le rendent inférieur à ſon pere & encore plus à ſon ayeul. Il n'évita point les piéges qui furent tendus à ſa pureté. La vue de ſes péchés le faiſoient ſouvent gémir dans le ſecret. Les remords de conſcience qu'excitoient les bons principes qu'il avoit reçus dans

ſon éducation, ne lui laiſſoient aucun repos pendant la nuit. Il ſentoit combien il eſt difficile de rompre les chaînes qu'une paſſion criminelle a formées. Il répandoit de tems en tems beaucoup de larmes, ſouvent jeûnoit toute la ſemaine, & faiſoit d'abondantes aumônes, pour obtenir de Dieu le don ineſtimable d'une pureté ſans tache. Il fut longtems malade du poiſon que lui avoit donné, à ce que l'on croit, une miſérable créature, à laquelle il avoit eu la foibleſſe de s'attacher, & il mourut au commencement du onziéme ſiécle, n'étant âgé que de vingt-deux ans. Son corps fut porté d'Italie à Aix-la-Chapelle, & il fut enterré le jour de Pâques dans l'égliſe de Notre-Dame au milieu du Chœur.

ARTICLE III.

Egliſes d'Italie & d'Eſpagne.

I.

Rois d'Italie, Lambert, Hugues, Lothaire, Berenger, les Empereurs Othon.

APrès la mort de Charles-le-Gros, qui ſe rendit maître de preſque toute l'Iralie, ſon fils Lambert fut mis en poſſeſſion de ce Roiaume. Il fut tué à la chaſſe après un regne fort court. Les Italiens appellerent Hugues Comte d'Arles, qui regna vingt-ans. Il étoit courageux & libéral, protégeoit les Lettres & la Religion; mais ſes mœurs étoient fort déréglées. Il laiſſa le Roiaume à ſon fils Lothaire, & ſe retira avec ſes tréſors en Provence où il mourut. Quatre ans après, Lothaire fut empoiſonné, & Berenger ſon Compétiteur demeura maître de l'Italie. Mais Adelaïde, dont le Pape & les Evêques favoriſoient les intérêts,

térêts, engagea Othon-le-Grand à attaquer Berenger, & l'Italie paſſa à l'Empereur, comme nous l'avons vû.

II. Papes Benoît IV. Leon V. Chriſtofle, Sergius III.

Le Pape Jean IX mourut l'an 900, & eut pour Succeſſeur Benoît IV recommandable par ſon amour pour le bien public & par ſa libéralité envers les pauvres. Il tint le S. Siége trois ans & environ deux mois. Leon V lui ſuccéda, & ſix ſemaines après ſon élection il fut chaſſé & mis en priſon par Chriſtofle, qui ne tint le Saint Siége que ſix mois & quelques jours, & eut pour ſucceſſeur Sergius III qui ſe déclara contre Formoſe, & regarda comme des uſurpateurs Jean IX & les trois Papes ſuivans. Il fit rétablir de fond en comble l'égliſe de Latran, & y choiſit ſa ſépulture. Théodora, femme artificieuſe & très-corrompue, gouvernoit alors abſolument la ville de Rome. Elle avoit deux filles encore plus déréglées qu'elle, Théodora & Marozie. Le Pape Sergius eut de Marozie un fils nommé Jean, qui fut depuis Pape. Sergius eſt le premier Pape qui ait deſhonoré le Saint Siége par une telle infâmie.

III. Anaſtaſe, Landon, Jean X. Ravages des Sarraſins en Italie.

Il mourut après un Pontificat de ſept ans: ſes Succeſſeurs furent Anaſtaſe & Landon. Après eux Jean X fut élu par le crédit de Théodora, la plus jeune des deux filles de Théodora. Ce Pape étant clerc de Ravenne, venoit ſouvent à Rome par ordre de ſon Evêque. Il étoit jeune & bienfait. Il eut occaſion d'y voir la fameuſe Courtiſane dont nous parlons, & s'engagea avec elle dans un commerce criminel. Ce fut par le crédit de cette femme, qu'il fut fait ſucceſſivement Evêque de Bologne, & enſuite Archevêque de Ravenne. Le Pape Landon le ſacra, & mourut peu de jours après. Alors Théodora employa tout ſon crédit pour le faire

placer ſur le S. Siége, & elle y réuſſit. Elle craignoit, dit Baronius, que Ravenne étant aſſez éloignée de Rome, ſon infâme commerce ne fût trop interrompu. Dès le commencement de ſon Pontificat, Jean X marcha avec des troupes & pluſieurs Seigneurs contre les Sarraſins, qui furent entiérement chaſſés d'Italie. Quelque tems après, ils s'emparerent des paſſages des Alpes, & rendirent le chemin fort dangereux aux pélerins qui alloient à Rome. L'an 936, il en vint d'autres d'Afrique avec un grande flotte, qui ſurprirent Gênes, tuerent tout, excepté les femmes & les enfans, & emporterent ſur leurs vaiſſeaux tous les tréſors des égliſes & les richeſſes de la ville. La même année ils tuerent un grand nombre de pélerins, en revenant d'une courſe qu'ils avoient faite pour piller la haute Allemagne. Ils prirent auſſi Agaune, & brûlerent le célébre monaſtere de Saint Maurice.

IV. Leon VI. Etienne VII Jean XI.

Le Pape Jean X fut pris & mis en priſon par le crédit de la Courtiſane Marozie, & on dit que quelque tems après on l'y étouffa. Il avoit tenu le Saint Siége un peu plus de quatorze ans. Son Succeſſeur fut Leon VI qui mourut ſept mois après ſon élection. Etienne VII qui fut élu enſuite, eut un Pontificat de deux ans. Dès qu'il fut mort, Marozie ſe ſervit du pouvoir abſolu qu'elle avoit à Rome, pour faire ordonner Pape, le Fils qu'elle avoit eu du Pape Sergius III, quoique, outre l'infâmie de ſa naiſſance, il ne fût âgé que d'environ vingt-cinq ans. Alberic auſſi fils de Marozie, qui l'avoit eu d'Adalbert pere de Gui ſon mari, trouva le moien de ſe rendre maître de Rome, & fit enfermer ſa mere & Jean ſon frere, qui ne fut Pape que deux ans.

Quelques auteurs croient qu'il le fut quatre ans & environ dix mois. Leon VII fut enſuite élevé ſur le Saint Siége malgré lui, & le tint trois ans & demi. Frodoart, qui avoit mangé & converſé avec lui, dit qu'il ſe conduiſit d'une maniere très-édifiante, & qu'il avoit de la piété. Etienne VIII qui lui ſuccéda, & qui fut Pape autant de tems, étoit Allemand. Les Romains conçurent contre lui tant d'averſion, qu'ils eurent la cruauté de lui découper le viſage. Il en fut ſi défiguré, qu'il n'oſoit plus paroître en public. Martin II qui fut élu après Etienne, fit beaucoup de bonnes œuvres pendant les trois ans & demi que dura ſon Pontificat. Son Succeſſeur Agapit II tint le Saint Siége près de dix ans. Il avoit d'excellentes qualités. A ſa mort, Octavien fils du Patrice Alberic, qui quoique clerc, avoit ſuccédé à ſon pere dans la dignité de Gouverneur de Rome, ſe fit élire Pape, étant à peine âgé de dix-huit ans. Il prit le nom de Jean XII; & c'eſt le premier Pape qui ait changé de nom.

V. Leon VII. Etienne VIII. Martin II Agapit II. Jean XII.

Berenger & Adalbert ſon fils exerçoient à Rome une domination tyrannique. Le Pape Jean XII ne le pouvant plus ſouffrir, envoia ſolliciter fortement le Roi Othon, de venir délivrer les Romains de l'oppreſſion dont ils gémiſſoient. Il paſſa donc en Italie, où il fut reçu ſans réſiſtance. Il entra à Rome au milieu des acclamations du Clergé & du peuple. Le Pape Jean le couronna Empereur, & lui fit ſerment ſur le corps de Saint Pierre, avec tous les Grands & les citoyens, de lui être toujours fidéles. Othon de ſon côté fit de grandes libéralités à l'égliſe Romaine, & de riches préſens au Pape Jean, qui oublia bien-tôt ſon ſerment, & ſe révolta contre l'Empereur. Il

envoia même ſolliciter Adalbert de revenir à Rome, lui promettant avec ſerment de l'aider à s'en rendre maître. L'Empereur qui étoit à Pavie, fut très-ſurpris que le Pape témoignât tant d'attachement à un homme pour qui il avoit eu auparavant une ſi grande oppoſition. Il envoia donc à Rome pour s'informer exactement du fait. Les Romains dirent tout d'une voix aux Envoyés : Le Pape Jean hait l'Empereur, à qui il doit tout, par la même raiſon que le diable hait ſon Créateur. L'Empereur ne cherche qu'à plaire à Dieu & à procurer le bien de l'Egliſe & de l'Etat : le Pape fait tout le contraire. Il a donné à une femme veuve, pour qui il a une paſſion aveugle, le gouvernement de pluſieurs villes ; & de plus, des croix & des calices d'or de l'égliſe de Saint Pierre. Il a encore un commerce criminel avec d'autres femmes. La Maiſon de Latran, autrefois l'habitation des Saints, eſt devenue un lieu infâme, où il loge ſa concubine ſœur de celle de ſon pere. La pudeur nous empêche de rapporter le reſte du diſcours des citoiens de Rome, qui fait voir combien les mœurs de ce Pape étoient diſſolues. L'Empereur aiant appris cette réponſe des Romains ; ſe contenta de dire en parlant du Pape : C'eſt un jeune homme ; peut-être les exemples & les avis des gens de bien, ſerviront-ils à le faire rentrer en lui-même. Le Pape lui envoia dire, qu'il travailleroit à ſe corriger des excès, auſquels il avoit été porté par la fougue des paſſions de la jeuneſſe. Mais il ne tint point parole.

VI. Dépoſition du Pape Jean XII. Ce qu'il fait pour ſe rétablir.

L'Empereur vint à Rome, où la plûpart des Grands l'appelloient. Le Pape & Adalbert s'enfuirent, emportant avec eux une partie conſidérable du Tréſor de Saint Pierre. Mais les ci-

toiens reçurent l'Empereur, & lui renouvellerent le ſerment de fidélité. Trois jours après, à la priere des Evêques qui étoient à Rome & du peuple, on tint un Concile nombreux dans l'égliſe de Saint Pierre. L'Empereur y aſſiſta avec environ quarante Evêques. Un Diacre tenoit la place du Patriarche d'Aquilée, qui étoit malade à Rome. Les Archevêques de Milan, de Ravenne & de Brême y étoient en perſonne. Il y avoit trois Evêques d'Allemagne, & les autres étoient de diverſes parties d'Italie. Il y avoit auſſi treize Prêtres Cardinaux, trois Diacres, pluſieurs autres clercs, quelques laïques des plus nobles, avec toute la milice de Rome. On examina les accuſations dont le Pape étoit chargé, & l'Empereur lui écrivit pour le prier de venir ſe juſtifier, lui promettant avec ſerment une entiere ſûreté, & l'aſſurant qu'on ne feroit rien de contraire aux régles & aux Canons. Etant venus à Rome, dit l'Empereur, pour faire ce qui ſeroit agréable à Dieu, nous avons demandé aux Evêques & aux Cardinaux la cauſe de votre abſence. Ils vous reprochent des choſes ſi honteuſes, qu'elles ſeroient indignes de gens de Théâtre. Tous, tant clercs que laïques, vous ont accuſé d'homicide, de parjure, de ſacrilége, d'inceſte, d'ivrognerie. Nous vous prions donc inſtamment de venir vous juſtifier ſur tous ces chefs.

Le Pape aiant lû cette lettre, répondit par écrit, s'adreſſant aux Evêques : Nous avons oui dire que vous voulez faire un autre pape. Si vous le faites, je vous excommunie de la part de Dieu tout-puiſſant, & je vous ôte le pouvoir d'ordonner perſonne, & même de célébrer la Meſſe. Cette réponſe fut lue dans la ſeconde Seſſion du Concile, tenue plus de quinze jours

après la précédente. L'Archevêque de Trêves, les Evêques de Modene, de Tortone & de Plaisance, qui n'avoient pas été à la premiere, assisterent à celle-ci. On écrivit une seconde lettre au Pape; mais ceux qui furent chargés de la lui porter, ne purent point le trouver. On devoit, selon les régles, envoier une troisiéme monition; mais peut-être la regarda-t-on comme une formalité inutile, ne sçachant où l'adresser. Quoiqu'il en soit, le Concile dit: Pour un mal aussi extraordinaire que celui dont nous gémissons, il faut un remède extraordinaire. Si par ses mœurs corrompues, il ne nuisoit qu'à lui-même, on devroit le tolérer; mais combien son exemple en a-t-il perverti d'autres? Nous vous prions donc, que ce monstre soit chassé de l'église de Rome, & qu'on mette à sa place un homme qui nous donne bon exemple. Nous y consentons, dit l'Empereur, & rien ne nous sera plus agréable, que de pouvoir trouver un digne sujet pour mettre sur le Saint Siége. On élut unanimement Leon, homme d'un mérite connu, qui fut ordonné Pape avec toutes les cérémonies accoûtumées. C'est Leon VIII, qui tint le Saint Siége un an & quatre mois. Nous n'avons pas les actes de ce Concile où il fut élu, mais seulement le récit qui se trouve à la fin de l'Histoire de Luitprand.

Comme Othon avoit renvoié la plus grande partie de ses troupes, pour n'être point à charge aux Romains, le pape Jean excita le peuple à la révolte, & l'Empereur sçut même qu'on vouloit le faire mourir. Il les prévint, & en fit exécuter à mort un grand nombre au commencement de l'an 964. Les Romains lui firent encore serment de fidélité, & il alla à Spolete, leur aiant rendu leurs ôtages à la priere du Pape

Leon. Alors ils firent rentrer le Pape Jean, qui fit couper la main droite à Jean Cardinal Diacre ; & à un autre officier de l'égliſe, la langue, le nez & deux doigts. Il tint auſſi-tôt un Concile dans l'égliſe de Saint Pierre, avec ſeize Evêques tous d'Italie, & douze Prêtres Cardinaux. Les uns & les autres avoient aſſiſté au Concile où il avoit été dépoſé trois mois auparavant. On caſſa tout ce qui s'y étoit fait ; on déclara nulle l'Ordination de Leon VIII & celles qu'il avoit faites. La procédure de ce Concile eſt encore beaucoup moins réguliere que celle du précédent, puiſque Leon abſent, y fut condamné dès la premiere Seſſion, ſans avoir été cité une ſeule fois, ſans qu'il ait paru contre lui ni accuſateur ni témoins. Il eſt néanmoins remarquable, que ce Concile tout-irrégulier qu'il fut, allégua ſouvent, comme tous les autres, les Canons & l'autorité des peres.

Jean XII ne ſurvécut pas trois mois à ce Concile. Etant hors de Rome pendant la nuit dans une partie de débauche, il reçut un coup dont il mourut huit jours après, ſans recevoir les Sacremens. Il avoit tenu le Saint Siége un peu plus de huit ans. Alors les Romains oubliant tous les ſermens de fidélité qu'ils avoient prêté à l'Empereur & au Pape Leon, élurent & firent ordonner Pape Benoît Diacre Cardinal, & lui promirent avec ſerment de ne jamais l'abandonner, & de le défendre contre l'Empereur. On le nomme Benoît V. Othon l'aiant appris, aſſembla ſes troupes & fit le ſiége de Rome, n'en laiſſant ſortir perſonne, ſans le mutiler de quelque membre. Le Pape Benoît animoit les habitans de Rome, & montoit ſur les murailles pour menacer d'excommunication l'Empe-

VII. Leon VIII. Benoit V.

reur & ſes ſoldats. Mais Othon preſſa ſi vivement le ſiége, que la famine contraignit les Romains de lui ouvrir les portes de la ville. Ils lui abandonnerent Benoît, & reçurent pour Pape Leon VIII.

On tint alors un Concile dans l'égliſe de Latran. Le Pape Leon y préſidoit: l'Empereur Othon y aſſiſtoit avec les Evêques Italiens, Lorrains & Saxons, le Clergé & le peuple de Rome. On y amena le pape Benoît revêtu des habits pontificaux, & on lui fit divers reproches. Il ſe proſterna aux pieds du pape Leon & de l'Empereur, verſant des larmes, diſant qu'il avoit péché, & avoit uſurpé le Saint Siége. On lui ôta ſon Pallium & ſon bâton Paſtoral, que le Pape Leon montra au peuple après l'avoir rompu. Il le fit aſſeoir à terre, lui ôta la chaſuble & l'étole, & dit qu'il ne lui laiſſoit que l'ordre de Diacre. L'Empereur fondoit en larmes à ce ſpectacle, & prioit qu'on fît grace à Benoît; & ce fut à ſa conſidération, que Leon ſe borna à le condamner à l'exil. Après que l'Empereur eut paſſé à Rome la fête de Saint Jean & celle de Saint Pierre & de Saint paul, il en ſortit & demeura le reſte de l'année 964 en Italie, où ſon armée fut attaquée d'une peſte violente, qui emporta pluſieurs Seigneurs, entre autres l'Archevêque de Treves. Il retourna en Saxe, où il mena avec lui le pape Benoît qui venoit d'être dépoſé. Il en confia la garde à Adaldague Archevêque de Brême, qui le mit à Hambourg, où il fut traité avec beaucoup d'honneur; car Benoît étoit ſçavant & vertueux, & digne d'être pape, ſi ſon élection eût été plus réguliere. Il édifia les Saxons par ſon exemple & par ſes inſtructions. Il mourut à Hambourg l'an 965.

Le pape Leon VIII mourut la même année VIII.
& Jean Evêque de Narni fut élu, & mis ſur le Jean XIII.
Saint Siége avec le conſentement de l'Empereur.
Ce pape qui eut le nom de Jean XIII traita les Grands de Rome dès le commencement de ſon pontificat avec tant de hauteur, qu'il s'attira leur inimitié. Le Comte de Campanie & le préfet de Rome, l'arrêterent & l'enfermerent dans le Château-Saint-Ange ; ils l'envoierent enſuite en Campanie, où il demeura près d'un an. L'Empereur Othon le jeune que ce pape avoit couronné, vint en Italie, & les Romains au premier bruit de ſon artivée, rappellerent le Pape Jean XIII. L'Empereut fit pendre douze des premiers de la ville, qui avoient été les auteurs de l'expulſion du Pape. A l'égard de leur chefs qui étoit le Préfet de Rome, il l'abandonna au Pape, qui fit voir par la maniere dont il le punit, qu'il étoit animé d'un eſprit fort différent de celui de l'Egliſe. Il lui fit couper la barbe, & le fit pendre par les cheveux au cheval de Conſtantin, pour l'expoſer en ſpectacle. Enſuite on lui ôta tous ſes habits, & on le mit à rebours ſur un âne qui avoit une ſonnette au coû ; le préfet en portoit une autre ſur ſa tête & deux à ſes cuiſſes. On le promena ainſi par toute la ville de Rome, en le fouettant & l'inſultant. On le mit enſuite en priſon où il demeura longtems. Le Pape Jean XIII avant que de mourir, érigea en Archevêché Capoue & Benevent. La partie Méridionale de l'Italie n'avoit point eu juſques-là d'autre Métropole que Rome.

IX.

Ce Pape mourut l'an 972, après avoir tenu Benoît VI.
le Saint Siége pendant ſept ans. Son ſucceſſeur Donus. Benoît VII.
fut Benoît VI dont le pontificat ne fut que de Jean XIV.
dix huit mois. Etant devenu odieux aux Ro- Boniface
mains, il fut pris & enfermé dans le Château- VII.

Saint-Ange, par Creſcentius fils du pape Jean X, & de la fameuſe courtiſane Théodora. Quelque tems après, Benoît VI fut étranglé dans la priſon. Son ſucceſſeur fut Donus, dont le Pontificat eſt très-obſcur. Son Succeſſeur fut Benoît VII qui fut élevé ſur le Saint Siége au commencement de 975, & qui le tint neuf ans & quelques mois. Après ſa mort Jean XIV fut nommé Pape. Mais Francon qui s'étoit fait élire dix ans auparavant ſous le nom de Boniface VII eut tant de crédit, qu'il fit arrêter Jean XIV, le fit mettre au Château Saint-Ange & dépoſer. Quatre mois après il mourut de faim & de miſere dans cette priſon. Ainſi Boniface fut reconnu pape. Mais il mourut ſubitement vers la fin de la premiere année de ſon pontificat. Il étoit tellement haï, qu'après ſa mort, ſes créatures mêmes le percerent à coups de lances, le traînerent par les pieds & le laiſſerent tout nud dans la place devant la Statue Equeſtre de Conſtantin. Le lendemain matin quelques clercs prirent ce cadavre déchiré & l'enſévelirent.

X. Jean XV. Jean XVI. Gregoire V. Silveſtre II.

Après la mort de Jean XIV, on élut Jean XV : mais ſoit qu'il ſoit mort avant que d'avoir pu être ordonné, ſoit que ſon ordination n'eût pas été canonique, on ne le compte point parmi les Papes, ſinon pour ſervir de nombre. Jean XVI fut élevé ſur le Saint Siége en 985 & le tint dix ans. Il étoit avare & diſpoſé à tout vendre. Après ſa mort le Roi Othon III fit élire par le Clergé & le peuple de Rome, ſon neveu Brunon qui n'avoit que vingt-quatre ans. Il prit le nom de Grégoire V. Mais quoiqu'il fut ſi jeune, il ne le tint pas trois ans entiers. Creſcence le chaſſa de Rome, & fit nommer à ſa place un Grec qui fut appellé Jean XVI. L'Em-

pereur Othon III voulant remédier aux déſordres de Rome, y alla avec le pape Grégoire. L'Antipape Jean s'enfuit, mais il fut pris par quelques ſerviteurs de l'Empereur, qui lui couperent la langue & le nez & lui arracherent les yeux. Grégoire V mourut l'an 999. Othon fit élire Pape à ſa place, ſon Maître Gerbert Archevêque de Ravenne, qui prit le nom de Sylveſtre II, & qui mourut l'an 1003. Ce fut à la priere de ce Pape, que l'Empereur Othon donna à l'Egliſe de Verceil, la ville même de Verceil avec toute l'autorité publique; & cette donation eſt la premiere, où l'on voie la puiſſance publique donnée à une égliſe ſans aucune borne.

II.

XI. Egliſe d'Espagne. Alphonſe le Grand, Garcia, Ordogne II. Froila II. Alphonſe IV. Ramir II. Ordogne III. Sancho le gros. Ramir III. Bermond.

En Eſpagne, Alfonſe le Grand mourut l'an 910. Garcia lui ſuccéda & ne regna que trois ans. Ordogne II ſon frere, qui regnoit déja en Galice, s'établit à Leon, ancienne colonie Romaine & ville Epiſcopale. Ce Roi enrichit cette égliſe, & la rendit une des plus conſidérables d'Eſpagne. Depuis ce tems, les Rois de cette partie d'Eſpagne prirent le titre de Rois de Leon. Ce fut pendant le regne d'Ordogne II que le pape Jean X envoia à Compoſtelle un Légat, prier pour lui auprès du corps de S. Jacques. A cette occaſion l'Evêque envoia à Rome un prêtre, que le Roi chargea auſſi de ſes Lettres, avec de riches préſens pour le pape. Ce député fut bien reçu à Rome & y demeura un an, pendant lequel il eut quelque diſpute avec les clercs de cette égliſe, touchant le rit Moſarabique uſité en Eſpagne.

XII. S. Gennade.

Saint Gennade, Evêque d'Aſtorga, qui mourut vers l'an 920, avoit été Abbé de Vierzo, ou Saint pierre des Montagnes. C'eſt le monaſtere que Saint Fructueux de Brague avoit fondé vers

le milieu du ſeptiéme ſiécle. Le lieu étoit devenu tout ſauvage. Gennadeavec ſes moines le défricha, & enſuite fut fait Evêque d'Aſtorga. On voit par ſon teſtament, qu'il avoit rétabli pluſieurs monaſteres ruinés par les Sarraſins, & qu'il les avoit ſoumis à la régle de Saint Benoît. On voit par ce même teſtament, que pluſieurs monaſteres ſe ſervoient des mêmes livres, qu'ils ſe prêtoient les uns aux autres. Ces livres qui étoient alors ſi rares en Eſpagne, étoient la Bible entiere, les Morales ſur Job, les Vies des Peres, les Morales ſur Ezéchiel, Saint Proſper, quelques Ouvrages de Saint Ambroiſe & de Saint Auguſtin, les Lettres de Saint Jérôme, le Livre des Régles qui eſt peut-être le Recueil de Saint Benoît d'Aniane. Vers la fin du regne d'Ordogne II, il y eut un combat contre les Sarraſins; deux Evêques furent pris & menés à Cordoue. L'un d'eux donna à ſa place ſon neveu qui n'avoit que treize ans, & qui ſouffrit le martyre pour avoir réſiſté courageuſement à la paſſion brutale du Roi Abderame. Ordogne eut pour ſucceſſeur ſon frere Froila II qui fut ſurnommé le cruel. Alfonſe IV ſon neveu regna après lui l'an 926.

XIII. Diverſes affaires de l'égliſe d'Eſpagne.

Après qu'Alfonſe eut regné quelques années, il réſolut de quitter le monde & d'embraſſer la vie monaſtique. Comme ſon fils Ordogne étoit trop jeune pour regner, il céda le Roiaume à ſon frere Ramir. Mais aiant enſuite voulu reprendre la Couronne, il fut pris par ſon frere, qui lui fit crever les yeux. Ramir II bâtit pour ſa fille dans la ville de Leon, un grand monaſtere en l'honneur de Saint Sauveur. Il en bâtit encore quatre autres; & à la fin de ſa vie il reçut par les inſtantes prieres des Evêques l'habit monaſtique, & mourut après un regne

de dix-huit ans. Son fils Ordogne III lui ſuccéda, & ne regna qu'environ ſix ans. Son oncle Sanche-le-Gros fut enſuite Roi pendant douze ans. Du tems de ces Rois vivoit l'Abbé Dulquite, qui avoit pluſieurs monaſteres ſous ſa conduite, & gouvernoit plus de deux cent moines. Son ſucceſſeur fut Salvius, homme ſçavant & éloquent, qui dreſſa une régle pour les religieuſes, ce qui fait croire qu'il en avoit auſſi ſous ſa conduite. Il compoſa des Hymnes, des Oraiſons & des Meſſes; & tout ce qu'il écrivoit étoit plein d'onction. Il eut entre autres diſciple un nommé Vigila, qui en 976 fit un recueil de ſoixante & un Conciles, de cent une Décrétales & de quelques autres Ouvrages. Ramir III regna quinze ans après Sanche-le-Gros ſon pere. Pendant ſon enfance, ſa tante Elvire gouverna en ſon nom. C'étoit une Princeſſe d'une éminente piété & d'une rare prudence. Ramir III vécut en paix avec les Sarraſins. Les Comtes de Galice, de Leon & de Caſtille, s'ennuiant de ſon foible gouvernement, reconnurent pour Roi Bermond II. Les Sarraſins prirent vers l'an 980 Simanca dans le Roiaume de Leon, paſſerent au fil de l'épée la plûpart des habitans, menerent en captivité le peu qui reſtoit, les chargerent de chaînes, & les tinrent en priſon deux ans & demi. Ces Chrétiens béniſſoient Dieu au milieu de leurs ſouffrances; & comme ils demeurerent fermes dans la foi, ils furent mis à mort par ordre du Roi, & ſouffrirent le martyre.

XIV. S. Rudeſinde.

Vers le même-tems mourut Saint Rudeſinde Evêque de Dumes. Il étoit de la premiere nobleſſe. Sa mere qui avoit beaucoup de piété, lui procura une ſainte éducation. On croit qu'il n'avoit pas vingt ans, lorſqu'il fut fait

Evêque de Dume. Il fonda le monaſtere de Celle-neuve en Galice, & y fit ſa réſidence. On croit que les moines formoient ſon Clergé, & le ſoulageoient dans ſes fonctions. Il avoit un parent nommé Siſenand, qui étoit Evêque d'Iria, dont le Siége fut depuis transféré à Compoſtelle. Comme il ne menoit point une vie eccléſiaſtique, & qu'il emploioit ſon tems à jouer & à ſe divertir, il devint très-odieux non-ſeulement à ſon Clergé & à ſon peuple, mais aux Grands & au Roi qui le fit enfermer. Rudeſinde fut contraint de ſuppléer à l'abſence de Siſenand, & de prendre ſoin de cette égliſe. La Galice étant alors attaquée par les Normans, & le Portugal par les Sarraſins, Rudeſinde aſſembla des troupes, marcha contre les ennemis & les repouſſa. Il rentra victorieux dans Compoſtelle au milieu des acclamations du peuple. Cependant l'Evêque Siſenand qui étoit toujours en priſon, vint à bout de rompre ſes fers & de ſortir. Il menaça Rudeſinde de le percer de ſon épée, s'il ne ſortoit de la ville. Peu de tems après, cent bâtimens Normans aborderent en Galice. Ces barbares firent de grands ravages autour de Compoſtelle, & tuerent l'Evêque Siſenand. On dit que Rudeſinde renonça à ſa dignité & embraſſa la vie monaſtique; qu'il gouverna pluſieurs monaſteres en Galice & en Portugal, & qu'après ſa mort il ſe fit beaucoup de miracles à ſon tombeau.

XV. Ravages des Muſulmans.

Bermond II, qui fut Roi de Leon depuis l'an 982 juſqu'après l'an 1000, commit de grandes injuſtices, & donna dans des excès de débauches. On regarda comme la punition de ſes péchés & de ceux de ſes ſujets, qui étoient portés au mal par l'exemple de leur Souverain, l'irruption des Mahométans dans ſes Etats,

ſous la conduite de Mahomet Almanſor premier Miniſtre d'Iſſem, Prince fainéant qui regnoit à Cordoue. Sur la nouvelle de la marche d'Almanſor, on enleva les reliques, & même les corps des Rois, pour les mettre en sûreté. Almanſor aſſiégea Leon pendant un an, la prit & en abattit les portes & les tours. Il prit auſſi Aſtorga & pluſieurs autres villes, enleva tous les tréſors des égliſes, & pilla entre autres celle de Saint Jacques. Pendant douze ans qu'il fit la guerre aux Chrétiens, il les réduiſit à un état plus déplorable qu'ils n'avoient été depuis l'entrée des Muſulmans. Cependant à la fin, Bermond ſecouru par le Roi de Navarre & par le Comte de Caſtille, remporta ſur les ennemis une grande victoire, qui fit mourir Almanſor de chagrin.

XVI. S. Froïlan & S. Attilan.

Du tems de Bermond II, l'Evêque de Leon étoit Froïlan, illuſtre par ſa ſainteté. Sa mere eſt honorée comme Sainte. Dès l'âge de dix-huit ans il ſe retira dans un monaſtere, & enſuite il ſe cacha dans un déſert. Quelques perſonnes qui s'étoient attachées à lui, l'obligerent d'en ſortir pour ſe charger de leur conduite. Il bâtit un monaſtere, où il prioit par ordre du Roi pour la tranquillité de l'Etat, qui n'étoit pas moins troublé au dedans par les chrétiens rébelles, qu'au dehors par les infidéles. Il aſſembla dans un autre monaſtere plus de deux cens moines, & en rétablit pluſieurs autres. Il fut contraint, malgré ſa réſiſtance, de gouverner l'égliſe de Leon, dont il fut Evêque pendant ſeize ans. Saint Attillan ſon diſciple le fut de Zamora. Il étoit né de parens nobles & riches, qu'il quitta à l'âge de quinze ans pour entrer dans un monaſtere. On dit qu'il fut ſacré Evêque le même jour que Saint Froïlan ſon maître.

Il quitta ſon égliſe au bout de dix ans pour faire divers pélerinages, & deux ans après il revint, & gouverna encore ſon égliſe huit ans. Il mourut de même que Saint Froïlan au commencement du onziéme ſiécle.

ARTICLE IV.

Egliſe & Empire d'Orient.

I.

I. Regne de Leon ſurnommé le philoſophe.

L'Empereur Leon qui regnoit en Orient au commencement du dixiéme ſiécle, n'avoit point de fils pour lui ſuccéder, quoiqu'il eût eu trois femmes. La premiere fut Théophanie, qui avoit une éminente piété, & qui paſſoit ſa vie dans l'exercice de toutes ſortes de bonnes œuvres. L'Egliſe Grecque l'honnore comme Sainte, & l'Empereur ſon Epoux fit bâtir une égliſe en ſon honneur. La vertu de cette Princeſſe parut principalement, dans la maniere dont elle ſupporta les infidélités de Leon. Car il n'a pas été nommé le Sage à cauſe de ſes mœurs, mais ſeulement à cauſe de ſon amour pour les ſciences, ſelon le ſtile de ce tems-là. Ses deux autres femmes étant mortes ſans laiſſer d'enfans, de même que Théophano, il en prit une autre, mais il n'oſa la faire couronner, parce que chez les Grecs, les quatriémes nôces étoient abſolument défendues. Aiant eu un fils de cette femme, il voulut la faire déclarer ſon épouſe légitime; mais il trouva beaucoup d'oppoſition de la part de Nicolas Patriarche de Conſtantinople & des autres Evêques. L'enfant fut baptiſé ſolemnellement comme fils d'Empereur, & nom-

né Conſtantin ; mais ce ne fut qu'après que l'Empereur eut promis avec ſerment de congédier la mere.

II. Génereuſe rémontrance du Patriarche de Conſtantinople à l'Empereur. Violences que ce Prince exerce.

Leon ne tint point ſa promeſſe, & trois jours après il fit entrer dans le Palais Zoé ſa quatriéme femme, à qui il fit rendre les honneurs dûs à une Impératrice. Toute la ville en fut ſcandaliſée, & on regarda cette entrepriſe comme un renverſement de la Religion. Le Patriarche ſe jetta aux pieds de l'Empereur, & le conjura de reſpecter la dignité Impériale, qui eſt comme le viſage où la moindre tache eſt apperçue ; de ſonger qu'il y avoit au Ciel un Empereur plus puiſſant que lui, qui ne manqueroit pas de punir un tel crime ; que les Princes ne ſont pas au-deſſus des loix, pour ſe donner la liberté de faire tout ce qu'il leur plaît. Enfin il le pria avec larmes de ne point habiter avec cette femme, juſqu'à ce que l'on fît venir des Légats de Rome & des autres Chaires Patriarchales, pour examiner avec les Evêques ſes ſujets ce qu'il convenoit de faire. L'Empereur écrivit en effet au Pape Sergius & au Patriarche d'Alexandrie, d'Antioche & de Jéruſalem, & les pria de venir examiner ſi ſon mariage étoit valide. Ils ſe contenterent d'envoier des Légats.

Cependant l'Empereur ſe fit donner la bénédiction nuptiale par un Prêtre nommé Thomas, & déclara Zoé Impératrice. Le Patriarche Nicolas dépoſa le Prêtre, & défendit l'entrée de l'égliſe à l'Empereur, qui ne ſe mit plus que dans la Sacriſtie. Les Légats de Rome étant arrivés à Conſtantinople, l'Empereur travailla à les gagner par des préſens & par de grandes promeſſes. Il gagna auſſi par les mêmes moiens un nombre d'Evêques Orientaux, & enſuite il invita le Patriarche Nicolas au feſtin ſolemnel, qu'il faiſoit

tous les ans à la fête de S. Tryphon le premier de Février. Au milieu du repas, l'Empereur & un des premiers Seigneurs complice de ſes crimes, preſſerent inſtamment le Patriarche d'approuver le mariage de Zoé. Comme il demeura ferme à le refuſer, il fut auſſi-tôt enlevé & envoié en exil. On ne lui laiſſa pas un ſeul ami, ni un ſeul domeſtique, ni même un livre pour ſa conſolation; & on le garda avec grand ſoin. On traita de même les autres Evêques qui étoient dans ſes ſentimens: ils furent relégués, empriſonnés, chargés de fers. On tint en même-tems à Conſtantinople un Concile auquel les Légats préſidoient. Le mariage de l'Empereur y fut autoriſé par diſpenſe, le Patriarche Nicolas dépoſé, & Euthymius mis à ſa place.

III. Fin de l'Empereur Léon Ses Ecrits.

L'Empereur Leon mourut l'an 911 aiant regné vingt-cinq ans depuis la mort de ſon pere. Il avoit déclaré Empereur, ſon frere Alexandre, & lui avoit recommandé ſon fils Conſtantin âgé de ſix ans, qu'il avoit fait couronner l'année précédente. Il reſte de Leon pluſieurs écrits, entre autres des Sermons pour différentes fêtes, quelques Diſcours pour le premier jour de Carême; car l'Empereur avoit coûtume de parler en public ce jour-là. Ce ſont des déclamations de Sophiſte, qui montrent plus de vanité que de piété: auſſi avons-nous vu quelles étoient les mœurs de ce Prince. On lui attribue auſſi de prétendus oracles, accompagnés de figures extravagantes, pour marquer la ſuite de ſes ſucceſſeurs: car il paroît qu'il ajoutoit foi, comme la plûpart des Grecs de ſon tems, aux prédictions des Divins & des Aſtrologues. Il a fait un Traité des ordres de bataille, où l'on voit que tous les jours ſoir & matin toute l'armée chantoit le Triſagion, & que la veille du combat, un Prêtre

jettoit de l'eau-bénite sur toutes les troupes.

IV. Regne d'Alexandre, de Constantin Porphyrogenete & de Romain Lecapene.

Alexandre dès le commencement de son regne chassa Euthymius de la maison Patriarchale, & rétablit dans son Siége le Patriarche Nicolas, que l'Empereur Leon avoit rappellé d'exil avant sa mort. Alexandre ne regna guères qu'un an. Il s'abandonnoit à toutes ses passions, & passoit tout son tems à chasser, à manger & à boire, & à se plonger dans les plus infâmes débauches. Il fit faire une course de chevaux, & emploia les tapisseries & les chandeliers des églises à orner l'Hippodrome rempli d'Idoles. Hélas! disoit cet Impie, quand les Romains adoroient ces dieux, ils étoient invincibles. Tous les excès auquels il s'abandonnoit, le conduisirent au tombeau l'an 912. Le jeune Constantin qui n'avoit que sept ans, fut reconnu seul Empereur. On le nomme Porphyrogenete, à cause d'un appartement du Palais qu'il aimoit fort, lequel étoit en dedans tout revêtu de porphyre. Il regna environ sept ans sous la conduite de Zoé sa mere. On lui avoit nommé sept Tuteurs dont le premier étoit le Patriarche Nicolas, que Zoé éloigna bien-tôt à cause de l'opposition qu'il avoit eue pour son mariage. Après qu'elle eut gouverné six ans, Romain Lecapene fit épouser sa fille Helene à Constantin, chassa de la Cour Zoé qui avoit voulu l'empoisonner, la fit raser & enfermer dans un monastere. Il fut ensuite déclaré Empereur par Constantin, & vint à bout de prendre le premier rang, & de faire descendre Constantin au second, malgré le serment qu'il avoit fait de le laisser toujours dans le premier.

V. Abus criant dans l'église

La même année 920, Romain procura la paix de l'église de Constantinople, divisée au sujet des Patriarches Nicolas & Euthymius. On fit un

de Constantinople. décret qui défendoit absolument les quatriémes nôces. On permettoit les troisiémes, mais seulement en certain cas, & en imposant une pénitence de plusieurs années. Nicolas le Mystique, ainsi nommé parce qu'il avoit été Sécretaire de l'Empereur, mourut quatorze ans après son rétablissement. Un moine nommé Tryphon, qui passoit pour un saint, se laissa, contre toutes les régles, ordonner Patriarche seulement pour un tems, jusqu'à ce que Théophilacte fils de l'Empereur Romain Lecapene fût en âge de prendre possession de cette dignité. C'est le premier exemple de cet abus, qui fut appellé Confidence. Il y en a de différentes espéces. Celle dont nous parlons est la plus criminelle. Tryphon se retira dans son monastere trois ans après son ordination, & Théophilacte fut ordonné du consentement du Pape, qui avoit envoié des Légats avec une Lettre synodique pour l'autoriser. Il tint le Siége de Constantinople vingt-trois ans. Luitprand dit que le Pape lui accorda le Pallium à perpétuité ; mais il ne paroît pas que jusqu'alors les Patriarches ou les Evêques d'Orient eussent reçu du Pape le Pallium.

VI. Fin de Romain Lecapene. Son caractere.

Romain Lecapene se donna de grands mouvemens la derniere année de son regne 944, pour faire venir d'Edesse à Constantinople une image de Notre-Seigneur, qui passoit pour miraculeuse, & que l'on disoit être son véritable portrait. Cette translation se fit avec beaucoup de pompe & de solemnité, & l'église Grecque en célébre encore aujourd'hui la fête. Comme Romain Lecapene étoit odieux à cause de sa sévérité, il fut enlevé du Palais par ordre de l'Empereur Etienne son fils, & emmené dans l'Isle Proté, où on l'obligea d'embrasser la vie monastique, quoiqu'il fût vieux & infirme. Pen-

dant ſon regne, qui avoit été de vingt-ſix ans, il avoit fait aux pauvres d'abondantes aumônes, & avoit eu la dévotion de fonder pluſieurs monaſteres. Mais ces bonnes œuvres extérieures n'avoient point été ſoutenues par ſa conduite. Il s'étoit abandonné aux paſſions les plus honteuſes, ſans parler de ſon ingratitude à l'égard de l'Empereur Conſtantin ſon gendre, & de l'intruſion de ſon fils Théophilacte ſur le Siége de Conſtantinople. Il fut vengé de ſes deux fils Etienne & Conſtantin. Car l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete, ſçachant qu'ils avoient auſſi conſpiré contre lui, les fit arrêter & conduire dans les Iſles voiſines où on leur coupa les cheveux.

VII. Déreglemens du Patriarche Théophilacte.

Le Patriarche Théophilacte ſe conduiſoit d'une maniere qui répondoit à ſon entrée dans l'Epiſcopat. Il s'abandonnoit aux actions les plus criminelles & les plus honteuſes. Il vendoit les Evêchés & toutes les autres dignités, dont il s'étoit rendu maître. Il avoit une paſſion démeſurée pour la chaſſe & pour les chevaux. Il en faiſoit nourrir délicatement plus de deux mille. Un jour de Jeudi-Saint, pendant qu'il célébroit la Meſſe, celui qui avoit la principale inſpection ſur ſon écurie, vint lui apprendre qu'une jument qu'il aimoit, venoit de mettre bas. Il en fut ſi charmé, qu'il ſe hâta d'achever la Liturgie, courut à l'écurie voir le nouveau poulain, & revint à l'égliſe achever le reſte de l'office. Il introduiſit la déteſtable coûtume de danſer dans l'égliſe les jours de grandes fêtes. Il vécut toujours dans la molleſſe & d'une maniere ſcandaleuſe. En courant à cheval, il ſe froiſſa ſi rudement contre une muraille, qu'il cracha du ſang & ne fit plus que languir juſqu'à la mort. Son ſucceſſeur fut Polyeucte, qui avoit

embraſſé dès l'enfance la vie monaſtique, & qui avoit la réputation d'être ſçavant & vertueux. Au commencement de ſon Epiſcopat, on apporta d'Antioche à Conſtantinople une main de S. Jean-Baptiſte, qu'un Diacre avoit dérobée. L'Empereur envoia au-devant juſqu'à Calcédoine, la Galere Impériale avec les Chefs du Sénat. Le patriarche polyeucte y alla auſſi avec tout le Clergé ; on porta le luminaire & l'encens, & on mit la Relique dans le palais.

VIII. Fin de Conſtantin, ſon caractere.

Conſtantin regna encore quinze ans, depuis qu'il fut devenu ſeul maître de l'Empire. Mais il ne répondit point aux eſpérances qu'on avoit conçues de lui. Il étoit fort ſujet au vin, ennemi du travail, & implacable dans ſa colere. Sa pareſſe faiſoit qu'il donnoit ſans diſcernement les charges & les emplois, qui étoient vendus au plus offrant par l'Impératrice. La meilleure qualité de Conſtantin, fut ſon application à relever les études, que la négligence de ſes prédéceſſeurs avoit fait entiérement tomber. Il mit les ſciences en honneur, récompenſa ceux qui s'y diſtinguoient, & voulut lui-même étudier les Arts, afin d'animer les autres par ſon exemple. Il faiſoit aux égliſes de grandes libéralités. Les jours ſolemnels il donnoit de magnifiques offrandes, des vaſes d'or ornés de pierreries, & des ornemens d'étoffes précieuſes. Romain ſon fils qu'il avoit fait couronner Empereur dès l'an 949, s'ennuiant d'attendre, fit donner à ſon pere du poiſon dans une médecine. Comme il en prit peu, le poiſon n'eut qu'un effet lent, & il n'en mourut que quelques mois après, l'an 959. Il étoit âgé de cinquante-neuf ans, dont il avoit regné quarante-huit.

IX. Regne de

III.

Son fils Romain lui ſuccéda, & on le nom-

me Romain le Jeune, pour le distinguer de son ayeul maternel. Il ne regna que quatre ans, pendant lesquels il se livra à toutes ses passions & se laissa gouverner. Il chassa du palais l'Impératrice Helene sa mere & ses sœurs, & il les fit raser comme religieuses. Helene en mourut de chagrin. L'Empereur Romain mourut lui-même d'excès de débauches, n'étant âgé que de vingt-quatre ans. Il laissa deux fils, qui ne regnerent pas si-tôt à cause de leur bas âge. On reconnut Empereur Nicephore phocas, grand Capitaine qui avoit remporté des avantages considérables sur les Sarrasins. Il épousa Théophanie veuve de Romain le Jeune. Dans la cérémonie du mariage, comme il vouloit entrer dans le Sanctuaire, le patriarche polyeucte le prit par la main & le retint près du balustre, lui disant qu'il ne pouvoit entrer dans le Sanctuaire, sans avoir auparavant reçu la pénitence, que l'on avoit coûtume d'imposer à ceux qui contractoient des secondes Nôces. On publia ensuite que Nicéphore avoit levé des Fonts un des enfans de Théophanie. Sur ce bruit polyeucte pria l'Empereur, ou de quitter sa femme, ou de ne point entrer dans l'église. Nicéphore prit ce dernier parti. Mais ensuite il fit examiner l'affaire par des Evêques, qui lui donnerent des Lettres d'absolution. D'ailleurs il trouva des personnes qui nierent avec ferment cette affinité spirituelle, & polyeucte n'en parla plus, quoiqu'il sçût qu'ils avoient fait un ferment.

Romain le Jeune, & de Nicephore Phocas.

Ce fut vers ce tems-là que le pape Jean XIII. envoia des Nonces à Constantinople, avec des Lettres dans lesquelles il donnoit à Othon le titre d'Empereur des Romains, & ne qualifioit Nicéphore qu'Empereur des Grecs. On en fut

X. Plaintes amères des Grecs contre le pape.

extrêmement irrité à Conſtantinople. Quelle inſolence, dirent les Grecs, de la part de ce miſérable barbare! Que ferons-nous à ces malheureux Nonces? Ce ſont des gueux couverts de haillons, de vils eſclaves: nous nous déshonorerions de tremper nos mains dans un ſang ſi mépriſable. On ſe contenta donc de les mettre en priſon. L'Empereur Nicéphore écrivit enſuite à Othon; mais on dit à Luitprand l'un de ces Nonces en lui remettant ces Lettres: Nous ne jugeons pas votre Pape digne de recevoir des Lettres de l'Empereur: s'il ne ſe corrige, il doit ſçavoir qu'il eſt perdu ſans reſſource. Nicéphore par jalouſie contre les Latins, ordonna au Patriarche Polyeucte d'ériger Otrante en Archevêché, & de ne plus permettre qu'on célébrât en latin les divins Myſteres dans la Pouille & la Calabre; mais ſeulement en grec; diſant que les Papes de ce tems-là n'étoient que des Marchands & des Simoniaques.

Diverſes affaires de l'Egliſe Grecque.

XI. L'Empereur Nicéphore étoit homme de guerre, & il prit ſur les Muſulmans un grand nombre de places. Il reprit l'Iſle de Crete & l'Iſle de Chypre. Il fit de grands progrès en Syrie & en Phénicie: il alla juſqu'au Mont Liban, ſe rendit maître de Laodicée & d'Alep, & mit Tripoli & Damas à contribution. Il pouvoit prendre Antioche; mais il étoit arrêté par une prédiction, qui marquoit que l'Empereur mourroit auſſi-tôt qu'elle ſeroit priſe: car tous ces Grecs étoient fort ſuperſtitieux. Les Muſulmans furent ſi irrités de ces conquêtes, qu'ils firent mourir Chriſtofle Patriarche d'Antioche, & brûlerent Jean Patriarche de Jéruſalem. Ils brûlerent auſſi la magnifique égliſe du Saint Sépulcre. Cependant Nicéphore étoit devenu fort odieux, par pluſieurs injuſtices qu'on lui reprochoit.

choit. La plus criante étoit une Loi à laquelle ſouſcrivirent quelques Evêques courtiſans. Cette Loi portoit qu'aucun Evêque ne ſeroit ni élu ni ordonné ſans ordre de l'Empereur. Il s'attribuoit auſſi les biens de l'Egliſe, ſous prétexte que ceux qui les adminiſtroient en faiſoient un mauvais uſage. Il vouloit faire une Loi, pour déclarer Martyrs les ſoldats morts à la guerre ; mais quelques Evêques s'y oppoſerent vigoureuſement, & lui citerent le Canon de S. Baſile, qui porte que ceux qui ont tué des ennemis à la guerre, doivent s'abſtenir de la Communion pendant trois ans.

IV.

XII. Regne de Jean Zimiſques, de Baſile & de Conſtantin. Diverſes affaires de l'Egliſe Grecque.

Théophanie ne pouvant plus ſupporter l'Empereur Nicéphore ſon Epoux, appella Jean Zimiſqués, grand Capitaine, que Nicéphore avoit éloigné de la Cour. On le fit monter dans une corbeille avec neuf autres perſonnes, dans la chambre où l'Empereur dormoit. Ils le tuerent & lui couperent la tête. Auſſi-tôt Jean Zimiſqués fut reconnu Empereur, avec les deux jeunes Princes Baſile & Conſtantin fils de Romain le Jeune. Zimiſqués rappella ceux que Nicéphore avoit exilés. Comme il vouloit aller à l'égliſe, il fut arrêté par le Patriarche Polyeucte, qui lui dit, qu'avant que d'entrer dans le Temple de Dieu, il devoit faire pénitence, d'avoir trempé ſes mains dans le ſang de Nicéphore. Zimiſqués reçut humblement cet avis, & témoigna être diſpoſé à faire tout ce qui lui ſeroit preſcrit. Mais il repréſenta qu'il n'avoit point porté la main ſur Nicéphore, & que c'étoit d'autres perſonnes qu'il nomma, qui l'avoient tué par ordre de l'Impératrice Théophanie. Le Patriarche ordonna qu'elle fût chaſſée du Palais & reléguée dans une Iſle, & que les

meurtriers de Nicéphore fussent puni. Tout cela fut exécuté ; & Zimisques promit encore de donner aux pauvres de grandes aumônes pour l'expiation de ses péchés. Il mit ensuite sur le Siége d'Antioche un moine fort vertueux, qui lui avoit prédit l'Empire, & l'avoit prié de faire transporter en Occident les Manichéens qui infectoient tout l'Orient de leur détestable doctrine. Zimisques l'exécuta depuis, & les envoia dans la Thrace, ce qui fut un grand malheur pour l'Occident.

Il remporta des victoires éclatantes sur les Bulgares & les Russes. Les Evêques allerent au-devant de lui lorsqu'il revint à Constantinople, & ils chantoient des cantiques de joie avec toutes les personnes les plus considérables de l'Empire. Ils lui présenterent des couronnes, & le prierent de monter sur un char magnifique attelé de quatre chevaux blancs, qu'ils avoient préparés pour son triomphe. Mais il se contenta de recevoir les couronnes, & de monter sur un cheval pour faire son entrée, faisant marcher devant lui le char de triomphe où l'on avoit mis par son ordre les habits des Rois Bulgares, & au-dessus une image de la Sainte Vierge, Patrone de Constantinople. Ensuite il suspendit dans la grande Eglise la couronne qu'il avoit ôtée au Roi de Bulgares. Zimisqués fut le premier qui fit mettre l'image du Sauveur sur la monnoie, avec cette inscription : Jesus-Christ, Roi des Rois. Il reste encore de ces monnoies. Après un regne de six ans & demi, il fut empoisonné par Basile premier Chambellan ; & après sa mort, les deux fils de Romain le jeune commencerent à regner l'an 976. Basile avoit vingt ans, & Constantin dix-sept ; & ils regnerent ensemble cinquante ans. Mais dans ces commen-

cemens, c'etoit le premier Chambellan Basile qui gouvernoit avec l'Impératrice Théophanie, qu'il avoit rappellée d'exil.

V.

XIII. S. Nicon. Il fait de grands biens en Orient.

Il est à propos de donner ici une idée de quelques hommes merveilleux, que l'Eglise Grecque produisit dans le dixiéme siécle.

La conquête de l'Isle de Crete sur les Sarrasins, fournit l'occasion d'y rétablir la Religion chrétienne, & ce fut principalement par les travaux de Saint Nicon, surnommé Metanoite, parce qu'il avoit toujours à la bouche ce mot, qui signifie en grec, Faites pénitence. Il étoit né dans le Pont de parens illustres, mais il s'enfuit étant encore jeune dans un monastere écarté. La discipline y étoit en vigueur, & Nicon y demeura douze ans, pratiquant avec exactitude toutes les régles de la vie monastique. Ensuite son Abbé voiant par une lumiere divine, qu'il étoit appellé à la conversion de plusieurs peuples, le fit sortir du monastere & l'envoia en Orient, où il fit de grands fruits, particuliérement chez les Arméniens à qui il fut très-utile. Il fut depuis inspiré de passer en l'Isle de Crete, qui, quoique délivrée de la domination des Sarrasins, étoit encore pleine de leurs superstitions, qui avoient pris racine pendant les cent trente-ans qu'ils en avoient été les maîtres. Saint Nicon éleva sa voix comme une trompette, & cria à son ordinaire: Faites pénitence. Mais les insulaires étonnés & choqués de cette nouvelle maniere de prêcher, s'irriterent contre lui. Alors il changea de méthode, prit en particulier les plus sensés & les plus dociles, & gagna leur confiance, en leur découvrant leurs péchés & ce qu'il y avoit en eux de plus secret. Leur colere se changea en admi-

ration, & ils le regarderent comme un homme extraordinaire que Dieu leur envoioit. Sa réputation se répandit par toute l'Isle : on vint à lui de tous côtés, & tous reçurent le Baptême. On rebâtit par-tout des églises, on établit des prêtres, des diacres & des clers inferieurs, & on régla les saintes ceremonies. Saint Nicon deux ans après, passa en Epire & se retira à Lacédemone. Il y fit un grand nombre de miracles. On voioit tous les jours les malades venir en troupes de tout le Péloponese chercher le Saint homme, qui, en les guérisant, les exhortoit à faire pénitence. Il mourut l'une des dernieres années du dixiéme siécle. Il se fit plusieurs miracles à son tombeau dans son monastere de Lacédemone.

V I.

XIV. S. paul de Latre. Sa vertu extraordinaire, sa réputation, ses disciples, ses miracles.

Dieu suscita en Orient un autre prédicateur de la pénitence, en la personne de Saint Paul de Latre. Il étoit né en Asie, & entra de bonne heure dans un monastere près du mont de Latre. Il pratiqua les mortifications les plus rigoureuses. Il ne se coucha jamais pour domir ; il s'appuioit seulement contre un arbre ou contre une pierre. On ne lui entendit jamais prononcer une seule parole inutile. Lorsqu'il faisoit la cuisine dans le monastere, le feu qu'il voioit le faisoit penser au feu de l'enfer, & cette pensée lui tiroit les larmes des yeux. Il se retira dans le désert, & s'ensevelit dans une grotte sur le somet du mont de Latre. Il vivoit de glands verds qui le firent vomir jusqu'au sang. Il ne se découragea point pour cela ; il dit seulement : Ces glands m'ont bien purgé, je ne serai plus malade. Quelques amis lui porterent ensuite de tems en tems un peu de nourriture. Il demeura huit mois dans cette grotte,

pratiquant des veilles & des jeûnes extraordinaires, & ſouffrant des tentations violentes du démon. On lui indiqua une grotte qui étoit au haut d'une roche très-élevée.

Un Solitaire du tems des Iconoclaſtes, aiant quitté Conſtantinople pour éviter la perſécution, avoit paſſé vingt-deux ans dans cette caverne. Paul y entra ſans aucune proviſion ; mais un laboureur lui portoit de tems en tems de la nourriture avec quelques petits meubles, une lampe, une pierre de fuſil, un peu d'huile. Il demeura douze ans dans cette eſpéce de tombeau, où il fut encore violemment tenté par le démon. Comme il avoit un grand deſir d'y faire célébrer le ſaint Sacrifice, on y mit une échelle, & un prêtre y monta avec quelques perſonnes. Tous céderent à Paul l'honneur de communier le premier. Cet admirable Solitaire aiant beſoin d'eau, fit ſortir près de ſa caverne une fontaine qui coula toujours depuis. Dès-lors il devint très-célébre. Pluſieurs venoient recevoir ſes inſtructions, & il ſe forma un laure près de ſa caverne. Les uns y bâtirent des cabanes, les autres ſe logerent dans des cavernes voiſines ; & on bâtit un petit Oratoire ſous l'invocation de Saint Michel. Paul qui étoit ſi peu occupé du ſoin de ſa ſubſiſtance, pourvut abondamment à celle de ſes diſciples, pour leur ôter tout prétexte de relâchement. Il ſépara ceux qui devoient demeurer ſeuls, de ceux qui devoient vivre en communauté. Ils lui faiſoient connoître leurs plus ſecrettes penſées, ne faiſoient rien ſans ſa permiſſion, n'oſoient cuire leur pain ni faire la moindre choſe ſans ſa bénédiction, & ne poſſédoient rien en propre.

Après que Paul eut demeuré douze ans dans cette caverne, ſe trouvant importuné des viſi-

tes continuelles qu'on lui rendoit, il en sortit secrettement, & se retira dans le lieu le plus désert de la montagne. Il n'avoit là pour compagnie que les bêtes, & il y souffroit le chaud, le froid & toutes sortes d'incommodités. Il venoit quelquefois à la laure encourager les freres, & les avertir sur-tout de ne point mettre leur confiance dans leurs propres forces. Le désir d'une plus grande retraite lui fit prendre la résolution de passer dans l'Isle de Samos. Y etant arrivé il se cacha dans une caverne ; mais il fut bien-tôt connu : on vint de tous côtés recevoir ses instructions, & on retablit par ses exhortations les trois laures de cette Isle, que les Sarrasins avoient ruinées. Cependant les moines de Latre cherchoient Paul par-tout ; & enfin ayant appris qu'il étoit à Samos, ils l'engagerent à revenir auprès d'eux.

Sa réputation s'étendoit jusqu'à Rome. Le Pape Jean XII envoia exprès un moine pour le voir, examiner sa conduite & lui en faire le rapport. Le Roi des Bulgares lui écrivoit souvent pour se recommander à ses prieres. L'Empereur Constantin Porphyrogenete le consulta plusieurs fois, & le saint homme employa son crédit, pour faire bannir les plus corrompus & les plus dangereux des Manichéens. Paul célébroit plusieurs fêtes, & invitoit ces jours-là quelques personnes à un petit festin de charité. Une de celle qu'il célébroit avec le plus de solemnité, étoit la fête de Sainte Accaterine martyre, que l'on croit être la même que Catherine ; & c'est la plus ancienne date de son culte. Il avoit un si grand fonds de charité pour les pauvres, qu'il leur donnoit tout, jusqu'à sa nourriture & ses habits : & enfin il vouloit se rendre esclave en un pais inconnu, pour donner aux pauvres le

prix qu'on lui auroit donné de lui-même. Ce serviteur de Dieu mourut l'an 956.

Un des moines aiant été délivré à son tombeau, du démon qui le possédoit, les autres affligés du tumulte que cette délivrance avoit excité dans l'église, lui firent une remontrance ; & l'un d'eux s'approchant du tombeau, parla au Saint comme s'il eût été vivant. Est-ce donc là, lui dit-il, votre averſion pour la gloire humaine ? Est-ce là votre amour pour le repos & la solitude ? Vous allez nous jetter dans des embarras extrêmes par vos guérisons. Bien-tôt ce lieu sera rempli de toutes sortes de personnes. Si vous avez intention de nous troubler ainsi par vos miracles, faites-le nous savoir promptement : dans ce cas là nous vous descendrons de la montagne, & vous ferez en bas tout ce qu'il vous plaira. Cette singuliere requête est une grande preuve de la simplicité de ces bons moines, de leur amour pour la solitude, & de leur éloignement de toute gloire humaine.

Nous pouvons joindre aux deux grands serviteurs de Dieu dont nous venons de parler, un Saint qui ne fut pas moins célébre ni moins admirable qui est Saint Luc le jeune.

VII.

XV. Saint Luc le jeune. Son émienente pieté. Ses miracles

Luc nâquit en Thessalie vers la fin du neuviéme siécle. Dès l'enfance il mena une vie très-austere, ne mangeant ordinairement que du pain d'orge & des légumes. Il revenoit quelquefois à la maison de son pere, après avoir donné aux pauvres sa nourriture & ses habits. Sa mere lui permit de vivre en solitude assez près d'elle sur le mont de S. Joannice, & il s'y établit à l'âge de dix-huit ans. Il exerçoit avec joie l'hospitalité, & fit en peu de tems de grands progrès dans la vertu. Dieu lui accorda le don des

miracles & de prophétie. Il prédit l'incurſion des Bulgares qui ravagerent quelque tems après tout le pays. Luc aiant un jour appris que l'Archevêque de Corinthe paſſoit près de ſa cellule, alla le ſaluer & lui préſenta des herbes de ſon jardin. L'Archevêque s'étant informé qui il étoit, voulut voir ſa cellule, & fut très-édifié de tout ce qu'il apprit de ce ſaint pénitent. Il lui fit donner une certaine quantité d'or que le ſerviteur de Dieu refuſa. Comme il vit que l'Archevêque étoit affligé de ſon refus, il prit quelque choſe, & dit avec avec beaucoup d'humilité : Seigneur, je n'ai point beſoin d'or, mais ſeulement de prieres & d'inſtruction.

Nous autres, ajouta-t-il, que nos péchés ont réduits à demeurer dans les déſerts & ſur les montagnes, comment pouvons-nous participer aux myſteres terribles, ſans avoir de Prêtres? L'Archevêque lui répondit: il faut tâcher d'avoir un Prêtre. Si cela n'eſt pas poſſible, il faut avoir un vaſe qui contienne des hoſties conſacrées, & le mettre ſur la ſainte table, ſi c'eſt dans un Oratoire : ſi c'eſt dans une cellule, il faut poſer ce vaſe ſur un banc très-propre. Vous déplierez enſuite le voile, & vous mettrez deſſus les ſaintes particules. Vous ferez brûler de l'encens, & vous chanterez des Pſeaumes, ou le Triſagion avec le ſymbole de la foi. Après avoir fait trois génuflexions, vous joindrez les mains & vous recevrez le corps de Jeſus-Chriſt en diſant *Amen*. Au lieu du précieux Sang, vous boirez du vin dans une coupe qui ne ſervira à aucun autre uſage. Vous renfermerez avec le voile les autres particules ſacrées, & vous prendrez bien garde, qu'il n'en tombe pas le moindre fragment qui puiſſe être foulé aux pieds. Luc fut obligé de chan-

ger de demeure, & il ſe fixa dans l'Attique, dans un lieu où il y avoit une fontaine, un bois qu'il défricha, & un jardin dont il éloigna ſa cellule, afin d'être plus caché. Ce fut-là qu'il mourut ſaintement vers le milieu du dixiéme ſiécle. On changea ſa cellule en un Oratoire & il s'y fit quantité de miracles, comme il en avoit fait pluſieurs pendant ſa vie. L'Egliſe Grecque le nomme S. Luc le jeune, non par rapport à l'Evangéliſte, mais pour le diſtinguer d'un autre Luc, Abbé en Sicile près du mont Etna, plus ancien au moins d'un ſiécle.

VIII.

XVI. Révolutions dans l'Empire des Muſulmans.

Avant que de terminer l'article qui regarde l'Orient, il eſt à propos de rapporter en peu de mots quelques révolutions conſidérables arrivées dans l'Empire des Muſulmans. Après la mort du Calife Moctafi, ſon frere Jafar Aboulfadel lui ſuccéda au commencement du dixiéme ſiécle. Il n'avoit que treize ans, & en regna vingt-cinq, ce qui n'étoit encore arrivé à aucun Calife. De ſon tems commença la ſecte, ou plutôt le parti des Fatimites. L'an 910 un nommé Mahomet Arabe ſorti de la Province d'Irac, qui prétendoit être de la race d'Ali & de Fatima fille du prétendu prophête, vint en Afrique & ſe fit reconnoître Emir-Almoumenin, c'eſt-à-dire, Prince des fidéles. Il ſe rendit maître de la Sicile, & de tout ce que les Muſulmans poſſédoient en Afrique; & cette puiſſance paſſa à ſa poſtérité. En Arabie une ſecte qui s'étoit élevée ſous le Calife précédent, défit en 924 la caravane de la Mecque, enſorte que le pélerinage ceſſa pendant douze ans. Il prit même la ville de la Mecque, & enleva la Pierre noire, l'objet de la dévotion des Muſulmans, qui donnerent des ſommes immenſes pour la racheter.

L'an 927 commença en Perſe un nouveau Roiaume nommé Dilem. Ainſi ſe diviſoit l'Empire des Muſulmans. Le Calife Mouctadir fut tué à l'âge de trente-huit ans, & on mit à ſa place Mahomet Aboulmanſor, qui ſe conduiſit ſi mal, que dix-huit mois après il fut dépoſé par les ſoldats, qui pillerent Bagdad. Il vécut encore onze ans réduit à demander l'aumône dans la Moſquée. Son ſucceſſeur fut ſon neveu Aboulabas qui regna juſqu'en 940. De ſon tems la puiſſance des Califes tomba entiérement, & tout ce grand Empire ſe diviſa entre pluſieurs Seigneurs, qui ne laiſſoient au Calife que le nom de Souverain. Ils le reconnoiſſoient toujours pour chef de la Religion & de l'Empire; ils le nommoient à la priere publique & mettoient ſon nom ſur la monnoie; enfin ils recevoient de lui l'inveſtiture, qu'il ne refuſoit jamais à celui qui ſe trouvoit le plus fort. Chaque grande Province étoit donc ſoumiſe à un maître particulier, qui étoit abſolument indépendant. Les Califes continuerent pendant pluſieurs ſiecles de faire leur réſidence à Bagdad, mais ils n'avoient aucune autorité réelle. La plûpart étoient ſi corrompus, qu'ils moururent d'excès de débauche.

ARTICLE V.

Pluſieurs Saints Illuſtres.

I.

1. Fondation du monaſtere de Cluni

AVant que de parler des premiers Abbés de Cluni, il eſt à propos de dire quelque choſe de la fondation de ce célébre monaſtere. Le

fondateur fut le Comte Guillaume Duc d'Aquitaine & de Berry qui avoit épouſé Ingelberge, fille de Boſon Roi de Provence, & ſœur de l'Empereur Louis. Il explique lui-même les motifs qui l'avoient porté à faire cette fondation, dans la Chartre que nous avons encore. Voulant, dit-il, faire un ſaint uſage des biens que Dieu m'a donnés, j'ai cru ne pouvoir mieux faire, que de me procurer l'amitié des pauvres par d'abondantes aumônes; & afin que cette œuvre ſubſiſte toujours, je veux entretenir à mes dépens une communauté de moines. Je donne donc pour l'amour de Dieu & de Notre Sauveur Jeſus-Chriſt, aux Saints Apôtres Saint Pierre & Saint Paul, ma terre de Cluni ſituée ſur la riviere de Graune, avec la chapelle qui y eſt en l'honneur de la Sainte Vierge & de Saint Pierre, & ſes dépendances; le tout ſitué dans le Comté de Mâcon ou aux environs. Je le donne pour l'ame de mon Seigneur le Roi Eudes & de mes parens & ſerviteurs; à condition qu'à Cluni on bâtira un Monaſtere en l'honneur de Saint Pierre & de Saint Paul, pour y aſſembler des moines qui vivent ſelon la régle de Saint Benoît; & que ce ſoit à jamais un refuge pour ceux qui, ſortant pauvres du ſiécle, n'apporteront avec eux que la bonne volonté.

Ces moines & tous ces biens ſeront gouvernés par l'Abbé Bernon tant qu'il vivra; mais après ſa mort, les moines auront la liberté d'élire pour Abbé, celui qui leur plaira, ſans qu'aucune Puiſſance empêche l'élection régulière. Tous les cinq ans ils paieront dix ſols d'or à Saint Pierre de Rome pour le luminaire, & ils auront les Saints Apôtres pour protecteurs. Ils exerceront tous les jours les œuvres de miſéricorde envers les pauvres, les étrangers & les pélerins.

Déſormais ils ne ſeront ſoumis ni à nous ni à nos parens, ni à aucune puiſſance temporelle. Aucun Prince ſéculier, aucun Comte, aucun Evêque, ni le Pape même, je les en conjure au nom de Dieu & de ſes Saints, ne s'emparera des biens de ces ſerviteurs de Dieu, & ne leur donnera point de Supérieur contre leur volonté. Il prononce enſuite des malédictions terribles, contre ceux qui voudroient empêcher l'effet de cette donation. On voit bien que la plûpart de ces clauſes ſont des précautions contre les déſordres du tems où vivoit le Comte Guillaume, & il fut aſſez puiſſant pour les faire exécuter tant qu'il vécut.

II.

II. S. Bernon, premier Abbé de Cluni

Bernon premier Abbé de Cluni étoit d'une des plus nobles familles de Bourgogne. Il embraſſa de bonne heure la vie monaſtique, & fonda de ſes biens le monaſtere de Gigni dans le diocèſe de Lyon. Il réforma celui de la Beaume en Bourgogne, & il les gouvernoit l'un & l'autre à la fin du neuviéme ſiécle. Gigni n'eſt plus qu'un Prieuré dépendant de Cluni, mais la Beaume eſt encore un Abbaie. Bernon ne mit d'abord à Cluni que douze moines, à l'exemple de Saint Benoît, qui n'en mettoit que douze dans chaque monaſtere. Il choiſit pour l'aider à la fondation de Cluni, Hugues qu'il tira du monaſtere de S. Martin d'Autun, qui venoit d'être rétabli par des moines qui avoient embraſſé la réforme de S. Benoît d'Aniane. Bernon ſe voiant près de ſa fin, appella les Evêques voiſins, en préſence deſquels il ſe dépoſa de toute ſupériorité, reconnoiſſant avec larmes qu'il en avoit toujours été indigne. Pour ne pas laiſſer les Abbaies qu'il gouvernoit, expoſées à l'uſurpation des Seigneurs, il les partagea du conſentement des

moines à deux de ſes diſciples, Vidon ſon parent, & Odon en qui il avoit beaucoup de confiance. Il mourut l'an 927. On voit par le partage qu'il fit de ſes monaſteres, qu'il ne penſoit point à former un corps de Congrégation ; & c'eſt Odon qui a proprement commencé celle qui porte le nom de Cluni.

III.

III. S. Odon ſecond Abbé du même monaſtere.

Odon nâquit au pais du Maine l'an 879. Son pere Abbon étoit un Seigneur d'une piété ſinguliere, qui ſçavoit l'hiſtoire & le droit Romain, au moins les Novelles de Juſtinien ; car les Seigneurs rendoient alors eux-mêmes la juſtice à leurs vaſſaux. Abbon s'acquittoit ſi bien de ce devoir, qu'on le prenoit pour arbitre de tous les différends. Il étoit lié particuliérement avec Guillaume le pieux, Duc d'Aquitaine fondateur de Cluni. Il faiſoit lire l'Ecriture ſainte pendant tous ſes repas, & obſervoit exactement les vigiles des fêtes, paſſant ces nuits ſans dormir. Ce fut par ſes prieres qu'il obtint de Dieu ſon fils Odon, lorſque ſa femme étoit déja avancée en âge, & il l'offrit à S. Martin dès le berceau. Il le mit d'aſſez bonne heure au ſervice du Duc Guillaume, pour apprendre l'exercice des armes : mais le jeune Odon s'en dégoûta bientôt ; & à l'âge de dix-neuf ans, il entra parmi les chanoines de s. Martin de Tours. Sa réception fut ſolemnelle, & il y eut un grand concours de Seigneurs.

La priere & l'étude commencerent à faire les délices d'Odon. Il renonça aux Auteurs profanes, pour s'appliquer entiérement à l'Ecriture ſainte, dont il liſoit les meilleurs intreprêtes. Les autres Chanoines le trouvoient mauvais : pourquoi tant d'étude & de lectures, diſoient-ils ; ne ſuffit-il pas de ſçavoir les Pſeaumes ? Mais

il les laissoit dire, & avoit grand soin de joindre à l'étude la pratique de toutes les vertus. Il se réduisit à la plus étroite pauvreté, & couchoit sur une natte tout vêtu. Il lut avec application la régle de S. Benoît, & l'observa autant que son état pouvoit le lui permettre. Il ne mangeoit chaque jour qu'une demie livre de pain avec un peu de fèves, & buvoit très-peu. Comme on venoit de tous côtés en pélerinage à S. Martin de Tours, & que les Rois même & les Princes de diverses nations y venoient faire des offrandes, le jeune Chanoine Odon étoit exposé à des visites continuelles: car chacun vouloit le voir & recevoir de lui quelques instructions. Il refusoit constamment tous les présens qu'on vouloit lui faire: & aiant été un jour forcé par un grand Seigneur de recevoir cent sols d'or, il les distribua aussi-tôt aux pauvres.

Odon alla ensuite à Paris, où il étudia sous Remi moine de S. Germain d'Auxerre, qui lui fit lire la Dialectique attribuée à S. Augustin dès le tems d'Alcuin. On croit que cette prétendue Dialectique de S. Augustin, est le traité des dix catégories d'Aristote. Odon revint à Tours, où il s'appliqua à la lecture des Morales de S. Grégoire sur Job, qu'il goûta beaucoup, & dont il fit un abrégé que nous avons. Les Chanoines de S. Martin de Tours, réduits à 150 au lieu de trois cens moines qui servoient autrefois cette célèbre église, étoient encore alors fort réguliers; Odon néanmoins désiroit de suivre un genre de vie encore plus parfait. La lecture des Peres, & sur-tout la régle de S. Benoît, le faisoit soupirer après une retraite où il pût pratiquer exactement cette régle si pleine de sagesse. Il étoit inconsolable de ne trouver aucun monastere qui n'ait dégénéré de son an-

cienne ferveur, & qui n'eut perdu ſon eſprit primitif. En effet depuis ſoixante ans, les guerres civiles & les ravages des Normans avoient ruiné la plûpart des monaſteres. Odon avoit un ami nommé Adegrim, qui cherchoit comme lui un azile. Tous deux affligés de n'en point trouver en France, vouloient aller à Rome. Mais en paſſant par la Bourgogne, ils furent temoins des travaux de l'Abbé Bernon pour faire refleurir la vie monaſtique. Ils réſolurent donc de ne point aller plus loin.

Adegrim ſe renferma dans une petite caverne, avec la permiſſion de l'Abbé Bernon, qui crut ne pas devoir s'oppoſer à l'attrait qu'il avoit pour la ſolitude. Il y vécut plus de trente ans, ne venant au monaſtere de Cluni que les Dimanches. Il y prenoit de la farine pour faire ſon pain, & un peu de fêves, & retournoit dans ſon déſert où il ſouffroit les incommodités du froid & de la chaleur. Pour Odon, comme il avoit du talent, il fut chargé de la conduite des enfans qu'on élevoit dans le monaſtere. Le déſir qu'il avoit de voir ſes parens dans la voie du ſalut, le porta à demander la permiſſion de les aller trouver. Il les gagna à Dieu, amena ſon pere au monaſtere, où il le fit recevoir, & fit auſſi prendre le voile à ſa mere dans une communauté de vierges chrétiennes. L'Abbé Bernon admirant le rare mérite d'Odon, le fit élever au Sacerdoce, malgré ſa réſiſtance, par Turpion Evêque de Limoges récommandable par ſa ſcience & par ſa piété. Cet Evêque s'entretenant un jour avec Odon ſur la dignité du Sacerdoce, & ſur l'état où ſe trouvoit alors l'égliſe, Odon déplora beaucoup les déſordres du clergé. L'Evêque fut ſi touché de ſon diſcours, qu'il le pria de le lui donner par écrit. Odon le rédigea en trois livres qui

portent le titre de Conférences. Odon fut contraint de se rendre au choix que Bernon fit de lui pour gouverner le monastere de Cluni. Comme il résistoit aux larmes des moines qui le conjuroient d'être leur Abbé, il fallut céder à la menace d'excommunication que lui firent les Evêques qui étoient présens. Dès-lors le monastere de Cluni commença à devenir célébre par sa régularité, par la vertu des moines, par l'étude de la Religion, & par la charité que l'on avoit pour les pauvres. La grande réputation de l'Abbé Odon engagea les Papes Leon VII & Etienne VIII à le faire venir plusieurs fois à Rome, pour procurer la paix entre Hugues Roi d'Italie & le Patrice Alberic. Etant à Rome il fut attaqué d'une fiévre violente qui le réduisit à l'extrêmité ; mais il obtint de Dieu assez de force pour retourner mourir auprès du tombeau de S. Martin. Il célébra sa fête l'an 942 avec une dévotion extraordinaire, & mourut le jour de l'Octave, âgé de soixante & quatre ans. Il avoit réformé plusieurs monasteres à Rome & en France ; ceux d'Aurillac en Auvergne, de Fleuri sur Loire, de Sarlat en Perigord, de Tulle en Limousin, & quelques autres. Ceux de Sarlat & de Tulle ont été érigés depuis en Evêchés. Odon établissoit dans tous les monasteres ce qui s'observoit à Cluni. De son tems le monastere de Cluni reçut des donations si considérables, qu'il en reste 188 chartres.

Nous avons de lui plusieurs Ecrits qui sont une preuve de ses lumieres & de sa piété. Outre ceux dont nous avons parlé, il avoit fait des Hymnes & des Antiennes en l'honneur de S. Martin, la vie de S. Gerauld Comte d'Aurillac, plusieurs discours en l'honneur de S. Martin. Il déplore en plusieurs endroits de ses Ouvrages

la corruption des Chrétiens. Il ſe plaint en particulier des communions indignes & de la profanation des Sacremens. Plus, dit-il, les ſaints myſteres étoient autrefois célébrés rarement, plus on y apportoit de ſainteté.

IV.

Le troiſiéme Abbé de Cluni fut Aymard qui avoit une grande vertu, & qui étoit très-zélé pour faire obſerver la régle. Il augmenta ſi conſidérablement le temporel, que pendant ſon gouvernement qui ne fut que de ſix ans, il y eut 278 donations. Aimard aiant perdu la vue, prit pour coadjuteur Mayeul né à Avignon au commencement du dixiéme ſiécle. Mayeul étant encore fort jeune, perdit ſes parens qui étoient nobles & riches, & ſes terres aiant été ravagées par les Sarraſins & les Hongrois, il ſe retira à Mâcon, il y fut bien reçu par un Seigneur de ſes parens; & après quelque ſéjour, l'Evêque qui connoiſſoit ſa vertu, le fit clerc, & lui donna un canonicat de ſa cathédrale. Comme l'école de Lyon étoit alors célébre, Mayeul y alla étudier par le conſeil de ſon Evêque, qui l'éleva enſuite au Diaconat. Sa réputation lui attira un grand nombre de clercs, qui venoient de divers lieux prendre ſous lui des leçons de Philoſophie & de Théologie. Il refuſa perſévéramment l'Archevêché de Beſançon, auquel il avoit été nommé par le clergé & par le peuple de cette égliſe. Comme le monaſtere de Cluni n'eſt pas éloigné de Mâcon, il y alloit ſouvent pour s'entretenir avec les moines des vérités éternelles, & il s'y retira entiérement l'an 943.

IV. S. Mayeul auſſi Abbé de Cluni.

Le bruit de ſa retraite fit naître à pluſieurs perſonnes diſtinguées dans le ſiécle, le deſſein de quitter tout pour ne plus ſervir que Dieu. On ſentoit que le monde n'étoit donc point ſi aima-

ble, puiſqu'un homme de ce mérite qui pouvoit y prétendre aux prémieres dignités, lui préféroit l'obſcurité d'un cloître. L'Abbé Aymard fit Mayeul bibliothécaire, & cette fonction lui donna l'intendance des études du monaſtere. Mayeul les dirigea toutes vers Dieu, le ſeul objet qui mérite d'être bien connu, & qu'on ne connoît bien qu'en l'aimant ſans réſerve. Après la mort de l'Abbé Aymard, Mayeul gouverna l'Abbaie de Cluni pendant près de trente ans. Il étudioit ſans ceſſe l'Ecriture ſainte, & connoiſſoit parfaitement la diſcipline monaſtique & les ſaints canons. Il inſtruiſoit avec beaucoup d'onction & de facilité; & il reprenoit avec charité & avec zéle. Il cherchoit toujours la retraite, & prioit avec tant de componction, que le plus ſouvent on trouvoit la terre trempée de ſes larmes. Il avoit le don des miracles, & l'eau dont il ſe lavoit les mains guériſſoit les malades. L'Empereur Othon le Grand qui connoiſſoit ſon rare mérite, le fit venir auprès de lui pour prendre ſes conſeils. L'Impératrice auroit voulu le ſervir comme la moindre ſervante; mais Mayeul qui ne pouvoit ſouffrir les honneurs qu'on lui rendoit, ne lui en laiſſoit pas la liberté.

En paſſant par les Alpes l'an 973, il fut pris par les Sarraſins & mis dans les fers. Il déſiroit de mourir pour la Religion, & il en demandoit à Dieu la grace avec ardeur; mais il ne fut point exaucé parce que Dieu vouloit qu'il fut encore utile à pluſieurs. On vendit à Cluni pour le rachetet, tout ce qui ſervoit à l'ornement du monaſtere. Il s'étoit fait reſpecter dans ſes liens par les Barbares qui l'avoient pris, & il en avoit inſtruit pluſieurs des vérités de la foi. Quelque tems après ſon retour à Cluni, on voulut l'élever ſur le ſaint Siége; mais il fut effraié du poids

d'une charge ſi redoutable: ſa réſiſtance fut perſévérante, & l'on fut obligé de céder à ſon humilité. Lorſqu'il ſe vit chargé d'années & d'infirmités, il choiſit Odilon pour l'aider dans le gouvernement de ſon monaſtere. Il paſſa les deux dernieres années de ſa vie dans une plus profonde retraite, ne s'occupant que de la lecture des Livres ſaints & de la priere. Le Roi de France Hugues Capet le preſſa ſi vivement de venir réformer l'Abbaie de S. Denys en France, qu'il ſe mit en route pour cette bonne œuvre. Mais étant à Souvigni monaſtere de ſon Ordre dans le Diocèſe de Clermont, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut l'an 994. Le Roi Hugues aſſiſta à ſes funérailles, & il ſe fit à ſon tombeau un grand nombre de miracles.

V.

V. S. Udalric Evêque d'Ausbourg.

Udalric fut un des plus grands ornemens du dixiéme ſiécle. Il nâquit à la fin du neuviéme d'une des plus nobles familles de la Haute-Allemagne, & fut élevé dans l'Abbaie de S. Gal où il fit ſes études. Les jours de fêtes il alloit viſiter Ste. Viborade la recluſe, dont nous avons parlé, qui lui donnoit par ſa petite fenêtre de ſaintes inſtructions, & l'exhortoit ſur-tout à conſerver avec grand ſoin la pureté du corps & du cœur. Lorſqu'Udalric eut achevé ſes études à S. Gal, ſes parens le mirent auprès d'Adalberon Evêque d'Ausbourg, qui lui donna la charge de Chambrier de ſon égliſe. En cette qualité c'étoit lui qui diſtribuoit les habits au clergé & aux pauvres. L'an 924 Udalric fut ordonné Evêque d'Ausbourg, & il commença par rebâtir l'égliſe que les Hongrois avoient brûlée peu de tems auparavant.

Vers le milieu du dixiéme ſiécle le fils du Roi Othon ſe révolta contre ſon pere. Le plus grand

feu de la guerre civile fut en Baviere. La ville d'Ausbourg fut prise & pillée, mais S. Udalric fut toujours fidéle au Roi Othon & vint à bout de reconcilier le pere avec le fils. Peu de tems après, les Hongrois inonderent l'Allemagne avec une armée innombrable, & y firent d'horribles ravages. Ils assiégerent Ausbourg qui n'étoit pas bien fortifiée. Mais le saint Evêque fit combattre ses vassaux; & n'aiant d'autres armes que son étole, il ne laissoit pas de s'éxposer à tous les traits des ennemis. Le combat fini, après avoir donné les ordres nécessaires pour la défense de la ville, il passa la nuit en prieres, & excita les femmes vertueuses à se partager en deux bandes, dont l'une feroit le tour de la ville en dedans, portant des croix & priant Dieu; & l'autre prosternée sur le pavé de l'église, implo-reroit le secours de la Sainte Vierge. Il fit aussi apporter tous les enfans à la mammelle, & les étendre à terre autour de lui devant les autels, afin que par leurs cris ils priassent à leur maniere. Après avoir pris un peu de repos, il célébra la Messe au point du jour, donna la communion aux assistans, & les exhorta à ne mettre leur espérance qu'en Dieu. Lorsque les Hongrois étoient prêts à attaquer la ville, leur chef apprit que le Roi Othon approchoit, ce qui l'obligea d'aller à sa rencontre, espérant qu'après l'avoir défait, il prendroit la ville sans résistance. Le Roi Orhon se prépara au combat par la priere & par l'humilité, & il remporta sur ses ennemis la victoire la plus signalée.

Saint Udalric s'appliquoit entiérement aux fonctions Episcopales. Il assistoit tous les jours aux offices que célébroit le clergé de la cathédrale. Il disoit outre cela en particulier l'office de la Vierge, celui de la Croix, & un troisiéme

de tous les Saints. Il célébroit chaque jour le ſaint ſacrifice de la Meſſe, & ſouvent même pluſieurs fois en un même jour. Il couchoit ſur une natte, ne portoit point de linge, & ne mangeoit point de viande, quoiqu'il en fit ſervir à ceux qui étoient à table avec lui. Il nourriſſoit tous les jours un grand nombre de pauvres & d'infirmes. Il exerçoit l'hoſpitalité avec joie, & s'appliquoit ſur-tout à bien inſtruire & à former à la vertu ſon clergé. Il n'étoit jamais oiſif, & le changement d'occupation lui tenoit lieu de délaſſement & de récréation. Quand il ſentit ſa fin approcher, il fit étendre de la cendre en forme de croix & jetter deſſus de l'eau bénite, & il y demeura couché juſqu'à ce qu'il expirât. C'étoit l'an 973. Il étoit âgé de 83 ans, & étoit Evêque depuis 50.

Il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau, & il eſt connu ſous le nom de S. Ulric. Vingt ans après ſa mort, il fut mis au nombre des Saints dans un Concile tenu par le Pape Jean XV. L'Evêque d'Ausbourg fit lire la vie & les miracles de ſon prédéceſſeur; & le Concile après cette lecture, ordonna que la mémoire d'Udalric ſeroit honorée dans l'égliſe. La bulle qui en fut expédiée fut ſouſcrite par le Pape, cinq autres Evêques des environs de Rome, par neuf Prêtres, & trois Diacres. C'eſt le premier acte autentique que nous aions de canoniſation faite par le Pape, quoiqu'on ne ſe ſervît point encore du mot de canoniſation.

V I.

Nil ſurnommé le jeune, pour le diſtinguer d'un Solitaire du même nom qui vivoit dans le cinquiéme ſiécle, étoit Grec d'origine & né en Italie vers l'an 906 à Roſtano ville de Calabre. Après avoir reçu une éducation chrétienne, il

V I. S. Nil le jeune.

négligea de veiller sur lui-même, & tomba dans une faute très-humiliante. La pensée de la mort & des flammes eternelles, le porta à rentrer en lui-même, & à demander à Dieu un cœur pur. Aiant perdu sa femme lorsqu'il étoit encore jeune, il se servit de sa liberté pour embrasser la vie monastique. Il fit de si grands progrès dans la vertu, qu'il devint célébre parmi les Latins comme parmi les Grecs. Ses talens aussi grands que sa vertu, porterent les moines à le choisir pour leur Supérieur, il ne crut être à la tête des autres, que pour leur être un modéle de retraite & de pénitence.

Le Gouverneur de la Calabre nommé Eupraxe, avoit reçu à son arrivée dans la Province, des présens de tous les Supérieurs des monasteres. Mais Nil se contenta de prier pour lui dans la solitude. Le Gouverneur en fut irrité, & chercha les moiens de lui nuire. Une cruelle maladie causée par des excès de débauche, le fit changer de disposition. Il fit prier instamment S. Nil de le venir voir, le reçut avec beaucoup de larmes, & le pria de lui donner l'habit de moine, qu'il avoit fait vœu de prendre. Le saint Abbé lui dit que les vœux de son Baptême devoient lui suffire, que le Baptême de la pénitence ne demandoit point de vœux nouveaux, & que pour changer de vie il n'étoit point nécessaire de changer d'habits. S. Nil travailla à la parfaite conversion de ce Gouverneur, qui mourut dans de grands sentimens de pénitence.

Peu de tems après, les courses des Sarrasins obligerent le saint Abbé de se retirer plus avant en Italie avec sa communauté. Sa réputation le suivoit par-tout. Le Prince de Capoue, pour le retenir dans ses Etats, engagea les moines du Mont-Cassin à lui donner une retraite. On lui

céda le monaſtere de Val-Luce, qui en peu de tems devint très-nombreux. Mais les richeſſes qui augmenterent auſſi, contre la volonté de S. Nil, introduiſirent le relâchement qui en eſt une ſuite preſque inévitable. Le ſerviteur de Dieu en fut penetré de douleur, & ſe retira avec ſes plus fidéles diſciples dans une ſolitude proche de Freſcati, environ à cinq lieues de Rome. Ce fut dans ce déſert qu'il mourut à l'âge de 96 ans au commencement du onziéme ſiécle. Ses diſciples bâtirent en ce lieu un monaſtere qui ſubſiſte encore ſous le nom de Grotta-ferrata. On y obſerve la régle de S. Baſile, & la Meſſe s'y dit en grec, mais ſelon le rit des Latins.

VII.

VII. S. Jean Abbé de Gorze.

Jean nâquit en Lorraine de parens d'une condition médiocre. Son pere l'obtint de Dieu dans ſa vieilleſſe, & veilla beaucoup ſur ſon éducation. Après la mort de ſon pere, il ſe vit chargé du ſoin de ſes freres, qui étoient plus jeunes que lui. Il ſe lia avec les perſonnes les plus vertueuſes & les mieux inſtruites. Il étudia l'Ecriture ſainte avec les Religieuſes de S. Pierre de Mets, & il s'excitoit à la perfection par l'exemple de ces ſaintes filles. Il lut avec ſoin les Canons des Conciles, les régles de la pénitence, les Ouvrages des Peres, & les Livres des cérémonies Eccléſiaſtiques. Les Religieuſes avec qui il faiſoit ſes études, en tirerent de grands avantages. Leur piété devenant chaque jour plus éclairée, les portoit à tout ce qu'il y a de plus parfait. Tant il eſt vrai que l'étude & la connoiſſance de la Religion, eſt pour toutes ſortes de perſonnes un grand moien de ſanctification & de ſalut, au lieu que l'ignorance ne ſçauroit produire aucun bien, & n'eſt propre qu'à entretenir le relâchement & l'amour du ſiécle. Jean

accompagna ſes études de prieres ferventes, de jeûnes, de veilles & d'autres exercices de pénitence.

Il ne déſiroit plus que de renoncer entiére au monde. Mais il ne ſçavoit plus où ſe retirer. Car il n'y avoit preſque plus de régularité dans les monaſteres. La plûpart des moines languiſſoient dans une honteuſe oiſiveté, & avoient perdu l'eſprit de leur état. Tout ce qu'il put faire, fut de s'unir avec quelques perſonnes de piété, qui vivoient ſéparées des compagnies & des converſations du monde. Il trouva dans une forêt un hermite qui accabloit ſon corps par des auſtérités exceſſives. Mais c'étoit un ignorant qui n'avoit d'autre régle que ſon caprice, dont toute la conduite étoit ſinguliere & bizarre, & qui s'imaginoit avoir fait beaucoup, en ſe livrant à toutes ſortes de mortifications extérieures. Dieu qui avoit inſpiré le déſir de mener une vie parfaite à pluſieurs amis de Jean, les réunit tous dans le monaſtere de Gorze, qu'Adalberon Evêque de Mets leur donna. C'étoit une maiſon ruinée, où il ne reſtoit qu'un petit nombre de moines qui n'avoient de leur profeſſion que l'habit.

Jean donna tout ſon bien au monaſtere de Gorze, & y attira ſes deux freres. Sa mere s'y retira auſſi dans un petit logement au dehors, & y finit ſa vie dans le ſervice de Dieu. Jean fut pour ſes freres un modéle de pénitence & d'humilité. Quoiqu'il eût acquis beaucoup de lumieres avant ſa retraite, il continua d'étudier les Ouvrages des ſaints Peres avec beaucoup d'ardeur. Il fut envoié en Ambaſſade par l'Empéreur Othon, à Abderame Roi des Muſulmans d'Eſpagne. Comme il s'agiſſoit des interêts de la Religion Chrétienne, il entreprit le voiage, &

& fut le Chef de l'Ambaſſade. Il n'obtint audience qu'au bout de trois ans. On vouloit qu'il prît des habits magnifiques, mais il ne voulut jamais quitter celui qu'il avoit. Le Roi lui fit des grands honneurs, & eut pluſieurs entretiens avec lui. On a perdu le reſte de la vie de ce ſaint homme. Il mourut l'an 973.

VIII.

VIII. S. Brunon Archevêque de cologne.

Brunon frere du Roi Othon, fut envoié dès l'âge de quatre ans à Utrecht, pour y être formé à la vertu ſous l'Evêque de cette ville. On lui fit voir tous les auteurs de Littérature Grecque & Latine : mais il goûtoit le poéte Prudence plus qu'aucun autre auteur. Rien ne fut capable de le détourner de l'étude, & on remarquoit qu'il avoit dès l'enfance un ſoin extraordinaire de ſes livres. Le Roi Othon ſon frere le fit venir à ſa Cour, où il fut un modéle de vertu. Il s'appliqua à relever les études, étant perſuadé que l'ignorance entraîne avec ſoi des maux ſans nombre. Il étudioit les Hiſtoriens, les Orateurs, les Poétes & les Philoſophes, avec les hommes les plus ſçavans Grecs & Latins. Il leur ſervoit lui-même d'interprête, & le Roi prenoit plaiſir à aſſiſter à leurs doctes entretiens. Les Grecs que Brunon faiſoit venir pour conſulter, l'admiroient & parloient par-tout de la ſageſſe de ſa conduite. Il étoit encore jeune, lorſqu'il eut la conduite de quelques monaſteres. Il y fit obſerver une exacte diſcipline, & ne ſe réſervoit rien des revenus.

Après la mort de Vicfrid Archevêque de Cologne, le clergé & le peuple ſe réunirent pour élire Brunon. Quoiqu'il fût jeune, il avoit la prudence & la ſageſſe d'un vieillard. Sa ſcience ſon humilité, ſa modeſtie, ſa libéralité le rendoient recommandable. Son premier ſoin fut de

rétablir dans tout son Diocèse la paix & la concorde, & de faire célébrer les saints offices avec toute la décence convenable. Pendant que le Roi Othon faisoit la guerre en Italie, il laissa à Brunon le soin de gouverner l'Allemagne. Mais les occupations temporelles ne l'empêcherent jamais de s'appliquer aux exercices de piété. Il gémissoit de l'éclat dont il étoit environné, & recherchoit pour sa personne ce qu'il y avoit de plus simple. Il bâtit ou répara un grand nombre d'Eglises & de monasteres. Il prêchoit la parole de Dieu, & expliquoit les Ecritures avec beaucoup d'assiduité. Il travailloit à mettre des Evêques sçavans & vertueux dans les Provinces où le Clergé étoit ignorant & déréglé. Il mourut universellement regretté, n'étant âgé que de quarante ans.

IX.

IX. S. Volfang Evêque de Ratisbonne.

Volfang nâquit en Suabe, & fut élevé avec soin dans la piété & dans les Lettres. Henri son compagnon, étant nommé Evêque de Treves, le prit avec lui; mais il ne put lui faire accepter aucun bénéfice. Volfang ne voulut point d'autre emploi que celui d'instruire quelques jeunes gens, & il nourrissoit à ses depens les écoliers pauvres. Il n'avoit pas moins de soin des mœurs de ses disciples, que de leur instruction. Son ami Henri redoublant ses instances pour lui faire accepter un emploi plus honorable, il céda & consentit à se charger de la conduite d'une communauté de clers où il établit une exacte régularité. Enfin il fut élevé malgré lui sur le Siége de Ratisbonne, & fut très-utile à cette Eglise par son exemple & par ses discours. Plusieurs de ses prédécesseurs dans cet Evêché, avoient possédé l'Abbaie de Saint Emmeran, & avoient joui de ses grands revenus. Pour lui, il

en confia la conduite à un ſaint religieux qu'il en fit Abbé. Quelqu'un lui diſant que ce qu'il faiſoit étoit inſenſé, & qu'il ſe privoit par-là d'un revenu conſidérable : Je ne veux pas, dit-il, me charger au-delà de mes forces. Il me ſemble que le fardeau de l'Epiſcopat eſt aſſez peſant, ſans y ajouter encore celui d'une Abbaie. Les revenus de Saint Emmeran, ajouta-t-il, ne doivent point être diſſipés ; mais c'eſt un devoir indiſpenſable de les emploier aux uſages pour leſquels ils ont été donnés. Si tous ceux qui poſſédent une portion des biens de l'Egliſe, étoient perſuadés comme Saint Volfang, de l'obligation de remplir les intentions des Fondateurs, les gens du monde n'accuſeroient point leurs ancêtres d'un excès de ſimplicité ; mais ils admireroient plutôt leur piété, qui les portoit à faire des établiſſemens qui ſeroient alors infiniment utiles à l'Etat auſſi-bien qu'à l'Egliſe.

Saint Volfang mit auſſi la régularité chez les religieuſes & chez les chanoines. Il inſtruiſoit ſouvent ſon peuple, qui venoit l'écouter avec un grand empreſſement. Ses diſcours étoient ſimples, mais ſi touchans, qu'il faiſoit fondre en larmes ſes auditeurs. Quand il faiſoit la viſite de ſon diocèſe, il avertiſſoit les Curés de tous leurs devoirs, leur faiſoit ſentir la néceſſité de mener une vie très-pure, & les prémuniſſoit contre l'illuſion de quelques ignorans, qui s'imaginoient que la ſainte Communion effaçoit les plus grands péchés, au lieu qu'elle doit être la récompenſe de ceux qui les ont expiés par la pénitence. L'Empereur Othon II pour affermir la foi dans la Bohême, voulut ériger un Evêché dans un lieu de cette Province, qui dépendoit du Diocèſe de Ratisbonne. Le Conſeil de Volfang s'oppoſoit à ce deſſein de l'Empereur ; mais

le saint Evêque, qui étoit persuadé que le bien de l'Eglise universelle étoit aussi celui du diocèse de Ratisbonne, favorisa l'entreprise de l'Empereur, sans être touché du prétendu préjudice que cela causoit à sa jurisdiction.

Dans sa derniere maladie, il voulut qu'on laissât entrer tout le monde. Que chacun, dit-il, voie en ma mort, ce qu'il doit craindre & éviter dans la sienne. Il mourut l'an 994 & il se fit à son tombeau plusieurs miracles, comme il en avoit fait pendant sa vie.

X.

X. S. Adalbert Evêque de Prague, & Martyr.

Adalbert nâquit en Bohême vers le milieu du dixiéme siécle, d'une famille noble & illustre. Il fut élevé à Magdebourg sous les yeux de l'Archevêque, qui se nommoit aussi Adalbert. Il y avoit dans cette ville une Ecole célébre, où l'on enseignoit les Lettres humaines, mais où l'on avoit encore plus de soin de former à la piété les jeunes gens qui y venoient étudier. Il y avoit plusieurs de ces jeunes gens, qui, par une émulation qui est très-rare, s'animoient les uns les autres à l'étude de l'Ecriture sainte, & s'édifioient mutuellement par la régularité de leurs mœurs & par une piété solide. Le jeune Adalbert se distinguoit entre tous les autres, & fit de grands progrès dans la science & dans la vertu. Il donnoit à la priere le tems de la recréation: & souvent même sans interrompre ses études, il poussoit des soupirs & des gémissemens, qui marquoient qu'il étoit beaucoup plus occupé de Dieu que des sciences humaines. Dans le dessein de s'occuper utilement le reste de sa vie, il ramassa tout ce qu'il put trouver d'écrits des saints Docteurs de l'Eglise, & retourna en Bohême avec cette petite Bibliothéque, considérable pour un tems où les livres étoient si rares.

Il entra dans le Clergé de Prague, & en fut élu Evêque malgré ſa réſiſtance. Il s'appliqua à régler en tout ſa vie ſelon les Saints Canons. Il faiſoit des aumônes abondantes, couchoit ſur une cilice, dormoit peu, & paſſoit la plus grande partie des nuits en priere. Il liſoit l'Ecriture ſainte avec ſes chapelains, viſitoit ſouvent les priſonniers & les malades, prêchoit aſſidûment, & n'avoit en vue dans toute ſa conduite que la gloire de Dieu & le bien de ſon troupeau. Mais il eut la douleur de voir tous ſes travaux infructueux. Son peuple s'obſtinoit à courir à ſa perte, & ſon indocilité alla juſqu'à affecter de donner dans certains déſordres qui étoient ceux dont ce charitable Paſteur déſiroit le plus de le tirer. La vue de la ſtérilité de ſon miniſtere le porta à vouloir quitter ſon ſiége. Il faut avouer que ce deſſein n'étoit pas conforme aux régles de l'Egliſe, qui ne permettent pas qu'un Evêque quitte ſon troupeau. Quelque ſtérile que ſoit la terre dont la culture lui a été confiée par le ſouverain Paſteur, il doit ſe ſouvenir que c'eſt le travail qui lui eſt commandé, non pas le ſuccès.

Adalbert alla à Rome conſulter le Pape Jean XV, qui lui conſeilla de quitter. Il ſe retira dans le monaſtere de Mont-Caſſin, où il édifia tous les moines par ſon humilité & ſes autres vertus. Il fut obligé cinq ans après, à la ſollicitation de Duc de Bohême, & l'Archevêque de Mayence, de retourner à Prague, où il ne fit pas plus de fruit que la premiere fois. Alors il crut que Dieu ne l'appelloit pas à un travail où il n'avoit aucun ſuccès, & retourna encore dans la ſolitude. Les Bohémiens dirent ſans détour au Duc de Pologne, qui les exhortoit à profiter des ſoins de leur ſaint Evêque : Nous ſom-

mes des endurcis : pour lui c'eſt un Saint : nous ne pouvons compatir enſemble. Saint Adalbert alla travailler à la converſion des Pruſſiens, qui étoient encore infidéles. Il eut beaucoup à ſouffrir dans cette Miſſion. Enfin il eut la gloire de ſouffrir le martyre pour la foi. Les Payens le percerent de dards ; & après qu'il fut mort, ils lui couperent la tête, & la mirent ſur un pieu. Cette mort bienheureuſe arriva l'an 997. Le Duc de Pologne racheta ſa tête & ſon corps que les Payens avoient jetté dans un lac. L'empereur Othon III aiant appris à Rome cette nouvelle, rendit graces à Dieu d'avoir honoré ſon regne d'un événement ſi glorieux. Quand il fut informé que Dieu faiſoit beaucoup de miracles au tombeau de ce ſaint martyr, il réſolut d'y aller faire ſes prieres. Il entra nuds pieds dans la ville de Gneſne, par reſpect pour les reliques de Saint Adalbert qui y étoient ; & il érigea cette ville en Archevêché.

ARTICLE VI.

Auteurs Eccléſiaſtiques du dixiéme ſiécle.

I.

1. Ecrits du Prêtre Auxilius.

UN ſaint Prêtre nommé Auxilius publia au commencement du dixiéme ſiécle, pluſieurs Ecrits pour la défenſe des ordinations faites par le Pape Formoſe. Les ordinations & les réordinations que faiſoient différens Papes, & dont l'un caſſoit ce qu'avoit fait ſon prédéceſſeur, le trouble & la confuſion qui en étoient la ſuite, furent l'objet des plaintes & des gémiſſemens d'Auxilius. Ce Prêtre continua toujours d'exer-

cer les fonctions de ſon miniſtere, & perſuada à pluſieurs de ne les point quitter, malgré les Sentences par leſquelles Sergius III avoit déclaré leurs ordinations nulles, comme aiant été faite par Formoſe. Auxilius juſtifia principalement ſa conduite, en montrant que ſi les ordinations de Formoſe ſont nulles, il en faut conclure que depuis environ vingt ans, la Religion Chrétienne, le Sacerdoce & les Sacremens ont manqué dans toute l'Italie.

Ce motif & pluſieurs autres le déterminerent à compoſer contre Sergius, qui lui avoit défendu ſous peine d'anathême d'exercer les fonctions du Sacerdoce, ſon Livre des Ordinations, qui fut ſuivi bien-tôt après d'un Dialogue intitulé l'Aggreſſeur & le Défenſeur, dans lequel il ſoutient qu'il ne faut point obéir aux Paſteurs qui commandent des choſes injuſtes, parce que dans ce cas leur excommunication eſt nulle. Car, dit-il, il y a bien de la différence entre les Siéges, & les Pontifes qui y ſont aſſis. On doit rendre à chaque Siége l'honneur & le reſpect qui lui eſt dû ſelon les Canons; mais il ne faut pas ſuivre des Pontifes qui s'égarent, & qui agiſſent contre la foi & la Religion Catholique. Ce ſaint Prêtre reproche au Pape Sergius d'avoir agi contre l'une & l'autre: puis il ajoute, qu'on ne doit point ſe mettre en peine d'une excommunication lancée pour obliger de commettre un crime. Auxilius croioit donc, dit le grand Boſſuet, qu'il pouvoit arriver qu'un Pape abusât de ſon pouvoir d'excommunier, pour obliger de commettre un crime. Auxilius conclut par ces paroles, dites tant en ſon nom qu'au nom de ceux qui étoient unis à ſa cauſe: Reſtant donc dans le rang de notre ordination, nous attendons le Jugement équitable du Concile géné-

Déf. de la Déclarat. du Clergé de France, liv. ix. ch. 31.

ral. Il eſpéroit, dit encore M. Boſſuet, que ce Concile ſeroit aſſemblé, non par le Pape, auteur de tous les troubles, mais par l'Empereur, & puiſqu'on ne pouvoit eſpérer de recevoir du ſecours de l'Egliſe de Rome, tandis qu'elle étoit cruellement déchirée par des diviſions inteſtines. En attendant que ce Concile fût aſſemblé du conſentement des Eveques, Auxilius, malgré l'excommunication de sergius, étoit toujours dans la communion de l'Egliſe Catholique, & même dans celle de l'Egliſe de Rome, & du S. Siége, puiſque ce S. Siége étoit uni au reſte de l'égliſe. Ce ſont encore les paroles du grand Boſſuet.

Sigebert, & Baronius après lui, parlent avantageuſement d'Auxilius. Baronius dit que les maux ſur leſquels gémiſſoit ce Prêtre, avoient été faits par des raviſſeurs du Siége Apoſtolique & par des intrus. Mais Auxilius n'a pas recours à ce moien. Il ne dit pas, que Sergius n'étant point Pape, il peut mépriſer impunément ſes ordres; il emploie des raiſons qui tendent toutes à prouver, qu'on ne doit pas obéir aux Papes même légitimes, quand ce qu'ils commandent eſt criminel. Enfin il eſt certain que le Prêtre Auxilius ne voiant plus d'autre reméde aux maux de l'Egliſe, implora le ſecours du Concile général contre un Pape qu'il regardoit comme véritable & légitime. M. Boſſuet, que nous ne faiſons que copier, conclut de cet exemple, que par un ſecret jugement de Dieu, il s'eſt trouvé pluſieurs occaſions, dans leſquelles l'Egliſe de Rome, ne pouvant remédier elle-même aux grands maux dont elle étoit accablée, elle n'a trouvé du ſecours que dans l'autorité de l'Egliſe Catholique répandue par tout le monde.

Ch. 32. Dieu a placé l'Evêque de Rome dans le rang qu'il occupe, pour être le lien de la Société

& de la communion Catholique ; mais cela n'empêche pas que Dieu ne permette qu'il arrive certains évenemens, dans leſquels les plus gens de bien doivent demeurer privés de la communion du Pape à l'exemple du Prêtre Auxilius. Ces paroles de M. Boſſuet ſont remarquables.

II.

C'eſt dans le dixiéme ſiécle que vécut Siméon Métaphraſte, ſi connu par ſon recueil de Vies des Saints. Il nâquit à Conſtantinople d'une famille illuſtre. Il reçut une bonne éducation, & fit de grands progrès dans l'étude des Belles-Lettres. Il parvint dans la ſuite aux charges les plus conſidérables. Il fut maître des Offices, grand Tréſorier, emploié à des négociations importantes. Etant encore jeune il alla dans l'Iſle de Crete, & ce fut dans ce voiage qu'il apprit la vie de Saint Théoctiſte de Lesbos, aſſez ſemblable à celle de Sainte Marie Egyptienne. Il l'apprit d'un ſaint moine qui lui recommanda de l'écrire, & ce fut par-là qu'il commença à compoſer les Vies des Saints. Enſuite, l'Empereur, vraiſemblablement Conſtantin Porphyrogenete, l'exhorta à en faire le plus ample recueil qu'il pourroit. Métaphraſte avoit toutes les commodités néceſſaires pour entreprendre ce travail, & ſur-tout de grands biens pour ſe procurer les copiſtes & les livres dont il avoit beſoin. II. Métaphraſte.

Mais il ne ſe contenta pas de raſſembler les Vies des Saints, il en changea le ſtile ; & au lieu de les copier telles qu'elles étoient dans les originaux, il s'aviſa de les refaire pour la plûpart, parce qu'il les trouvoit trop ſimples & trop éloignées du goût de ſon ſiécle, qui n'étoit pas celui du vrai & du naturel, mais du

brillant & du merveilleux. Ainſi en rapportant les Actes des martyrs, il ne les donne pas dans leur premiere ſimplicité, mais il les abrége ou les amplifie. Il fait dire aux Saints, non pas ce qu'ils ont dit en effet, mais ce qu'il juge qu'ils doivent dire, & retranche ſouvent des paroles importantes. C'eſt ce qu'il eſt aiſé de remarquer dans pluſieurs actes des Martyrs dont les originaux furent trouvés dans le ſiécle dernier; comme ceux des martyrs Tharaque, Probus & Andronic. Siméon ne s'eſt pas contenté de changer le ſtyle des actes, il y a ſouvent ajouté des miracles & d'autres faits qu'il a cru édifians; ſoit qu'il les ait inventés, ſoit qu'il les ait pris d'ailleurs. Comme il eſt difficile de démêler ce que Métaphraſte a ajouté du ſien aux Vies qui ont paſſé par ſes mains, les habiles Critiques les regardent toutes comme ſuſpectes, & croient qu'on ne peut s'y fier, qu'autant qu'elles ſont appuiées par d'autres monumens plus autentiques. C'eſt du recueil des Vies des Saints qu'il a fait, que lui eſt venu le nom de Métaphraſte, qui ſignifie en grec un homme qui traduit & qui paraphaſe.

III.

III. Abbon de Fleuri.

Abbon de Fleuri eſt un des plus grands hommes du dixiéme ſiécle. Il nâquit dans le territoire d'Orléans, de parens qui avoient la crainte de Dieu. Ils le lui offrirent dès l'enfance dans l'Abbaïe de Fleuri. L'Abbé donna l'habit au jeune Abbon & le mit aux Ecoles. Il cherchoit toujours la compagnie des anciens; & il fit de ſi grands progrès dans la piété & dans le Letrres, qu'on le chargea d'inſtruire les autres. Etant déja aſſez habile dans la Grammaire, l'Arithmétique, la Dialectique, & voulant y joindre les autres Arts libéraux, il alla aux

Ecoles de Paris & de Reims écouter ceux qui profeſſoient la Philoſophie. Il revint enſuite à Orléans, où il apprit la Muſique avec beaucoup de difficulté & de dépenſe. Sçachant cinq des Arts libéraux, il voulut apprendre les deux autres. Il prit quelque teinture de Géométrie; & pour la Rhétorique, il s'appliqua à la lecture de Victorin. Il compoſa alors quelques Ecrits ſur la forme des Sillogiſmes, ſur les calculs aſtronomiques & ſur le cours des Planettes. Voilà ſans doute des études bien ſéches pour un moine & un Prêtre. Mais c'étoit le goût du tems. Abbon fut élu Abbé de Fleuri, & commença à gouverner cette Abbaie l'an 998.

Il recommandoit l'étude à ſes moines, comme un moien utile à la piété, après la priere & le jeûne; & lui-même ne ceſſoit point de lire, d'écrire ou de dicter. Après la Dialectique & l'Aſtronomie, il s'appliqua auſſi à l'étude de l'Ecriture ſainte & des Peres, par laquelle il auroit dû commencer, & même à laquelle il auroit pû ſe borner. Il en tira pluſieurs ſentences dont il fit un recueil, pour avoir toujours en main de quoi ſe défendre contre les prétentions d'Arnoul Evêque d'Orléans. Car cet Evêque ſoutenoit que l'Abbé de Fleuri devoit lui faire ſerment de fidélité, comme ſon vaſſal; qu'Abbon refuſa toute ſa vie, prétendant que ſon Monaſtere ne dépendoit que du Roi pour le temporel. Ce fut une querelle générale qui s'émut alors entre les Evéques & les Abbés. Elle n'avoit pas commencé plutôt, parce que les monaſteres étoient ſous la domination de Seigneurs laïques ou Evêques puiſſans, qui auroient bien ſçu ſe défendre contre une telle prétention. Elle ſemble être venue du ſerment que les Evêques exigeoient des Prêtres à leur ordi-

nation, & qui fut défendu au second Concile de Châlons au commencement du neuviéme siécle. Car c'étoit à la cérémonie de la bénédiction des Abbés, que les Evêques leur faisoient prêter ce ferment de fidélité.

Comme cette querelle s'échauffoit de plus en plus, Abbon fut attaqué la nuit lorsqu'il alloit à Tours pour la Fête de Saint Martin, par des gens de l'Evêque d'Orléans. On l'insulta, & on blessa même à mort plusieurs personnes de sa suite. L'Evêque voulant faire satisfaction à l'Abbé, lui amena quelques-uns des coupables pour les faire battre de verges en sa présence, mais l'Abbé ne voulut pas se venger de cette injure. Vers le même tems on tint un Concile de plusieurs Evêques à Saint Denis en France; où on parla d'ôter aux moines les dixmes & de les rendre aux Evêques. Abbon s'y opposa fortement, & exita contre les Evêques les moines de Saint Denis & leurs serfs. La sédition fut telle, que les Evêques furent contraints de s'enfuir sans avoir rien fait. L'Archevêque de Sens, respectable par son âge & par sa dignité, reçut en s'enfuiant un coup de coignée entre les épaules, & eut peine à se sauver tout couvert de boue. Comme tout le monde rejettoit sur Abbon la cause de cette violence, il écrivit pour s'en justifier une Apologie qu'il adressa aux deux Rois Hugues & Robert. Il se plaint que l'on en veut même à sa vie, parce qu'il s'efforce de soutenir les intérêts de l'Ordre monastique; & il déclare qu'il se soumet selon les Canons aux jugemens des Evêques. Il divise les Chrétiens en trois ordres, les laïques les clercs & les moines. Cette division est très-exacte: mais on ne sçauroit accorder à Abbon ce qu'il ajoûte, que l'état des moines est le

plus parfait. Quitter le monde, & s'éloigner de tous les objets capables d'enflammer la concupiſcence, c'eſt ſans doute un état de perfection dans lequel ſe ſont ſauvés une infinité de perſonnes, lorſque les monaſteres étoient véritablement des aſiles pour la piété. Mais on a toujours regardé dans l'égliſe comme l'état le plus parfait celui du clergé, dans lequel on eſt obligé de vivre parmi les hommes, non-ſeulement ſans participer à leur corruption, mais même en travaillant à les ſauver & à les tirer de l'abîme du péché.

Abbon s'étend enſuite ſur les régles de l'excommunication, ſe plaint de l'abus que l'on en faiſoit, & exhorte les Rois à y remédier : car, dit-il, ſi ce que l'on dit des excommunications avoit lieu, à peine ſe trouveroit-il dans votre Roiaume quelqu'un qui ne fût excommunié. Il les averrit encore de quelques abus. J'ai, dit-il, entendu autrefois prêcher publiquement à Paris, qu'auſſi-rôt après l'an 1000 l'Ante-Chriſt viendra ; & peu de tems après, le jugement univerſel. J'ai combattu cetre opinion par l'Apocalypſe & par les prophéties de Daniel. On diſoit auſſi alors, que quand l'Annonciation ſe rencontreroit le Vendredi-Saint, la fin du monde arriveroit infailliblement. Abbon combat cette abſurdité. Cetre renconrre de l'Annonciation avec le Vendredi-Saint, arriva l'an 992.

Après cetre Apologie Abbon dédia aux Rois Hugues & Robert un recueil de Canons, contenant les devoirs des Rois & ceux des ſujets, pour affermir la nouvelle domination de ces Princes, & les droits de l'ordre monaſtique dont ils étoient les défenſeurs. Il eſt certain que le Roi Hugues avoit beaucoup de dévorion à S. Benoît, & une grande affection pour les moines

Il leur rendit plusieurs monasteres occupés par des chanoines séculiers, & les rétablit dans la liberté d'élire leurs Abbés. Le recueil des canons est divisé en cinquante-deux articles.

Abbon fut envoié à Rome par le Roi Robert, pour satisfaire le Pape Grégoire V, qui menaçoit de jetter un anathême sur tout le Roiaume de France, si on rétablissoit Arnoul dans le Siége de Reims. Le Pape fut chargé de voir un homme d'une si grande réputation; il le fit souvent manger à sa table; & lui accorda tout ce qu'il demandoit. Bien loin de lui demander de l'argent, comme avoit fait son prédécesseur, qui étoit prêt à tout vendre, il lui donna de l'encens & une chasuble pour s'en servir à la messe; & lui accorda aussi un privilége pour l'Abbaie de Fleuri. Quand il fut de retour en France, il rétablit Arnoul que le Roi avoit délivré de prison, & lui donna le pallium qu'il avoit reçu pour lui de la main du Pape. Il fit quelque tems après un voiage en Gascogne, pour réformer le monastere de la Réole. Il y eut une querelle très-vive entre les François & les Gascons, & on jetta ensuite des pierres de part & d'autre. Abbon étant sorti du monastere pour les appaiser, un des Gascons lui porta un coup de lance qui lui traversa les côtes. Abbon dit sans s'émouvoir: Celui-ci y va tout de bon. Il mourut le même jour, & il y eut aussi plusieurs des siens tués ou blessés. Il fut honoré comme martyr. Bernard Duc de Gascogne fit punir les coupables, dont les uns furent pendus, les autres brûlés; & adjugea au monastere de Fleuri celui de la Réole.

IV.

Atton Evêque de Verceil.

Nous avons plusieurs écrits d'Atton Evêque de Verceil. Il recommande dans ses lettres la si-

délire aux Princes, même à ceux qui sont méchans & injustes. Il défend à ses diocésains, d'ajouter foi aux augures & aux prédictions de quelques imposteurs, qu'ils nommoient prophêtes. Il y a deux lettres pour réprimer l'incontinence de son clergé. Le même Evêque fit un Capitulaire ou instruction générale à son clergé & à son peuple, divisé en cent articles, & tirés principalement du Capitulaire de Théodulfe d'Orléans & des Conciles. Il recommande les Calendes, c'est-à-dire, les conférences des Curés & des clercs au commencement de chaque mois, pour s'instruire de leurs devoirs; ce qui semble n'avoir commencé que dans le neuviéme siécle. Il veut que les prêtres aient grand soin de proportionner les pénitences à la qualité des péchés. Dans son Traité des souffrances de l'Eglise, divisés en trois parties, il se plaint de deux sortes de justification que l'on exigeoit des Evêques au défaut des preuves, le serment & le duel. On les obligeoit à jurer; comme s'il ne suffisoit pas pour absoudre un accusé, qu'il n'y ait point contre lui de preuve. Quant au duel, quoiqu'on n'oblige pas les Evêques à se battre en personne, mais seulement à donner un champion, cette voix de se justifier ne laisse pas d'être très-injuste. C'est tenter Dieu, qui n'est pas obligé de faire des miracles pour donner toujours la victoire à celui qui est innocent. C'est rendre les Evêques coupables du sang qu'ils font répandre, & leur faire commettre un vrai crime, pour se justifier d'une fausse accusation.

La seconde partie de ce traité regarde les ordinations des Evêques. Celles qui se font selon les canons, doivent être regardées comme venant de Dieu même. Mais les Princes peu religieux méprisant ces régles, veulent que leur

ſeule volonté l'emporte, & trouvent mauvais qu'un Evêque ſoit élu par d'autres que par eux, quelque mérite qu'il ait; ou que l'on rejette celui qu'ils ont choiſi, quelque indigne qu'il ſoit. Ils n'ont égard qu'à la Nobleſſe, ou aux ſervices qu'ont rendus leurs parens. S'ils ne vendent pas les Evêchés pour de l'argent, ils les donnent à ceux qui leur font la cour. D'autres ſont dans un tel aveuglement, qu'ils élevent des enfans à l'épiſcopat, & font Juges & Docteurs, ceux qui auroient encore beſoin des premieres inſtructions.

V.

V. Ratherius Evêque de Verone.

Ratherius étoit fils d'un charpentier. On ne dit rien de ſon éducation, mais il eſt certain qu'il devint un des plus ſçavans hommes de ſon ſiécle. Le Roi Hugues le nomma à l'Evêché de Verone à la ſollicitation des Grands du Roiaume & à la priere du Pape. Mais il en fut fâché auſſi-tôt, & ne ceſſa de le perſécuter depuis. Il le fit mettre ſous quelque prétexte dans une priſon à Pavie, où il le laiſſa deux ans & demi. Il fut enſuite chaſſé de ſon Siége & ſe retira en Provence, chez un Seigneur qui le chargea de l'éducation de ſon fils. Il compoſa pour ſon diſciple une grammaire qui lui procura un Evêché en Provence. Mais il quitta ce pais pour retourner à l'Abbaie de Lobes, où il avoit autrefois embraſſé la vie monaſtique. Le Roi Othon l'en fit ſortir pour le charger de l'inſtruction de Brunon ſon frere. Il fut regardé comme le premier des ſavans de cette Cour; & Brunon étant devenu Archevêque de Cologne procura à ſon maître l'Evêché de Liége, croiant que Ratherius ſeroit utile à cette égliſe & aux égliſes voiſines, par ſon éloquence & par la régularité de ſes mœurs. Mais il n'avoit pas le talent de ſe faire

aimer. Le peuple de Liége le prit en averſion & ne ceſſa de le perſécuter. Il fut obligé de quitter Liége en 956. Il demeura deux ans en repos, & il retourna enſuite en Italie, où l'Archevêque Brunon lui procura ſon rétabliſſement dans le Siége de Verone.

VI. Triſte peinture que cet Auteur fait des maux de l'Egliſe.

Il fit vers ce tems-là deux traités dont l'un a pour objet le mépris des Canons, & l'autre eſt une proteſtation contre ſon expulſion de Liége. Il dit que les Prêtres & les diacres partagent entre eux les revenus de l'égliſe, pour s'enrichir & être en état de ſe révolter contre l'Evêque. Cependant les ſoûdiacres, les acolythes & les autres clercs inférieurs n'ont pas de quoi vivre, de quoi ſervir & garder l'égliſe, de quoi étudier; & ils s'en conſolent en ne faiſant pas leurs fonctions, & eſpérant à leur tour traiter de même les autres, quand ils ſeront diacres ou prêtres. On voit ici comment les fonctions des moindres ordres ont commencé à s'anéantir faute de rétribution, parce que le clergé ſupérieur s'eſt attribué tout le revenu des égliſes. Ratherius cherche enſuite d'où vient ce mépris ſi général des ſaints Canons, depuis le laïque juſqu'à l'Evêque; & il en trouve la cauſe dans le refroidiſſement de la charité & la corruption des mœurs. Il rapporte pluſieurs exemples de la corruption du clergé. Quand je fus, dit-il, tranſféré à Liége, un Evêque m'objectoit les Canons qui défendent les tranſlations: mais lui-même étoit ſujet au vin: & aimoit paſſionnement le jeu; il avoit des chiens & des oiſeaux pour la chaſſe, & n'obſervoit point la réſidence. J'en ai vu deux qui ſe reprochoient l'un à l'autre des crimes honteux. Suppoſé, ajoute-t-il, qu'un homme d'une vie infâme, guerrier, parjure, chaſſeur, ivrogne ſoit mis ſur le Siége de Rome, comme Dieu peut

le permettre; ſi je vais me plaindre à lui de quelque injuſtice, & qu'il écrive pour ma défenſe à celui qui m'a fait tort; celui-ci ne dira-t-il pas qu'il voit une paille dans l'œil de ſon frere, & ne voit point une poutre dans le ſien? mais un tel Pape n'oſera condamner celui dont les ſentimens ſont conformes aux ſiens. Voilà d'où vient ce mépris ſi général des canons, & même de l'Evangile. On croit qu'il eſt inutile d'obſerver les moindres préceptes, quand on ſe ſent coupable d'avoir violé les plus grands. Que gagnera-t-on de ne point donner des coups de bâton, ſi l'on tue les ames par des abſolutions ſacriléges, & par le ſcandale d'une vie mondaine?

Faut-il après cela, continue cet Auteur, nous étonner que les ſéculiers ne ſoient point touchés des menaces que nous leurs faiſons, quand ils voient que nous mépriſons nous-mêmes les régles de l'égliſe? Peuvent ils croire que nous ſommes véritablement convaincus de ce que nous leur diſons? Ils font peu de cas de nos excommunications & de nos abſolutions, parce qu'ils voient que les Canons nous condamnent nous-mêmes. Dans la ſeconde partie de ce Traité, Ratherius inſiſte ſur l'incontinence du Clergé, comme ſur la principale cauſe du mépris des Canons. Car à peine, dit-il, trouve-t-on quelqu'un digne d'être élu Evêque, ou d'impoſer les mains à celui qui eſt élu. Ne voulant pas quitter ce vice infâme, ils comptent le reſte pour rien; & de-là vient que de toutes les nations qui font profeſſion du Chriſtianiſme, ce ſont les Italiens qui mépriſent le plus les Canons, parce qu'ils ſont les plus impudiques, & ils fomentent ce vice par la bonne chere & par l'excès du vin: en ſorte que les Clercs n'y ſont diſtingués des laïques qu'en ce qu'ils ſe raſent la

barbe & le haut de la tête, & font à l'égliſe quelques fonctions pour plaire aux hommes plutôt qu'à Dieu.

Ratherius étant rétabli à Verone, n'y fut pas long-tems en repos. Il ne pouvoit s'empêcher de reprendre ſon Clergé, qui ne vouloit pas ſe corriger & qui donnoit dans les excès les plus ſcandaleux. Pluſieurs ſe plaignoient de leur pauvreté, comme de la principale cauſe de leurs déſordres. Ratherius prit connoiſſance des biens de l'égliſe de Verone, & trouva qu'ils étoient ſuffiſans pour procurer à tous ceux qui la ſervoient le néceſſaire honnête, s'ils euſſent été bien partagés. Mais ceux qui rendoient le moins de ſervice à l'égliſe, étoient les mieux pourvus de ſes biens, tandis que ceux qui travailloient davantage, ne recevoient preſque rien. On voit que le partage ſi inégal des biens de l'égliſe, eſt un abus déja fort ancien, & qui a eu dans tous les tems les ſuites les plus funeſtes.

Cet Evêque voulant tenir un Synode, ſe trouva fort embaraſſé. Car l'objet d'un Synode, diſoit-il à ſon Clergé, eſt d'examiner ce qui eſt contraire aux Canons pour y remédier. Or je trouve que vous n'en obſervez aucun. Je vois regner parmi vous toutes ſortes de crimes. Il faut l'avouer, la cauſe de la perte de mon peuple, c'eſt le Clergé. Car comment pourrois-je punir dans les laïques, des crimes que je ſuis forcé de tolérer dans mes eccléſiaſtiques? Leur ignorance eſt telle, que j'en ai trouvé qui ne ſçavoient pas même le ſymbole des Apôtres. C'eſt ce qui m'a obligé de leur ordonner d'apprendre les trois Symboles, celui des Apôtres, celui que l'on chante à la Meſſe, & celui de Saint Athanaſe. Chacun de vous aura, s'il eſt poſſible, une explication du Symbole & de l'Oraiſon Domini-

cale ſelon la tradition des Peres, pour en inſtruire le peuple. C'eſt ce que nous appellons Catéchiſme. On voit par ce qu'il dit enſuite qu'il y avoit des cas réſervés à l'Evêque. Sachez, ajoute-t-il, que nous n'ordonnerons perſonne, qui n'ait paſſé quelque tems dans un monaſtere, ou auprès d'un homme ſavant, & qui ne ſoit un peu inſtruit. Nous avons quelques Sermons du même Auteur.

VII. Sa mort. Sa doctrine ſur l'Euchariſtie.

Enfin Ratherius ne ſe croiant pas en ſûreté à Verone, retourna à l'Abbaie de Lobbes près de Liége, dont l'Abbé étoit Folcouin qui nous en a laiſſé une chronique. Etant à Namur en 964, il y mourut & fut enterré ſolemnellement à Lobbes. Nous avons encore de lui une Lettre fort importante au ſujet de l'Euchariſtie. Je ſuis affligé, dit-il à celui à qui il écrit, que vous connoiſſiez ſi peu un Sacrement que vous recevez ſi ſouvent, & que vous le preniez pour une ſimple figure. Comme aux nôces de Cana l'eau fut changée en vin véritable & non figuratif, de même ce vin eſt changé au vrai ſang & le pain à la vraie chair de Jeſus-Chriſt. Quoique la couleur & le goût demeurent, croiez néanmoins que ce que vous recevez eſt la vraie chair & le vrai ſang du Sauveur. Il rapporte les paroles de l'inſtitution de l'Euchariſtie, & conclut ainſi: Voilà ce que nous apprenons de la bouche de la Vérité même: ne vous mettez point en peine de la maniere dont cela peut être, puiſqu'on vous dit que c'eſt un myſtere & un myſtere de foi. Puiſque c'eſt un myſtere, on ne peut donc le comprendre: & on doit le croire ſans oſer le ſonder.

V I.

VIII. Flodoard

Flodoard fut le plus grand ornement de l'égliſe de France pendant le dixiéme ſiécle. Il nâ-

quit à Epernai sur Marne à la fin du neuviéme siécle ; & mourut l'an *966*. Après avoir été instruit dans l'Ecole de Reims, il fut chanoine de cette église. Dans un voiage qu'il fit à Rome, le Pape Leon VII lui donna des marques particulieres d'estime. Il se rendit très-recommandable par sa science & par sa piété. Ses écrits imprimés sont l'Histoire de l'église de Reims & sa Chronique. Cette Histoire divisée en quatre Livres, comprend tout ce qui regarde l'église de Reims depuis sa fondation jusqu'au tems de l'Auteur, qui l'a tirée des Archives de Reims dont il étoit gardien, des actes des Martyrs & des autres Saints, des actes des Conciles, des Lettres des Papes, & de plusieurs autres piéces originales. La Chronique renferme tout ce qui s'est passé de plus remarquable en France & dans les païs voisins pendant la vie de l'Auteur. Elle commençoit à l'an *917*, & finissoit en *965* ; mais nous ne l'avons que depuis *919* avec une continuation jusques en *978*. Flodoard avoit écrit en vers des Vies des Saints. On en a imprimé au commencement de ce siécle ce qui regarde les Papes, depuis Grégoire II jusqu'à Leon VII.

VII.

Au commencement du dixiéme siécle moutut Eutychius Patriarche Melquite, ou Catholique d'Alexandrie. Il avoit été nommé Patriarche à l'âge de soixante ans, & avoit long-tems exercé la profession de Médecin à Alexandrie. Nous avons de lui un abrégé d'histoire universelle, depuis la création du monde jusqu'à son tems, écrit en Arabe sa langue naturelle. Quoique cet abrégé ne soit pas exact, il ne laisse pas d'être précieux, en ce que l'on y trouve la suite des patriarches Melquites d'Alexandrie. Pendant les 7 années de son Episcopat, il fut presque toujours

IX. Eutychius.

en diviſion avec ſon peuple, dont la plûpart étoient Jacobites. Mais celui qui commandoit alors en Egypte pour les Muſulmans, exigea d'eux de ſi groſſes ſommes, qu'il les força de s'accorder avec leur Patriarche & de s'aſſembler dans la même égliſe.

ARTICLE VII.

Conciles & Diſcipline.

I.

1. Concile de Troſlé. An 909. On y fait ſentir le triſte état où étoit l'Egliſe.

HErvé Archevêque de Reims tint pluſieurs Conciles avec les Evêques de ſa Province; mais nous n'avons les décrets que de celui qu'il tint à Troſlé village près de Soiſſons l'an 909. Ils ſont diſtribués en quinze Chapitres, qui ſont plutôt de longues exhortations que des Canons, & qui font voir le triſte état de l'égliſe. Dès la Préface on parle ainſi: Les villes ſont dépeuplées, les monaſteres ruinés ou brûlés, les campagnes réduites en ſolitude. Comme les premiers hommes vivoient ſans crainte & ſans loi, & s'abandonnoient ſans frein à toutes leurs paſſions, de même maintenant chacun fait ce qu'il lui plaît, & mépriſe les loix divines & humaines, & les ordonnances des Evêques. Les puiſſans oppriment les foibles: on ne voit par-tout que violence & brigandage. Et enfin qu'on ne croie pas que nous nous épargnons, nous qui ſommes obligés de corriger les autres, nous confeſſons que nous portons le nom d'Evêques, mais que nous n'en rempliſſons pas les devoirs. Nous négligeons la prédication de la parole de Dieu. Nous voions ceux dont nous ſommes chargés, abandonner

Dieu & croupir dans le vice, ſans leur parler & leur tendre la main. Si nous les voulons reprendre, ils nous répondent que nous les chargeons de fardeaux peſans auſquels nous ne touchons pas du bout des doigts. Ainſi le tombeau du Seigneur périt par notre lâcheté & par notre ſilence. Conſidérons ſérieuſement ſi quelqu'un s'eſt jamais converti par nos diſcours; ſi nous avons engagé quelque pécheur à renoncer à la débauche, à l'orgueil & à l'avarice. Cependant bientôt & inceſſamment nous rendrons compte au ſouverain Juge, de cette adminiſtration qui nous a été confiée pour rapporter du fruit.

Dans la ſuite on décrit ainſi la décadence des monaſteres. Les uns ont été ruinés ou brûlés, les autres preſque réduits à rien. Ceux dont il reſte quelques veſtiges, ne gardent plus aucune forme de vie réguliere. Les moines, les chanoines, les religieuſes, ne connoiſſent plus la ſainteté de leur profeſſion, & ne s'occupent que d'affaires temporelles. Ils n'ont aucun mérite réel qui les diſtingue du peuple. Nous ordonnons que la régularité ſoit obſervée dans les monaſteres, que les Abbés ſoient des Religieux inſtruits de la diſcipline monaſtique, & que les moines & religieuſes vivent dans la piété & aient une conduite ſimple & réguliere, priant pour les Rois, pour la paix du Roiaume & la tranquillité de l'égliſe, ſans ſuivre aucune des pompes du ſiécle. Car on dit que quelques-uns portent des ornemens qui ſeroient indécens à des bons laïques.

Le Concile s'étend enſuite ſur le reſpect dû aux Eccléſiaſtiques, & ſur l'obligation de leur procurer une honnête ſubſiſtance. Les Eccléſiaſtiques de leur côté doivent travailler à ſe faire aimer de leurs Paroiſſiens, dont les oblations les font vivre, & leur rendre avec l'humilité con-

venable les ſervices ſpirituels qu'ils devroient leur rendre, quand même ils n'en recevroient aucun ſecours temporel. Le Concile condamne en général les rapines & les pillages alors ſi fréquens, les mariages clandeſtins, la débauche, les parjures & les juremens, preſque auſſi communs que les paroles. Il dit enſuite : le Saint Siége nous a fait ſçavoir, qu'en Orient regnent encore les erreurs & les blaſphêmes d'un certain Photius, qui dit que le Saint-Eſprit ne procéde pas du Fils, mais ſeulement du Pere ; c'eſt pourquoi nous vous exhortons d'étudier dans l'Ecriture & dans les Peres, dequoi détruire cette erreur qui veut renaître.

Ces décrets finiſſent par une exhortation générale où les Evêques parlent ainſi : Il eſt arrivé par notre négligence ; par notre ignorance & par celles de nos confreres, qu'il ſe trouve dans l'égliſe une multitude innombrable de perſonnes de tout ſexe & de toute condition, qui arrivent à la vieilleſſe ſans être inſtruits de la foi. Quand il paroîtroit quelque choſe de bon & d'édifiant dans leur vie, comment peuvent-ils faire de bonnes œuvres ſans le fondement de la foi? Le reſte eſt un abrégé de la foi, & une exhortation à fuir le vice & à pratiquer la vertu. En général on voit dans les décrets de ce Concile, beaucoup de ſcience eccléſiaſtique & de zéle pour remédier aux maux de l'égliſe.

II.

II. Divers Conciles d'Allemagne. An. 922.

Dans un Concile tenu à Coblents, compoſé ſeulement d'Evêques d'Allemagne, on défendit les mariages en-deça du ſixiéme dégré de parenté, & l'on ordonna que les Curés recevroient les dîmes des chapelles qui appartenoient à des Seigneurs laïques, & qu'ils les emploiroient pour l'entretien du luminaire, pour exercer l'hoſpitalité

l'hospitalité & pour faire l'aumône. On y fit aussi un Canon qui soumet en tout les moines aux Evêques Diocésains. Dans un autre Concile d'Allemagne tenu à Erford, on ordonna de célébrer les fêtes des douze Apôtres, & de jeûner les vigiles qui avoient été observées jusqu'alors An. 932
Dans celui d'Ingelheim, il fut réglé qu'on fêteroit la semaine entiere à Pâques, & à la Pentecôte le lundi, le mardi & le mercredi. On jeûnera la grande Litanie, c'est-à-dire le jour de S. Marc, comme ceux des Rogations. On jeûnoit donc encore ces jours-là. An. 948.

L'an 952. on tint à Ausbourg un Concile où l'on fit onze Canons. Il y est défendu à tous les clercs, depuis l'Evêque jusqu'au soudiacre, de se marier & d'avoir chez eux des femmes. Il leur est défendu d'avoir des chiens ou des oiseaux de chasse, ou de jouer aux jeux de hazard. Les moines ne se mêleront point d'affaires temporelles, & ne sortiront point de leurs monasteres sans la permission de l'Abbé. Tous les monasteres seront sous la conduite de l'Evêque Diocésain. Mais les Evêques n'empêcheront point les clercs d'embrasser la vie monastique. On cite souvent en ce Concile les anciens Canons. An. 952.

III.

Après la mort d'Adalberon, Hugues Capet fit élire Archevêque de Reims, Arnoul neveu de Charles Duc de Lorraine, le dernier de la race des Charliens. Arnoul aiant été soupçonné d'être d'intelligence avec son oncle Charles, qui s'étoit emparé de la ville de Reims où l'on tint un Concile, Arnoul fut obligé de déclarer de vive voix & par écrit, qu'il avoit violé le serment de fidélité qu'il avoit prêté à Hugues, & en conséquence il fut dépossé & réduit à la Communion laïque. Abbon de Fleuri & quelques autres per- III. Concile de Reims. An. 991.

ſonnes, diſtinguées par leur ſcience & par leur éloquence, entreprirent de juſtifier Arnoul. Ils produiſirent pour cela la fauſſe Lettre des Evêques d'Afrique au Pape Damaſe avec ſa réponſe, pour montrer que toutes les grandes affaires de l'Egliſe doivent être réſervées au Pape, & ſur-tout le jugement des Evêques. Ils lurent enſuite des extraits de pluſieurs autres fauſſes décrétales, & prétendirent que la cauſe d'Arnoul devoit être renvoiée à Rome. On leur répondit qu'on avoit écrit au Pape, mais qu'il avoit été prévenu & gagné par de riches préſens qu'on lui avoit faits. Arnoul Evêque d'Orléans fit dans ce Concile un diſcours fort remarquable, dont nous allons rapporter les principaux traits.

IV. Diſcours d'Arnoul Evêque d'Orléans ſur les appellations à Rome. Il y réleve les déſordres des Papes.

Nous croions, dit cet Evêque, qu'il faut toujours honorer l'égliſe de Rome, à cauſe de Saint Pierre; & nous ne prétendons point nous oppoſer aux Décrets des Papes, pourvu qu'ils ne ſoient point contraires aux Canons qui doivent être éternellement en vigueur. Car nous devons bien prendre garde, que ni le ſilence du Pape, ni ſes nouveaux Décrets, ne combattent point les anciens Canons. Voulons-nous donc affoiblir l'autorité du Pape? Non ſans doute. S'il eſt recommandable par ſa ſcience & par ſa vertu, nous n'avons rien à craindre de ſa part; & nous le devons encore moins craindre, s'il s'égare par paſſion ou par ignorance. Mais que Rome eſt à plaindre! Cette ville après avoir produit tant de brillantes lumieres de l'Egliſe, vient de répandre d'horribles ténébres, dont les ſiécles futurs parleront avec étonnement. Nous avons eu autrefois des Leons & des Grégoires, un Pape Gélaſe, un Pape Innocent, dont la ſageſſe étoit incomparable. Néanmoins dans ces heureux tems, les Evêques d'Afrique s'oppoſoient aux préten-

tions de Rome, plutôt par la crainte des maux que nous souffrons aujourd'hui, qu'à cause du faste de ceux qui présidoient alors. Car que n'avons-nous point vu de notre tems? Nous avons vu Jean XII plongé dans les plus sales voluptés, conjurer contre l'Empereur; & nous avons été témoins de toutes les horreurs, dont lui & plusieurs de ses successeurs se sont rendus coupables. Faut-il donc que tant d'Evêques, distingués par leur science & par leur vertu, qui sont dans l'Eglise, soient soumis à de tels monstres, couverts d'infâmie devant les hommes, & qui ignorent également les sciences divines & humaines? A qui faut-il s'en prendre de ce que le Chef des Eglises, autrefois couronné d'honneur & de gloire, est maintenant chargé de honte & d'ignominie? C'est notre faute, c'est que nous ne cherchons que nos propres intérêts & non ceux de Jesus-Christ.

Si l'on exige de ceux que l'on choisit pour l'Episcopat un dégré de science & de piété qui réponde à la grandeur d'un tel ministere, que ne doit-on point demander de celui qui veut paroître le docteur de tous les Evêques? Pourquoi donc place-t-on sur le premier Siége, celui qui ne mériteroit pas la derniere place dans le clergé? Quelle idée avez-vous de cet homme assis sur un Trône élevé, & revétu d'or & de pourpre? S'il n'a point la charité, c'est un Antechrist assis dans le Temple de Dieu, & qui veut se faire regarder comme un Dieu. Que s'il n'a ni science, ni charité, c'est une Idole: & le consulter, c'est consulter le marbre. Attendons tant que nous pourrons la conversion de nos Supérieurs, & cependant voions où nous pourrons trouver la nourriture de la parole divine. Quelques-uns de cette sainte assemblée sont témoins

qu'on trouve en Allemagne des Evêques excellens & recommandables par leurs lumieres & par leurs vertus. C'eſt pourquoi ſi la diviſion qui eſt entre les Rois ne nous en empêchoit pas, ce ſeroit plutôt là qu'il faudroit chercher le jugement des Evêques, qu'à Rome où tout eſt venal, & où les jugemens ſe vendent au poids de l'or. Si quelqu'un dit que ſelon Gélaſe, l'égliſe de Rome juge tout le monde & n'eſt jugée de perſonne : Qu'il mette à Rome un pape dont le jugement ne puiſſe être réformé. Encore les Evêques d'Afrique l'ont-ils jugé impoſſible, quand ils ont dit : peut-on croire que Dieu faſſe connoître la vérité à un ſeul d'entre nous, & qu'il la refuſe à une multitude d'Evêques aſſemblés en ſon nom ? Mais maintenant qu'il n'y a preſque perſonne à Rome qui étudie, de quel front oſeront-ils enſeigner ce qu'ils n'ont pas appris ? Si quelque Evêque, dit S. Grégoire, ſe trouve en faute, je n'en ſçai point qui ne ſoit ſoumis au Saint Siége, mais quand ils font leur devoir, l'humilité demande qu'ils ſoient tous égaux.

Mais ſuppoſons qu'il y ait maintenant à Rome un Damaſe, qu'a-t-on fait contre ſon décret ? Arnoul parle ici de la prétendue Lettre de ce pape aux Evêques d'Afrique, dont il ne connoiſſoit pas la fauſſeté. Il continue ainſi : Son premier article, que les cauſes des Evêques & toutes les grandes affaires de l'Egliſe, doivent être portées au pape. Celle-ci lui a été portée, & nous n'avons entrepris de la juger, que quand nous n'avons plus eſpéré qu'il la jugeât lui-même. Arnoul rapporte pluſieurs paſſages de Saint Grégoire, pour montrer que ce Saint pape approuvoit que les Evêques coupables fuſſent jugés ſur les lieux, ſans avoir recours au

Saint Siége. C'étoit en effet l'ancien droit, qui n'avoit été troublé que par les fauſſes Décrétales. Mais Arnoul ne les ſçavoit pas diſtinguer des vraies, & c'étoit la cauſe de ſon embarras. Il continue : Si les Rois irrités convainquent un Evêque du crime de Leze-Majeſté, & s'ils voient que par colluſion nous faiſons de longues procédures pour les amuſer ; emploieront-ils de l'argent pour ſe faire rendre juſtice à Rome ? & le coupable manquera-t-il d'offrir aux Romains des montagnes d'or, s'il eſpere par-là ſe tirer d'affaires ? Il conclut, que les cauſes évidentes, doivent être terminées par le Concile de la Province. Sur ce que la prétendue Lettre de Damaſe dit, qu'il n'eſt pas permis de tenir un Concile ſans l'autorité du Saint Siége, il dit : Quoi donc, ſi les armes de Barbares ôtent la liberté d'aller à Rome, il ne ſe tiendra point de Conciles ? Celui de Nicée ordonne d'en tenir deux fois l'année, ſans faire mention de l'autorité du Pape.

Au reſte, pour ne point diſputer, aions encore plus de déférence pour l'égliſe de Rome, que n'en avoient les Evêques d'Afrique, & conſultons-là, comme on a fait en cette occaſion. Si ſon jugement eſt juſte, nous le recevrons en paix : s'il ne l'eſt pas, nous obéirons à l'Apôtre, qui nous ordonne de ne pas écouter un Ange même contre l'Evangile. Que ſi Rome ſe tait, comme elle fait à préſent, nous conſulterons les Loix. Car où nous adreſſerions-nous, puiſque Rome paroît abandonnée de Dieu & des hommes ? Depuis la chûte de l'Empire, elle a perdu l'égliſe d'Alexandrie & celle d'Antioche, & pour ne rien dire de l'Afrique & de l'Aſie, l'Europe même commence à la quitter ; l'égliſe de Conſtantinople s'eſt ſouſtraite, le dedans de

l'Eſpagne ne connoît point ſes jugemens. C'eſt donc ici la défection dont parle l'Apôtre, non ſeulement des Nations mais des Egliſes. Il finit en diſant, qu'on doit conſulter les Canons, pour voir combien il faut d'Evêques pour en juger un, & comment on doit juger celui qui ne veut pas ſe défendre.

Ce diſcours d'Arnoul d'Orléans pris à la rigueur, dit M. Fleuri, contient ſans doute, quelques propoſitions exceſſives, & qui ſemblent tendre au mépris du Saint Siége. Mais nous ne trouvons guères en ce tems-là d'Ecrivains parfaitement exacts dans leur expreſſions, ni même dans leurs penſées; & il eſt juſte d'expliquer favorablement les paroles d'un Evêque vénérable par ſon âge & par ſa doctrine, qui étoit comme l'ame de ce Concile. Bien loin de conſeiller le ſchiſme, il commence par déclarer qu'il faut reſpecter l'Egliſe Romaine. Tous les gens de bien étoient indignés des affreux déſordres qui regnoient à Rome depuis un ſiécle, & cette indignation diminuoit le reſpect pour la perſonne des Papes & pour leurs déciſions. Car quoique l'autorité ne dépende point abſolument des qualités perſonnelles, elles ne ſont pas indifférentes, & on obéit plus volontiers à un Evêque que l'on croit vertueux & éclairé. Que ſi l'on veut attribuer ce diſcours à Gerbert qui le rapporte, il ſera encore plus fort; puiſque Gerbert eſt devenu Pape, ſans qu'il paroiſſe s'être rétracté.

***

ARTICLE VIII.

Réflexions sur l'état de l'Egliſe pendant le dixiéme ſiécle.

I.

CE fut pendant le dixiéme ſiécle, qu'on commença à perdre de vue ces anciennes égliſes de Paleſtine & de Syrie autrefois ſi floriſſantes. Il ne s'eſt plus trouvé d'Écrivains qui nous en aient marqué la ſuite. L'Hiſtoire d'Eutychius d'Alexandrie eſt une preuve ſenſible de la décadence des études, de l'ignorance & du mauvais goût de ce tems-là. On y voit beaucoup de fables & fort peu d'exactitude, même dans les faits de ce ſiécle, où il écrivoit. Les études s'affoiblirent auſſi chez les Grecs, quoique l'Empereur Leon le Philoſophe & ſes ſucceſſeurs favoriſaſſent les ſciences. Les Ecrivains Grecs du dixiéme ſiécle ſont pleins de lieux communs & de vaines déclamations. L'exemple le plus frappant de ce mauvais goût eſt celui de Métaphraſte, qui nous a tant gâté de Vies des Saints, ſous prétexte de les rendre plus agréables, ſelon le témoignage de Pſellus ſon admirateur. On voit combien l'amour des fables étoit dominant dans l'Empire Grec, par l'extrême vénération que l'on avoit pour l'image miraculeuſe d'Edeſſe, dont l'Empereur Conſtantin Porphyrogenete a fait lui-même une hiſtoire ſi étendue. On trouve à chaque page dans l'hiſtoire Bizantine, des preuves du goût que les Grecs avoient alors pour les ſuperſtitions. Il n'y a point d'Empereur qui monte ſur le Trône, ou qui en

I. Maux de l'Egliſe d'Orient. Progrès de l'ignorance. Amour des fables. Superſtitions.

descende, sans quelques prédictions; il y a toujours quelque reclus dans une isle, fameux par l'austérité de sa vie, qui promet l'Empire à un grand Capitaine, & le nouvel Empire le fait Evêque d'un siége considérable : mais ces prétendus Prophêtes étoient souvent des imposteurs.

II. Scandales que donnent plusieurs Empereurs. Vie dissolue d'un Patriarche de Constantinople

La corruption des mœurs n'étoit pas moins étendue que l'ignorance. L'Empereur Leon le Philosophe scandalisa toute l'église, par un mariage contraire aux régles, & par d'autres désordres qui trouvent chez les Grands plusieurs imitateurs. Cet Empereur qui se glorifioit du nom de sage, ne montroit rien dans sa conduite qui ne l'en rendît fort indigne. Il ne vouloit point être repris dans ses déréglemens. Il combloit d'honneurs les Evêques lâches & courtisans qui le flattoient, tandis qu'il faisoit sentir tout le poids de son indignation à ceux qui avoient le courage de lui montrer la loi de Dieu.

Alexandre son successeur rendit justice au patriarche Nicolas injustement exilé; mais en même-tems il déshonoroit la Religion & affligeoit l'Eglise par ses débauches, dont les excès le conduisirent au tombeau.

La vie de Romain Lecapene ne fut guères moins scandaleuse. Le crime de confidence qu'il fit commettre à un moine ignorant, pour assurer le Siége de Constantinople à son fils Théophilacte, est un mal d'un nouveau genre, dont Dieu se vengea d'une maniere terrible, en abandonnant ce jeune Patriarche à la fureur de toutes ses passions. Quelle affliction pour les gens de bien, de voir sur le premier Siége d'Orient, un jeune étourdi qui vivoit dans le luxe & dans la molleſſe, qui fouloit aux pieds les loix les plus sacrées, qui vendoit les Evêchés au plus offrant, & qui couvroit l'Eglise d'ignominie par ses mœurs dissolues!

Romain le jeune empoiſonna ſon pere Conſtantin, traita indignement ſa mere & ſes ſœurs, & mourut fort jeune d'excès d'intempérance. Nicéphore s'empara des biens de l'égliſe, & uſurpa le droit de nommer les Evêques. Combien de maux devoient cauſer à l'Egliſe, des Empereurs tels que ceux dont nous venons de parler! Qui ne ſçait combien l'exemple du Souverain influe ſur tout le peuple?

III. Peine pour le ſchiſme. Haine secrete contre les Latins.

Nous avons vû, en rapportant l'Ambaſſade de l'Evêque Luitprand à Conſtantinople, combien les Grecs mépriſoient les Romains. Le Grand Conſtantin en ſe retirant à Conſtantinople, diſoient-ils, y a amené toute la nobleſſe de Rome, & n'y a laiſſé que la lie du peuple; les papes, ajoutoient-ils, ne ſont dignes que de mépris: ce ſont des ſimoniaques & des impudiques. Eſt-ce donc-là l'impreſſion qu'auroit dû faire ſur les Grecs les maux qui affligeoient les Latins? Ne prouvoient-ils pas par un diſcours ſi indécent, qu'ils étoient des freres dénaturés, qui aiment mieux inſulter que compatir à des maux infiniment plus dignes de larmes que de mépris? D'ailleurs étoient-ils donc eux-mêmes ſans péché, pour oſer ainſi jetter la pierre à ceux qui déshonoroient le Saint Siége? Le Patriarche Théophilacte valoit-il mieux que le pape Jean XII? Leurs Empereurs donnoient-ils à l'égliſe de grands ſujets de conſolation? Mais c'étoit l'envie & l'inimitié plutôt que le zéle & la charité, qui rendoient les Grecs ſi attentifs aux maux de l'égliſe Latine. Cette funeſte jalouſie fit du progrès pendant le dixiéme ſiécle.

L'Empereur Nicéphore défendit de célébrer en latin les ſaints myſteres, dans la Pouille & dans la Calabre, & y érigea des nouveaux Ar-

chevêchés, afin d'avoir moins de liaiſon avec Rome. C'eſt ainſi qu'on fomentoit le ſchiſme, dont le malheureux Photius avoit levé l'étendard. Quoiqu'on n'en vînt point à une rupture ouverte, neanmoins les Grecs nourriſſoient dans leurs cœurs un fond d'inimitié qui devoit naturellement éclater à la premiere occaſion.

II.

IV. Maux de l'Egliſe d'Occident. Dereglemens honteux de pluſieurs Papes.

Nous voions pour la premiere fois des Papes mener une vie ſcandaleuſe & infâme. Nous aurions voulu pouvoir diſſimuler l'opprobre dont le Saint Siége fut couvert pendant le dixiéme ſiécle. Mais Dieu en permettant que les Papes tombaſſent dans une ſi profonde humiliation, a voulu inſtruire tous les ſiécles ſuivans, & leur inſpirer une ſalutaire fraieur. Il a voulu nous apprendre, qu'on peut réunir l'autorité la plus reſpectable & l'état le plus ſacré, avec le cœur le plus corrompu & la vie la plus criminelle. Que l'on ſe rappelle avec quelle ardeur, pluſieurs des prédéceſſeurs de ces monſtres dont nous parlons, ont travaillé à acquérir une puiſſance ſeculiere & des richeſſes temporelles; combien ils ont emploié d'artifices & de fineſſes pour venir à bout de joindre la qualité de grands Seigneurs à celle de pontifes, & l'on ſera moins ſurpris de l'humiliation que nous déplorons ici. L'impureté eſt ordinairement la punition de l'orgueil; combien eſt-il à ſouhaiter qu'elle en ſoit auſſi le reméde? Il n'y a perſonne qui n'ait eu horreur des vices groſſiers & charnels, auſquels furent livrés pluſieurs papes du dixiéme ſiécle. Les plus grands adulateurs de la Cour de Rome, n'en parlent pas moins fortement que nous. Ils en concluent que des hommes ſi déréglés n'étoient point de véritables Papes, mais ſeulement d'indignes uſurpateurs:

mais cette conſéquence eſt fauſſe, & a ſa ſource dans l'erreur des Donatiſtes.

V. Réflexions ſur le nouveau ſcandale.

La brigue & la ſimonie ont ſouvent tenu lieu de vocation aux dignités eccléſiaſtiques : on a vu pluſieurs paſteurs, qui, après une entrée irréguliere dans l'Epiſcopat, ont donné des ſcandales de tout genre. Mais quelques grands qu'ils aient été ces ſcandales, quelqu'injuſtices que l'on puiſſe reprocher à ces indignes miniſtres, il en faut toujours revenir à ce grand principe, qui doit nous raſſurer contre les maux que nous voions pendant le dixiéme ſiécle, principalement à Rome. Le fils de Dieu promettant d'aſſiſter ſon Egliſe juſqu'à la fin du monde, n'a point promis d'en fermer l'entrée aux méchans : au contraire il a prédit qu'elle ſeroit toujours mêlée de bons & de méchans juſqu'à la derniere ſéparation. Il n'a pas promis la ſainteté à tous les paſteurs de ſon Egliſe, non pas même à leur chef : il a ſeulement promis des pouvoirs ſurnaturels à tous ceux qui entreroient dans le miniſtere ſacré ſelon les formes qu'il a preſcrites. Ainſi, comme de tout tems il s'eſt trouvé des méchans, qui, ſans la converſion du cœur & les autres diſpoſitions néceſſaires, ont reçu le Baptême & l'Euchariſtie : il s'en eſt trouvé auſſi qui ont reçu ſans vocation l'impoſition des mains, & n'en ont pas moins été prêtres ou Evêques, quoiqu'ils l'aient été pour leur perte & ſouvent pour celle de leur troupeau. En un mot, Dieu ne s'eſt point engagé à arrêter par des miracles, les ſacriléges non plus que les autres crimes. Il ne faut donc point faire difficulté de reconnoître pour Papes légitimes ni Sergius III ni Jean X & les autres, dont la vie ſcandaleuſe a déshonoré le Saint Siége : pourvu qu'ils aient été ordonnés dans les formes par des

Evêques. Mais il faut convenir qu'il eût été plus avantageux à l'église d'être toujours pauvre, que d'être exposée à de tels scandales ; car c'étoit la puissance & les richesses temporelles qui servoient d'appas aux méchans, & qui les portoient à s'emparer des dignités de l'Eglise.

L'indignité des Pasteurs n'a point interrompu la tradition des vérités, dont le dépôt a été confié à l'Eglise. Dieu a permis que pendant le dixiéme siécle, le Siége de Rome fût rempli de sujets indignes par l'infâmie de leur naissance, ou par leurs vices personnels : mais il n'a pas permis que l'indignité des personnes nuisît à l'autorité du Siége. Ces tems d'ailleurs si malheureux n'ont point eu de schisme ; & ces Papes si mépriſables en eux-mêmes, ont été reconnus pour chefs de toute l'église, en Orient comme en Occident, & dans les Provinces du Nord les plus reculées. Les Archevêques leur demandoient le pallium, & on s'adressoit à eux comme à leurs prédécesseurs, pour les translations d'Evêques, les érections de nouvelles églises, les concessions de privileges. Sous ces indignes papes, dit M. Fleuri, Rome ne laissoit pas d'être le centre de l'unité catholique.

III. Discours n. XXIX.

III.

VI. Etrange progrès de la simonie.

Il n'y a point de tems où la simonie ait regné si ouvertement dans l'église, que dans le dixiéme siécle. Les Princes qui depuis longtems s'étoient rendus maîtres des élections, vendoient les Evêchés & les Abbaies à ceux qui leur en offroient davantage, & les Evêques se recompensoient en détail de ce qu'ils avoient une fois donné. Ils ordonnoient des prêtres pour de l'argent, & se faisoient paier les consécrations d'églises, & les autres fonctions. Des gens peu touchés des vérités de la foi, s'imaginent que

c'est faire quelque chose de rien, que d'amasser des richesses en prononçant des paroles & en faisant des cérémonies : ils se croient plus fins que ceux qui le font gratuitement. Or la simonie grossiere ou colorée, a été dans tous les tems la ruine de la discipline & de la morale chrétienne, dont la premiere leçon est le mépris des richesses & le renoncement du moins d'affection aux biens mêmes que l'on possede. Car qui enseignera cette morale si sublime, quand ceux qui devroient la prêcher l'ignorent eux-mêmes ? Qui ne cherchera au contraire à s'enrichir, quand il voit que ni la science ni la vertu n'éleve personne aux premieres places, & qu'il n'y a que l'argent & la faveur qui y fasse parvenir ? Ainsi par un malheureux cercle, l'ignorance & la corruption du cœur produisent la simonie ; & la simonie augmente l'ignorance & le mépris de la vertu.

VII. Incontinence du Clergé.

L'incontinence du clergé fut aussi très-commune dans l'église d'Occident pendant le dixiéme siécle. Les clercs avoient oublié la dignité de leur profession, & les puissantes raisons de cette discipline de la continence. Ils ne sçavoient pas que dès l'origine du Christianisme, cette vertu Angelique en avoit fait la gloire, & que les Apologistes de la Religion Chrétienne la montroient aux Paiens, comme une des preuves les plus sensibles de son excellence. L'Eglise aiant donc toujours un grand nombre de personnes de l'un & l'autre sexe, qui se consacroient à Dieu par la continence parfaite ; rien n'étoit plus raisonnable, que de choisir ses principaux ministres dans cette portion la plus pure du troupeau. L'Eglise étoit mieux servie par des hommes, qui, dégagés des soins d'une famille, n'étoient point partagés, & ne pensoient, comme dit S.

paul, qu'à plaire à Dieu s'appliquant entiérement à la priere, à l'étude, à l'inſtruction, aux œuvres de charité. Auſſi avons-nous vû que cette ſainte diſcipline du célibat des Clercs ſupérieurs, s'eſt toujours obſervée dans l'égliſe. Mais les Eccléſiaſtiques ignorans du dixiéme ſiécle, regardoient cette loi comme un joug intolérable. Leurs fonctions étoient preſque réduites à chanter des pſeaumes qu'ils n'entendoient pas, & à pratiquer des cérémonies extérieures dont ils ne connoiſſoient point l'eſprit. Vivant d'ailleurs comme le peuple, ils ſe perſuaderent aiſément qu'ils devoient auſſi avoir des femmes; & la multitude des mauvais exemples leur fit regarder le célibat comme impoſſible, & par conſéquent la loi qui l'impoſoit, comme une tyrannie inſupportable.

IV.

VIII. Maux de tout genre produits par l'ignorance.

L'ignorance étoit ſi grande pendant le dixiéme ſiécle, qu'un homme un peu inſtruit paſſoit pour un prodige. C'étoit cette profonde ignorance qui produiſoit la corruption des mœurs, & qui étoit la mere de tous les vices qui inondoient l'égliſe. Nous avons entendu les plaintes que faiſoit l'égliſe, par la bouche de ceux qui étoient animés de ſon eſprit, contre les pillages, les violences & les déſordres qui étoient ſi communs. On commença à donner des Evêchés à des enfans, & à confier pluſieurs égliſes à une même perſonne. Les Evêques & les Eccléſiaſtiques continuerent d'aller à la guerre & à la chaſſe. Il n'y avoit plus de diſcipline dans les monaſteres. Les chanoines, les moines, les religieuſes vivoient comme les laïcs dans le déſordre, & ne s'occupoient que d'affaires temporelles. On ne voioit preſque plus de traces de chriſtianiſme dans les égliſes du Nord, ce que

montre ce que l'on doit penſer des converſions de ce moien âge. Elles n'étoient pas plus ſolides que celle des Normands, qui dans le dixiéme ſiécle reçurent le baptéme pour exécuter un traité de paix que l'on avoit fait avec eux à cette condition.

IX. Les Barbares accablent les Chrétiens d'Occident de maux temporels. Les Manichéens en produiſent d'un autre genre.

A peine les Normands eurent-ils ceſſé de châtier les Chrétiens, que Dieu envoia d'autres Barbares, pour réveiller ſon peuple par des châtimens temporels de toute eſpéce : les Hongrois parcoururent toutes les égliſes, & firent partout des maux ſans nombre. Les Chrétiens furent ſi étonnés de ce fleau, qu'ils s'imaginerent que la fin du monde approchoit, & que ces hommes qui leur paroiſſoient des monſtres, étoient le Gog & le Magog prédits dans l'Apocalypſe. Tous les tréſorts temporels des Chrétiens leur furent enlevés, les égliſes brûlées, les monaſteres ruinés. Les Sarraſins firent la même choſe en Italie. Combien des châtimens ſi terribles auroient-ils dû porter les Chrétiens à rentrer en eux-mêmes, & à aller à la ſource des maux dont l'égliſe gémiſſoit.

Le tranſport des Manichéens en Occident, eſt un mal qui aura des ſuites épouvantables. Cette Secte impie après avoir ravagé l'Orient, ſe répandit dans tout l'Occident, où elle ſéduiſit une infinité de perſonnes. On eſt ſurpris qu'une héréſie ſi infâme & ſi ridicule ait fait de ſi étonnans progrès. Mais il faut ſe rappeller ce que nous avons dit, que les Manichéens étoient pleins d'artifices, & qu'ils avoient un talent ſingulier pour engager dans leurs filets ceux qui avoient la témérité d'entrer en diſpute avec eux. D'ailleurs une œuvre de ténébres comme celle-là ne pouvoit manquer de proſpérer dans un ſiécle d'ignorance tel qu'étoit le dixiéme.

V.

x. Divers traits qui font juger du triſte etat de l'egliſe.

Luitprand Evêque de Crémone, qui fut choiſi pour aller en Ambaſſade à Conſtantinople, étoit, pour ne rien dire de plus, d'un mérite fort médiocre. Avant ſon Epiſcopat, il étoit diacre de l'égliſe de Pavie, & il ne prend que cette qualité dans l'hiſtoire qu'il écrivit à la priere de l'Evêque d'Eliberi en Eſpagne. Son ſtile montre qu'il avoit plus d'Eſprit que de jugement. Il affecte d'une maniere puérile de montrer qu'il ſçavoit le grec. Il méle ſouvent des vers à ſa proſe; il eſt par-tout extrêmement paſſionné, chargeant les uns d'injures, les autres de louanges & de flatteries. Il fait quelquefois le plaiſant & le bouffon aux dépens même de la pudeur, juſqu'à faire rougir ceux à qui il en reſte quelques ſentimens. C'eſt néanmoins un diacre qui parle, dans une hiſtoire qu'il dédie à un Evêque. Ce trait peut ſervir à faire connoître le goût du tems dont nous parlons.

Hugues Archevêque de Rouen, dont la vie fut ſi ſcandaleuſe, occupa paiſiblement pendant cinquante ans un auſſi grand Siége, ſans que l'ont prît aucune meſure pour le dépoſer, & pour délivrer l'égliſe d'un pareil opprobre.

Hebert Evêque d'Auxerre vivoit en grand Seigneur, ne s'occupoit que de la chaſſe & de toutes ſortes de plaiſirs. Il éleva dans les terres de ſon égliſe deux fortereſſes qui firent dans la ſuite beaucoup de mal au païs.

Gerbert qui étoit un des plus ſçavans hommes du dixiéme ſiécle, avoit beaucoup d'ambition & paſſa ſucceſſivement de l'Abbaie de Bobio au Siége de Reims, à celui de Ravenne, & enfin à celui de Rome. En général on ſe faiſoit un jeu des tranſlations. Nous avons entendu les Evêques faire leur confeſſion publique dans le

Concile de Troſlé, & expoſer auſſi bien que Ratherius dans ſes écrits les maux dont l'égliſe étoit accablée.

VI.

XI. Relâchement des moines. Cauſes de cette décadence.

Les moines les plus parfaits du dixiéme ſiécle l'étoient beaucoup moins que ceux qui vivoient dans les beaux jours de l'égliſe. M. Fleuri en trouve deux cauſes, les richeſſes & les études. Les anciens moines n'étoient pas ſeulement pauvres en particulier : ils l'étoient encore en commun. Ils habitoient non pas des forêts que l'on peut défricher, mais des déſerts de ſables arides, où ils bâtiſſoient eux-mêmes de pauvres cabanes, & vivoient du travail de leurs mains. Ainſi ils avoient trouvé le ſecret d'éviter les inconvéniens de l'abondance & de la mendicité, & de ne dépendre de perſonne. Nos moines de Cluni étoient pauvres en particulier, mais riches en commun : ils avoient comme tous les moines depuis pluſieurs ſiécles, non-ſeulement des terres & des beſtiaux, mais des vaſſaux & des ſerfs ; le prétexte du bien de la Communauté eſt une des plus ſubtiles illuſions de l'amour propre. Si Saint Odon & Saint Mayeul & les autres premiers Abbés de Cluni, euſſent refuſé une partie des grands biens qu'on leur offroit, l'égliſe en eût été plus édifiée, & leurs ſucceſſeurs en euſſent gardé plus long-tems la régularité. Saint Nil de Calabre eſt de tous les ſaints moines du dixiéme ſiécle celui qui paroît avoir mieux compris l'importance de la pauvreté monaſtique.

En effet les grands revenus cauſent de grands embarras, & attirent des différends avec les voiſins. Ils obligent à ſolliciter des Juges & à chercher la protection des Puiſſances, ſouvent juſqu'à uſer de complaiſance & de flatterie. Les Su-

périeurs & les procureurs qui travaillent ſous leurs ordres, ſont plus chargés d'affaires que de ſimples peres de famille. Il faut faire part à la Communauté, au moins de celles qui ſont plus importantes: ainſi pluſieurs rentrent dans les ſollicitudes du ſiécle auſquelles ils avoient renoncé ; ſur-tout les ſupérieurs, qui devroient être des hommes tout ſpirituels & tout intérieurs. D'ailleurs les grandes richeſſes attirent la tentation des grandes dépenſes. Il faut bâtir une égliſe magnifique, l'orner & la meubler richement ? Dieu, dit-on, en ſera plus honoré : il faut faire des bâtimens ſpacieux & ſolides pour une Communauté nombreuſe & perpétuelle, & donner au moins toutes les commodités qui peuvent favoriſer l'obſervance exacte de la régle. Cependant l'humilité en ſouffre ; il eſt naturel que tout cet extérieur groſſiſſe l'idée que chaque moine ſe forme de ſoi-même ; & un jeune homme, qui ſe voit tout d'un coup ſuperbement logé, qui ſçait qu'il a part à un revenu immenſe, & qui voit au-deſſous de lui pluſieurs autres hommes, eſt bien tenté de ſe croire plus grand, que quand il étoit dans le monde ſimple particulier & peut-être de baſſe naiſſance.

Les études firent encore une grande différence entre les anciens moines & les modernes. Les anciens n'étudioient que la morale chrétienne, par la méditation continuelle de l'Ecriture-Sainte & par la pratique de toutes les vertus. C'étoient de ſimples laïcs qui travailloient de leurs mains, & qui évitoient avec grand ſoin tout ce qui pouvoit les tirer de l'obſcurité qu'ils aimoient, & les manifeſter au monde, dont l'oubli leur paroiſſoit avantageux. Nos moines d'Occident étoient clercs pour la plûpart dès le ſeptiéme ſiécle. Ils embraſſoient toute ſorte d'études, & s'at-

tachoient même à celles qui étoient les moins conformes à leur état. Nous en avons vu un exemple dans l'Abbé Gerbert qui fut depuis pape. Les premiers Abbés de Cluni furent des plus ſçavans hommes de leur tems, & leur ſcience les faiſoit rechercher par les Evêques & les papes, & même par les princes. Tout le monde les conſultoit, & ils ne pouvoient ſe diſpenſer de prendre part aux plus grandes affaires de l'égliſe & de l'Etat. L'Ordre en profitoit, des biens augmentoient, les monaſteres ſe multiplioient: mais la régularité en ſouffroit; & des Abbés ſi occupés au dehors, ne pouvoient avoir la même application pour le dedans que S. Antoine & S. Pacôme, qui n'avoient point d'autres affaires, & ne quittoient jamais leurs ſolitudes.

VII.

Réuniſſons maintenant ſous un ſeul point de vue, les ſujets de conſolation que l'égliſe avoit au milieu des maux dont elle étoit affligée.

XII. Biens de l'égliſe.

L'Angleterre eut dans le cours du dixiéme ſiécle, pluſieurs Rois pleins de zéle pour la gloire de Dieu & le ſalut de leurs ſujets. Edouard le vieux, Aldeſtan, Edmond, Edred travailloient à procurer aux égliſes de bons Evêques, & à arrêter le cours des déſordres. Ils donnoient leur confiance à ceux qui en étoient les plus dignes, & ſe ſervoient des conſeils des gens de bien pour l'avantage de la Religion. Le Roi Edui tout corrompu qu'il étoit, ſupportoit en pluſieurs occaſions les remontrances les plus fortes que lui faiſoient de ſaints Evêques. Edgar qui lui ſuccéda, crut que Dieu ne l'avoit éleyé ſur le trône, que pour réparer les maux que ſon frere Edui avoit faits, rappeller les gens de bien qu'il avoit exilés, & faire changer de face à l'égliſe d'Angleterre, dont il prenoit avoit zéle les interêts. Ce

Pluſieurs Rois d'Angleterre travaillent à faire fleurir la Religion. Princeſſes d'une grande piété.

pieux Roi s'informoit avec ſoin des maux qui pouvoient attirer la colere de Dieu ſur ſon peuple, afin d'y remédier. Il étoit ſur-tout attentif à la conduite que tenoient les moines & les eccléſiaſtiques. Toutes les graces & les faveurs étoient pour les clercs pieux & éclairés; au lieu qu'il faiſoit ſentir ſon indignation à ceux qui déshonoroient la ſainteté de leur état par une vie mondaine. Il donna à ſes ſujets un grand ſcandale; mais à l'exemple de David, il en fit une rigoureuſe pénitence, & conſola par ſon ſincere repentir, l'égliſe qu'il avoit contriſtée par ſon incontinence. Le reſte de ſa vie fut emploié à ſatisfaire à la juſtice de Dieu par toute ſorte de bonnes œuvres. La Reine Elfride pleura juſqu'à ſa mort le crime qu'elle avoit commis, en faiſant aſſaſſiner le jeune Edouard. L'Egliſe honore pluſieurs Princeſſes qui vécurent dans la plus grande piété. L'Angleterre ſe reſſentit pendant le dixiéme ſiécle de tout le bien qu'Alfrede y avoit fait à la fin du neuviéme. On vit pluſieurs Seigneurs ſe mettre ſous la conduite de S. Odon, & ſeconder le zéle des Rois vertueux, qui s'appliquoient à humilier le vice, & à mettre en honneur la vertu. Ces Seigneurs pratiquoient fidélement tout le bien qu'ils connoiſſoient.

XIII. Retraite du Chancelier Turquetul. ſes ſuites avantageuſes pour l'égliſe d'Angleterre.

Turquetul neveu du Roi Edouard-le-vieux ſe diſtingua entre tous les autres. Il n'omit aucune des bonnes œuvres, que ſa charge de Chancelier le mettoit en état de faire. Après avoir édifié toute l'Angleterre par ſa juſtice & par ſa charité, il l'édifia par ſa retraite & par ſa vie pénitente. Le Roi touché de ſa grande piété, vouloit qu'il fût chargé du ſoin d'une égliſe; mais cet illuſtre Solitaire refuſa perſévéramment le redoutable fardeau de l'Epiſcopat. On admiroit comment un

homme qui avoit été élevé & avoit long-tems vécu très-délicatement, pouvoit mener une vie ſi auſtere & ſi mortifiée. Avant que de ſortir de Londres, il fit crier par toutes les rues, que s'il avoit fait tort à quelqu'un, il le répareroit en donnant trois fois d'avantage. Il fit préſent au Roi de ſoixante Terres dont il étoit Seigneur, & n'en réſerva que ſix qu'il donna au monaſtere de Croiſland qu'il rétablit. Pluſieurs ſçavans le ſuivirent dans ſa retraite, & dix d'entre eux prirent l'habit monaſtique. Les autres garderent leur habit ſéculier, & Turquetul leur donna un logement ſéparé, avec une chapelle où ils faiſoient l'office du jour & de la nuit aux mêmes heures que les moines. Nous avons cru devoir faire attention à la retraite du Turquetul, parce qu'elle eut des ſuites très-avantageuſes pour l'égliſe d'Angleterre.

XIV. Renouvellement que procure S. Odon & d'autres S. Evêques.

Quels biens ne fit point S. Odon Archevêque de Cantorberi, & Saint Dunſtan ſon ſucceſſeur ! Dunſtan fut le reſtaurateur de l'état monaſtique dans ce Roiaume. Il fit refleurir le célébre monaſtere de Glaſtemburi: il en fonda d'autres qui furent une pépiniere de Saints, dont il ſe ſervit pour faire en Angleterre une eſpéce de renouvellement. Ses ſoins s'étendoient à tout, & ſa ſollicitude étoit auſſi univerſelle que les beſoins. Rien ne fut capable de lui faire adoucir les ſalutaires rigueurs de la pénitence. On ſe rappelle avec quelle intrépidité il répondit aux Lettres du Pape, qu'un Seigneur excommunié avoit obtenu par argent, & par leſquelles le Pape ordonnoit à l'Archevêque de lever la cenſure. Aucun homme mortel, dit-il, ne m'empêchera jamais d'obſerver la loi de Dieu. Saint Ethelvolde & S. Oſualde s'aſſocierent à S. Dunſtan pour travailler à rétablir la diſcipline.

VIII.

XV. En Allemagne les Rois Henri & Othon le Grand s'appliquent à remédier aux maux de l'église. Piété éminente de plusieurs Reines.

L'Eglise d'Allemagne paroît avoir été la plus favorisée de Dieu dans le dixiéme siécle. Nous y avons vu des biens de toute espéce. Henri l'oiseleur avoit une sincere piété, & ce fut à sa vertu que l'on attribua les grands avantages qu'il eut sur les Hongrois. Il étoit zélé pour la conversion des infidéles, & ne négligeoit rien pour inspirer à ses sujets la crainte de Dieu & l'amour de la loi. Il admiroit les vertus de Sainte Mathilde son épouse, concourroit à tout le bien que cette pieuse Reine faisoit, & s'estimoit heureux de trouver en elle un modéle de vertu, auquel il avouoit humblement qu'il ne pouvoit atteindre. L'Empereur Othon-le-Grand, dont le regne fut si long & si glorieux, non-seulement marcha sur les traces du Roi Henri son pere, mais rendit encore à l'église de plus importans services. Il ne se réjouissoit des victoires que Dieu lui fit remporter sur les Sclaves & sur les Danois, que parce qu'elles le mettoient en état d'étendre le regne de Jesus-Christ. La vie scandaleuse de plusieurs Papes l'affligeoit, mais ne diminuoit pas le respect qu'il avoit pour le Sacerdoce dont ils étoient revêtus. Il alla au secours de l'église d'Italie, dont les maux paroissoient montés à leur comble, & fit ce que les Papes auroient dûs faire eux-mêmes, en prenant les mesures les plus efficaces pour arrêter le cours des désordres & corriger les abus les plus crians. L'Impératrice Edithe édifioit l'église & l'Empire par la pratique de toutes les vertus chrétiennes. Sainte Adélaïde qu'Othon épousa après la mort de Sainte Edithe, est encore plus célébre. On ne peut dire combien cette pieuse Princesse fut utile à l'église, & avec quel zéle elle travailla pour ses intérêts.

XVI. Evêques recommandables par les plus ſublimes vertus.

Il y avoit en Allemagne un ſi grand nombre de perſonnes recommandables par leurs talens & par leurs vertus, que l'on y alloit de tous côtés pour recevoir la lumiere. Saint Brunon Archevêque de Cologne, ne ſe ſervit de l'autorité que l'Empereur ſon frere lui donna, que pour former de bons établiſſemens, protéger les foibles, ſecourir les pauvres, intimider les méchans, combler d'honneur les gens de bien. Saint Bernouard s'acquitta de tous les devoirs de précepteur d'un Prince, & mérita de devenir le modéle de ceux qui dans la ſuite devoient être chargés d'un ſi important emploi. Saint Adalbert premier Archevêque de Magdelbourg, fut le plus célébre Apôtre des Sclaves. Il n'eut pas la conſolation d'être temoin du fruit de ſes travaux; mais d'autres recueillirent bientôt ce qu'il avoit ſemé. Aiant été mis ſur le Siége de Magdelbourg, il fut le pere de ſon peuple & le modéle de ſon clergé Quand il ceſſoit d'inſtruire ſon troupeau, il élevoit les mains vers le ciel, pour en attirer la bénédiction, qu'il ſcavoit pouvoir ſeule rendre ſes inſtructions efficaces. La ville de Prague devint toute chrétienne; & on y érigea un Siége épiſcopal. Saint Adalbert y travailla avec le zéle d'un Apôtre. Ses travaux furent couronnés par le martyre. Saint Udalric d'Ausbourg, Saint Ratbod d'Utrecht, Saint Volfang de Ratisbone furent auſſi des Paſteurs dignes des premiers ſiécles. Ce fut par le zéle des Evêques d'Allemagne & des Empereurs, que l'Evangile pénétra dans les païs du Nord & dans la Ruſſie. Sainte Viborade, cette vierge ſi admirable, joignoit à la vie la plus pure, la pénitence la plus rigoureuſe. Elle avoit le don de prophétie & elle reçut la grace du martyre.

IX.

XVII. Réforme de plusieurs monasteres en France.

En France, S. Gerard rétablit la discipline monastique. Il réforma dix-huit monasteres, entre autres, S. Pierre & S Bavon de Gand, S. Martin de Tournai, S. Vaast d'Arras, S. Riquier, S. Bertin, S. Omer & S. Amand. Il mit aussi la régularité dans ceux de S. Remi de Reims & de Moulon, & s'attira la haine des clercs séculiers qui s'étoient emparés de ces monasteres, & qui ne pouvoient souffrir que ce saint homme les troublât dans leurs désordres.

Fondation de Cluni, source de plusieurs biens. Zéle de ses premiers Abbés, & de plusieurs Evêques.

La fondation de Cluni est un bien qui aura de grandes suites. Saint Odon fut principalement suscité de Dieu pour rétablir la piété en France. Saint Mayeul continua l'œuvre que Saint Odon avoit commencée. Les Evêques & les Grands, bien loin de traverser ces saints réformateurs, les seconderent de tout leur pouvoir. On pouvoit faire le bien non seulement sans péril, mais même avec gloire de la part des Puissances. S. Odon réforma les monasteres d'Aurillac en Auvergne fondé depuis peu par S. Gerauld, de Fleury sur Loire, de Sarlat en Périgord & de Tulle en Limousin, depuis érigés en Evêchés, de S. Pierre-le-vif à Sens, de S. Julien à Tours, & de plusieurs autres. Son zéle s'étendit même jusqu'en Italie, où il forma aussi plusieurs communautés. S. Mayeul fit refleurir la discipline dans un plus grand nombre encore que Saint Odon. Ce fut afin d'être en état de faire de plus grands biens, qu'il ménagea l'amitié des Princes & des Seigneurs. En Italie, en France, en Allemagne, par-tout ce saint Abbé laissa des fruits durables de son zéle & de ses travaux. Il rétablit l'observance réguliere à Marmoutier, à S. Germain d'Auxerre, à Saint Bénigne de Dijon,

Dijon, à Feſcam, à Saint Maur des Fauſſés prés de Paris. Ce fut Bouchard Comte de Paris, qui procura la réforme de ce dernier monaſtere, qui depuis a été long-tems un Chapitre de chanoines. Ce Chapitre vient tout récemment d'être réuni à celui de Saint Louis du Louvre.

Les Evêques de France aſſemblés à Troſlé, firent une peinture véritable des maux de l'Egliſe. Ils n'en diſſimulerent aucun, & commencerent par faire une confeſſion publique de leurs propres péchés. Ils apporterent les remédes les plus proportionnés à ces maux, rappellerent les anciens canons, & firent paroître beaucoup de piété & un grand zéle pour le rétabliſſement de la diſcipline.

X

L'Eſpagne nous a auſſi préſenté des objets conſolans. Un Roi de Navarre fonda un monaſtere où regna la régularité. Dulquite gouverna plus de deux cens moines & les conduiſit à la perfection. Après lui l'Abbé Salvius continua le même bien. Saint Gennade Evêque d'Aſtorga rétablit pluſieurs monaſteres que les Sarrazins avoient ruinés & y fit fleurir la régle de S. Benoît. L'extrême rareté des livres dans un tems où l'on n'avoit point la facilité de l'Imprimerie, & où il falloit prendre la peine de copier ſoi-même ou faire tranſcrire à grands frais, cette rareté, dis-je, n'empêchoit pas qu'on ne s'appliquât à la lecture des bons Ouvrages. On les faiſoit paſſer d'un monaſtere dans un autre, & l'on faiſoit un uſage des ſecours que l'on avoit; au lieu que nous verrons dans les ſiécles poſtérieurs les ſecours ſe multiplier, ſans que les chrétiens ſe mettent en peine d'en profiter. La grace du martyre fut accordée à un grand nombre de chrétiens d'Eſpagne. Les Sarrazins les tinrent en pri-

XVIII. Biens en Eſpagne.

ſon pendant deux ans & demi. Ils demeurerent fermes, bénirent Dieu au milieu de leurs ſouffrances, & obtinrent le grand don de mourir pour la foi. Saint Rudeſinde Evêque de Dume, Saint Froilan & Saint Attilan furent des Evêques très-zélés pour la gloire de la Religion, & travaillerent de tout leur pouvoir à remédier aux abus dont ils étoient témoins.

XIX. Biens en Italie.

En Italie Dieu ſuſcita deux admirables ſolitaires qui leverent l'étendart de la pénitence; Saint Romuald en Lombardie & Saint Nil en Calabre. Ces deux hommes merveilleux prêcherent la pénitence plus encore par leurs exemples que par leurs diſcours. La réputation de leur ſainteté ſe répandit dans toute l'Egliſe, & beaucoup de perſonnes s'empreſſerent d'entrer dans la voie qu'ouvroient ces hommes extraordinaires. Ils firent de grands miracles & opérerent des converſions éclatantes. Nous parlerons ailleurs de Saint Romuald qui appartient encore plus au onziéme ſiécle qu'au dixiéme.

XI.

XX. Biens en Orient.

Enfin nous avons vûs en Orient différens biens auſquels nous devons être attentifs. Pluſieurs Patriarches de Conſtantinople étoient zélés pour la diſcipline. Nicolas le myſtique ſacrifia tout à ſon devoir. Polieucte avoit de la ſcience, de la piété & du courage. S. Nicon travailla à rétablir la Religion dans l'Iſle de Crete que les Empereurs d'Orient reprirent ſur les Muſulmans. Ce ſaint homme exhortoit ſans ceſſe les hommes à ſe convertir, à faire de dignes fruits de pénitence, & il réveilla les chrétiens de leur aſſoupiſſement par l'éclat de ſa vertu & par la multitude de ſes miracles. Saint Paul de Latre fut auſſi deſtiné de Dieu pour la même œuvre en Orient. Il forma un grand nombre de diſ-

ciples qui profiterent de ſes inſtructions & de ſon exemple ; ſa réputation s'étendoit juſqu'en Occident. Il fit auſſi des miracles très-éclatans, qui avertiſſoient les Chrétiens d'écouter un homme que Dieu mettoit ainſi en ſpectacle dans ſon Egliſe. S. Luc le jeune en fit auſſi pluſieurs pendant ſa vie & aprés ſa mort.

XII.

XXI. Autres biens qui étoient dans l'Egliſe.

On tint dans les différentes parties de l'Egliſe, des Conciles où l'on parloit fortement contre le maux & les abus, & où l'on s'appliquoit à prendre de moiens pour rétablir la diſcipline. Celle de la pénitence étoit toujours en vigueur. Il n'y eut dans le dixiéme ſiécle ni ſchiſme ni héréſie. On trouvoit encore de grandes facilités ſoit pour ſortir de l'état du péché, ſoit pour s'affermir & s'avancer dans la Juſtice. Ceux à qui le commerce du monde étoit trop dangereux, trouvoient de ſaints aziles où ils pouvoient ſe réfugier, & ſe mettre à l'abri de la corruption du ſiécle. Concluons, que ſi l'Egliſe a éprouvé dans le dixiéme ſiécle des malheurs dont il n'y avoit point eu d'exemple dans ceux qui avoient précédé, elle jouiſſoit auſſi de pluſieurs ſortes de biens d'un prix ineſtimable, dont elle a eu la douleur de ſe voir privée dans les ſiécles qui l'ont ſuivi.

Fin du dixiéme ſiécle.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour l'onziéme ſiécle.

Ans de
J. C. Pluſieurs Conciles en Allemagne &
1001. un à Rome.

1002. Mort de l'Empereur Othon III. Saint Henri eſt élu Roi de Germanie.
Converſion des Hongrois procurée par leur Saint Roi Etienne.

1003. Le Pape Silveſtre II meurt. Jean XVII lui ſuccéde & meurt cinq mois après.

1004. Jean XVIII eſt élevé ſur le S. Siége. S. Henri élu Roi d'Italie. Mort d'Abbon de Fleuri. Concile de Poitiers. Autres Conciles en France & en Italie.
On rebâtit par-tout des égliſes.

1007. Fulbert élu Evêque de Chartres.
Richard Abbé de Verdun réforme un grand nombre de monaſteres.

1009. Martyre de S. Boniface chez les Ruſſes.
Mort de Jean XVIII. il a pour ſucceſſeur Sergius IV.

1010. L'égliſe du ſaint Sépulcre eſt abbatue.
Les Chrétiens tâchent d'exterminer les Juifs.

1012. Concile d'Eſpagne. Martyre de S. Elfege de Cantorberi. Mort de Sergius IV. Benoît VIII lui ſuccéde. Les Sclaves retournent à l'idolâtrie & perſécutent ceux qui n'entrent point dans cette apoſtaſie.

1013. S. Henri eſt couronné Empereur.

1014. Concile de Ravenne.

1016. Le Pape repouſſe les Sarrazins, les taille en piéces & fait couper la tête à leur Reine.

1017. Canut Roi de Dannemarc ſe rend maître de l'Angleterre où il fait beaucoup de bien.

1020. Le Pape va en Allemagne. Il y fait renouveller par S. Henri les donations de ſes prédéceſſeurs.

Concile de Pavie.

Travaux de Saint Romuald.

Les Rois de Norvege & de Suéde font dans leurs Roiaumes beaucoup de bien.

1022. L'Empereur Henri remporte en Italie des victoires ſur les Grecs.

Mort de Saint Bernouard Evêque d'Hildesheim.

Le Roi Robert fait une treve remarquable avec l'Empereur S. Henri.

Concile de Sélingſtat près de Maience. Manichéens découverts en France, condamnés dans un Concile d'Orléans, & brûlés.

1024. Mort de l'Empereur S. Henri. Conrad eſt élu Roi. Benoît VIII meurt & a pour ſucceſſeur Jean XIX.

1025. Mort de Baſile Empereur d'Orient. Son frere Conſtantin regne ſeul.

Concile d'Anſe près de Lion.

1026. Mort de Bouchard Evêque de Vormes auteur d'un recueil de Canons.

1027. Mort de Saint Romuald.

1028. Mort de Saint Olaf Roi de Norvege.

1029. Mort de Saint Fulbert de Chartres.

1030. Mort de Guillaume d'Aquitaine.

Mort de l'Abbé Guillaume de Dijon.

1031. Le Roi Robert meurt & laiſſe la couronne à ſon fils Henri.

On agite dans pluſieurs Conciles la queſtion de l'Apoſtolat de Saint Martial.

1033. Le Pape Jean IX meurt. On élit à force d'argent Benoît IX âgé de douze ans.

1034. L'Empereur Romain Argyre meurt. Michel Paphlagonien lui ſuccéde.

1038. S. Etienne Roi de Hongrie meurt. Il ſe fait à ſon tombeau pluſieurs miracles.

Ferdinand I réunit le Roiaume de Caſtille à celui de Navarre.

1039. Mort de l'Empereur Conrad. Son fils Henri III regne après lui.

S. Jean Gualbert fonde la Congrégation de Vallombreuſe.

1040. Mort de Sainte Cunegonde veuve de l'Empereur S. Henri.

1041. Caſimir qui s'étoit retiré à Cluni, eſt fait Roi de Pologne. On établit en France la treve de Dieu.

L'Empereur Michel Paphlagonien meurt, & a pour ſucceſſeur Michel Calafate. L'année ſuivante le peuple le relégue dans un monaſtere.

1042. Les deux ſœurs Zoé & Théodora regnent enſemble. Zoé épouſe enſuite Conſtantin Monomaque qu'elle fait couronner Empereur.

Michel Cérulaire eſt élevé ſur le ſiége de Conſtantinople.

1044. Le Pape Benoît IX eſt chaſſé de Rome à cauſe de ſes crimes. Silveſtre III eſt mis ſur le ſaint Siége.

1045. Le Pape Grégoire VI ſuccéde à Silveſtre III.

1047. Grégoire VI céde le Pontificat à Clément II.

Concile de Rome contre la Simonie. Martir de S. Gérard de Hongrie.

1048. Damaſe II eſt élevé ſur le ſaint Siége, qu'il n'occupe que trois ſemaines. Leon IX lui ſuccéde.

1049. Concile de Rome contre la Simonie. Mort de Saint Odilon. Saint Hugues eſt Abbé de Cluni.

Le Pape Leon IX paſſe en France. Il aſſemble à Reims un Concile nombreux pour remédier aux maux de l'Egliſe. Il va en Allemagne, où il convoque un Concile contre les ſimoniaques & les clercs incontinens.

1050. Le Pape condamne à Rome dans un Concile l'héréſie de Berenger. La même héréſie eſt condamnée dans un Concile de Paris.

Concile en Eſpagne pour la diſcipline.

1052. Pierre Damien compoſe pluſieurs Ecrits.

Saint Robert fonde l'Abbaie de la Chaiſe-Dieu. Le Pape fait la guerre aux Normans.

1053. Il eſt pris & gardé avec honneur.

Michel Cérulaire Patriarche de Conſtantinople écrit contre les Latins. Le Pape y répond avec force.

Leon IX envoie des Légats à Conſtantinople, qui excommunient Michel Cérulaire. Ce Petriarche de ſon côté excommunie les Légats.

1054. Concile de Narbonne pour confirmer la treve de Dieu. Le Pape Leon IX meurt.

1055. Victor II. Alleman eſt élevé ſur le Saint Siége.

Berenger abjure ſon héréſie dans un Concile de Tours.

1056. Concile de Toulouſe contre la ſimonie.

Mort de l'Empereur Henri III. Son fils Henri IV lui ſuccéde.

1057. Le Pape Victor II meurt. Etienne IX eſt élevé ſur le Saint Siége.

Pierre Damien eſt fait Evêque d'Oſtie & Cardinal.

1058. Iſaac Comnene eſt couronné Empereur de Conſtantinople. Mort de Michel Cérulaire. Etienne IX meurt. Nicolas II lui ſuccéde. Benoît Anti-Pape. Schiſme à Rome.

1059. Le Pape Nicolas aſſemble à Rome un Concile nombreux. Berenger y abjure ſon héréſie.

Le Pape céde la Pouille aux Normans.

Iſaac Comnene céde l'Empire à Conſtantin Ducas, & ſe retire dans un monaſtere.

Henri Roi de France fait couronner à Reims Philippe I ſon fils.

1060. Conciles en France & en Eſpagne.

1061. Mort du Pape Nicolas II. Alexandre II lui ſuccéde. L'Anti-Pape Cadalous fait de grands maux en Italie.

Saint Annon Archevêque de Cologne fait de grands biens en Allemagne. Mort de Saint Dominique le Cuiraſſé.

Saint Goteſcalc Prince des Sclaves travaille à la converſion de ſon peuple.

1063. Concile de Rome contre la ſimonie. On y défend aux Chanoines réguliers d'avoir rien en propre.

1064. Les Turcs commencent à fonder leur Empire.

Pélerinage fameux à Jéruſalem.

1065. Les Sclaves renoncent au Chriſtianiſme.

1066. Mort de Saint Edouard Roi d'Angleterre. Il laiſſe la couronne à Guillaume Duc de Normandie.

Lanfranc écrit contre Berenger. Mort de Saint Thibaut de Provins.

1067. Schiſme à Florence au ſujet de la ſimonie. Pierre Ignée paſſe par l'épreuve du feu.

Mort de l'Emp. Conſtantin Ducas.

Les Turcs continuent leurs conquêtes.

1068. Romain Diogene couronné Empereur.

1070. Lanfranc eſt fait Archevêque de Cantorberi.

1071. Les Turcs prennent l'Empereur Romain Diogene, & le renvoient. Michel Parapinas eſt nommé Empereur.

1072. Mort de Saint Pierre Damien.

Suenon Roi de Dannemarc fait pénitence publique.

Concile de Rouen pour la diſcipline.

1073. Mort du Pape Alexandre II & de Saint Jean Gualbert.

Grégoire VII eſt élevé ſur le S. Siége.

Ce Pape tient un Concile à Rome, dont il veut faire par-tout obſerver les décrets. Il forme le projet de la Croiſade. Il écrit une lettre fulminante contre le Roi de France.

1074. Mort de Suenon Roi de Dannemarc.

Mort de Saint Annon Archevêque de Cologne.

Concile de Londres où l'on renouvelle tous les anciens Canons.

Conjuration à Rome contre le Pape.

1075. Concile de Potiers contre Berenger.

Fondation du monaſtere de Moleſme.

1076. Le Roi Henri IV fait dépoſer le Pape à Vormes. Grégoire VII de ſon côté dépoſe le Roi à Rome & prononce un grand nombre d'excommunications.

Le Roi Henri va en Italie ſe fait abſoudre par le Pape, qui le traite d'une maniere indigne.

1078. Mort du vénérable Heloüin Abbé du Bec. S. Anſelme lui ſuccéde.

Grégoire VII excommunie tous les Normans & fait pleuvoir par-tout des ſentences d'excommunication.

Nicephore Botaniate eſt proclamé Empereur de Conſtantinople.

Grégoire VII fait recevoir en Eſpagne l'office Romain.

1079. Concile de Rome où Berenger ſe retracte.

1080. Grégoire VII dans un Concile excommunie de nouveau le Roi Henri, qui fait élire l'Anti-Pape Guibert.

1081. Grégoire VII étend ſes prétentions ſur tous les Roiaumes. Le Roi Henri va attaquer Rome.

1084. Saint Bruno & ſes compagnons vont habiter la Chartreuſe. Nicephore eſt dépoſé & Alexis Comnene eſt élevé à l'Empire.

1085. Mort de Grégoire VII.

1086. Mort de Saint Anſelme de Luques.

1087. L'Abbé Didier eſt élevé ſur le Saint Siége ſous le nom de Victor III, & meurt quatre mois après. Tranſlation des reliques de Saint Nicolas. Concile de Benevent. Mort de Saint Canut Roi de Danemarc & de Guillaume Roi d'An-

gleterre. Mort de Saint Arnoul Evêque de Soiſſons.

1088. Urbain II eſt élu Pape. Mort de Berenger.

1089. Concile nombreux pour remédier aux maux que produiſoit le ſchiſme de l'Anti-Pape Guibert. Mort de Saint Lanfranc. Concile de Melfe dans la Pouille.

1090. Concile de Toulouſe pour rétablir la diſcipline.

1091. Conciles de Benevent contre les ſchiſmatiques. Yves ſacré Evêque de Chartres.

1093. Mort de Saint Ulric de Cluni. Saint Anſelme eſt élu Archevêque de Cantorberi.

Mort de Sainte Margueritte Reine d'Ecoſſe. Le Comte Roger rétablit la Religion Chrétienne en Sicile.

1094. Mort de Saint Nicolas Peregrin. Concile en Allemagne. Grande mortalité en Baviere & dans l'Allemagne. Concile de Reims.

1095. Concile de Plaiſance. Le Pape Urbain paſſe en France. Il tient un Concile à Clermont. On publie la Croiſade.

1096. Le Pape fait en France la dédicace de pluſieurs égliſes. Concile de Rouen, de Tours, de Niſmes. Les croiſés ſe mettent en marche.

1097. Les croiſés arrivent à Conſtantinople, & prennent Nicée.

1098. Priſe d'Antioche. Concile de Bari. Fondation de Cîteaux.

1099. Concile de Rome. Mort du Pape Urbain II. Priſe de Jéruſalem. Godefroi en eſt fait Roi.

Ans de Paſchal II Pape. Mort de Godefroi.
J. C. Baudoin eſt élu Roi de Jéruſalem. Mort
1100. de l'Anti-Pape Guibert. Mort de Guillaume le Roux. Henri I Roi d'Angleterre. Conciles d'Anſe, de Valence & de Poitiers.

Fin de la Table Chronologique du onzième Siécle.

ONZIÉME SIÉCLE.

ARTICLE I.

Etat des Egliſes du Nord pendant l'onziéme Siécle.

I.

I. EGLISES D'ANGLETERRE, DE DANNEMARC ET DE NORVEGE.

S. Elfege Evêque de Vincheſtre.

SAint Elfege Evêque de Vincheſtre faiſoit au commencement du onziéme ſiécle de très-grands biens en Angleterre. Ses parens étoient illuſtres dans le ſiécle ; mais dès ſa jeuneſſe il les quitta pour embraſſer la vie monaſtique. Après la mort de Saint Ethelvode, il fut ordonné Evêque de Vincheſtre par Saint Dunſtan, & il ſe rendit recommandable par toutes ſortes de vertus. Il pratiquoit des mortifications étonnantes, & avoit un très-grand ſoin des pauvres. Quand les autres fonds lui manquoient, il leur faiſoit diſtribuer le tréſor de l'égliſe. S. Dunſtan, avant que de mourir, pria Dieu de lui donner Elfege pour ſucceſſeur dans le ſiége de Cantorberi, & il l'obtint. Mais ce ne fut qu'après trois autres, dont le dernier fut Alfric qui tint ce Siége dix ans, & dont on loue la ſcience & la piété. Alfric compoſa une Grammaire & un Dictionnaire, & traduiſit en Anglois les premiers livres de l'Ecriture & quelques autres ouvrages. Il en compoſa auſſi pluſieurs en cette langue, entre autres une Hiſtoire de ſon égliſe, & cent quatre-vingt Sermons.

II. Dieu exerce

Cependant Dieu, irrité des péchés de ſon

ce ſes jugemens ſur l'Angleterre.

peuple, permit aux Danois d'attaquer l'Angleterre, qui n'étoit pas en état de leur réſiſter. Elfege s'efforçoit de les arrêter par ſes exhortations, & même de les convertir. Il étoit en même-tems appliqué à racheter ceux que les Barbares avoient fait captifs, & à nourrir le peuple réduit à la famine. Enfin l'an 1011 les Barbares aſſiégerent Cantorberi & la prirent de force. Ils mirent tout à feu & à ſang, & n'épargnerent pas même les femmes & les enfans. Saint Elfege s'échappant des mains de ſes moines qui le retenoient dans l'égliſe, ſe préſenta aux ennemis, & s'écria : Tournez votre colere contre moi qui vous ai ſouvent reproché vos crimes, qui ai nourri, revêtu, & rachété ceux que vous teniez captifs. Les Danois le prirent à la gorge, pour l'empêcher d'en dire davantage, lui déchirerent le viſage & l'accablerent de coups. Ils brûlerent l'égliſe, & paſſerent le clergé & le peuple qui s'y trouva, au fil de l'épée, ne réſervant que le dixiéme ; en ſorte qu'il ne reſta que quatre moines & quatre-vingt ſéculiers.

III. Martire de S. Elfege.

Ils tinrent Saint Elfege ſept mois dans une étroite priſon: mais la malaaie ſe mit dans leurs troupes, & en peu de tems il en mourut deux mille avec de cruelles douleurs d'entrailles. Quelques Chrétiens qui étoient parmi eux, leur dirent que c'étoit une punition divine, & par leur conſeil ils demanderent pardon au ſaint Evêque, & le tirerent de priſon. Il leur dit : Nous devons imiter l'exemple du Sauveur, qui pria pour ceux qui l'avoient crucifié. Enſuite il bénit du pain, qui leur donna à manger, & ils furent tous guéris. En le remerciant de ce bienfait, ils lui demanderent trois mille marcs d'or pour prix de ſa vie & de ſa liberté. Comme

il le refusa, ils le lierent de nouveau, & lui firent souffrir des tourmens inouis. Pendant qu'on le tourmentoit, il se mit à genoux, pria pour eux, & recommenda son troupeau au souverain Pasteur. Un Danois qui étoit Chrétien, & que le saint Evêque avoit confirmé la veille, par une compassion brutale, pour l'empêcher de languir plus long-tems, lui donna sur la tête un coup de hache dont il mourut. C'étoit l'an 1012. Les habitans de Londres donnerent une somme considérable pour racheter son corps que les Danois vouloient faire jetter dans la riviere, & dix ans après il fut transféré à Cantorberi. Il se fit à son tombeau plusieurs miracles, & l'Eglise l'honore comme martyr.

II.

IV. saint Canut Roi de Dannemarc.

Saint Dunstan avoit prédit au Roi Ethelrede, que son Roiaume passeroit à des étrangers, dont les Anglois ne connoîtroient ni les mœurs ni la langue. Cette prédiction fut accomplie dans l'onziéme siécle. Canut fils & successeur de Suénon Roi de Dannemarc, passa comme son pere en Angleterre, pour venger sa nation des cruautés du Roi Ethelrede, à qui il fit longtems la guerre, & ensuite à son fils Edmond. Enfin après la mort de ce dernier, il demeura seul maître de l'Angleterre l'an 1017, & y regna près de vingt-ans. Il étoit Chrétien, & d'usurpateur il devint un Roi très-bon & très-sage, en sorte qu'il mérita le surnom de Grand. Il donna sa confiance à Saint Elnoth Archevêque de Cantorberi, qui en étoit très-digne. Il avoit été moine de Glastembury. A son retour de Rome, où il étoit allé recevoir le Pallium, il acheta à Pavie un bras de Saint Augustin cent marcs d'argent & un marc d'or, & enrichi de cette précieuse relique l'église d'Angleterre.

Ce fut par les exhortations de cet Archevêque, que le Roi Canut fit vœu d'aller à Rome pour l'expiation de ses pechés ; qu'il renouvella les loix tant ecclésiastiques que civiles ; qu'il fit plusieurs réglemens importans par rapport à la Religion ; & qu'il étendit ses libéralités jusques sur les églises étrangeres, comme on voit par celle de Chartres, où il envoia une somme considérable pour rebâtir l'église qui avoit été brûlée. Il emmena en Dannemarc plusieurs Evêques d'Angleterre, & s'en servit pour y affermir la Religion Chrétienne.

V. S. Olaf Roi de Norvege.

La Norvege avoit alors pour Roi Olaf, Prince très-zélé pour faire regner Dieu dans ses Etats. Il s'appliqua particuliérement à purger son roiaume des devins & des magiciens dont il étoit plein. Il avoit auprès de lui des Evêques & des Prêtres venus d'Angleterre, qui l'aidoient de leurs conseils. Il fut chassé de son Roiaume par la faction des Seigneurs. Canut Roi de Dannemarc, qui lui avoit toujours fait la guerre, profita de cette révolte pour se faire reconnoître Roi de Norvege, ce qui n'étoit encore arrivé à aucun des Rois de Dannemarc. Olaf mettant toute son espérance en Dieu, entreprit de se rétablir pour abolir l'idolâtrie : & par le secours du Roi de Suéde son beau-pere qui s'appelloit aussi Olaf, & qui étoit Chrétien très-zélé, il leva une grande armée & reconquit son Roiaume. Alors, croiant que Dieu l'avoit fait remonter sur le trône, afin qu'il ne souffrît aucun magicien dans ses Etats, il voulut sérieusement les détruire ; mais ceux qui restoient le firent mourir sécrétement. Il a été regardé comme Martyr. On l'enterra avec honneur à Drontheim capitale du Roiaume ; il se fit à son tombeau un grand nombre de miracles, & lui fut en vénó-

ration à tous les peuples voisins. Il mourut l'an 1028.

III.

VI. Abus en Angleterre.

En Angleterre Aldrede Evêque de Vorcheſtre ſe fit élire par argent Archevêque d'Yorc, & garda en même-tems ſon Evêché. Il alla enſuite à Rome demander le Pallium, avec le Comte de Northumberland & deux Evêques. Le Pape Nicolas le trouvant ignorant & ſimoniaque, & le voiant d'ailleurs déterminé à ne point quitter l'Evêché de Vorcheſtre, ne lui accorda rien & le dépouilla même de toutes ſes dignités. Lorſqu'ils s'en retournoient, ils furent attaqués par des voleurs qui leur prirent tout ce qu'ils avoient. Ils retournerent à Rome, où le Comte fit de grands reproches au Pape, & lui dit que les Nations éloignées ne doivent guères craindre ſes excommunications, puiſque les voleurs qui étoient ſi proches s'en mocquoient. Il ajouta que s'il ne lui faiſoit rendre tout ce qu'ils lui avoient pris, il le croiroit d'intelligence avec ces voleurs, & que le Roi d'Angleterre en étant informé ne paieroit plus le tribut à Saint Pierre. Les Romains épouvantés de cette menace perſuaderent au Pape d'accorder à Aldrede l'Archevêché & le Pallium, à condition qu'il quitteroit l'Evêché de Vorcheſtre, & qu'on y ordonneroit un Evêque.

VII. S. Edoüard Roi d'Angleterre.

C'étoit alors Saint Edoüard qui regnoit en Angleterre. Il étoit fils du Roi Erhelrede, & d'Emme ſœur de Richard Duc de Normandie. L'an 1013 peu de tems après ſa naiſſance, le Roi ſon pere l'envoia avec ſa mere en Normandie pour éviter la violence des Danois, & il y demeura pendant le regne de Canut-le-Grand & de ſes deux fils. Après leur mort il fut rappellé par Godoüin Comte de Cant, qui lui donna

ſa ſœur en mariage, mais qui garda toute l'autorité. Car Edouard étoit très-ſimple, aiant beaucoup de piété, mais fort peu de capacité pour le gouvernement. On vit une protection particuliere de Dieu ſur lui, en ce que l'Angleterre fut tranquille pendant plus de vingt-trois ans qu'il regna, tant il étoit reſpecté de ſes ſujets & craint des étrangers. Dès la premiere année de ſon regne, il ſe laiſſa tellement prévenir par Godoüin contre la Reine ſa mere, qu'il lui ôta tous ſes biens, l'enferma dans un monaſtere, & l'obligea de ſe juſtifier par le fer chaud d'un commerce criminel dont on l'accuſoit avec un Evêque. La Reine ſoutint l'épreuve, & marcha nuds pieds ſur neuf coutres de charrue ardens, ſans ſe brûler. Le Roi lui demanda pardon, reçut la diſcipline de la main de ſa mere, & de l'Evêque accuſé, & leur rendit ce qu'il leur avoit ôté. Il rédigea les loix établies par ſes prédéceſſeurs, & que la domination des Danois avoit abolies. Elles contenoient pluſieurs réglemens importans ſur les matieres eccléſiaſtiques, & elles ont toujours été depuis très-reſpectées en Angleterre.

Ce bon Roi voulant reconnoître la grace que Dieu lui avoit faite en le rétabliſſant ſur le trône de ſes peres, fit vœu d'aller à Rome en pélerinage, & ptépara les offrandes qu'il devoit faire aux ſaints Apôtres. Mais les Seigneurs Anglois ſe ſouvenant des troubles paſſés, & craignant que ſon abſence n'en causât de nouveaux, le prierent inſtamment d'abandonner ce deſſein, en lui diſant qu'ils ſatisferoient à Dieu pour ſon vœu par des prieres & des aumônes. Comme le Roi ne ſe rendoit point, on l'engagea à promettre de s'en tenir à la déciſion du Pape, & on envoia à Rome deux députés de part & d'autre,

pour expoſer au Pape le vœu du Roi & l'oppoſition des Seigneurs. C'étoit Leon IX, qui, lorſque le députés arriverent, tenoit un Concile de deux cent cinquante Evêques. Le pape, de l'avis du Concile, écrivit auſſi au Roi Edouard : Puiſqu'il eſt certain que Dieu eſt proche de tous ceux qui l'invoquent ſincérement en quelque lieu que ce ſoit, & que votre abſence mettroit l'Angleterre en danger, nous vous donnons l'abſolution par l'autorité de Dieu & du Concile, du péché dont vous craignez de vous rendre coupable en n'accompliſſant point votre vœu ; & nous vous ordonnons pour pénitence, de donner aux pauvres ce que vous aviez deſtiné pour la dépenſe de ce voiage, & de fonder un monaſtere en l'honneur de S. Pierre. Le Roi Edouard ſuivit cette déciſion, & envoia paier à Rome ce qui étoit échu des revenus du Saint Siége en Angleterre, avec des préſens de ſa part au pape Nicolas II, qui venoit de ſuccéder à Leon IX.

IV.

VIII. Martyrs en Norvege.

Vers le même tems Harold Roi de Norvege, exerçoit une cruelle tyrannie dans ſon Roiaume. Il abattit pluſieurs Chrétiens par la violence des tourmens, & en fit mourir un grand nombre qui remporterent la couronne du martyre. Il favoriſoit même les magiciens, que le ſaint Roi Olaf ſon frere avoit voulu extetminer par un zéle qui lui avoit coûté la vie. Harold, bien loin d'être touché des miracles qui ſe faiſoient à ſon tombeau, enlevoit les offrandes que l'on y portoit, & les diſtribuoit à ſes ſoldats. Adalbert Archevêque de Brême affligé de ces déſordres, écrivit au Roi pour lui en faire des reproches. Harold fut irrité des remontrances d'Adalbert, qui s'étoit auſſi attiré la haine

du Roi de Dannemarc, par la menace qu'il lui avoit faite de l'excommunier pour avoir épousé sa parente. L'Archevêque songea depuis à rentrer dans les bonnes graces de ce Prince, espérant que cela contribueroit à l'heureux succès de sa Mission chez les peuples du Nord. Il employa pour cela des moiens, que les Missionnaires des premiers siécles ne connoissoient pas. Il gagna le Roi par des présens & par des festins, s'efforçant de ne lui pas céder en magnificence. Dans les longs repas que l'Archevêque & le Roi se donnoient, on s'entretenoit d'affaires ecclésiastiques, & on prenoit des mesures pour la paix des Chrétiens & pour la conversion des infidéles.

IX. Progres de la Religion dans le Nord.

La Religion Chrétienne faisoit aussi du progrès chez les Sclaves au-delà de l'Elbe. Gothescalc gendre du Roi de Dannemarc, se rendit aussi puissant qu'un Roi & devint un Prince très-vertueux. Il travailla à ramener la nation des Sclaves au Christianisme qu'elle avoit autrefois embrassé, mais qu'elle avoit oublié depuis. Il avoit un zéle merveilleux pour la propagation de la foi. Les Provinces étoient pleines d'églises, & les églises de Prêtres qui exerçoient librement leurs fonctions. Ce Prince parloit souvent lui-même dans l'église, pour expliquer plus clairement en Sclavon ce que disoient les Prêtres & les Evêques. Par ses soins & ses travaux, le nombre de ceux qui se convertissoient tous les jours étoit infini. On fondoit dans toutes les villes des couvents de chanoines, de moines & de religieuses. L'Archevêque Adalbert, plein de joie de cette accroissement de l'Eglise, envoia au prince des Evêques & des Prêtres, pour fortifier dans la foi ces nouveaux chrétiens. Il exhortoit de-même le Roi de Dan-

nemarc, à travailler à l'affermissement de la Religion dans le Nord. Il envoioit des Missionnaires en Suéde, en Norvege & dans les Isles les plus septentrionales. Cet Archevêque avoit de grandes qualités, beaucoup de zéle pour le progrès de la Religion, une libéralité sans bornes, des sentimens vifs de piété, qui le faisoient souvent fondre en larmes en offrant le saint Sacrifice. Mais ces vertus étoient obscurcies par son ambition, par la passion de gouverner sous prétexte du bien de l'église & de l'Etat. Il tint pour la premiere fois un Concile en Dannemarc vers l'an 1070, pour corriger plusieurs abus qui s'étoient déja glissés dans ces nouvelles églises.

X. Martyrs chez les Sclaves.

Le Prince Gothescalc qui avoit converti tant de paiens dans la partie septentrionale de la Saxe, fut tué par les infidéles qui restoient. Avec lui mourut le Prêtre Hippon, qui fut tué sur l'autel. Un grand nombre d'autres Chrétiens tant cletes que laïcs, souffrirent divers supplices pour Jesus-Christ. Les paiens ravagerent par le fer & par le feu toute la Province de Hambourg, ruinerent la ville de fond en comble, & tronquerent les croix en dérision du Christianisme. Ils détruisirent aussi Slesvic, ville très-riche & très-peuplée. Enfin les Sclaves, par une conspiration générale, rétournerent au paganisme, & firent mourir tous les chrétiens qu'ils purent découvrir. C'est la troisiéme apostasie de cette nation: car elle fut convertie à la foi, d'abord par Charlemagne, ensuite par Othon, & la troisiéme fois par le Prince Gothescalc.

V.

XI. Guillaume Duc de Normandie Roi d'Angleterre

En Angleterre le pieux Roi Edouard mourut au commencement de l'an 1066, & en lui finit la race des Rois Anglois, six cens vingt ans

après la premiere entrée de la nation dans la grande Bretagne, qui fut l'an 446. On rapporte pluſieurs miracles que le Roi Edouard fit pendant ſa vie & après ſa mort, & il fut canoniſé environ ſoixante ans après. L'Egliſe honore ſa mémoire le cinquiéme de Janvier ſous le nom de Saint Edouard le confeſſeur, pour le diſtinguer du martyr. Auſſi-tôt après ſa mort, le Duc Harold ſon beau-frere ſe fit couronner Roi d'Angleterre; mais Saint Edouard avoit déclaré ſon heritier Guillaume Duc de Normandie, ſon couſin germain, en reconnoiſſance des bons traitemens qu'il avoit reçus de ſon pere & de lui pendant ſon exil. Ce prince voulut donc ſoutenir ſon droit; il ſe rendit favorable le Pape Alexandre, paſſa en Angleterre, & gagna contre Harold une bataille qui décida de la couronne d'Angleterre en ſa faveur. Pour rendre graces à Dieu de cette victoire & en éterniſer la mémoire, le Roi Guillaume fonda un monaſtere au lieu même où il avoit gagné la bataille. Il le dédia en l'honneur de Saint Martin, y donna de grands biens, & y mit des moines de Marmoûtier, qui étoit un des meilleurs monaſteres de France, depuis que Saint Mayeul de Cluni y avoit rétabli la régularité. On en tiroit des moines pour réformer pluſieurs monaſteres en France & en Angleterre.

XII. L'Egliſe d'Angleterre change de face ſous ce regne.

Le Roi Guillaume étoit fils de Robert II Duc de Normandie. Il n'étoit pas né d'un mariage légitime; mais il couvrit par ſes vertus le vice de ſa naiſſance. Ses deſcendans ont toujours regné depuis en Angleterre, où il porta la langue & les mœurs des François. Ce regne qui dura plus de vingt-ans, fut un renouvellement pour l'Angleterre, dont l'hiſtoire eſt beaucoup mieux connue depuis, & dont les Rois pendant

le ſiécle ſuivant furent les plus puiſſans de l'Europe. Les Lettres y furent cultivées, & la Religion y devint très-floriſſante. On y trouvoit pluſieurs grands hommes, dont le moine Lanfranc fut un des plus célébres. Le Roi Guillaume avoit en lui une entiere confiance, & lui communiquoit ſes plus ſecrétes penſées. Il le tira de l'Abbaie du Bec, pour le faire Abbé du nouveau monaſtere de S. Etienne qu'il venoit de fonder à Caen. Le Pape Nicolas II avoit mis toute la Normandie en interdit, pour punir le Roi Guillaume de ce qu'il avoit épouſé ſa parente. Lanfranc alla à Rome repréſenter au Pape l'inconvénient de cette cenſure. Il obtint une diſpenſe pour la validité de ce mariage; mais le Pape exigea que le Duc & la Ducheſſe fonderoient chacun un monaſtere. Ce fut pour exécuter cet ordre, que le Duc Guillaume fonda à Caen le monaſtere de Saint Etienne pour lui, & un de femmes en l'honneur de la Sainte Trinité, pour ſon épouſe. L'un & l'autre ſubſiſtent encore aujourd'hui.

Ce Prince s'appliqua enſuite à faire changer de face à l'Angleterre. Il adoucit les mœurs des Anglois encore demi barbares, leur inſpira de l'horreur, de la moleſſe, de l'ignorance & de la débauche, & les porta à s'appliquer aux Lettres, & à imiter les mœurs polies des François. Il confirma ſolemnellement les anciennes loix du païs, commençant par celles qui regardoient l'Egliſe, & qui furent rédigées en latin en vingt-deux articles. On en fit un abrégé en Roman, qui étoit le françois de ce tems-là. On y établit la taxe du denier de Saint Pierre, dont une partie étoit emploiée à l'entretien d'une égliſe de Rome, nommée l'Ecole des Anglois. Guillaume fit de riches préſens aux égliſes de France,

& donna au Pape Alexandre quantité d'or & d'argent avec des ornemens très-précieux. Le Pape envoia en Angleterre des Légats, qui préſiderent à un Concile aſſemblé par ordre & en préſence du Roi. On y expoſa pluſieurs Evêques qui menoient une vie ſcandaleuſe, & qui ignoroient leurs devoirs les plus eſſentiels. Lanfranc fut mis ſur le ſiége de Cantorberi, & aida le Roi à faire fleurir la piété en Angleterre.

XIII. Démêlé du Roi avec le Pape Grégoire VII.

Le Pape Grégoire VII avoit une haute eſtime du Roi Guillaume. Il croioit qu'il lui ſeroit glorieux de s'aſſujettir un ſi grand Prince. C'eſt pourquoi il envoia lui demander qu'il lui prêtât ſerment de fidélité, & lui fit dire d'être plus exact à envoier à Rome l'argent, que les Rois ſes prédéceſſeurs avoient coûtume d'y faire porter. Le Roi refuſa de prêter ſerment de fidélité au Pape; & à l'égard de l'argent, il dit qu'il en envoioit une partie, & qu'il feroit bien-tôt tenir le reſte. Grégoire VII fut irrité de ce refus, & dit qu'il eſtimoit plus l'honneur que l'argent. Il ſe plaignit de ce que le Roi d'Angleterre empêchoit les Evêques de ſon Roiaume d'aller à Rome, & le menaça de l'indignation de Saint Pierre. Quelque tems après, il prit un ton fort différent & lui temoigna beaucoup d'amitié, parce qu'il déſiroit de trouver en lui de l'appui contre le Roi Henri.

XIV. Fin du Roi Guillaume le Conquérant. Son Teſtament. Ses funérailles.

Guillaume, qui étoit ſans contredit le plus grand Roi qui fût alors, vint en France l'an 1087, pour faire la guerre au Roi de France touchant le Vexin. Il tomba malade à Rouen, & fut traité par pluſieurs Médecins, du nombre deſquels étoient l'Evêque de Liſieux & l'Abbé de Jumieges. Il avoit trois fils, Robert, Guillaume & Henri. Robert s'étoit révolté pluſieurs fois, & étoit alors auprès du Roi de France;

France : les deux autres étoient avec le Roi leur pere. Se sentant près de sa fin, il les fit venir & quelques-uns des Seigneurs en qui il avoit plus de confiance, & traita avec eux de la maniere dont il disposeroit de ses Etats. Il laissa le Duché de Normandie à Robert son fils aîné, le Roiaume d'Angleterre à Guillaume le Roux son second fils, & au troisiéme cinq mille livres d'argent. Il donna le reste de son trésor aux pauvres & aux églises, & en régla lui-même la distribution. Il parla long-tems à ceux qui étoient auprès de lui. Il se reconnut coupable de grands péchés, & sur-tout du sang répandu en tant de guerres qu'il avoit eu à soutenir. Il repassa les principaux événemens de sa vie, & ajouta : J'ai toujours honoré l'église, & n'ai jamais vendu les dignités ecclésiastiques. J'ai eu la simonie en horreur. Dans le choix des Evêques, j'ai cherché les plus dignes sujets, & en ai mis plusieurs en place. Je me suis fait un plaisir de profiter de leurs sages conseils. Mes peres avoient fondé en Normandie neuf Abbaies de moines & une de religieuses, & graces à Dieu elles se sont augmentées de mon tems & par mes bienfaits. Depuis que je suis Duc on a bâti dix-sept monasteres de moines & six de religieuses, où l'on fait tous les jours de ferventes prieres & d'abondantes aumônes. Je regarde ces saintes maisons comme les forteresses de la Normandie. Il exhorta ses enfans à suivre son exemple, & à prendre toujours conseil des hommes sçavans & vertueux. Ensuite il mourut âgé de soixante-quatre ans. Son corps fut porté à Caen pour être enterré dans l'Abbaie de Saint Etienne qu'il avoit fondée. L'Archevêque de Rouen fit la cérémonie des funérailles, assisté des six Evêques ses suffragans &

de pluſieurs Abbés. Après la meſſe & avant l'inhumation, l'Evêque de Liſieux monta en chaire & fit l'oraiſon funebre, après laquelle il exhorta le peuple à prier pour le Prince, & à lui pardonner s'il avoit offenſé quelqu'un d'entre eux. A ces paroles pluſieurs ne purent retenir leurs larmes ; mais un nommé Aſcelin dit à haute voix, que la place où étoit cette égliſe de S. Etienne, avoit été autrefois la cour de la maiſon de ſon pere ; que Guillaume s'en étoit rendu maître par violence ; qu'il la réclamoit, & défendoit de la part de Dieu qu'on enterrât le corps de l'uſurpateur dans l'héritage de ſes peres. Les Evêques & les Seigneurs aiant ſçu des voiſins que cet homme diſoit la vérité, l'appaiſerent en lui donnant une ſomme conſidérable d'argent. Quand on fit enſuite la cérémonie de l'inhumation, le cercueil ſe trouva trop court, enſorte qu'il fallut plier le corps pour l'y faire entrer. L'effort fut ſi violent que le ventre creva, car il étoit très-gros ; & il ſe répandit une odeur qui ne put être corrigée, ni par l'encens ni par aucun autre parfum. On ſe hâta de finir la cérémonie, & cet accident ſinguler fit faire de triſtes réflexions ſur la vanité des grandeurs humaines.

V I.

XV. Regne de Guillaume le Roux. Il eſt funeſte à l'égliſe d'Angleterre.

Guillaume le Roux fit autant de mal à l'Egliſe d'Angleterre, que ſon pere lui avoit fait de bien. Le Siége de Cantorberi étant demeuré vacant à la mort du célébre Lanfranc, ce Prince ne voulut point qu'il fût rempli, afin de profiter des grands revenus de cette égliſe. Il fit faire inventaire de tous les biens qu'elle poſſédoit, régla ce qu'il jugeoit néceſſaire pour la ſubſiſtance des moines qui la ſervoient, joignit le reſte à ſon domaine, & le donnoit à ferme

tous les ans à celui qui en offroit le plus. Tous les moines & les ecclésiastiques furent reduits à la derniere misere, & avoient à souffrir toute sorte d'insultes & de mauvais traitemens. Dès qu'un Evêque ou un Abbé étoit mort, le Roi s'emparoit de tous les biens, & permettoit à ses officiers d'en tirer aussi de leur côté ce qu'ils pourroient. Guillaume le Roux étant tombé dangereusement malade, plusieurs Seigneurs qui étoient affligés du triste état de l'égliſe d'Angleterre, engagerent les Evêques les plus vertueux à venir lui parler des affaires de la conscience. La crainte de la mort lui fit former de bonnes résolutions. Il nomma Saint Anselme à l'Archevêché de Cantorberi, & témoigna beaucoup de regret de tout le mal qu'il avoit fait. Mais son projet de conversion se dissipa avec la maladie, & il fut tel ensuite qu'il avoit été auparavant.

Anselme priant un jour le Roi de rétablir la Religion qui périssoit en Angleterre, Guillaume lui dit: Qu'il a-t-il à faire? Ordonnez, repondit Anselme, que l'on tienne des Conciles selon l'ancien usage: car il y a long-tems qu'il ne s'en est tenu en Angleterre. Cependant les crimes se multiplient, & les abus passent en coûtume. De quoi, reprit le Roi, parleriez-vous dans un Concile? Des mariages illicites, répondit l'Archevêque, des désordres qui sont si communs, & de certaines débauches abominables qui s'introduisent en Angleterre, & qu'il faudroit réprimer par des châtimens capables de répandre la terreur dans tout le Roiaume. Le Roi ne profita point de cette remontrance, & continua de laisser un libre cours à tous les scandales. Il fit la guerre à Malcolm Roi d'Ecosse, qui fut défait & tué avec son fils

Edouard. Malcolm avoit avec lui un officier nommé Valther ou Gauthier, à qui il avoit donné la charge de *Stuart*, ou de Grand Maître de sa Maison, dont l'autorité égaloit, selon le P. Mabillon, celle qu'avoient autrefois en France les Maires du Palais. C'est-là l'origine de la Maison Roialle de Stuart, qui a regné depuis en Ecosse & en Angleterre. L'an 1099 Guillaume vint avec un extrême diligence secourir le Château du Mans assiégé par le Comte de la Fleche, qu'il fit prisonnier. L'année suivante qui étoit la derniere du onziéme siécle, Guillaume étant à la chasse & poursuivant un cerf qu'il avoit blessé, un Chevalier lui perça le cœur d'une fleche en tirant sur ce même cerf. Il étoit dans la quarante-quatriéme année de son âge & la treiziéme de son regne. Comme il ne laissa point d'enfans, & que Robert Duc de Normandie son frere aîné n'étoit pas encore revenu de la Croisade, Henri qui étoit le plus jeune profita de son absence, & se hâta de se faire reconnoître & couronner Roi.

VII.

XVI. Suenon II Roi de Dannemare. Sa penitence exemplaire.

Vers le milieu du onziéme siécle, regnoit en Dannemarc Suénon qui avoit beaucoup de zéle pour le progrès de la Religion chrétienne. Il envoia des missionnaires en Suéde & en Norvege, fit ériger de nouveaux Evêchés, s'appliqua à bâtir & à orner des églises, & témoigna beaucoup d'affection aux ecclésiastiques sçavans & vertueux : mais il déshonnora son regne par son incontinence. Il avoit procuré l'Evêché de Roschild à Guillaume Anglois de naissance, qui avoit les qualités que l'on doit trouver dans un Evêque. Sa Fermeté & l'autorité qu'il avoit sur l'esprit du Roi parurent dans une occasion importante. Le Roi dans un festin qu'il donna

à pluſieurs Seigneurs, découvrit que quelques-uns d'entre eux avoient mal parlé de lui en ſecret, & il les fit tuer le lendemain jour de la Circonciſion dans l'égliſe cathédrale dédiée à la Sainte Trinité. L'Evêque Guillaume ne temoigna à perſonne la douleur que ce crime lui cauſoit, & il ſe prépara à officier pontificalement. Mais quand on l'avertit que le Roi venoit à l'égliſe, il alla l'arrêter avec ſa croſſe, & le déclara excommunié. Les gardes du Roi vouloient tuer l'Evêque; mais le Roi les en empêcha, & retourna à ſon Palais où il ôta ſes ornemens roiaux & prit un habit de pénitent. Cependant l'Evêque fit commencer la Meſſe; & comme il alloit chanter *Gloria in Excelſis*, on lui dit que le Roi étoit à la porte en poſture de ſuppliant. Il fit ceſſer le chant; & s'étant avancé, il demanda au Roi pourquoi il s'étoit mis en cet état. Le Roi proſterné confeſſa ſon crime, en demanda pardon, & promit de réparer le ſcandale qu'il avoit donné. L'Evêque leva auſſi-tôt l'excommunication, releva le Roi en l'embraſſant, eſſuya ſes larmes, & lui ordonna d'aller reprendre ſes habits roiaux. Après lui avoir impoſé la pénitence preſcrite par les Canons, il fit avancer le Clergé pour le recevoir en chantant, & il continua la Meſſe. Le peuple témoigna ſa joie par de grands applaudiſſemens. Trois jours après, le Roi vint encore à l'égliſe en habit roial, & pendant la Meſſe il monta à la tribune. Ayant enſuite fait faire ſilence par un heraut, il confeſſa publiquement la grandeur de ſon péché & du ſcandale qu'il avoit donné, & remercia l'Evêque de l'indulgence dont il uſoit à ſon égard. Ce Roi regna vingt-ſix ans & mourut l'an 1074. Il fut enterré à Roſchild dans l'égliſe cathédrale. L'Evêque

Guillaume allant au-devant du corps, fit porter deux cercueils, un pour le Roi & un pour lui-même. Il mourut en effet dans le tems des funérailles, & fut enterré avec le Roi.

XVII. Piété du Roi Canut Fils de Suénon.

Après la mort de Suénon il y eut quelque tems d'interregne, parce que les uns vouloient reconnoître pour Roi Harold ſon fils aîné, les autres Canut qui avoit beaucoup plus de mérite. Harold l'emporta, & Canut ſe retira en Suede. Mais deux ans après vers l'an 1080, Canut fut reconnu Roi d'un conſentement unanime. Il continua la guerre qu'il avoit commencée dès le tems de ſon pere, contre les nations barbares qui étoient au levant de la mer Baltique; plutôt pour y établir la Religion que pour faire des conquêtes. Il s'appliqua à faire fleurir la juſtice & la piété. Pour procurer aux Evêques la vénération de ſon peuple encore groſſier, il leur donna le premier rang entre les Seigneurs; il exempta tout le clergé de la juriſdiction des laïcs, & permit aux Juges eccléſiaſtiques de condamner à l'amende pour les fautes qui regardoient la Religion. Il voulut auſſi accoûtumer ſon peuple à paier les dîmes à l'égliſe; mais il n'y réuſſit pas, & ne fit qu'exciter par-là le murmure & la révolte de ſes ſujets. Il fut aſſiégé par les ſéditieux dans l'égliſe de Saint Alban, où il entendoit la Meſſe comme il avoit accoûtumé de faire tous les jours. Voiant que l'on rompoit les murs de tous côtes, car ils n'étoient que de bois, il s'approcha du Prêtre, & ſe confeſſa avec de grands ſentimens de pénitence. Il ſe proſterna enſuite devant l'autel les bras étendus, & il fut percé d'une lance jettée par une fenêtre, & accablé de pluſieurs traits dont il mourut. Les miracles qui ſe firent à ſon tombeau manifeſterent bien-tôt ſa ſainteté. Les au-

Sa mort & ſes miracles.

teurs de sa mort ne pouvant les nier, & ne voulant point avouer leur crime, disoient qu'il s'étoit sacrifié par la pénitence dans les derniers momens de sa vie. Il est honoré comme Martyr, parce que son zéle pour la Religion fut la cause de sa mort; mais il ne faut pas le confondre avec le Duc Canut son neveu aussi martyr. La Reine Adelle veuve du Roi Canut, se retira en Flandre avec son fils Charles, qui en fut depuis Comte & mis aussi au nombre des Saints.

VIII.

XVIII. Sainte Marguerite Reine d'Ecosse.

L'an 1093 mourut Sainte Marguerite Reine d'Ecosse, qui étoit de la famille des derniers Rois Anglois. Elle eut grand soin d'orner les églises, & de bien élever ses enfans. Le Roi Malcolme son mari fit tenir par ses avis plusieurs Conciles, où l'on remédia à des abus très-anciens & où l'on rétablit la discipline de l'église. Elle y assista, y parla beaucoup elle-même, & fit ordonner entre autres choses, que le jeûne du carême commenceroit le mercredi des cendres, & non le lundi suivant: que pour mieux sanctifier le Dimanche, on s'abstiendroit de tout travail, & que personne n'épouseroit la veuve de son pere ou de son frere. Dieu avoit sans doute envoié en Ecosse cette sainte Reine pour y abolir ces restes de barbarie. Elle jeûnoit deux carêmes entiers, l'un avant Noël; l'autre avant Pâques; récitoit tous les jours plusieurs offices, & tout le pseautier; servoit chaque jour avec le Roi plus de trois cent pauvres, & faisoit d'autres aumônes très-abondantes. Lorsqu'elle se sentit malade à la mort, elle fit une confession générale; & le dernier jour de sa vie, elle entra dans son oratoire pour entendre la Messe & recevoir le Saint Viatique, après

quoi on la remit au lit. Elle apprit alors que le Roi ſon époux & l'aîné de ſes fils venoient d'être tués à la guerre. Elle offrit à Dieu cette derniere affliction pour l'expiation de ſes péchés, & mourut auſſi ſaintement qu'elle avoit vêcu. Sa vie fut écrite dix ans après au commencement du douziéme ſiécle par ſon confeſſeur, ſuivant l'ordre de la Reine Mathilde ſa fille, épouſe de Henri I Roi d'Angleterre.

ARTICLE II.

Egliſes d'Allemagne, de Hongrie & de Pologne.

I.

1. S. Henri Empereur & Ste. Cunegonde Impératrice.

APrès la mort d'Othon III, Henri Duc de Baviere ſon plus proche parent fut élu Roi de Germanie. On le nomme Henri II, par rapport à Henri l'Oiſeleur : on le nomme auſſi Henri le boiteux ; mais il eſt plus connu par le titre de Saint qu'il reçut après ſa mort. Saint Volſang Evêque de Ratisbonne lui avoit prédit qu'il ſeroit Roi. Il épouſa Cunegonde, qui a mérité auſſi le titre glorieux de Sainte. Le Roi Henri vêcut avec elle comme avec ſa ſœur; & Dieu, pour rendre public cet exemple ſi rare de vertu, permit que Cunegonde fût expoſée à une rude épreuve. Sa réputation fut attaquée, & Henri lui-même ſe laiſſa un peu prévenir contre ſon innocence. Elle offrit de ſe juſtifier par le fer chaud, ſelon la coûtume établie alors & condamnée depuis par l'égliſe. Elle marcha nuds pieds ſur des coutres de charues rougis au feu, ſans en ſentir aucun mal.

Le Roi Henri commença par réprimer les entrepriſes d'un Seigneur Lombard, qui avoit profité de la mort d'Othon III, pour exciter des troubles en Italie, & s'y rendre maître des domaines de l'Empire. Les déſordres que cette uſurpation cauſoit, firent réſoudre Henri à paſſer en Italie avec ſon armée. Il réduiſit les rébelles, & alla à Rome où le Pape Benoît VIII le couronna Empereur. Henri crut que Dieu ne l'avoit fait Roi que pour faire regner la juſtice dans ſes Etats, & pour rendre heureux les peuples que la providence avoit ſoumis à ſon autorité. Il commença par prendre connoiſſance de tous les déſordres qui troubloient le repos public, & il emploia ſon autorité à remédier aux maux qui affligeoient l'Egliſe. Ce zéle de l'Empereur fit ſoulever contre lui pluſieurs Seigneurs Allemans. Henri les remit dans le devoir; & quand les troubles furent diſſipés, il s'appliqua à faire refleurir la Religion dans toute l'Allemagne, en y rétabliſſant la pureté de la foi & des mœurs. Il repara pluſieurs égliſes cathédrales que la barbarie des Sclaves avoit preſque entiérement détruites, & ſur-tout il eut un ſoin particulier de procurer aux égliſes des Paſteurs dignes du ſacré miniſtere.

II. S. Henri fait refleurir l'égliſe d'Allemagne.

Ce pieux Empereur fonda pluſieurs monaſteres. Il alloit ſouvent à Cluni viſiter Saint Odilon, & voulut être aſſocié à cette ſainte communauté, afin d'avoir plus de part à ſes prieres. Il ſe ſeroit conſacré à Dieu dans le monaſtere de Saint Vannes de Verdun, ſi l'Abbé ne lui eût fait ſentir que la volonté de Dieu étoit qu'il continuât de gouverner ſes ſujets, & de mettre en honneur la piété dans ſon Roiaume. Ce Prince vraiment chrétien donna en pluſieurs occaſions des preuves d'une humilité ſincere &

d'une foi admirable. Il vint à bout par ſa bonne conduite & ſa rare ſageſſe, d'étendre ſans effuſion de ſang les limites de l'Empire & ceux de la Religion. Il ſe conſidéroit comme l'Evêque extérieur des pais qui lui étoient ſoumis, & ſouvent il alloit d'une Province dans une autre, pour rendre la juſtice à ſes ſujets, diſſiper les troubles & les diviſions par ſa préſence, & arrêter la violence des puiſſans qui maltraitoient les foibles ; & il laiſſoit par-tout des marques de ſa libéralité vraiment roiale. Il mourut le quatorziéme de Juillet de l'an 1024. âgé de 52 ans. Il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau, & il fut canoniſé dans le ſiécle ſuivant.

III. Piété éminente de Ste. Cunegonde

L'impératrice Cunegonde ſe trouvant libre après la mort de Saint Henri, ſe retira dans un monaſtere qu'elle avoit fondé. Pendant la Meſſe elle ſe préſenta devant l'autel, revêtue de tous les ornemens impériaux, & commença par offrir une particule de la vraie Croix. Après l'Evangile, elle ſe dépouilla de la pourpre & ſe revêtit d'une tunique brune qu'elle avoit faite de ſes mains, & que les Evêques avoient bénie. Elle ſe fit couper les cheveux, & reçut des Evêques le voile & l'anneau, chantant les prieres marquées pour la conſécration ſolemnelle des vierges. Elle paſſa dans ce monaſtere les quinze années qu'elle vécut encore. Elle fut toujours ſimple religieuſe, & ne ſe diſtingua de ſes ſœurs que par ſa ferveur & ſon humilité. Le travail des mains occupoit une partie de ſon tems, ſçachant, dit l'auteur de ſa vie, que ſelon l'Apôtre, celui qui ne travaille pas ne doit pas manger. Le reſte de ſon tems étoit emploié à parler à Dieu dans la priere, à l'écouter dans la lecture des Livres ſaints, à vi-

siter les sœurs malades & à soulager les pauvres. Enfin, consumée de veilles & d'austérités, elle mourut le troisiéme de Mars de l'an 1040, & fut enterrée à Bamberg près de l'Empereut son époux. Dieu manifesta sa sainteté par un grand nombre de miracles.

II.

IV. Regne de Conrad & de Henri le Noir.

Après sept semaines d'interregne, les Seigneurs élurent Conrad qui descendoit d'Othon le Grand. Il fut élevé à Vormes sous les yeux de l'Evêque Bouchard, qui, le voiant mépriſé de ses parens à cause de la douceur de son caractere, se chargea de son éducation & lui inspira la crainte de Dieu. On dit que Saint Henri l'avoit lui-même désigné pour son successeur. Il est connu sous le nom de Conrad le Salique, & il regna près de quinze ans. Le Pape Jean XIX le couronna Empereur, & son épouse Gisele Impératrice. Conrad avoit d'excellentes qualités & du zéle pour le bien de l'église. Il fut souvent obligé d'appaiſer des sédictions & de réprimer des révoltes, dont quelquefois des Evêques étoient les principaux chefs. Il mourut subitement à Utrecht, & son fils Henri III surnommé le Noir lui succéda & regna dix-sept ans. Les calamités publiques firent sur lui beaucoup d'impression pendant tout son regne. On croit qu'elles furent la principale cause de la maladie dont il mourut. Quand il se vit en danger, il demanda pardon à ceux qu'il avoit offensés, pardonna à ceux qui avoient mérités son indignation, rendit les terres qu'il avoit usurpées, & fit confirmer par le Pape, par les Evêques & les Seigneurs qui étoient présens, l'élection de son fils Henri. Il mourut âgé de trente-huit ans. Son corps fut porté à Spire & enterré dans l'église de Notre-Dame qu'il avoit

bâtie. On dit que cet Empereur ne prennoit jamais les ornemens impériaux, comme c'étoit l'usage aux grandes Fêtes, qu'après s'être confessé & avoit reçu la discipline. Il eut pour successeur son fils Henri IV qui n'avoit pas encore cinq ans, & qui en regna cinquante.

III.

V. L'Impératrice Agnès sa mere prit d'abord le gouvernement de l'Etat; & dans une nombreuse assemblée qui se tint à Cologne, le Pape Victor la réconcilia avec le jeune Roi Baudouin Comte de Flandre & Godefroi Duc de Lorraine, & pacifia le Roiaume autant qu'il lui fut possible. Cinq ans après, le Roi Henri célébra la Fête de Pâques à Utrecht avec l'Impératrice sa mere; mais les Seigneurs étant jaloux de l'autorité qu'elle donnoit à l'Evêque d'Ausbourg son principal Ministre, Annon Archevêque de Cologne, de concert avec quelques autres Seigneurs, enleva le jeune Roi avec la sainte Lance & les ornemens Impériaux, & l'emmena à Cologne. Annon, comme nous le verrons dans la suite, étoit un Prélat d'un rare mérite, & qui joignoit à de grands talens beaucoup de science & de piété. Ce fut à ce grand homme que fut confiée l'éducation du jeune Roi, de même qu'à Sigefroi de Mayence, & à Adalbert de Brême. Ce dernier, dont nous avons déja parlé, gagna tellement l'esprit du jeune Prince par ses complaisances & ses flatteries, qu'en peu de tems il eut seul toute sa confiance, & gouvernoit presque absolument le Roiaume. Il n'est pas étonant que sous un tel guide, le jeune Henri suivît les mouvemens déréglés de ses passions. Ses mœurs devenoient de jour en jour plus corrompues. Il avoit à peine dix-huit ans, qu'il étoit un des plus méchans de tous les hommes.

Etat de l'Eglise d'Allemagne sous la regence de l'Empereur Henri IV.

Mauvaise éducation de ce Prince.

Il menoit la vie la plus infâme, & s'abandonnoit sans aucune retenue aux vices les plus honteux. Il étoit outre cela cruel, même à l'égard de ses plus intimes confidens. Personne n'osoit lui donner un bon conseil. Il sçavoit dissimuler sa colere, faisoit périr ceux qui s'y attendoient le moins: & par une basse hypocrisie, il faisoit semblant d'être affligé de leur mort, jusqu'à répandre des larmes.

VI. suite des désordres d'Henri IV. sage conduite de S. Annon.

Il procuroit les Evêchés à ceux qui lui donnoient le plus d'argent, ou qui sçavoient le mieux flatter ses vices. Après avoir ainsi vendu un Evêché, si un autre lui en offroit davantage, ou sçavoit mieux louer ses crimes; il faisoit déposer le premier comme simoniaque, & ordonner l'autre à sa place; d'où il arrivoit que plusieurs villes avoient deux Evêques à la fois tous deux très-indignes. Voulant quitter la Reine Berthe son épouse, sous prétexte qu'il n'en pouvoit point espérer de postérité, il gagna l'Archevêque de Mayence, qui tenta tous les moiens de faire réussir le dessein du Roi, mais inutilement, tant la proposition parut honteuse au Pape & aux Seigneurs. Après la mort d'Adalbert Archevêque de Brême, Annon reprit la principale autorité. On se plaignoit par-tout des injustices qui se commettoient, de l'oppression des foibles, du pillage des églises, & de beaucoup d'autres désordres. Henri, pour faire cesser ces plaintes, pria Annon de se charger de la conduite de l'Etat; & les Seigneurs voiant qu'il résistoit, lui firent les plus vives instances, pour l'engager à préférer une œuvre si importante au goût qu'il sentoit pour la retraite. Annon céda donc, & se consacra au bien public. Aussi-tôt les violences furent réprimées, & le bon ordre fut par-tout rétabli. Mais ce

ſage Miniſtre, affligé des paſſions déréglées du Roi & des folies de ſa jeuneſſe auſquelles il ne pouvoit s'oppoſer, demanda à ſe retirer de la Cour, & l'obtint aiſément.

IV.

VII. Le pape Grégoire VII envoie des Légats en Allemagne.

Le Roi ſe voiant délivré d'un Miniſtre auſſi incommode, s'abandonna avec encore moins de retenue à toutes ſortes de crimes. Grégoire VII qui venoit d'être élevé ſur le Saint Siége, aiant appris qu'il vendoit les dignités eccléſiaſtiques, l'excommunia & lui envoia des Légats qui refuſerent de lui parler, juſqu'à ce qu'il ſe fût ſoumis à la pénitence, & qu'il eût reçu d'eux l'abſolution. Ils demanderent de la part du Pape la liberté de tenir un Concile en Allemagne: mais tous les Evêques s'y oppoſerent fortement & dirent que c'étoit une choſe ſans exemple & contraire à leurs droits; & qu'il n'y avoit que le Pape en perſonne, qui pût les préſider dans un Concile. En effet le droit commun étoit que dans les Conciles Provinciaux, les Evêques ne fuſſent préſidés que par leurs Métropolitains; & la préſence des Légats du Pape en ces Conciles, étoit une nouveauté qui commençoit à s'introduire. Mais ce qui animoit les Evêques d'Allemagne en cette occaſion, c'eſt que pluſieurs ſe ſentoient coupables de ſimonie; & ils ſçavoient que l'intention de Grégoire VII étoit de faire le procès à tous les Evêques & à tous les Abbés qui avoient acheté leurs dignités. Les Légats voiant qu'ils ne pouvoient pas tenir de Concile en Allemagne, ſe retirerent aſſez contens du Roi, qui leur fit de grands préſens & leur donna une lettre pour le Pape. Il lui témoignoit une entiere ſoumiſſion & un vif repentir de ſes fautes. Il avouoit qu'il n'avoit point fait l'uſage qu'il devoit de ſon autorité; qu'il avoit uſur-

pé les biens ecclésiastiques, & vendu les Evêchés aux sujets les plus indignes. Pour réparer ces désordres, il demandoit au Pape son conseil & son secours : sans peser assez les conséquences de ce qu'on lui faisoit dire dans cette lettre.

VIII. Grégoire VII veut qu'on emploie le bras séculier pour faire observer les Canons.

Grégoire VII aiant appris le peu de succès de sa légation en Allemagne, écrivit à tous les clercs & aux laïcs : & en particulier à deux des plus puissans Seigneurs de l'Empire, de ne plus communiquer avec les Evêques qui n'exigeoient pas que leur clergé gardât la continence. Les Evêques, dit-il, ne cherchent que la gloire & les plaisirs du siécle, & pervertissent le peuple par leurs mauvais exemples. Ils pechent encore plus par obstination que par ignorance. Ils sçavent que ceux qui sont entrés dans les Ordres par simonie, n'en doivent exercer aucune fonction ; & que ceux qui vivent dans l'incontinence, ne doivent ni célébrer la Messe ni servir à l'autel : & néanmoins ils ne se mettent pas en peine d'abolir cette détestable coûtume. Puisqu'ils mépriſent les ordres du Saint Siége, nous sommes obligés d'emploier contre eux toute sorte d'autres moiens. Car il nous paroît beaucoup plus avantageux de remédier au mal, même par des moiens nouveaux, que de laisser périr les ames en ne faisant usage que des anciennes loix. C'est pourquoi nous vous avertissons par l'autorité Apostolique, d'empêcher ceux qui sont coupables de simonie ou d'incontinence, de célébrer les Mysteres, emploiant pour cet effet la force & la contrainte, s'il étoit nécessaire. Il est remarquable que le Pape reconnoît dans sa lettre la nouveauté de ce moien, d'emploier le bras séculier pour faire observer les Canons ; mais Grégoire VII s'imaginoit qu'il

falloit y avoir recours dans des tems ſi malheureux.

IX. Le pape ne peut venir à bout de faire garder la continence aux prêtres d'Allemagne.

L'an 1075 l'Archevêque de Mayence tint un Concile où ſe trouva l'Evêque de Coire Légat du Pape, chargé de ſes lettres, par leſquelles il étoit enjoint à l'Archevêque ſous peine de dépoſition, d'obliger tous les Prêtres de ſa Province, de renoncer ſur le champ à leurs femmes ou au miniſtere de l'autel. Mais quand l'Archevêque voulut exécuter cet ordre du Pape, tous les clercs qui aſſiſtoient au Concile ſe leverent, & s'emporterent tellement contre lui par leurs geſtes & par leurs diſcours, qu'il deſeſpéroit de pouvoir ſauver ſa vie. Il céda donc à la difficulté, & réſolut de ne plus ſe mêler de cette réforme qu'il avoit tant de fois propoſée inutilement, mais de laiſſer à Grégoire VII le ſoin de l'exécuter par lui-même, dans le tems & de la maniere qu'il lui plairoit.

Il cite l'Empereur à Rome.

La même année ce Pape envoia au Roi Henri des Légats, qui lui ordonnerent de ſa part de ſe trouver à Rome le lundi de la ſeconde ſemaine de Carême pour répondre aux accuſations formées contre lui, lui déclarant que s'il ne ſe préſentoit, il ſeroit excommunié ce jour-là même & retranché du corps de l'Egliſe. Le Roi irrité, chaſſa auſſi-tôt honteuſement les Légats, & ordonna à tous les Evêques & à tous les Abbés de ſon Roiaume, de ſe trouver un certain jour à Vormes, où il avoit deſſein de chercher avec eux le moien de dépoſer le Pape.

V.

X. Ce prince fait dépoſer Grégoire VII.

Les Evêques & les Abbés s'y rendirent en très-grand nombre, & le Cardinal Hugues s'y trouva fort à propos pour le deſſein du Roi. Le Pape venoit de le dépoſer à cauſe de ſes dé-

réglemens. Ce Cardinal apportoit une hiſtoire fabuleuſe de la vie de Grégoire VII. Il l'accuſoit de pluſieurs crimes, & demandoit au nom des Cardinaux, du Sénat & du peuple de Rome, la dépoſition du Pape & l'élection d'un autre. L'Aſſemblée de Vormes reçut ce Cardinal comme envoié du Ciel, & déclara qu'Hildebrand (c'étoit le nom de Grégoire VII,) ne pouvoit être Pape. preſque tous les Evêques ſouſcrivirent à ſa condamnation, & le Roi écrivit dans toute la Lombardie & la Marche d'Ancone, pour engager les Evêques de ces Provinces à en faire autant. Ils s'aſſemblerent donc à Pavie, où ils jurerent ſur les Evangiles qu'ils ne reconnoîtroient plus Grégoire pour Pape. Le Roi écrivit auſſi au clergé & au peuple de Rome contre Grégoire VII, & adreſſa une lettre au Pape lui-même. Il lui reprochoit d'avoir traité les Evêques avec mépris, & ſoutenoit que ce n'eſt point du Pape qu'il tenoit ſon Roiaume, mais de Dieu ſeul; & que ſelon la tradition des Peres, un Souverain n'a que Dieu pour Juge & ne peut être dépoſé pour aucun crime, à moins qu'il n'abandonne la foi. Ces dernieres paroles étoient de trop: car les Evêques qui avoient compoſé cette lettre, faiſoient reconnoître à Henri, qu'un Roi qui renonce à la Religion peut être légitimement dépoſé. Un clerc de Parme nommé Roland fut chargé de ces lettres, & il prit ſi bien ſes meſures, qu'il arriva à Rome la veille de l'ouverture du Concile que le Pape avoit indiqué pour la premiere ſemaine du Carême. Il y entra, & préſenta au Pape les lettres du Roi & du Concile de Vormes, en diſant: le Roi mon maître & les Evêques d'au-delà des monts, vous ordonnent de quitter préſentement le Saint Siége que vous avez

uſurpé. On vouloit ſe jetter ſur lui, le tuer dans l'égliſe où ſe tenoit le Concile, mais le Pape lui ſauva la vie.

XI. Le lendemain Grégoire VII fit lire dans le Concile les lettres apportées de la part du Roi & il prononça enſuite contre lui l'excommunication en ces termes : Saint Pierre Prince des Apôtres, écoutez votre ſerviteur. Vous m'êtes témoin vous & la Sainte Mere de Dieu, Saint Paul votre frere & tous les Saints, que l'égliſe de Rome m'a obligé malgré moi à la gouverner. De la part de Dieu tout-puiſſant, Pere, Fils & Saint-Eſprit, & par votre autorité, je défens à Henri fils de l'Empereur Henri, de gouverner le Roiaume Teutonique & l'Italie. J'abſous tous les Chrétiens du ſerment qu'ils lui ont prêté, ou lui prêteront ; & je défens à toute perſonne de le ſervir comme Roi. Je charge Henri d'anathême en votre nom, afin que les peuples ſçachent, même par expérience, que vous êtes Pierre, que ſur cette pierre le Fils du Dieu vivant a édifié ſon égliſe, & que les portes de l'enfer ne prévaudront point contre elle. C'eſt la premiere fois qu'une ſi étrange ſentence a été prononcée contre un Souverain. Otton Evêque de Friſingue, Hiſtorien très-Catholique & très-attaché aux Papes, qui écrivoit dans le ſiécle ſuivant, en parle ainſi : L'Empire fut d'autant plus indigné de cette nouveauté, que jamais auparavant il n'avoit vu de pareille ſentence publiée contre un Empereur Romain. Je lis & relis les hiſtoires des Empereurs, dit ailleurs le même Auteur, & je ne trouve nulle part qu'aucun d'eux ait été privé de ſon Roiaume par un Pape.

Le pape dépoſe le Roi Henri IV.

XII. Grégoire VII prononça dans ce Concile pluſieurs autres excommunications, tant contre les

Suites funeſ-

Evêques d'Allemagne, que contre ceux de Lombardie & plusieurs du Roiaume de France. Aussi-tôt après le Concile de Rome, le Pape envoia à tous les fidéles le décret contre le Roi Henri, avec des lettres qui firent impression sur un grand nombre. Plusieurs de ceux que le Roi avoit fait souscrire à la condamnation du Pape, envoierent au pape des députés pour lui demander pénitence. Il les reçût à bras ouverts, & leur donna des lettres de consolation pour les Evêques & les Seigneurs qui les avoient envoiés. Il y eut des Evêques même qui vinrent à Rome nuds pieds & qui y demeurerent patiemment, jusqu'à ce qu'il plût à Grégoire VII de les réconcilier. Plusieurs craignant l'excommunication dont étoient menacés ceux qui communiqueroient avec Henri, se retirerent de la Cour, sans avoir égard aux ordres du Roi qui les rappelloit. Ce prince voiant qu'on l'abandonnoit peu à peu sous prétexte de Religion, & que les menaces sans forces étoient inutiles, crut devoir s'accommoder au tems, & tâcha de ramener ses sujets par la douceur. Mais la crainte de l'excommunication injuste de Grégoire VII, empêcha presque tous les Seigneurs d'être fidéles au Roi, comme leur devoir les y obligeoit. Ils s'assemblerent à Tribur en très-grand nombre, dans le dessein d'élire un autre Roi. Le Pape y envoia les Légats les plus propres à favoriser la révolte, & plusieurs laïcs qui passoient pour des hommes d'une grande sainteté, parce qu'ils s'étoient dépouillés de leurs richesses pour en faire de bonnes œuvres. Ces bons laïcs avoient le plus de zéle contre le Roi, & refusoient même de communiquer avec ceux qui avoient communiqué avec lui en quelque maniere que ce fût, depuis son excommunication.

ſtes de l'entrepriſe de Grégoire VII.

On délibera ſept jours de ſuite ſur les moiens de prévenir la ruine de l'Etat. On repréſentoit les infâmies dont le Roi s'étoit déshonoré dès ſa premiere jeuneſſe, & les injuſtices dont il s'étoit rendu coupable. On faiſoit ſentir qu'il n'y avoit plus nulle part de refuge contre l'oppreſſion & la calomnie, que les loix & les régles étoient impunement violées, & que la corruption des mœurs faiſoit chaque jour de nouveaux progrès. On en concluoit que l'unique reméde à tant de maux, étoit de nommer un autre Roi, qui fût capable d'arrêter la licence & de raffermir l'Etat chancellant. Pendant que l'on déliberoit ainſi à Tribur, le Roi Henri y envoioit ſouvent faire de belles promeſſes. Il en vint même juſqu'à offrir d'abandonner le gouvernement de l'Etat, pourvu qu'on lui laiſsât ſeulement le nom & les marques de la Roiauté. Ceux qui compoſoient l'Aſſemblée de Tribur, répondirent qu'ils ne pouvoient plus ſe fier à ſes promeſſes ni même à ſes ſermens; qu'il ne leur étoit pas permis en conſcience de communiquer avec lui, depuis qu'il avoit été excommunié; & que le Pape les aiant dégagés des ſermens qu'ils lui avoient faits, ils devoient profiter d'une ſi belle occaſion pour ſe donner un meilleur Chef. Enfin, comme ils étoient prêts d'aller attaquer le Roi, ils lui envoierent dire pour la derniere fois, qu'ils vouloient bien s'en rapporter au jugement du Pape: que s'il n'obtenoit pas ſon abſolution, il ſeroit à jamais privé de ſa Couronne, ſans eſpérance de retour. Le Roi ſe croiant trop heureux de ſortir, même à des conditions honteuſes, du péril où il ſe trouvoit, promit tout ce qu'on voulut, & ne ſongea plus qu'à fléchir le Pape & à obtenir de lui qu'il levât la ſentence d'excommunication.

Il crut qu'après son absolution tout lui deviendroit facile, puisque la Religion ne seroit plus un prétexte pour empêcher les Seigneurs de lui parler, & ses amis de le secourir.

VI.

XIII. Le Roi va en Italie pour demander grace au pape.

Il résolut donc d'aller en Italie demander grace au Pape. Il partit de Spire peu de jours avant Noël, avec la Reine Berthe son épouse & son fils Conrad encore enfant, n'étant accompagné que d'un seul Noble Allemand, & sans presque trouver personne qui l'aidât pour les frais d'un si grand voiage. Comme il fut averti que quelques Ducs avoient mis des gardes à tous les passages des montagnes pour l'empêcher d'entrer d'Allemagne en Italie, il fit un détour & passa par la Bourgogne. Il entra de là en Savoie dont le Comte Amédée, quoiqu'il fût son beau frere, ne lui permit le passage qu'à condition que le Roi Henri lui donneroit une bonne Province. Il trouva d'extrêmes difficultés à passer les Alpes, à cause de la rigueur de l'hyver qui fut extraordinaire cette année 1076. Il ne fut arrêté ni par les neiges ni par les glaces, qui rendoient les chemins presque impraticables, parce qu'il étoit pressé par le terme que les Seigneurs lui avoient prescrit.

XIV. Evêques Allemans mis en pénitence par le pape.

Le Pape s'étoit déja mis en chemin pour aller en Allemagne, où on l'avoit appellé pour juger le Roi, lorsqu'il apprit que ce Prince étoit arrivé en Italie. Comme il ignoroit s'il y étoit venu pour demander pardon, ou pour se venger, Grégoire VII se retira dans une forteresse que Mathilde Comtesse de Toscane avoit en Lombardie. Plusieurs Evêques Allemans, & des laïques que le Pape avoit excommuniés, aiant échappé à ceux qui gardoient les passages, arriverent en Italie & vinrent nuds pieds & vê-

tus de laine ſur la chair, au château où étoit le Pape pour lui demander l'abſolution. Il répondit qu'il ne falloit pas refuſer le pardon à ceux qui reconnoîtroient ſincérement leur péché; mais qu'une ſi longue déſobéiſſance ne pouvoit être expiée que par une longue pénitence. Comme ils déclarerent qu'ils étoient diſpoſés à ſouffrir tout ce qu'il voudroit, il fit enfermer chaque Evêque dans une cellule, & ne leur fit donner qu'un peu de nourriture ſur le ſoir. Il impoſa auſſi aux laïcs des pénitences proportionnées aux forces de chacun. Après les avoir éprouvés pendant pluſieurs jours, il les manda, leur fit une reprimande, leur donna l'abſolution, & leur recommanda très-expreſſement de ne point communiquer avec le Roi, juſqu'à ce qu'il eût ſatisfait au S. Siége, & de ne lui parler, que pour le porter à faire pénitence.

XV. Humiliation du Roi Henri devant Grégoire VII. Dureté de ce Pape.

Cependant le Roi Henri fit ſupplier le Pape par pluſieurs Seigneurs d'Italie & par Hugues Abbé de Cluni, de lever l'excommunication, promettant de ſe ſoumettre à toutes les conditions qu'il voudroit, de répondre à ſes accuſateurs en tel lieu & en tel tems que le Pape ordonneroit, & de renoncer à la Couronne s'il ne pouvoit ſe juſtifier. Grégoire VII réſiſta long-tems; mais enfin cédant aux inſtances & aux raiſons des députés, il dit: S'il ſe repent véritablement, qu'il nous remette ſa Couronne & les autres marques de la Roiauté, & qu'il avoue qu'il en eſt indigne. Les députés trouverent cette condition trop dure, & preſſerent le Pape de ne point pouſſer ce Prince aux dernieres extrêmités. Il ſe laiſſa donc fléchir avec beaucoup de peine, & dit: Qu'il vienne, & qu'il repare par ſa ſoumiſſion l'injure qu'il a faite au Saint Siége. Le Roi vint en effet à la

Forteresse où étoit le Pape, laissa dehors toute sa suite, & entra dans le château qui avoit trois enceintes de murailles. On le fit demeurer dans la seconde, sans aucune marque de sa dignité. Au contraire, il étoit nuds pieds & vêtu de laine sur la chair. Il passa tout le jour sans manger jusqu'au soir. Il fut traité de la même maniere le second & le troisiéme jour attendant toujours le moment où il plairoit au Pape de l'appeller. Enfin le quatriéme jour, le Pape permit que le Roi vînt en sa présence, & il lui dit qu'il lui donneroit l'absolution aux conditions suivantes: qu'il se présenteroit à l'assemblée des Seigneurs Allemans, lorsque le Pape le lui ordonneroit: qu'il garderoit le Roiaume ou qu'il y renonceroit, selon que le Pape le jugeroit innocent ou coupable; que jusqu'au jugement définitif, il ne porteroit aucune marque de la dignité Roiale, & ne prendroit aucune part au gouvernement de l'Etat: que ceux qui lui avoient prêté serment de fidélité, en seroient dégagés devant Dieu & devant les hommes: que s'il demeuroit Roi, il seroit toujours soumis & obéissant au Pape.

XVI. Grégoire VII donne la communion à Henri IV. Circonstances singulieres.

Henri accepta toutes ces conditions par les sermens les plus solemnels, & il reçut l'absolution. Grégoire VII célébra ensuite la Messe, & après la consécration il le fit approcher de l'autel, avec les assistans qui étoient en grand nombre; & tenant le corps de notre Seigneur, il dit: On m'a accusé de plusieurs crimes dont j'ai plusieurs moiens de me justifier. Mais pour ôter toute ombre de scandale, je veux que le corps de Jesus-Christ que je vais prendre, soit aujourd'hui une preuve de mon innocence, & que Dieu me fasse mourir subitement si je suis coupable. Il prit en même-tems une partie de

l'hostie & la consomma. Le peuple fit des acclamations & félicita le Pape de son innocence. Grégoire fit faire silence, & dit au Roi : Faites-en autant que moi ; prenez cette autre partie de l'hostie pour preuve de la fausseté des accusations intentées contre vous. Le Roi qui ne s'attendoit pas à une proposition si étonnante, fut fort embarrassé, & se retira en tremblant, pour délibérer avec ses amis sur ce qu'il devoit répondre pour éviter une épreuve si terrible. Enfin étant un peu revenu de son effroi, il pria le Pape de réserver l'affaire en son entier à un Concile général. Le Pape se rendit, & ne laissa pas de lui donner le corps de notre Seigneur ; & aiant achevé la Messe, il l'invita à dîner, & le renvoia après lui avoir donné plusieurs avis. En même-tems il fit part aux Seigneurs Allemans de tout ce qui s'étoit passé, & ne manqua pas de leur faire un détail de l'état humiliant auquel il avoit réduit le Roi. Quelques-uns, ajoutoit Grégoire, se plaignoient de notre dureté, & disoient hautement qu'on ne voioit pas dans cette conduite une sévérité Apostolique, mais la cruauté du tyran.

VII.

XVII. Les Lombards furent indignés, lorsqu'ils apprirent de quelle maniere le Pape en avoit usé envers le Roi, & le traité honteux auquel le Roi s'étoit soumis. La plûpart des Seigneurs Lombards lui témoignerent leur mépris, & par toutes les villes où le Roi passoit, il éprouvoit la même indignation de la part des peuples. Il crut donc que le seul moien d'appaiser les Lombards & de regagner leur affection, étoit de rompre le Traité, comme il fit quinze jours après. Les Seigneurs Allemans s'assemblerent dans le même-tems à Forcheim en Franconie ;

Le Roi rompt le traité honteux qu'il avoit fait avec le Pape. Les Allemans se choisissent un autre Roi.

ſſe ; & après de grandes plaintes contre le Roi Henri, ils dirent que le Pape lui avoit rendu la communion, & non pas la couronne. Ainſi ils ſe crurent en droit de choiſir un autre Roi. Ils élurent Rodolphe Duc de Suabe malgré lui, & douze jours après il fut ſacré à Mayence. Le jour même de ſon ſacre, il y eut une ſédition cauſée par les clers ſimoniaques & incontinens. Il y eut plus de cent perſonnes tant tués que noïés. Rodolphe écrivit au pape pour lui faire part de ſon élection & lui promettre obéiſſance.

XVIII. Le Pape excommunie de nouveau le Roi Henri.

Le Roi Henri avoit eſſaié de ſe ſaiſir de la perſonne du Pape ſous prétexte d'une conférence avec lui & avec la Comteſſe Mathilde ; mais la Princeſſe en ayant été avertie, ſe retira promptement avec le Pape dans des montagnes bien fortifiées. Ce fut alors qu'elle fit à l'Egliſe de Rome une donation par écrit de tous ſes Etats, qui comprenoient la Toſcane & une partie de la Lombardie. Grégoire VII la quitta peu de tems après pour retourner à Rome. Le Pape irrité de ce que le Roi Henri ne tenoit point la parole qu'il lui avoit donnée, l'excommunia de nouveau dans un Concile de Rome. Il adreſſa la parole à Saint Pierre, comme dans la premiere excommunication, & conclut en luiôtant le Roiaume d'Allemagne & d'Italie, enſorte qu'il n'eût aucune force dans les combats ; & qu'il ne pût remporter pendant toute ſa vie aucune victoire. Le Pape donnoit enſuite à Rodolphe le Roiaume Teutonique & accordoit à tous ceux qui lui étoient attachés, l'abſolution de tous leurs péchés avec la bénédiction des Apôtres en cette vie & en l'autre. Il ajoutoit enſuite, en adreſſant toujours la parole aux Saints Apôtres : Faites donc maintenant connoître à tout

le monde, que ſi vous pouvez lier & délier dans le Ciel, vous pouvez auſſi ſur la terre ôter ou donner les Empires, les Principautés & les Roiaumes, les Duchés & les biens de tous les hommes ſelon leurs mérites : que ſi vous êtes maîtres des biens ſpirituels, quelle doit être votre autorité ſur les temporels ! Que les Rois & les Princes du ſiécle apprennent donc maintenant qu'elle eſt votre puiſſance, & qu'ils craignent de mépriſer les ordres de votre Egliſe.

XIX. Schiſme en Allemagne & en Italie. L'Anti pape Clément.

Troubles & confuſion qui furent la ſuite des entrepriſes de Gregoire VII.

Quand on eut appris à la cour du Roi Henri la nouvelle excommunication que le Pape avoit prononcée contre lui, trente Evêques & pluſieurs Seigneurs d'Italie & d'Allemagne aſſemblés à Brixen dans le Tirol, dépoſerent Grégoire VII, & élurent Pape Guibert Archevêque de Ravenne, qui marcha en Italie, revêtu des marques de ſa nouvelle dignité, & prit le nom de Clément III. Quand Grégoire eut appris l'élection de cet Anti-Pape, il écrivit une lettre foudroïante contre les auteurs de cet attentat. Dans le même-tems le Roi Henri entra en Saxe, & il y eut une ſanglante bataille dans laquelle les Saxons eurent l'avantage. Henri s'enfuit, ſon armée fut défaite, & on prila le bagage où il ſe trouva de grandesricheſſes. Les Saxons chanterent *Kyrie eleiſon* ſur le champ de bataille, comme pour témoigner à Dieu leur reconnoiſſance. Mais leur victoire devint inutile par la perte du Roi Rodolphe qui fut tué en cette journée. Les Saxons firent des aumônes immenſes pour le repos de ſon ame.

Le Roi Henri marcha quelque tems après vers Rome avec l'Anti-pape Clément ; mais les Romains ſe défendirent à main armée, & le Roi fut obligé de s'en retourner avec ſon Pape en Lombardie. Ce fut la Comteſſe Mathilde

qui réſiſta le plus au Roi dans cette occaſion. Pendant tout le tems que dura cette guerre, elle n'épargna ni ſes vaſſaux ni ſes richeſſes pour défendre Grégoire. Elle étoit le réfuge des Evêques & des moines d'Italie que le Roi dépouilloit de leurs biens. Henri trouva enfin le moien d'aſſiéger Rome. L'Anti-Pape Clément étoit à la tête des troupes, qui ravageoient les terres & faiſoient beaucoup d'autres maux Les Romains, à l'inſçu du Pape, avoient juré à Henri de lui faire donner la couronne. Ils firent part à Grégoire de leur ſerment, & trouverent un expédient pour s'en dégager. Ils lui jetterent du château Saint-Ange une couronne, & lui déclarerent que c'étoit tout ce qu'ils lui avoient promis. Le Roi Henri revint encore aſſiéger Rome, & les Romains fatigués de ce ſiége lui livrerent la ville en 1084. Grégoire ſe ſauva dans le château Saint-Ange où il fut aſſiégé par Henri, qui ſe fit couronner Empereur. Grégoire dans cette extrêmité eut recours à Robert Guiſcart Duc de la Pouille, qui vint promptement ſecourir le Pape, de Grece où il étoit allé porter ſes armes contre l'Empereur Alexis. Henri craignant de ne pouvoir lui réſiſter ſe retira en Allemagne, laiſſant néanmoins une partie de ſon armée pour continuer le ſiége du château Saint-Ange. Mais Robert Guiſcart étant ſurvenu fit lever le ſiége, entra victorieux dans Rome, brûla une partie de cette ville, & la remit ſous la puiſſance du Pape. Le ſchiſme faiſoit toujours de grands ravages en Allemagne : on ne voioit par-tout que trouble & diviſion. Le Roi Henri ne mourut qu'au commencement du douziéme ſiécle. Nous dirons alors qu'elle fut la fin de ce prince.

Nous rapporterons ici deux faits arrivés vers

le même tems en Allemagne, & qui nous paroiſſent propres à faire connoître l'état de cette Egliſe.

VIII.

1x x. Scandale dans l'égliſe de Goſlar.

C'étoit une coûtume établie depuis long-tems en Allemagne, que depuis les Aſſemblées d'Evêques, l'Abbé de Fulde étoit aſſis le plus proche de l'Archevêque de Mayence. Mais Hecilon Evêque d'Hildesheim prétendoit que dans ſon Diocèſe où étoit Goſlar en Saxe, réſidence ordinaire du Roi, perſonne ne devoit le précéder que l'Archevêque. La querelle commença dès le jour de Noël 1062, lorſqu'on plaça les ſiéges des Evêques pour les Vêpres. Les Domeſtiques de l'Evêque d'Hildesheim, & ceux de l'Abbé de Fulde cauſerent dans l'Egliſe un horrible ſcandale, que le Duc de Baviere oncle du Roi fit ceſſer. Mais à la Pentécôte de l'année ſuivante, à la même occaſion & au même lieu, la querelle ſe renouvella de deſſein prémédité. L'Evêque d'Hildesheim avoit fait cacher derriere l'Autel un Seigneur avec des Gentils-hommes bien armés, qui, au bruit que firent les Domeſtiques, accoururent auſſitôt, & chaſſerent du ſanctuaire à coup de poing & de bâton les gens de l'Abbé de Fulde. C'eux-ci crierent aux armes; d'autres ſe joignirent à eux, vinrent fondre ſur le Clergé qui chantoit, & frapperent à grand coups d'épée. Le combat commença alors: on n'entendoit pouſſer que des cris horribles: on voioit couler des ruiſſeaux de ſang & maſſacrer des hommes juſques ſur l'Autel. L'Evêque s'étoit placé dans un lieu élevé, d'où il animoit ſes gens au combat, & les exhortoit à n'être point retenus par la ſainteté du lieu. Le jeune Roi qui étoit préſent, crioit de ſon côté pour retenir le peuple, mais on

ne l'écoutoit pas. Enfin on lui conseilla de songer lui-même à la sûreté de sa personne, & il eut une peine infinie à percer la foule pour se sauver dans son Palais. Les gens de l'Evêque qui étoient venus préparés au combat, eurent l'avantage, & ceux de l'Abbé qui avoient été surpris, furent chassés de l'Eglise dont on ferma aussi-tôt les portes. Ils se rengerent en bataille dans le parvis pour attaquer leurs ennemis au sortir de l'Eglise ; mais la nuit termina le combat.

IX.

XXI. Pélerinage à Jérusalem, singulier dans ses circonstances.

Pendant l'automne de l'année suivante 1064, une grande troupe de pélerins partit d'Allemagne pour aller à Jérusalem, aiant à leur tête l'Archevêque de Mayence, l'Evêque de Bamberg, celui de Ratisbonne, celui d'Utrecht, & plusieurs autres personnes très-considérables. Toute la troupe étoit d'environ 7000 hommes. Etant arrivés à Constantinople, ils saluerent l'Empereur Constantin Ducas, virent l'Eglise de Sainte Sophie, & baiserent une multitude de Reliquaires. Mais aiant passé la Lycie, & étant entrés sur les terres des Musulmans, ils furent attaqués par des voleurs Arabes. Leurs richesses qu'ils affectoient de montrer dans leurs habits & dans leurs équipages, leurs attirerent cet accident. Les habitans des villes & de la campagne s'amassoient pour voir ces étrangers, environnés de tant d'éclats ; & de l'admiration, ils passoient au désir de profiter de leurs dépouilles. Celui qui attiroit d'avantage les yeux de tout le monde, étoit l'Evêque de Bamberg. Il étoit à la fleur de son âge, de si belle taille, & d'une mine si avantageuse, qu'on s'estimoit heureux de l'avoir vu. Quelquefois dans les logemens la foule du peuple étoit si grande,

que les autres Evêques l'obligeoient de se montrer pendant quelque tems, pour être délivrés de cette importunité. Mais il avoit des qualités bien plus inestimables : il menoit une vie pure & réguliere, & faisoit paroître beaucoup de modestie & de sagesse dans toute sa conduite.

Les pélerins furent attaqués de nouveau le Vendredi-Saint de l'an 1065 par des Arabes qui s'étoient assemblés de toutes parts en armes pour les piller. Les pélerins qui avoient aussi des armes, voulurent d'abord se défendre : mais au premier choc ils furent renversés couverts de blessures ; & la plûpart dépouillés de tout ce qu'ils avoient. L'Evêque d'Utrecht demeura nud, demi mort, & estropié d'un bras. Les autres chrétiens se défendoient à coups de pierres que le païs fournissoit abondamment, songeant moins à se sauver qu'à différer leur mort de quelques momens. Il gagnerent peu-à-peu un village, où ils se défendirent vigoureusement. Les Arabes prirent le parti d'en former le siége, & de les faire perir par la famine. Les chrétieus soutinrent leurs attaques le Vendredi-Saint, le Samedi-Saint & le jour de Pâques jusquà neuf heures du matin, sans avoir pu prendre un moment de repos ni la moindre nourriture. Comme leurs forces étoient épuisées, un des prêtres leur conseilla de se rendre, ce conseil fut approuvé, & ils démanderent par interprête à capituler. Le chef des Arabes s'avança avec dix-sept des principaux, & entra dans l'enclos qui servoit de camp aux Chrétiens. Quand il fut monté à la chambre où l'Archevêque de Mayence & l'Evêque de Bamberg étoient enfermés, l'Evêque le pria de prendre tout ce qu'ils avoient & de se retirer. Le barbare fier de sa victoire,

& irrité de leur résistance, dit que ce n'étoit pas à eux de lui faire la loi, & qu'après les avoir dépouillés de leurs richesses, il prétendoit encore manger leur chair, & boire leur sang; & aussi-tôt denouant son turban, il le mit autour du coû de l'Evêque. Comme le Prélat étoit jeune & vigoureux, & qu'il ne pouvoit souffrir cette indignité, il donna à l'Arabe un si grand coup de poing dans le visage, qu'il le jetta sur le carreau, criant qu'il falloit commencer par le punir de son impiété, d'avoir mis sa main profane sur un Prêtre de Jésus-Christ. Les autres chrétiens vinrent au secours, prirent ce chef des Arabes & ceux qui l'avoient accompagné, & leur lierent les mains derriere le dos avec tant de violence que le sang leur sortoit par les ongles. Le combat recommença avec plus de chaleur qu'auparavant; mais les chrétiens pour arrêter l'effort des Arabes leur montroient leurs chefs liés avec un homme l'épée à la main, prêt à leur couper la tête. Dans cette extrêmité les Turcs, qui depuis peu s'étoient rendus maîtres du païs, vinrent avec des troupes attaquer les Arabes, & moyennant une somme d'argent firent conduire les chrétiens jusqu'à Jérusalem.

Ils y furent reçus par le Patriarche Sophrone vieillard vénérable, & conduits en procession à l'Eglise du Saint Sépulcre, au bruit des cymbales & avec un grand luminaire. On les mena à tous les autres lieux saints de la ville. Ils virent avec douleur les Eglises que le Calife Haquem avoit ruinées, & ils donnerent des sommes considérables pour les rétablir. Ensuite ils s'embarquerent sur une flotte de vaisseaux Genois, & chacun s'en retourna chez soi.

XXII. EGLISE DE HONGRIE. S. Etienne, Roi de Hongrie. Converſion des Hongrois. Zele admirable du Roi.

Etienne Roi de Hongrie étoit fils de Geiſa quatriéme Duc des Hongrois depuis leur entrée en Pannonie. Geiſa permit aux chrétiens par un édit public d'entrer dans ſes Etats, & donna ordre qu'on s'acquittât à leur égard du devoir de l'hoſpitalité. Il déſiroit que les clercs & les moines le vinſſent voir, & il les écoutoit volontiers. Enfin il ſe convertit lui-même avec ſa famille, il reçut le Baptême, & promit de faire embraſſer le chriſtianiſme à tous ſes ſujets. Il eut un fils que Saint Adalberr de Prague baptiſa & nomma Etienne. Il nâquit à Strigonie, y apprit la grammaire & fut élevé avec ſoin. Le jeune Duc Etienne ſongeant aux moiens d'achever la converſion de ſon peuple, commença par établir la paix avec tous ſes voiſins. Mais pluſieurs Seigneurs de ſes Etats, irrités du progrès qu'y faiſoit la Religion chrétienne, ſe révolterent, pillerent ſes villes & ſes terres, & tuerent ſes officiers. Le Duc Etienne aſſembla des troupes, mit à ſes enſeignes Saint Martin & Saint George, qu'il invoquoit comme ſes protecteurs, & marcha contre les rebelles. Les aiant vaincus, il conſacra à Dieu leurs terres, & en fonda un monaſtere en l'honneur de Saint Martin de Tours, pour qui la Pannonie, où ce Saint Evêque étoit né, a toujours eu beaucoup de vénération.

Après cette victoire, le Duc Etienne prit tous les moiens qui pouvoient favoriſer le progrès de l'Evangile. Pour attirer ſur ces moiens la bénédiction de Dieu, il faiſoit d'abondantes aumônes, prioit avec une grande ferveur, & ſe proſternoit ſur le pavé de l'égliſe, où il offroit à Dieu ſes gémiſſemens & ſes larmes. Il envoioit de tous côtés chercher des ouvriers

Evangéliques, & Dieu inspira à des prêtres & des clercs vertueux, à des Abbés & des moines d'un grand mérite, la généreuse résolution de quitter leurs païs pour seconder le zéle d'un Prince si pieux, & pour se consacrer à une aussi excellente œuvre. Le plus célébre fut Astric, l'un des six moines que Saint Adalbert de Prague avoit amenés du monastere de Saint Bonifice de Rome, lorsqu'il revint la derniere fois en Bohême. Mais la révolte des Bohêmiens aiant obligé Saint Adalbert à quitter le Païs, Astric passa en Hongrie avec ses moines. Le Duc Etienne les reçut très-bien, leur fit bâtir un monastere en l'honneur de Saint Benoît; & il prenoit plaisir à s'entretenir souvent avec ces saints Religieux qui lui furent d'un grand recours pour la conservation de ses sujets.

XXIII. Progrès de la Religion en Hongrie.

Ce Prince eut la consolation de bannir entiérement l'idolâtrie de ses Etats. Mais voiant bien que cette Eglise naissante ne pouvoit subsister sans pasteurs, il divisa tout le païs en dix Evêchés, dont il voulut que Strigonie fût la Métropole, & il y mit pour Archevêque un moine très-vertueux nommé Sebastien, du monastere de Saint Martin. Il fit élire Astric Evêque de Colocza & lui donna le nom d'Anastase. Il l'envoia à Rome l'an 1000 pour demander au Pape la confirmation de ces Evêchés, & la couronne roiale, afin que cette dignité lui donnât plus d'autorité pour exécuter ses bons desseins. La demande de ce religieux Prince venoit d'un défaut de lumiere, & n'étoit propre qu'à persuader de plus en plus aux Papes, qu'ils avoient le pouvoir de disposer des Couronnes. Anastase étant arrivé à Rome raconta au Pape Silvestre II tout ce que le Duc Etienne avoit fait dans ses Etats pour la Religion, & le Pape lui accor-

da volontiers la couronne, y ajoutant une croix pour être portée devant le nouveau Roi, comme la marque de son Apostolat. Car, dit-il, je suis Apostolique, mais ce Prince mérite le nom de l'Apôtre, puisqu'il a acquis un si grand peuple à Jesus-Christ. Depuis plusieurs siécles on donnoit au Pape le titre d'Apostolique.

L'Evêque Anastase aiant apporté en Hongrie les lettres du Pape, avec la couronne & la croix, les Seigneurs, le Clergé & le peuple s'assemblerent, & le Duc Etienne fut reconnu Roi, sacré & couronné solemnellement. Il fit ensuite un Edit pour établir la paix & les bonnes mœurs dans son Roiaume. Il fit aussi couronner Reine Gisele son épouse, sœur du Saint Empereur Henri, princesse d'une éminente piété : qui de son côté fit de grands biens aux Eglises & aux monasteres, & concourut en tout ce qu'elle pouvoit aux bonnes œuvres que le Roi faisoit. Etienne donna de grands revenus à la Métropole & aux autres Cathédrales qu'il avoit établies, & faisoit en sorte qu'elles eussent de dignes Pasteurs. Il donna aussi aux Abbaies des terres avec une magnificence roiale, & augmenta pendant toute sa vie ses libéralités à l'égard des moines, afin qu'aucun besoin temporel ne les détournât du service de Dieu. Il s'informoit avec soin, tantôt par lui-même, tantôt par d'autres, de leur conduite ; il reprenoit les négligens, & donnoit des marques d'amitié à ceux qui avoient plus de ferveur. Il recommandoit aux Evêques de veiller exactement sur les chanoines, afin que leur vie répondît à leur nom, & fût en tout conforme aux saints Canons. Il mit par un vœu particulier sa personne & son Roiaume sous la protection de la Sainte Vierge, & fit bâtir en son honneur une

Eglise magnifique à Albe-Roiale. Le pavé étoit de marbre ; il y avoit plusieurs tables d'Autel, d'or pur, enrichies de pierreries ; & sur l'Autel un tabernacle pour l'Eucharistie d'un travail merveilleux. Le trésor étoit plein de vases d'or & d'argent & de riches ornemens. Le Roi voulut que cette Eglise ne dépendît que de lui seul, sans être soumise à aucun Evêque. Nous n'avons point encore vu d'exemption semblable, & l'on peut assurer que ce religieux Prince ne l'auroit point établie, s'il eût été assez instruit de la discipline Ecclésiastique.

XXIV. Vertu extraordinaire du Roi. Sa fin bienheureuse & ses miracles.

Son zéle ne se renfermoit pas dans son Roiaume. A Jérusalem, il fonda un monastere & lui donna des revenus suffisans en terres & en vignes. A Rome il fonda une Collégiale de douze chanoines, & des maisons d'hospitalité pour les Hongrois qui alloient en pélerinage à Saint Pierre. Enfin il fit bâtir une très-belle Eglise à Constantinople. La réputation de sa piété fit que la plûpart des pélerins d'Italie & de France qui alloient à Jérusalem, quitterent le chemin ordinaire qui étoit par mer, afin de passer par la Hongrie. Le Roi Etienne les recevoit comme ses freres & leur faisoit de grands présens, ce qui engagea une grande multitude de Chrétiens à faire ce pélerinage. Dieu éprouva ce saint Roi par de grandes afflictions. Il perdit plusieurs enfans qui sembloient devoir soutenir sa maison ; mais il s'en consoloit par les grandes espérances que lui donnoit le seul qui lui restoit, nommé Emeric. Il lui fit donner une excellente éducation, composa pour son instruction un Traité dans lequel il lui donnoit des préceptes généraux pour la Religion & pour les mœurs, & lui faisoit connoître les loix qu'il devoit faire observer. Le jeune Prince profita des

ſages avis & des bons exemples de ſon pere, & devint un modéle de vertu. Etant une nuit en prieres, il promit à Dieu de garder la virginité, mais il tint cette réſolution ſécrette. Ainſi le Roi ſon pere qui vouloit aſſurer la ſucceſſion du Roiaume lui aiant propoſé un mariage convenable, Emeric s'en défendit d'abord. Il céda enſuite à la volonté de ſon pere, & ſe maria ſans néanmoins violer ſon vœu. Dieu donna à ce jeune Prince une couronne plus glorieuſe que celle que lui deſtinoit ſon pere, en l'appellant à lui peu de temps après ſon mariage. Il ſe fit à ſon tombeau un grand nombre de miracles.

Le Roi eut beſoin de toute ſa vertu pour ſe conſoler de cette perte. Il augmenta le nombre de ſes bonnes œuvres, afin que Dieu lui rendît ſalutaire une épreuve ſi rude à la nature. Il fut long-temps malade, & ſentant approcher ſa fin, il appella les Evêques & les Seigneurs, & leur recommanda ſur-tout de conſerver la Religion nouvellement établie en Hongrie. Il mourut le quinziéme d'Août 1038 jour de l'Aſſomption de la Sainte Vierge, & fut enterré dans l'égliſe qu'il lui avoit fait bâtir à Albe-Royale, mais comme il s'y fit pluſieurs miracles, ſon corps fut levé de terre quarante-cinq ans après, & ſa ſainteté reconnue par un culte public.

XI.

XXV. Révolutions en Hongrie.

Après la mort de Saint Etienne, Pierre fils de ſa ſœur fut reconnu Roi. Mais comme il étoit Allemand d'origine, il voulut donner à des Allemans les gouvernemens & les charges. Les Hongrois en étant indignés, choiſirent pour Roi Ovon beau frere de Saint Etienne, qui fit mourir cruellement les perſonnes les plus conſidérables du Roiaume. Ce Roi vint enſuite pour célébrer la Pâque, dans une ville qui avoit

pour Evêque un très-saint homme nommé Gerard. Il refusa de couronner le nouveau Roi, quoiqu'il y fût invité par les Seigneurs ; mais d'autres Evêques firent la cérémonie. Car c'étoit l'usage de ce tems-là, que les Rois recevoient des Evêques la couronne à toutes les grandes Fêtes. Le Roi Ovon entra donc dans l'égliſe, aiant la couronne ſur la tête, & accompagné d'une grande ſuite d'eccléſiaſtiques & de laïcs. Mais l'Evêque Gerard monta à la tribune, reprocha au Roi ſes crimes, & fit pluſieurs prédictions qui furent juſtifiées par l'événement.

XXVI. S. Gerard de Hongrie.

Gerard étoit Vénitien, & dès l'enfance il avoit reçu l'habit monaſtique. Aiant entrepris d'aller viſiter les lieux ſaints, il paſſa en Hongrie où le Roi S. Etienne plein d'admiration pour ſa vertu, le retint malgré lui, juſqu'à lui donner des gardes. Gerard ſe retira dans un monaſtere que le ſaint Roi avoit fait bâtir, & y paſſa ſept ans dans le jeûne & dans la priere. S. Etienne aiant établi la tranquillité dans ſon Royaume, tira Gerard de ſa ſolitude, le fit ordonner Evêque, & l'envoia annoncer l'Evangile à ſes ſujets. Il trouva moien d'accorder la vie ſolitaire avec l'Epiſcopat, & il ſe retiroit de tems en tems dans les forêts, où il prioit Dieu pendant la nuit de faire fructifier la ſemence qu'il répandoit pendant le jour.

XXVII. Nouvelles révolutions en Hongrie.

Ovon, pour ſe venger du Roi d'Allemagne qui avoit reçu chez lui le Roi Pierre, entra en Baviere l'an 1042, & y fit de grands ravages. Cette guerre dura deux ans : mais enfin le Roi Henri remit en poſſeſſion Pierre, qui peu de tems après prit Ovon & lui fit couper la tête. Les Hongrois toujours mécontens du Roi Pierre, rappellerent trois Seigneurs fugitifs, de la famille de Saint Etienne. Mais quand ils fu-

rent arrivés, les Hongrois leur demanderent inſtamment la permiſſion de vivre en paiens ſelon leurs anciennes coûtumes, de tuer les Evêques & les clers, d'abattre les égliſes, de renoncer au Chriſtianiſme, & d'adorer les idoles. Ces Seigneurs cederent à la volonté du peuple, qui ne promettoit de combattre contre le Roi Pierre qu'à ces conditions. On commença donc à tuer les chrétiens tant clercs que laïcs, & à brûler les égliſes. La révolte contre le Roi Pierre devint générale. On fit mourir honteuſement tous les Allemans & les Latins qu'il avoit répandus dans la Hongrie pour divers emplois. L'Evêque Gerard fut lapidé; & pendant qu'il reſpiroit encore & qu'il prioit pour ſes ennemis, on lui perça le corps d'un coup de lance dont il mourut auſſi-tôt. L'égliſe honore ce Saint comme Martyr. On prit le Roi Pierre & on lui creva les yeux. Il mourut peu de jours après, & le Duc André fut couronné à Albe-Roiale la même année 1407 par trois Evêques qui reſtoient après ce maſſacre des Chrétiens. Alors il ordonna à tous les Hongrois ſous peine de la vie, de quitter le paganiſme, d'embraſſer la Religion chrétienne, & de ſuivre en tout la régle que leur avoit donnée le Roi S. Etienne. Depuis le regne d'André, la Hongrie a toujours été chrétienne.

XII.

XXVIII. EGLISE DE POLOGNE.

Vers le commencement du onziéme ſiécle, Boleſlas Duc de Pologne eut de grands avantages ſur le Prince des Ruſſes, dont il prit la Capitale nommée Kiovie, & enleva de grands tréſors. Cette ville avoit un Archevêque & plus de quatre cens égliſes. Après cette victoire Boleſlas enrichit les égliſes de Pologne fondées par ſon pere Miciſlas. Il leur donna des terres & des

villes entieres, des vaſes d'or & d'argent, & tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſervice divin. Il ordonna que les dîmes fuſſent exactement paiées, & fonda pluſieurs Paroiſſes nouvelles. Mais l'exaction des dîmes fut cauſe que la Religion ſe trouva ſur le point d'être renverſée en Pologne. Pluſieurs Seigneurs en prirent occaſion de dire, que le Chriſtianiſme étoit inſupportable. Ils vouloient ne plus aller aux égliſes, en chaſſer les Prêtres & les clercs, & retourner à leurs anciennes ſuperſtitions. Boleſlas aiant été averti de cette conjuration, en fit arrêter les chefs dont quelques-uns furent punis du dernier ſupplice.

XXIX. Déſordres pendant l'anarchie. Regne de Caſimir.

Après la mort de Boleſlas, ſon fils Caſimir étoit encore trop jeune pour gouverner, il y eut ſept ans d'Anarchie. Rixa veuve du dernier Roi, ſe retira en Saxe ſous la protection de l'Empereur Conrad; & ſon fils Caſimir la quitta quelque tems après pour venir en France & ſe fit moine à Cluni après avoir changé de nom. Comme il n'y avoit point de maître en Pologne, le déſordre y étoit extrême: la Religion qui n'y étoit établie que depuis peu de tems, ſe trouvoit en grand danger, les Evêques réduits à ſe cacher, les égliſes expoſées au pillage. Bretiſlas Duc de Bohême, ennemi des Polonois profitant de l'occaſion, entra dans le païs, prit les meilleures villes, entre autres Gneſnes qui étoit la Capitale. Les richeſſes conſidérables de cette égliſe furent pillées. On prit un crucifix d'or du poids de trois cens livres, & trois tables d'or enrichies de pierreries dont le grand autel étoit orné.

Les Polonois s'ennuiant de l'Anarchie, réſolurent de rappeller Caſimir fils de leur dernier Roi. Mais ne ſachant ce qu'il étoit devenu, ils

envoierent en Allemagne en demander de nouvelles à Rixa ſa mere, qui leur dit qu'il vivoit encore, mais qu'il étoit à Cluni. Les députés y allerent, & l'Abbé Saint Odilon leur permit de parler à Caſimir. Nous venons, lui dirent-ils, de la part des Seigneurs & de toute la Nobleſſe de Pologne, vous prier d'avoir pitié de ce Roiaume & d'en venir appaiſer les diviſions. Caſimir répondit, qu'il n'étoit plus ſon maître, puiſqu'il n'avoit pu même leur parler ſans l'ordre de l'Abbé. Ils vinrent donc à Saint Odilon, qui leur dit qu'il ne dépendoit pas de lui de renvoier un moine profès & ordonné diacre; que le Pape ſeul en avoit le pouvoir. Les députés de Pologne allerent à Rome, repréſenterent à Benoît IX le triſte état de leur païs, & le beſoin qu'ils avoient du Prince Caſimir pour la conſervation du Roiaume & de la Religion. Le cas étoit tout-à-fait nouveau, & la demande extraordinaire: néanmoins le Pape après avoir bien conſulté, accorda ce que l'on déſiroit. Il diſpenſa donc Caſimir de ſes vœux, & lui permit non-ſeulement de ſortir du monaſtere & de rentrer dans le monde, mais même de ſe marier, à condition que les Nobles de Pologne paieroient chacun tous les ans un denier de redevance au Saint Siége. Ainſi Caſimir retourna en Pologne où il fut reconnu Roi, & épouſa Marie ſœur du Prince des Ruſſes, dont il eut pluſieurs enfans. Il commença à regner l'an 1041. Ce qui eſt ſurprenant, c'eſt que ni dans la vie de S. Odilon, ni dans les autres anciens monumens de Cluni, il ne ſe trouve rien d'une hiſtoire ſi ſinguliere. Nous ne l'apprenons que par les Hiſtoriens de Pologne qui ont écrit long-tems après.

XXX. S. Staniſlas Martyr.

Caſimir mourut l'an 1058, & Boleſlas II ſur-

nommé le cruel, lui succéda & regna long-tems. Stanislas Evêque de Cracovie reprit hardiment ce Prince de sa cruauté & de son impudicité. Après l'avoir averti plusieurs fois en public & en particulier, il l'excommunia. Le Roi en fut si irrité, que dans un mouvement de fureur il tua l'Evêque de sa main, lorsqu'il achevoit la Messe dans une chapelle de Saint Michel près de Cracovie l'an 1079. Il fit ensuite mettre le corps en piéces; mais on les recueillit, & Dieu fit plusieurs miracles au tombeau du saint Martyr. Les Auteurs Polonois qui ont écrit sa vie fort au long 400 ans après, disent que le Pape Grégoire VII aiant appris ce meurtre, excommunia le Roi Boleslas & ses complices, qu'il mit en interdit toute la Province de Gnesnes; qu'il priva Boleslas de la dignité Roiale, & dispensa ses sujets du serment de fidélité. Mais on n'en trouve rien dans les lettres de Grégoire VII, & on ne connoît aucun Auteur contemporain qui le dise. L'équité demande que l'on n'attribue à ce Pape, que ce qu'il est certain qu'il a fait.

ARTICLE III.

Eglises de France & d'Espagne.

I.

ROBERT fils de Hugues Capet regnoit en France au commencement du onziéme siécle. Le Pape Grégoire VII condamna dans un Concile de Rome, son mariage avec Berthe sa parente, lui imposa une pénitence de sept ans, & suspendit de la communion l'Archevêque de

I. EGLISE DE FRANCE. Regne de Robert.

Tours qui leur avoit donné la bénédiction nuptiale, de même que tous les Evêques qui y avoient aſſiſté. Le Roi Robert fut deux ou trois ans ſans obéir aux décrets du Pape & du Concile. Il demeura donc excommunié, & la cenſure eccléſiaſtique fut ſi ſcrupuleuſement obſervée, que perſonne ne vouloit avoir aucun commerce avec lui, excepté deux ſerviteurs pour les choſes néceſſaires à la vie, encore jettoient-ils au feu tous les vaſes dont il s'étoit ſervi pour boire ou pour manger. C'eſt ainſi que le raconte Pierre Damien qui écrivoit vers le milieu du même ſiécle. Enfin ce Roi touché des exhortations d'Abbon de Fleuri, renvoia la Reine Berthe & prit une autre épouſe. Il fit tenir à Chelles dans ſon Palais, un Concile où il ſe plaignit de la vie ſéculiere & diſſipée que menoient les moines de S. Denys.

II. Liberalités de ce Roi envers les Egliſes.

Il avoit une affection particuliere pour la ville d'Orléans, parce qu'il y étoit né, y avoit été baptiſé & couronné Roi. Il fit rendre des terres à l'égliſe Cathédrale de Sainte Croix, des vaſes ſacrés & des ornemens précieux. Il en donna à l'Abbaie de Fleuri, dont il confirma les priviléges. Il regardoit comme ſes principaux protecteurs, la Sainte Vierge, Saint Cyprien, Saint Corneille, Saint Denys, Saint Martin, Sainte Geneviéve & Saint Agnan. Il fonda quatorze monaſteres & ſept autres égliſes, parmi leſquelles ſont le monaſtere de S. Germain l'Auxerrois à Paris, qui eſt aujourd'hui une grande Paroiſſe; l'égliſe de S. Michel dans la forêt de Bievre, aujourd'hui de Fontainebleau; le monaſtere de Saint Germain de Paris dans la forêt de Laye: c'eſt aujourd'hui Saint Germain en Laye. Sa dévotion pour le Saint Sacrement de l'Euchariſtie étoit telle, qu'il croioit

y voir Dieu dans ſa gloire plutôt que ſous des ſymboles. C'eſt ce qui le rendoit ſi attentif à fournir des vaſes & des ornemens, pour offrir décemment le ſaint Sacrifice. Il ſe plaiſoit auſſi à orner magnifiquement les reliques des Saints, & on en découvrit un grand nombre ſous ſon regne, ſur-tout dans la ville de Sens. On y venoit de tous côtés, & pluſieurs malades y furent guéris. La découverte des reliques la plus célébre, fu celle des Martyrs Saint Savinien & Saint Potentien Apôtres de Sens. Le Roi Robert & la Reine Conſtance firent mettre le corps de Saint Salvinien dans une châſſe de vermeil ornée de pierreries, que le Roi porta lui-même ſur ſes épaules avec le Prince Robert ſon fils. Cette tranſlation ſe fit vers l'an 1025, & un aveugle y recouvra la vue qu'il avoit perdue depuis trois ans.

Le Roi étoit très-aſſidu aux offices de l'égliſe, faiſoit des prieres & des génuflexions ſans nombre, récitoit tous les jours le Pſeautier, enſeignoit aux autres les leçons & les hymnes. Il paſſoit ſans dormir les nuits entieres des plus grandes Fêtes. Depuis la Septuagéſime juſqu'à Pâques il couchoit ſur la terre, & faiſoit des pélerinages pendant tout le Carême. Il nourriſſoit chaque jour 300 pauvres & quelquefois mille. Le Jeudi-Saint à l'heure de Tierce il en ſervoit au moins 300 le genou en terre, & donnoit à chacun du pain, des légumes, du poiſſon & un denier. Il en faiſoit autant à Sexte: il ſervoit enſuite cent pauvres clercs, donnoit à chacun douze deniers, & chantoit pendant ce tems-là des Pſeaumes. Enfin après ſon repas, il ſe dépouilloit de ſes habits, ne gardoit qu'un cilice, lavoit les pieds à près de deux cens pauvres, & donnoit deux ſols à chacun. Ces ſols

& ces deniers étoient d'argent. En l'honneur des douze Apôtres, il menoit par-tout douze pauvres qui marchoient devant lui, étant montés sur des ânes & chantant les louanges de Dieu. Ce bon Roi avoit la simplicité de laisser prendre en sa présence l'argenterie de sa Chapelle, & souffroit que l'on coupât les ornemens d'or qu'il portoit sur lui. Helgaud moine de Fleury, qui a écrit sa vie, en rapporte plusieurs exemples contre ses plus belles actions.

III. Autres belles qualités de ce prince.

Mais ce Prince faisoit mieux paroître sa piété & son zéle, dans le choix des Evêques, qui est d'une si grande conséquence pour l'église. Quand un Siége étoit vacant, dit Glaber, il ne songeoit qu'à y faire nommer un digne sujet, sans avoir égard à sa naissance. Cette conduite lui attira l'indignation des Seigneurs de son Roiaume, qui ne choisissoient pour ces places que des Nobles comme eux; car la plûpart à l'imitation des Rois, se rendoient maîtres des élections. Le Roi Robert trouvoit donc souvent de la résistence de la part des Seigneurs ses vassaux. Mais il étoit en paix avec les Princes souverains ses voisins, sçavoir l'Empereur Henri, Ethelrede Roi d'Angleterre, Raoul Roi de Bourgogne, & Sanche Roi de Navarre. L'amitié qui étoit entre lui & l'Empereur, parut principalement dans leur entrevue de l'an 1023 près de la riviere de Meuse, qui séparoit leurs Etats. Plusieurs personnes de leur suite leur disoient, qu'ils devoient se voir sur des barques au milieu de la riviere, sans que l'un passât du côté de l'autre: mais l'amitié sincere qui étoit entre eux l'emporta sur ce cérémonial. L'Empereur Saint Henri se leva de grand matin, & passa avec peu de personnes du côté du Roi Robert. Ils s'embrasserent tendrement, entendirent

la Messe célébrée par les Evêques, & dînerent ensemble. Le Roi offrit à l'Empereur des grands présens, en or, en argent, & en pierreries, avec cent beaux chevaux. Mais l'Empereur ne voulut prendre qu'un livre d'Evangiles, & un reliquaire qui renfermoit une dent de Saint Vincent. Le lendemain le Roi avec ses Evêques passa aux tentes de l'Empereur, qui lui offrit de son côté cent livres d'or, mais le Roi ne prit que deux gondoles. Ils renouvellerent leur traité d'alliance, & s'entretinrent de tout ce qui pouvoit contribuer au bien de l'église & de l'Etat.

Le Roi Robert voulut faire par dévotion le voiage de Rome, & il fit chercher dans tout son Roiaume les ecclésiastiques les plus sçavans & les plus vertueux pour l'accompagner. Huit ou neuf ans après ce voiage l'an 1029 il fit faire avec beaucoup de solemnité la dédicace de l'église de Saint Agnan d'Orléans. Il s'y trouva par son ordre plusieurs Archevêques & Evêques, & plusieurs personnes de mérite avec qui le Roi aimoit à s'entretenir. Il porta sur ses épaules la châsse de Saint Agnan; & après la cérémonie, il se mit à genoux devant le grand autel, se dépouilla de ses habits roiaux, & fit publiquement une priere d'action de graces. Il fit à cette église plusieurs offrandes pendant sa vie, & après sa mort il lui laissa sa Chapelle. Elle renfermoit dix-huit belles chappes, des livres d'Evangile garnis d'or, douze reliquaires d'or, un autel orné d'or & d'argent avec une pierre précieuse au milieu, trois croix d'or, cinq cloches, dont l'une pesoit deux mille six cens, qu'il avoit fait baptiser solemnellement & nommer Robert. Ce sont les paroles du moine Helgaud, qui font voir que dès-lors on donnoit le nom de Baptê-

IV. Sa fin édifiante.

me à la cérémonie de la bénédiction des cloches; & il remarque qu'on y emploioit l'huile & le crême. L'an 1031 le Roi Robert passa le Carême en pélerinages à différens lieux de piété. Ensuite il revint à Bourges pour le Dimanche des Ramaux, & delà à Orléans célébrer la fête de Pâques. Il fit en ce voiage des aumônes immenses. Enfin il mourut à Melun à l'âge de soixante ans : il en avoit regné trente-trois depuis la mort de son pere. Il fut porté à Paris, & enterré à S. Denys sans épitaphe ni aucun ornement à son tombeau. L'image de pierre qui s'y voit aujourd'hui, n'a été faite que plusieurs siécles après.

II.

V. Regne de Henri I.

Son fils Henri qui avoit été sacré quatre ans auparavant, en regna encore vingt-neuf. Il y eut en France sous son regne, plusieurs événemens remarquables dont nous parlerons ailleurs. Ce Prince eut soin de faire reconnoître Roi de son vivant, son fils Philippe, comme avoient fait son pere & son aieul. Il fut couronné le jour de la Pentecôte 1059 à l'âge de sept ans; & c'est le premier sacre des Rois de la troisiéme Race dont nous aions l'acte autentique. Les Légats du Pape y assisterent avec vingt-quatre Evêques, tant de France que de Bourgogne & d'Aquitaine, & vingt-neuf Abbés. La cérémonie se fit à Reims par l'Archevêque Gervais. La Messe étant commencée, avant la lecture de l'Epître, l'Archevêque se tourna vers le jeune Prince, lui expliqua la Foi Catholique, & lui demanda s'il la croioit & s'il vouloit la défendre. Philippe dit qu'oui, & on apporta la formule de son serment qu'il lut, & à laquelle il souscrivit. Elle portoit, qu'il conserveroit aux Evêques & à leurs églises leurs droits selon

les canons, & les défendroit eux & leurs églises, comme il est du devoir du Roi; qu'il rendroit aussi justice au peuple selon les loix. Aiant lû ce serment, il le remit entre les mains de l'Archevêque de Reims, qui prit le bâton pastoral de S. Remi, & dit que l'élection & la consécration du Roi lui appartenoient depuis que S. Remi baptisa & sacra Clovis. Ensuite avec la permission du Roi Henri, il élut pour Roi le Prince son fils. Après lui les Légats du Pape donnerent leur suffrage, ce qui leur fut accordé par honneur; car le consentement du Pape n'y étoit point nécessaire, comme porte expressément l'acte de ce couronnement. Ensuite les Archevêques, les Evêques, les Abbés donnerent leurs voix, après eux les Seigneurs, & enfin les simples Chevaliers, & le peuple qui cria trois fois, nous l'approuvons, nous le voulons. La précaution que prit le Roi Henri de faire couronner son fils, ne fut pas inutile; car il mourut l'année suivante 1060 âgé de cinquante-cinq ans.

VI. Regne de Philippe I. Lettres du Pape Grégoire VII contre ce Prince.

Le Roi Philippe regna près de cinquante ans. Baudouin V Comte de Flandres, chargé de la tutelle du jeune Roi, gouverna très-sagement l'Etat pendant sept ans, & laissa le Roiaume dans une grande paix à sa mort qui arriva en 1067. Quand le Roi Philippe fut en âge de regner par lui-même, il poussa plus loin qu'aucun autre Prince le criminel abus de vendre les dignités ecclésiastiques. Le Pape Grégoire VII écrivit à l'Evêque de Châlons, pour qui le Roi avoit beaucoup d'amitié, afin qu'il fît tous ses efforts pour persuader au Roi de renoncer à la simonie. Le Roi y renoncera, dit Grégoire VII, sinon les François frappés d'un anathême général, refuseront de lui obéir, à moins qu'ils n'ai-

ment mieux ceſſer d'être Chrétiens. Ces paroles du Pape ſont fort remarquables ; & l'on n'avoit point encore entendu faire en France de telles menaces contre un Souverain. Grégoire VII mécontent de plus en plus du Roi Philippe, écrivit contre lui une lettre fulminante aux Evêques de ſon Roiaume. Le Pape y déplore la décadence du Roiaume de France, autrefois ſi puiſſant & ſi glorieux, & la confuſion qu'y a introduite le mépris des loix & de la juſtice. Tous les crimes, dit-il, ſont impunis : les parjures, les ſacriléges, les infamies, les trahiſons ſont comptées pour rien : les citoiens & les freres ſe nuiſent les uns aux autres : on prend les pélerins qui vont à Rome ou qui en reviennent, & on les traite avec la derniere injuſtice.

C'eſt votre Roi, continue le Pape, qui eſt la cauſe de ces maux, lui qui ne mérite pas le nom de Roi, mais celui de tyran ; qui paſſe ſa vie dans le crime & l'impureté ; qui, portant inutilement le ſceptre & la couronne, non-ſeulement donne occaſion aux crimes de ſes ſujets par la foibleſſe de ſon gouvernement, mais les y excite par ſes mauvais exemples. Nous vous avertiſſons par l'autorité apoſtolique, d'avertir le Roi du déſordre & du péril de ſon Roiaume, & de lui repréſenter en face combien ſes actions ſont criminelles. C'eſt fomenter ſes vices, que de ne pas les condamner avec une vigueur vraiment Epiſcopale. Exhortez ce Prince à ſe corriger, à quitter les habitudes où ſa jeuneſſe l'a engagé, à relever la gloire de ſon Roiaume, à commencer par ſe réformer lui-même, pour travailler enſuite à réformer les autres. Que s'il demeure endurci, ſans vouloir vous écouter ; s'il n'eſt touché ni de la crainte de Dieu, ni de ſa propre gloire, ni du ſalut de

de son peuple ; déclarez-lui de notre part, qu'il peut éviter plus long-tems les censures Apostoliques. Imitez aussi l'église de Rome votre mere ; separez-vous entiérement de la communion de votre Prince, & interdisez par toute la France la célébration de l'Office divin. Que si cette censure ne l'oblige pas à se reconnoître, nous voulons que personne n'ignore, qu'avec l'aide de Dieu nous ferons tous nos efforts pour délivrer le Roiaume de France des maux dont il est accablé. Si nous voions que vous agissiez foiblement dans une occasion si importante, nous vous priverons de toutes fonctions Episcopales comme complices de ces crimes. Nous ne pouvons laisser périr par la faute de ce malheureux prince, un Roiaume si noble & un peuple si nombreux.

Le Pape écrivit sur le même ton à Guillaume Comte de poitiers. Il se plaint, comme il avoit fait dans la lettre aux Evêques, de la violence que le Roi avoit exercée contre des marchands Italiens & contre les pélerins qui alloient à Rome. On voit bien que les deux articles que Grégoire VII avoit le plus à cœur, étoient ces pélerins & ces marchands, il ne paroît pas que ses lettres aient produit aucun effet en France.

VII. Le Roi Philippe est excommunié, & ensuite absous.

Philippe, Prince mou & voluptueux, s'engagea dans une affaire qui fit un grand éclat dans le Roiaume. Il quitta la Reine Berthe fille du Duc de Frise, dont il avoit deux enfans, Louis qui lui succéda, & la princesse Constance ; & il résolut d'épouser Bertrade femme du Comte d'Anjou. Malgré les remontrances du célébre Ives de Chartres, la bénédiction nuptiale fut donnée solemnellement par l'Evêque de Senlis. Le Roi Philippe fut excommunié dans un Concile qui se tint deux ans après à Autun ;

mais cette excommunication ne lui fit jamais rien perdre de l'autorité Roiale. Nous ne voions point que depuis on lui ait été moins ſoumis qu'auparavant, que l'on ait penſé à mettre un autre Roi à ſa place, même depuis le Concile de Clermont tenu un an après celui d'Autun, & quoique ces deux Conciles aient été confirmés par le pape Urbain II. L'an 1096, le Roi Philippe aiant fait ſatisfaction à ce Pape qui étoit venu en France, & qui tenoit un Concile à Nimes, fut abſous de l'excommunication.

III.

VIII. Etat deplorable de la France.

Depuis près de deux cens ans, c'eſt-à-dire, depuis le foible regne de Louis-le-Débonnaire, l'autorité Souveraine étoit peu reſpectée par tout l'Empire François. Chaque Seigneur prétendoit avoir droit de ſe faire juſtice à main armée; & comme les Seigneurs ſe multiplioient, ce n'étoit par-tout que pillages & violences. Les Ordonnances des Princes & les Décrets des Conciles contre les rapines, l'oppreſſion des pauvres & l'uſurpation des biens de l'Egliſe, étoient mal obſervées, & ce ne fut que du tems du Roi Robert que l'on commença d'emploier, pour remédier à ces maux, des remédes efficaces.

Vers l'an 1030, le dérangement des ſaiſons cauſa une famine ſi affreuſe, que pluſieurs perſonnes furent brûlées publiquement pour avoir mangé de la chair humaine. Comme on ne pouvoit ſuffire à enterrer les corps, on bâtit en pluſieurs lieux des charniers où on les jettoit en confuſion. On vendit les ornemens des égliſes & la plupart de leurs tréſors, pour ſoulager un peu la miſere des pauvres, conformément aux maximes & aux exemples des plus grands Evêques de l'antiquité. Cette calamité dura trois ans; & bien loin de contribuer à la converſion

des Chrétiens, elle ne servit qu'à les endurcir d'avantage & qu'à manifester de plus en plus leur insensibilité. La stérilité fut suivie d'une grande abondance. Alors les Evêques & les Abbés commencerent en Aquitaine à s'assembler en Conciles. On en tint ensuite dans toutes les Provinces du Roiaume, & l'on dressa des articles, tant à l'égard des crimes qu'on devoit éviter, que des bonnes œuvres que l'on devoit promettre à Dieu.

IV.

IX. S. Guillaume Duc d'Aquitaine.

Guillaume Duc d'Aquitaine étoit un des plus puissans Princes de ce tems-là & un des plus religieux. Il étoit le pere des pauvres & le protecteur des églises. Il alloit à Rome tous les ans, & quand il y manquoit, il alloit à Saint Jacques en Galice. Il étoit absolu dans toute l'Aquitaine, & lié d'amitié avec les Rois ses voisins. Quand il trouvoit un ecclésiastique vertueux & éclairé, il l'honoroit & lui donnoit sa confiance. Comme il avoit reçu une excellente éducation, il avoit formé une bibliothéque dans son Palais & s'appliquoit à la lecture. A l'imitation de Charlemagne, il y employoit ses heures de loisir sur-tout dans les longues nuits de l'hyver. Il avoit presque toujours des Evêques auprès de lui. Il honoroit singuliérement les moines qui se distinguoient par leur régularité, & il se servoit de leurs conseils dans le gouvernement de son Etat. On trouva de son tems au monastere d'Angeli en Xaintonge, une Relique que l'on crut être le chef de Saint Jean-Baptiste. On y accourut de toutes les Provinces de France, d'Italie & d'Espagne. Les Rois, les plus grands Seigneurs, les Evêques, & les Abbés s'y rendirent avec de riches offrandes; on y apportoit en procession

les plus précieuſes Reliques, même celles de Saint Martial qui paſſoit pour l'Apôtre d'Aquitaine. L'effet le plus ſolide de cette découverte, fut la réforme du monaſtere de Saint Jean d'Angeli, où S. Odilon mit un Abbé par ordre du Duc Guillaume. Ce Prince mourut peu de tems après l'an 1030 à Maillezais, revêtu de l'habit monaſtique.

V.

X. Manichéens brûlés.

L'an 1022, il arriva en France une affaire qui y fit beaucoup de bruit. Il y avoit à Orléans deux eccléſiaſtiques qui paſſoient pour très-ſçavans & très-vertueux, & qui pratiquoient pluſieurs bonnes œuvres. On les eſtimoit à la Cour; le Roi Robert les aimoit; & la Reine Conſtance choiſit l'un d'eux pour ſon Confeſſeur. Mais ces eccléſiaſtiques s'étoient laiſſés ſéduire comme beaucoup d'autres, par une femme Italienne qui leur avoit communiqué une héréſie, dont le fond étoit la doctrine des Manichéens. Le Roi Robert aiant appris ce ſcandale, ſe rendit à Orléans avec la Reine Conſtance & pluſieurs Evêques. Le lendemain on tira tous les hérétiques de la maiſon où ils étoient aſſemblés, & on les amena dans l'égliſe de Sainte Croix devant le Roi, les Evêques & tout le clergé. L'Evêque de Beauvais voulut les inſtruire des myſteres de la Religion que ces hérétiques rejettoient. Mais ils répondirent: Vous pouvez dire ces contes à ceux qui ont des penſées terreſtres: pour nous qui avons la loi de Dieu écrite par le Saint-Eſprit dans l'homme intérieur, & qui n'avons d'autres ſentimens que ceux que nous avons appris de Dieu même, c'eſt en vain que vous voulez nous inſtruire: faites de nous ce qu'il vous plaira. Nous voions déja notre Roi qui regne dans le Ciel,

qui nous invite à des triomphes immortels. On diſputa contre eux depuis ſix heures du matin juſqu'à trois heures après midi, & on fit tous les efforts poſſibles pour les tirer de leur erreur. Comme on les vit endurcis, on leur déclara que s'ils ne changeoient, ils ſeroient brûlées par ordre du Roi & du conſentement du peuple. Ils dirent qu'ils ne craignoient rien, que le feu ne les brûleroit point; & ils ſe mocquoient de ceux qui vouloient les convertir. Alors les Evêques dépoſerent les clercs, & on les mena avec ceux qui les avoient ſéduits, hors de la ville où l'on avoit allumé un grand feu. Ils y alloient avec joie, & témoignoient ne déſirer rien autre choſe. Il n'y eut qu'un clerc & une religieuſe qui ſe convertirent. Quand les autres commencerent à ſentir le feu, ils crierent qu'ils avoient été trompés. On voulut les retirer du feu, mais il n'étoit plus tems, & ils furent tellement réduits en cendres, qu'on ne trouva pas même leurs os. On découvrit que le Chantre de l'égliſe d'Orléans, mort trois ans auparavant, avoit ſuivi la même héréſie: l'Evêque fit déterrer ſon corps, & jetter ſes os hors du cimetiere. On brûla de même les manichéens que l'on trouva à Toulouſe & en d'autres endroits.

VI.

XI. Egliſes d'Eſpagne.

Alfonſe V regnoit en Eſpagne au commencement du onziéme ſiécle. Il vint à Leon capitale de ſon Roiaume avec la Reine, & y aſſembla tous les Evêques, les Abbés & les Seigneurs le jour de S. Jacques vingt-cinquiéme de Juillet de l'an 1012. On y travailla à conſerver le temporel des égliſes, ce qui montre qu'on les pilloit en Eſpagne comme ailleurs. Le Roi Alfonſe rebâtit & repeupla la ville de

Alfonſe V, Veremond III, Ferdinand I, Alfonſe VI, Pierre I. Etat de l'égli-

ſe d'Eſpagne pendant le cours du onziéme ſiécle.

Leon qui avoit été détruite par les Muſulmans. Il rétablit les loix Gothiques & y en ajouta d'autres. Après avoir regné vingt-neuf ans, il fut tué d'un coup de fléche dans la Province de Portugal. Son fils Vérémond III lui ſuccéda & regna dix ans. Il mourut jeune & ſans enfans, & laiſſa le Roiaume de Leon à Ferdinand I fils de Sanche-le-Grand Roi de Navarre. Comme il avoit auſſi le Comté de Caſtille, il en prit le nom & regna près de trente ans. Il aſſembla les Evêques & les Seigneurs de ſon Roiaume, pour faire avec eux des réglemens utiles à l'égliſe & à l'Etat. On y ordonna la réſidence aux Evêques & aux Clercs : on leur défendit de porter des armes ou des habits mondains, d'offrir le Saint Sacrifice dans des calices de bois ou de terre, ce qui montre la pauvreté du païs. On recommanda aux Prêtres d'inviter les pécheurs à la pénitence, & de les retrancher de l'Egliſe s'ils ne s'y ſoumettoient On ordonna de jeûner le Samedi, de ſanctifier le Dimanche en commençant aux vêpres du Samedi, & en aſſiſtant à toutes les heures du jour. Il fut ordonné à tous les moines & à toutes les religieuſes, de ſuivre la Régle de Saint Benoît & d'être ſoumis aux Evêques.

Le Pape Grégoire VII travailla à faire recevoir en Eſpagne le Rit Romain & il y réuſſit. Dans ſes lettres aux Rois d'Arragon & de Caſtille, il prétendoit que l'Office Romain avoit d'abord été introduit en Eſpagne par les ſept Evêques que Saint Pierre & Saint Paul y avoient envoié prêcher la foi, & qu'il avoit été altéré depuis par les priſcillianiſtes, par les Goths Ariens, & enfin par les Sarraſins. Mais on ne trouve rien de la miſſion de ces ſept Evêques avant les martyrologes du neuviéme ſiécle. Ce

que Grégoire VII dit de l'altératian de l'Office Romain en Eſpagne, ne s'accorde pas avec ce que nous avons obſervé touchant la Liturgie attribuée à Saint Iſidore. Il ſemble auſſi que ce Pape ne faiſoit point attention à la maxime de Saint Grégoire, qui veut qu'on prenne dans les autres égliſes, comme dans celle de Rome, ce que l'on trouvoit de meilleur, même à l'égard de la célébration de la Meſſe.

Alfonſe VI déja Roi de Leon, devint Roi de Caſtille après la mort du Roi Sanche ſon frere. Il regna trente-ſix ans, pendant leſquels il fit de grandes conquêtes ſur les muſulmans, & releva conſidérablement le Chriſtianiſme en Eſpagne. Il avoit une vénération ſinguliere pour Hugues Abbé de Cluni. Il le fit venir en Eſpagne & lui rendit de grands honneurs. Il fonda deux monaſteres de l'ordre de Cluni, augmenta l'eſpéce de tribut annuel que Ferdinand ſon pere paioit à cette maiſon, & ordonna par teſtament aux Rois ſes ſucceſſeurs de le continuer ſous peine d'être privés du Roiaume. Il prit Tolede qui avoit été ſous la puiſſance des Muſulmans pendant 368 ans. On élut pour Archevêque, Bernard moine de Cluni, & le Roi donna de grands revenus à cette égliſe. Ce prince étant allé dans ſon Roiaume de Leon, le nouvel Archevêque, excité par la Reine Conſtance, ſe rendit maître à main armée de la grande Moſquée, y dreſſa des autels, & mit des cloches dans la grande tour. Cette action étoit contraire à la parole du Roi qui avoit promis aux Muſulmans de leur conſerver cette Moſquée. C'eſt pourquoi l'aiant appris, il en fut tellement irrité, qu'il revint promptement à Tolede pour punir ſévérement la Reine & l'Archevêque. Les Muſulmans allerent au devant de lui & le conju-

rerent à genoux & avec larmes de leur pardonner, ce qu'ils obtinrent aiſément.

Le Pape Grégoire VII à la priere du Roi Alfonſe, avoit envoié un Légat en Eſpagne pour y rétablir la diſcipline. Mais le Légat ſe conduiſit ſi mal, que l'Archevêque de Tolede fut obligé d'aller en porter ſes plaintes à Rome. Il trouva ſur le Saint Siége Urbain II qui l'établit Primat ſur toute l'Eſpagne. Il ne prétendoit pas ériger pour la premiere fois la Primatie de Tolede, mais la rétablir comme aiant ſubſiſté avant la domination des Muſulmans. Il ſe fondoit ſans doute comme Grégoire VII ſur la fauſſe Décrétale d'Anaclet, qui marquoit les Primats comme établis par-tout dès l'origine de l'Egliſe.

Dans un Concile qui ſe tint en Eſpagne l'an 1091, on réſolut que l'Office ſeroit célébré ſelon la Liturgie de S. Iſidore. On ordonna auſſi qu'à l'avenir les écrivains ſe ſerviroient de l'écriture Gauloiſe dans tous les actes eccléſiaſtiques, au lieu de la Gothique qui étoit en uſage à Tolede. On avoit déja établi l'Office Romain à la place du Moſarabe qui étoit l'ancien Office d'Eſpagne, & cette affaire avoit cauſé de grands troubles.

L'Archevêque de Tolede s'étoit croiſé pour paſſer à la Terre ſainte, mais quand il fut à Rome le Pape Urbain lui ordonna de retourner à ſon égliſe, qui étant nouvellement établie, avoit beſoin de ſa préſence. En revenant il paſſa par la France, où il choiſit des hommes ſçavans & vertueux, & des jeunes gens dociles qu'il emmena en Eſpagne, & dont il ſe ſervit dans la ſuite pour y rétablir la Religion après l'oppreſſion des Muſulmans. Pierre I Roi d'Arragon prit ſur eux à la fin du onziéme ſiécle Hueſca qu'ils avoient poſſedée trois cens ans, & remporta ſur eux une victoire conſidérable.

ARTICLE IV.

Egliſe d'Italie. Suite des Papes. Caractere de Grégoire VII.

I.

I. Pontificat de Jean XVII de Jean XVIII, de Sergius IV, & de Benoît VIII.

APrès la mort de Silveſtre II, on mit ſur le Saint Siége Jean XVII auquel Jean XVIII ſuccéda la même année 1003. Il y avoit alors à Rome vingt monaſteres de religieuſes, quarante de moines, ſoixante de chanoines, ſans compter ceux qui étoient hors de la ville. Jean XVIII mourut après avoir occupé le Saint Siége cinq ans & cinq mois. On y plaça après trois mois de vacance, Pierre Evêque d'Albane qui prit le nom de Sergius IV. C'eſt le premier Pape, Romain de naiſſance, qui ait changé de nom. Peut-être le fit-il par reſpect pour Saint Pierre. Il mourut l'an 1012, & les Romains ſe diviſerent quand il fut queſtion de lui donner un ſucceſſeur. Les uns élurent un nommé Grégoire, les autres Jean Evêque de Porto fils du Comte de Tuſculum. Celui-ci l'emporta, prit le nom de Benoît VIII, & tint le Saint Siége près de douze ans. La faction de Grégoire s'étant enſuite relevée, Benoît fut obligé de ſortir de Rome, & d'aller implorer le ſecours du Roi Henri. Ce fut ce Pape qui couronna Empereur ce Saint Roi, & qui dans la cérémonie lui donna une pomme d'or ornée de deux cercles de pierreries avec une croix d'or au-deſſus. L'Empereur la prit & l'envoia au monaſtere de Cluni. Pendant que l'Empereur Henri étoit à Rome, il demanda aux prêtres, pourquoi après

l'Evangile ils ne chantoient pas le symbole, comme on faisoit dans les autres églises. Ils répondirent que l'église de Rome n'ayant jamais été infectée d'aucune hérésie, elle n'avoit pas besoin de déclarer sa foi par le symbole. L'Empereur néanmoins persuada au Pape Benoît de le faire chanter à la Messe solemnelle.

La quatriéme année du Pontificat de Benoît, les Sarrasins vinrent par mer en Italie, prirent Lune en Toscane, chassérent l'Evêque & se rendirent maîtres du païs. Le Pape Benoît l'aiant appris, assembla tous les Evêques & les défenseurs des églises, & leur ordonna de venir avec lui attaquer les ennemis. Les Sarrasins eurent pendant trois jours de grands avantages sur les Chrétiens : mais ensuite ils prirent la fuite & furent tous tués jusqu'au dernier. Les Chrétiens ne pouvoient compter le nombre des morts ni la quantité du butin. Leur Reine fut prise & eut la tête coupée. Le Pape se réserva l'ornement d'or & de pierreries qu'elle portoit sur sa tête, & envoya à l'Empereur sa part du butin. Le Roi des Sarrasins irrité de la mort de son épouse & de la perte de ses troupes, envoia au Pape un sac plein de chataignes, & lui fit dire par le porteur, que l'été suivant il lui ameneroit un aussi grand nombre de soldats. Le Pape de son côté lui envoia un sac plein de grains de millet, & lui fit dire qu'après le tort qu'il avoit fait au patrimoine de Saint Pierre, s'il revenoit une seconde fois, il trouveroit autant & plus de gens armés qu'il ne recevoit de grains de millet.

II.

II. Entrée des Normans en Italie.

Il vint à Rome la même année 1016, un Seigneur Normand nommé Raould, qui expliqua au Pape Benoît comment il avoit encouru la

diſgrace du Duc de Normandie. Le Pape jugeant que c'étoit un bon guerrier, lui expoſa l'entrepriſe des Grecs ſur l'Empire d'Occident, & l'exhorta à marcher contre eux. Raould y conſentit; & il remporta ſur les Grecs des victoires éclatantes, dont le bruit attira en Italie une multitude innombrable de Normans. Nous verrons les grandes ſuites de cette entrée des Normans en Italie.

Fin du pontificat de Benoît VIII. Jean XIX pape. Le muſicien Gui moine d'Areſe.

Benoît VIII fit un voiage en Allemagne pour obtenir du ſecours contre les Grecs, & célébra à Bamberg avec l'Empereur Henri la fête de Pâques de l'an 1020. Ce Prince donna la ville de Bamberg à l'égliſe de Rome, avec une redevanceannuelle de cent marcs d'argent. On croit que ce fut en cette occaſion, que l'Empereur Henri confirma les donations que ſes prédéceſſeurs avoient faites à l'égliſe Romaine, de la ville de Rome, de l'Exarquat de Ravennes, & de tant d'autres domaines en Italie. On voit dans cette donation comme dans les précédentes, la réſerve de la ſouveraineté de l'Empereur. Le Pape Benoît VIII mourut l'an 1024, & eut pour ſucceſſeur Jean XIX ſon frere, qui tint le Saint Siége neuf ans. Il étoit auparavant ſimple laïc, & ne fut élu Pape qu'à force d'argent. Ce fut ſous ce pape que vivoit le fameux muſicien Gui, moine d'Areſe, qui inventa la gamme & les ſix notes *ut, re, mi, fa, ſol, la*, par le moien deſquelles un enfant apprend en peu de mois, ce qu'un homme apprenoit à peine en pluſieurs années. Il prit ces ſyllabes des trois premiers vers de l'Hymne de Saint Jean-Baptiſte, *Ut queant laxis.* Il parloit ainſi de ſa nouvelle méthode, à un moine qui l'avoit aidé dans cette entrepriſe: J'eſpére, dit-il, que ceux qui viendront après nous, prieront pour

la rémiſſion de nos péchés; puiſqu'au lieu qu'en dix ans on pouvoit à peine acquérir une ſcience imparfaite du chant, nous faiſons maintenant un chantre en un an ou tout au plus en deux. Il dit enſuite, que le Pape Jean le fit venir à Rome, & admira ſon invention comme un prodige.

III. Suite des papes. Benoît IX. ſa vie ſcandaleuſe Silveſtre III. Grégoire VI. Triſte état de l'égliſe d'Italie.

Quelques-uns des principaux d'entre les Romains conſpirerent contre le Pape Jean XIX. N'aiant pu exécuter le deſſein qu'ils avoient de le tuer, ils le chaſſerent de ſon Siége; mais l'Empereur Conrad vint à Rome avec une armée, le rétablit & ſoumit tous les rebelles. Le Pape Jean mourut la même année, & Théophilacte ſon neveu fut ordonné à ſa place, quoiqu'il n'eût que douze ans: mais on avoit emploié de groſſes ſommes d'argent pour le faire élire. Il fut nommé Benoît IX, & occupa près de douze ans & demi le Saint Siége, qu'il déshonora par ſa vie déréglée. Il donnoit dans tous les excès auſquels peut ſe livrer un jeune libertin; il pilloit les biens & commettoit des meurtres. Enfin le peuple Romain ne pouvant plus le ſouffrir, le chaſſa de Rome, & l'on mit à ſa place Jean Evêque de Sabine, qui fut nommé Silveſtre III. Il paia cherement ſon élevation ſur le Saint Siége qu'il ne tint que trois mois. Car le jeune Benoît aidé de ſes parens vint à bout d'y rentrer. Mais comme il continuoit toujours ſa vie ſcandaleuſe, & ſe voioit mépriſé du clergé & du peuple, il conſentit à ſe retirer, pour s'abandonner plus librement à ſes paſſions; & moyennant une ſomme conſidérable, il céda le Pontificat à Jean Gratien qui prit le nom de Grégoire VI. Le moine Glaber, après avoir parlé de l'expulſion du Pape Benoît, finit ſon hiſtoire par ces mots: On mit à ſa place un homme très-pieux

& d'un mérite connu, Grégoire, Romain de naiſſance, dont la ſage conduite répara tout le ſcandale qu'avoit cauſé ſon prédéceſſeur. Il trouva le temporel de l'égliſe tellement diminué, que ſans les obligations des fidéles, il n'auroit rien eu pour ſa ſubſiſtance. Dans toute l'Italie les grands chemins étoient ſi pleins de voleurs, que les pélerins ne pouvoient marcher en ſûreté, qu'en s'aſſemblant en aſſez grandes troupes pour être les plus forts. A Rome tout étoit plein d'aſſaſſins & de voleurs. On tiroit l'épée juſques ſur les autels & ſur les tombeaux des Apôtres, pour enlever les offrandes auſſi-tôt qu'elles y étoient miſes, & les emploier en débauches & en feſtins de diſſolution.

Grégoire VI commença par repréſenter l'horreur que l'on devoit avoir de ces crimes, & il promit de pourvoit aux beſoins de ceux que la pauvreté portoit à les commettre. Comme les exhortations étoient aſſez inutiles, le Pape emploia l'excommunication, mais elle ne fit qu'irriter les coupables. Ils prirent les armes & voulurent tuer le Pape. Il ſe vit donc réduit à emploier la force de ſon côté & à lever des troupes. Il ſe rendit maître de l'égliſe de Saint Pierre, chaſſa ceux qui pilloient les offrandes & en tua pluſieurs. Il reprit des terres qui avoient été uſurpées, & rétablit la ſûreté des chemins. Les pélerins s'en réjouiſſoient; mais les Romains, accoûtumés au pillage, diſoient que le Pape étoit un homme ſanguinaire & indigne d'offrir à Dieu le Saint Sacrifice, après avoir commis tant de meurtres. Les Cardinaux mêmes approuvoient les diſcours du peuple. Ce furent apparemment ces plaintes qui obligerent le Roi d'Allemagne Henri le Noir, de paſſer en Italie pour travailler à la réunion de l'égliſe de Rome. Car

Benoît IX & Silvestre III prenoient toujours le titre de Pape ; & comme il étoit certain que Benoît avoit reçu de l'argent pour céder à Grégoire, on prétendoit que celui-ci étoit monté sur le Saint Siége par simonie. Le Roi fit tenir un Concile à Sutri près de Rome. Grégoire y assista, espérant d'y être reconnu seul Pape légitime : mais l'affaire ayant été examinée, il fut convaincu, comme disent la plûpart des Auteurs, d'avoir été irreguliérement élevé sur le Saint Siege. Il renonça au Pontificat après avoir été Pape près de deux ans.

III.

Clément II. Damase II. Leon IX. Zéle de ce dernier pape.

Le Saint Siége étant ainsi declaré vacant, on élut Pape Suitger Saxon de naissance, Evêque de Bamberg, parce qu'il ne se trouvoit personne dans l'Eglise de Rome qui fût capable de la gouverner. Il prit le nom de Clément II, & ne tint pas le Siége dix mois. Il mourut en Allemagne où il avoit suivi l'Empereur, & fut enterré à Bamberg où l'on voit encore son tombeau. L'Empereur choisit pour lui succéder, Poppon Evêque de Brixen, qu'il envoya à Rome, où il fut reçu avec honneur. Il prit le nom de Damase II, & ne vêcut que trois semaines après son élection. Le Saint Siége vaqua six mois, après lesquels dans une Diette ou Assemblée des Evêques ou des Seigneurs que l'Empereur tint à Vormes, on élut tout d'une voix pour Pape Brunon Evêque de Toul, qui étoit présent, & qui fut très-surpris de son élection. Il refusa longtems cette dignité; & se voiant contraint de l'accepter, il déclara que c'étoit à condition que le Clergé & le peuple de Rome y consentiroient. Ce consentement fut accordé avec joie, & Brunon prit le non de Leon IX, se proposant le grand Saint Leon pour modéle. Il avoit environ

quarante-sept ans quand il monta sur le Saint Siége, & il l'occupa cinq ans. Il s'appliqua d'abord à rétablir la discipline ecclésiastique & réguliere, & à réformer les mœurs dans tous les états. Il assembla un Concile à Rome, & peu de tems après un autre à Pavie, pour abolir la simonie, & dépossa quelques Evêques qui en étoient convaincus. Il condamna les mariages incestueux, qui étoient devenus fort fréquens parmi la noblesse, & fit un grand nombre de réglemens nécessaires pour faire refleurir la piété. Il fit plusieurs voiages en Allemagne; & par-tout où il passoit, il corrigeoit les abus & les désordres, & travailloit à la réformation des mœurs.

V. Il est fait prisonnier par les Normans. Sa piété. sa mort.

Les Normans s'étant répandus dans la Pouille, où ils faisoient de grands ravages, Leon se plaignit de leurs violences à l'Empereur, & ce Prince lui accorda des troupes pour leur faire la guerre. Avec ce secours le Pape marcha contre les Normans, sans considérer qu'il ne convenoit guères à sa dignité, ni à sa qualité de pere commun des fidéles, de se mettre à la tête d'une armée pour exterminer ses ennemis. Les Normans furent si épouvantés, que sans en venir aux mains avec Leon, ils lui demanderent la paix & offrirent même de se rendre ses vassaux. Leon rejetta leurs propositions, & fit en cela une faute que rien n'est capable d'excuser. Les Normans combatirent & remporterent une entiere victoire. Le Pape fut assiégé dans le lieu où il s'étoit retiré & fut obligé de se rendre. Les Normans le traiterent avec honneur, & le menerent à Benevent où ils le retinrent près de neuf mois. Leon y mena une vie très-austere. Il dormoit peu & récitoit toutes les nuits le Pseautier. Il faisoit aussi l'aumône à tous les pau-

vres qui ſe préſentoient. Etant tombé malade, il demanda qu'on le conduisît à Capoue, ce que les Normans lui accorderent. Il y demeura douze jours, & aiant fait venir l'Abbé de Mont-Caſſin, on les mena l'un & l'autre à Rome. Car les Normans regardoient moins le Pape comme leur priſonnier, que comme leur pere. Il ſe fit porter à l'égliſe de Saint Pierre, y reçut les derniers Sacremens, & mourut le dix-neuviéme d'Avril de l'an 1054 âgé de cinquante ans. L'Egliſe honore ſa mémoire le jour de ſa mort.

V I. Suite des Papes. Victor II. Etienne IX. Nicolas II. Alexandre II. Schiſme dans l'Egliſe.

Le Saint Siége vaqua pendant un an. Les Romains firent prier l'Empereur Henri de choiſir en Allemagne en leur nom un ſucceſſeur à Leon IX, parce qu'il ne s'en trouvoit point dans l'égliſe de Rome qui méritât cette dignité. L'élection ſe fit dans une Aſſemblée tenue à Mayence, où fut nommé Gebehard Evêque d'Eichſtet parent de l'Empereur. Il en fut fort affligé auſſi-bien que l'Empereur. On le reçut à Rome avec beaucoup d'honneur, & on le mit en poſſeſſion du Saint Siége, qu'il occupa un peu plus de deux ans ſous le nom de Victor II. Il tint la même année 1055 un grand Concile à Florence en préſence de l'Empereur, pour corriger pluſieurs abus. Il envoia en France le ſoûdiacre Hildébrand, qui avoit le plus concouru à ſon élection, pour réprimer la ſimonie qui y faiſoit de grands ravages auſſi-bien qu'en Bourgogne. Il mourut en Toſcane, & eut pour ſucceſſeur Frideric, Abbé du Mont-Caſſin, & frere de Godefroi Duc de Lorraine; & il fut nommé Etienne IX. Il tint à Rome pluſieurs Conciles, pour remédier aux maux les plus intolérables. Il alla en Toſcane & mourut à Florence, n'aiant pas tenu le Saint Siége un an entier. Quelques-uns des plus puiſſans de Rome, ſuivis d'une troupe de gens

armés, élurent Pape l'Evêque de Venetrie, qu'ils nommerent Benoît. Mais peu de tems après Nicolas II aiant été élu ſelon les régles, l'Anti-Pape Benoît ſe ſoumit à lui, & le ſchiſme fut ainſi terminé.

Le Pape Nicolas II fit un voiage dans la Pouille, à la priere des Normans qui l'engagerent à venir les réconcilier à l'égliſe. Ils ſe préſenterent devant lui, & remirent en ſa diſpoſition toutes les terres de S. Pierre dont ils s'étoient emparés. Le Pape de ſon côté les réconcilia avec le Saint Siége; & parce qu'ils étoient les plus capables de le ſecourir contre ceux qui avoient uſurpé les biens de l'égliſe de Rome, le Pape leur céda, à la réſerve de Benevent, la Pouille & la Calabre. Ce fut l'origine du Roiaume de Naples. Les Normans aiant aſſemblé des troupes, ſuivirent le Pape lorſqu'il retournoit à Rome. Ils ravagerent les terres dont les habitans étoient rebelles au Pape, & commencerent à délivrer Rome des petits Seigneurs qui la tyranniſoient depuis ſi long-tems. Le Pape Nicolas garda le Siége de Florence avec celui de Rome pendant tout ſon Pontificat qui fut de deux ans & demi. On dit que ce Pape avoit la dévotion de ne point paſſer un ſeul jour ſans laver les pieds à douze pauvres, & qu'il la faiſoit la nuit quand il n'avoit pas pû le faire pendant le jour.

Il y eut une très-grande diviſion pour l'élection de ſon ſucceſſeur. Après trois mois de vacance, on élut Anſelme qui fut nommé Alexandre II. Guibert de Parme qui gouvernoit le Roiaume d'Italie pour l'Empereur, excita les Evêques de Lombardie, la plûpart ſimoniaques & concubinaires, à ne point recevoir ce Pape. Ils vouloient un homme qui eût, diſoient-ils,

de la condescendance pour leurs foiblesses. Ils firent donc élire Cadaloüs Evêque de Parme sous le nom d'Honorius II, qui étoit lui-même infecté des mêmes vices, & qui avoit toujours mené une vie scandaleuse. Il amassa beaucoup d'argent & de troupes, & tâcha d'entrer à Rome malgré les habitans. Il eut quelque avantage au premier combat qui fut sanglant, mais il fut ensuite obligé de se retirer. Alexandre II tint le Saint Siége près de douze ans. Nous avons de lui quarante-cinq lettres, où l'on voit plusieurs exemples de pénitence canoniques. Ce fut sous son Pontificat qu'éclata le schisme de Florence qui fit beaucoup de bruit dans l'Eglise.

I V.

VII. schisme de Florence. Pierre ignée. Miracle éclatant au milieu de l'épreuve du feu.

Pierre Evêque de Florence avoit obtenu cet Evêché pour une somme d'argent considerable. Les moines qui avoient à leur tête Saint Jean Gualbert, dont l'autorité entraînoit une grande partie du Clergé & du peuple, soutenoient que l'Evêque étoit simoniaque, & qu'il n'étoit pas permis de communiquer avec lui. L'Evêque Pierre pour arrêter cette division, voulut faire tuer les moines & brûler leur monastere. Il envoia des gens armés qui exercerent les plus grandes violences, mirent en sang les moines, pillerent leur monastere, & renverserent les autels. Le bruit de ces violences rendit l'Evêque plus odieux, & le schisme devint général. Les moines accuserent l'Evêque auprès du Pape qui n'osa les condamner. Cependant le mal augmentoit, & paroissoit sans remède, lorsque les moines proposerent l'épreuve du feu, qu'ils regardoient comme devant être le jugement de Dieu. Le Clergé & le peuple coururent au monastere de Septime. Les femmes ne furent point effraiées par la longueur & l'incommodité du chemin

rempli d'eaux bourbeuſes. Des enfans ne furent point retenus par le jeûne, dont ils n'étoient point alors diſpenſés. Il ſe trouva environ trois mille perſonnes à la porte du monaſtere. On dreſſa deux buchers l'un à côté de l'autre, chacun long de dix pieds, large & haut de cinq. Entre les deux étoit un chemin étroit tout couvert de bois fort ſec. Cependant on chantoit des Pſeaumes & des litanies. On choiſit un moine nommé Pierre pour entrer dans le feu; & par ordre de l'Abbé, il alla à l'autel pour célébrer la Meſſe, qui fut chantée avec de grands ſentimens de piété & de componction. A l'*Agnus Dei*, quatre moines s'avancerent pour allumer les buchers: l'un portoit un crucifix, l'autre l'eau-bénite, le troiſiéme douze cierges bénis & allumés, le quatriéme l'encenſoir plein d'encens. Quand on les vit, il s'éleva un grand cri & on chanta *Kyrie eleïſon* d'un ton lamentable. On pria Jeſus-Chriſt de venir défendre ſa cauſe; on invoqua la Sainte Vierge, S. Pierre & S. Grégoire.

Alors le moine Pierre aiant achevé la Meſſe, ôta ſa chaſuble, mais garda les autres ornemens. Il portoit une croix, chantoit les litanies avec les moines, & il s'approcha des buchers déja embrâſés. Le peuple prioit avec une ardeur incroiable. Enfin on fit faire ſilence, pour entendre les conditions auſquels ſe faiſoit l'épreuve. On choiſit un Abbé qui avoit la voix forte, pour lire diſtinctement au peuple ce que l'on demandoit à Dieu. Un autre Abbé éleva ſa voix & dit: Mes freres & mes ſœurs, Dieu nous eſt témoin que nous faiſons ceci pour le ſalut de vos ames, afin que vous évitiez la ſimonie dont preſque tout le monde eſt infecté. Les deux buchers étoient déja réduits en char-

bons ardens, pour la plus grande partie, & le chemin d'entre deux en étoit tout couvert. Alors le moine Pierre, par ordre de l'Abbé, prononça à haute voix cette oraiſon, qui tira les larmes des yeux de tous les aſſiſtans : Seigneur Jeſus-Chriſt, je vous ſupplie que ſi Pierre de Pavie a uſurpé par ſimonie le Siége de Florence, vous me ſecouriez en ce terrible jugement du feu, comme vous avez autrefois conſervé les trois enfans dans la fournaiſe. Après que tous les aſſiſtans eurent dit *Amen*, il donna le baiſer de paix à ſes freres, & on demanda au peuple combien il vouloit qu'il demeurât dans le feu. C'eſt aſſez, répondit le peuple, qu'il paſſe gravement au milieu. Le moine Pierre fit le ſigne de la croix ; & portant une croix ſur laquelle il arrêtoit ſa vue ſans regarder le feu, il y entra gravement nuds pieds avec un viſage gai. On le perdit de vue, tant qu'il fut entre les deux buchers ; mais on le vit bien-tôt paroître de l'autre côté, ſans que le feu eût fait la moindre impreſſion ſur lui. Le vent de la flamme agitoit ſes cheveux, ſoulevoit ſon aube, & faiſoit flotter ſon étole & ſon manipule ; mais rien ne brûla, pas même le poil de ſes pieds. Il raconta depuis, qu'étant prêt de ſortir du feu, il s'apperçut que ſon manipule étoit tombé, & qu'il retourna le prendre au milieu des flammes. Quand il fut ſorti du feu, il voulut y rentrer ; mais le peuple l'arrêta, lui baiſa les pieds, & chacun s'eſtimoit heureux de baiſer la moindre partie de ſes habits. On chantoit les louanges de Dieu, on répandoit des larmes de joie, & on prononçoit des malédictions contre Simon-le-magicien.

Ce récit eſt tiré de la lettre que le clergé & le peuple de Florence écrivirent auſſi-tôt au Pa

pe Alexandre, pour le supplier de les délivrer des simoniaques. Le Pape y eut égard, & déposa Pierre de Pavie, qui se soumit à ce jugement. Il se réconcilia même avec ces moines, & se retira dans ce même monastere de Septime. A l'égard du moine Pierre qui s'exposa au feu avec tant de foi, il étoit Florentin de la famille des Aldobrandins. Après le miracle du feu il fut fait Cardinal & Evêque d'Albano, & le nom de Pierre Ignée lui demeura, comme si on disoit Pierre de feu. Le successeur du Pape Alexandre fut l'Archidiacre Hildebrand, qui depuis long-tems avoit dans l'église de Rome la principale autorité.

V.

VIII. Grégoire VII. ses commencemens. Son élection précipitée. Son zéle immodéré.

Il nâquit en Toscane, & son pere qui étoit charpentier, le mit sous la conduite de l'Abbé de Notre-Dame au Mont Aventin à Rome. On croit qu'il vint en France continuer ses études à Cluni; il est au moins certain que dès sa jeunesse il embrassa la vie monastique. Quelques années après il retourna à Rome, où il prêcha avec beaucoup de zéle, & les meilleurs Evêques admiroient ses discours. Le Pape Leon IX l'estimoit fort & suivoit en tout ses conseils. Il l'ordonna soûdiacre & lui confia le gouvernement du Monastere de S. Paul, où il n'y avoit plus que quelques moines, qui se faisoient servir par des femmes dans le réfectoire. Hildebrand fit rendre les biens de ce monastere à ceux qui les avoient usurpés, & il y assembla une nombreuse communauté, à qui il fit observer une exacte discipline. Il devint en peu de tems si riche & si puissant, qu'il se rendit maître des affaires, & tint les Papes dans une espéce de dépendance. Ensuite il fut envoié Légat en France, où il présida aux Conciles de Lyon & de

Tours. Il chaſſa Benoît IX, & fit élire en ſa place Nicolas II qui le fit Archidiacre de Rome. Enfin ce fut par ſon moien que l'Anti-Pape Honorius fut chaſſé, & Alexandre II mis ſur le Saint Siége. Il gouverna abſolument toutes les affaires, tant eccléſiaſtiques que civiles pendant le Pontificat de ce Pape, & fut proclamé ſouverain Pontife le même jour qu'il mourut. Il demanda au Roi Henri la confirmation de ſon élection. Ce Prince fut quelque tems à délibérer, & envoia un Seigneur à Rome pour l'informer de quelle maniere cette élection précipitée s'étoit faite. Hildebrand fit tant de careſſes à ce Seigneur, qu'il l'engagea à écrire en ſa faveur. Le Roi voiant qu'il s'oppoſeroit inutilement à l'ordination d'un homme qui avoit tant de crédit à Rome, y conſentit. Ainſi il fut ordonné Prêtre, & enſuite Evêque de Rome. Il prit le nom de Grégoire VII, pour honorer la mémoire de Grégoire VI qui l'avoit élevé dans ſa jeuneſſe. Ce Pape né avec un grand courage, & élevé dans la diſcipline monaſtique la plus réguliere, déſiroit ardemment de purger l'égliſe des vices dont il la voioit infectée, particuliérement de la ſimonie & de l'incontinence du Clergé. Mais dans un ſiécle ſi peu éclairé, il n'avoit pas les lumieres néceſſaires pour régler ſon zéle; & prenant de fauſſes lueurs pour des vérités ſolides, il en tiroit ſans héſiter les plus dangereuſes conſéquences. Son grand principe étoit qu'un Supérieur eſt obligé de punir tous les crimes qui viennent à ſa connoiſſance, ſous peine de s'en rendre complice, & il répéte ſans ceſſe dans ſes lettres cette parole du Prophête :

Jerem. 48. *Maudit ſoit celui qui n'enſanglante pas ſon épée*; c'eſt-à-dire, qui n'exécute pas l'ordre de Dieu pour punir ſes ennemis.

Dès la premiere année de ſon Pontificat, Grégoire VII ordonna dans un Concile, que ceux qui étoient entrés dans les Ordres ſacrés par ſimonie, ſeroient privés de toutes fonctions ; que ceux qui vivoient dans l'incontinence, ne pourroient ſervir à l'autel, & que le peuple n'aſſiſteroit point aux Offices qu'ils feroient. Le Pape excommunia dans ce même Concile le Duc de Pouille, de Calabre & de Sicile, parce qu'il avoit pris quelques terres de l'égliſe. Il fit publier par toute l'Italie & dans toute l'Allemagne, les décrets du Concile qu'il avoit tenu à Rome contre la ſimonie & le mariage des clercs. Le clergé murmura fort contre ces décrets, prétendant que c'étoit une héréſie manifeſte & une doctrine inſenſée, de vouloir contraindre les hommes à vivre comme des Anges ; mais le Pape ne ceſſoit d'envoier des Légations, pour accuſer les Evêques de foibleſſe & de négligence, & les menaçoit de cenſures s'ils n'exécutoient promptement ſes ordres. Nous avons vû comment ce Pape ſe conduiſit à l'égard d'Henri IV Roi d'Allemagne, & de quel ton il écrivit aux Evêques de France contre le Roi Philippe. Voulant ſuivre auſſi en Italie toute la vivacité de ſon zéle, il ſe vit expoſé au danger de périr au milieu d'une conjuration formée contre lui. La nuit de Noël le Préfet de Rome, qui avoit été excommunié, vint à l'égliſe où étoit le Pape, avec une troupe de gens armés. On prit Grégoire, on le maltraita, & l'on exerça contre lui les dernieres violences. Le bruit s'en étant répandu dans la ville, on ceſſa l'Office par toutes les égliſes, & on dépouilla les autels ; on ſonna les cloches & les trompettes : on mit des gardes à toutes les portes pour empêcher qu'on n'emmenât le Pape hors de Rome.

IX. Travaux de Grégoire VII.

Quant on ſçut où il étoit, on alla le délivrer ; & le Pape fut en état d'achever l'Office de Noël.

X. Injuſtes prétentions de ce Pape.

Nous voions dans une lettre de Grégoire VII à Hermand Evêque de Mets, juſqu'où ce pape étendoit ſes droits, & ſur quels fondemens il les appuioit. Ceux, dit-il, qui prétendent qu'un Roi ne doit pas être excommunié, ſont ſi impertinens, qu'ils ne mériteroient pas qu'on leur répondît. Nous les renvoions néanmoins aux paroles des Apôtres & aux exemples des peres. Qu'ils liſent ce que Saint Pierre ordonna au peuple dans l'ordination de Saint Clément, touchant celui que l'on ſçait n'être pas bien avec l'Evêque. Qu'ils apprennent que l'Apôtre dit : Il ne faut pas même manger avec eux. Qu'ils conſiderent pourquoi le pape Zacharie dépoſa le Roi de France, & dégagea les François du ſerment de fidélité qu'ils lui avoient prêté. Qu'ils apprennent que Saint Grégoire dans des priviléges donnés à quelques égliſes, n'excommunie pas ſeulement les Rois & les Seigneurs qui pourroient y contrevenir, mais les prive même de leurs dignités. Qu'ils faſſent auſſi attention à la maniere dont Saint Ambroiſe traita l'Empereur Théodoſe. Que ſi le Saint Siége a reçu de Dieu le pouvoir de juger les choſes ſpirituelles, pourquoi ne jugera-t-il pas les temporelles ? On peut voir combien la dignité Roiale eſt différente de l'Epiſcopale par l'origine de l'une & de l'autre. La temporelle vient de l'orgueil ; au lieu que la ſpirituelle a été inſtituée par la bonté divine. Tels ſont les fondemens de cette doctrine inouie juſqu'alors, que le pape a droit de dépoſer les Souverains. Les perſonnes inſtruites peuvent juger combien ils ſont ſolides. La premiere autorité que cite Grégoire VII, eſt tirée d'une lettre apocriphe de S. Célment

Combien les fondemens ſur leſquels il les appuioit, étoient peu ſolides.

à

à Saint Jacques, & où il n'est parlé que de l'excommunication de même que dans le passage de Saint Paul. Or la question n'étoit pas si les Rois pouvoient être excommuniés, mais si l'excommunication les privoit de leur puissance temporelle. A l'égard des exemples que rapporte Grégoire VII, le Pape Zacharie ne déposa point le Roi Childéric, mais il fut seulement consulté par les François qui vouloient le déposer. D'ailleurs ce Prince n'étoit ni excommunié ni criminel, mais seulement mépriſé à cause de son incapacité. Le privilége de Saint Grégoire allégué par Grégoire VII est celui de l'hôpital d'Autun, où plusieurs Auteurs croient que cette clause de privation des dignités temporelles a été ajoutée ; & d'autres la regardent comme une malédiction & une menace. Saint Ambroise ne prétendit jamais rien ôter à Théodose de sa puissance temporelle. Le reste de ce qu'avance Grégoire VII prouveroit trop s'il étoit vrai. Si ceux qui ont droit de juger le spirituel, avoient droit à plus forte raison de juger le temporel, il ne faudroit plus d'autres juges, ni d'autres Princes que les Evêques ; & si les Puissances temporelles n'étoient établies que par l'orgueil humain, la Religion porteroit à les détruire. Mais l'Ecriture-Sainte nous apprend que toute Puissance vient de Dieu, même celle des infidéles.

XI. Grégoire VII fait pleuvoir de toutes parts les excommunications. Il avance des principes faux & dangereux.

Dans le quatriéme Concile que Grégoire tint à Rome, on fit un Décret où l'on trouve ces paroles remarquables : Nous lions par l'autorité Apostolique celui qui s'opposera à la commission des Légats, non-seulement quant à l'ame, mais quant au corps : nous le privons de toute prospérité en cette vie, & ôtons la victoire à ses armes. Le Pape prononça ensuite une sen-

tence d'excommunication contre tous les Normans qui pilloient les terres de Saint Pierre, & de dépoſition contre les Evêques & les Prêtres qui célébreroient l'Office devant eux tant qu'ils ſeroient excommuniés. Il excommunia encore une multitude d'autres perſonnes. Mais il s'apperçut lui-même qu'en faiſant ainſi pleuvoir de toutes parts les excommunications, il en empêchoit l'effet, & rendoit impraticable l'exécution d'un nombre ſi prodigieux de ſentences. Il comprit qu'il y avoit pluſieurs perſonnes, qui, par ignorance ou par crainte, ou par néceſſité, ne pouvoient éviter d'avoir quelque commerce avec les excommuniés. Il déclara donc qu'uſant d'indulgence, il exceptoit de l'excommunication les femmes, les enfans & les ſerviteurs des excommuniés. Voulant répondre aux raiſons de ceux qui ſoutenoient que l'on ne pouvoit plus diſpenſer les ſujets d'un Roi du ſerment de fidélité, il ajouta aux preuves ſi peu ſolides que nous avons rapportées, l'exemple de l'Empereur Arcade excommunié par le Pape Saint Innocent, pour avoir conſenti à la dépoſition de Saint Jean Chryſoſtome. Mais la lettre de Saint Innocent qui renferme cette excommunication, eſt rejettée de tous les Savans, comme étant une piéce dont la fauſſeté eſt évidente: & quand elle ſeroit vraie, Arcade y eſt ſeulement excommunié & non pas privé de la dignité impériale: c'étoit néanmoins la queſtion dont il s'agiſſoit avec Henri IV. Grégoire VII relevoit enſuite le pouvoir conféré à un Exorciſte, celui qu'ont les Prêtres de remettre les péchés de conférer les Sacremens. Les bons Chretiens, diſoit-il encore, de quelque rang qu'ils ſoient, ſont plus véritablement Rois que les mauvais Princes. Les uns ſont membres de Jeſus-Chriſt,

les autres du diable. La conséquence naturelle seroit de ne plus reconnoître les méchans pour Souverains, mais ce seroit une héréſie. Grégoire VII ne s'appercevoit pas que l'on pourroit en dire autant des méchans Evêques, & que l'on introduiroit une horrible confusion dans le monde & dans l'égliſe, ſi l'on faiſoit dépendre la ſoumiſſion à l'autorité ſoit ſpirituelle ſoit temporelle, des diſpoſitions perſonnelles de ceux qui en ſont revêtus. Le Pape ajoutoit, pour humilier les Rois, qu'il y en a peu qui ſoient honorés comme Saints, & que chez eux la pénitence eſt auſſi rare, que les péchés ſont communs. Il dit enfin que le Saint Siége rend Saints ceux qui le rempliſſent. Cet étrange paradoxe pouvoit-il être avancé, après la triſte expérience que l'on venoit de faire de tant de Papes, qui avoient déshonoré le Saint Siége pendant le dixiéme ſiécle ?

XII. Prétentions inouies de ce Pape. Il s'attribue la ſouveraineté de tous les Roiaumes.

Grégoire VII n'étoit pas ſeulement perſuadé en général, que ſelon le bon ordre la Puiſſance temporelle devoit être ſoumiſe à la ſpirituelle : il croioit encore avoir des titres particuliers pour s'aſſujettir tous les Roiaumes de l'Europe. Premiérement il prétendoit avoir droit de donner l'Empire d'Occident avec la Couronne Impériale ; & c'eſt ſans doute la raiſon pour laquelle il n'emploie jamais les années des Empereurs dans la date de ſes lettres, comme faiſoient les Papes ſes prédéceſſeurs. Il avoit tant de prétention ſur le Roiaume d'Allemagne, qu'il vouloit que le Roi lui rendît hommage comme ſon vaſſal & exécutât ponctuellement tous ſes ordres. A l'égard de la Saxe en particulier, il prétendoit que Charlemagne, après l'avoir ſoumiſe, l'avoit donnée à Saint Pierre. Il en diſoit autant de la France, & en écrivoit ainſi à ſes

Légats: Il faut dire à tous les François, que chaque maiſon doit paier à Saint Pierre au moins un denier par an; & il faut le leur commander, s'ils reconnoiſſent Saint Pierre pour Pere & pour Paſteur ſelon l'ancienne coûtume. Car l'Empereur Charles, comme on lit dans ſon livre qui eſt aux Archives de l'égliſe de S. Pierre, recueilloit tous les ans en trois endroits douze cens livres pour le ſervice du Saint Siége, outre ce que chacun offroit par ſa dévotion particuliere. On ne voit rien de ces collectes, ni dans les Capitulaires de Charlemagne, ni dans les hiſtoires & les monumens de ſon tems; mais on pouvoit avoir fabriqué de faux titres pendant les deux ſiécles ſuivans: il eſt plus raiſonnable de le croire, que de penſer que le pape ait voulu en impoſer.

A l'égard de l'Angleterre, le Roi Guillaume envoioit au Pape le tribut accordé par ſes prédéceſſeurs; mais il refuſa de rendre l'hommage que demandoit Grégoire VII, qui fut fort irrité de ce refus. Ce pape écrivit à Suénon Roi de Dannemarc deux lettres, qui font voir qu'il prétendoit que ce Prince avoit promis de ſe donner à Saint Pierre lui & ſon Roiaume; mais nous ne voions point l'effet de cette promeſſe. Il offrit à ce Roi une province occupée par des hérétiques, pour la donner à un de ſes enfans: ce qui prouve qu'il croioit avoir droit de diſpoſer des biens des hérétiques. Quant à l'Eſpagne, il prétendoit qu'avant l'invaſion des Sarraſins elle appartenoit à Saint Pierre; & il déclaroit qu'il aimoit mieux qu'elle demeurât à ces infidéles, que d'être occupée par des Chrétiens qui n'en voudroient pas faire hommage au Saint Siége. Dès la premiere année de ſon Pontificat il écrivit aux Juges de Sardaigne, de paier les droits dûs à Saint Pierre, négligés par

leurs ancêtres, les menaçant que s'ils y manquoient, leur païs en ſouffriroit. Nous ne voulons pas que vous ignoriez, leur dit-il, que pluſieurs nations nous ont demandé votre terre, promettant de nous laiſſer la jouiſſance de la moitié & de nous faire hommage de l'autre, ſi nous leur donnions cette permiſſion. Mais nous ne l'accorderons à perſonne, ſi vous perſévérez à être dévoués à Saint Pierre. C'eſt-à-dire, qu'il expoſera au pillage ces inſulaires, s'ils ne lui paient le tribut qu'il exige. Il écrivit ainſi à Salomon Roi de Hongrie: Vous pouvez apprendre des anciens de votre païs, que le Roiaume de Hongrie appartient à l'égliſe de Rome, aiant été donné autrefois à Saint Pierre par le Roi avec tous ſes droits & ſa puiſſance. Sçachez donc que vous n'aurez point les bonnes graces de Saint Pierre, & ne regnerez pas long-tems ſans éprouver l'indignation du Saint Siége, ſi vous ne reconnoiſſez que c'eſt de lui que vous tenez votre Couronne. Grégoire VII manda à un Seigneur qui vouloit ſe rendre Roi de Dalmatie, qu'il lui défendoit de la part de Saint Pierre, de prendre les armes contre un Roi qui avoit été mis ſur le trône par l'autorité Apoſtolique. Si vous avez quelque ſujet de plainte, demandez-nous juſtice & attendez notre jugement. Autrement, nous tirerons contre-vous le glaive de Saint Pierre, pour punir votre audace, & la témérité de ceux qui vous favoriſeront dans cette entrepriſe. Ce Pape étendoit ſes prétentions juſques ſur les Ruſſes, & il donna ce Roiaume au fils de Démétrius de la part de Saint Pierre. Enfin il ſe croioit en droit de terminer les différends entre les Souverains pour leurs Etats. Ces exemples ſuffiſent pour montrer l'idée qu'avoit Grégoire

VII de l'autorité du Saint Siége, & qu'il vouloit perſuader à tout le monde, que toutes les Puiſſances temporelles dépendoient de la puiſſance ſpirituelle du Pape.

XII. Mort de Grégoire VII.

L'an 1085, Grégoire VII tomba malade à Salerne. Les Evêques & les Cardinaux qui étoient auprès de lui, le prierent de ſe nommer un ſucceſſeur qui pût ſoutenir le bon parti contre l'Anti-Pape Guibert, dont nous avons parlé ailleurs. Il conſeilla d'élire Didier Abbé du Mont-Caſſin, qui lui ſuccéda en effet. On demanda au Pape s'il vouloit uſer de quelque indulgence envers ceux qu'il avoit excommuniés. Il répondit: Excepté le prétendu Roi Henri, l'Anti-Pape Guibert, & les principales perſonnes qui les favoriſent, j'abſous & je bénis tous ceux qui croient que j'en ai le pouvoir. Néanmoins Sigebert dit dans ſa chronique, que ce Pape aiant mandé un des Cardinaux qu'il aimoit le plus, il confeſſa à Dieu, à Saint Pierre & à toute l'Egliſe, qu'il avoit beaucoup péché dans le gouvernement de l'Egliſe, & que c'étoit à l'inſtigation du démon qu'il avoit excité la diſcorde & la guerre. Il mourut le vingt-cinquiéme de Mai, & fut enterré à Salerne. Il avoit tenu le Saint Siége près de douze ans. Sa vie fut écrite environ quarante-cinq ans après ſa mort, par Paul chanoine régulier en Baviere, qui reléve principalement les faits qu'il croit miraculeux & propres à montrer la ſainteté de Grégoire. Le Pape Anaſtaſe IV le fit peindre à Rome dans une égliſe entre les Saints, ſoixante ans après ſa mort. Vers la fin du ſeiziéme ſiécle, ſon nom fut inſéré au Martyrologe Romain corrigé par les ordres de Grégoire XIII. Paul V au commencement du dix-ſeptiéme ſiécle, permit à l'Archevêque & au Chapitre de

Salerne de l'honorer comme Saint par un Office public.

Enfin nous avons vu de notre tems sous le Pontificat de Benoît XIII, non-seulement établir la fête de ce Pape, mais même inserer pour cette fête dans le Bréviaire Romain, un Office qui fit beaucoup de bruit en France, parce qu'on y canonise la conduite de Grégoire VII à l'égard du Roi Henri IV. Il résista, dit la Légende de Grégoire VII en parlant de ce Pape, avec intrépidité & en athlete toujours généreux, aux efforts impies de l'Empereur Henri. Il ne craignit point de s'opposer lui-même comme un mur pour la maison d'Israël; & Henri étant tombé dans le profond abîme des maux, il le priva de la communion des fidéles & de son Roiaume, & il déchargea les peuples qui lui étoient soumis, de la fidélité qu'ils lui avoient jurée. Cette Légende excita le zéle des Evêques de France les plus éclairés & les plus attachés aux intérêts de l'Eglise & de l'Etat. Ils défendirent à toutes les communautés & personnes séculieres & régulieres de leur Diocèse de l'un & de l'autre sexe, qui se servent du Bréviaire Romain ou qui reçoivent les Offices des nouveaux Saints, de réciter soit en public, soit en particulier, l'Office de Grégoire VII. Les Parlemens supprimerent cette Légende, & les plus célébres Jurisconsultes en firent voir tous les vices dans une Consultation qu'ils dresserent pour M. l'Evêque d'Auxerre qui avoit condamné cette Légende. Cet illustre Prélat avoit donné à ses Collégues un exemple de générosité que plusieurs imiterent. Mais son zéle vraiment éclairé, fut puni à Rome par un Bref qui flétrissoit son Mandement, qui est plein de sagesse & de modération, & par lequel il avoit

XIV. Légende de Grégoire VII condamnée en France de notre tems.

Charles-Gabriel de Tubieres de Caylus.

rempli ce qu'il devoit à la Religion, à ſa partie & à ſon Roi.

XV. Jugemens différens que l'on a portés de ce Pape. Son caractere.

Les jugemens que l'on a portés de la perſonne & de la conduite de ce Pape ſont fort différens. Ses partiſans l'ont repréſenté comme un homme plein de religion & de piété, juſte, humble, patient, ſçavant Canoniſte & bon Théologien, zélé pour la diſcipline & pour le bien de l'égliſe, protecteur des opprimés, défenſeur intrépide des droits & des libertés eccléſiaſtiques. Ses ennemis au contraire, l'ont fait paſſer pour un homme cruel, ſans foi & ſans religion, qui, s'étant emparé par violence du Saint Siége, a jetté toute l'égliſe dans le trouble pour ſatisfaire ſon ambition. Ils lui ont imputé toutes ſortes de crimes, ceux même qui n'ont pas la moindre vrai-ſemblance. On voit par exemple dans les Ecrits du Cardinal Bennon des hiſtoires ridicules, qu'il ne raconte que pour décrier Grégoire VII; & en général on y remarque tant de paſſion, qu'il eſt difficile d'y diſcerner la vérité d'avec le menſonge. Pour juger ſainement de ce Pape, il faut reconnoître qu'il avoit beaucoup d'eſprit, qu'il étoit capable de grandes choſes, ferme & intrépide dans l'exécution de ſes projets, ennemi de la ſimonie & du libertinage, & zélé pour la réforme des mœurs du clergé. Mais il faut avouer auſſi, qu'il a été élevé ſur le Saint Siége avec un peu de précipitation; que l'idée fauſſe qu'il avoit des prérogatives de ſon Siége, l'a porté à former des entrepriſes déraiſonnables & au-deſſus de ſon pouvoir; qu'il a cauſé de grands troubles dans l'égliſe & dans l'Empire; qu'il eſt le premier qui non-ſeulement ſe ſoit voulu rendre Souverain, & exercer une domination abſolue dans l'égliſe, mais même dans les

Roiaumes ; qui ait entrepris de disposer des biens & des Etats des Princes, de déposer les Empereurs & les Rois & d'en mettre d'autres à leur place.

La Sainteté de Grégoire VII n'est certainement pas reconnue dans l'église ; & l'histoire de son Pontificat est difficile à accorder, avec l'idée d'une sainteté formée sur l'esprit & sur les régles de l'Evangile. Mais ce qui a le plus révolté dans la Légende dont nous avons parlé, & ce qui a le plus excité avec raison, le zéle des plus grands Evêques de France & des plus célébres Magistrats, c'est que l'on ait canonisé à Rome dans ce nouvel office, ce qu'il y a de plus intolérable dans la conduite de ce Pape ; & que l'on y ait approuvé des maximes contraires à la parole de Dieu, à la Tradition, aux sentimens des Peres, & capables de donner atteinte aux liens sacrés & indissolubles qui attachent les peuples à leurs Souverains, & de mettre le trouble, la confusion & la guerre dans tous les Etats des Princes chrétiens. Les Jurisconsultes sur-tout firent sentir que de toutes les tentatives que la Cour de Rome avoit jamais pu imaginer, pour usurper sur les Couronnes cette domination universelle & absolue, qui fait depuis plusieurs siécles l'objet de son ambition, il n'y en avoit peut-être jamais eu de plus artificieuse & de plus condamnable, que celle de présenter aux fidéles comme faisant partie de l'Office divin, une Légende qui accoûtumeroit insensiblement les peuples à regarder comme des actions de religion & de sainteté, les attentats sur la Puissance temporelle, que Grégoire VII a portés jusqu'à cet excès de déposer un Empereur, de délier ses sujets du ferment de fidélité, & de faire défense à qui

Consultation des 94 Avocats pour M. l'Evêque d'Auxerre.

que ce ſoit de lui obéïr en qualité de Roi.

VI.

XVI. Pontificat de Victor III. Dedicace de l'egliſe du Mont-Caſſin.

Après la mort de Gregoire VII, le Clergé de Rome jetta la vue ſur Didier Abbé du Mont-Caſſin pour l'élever ſur le Saint Siége. Didier refuſa d'abord cette dignité, & le Saint Siége fut vacant pendant un an. Cependant l'Anti-Pape Guibert ſe rendit maître de pluſieurs égliſes de Rome, & voulut ſe faire reconnoître pour Pape légitime. Des Evéques qui avoient toujours été attachés à Grégoire, vinrent à Rome l'an 1086 avec le Prince de Salerne pour procéder à l'élection d'un Pape. Ils élurent & proclamerent l'Abbé Didier, qui fit toute la réſiſtance poſſible, ſe retira au Mont-Caſſin, & quitta les habits pontificaux dont on l'avoit revêtu malgré lui; mais on l'obligea l'année ſuivante de les reprendre & de ſe laiſſer ſacrer. On lui donna le nom de Victor III. Les Romains du parti de Guibert ſe rendirent maîtres de l'égliſe de Saint Pierre; & après pluſieurs actes d'hoſtilité, Victor fut obligé de ſe retirer dans ſon monaſtere. Il en ſortit enſuite pour tenir un Concile à Benevent, où il anathématiſa de nouveau l'Anti-Pape Guibert. Aiant entrepris d'abbatre les Sarraſins d'Afrique, il arma les peuples d'Italie, qui prirent la ville de Mehedia & défirent cent mille Sarraſins. Victor tomba malade pendant la tenue du Concile de Benevent, ce qui l'obligea de retourner promptement au Mont-Caſſin, où il mourut l'an 1087, après avoir déſigné Othon Evêque d'Oſtie pour ſon ſucceſſeur. Il avoit fait bâtir ſon tombeau dans le Chapitre. Ce qui avoit rendu l'Abbé Didier fort célébre, c'étoit la magnifique égliſe qu'il avoit fait élever au Mont-Caſſin. Il avoit fait venir de Rome à grands frais des colomnes

& des marbres de diverſes couleurs, & de Conſtantinople les plus habiles ouvriers, parce que depuis plus de cinq cens ans les arts étoient tombés en Italie. Le Pape Alexandre en avoit fait lui-même la ſolemnelle dédicace, à laquelle aſſiſterent plus de cinquante Evêques, un grand nombre d'Abbés & pluſieurs Princes ſouverains. Comme le Pape avoit promis des indulgences à tous ceux qui aſſiſteroient à cette dédicace, ou qui viendroient à la nouvelle égliſe pendant l'Octave, il y eut une telle affluence de peuple, que non-ſeulement le monaſtere & la ville, mais même les campagnes des environs étoient remplies d'une multitude innombrable. L'Abbé Didier avoit trouvé le moien de leur fournir à tous du pain, du vin, de la viande & du poiſſon pendant ſix jours. Il avoit été vingt-neuf ans Abbé du Mont-Caſſin, & ne tint que quatre mois depuis ſon ſacre le Saint Siége, qui après ſa mort vaqua ſix mois. Il fit tranſcrire au Mont-Caſſin beaucoup de livres, & en compoſa lui-même quelques-uns, dont il nous reſte trois livres de Dialogues ſur les miracles de Saint Benoît & des autres moines du Mont Caſſin.

Le ſucceſſeur de Victor III fut Othon, né en France à Chatillon ſur Marne au Diocèſe de Reims. Il avoit été tiré du monaſtere de Cluni pour être Cardinal, & avoit rendu de grands ſervices à Grégoire VII, qui l'avoit envoié Légat en Allemagne contre le Roi Henri. Il fut élu dans une aſſemblée d'Evêques tenue à Terraſſine, & nommé Urbain II. Au ſortir de Terraſſine il alla au Mont-Caſſin. L'Anti-Pape Guibert lui diſputa la ville de Rome, mais il en fut chaſſé lorſque ſon parti ſe fut affoibli. Le Pape Urbain tint un Concile à Plaiſance, & XVII. Urbain II.

paſſa de-là en France, où il aſſembla un Concile à Clermont en Auvergne, dans lequel il donna le projet de la croiſade qui fut faite ſous ſon Pontificat. Il écrivit un grand nombre de lettres, & tint pluſieurs Conciles où il renouvella les loix contre les ſimoniaques, contre ceux qui s'emparent des biens de l'égliſe, & contre les clercs qui ne gardoient point le célibat. Ce Pape mourut l'an 1099, après avoir tenu le Saint Siége un peu plus de onze ans. Il avoit fait venir à Rome Saint Bruno, dont il avoit été diſciple à Reims. Nous aurons occaſion de parler encore ailleurs de ce Souverain Pontife.

ARTICLE V.

Héréſie de Berenger.

I.

I. Héréſie de Berenger S. condamnation.

BErenger nâquit à Tours vers le commencement du onziéme ſiécle, & fit ſes premieres études à l'Ecole de S. Martin où ſon oncle étoit chantre. Il les alla continuer à Chartres ſous Fulbert, qui lui recommanda d'être toujours ennemi de toute nouveauté dans la doctrine & de prendre les Saints peres pour guides, s'il vouloit ne jamais s'égarer. Berenger étant revenu à Tours, fut chargé du gouvernement de l'Ecole; & quoiqu'il fût Archidiacre d'Angers, il ne ceſſa pas pour cela d'enſeigner à Tours. Lanfranc moine du Bec en Normandie, commença à enſeigner dans ce monaſtere avec un ſi grand ſuccès, qu'on venoit de tous côtés prendre ſes leçons. Berenger fâché de voir que la réputation de Lanfranc étoit très-

ſupérieure à la ſienne, crut qu'il s'attireroit un plus grand nombre de diſciples, en enſeignant des opinions hardies & ſingulieres. Il s'écarta de la ſimplicité de la foi, & s'imagina pouvoir trouver par la raiſon, quelque choſe de plus certain que ce qu'il avoit appris par l'enſeignement commun de l'égliſe. Il combattit d'abord le Baptême des enfans; étant frappé de pluſieurs difficultés auſquelles il n'avoit point fait encore attention. Mais le myſtere de l'Euchariſtie lui parut en ſouffrir de beaucoup plus grandes. Il oſa le ſonder; & Dieu pour le punir de ſon orgueil & de ſa témérité, le livra aux ténébres de ſa propre ſageſſe. Il douta de la certitude de la doctrine commune de l'égliſe ſur cet impénétrable myſtere; il loua Jean Scot & déclama contre Paſcaſe, tous deux Auteurs du neuviéme ſiécle, qui s'étoient diſtingués, le premier par ſes erreurs, le ſecond par la pureté de ſa doctrine.

Lanfranc aiant appris les écarts dans leſquels donnoit Berenger, les releva publiquement, & Berenger lui en écrivit en ces termes: J'ai oui dire, mon frere, que vous regardez comme hérétiques les ſentimens de Jean Scot ſur le Sacrement de l'autel, parce qu'ils ne s'accordent pas avec ceux de Paſcaſe qui vous eſt ſi cher. Si cela eſt ainſi, j'oſe vous dire qu'en portant un jugement ſi précipité, vous faites un mauvais uſage du bon eſprit que Dieu vous a donné. Il paroît que vous n'avez pas encore aſſez étudié l'Ecriture-Sainte. Quoique je ſois fort peu habile, je voudrois avoir avec vous une conférence, en préſence de tels Juges que vous voudriez choiſir. Je vous déclare que j'approuve les ſentimens de Jean Scot ſur l'Euchariſtie, & je crois que l'on ne peut les rejetter, ſans

regarder en même-tems comme hérétiques, S. Ambroiſe, S. Jérôme, S. Auguſtin & les autres.

Le Pape Leon IX à qui l'héréſie de Berenger avoit été déferée, fit lire ſa lettre à Lanfranc dans un Concile nombreux qu'il tint à Rome l'an 1050. Le Concile fut indigné, de voir que Berenger approuvoit les ſentimens de Scot & condamnoit ceux de Paſcaſe ſur l'Euchariſtie. C'eſt pourquoi on le ſépara de la communion de l'Egliſe, pour remédier au mal dès ſa naiſſance, & pour empêcher qu'il ne fît du progrès. Le Pape ordonna enſuite à Lanfranc qui étoit préſent, d'expliquer ſes ſentimens, & de diſſiper les ſoupçons que ſes liaiſons avec Berenger avoient fait naître contre lui. il le fit auſſi-tôt, & ſatisfit tout le monde par la clarté de ſa profeſſion de foi. Berenger qui étoit en Normandie, travailloit à y répandre ſa pernicieuſe doctrine. Il s'efforça de l'inſinuer au Duc Guillaume; mais ce Prince, tout jeune qu'il étoit, ſe tint prudemment ſur ſes gardes, & ménagea une conférence, où Berenger fut confondu ſans être converti. il écrivit aux clercs de Chartres une lettre, où il avoit la témérité de traiter d'hérétique l'égliſe de Rome, ſans en excepter le Pape Leon, dont la foi & le mérite étoient ſi connus. Ce Pape préſida au Concile de Verceil qui ſe tint la même année, & auquel aſſiſterent des Evêques de divers païs. Berenger n'y vint point, quoiqu'il y eût été appellé. On y lut publiquement le livre de Jean Scot touchant l'Euchariſtie, & il fut condamné & brûlé. On y examina enſuite le ſentiment de Berenger, qui fut auſſi condamné. Son héréſie commençoit à faire du progrès en France, & les gens de bien en étoient allarmés. Le Roi Hen-

ri en aiant oui parler, de l'avis des Evêques & des Seigneurs de son Roiaume, indiqua un Concile à Paris, & ordonna à Berenger de s'y trouver.

II.

Cependant Berenger écrivit ainsi à Ascelin moine du Bec : Vous regardez Jean Scot comme hérétique, & en cela vous commettez une grande injustice que je prie Dieu de vous pardonner. Si je trouvois dans ses Ecrits quelque chose qui ne fût pas exact, je le condamnerois nettement. Mais je n'y ai rien lû qui n'ait été enseigné par les Saints Peres. Pour vous qui enseignez avec Pascase, que dans le sacrement de l'Autel la substance du pain ne subsiste absolument plus, vous soutenez une chose absurde, contraire au bon sens, à l'Evangile & à Saint Paul. C'est ainsi que ce séducteur découvroit clairement son hérésie, quoique dans d'autres occasions il eût soin de l'envelopper. Il est si évident, dit encore Berenger, que la substance du pain subsiste toujours dans le Sacrement, qu'un jeune écolier seroit en état de le prouver. Toute mon application est d'empêcher que l'on ne passe les bornes qu'ont posées les peres, l'Apôtre & l'Evangile. Il est bon de remarquer combien le ton que prend cet hérésiarque, est différent de celui qu'avoient pris dans le neuviéme siécle, les auteurs téméraires qui s'étoient efforcés d'obscurcir la doctrine de l'Eglise sur cet article capital. Les premiers maîtres d'erreur parlent en hésitant ; ils semblent ne proposer que des difficultés : ceux qui viennent après eux, & qui ont eu tout le tems de méditer leur nouveau système & les moiens de le soutenir, prennent un ton plus assuré, afin de séduire plus de personnes.

II. Berenger découvre plus clairement son impiété.

III. La nouveauté repouſſée par la foi ancienne & perpétuelle de l'egliſe.

La réponſe du moine Aſcelin eſt propre à nous faire connoître l'état de la diſpute, & nous nous y arrêtons d'autant plus volontiers, que Berenger a préparé les voies aux dernieres héréſies qui ont fait dans l'égliſe de ſi horribles ravages. Je croirai toute ma vie, dit Aſcelin, comme une vérité certaine & indubitable, que le pain & le vin qui ſont offert ſur l'autel, deviennent par la vertu du Saint-Eſprit & par les paroles du Prêtre, le vrai corps & le vrai ſang de Jeſus-Chriſt. Je ne porte point de Jean Scot un jugement téméraire, puiſque je vois qu'il ne tend qu'à me perſuader, que ce qui eſt conſacré ſur l'Autel n'eſt point le véritable corps & le véritable ſang de Notre Seigneur. Pour moi, je crois avec Paſcaſe & tous les Catholiques, que les fidéles reçoivent à l'autel le vrai corps & le vrai ſang de Jeſus-Chriſt. Il lui reproche enſuite d'être d'un autre ſentiment que l'égliſe univerſelle, & lui ſoutient que le chantre Arnoul a eu raiſon de lui dire: Laiſſez-nous croire une vérité dont nous avons été inſtruits dès l'enfance. Arnoul vouloit, ajoute Aſcelin, vous empêcher de quitter ce chemin droit & battu, dans lequel ont marché nos Peres, ſi ſaints, ſi ſages, & ſi Catholiques.

III.

IV. L'erreur eſt attaquée de tous côtés.

Théoduïn Evêque de Liége, aiant appris que l'on devoit tenir un Concile à Paris pour examiner la doctrine de Berenger en écrivit à Henri Roi de France. Le bruit, dit-il, s'eſt répandu dans toute l'Allemagne, que Brunon Evêque d'Angers & Berenger de Tours, ſoutiennent que le corps du Seigneur n'eſt proprement que la figure de ſon corps. On dit que par le zéle que vous avez pour l'égliſe, vous avez convoqué un Concile pour délivrer de cet opprobre

votre illustre Roiaume. Ici la doctrine est si claire, qu'il ne peut y avoir le moindre doute. Il rapporte plusieurs passages des Peres, & conclut ainsi. Nous croions donc que Brunon & Berenger sont déja anathématisés, & par conséquent, vous n'avez qu'à délibérer avec vos Evêques & l'Empereur votre ami & avec le Pape, de la punition qu'ils méritent. Adelman, alors maître de l'Ecole de Liége & depuis Evêque de Bresse, écrivit vers le même tems à Berenger, pour le faire souvenir des entretiens que Fulbert de Chartres leur maître commun, avoit avec eux le soir dans un petit jardin, où il leur parloit avec tant de tendresse, que souvent les larmes interrompoient son discours, & les exhortoit de suivre le grand chemin, & de marcher toujours sur les traces des Peres, sans jamais s'en écarter, pour entrer dans des voies obliques & détournées. On vous accuse de dire, ajoute Adelman, que ce qui est immolé tous les jours sur l'Autel par toute la terre, n'est pas le vrai corps & le vrai sang de Jesus-Christ, mais seulement une figure. Je vous conjure par la miséricorde de Dieu, de ne point troubler la paix de l'église Catholique, pour laquelle tant de milliers de Martyrs & tant de saints Docteurs ont combattu. Il établit ensuite la créance commune de l'Eucharistie sur les paroles de l'Ecriture, & montre que c'est toujours Jesus-Christ qui consacre, comme c'est toujours lui qui baptise.

V. L'erreur anathématisée dans plusieurs Conciles.

Le Concile se tint à Paris le jour marqué, seiziéme d'Octobre 1050. Il s'y trouva un grand nombre d'Evêques, de clercs, de nobles Laïques, & le Roi y assista lui-même. Berenger n'y vint point, quoiqu'il en eût reçu ordre, & il demeura avec son Evêque Brunon, qu'il avoit engagé dans ses erreurs. L'Evêque d'Orléans

produiſit dans le Concile une lettre de Berenger, dont la lecture fut écoutée avec une extrême attention. Le Concile en fut ſi ſcandaliſé, qu'il l'interrompit pluſieurs fois pour témoigner ſon indignation. On condamna donc unanimement Berenger avec ſes complices, de même que le livre de Jean Scot d'où les erreurs que l'on condamnoit étoient tirées; & on déclaroit que ſi Berenger ne ſe retractoit avec tous ſes ſectateurs, toute l'armée de France, aiant le clergé à la tête en habit Eccléſiaſtique, iroit les chercher en quelque endroit qu'ils fuſſent, & les obligeroit de ſe ſoumettre à la foi catholique, ou les prendroit pour les punir de mort.

Quatre ans après ce Concile de Paris, Hildebrand depuis Grégoire VII & un autre Légat du Saint Siége, tinrent un Concile à Tours où Berenger ſe trouva avec Lanfranc. On donna à Berenger la liberté de défendre ſes ſentimens; mais il n'oſa le faire, & confeſſa publiquement la foi commune de l'Egliſe, & jura qu'il conſerveroit toujours la foi qu'il venoit de confeſſer. Il ſouſcrivit de ſa main cette abjuration, & les Légats le croiant converti, le reçurent à la communion. La même année on tint auſſi un Concile à Rouen. On y dreſſa une profeſſion de foi qui porte: que le pain mis ſur l'Autel n'eſt que du pain avant la conſécration, mais que par la conſécration il eſt changé en la ſubſtance du corps de Jeſus-Chriſt, & de même le vin en ſon ſang, avec anathême contre quiconque oſe donner atteinte à cette foi.

IV.

VI. Profeſſion de foi où l'on marque à Be-

Berenger alla à Rome l'an 1059 ſous le Pontificat de Nicolas II, s'appuiant ſur la protection de ceux qu'il avoit gagnés par ſes préſens. Il n'oſa néanmoins y ſoutenir ſes erreurs, &

pria le Pape & le Concile nombreux qui ſe tenoit à Rome, de lui donner par écrit une profeſſion de foi qui ſervit à le fixer. La commiſſion en fut donnée au Cardinal Humbert, qui dreſſa la confeſſion de foi en ces termes : Moi Berenger indigne diacre de l'égliſe de S. Maurice d'Angers, connoiſſant la vraie foi Apoſtolique, j'anathémathiſe toutes les héréſies, principalement ce le dont j'ai été accuſé juſqu'ici, qui conſiſte à ſoutenir que le pain & le vin qui ſont mis ſur l'autel, ne ſont après la conſécration que le ſigne ou ſacrement, & non pas le vrai corps & le vrai ſang de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Je proteſte de cœur & de bouche, que je tiens touchant le ſacrement de la Table du Seigneur, la foi que le Pape Nicolas & ce ſaint Concile m'a preſcrite, ſelon l'autorité des Evangiles & de l'Apôtre : ſçavoir, que le pain & le vin qui ſont mis ſur l'autel, ſont après la conſécration le vrai corps & le vrai ſang de notre Seigneur Jeſus-Chriſt. Je le jure par la Sainte Trinité & par ces ſaints Evangiles ; & je déclare dignes d'un anathême éternel, ceux qui ſeront oppoſés à cette foi. Que ſi jamais j'oſe moi-même penſer ou prêcher le contraire, je ſerai ſoumis à la ſévérité des Canons. Berenger confirma par ſerment cette formule dreſſée par Humbert & approuvée par tout le Concile. Il alluma même un feu au milieu du Concile, & y jetta les livres qui contenoient ſes erreurs. Le Pape Nicolas ſe réjouit de la converſion de Berenger, qu'il croioit ſincere, & envoia ſa profeſſion de foi à toutes les villes d'Italie, de France & d'Allemagne, pour réparer le ſcandale que ſa pernicieuſe doctrine y avoit cauſé. Mais auſſi-tôt que Berenger fut ſorti du Concile, il écrivit contre cette profeſſion de foi, & char-

renger d'une maniere preciſe le dogme qu'il doit confeſſer.

gea d'injures le Cardinal Humbert qui l'avoit dreſſée.

V.

VII. Lanfranc écrit pour défendre le dogme attaqué par Berenger.

Lanfranc aiant appris cette inſigne fourberie de Berenger, écrivit contre lui ſon livre de l'Euchariſtie, adreſſé à lui-même en forme de lettre, & qui commence ainſi. Si Dieu vous inſpiroit de vouloir bien avoir une conférence avec moi en quelque lieu convenable, ce ſeroit un grand bien, peut-être pour vous & certainement pour ceux que vous ſéduiſez. Vous céderiez à l'autorité de toute l'égliſe qui vous condamne; ou ſi vous perſiſtiez dans votre opiniâtreté, ceux qui ont le malheur de vous écouter, ſe ſoumettroient aux vérités que l'égliſe ne ceſſe d'enſeigner. Mais vous avez pris le parti de ſoutenir en ſecret votre erreur devant les ignorans, & de confeſſer la foi orthodoxe dans les Conciles, non par l'amour de la vérité, mais par la crainte de la mort. C'eſt pourquoi vous faites les perſonnes vertueuſes & éclairées, qui ſont en état d'examiner les paſſages que vous citez des Peres. Toutes les chicanes ſeroient à bout, lorſqu'on apporteroit les livres, & que l'on montreroit évidemment que ces paſſages que vous citez, ſont faux ou altérés. Il lui reproche enſuite ſa condamnation au Concile de Rome, & l'abjuration qu'il y avoit faite, malgré laquelle, lui dit-il, vous avez depuis compoſé un Ecrit auquel j'entreprends de répondre dans cet Ouvrage, où je mettrai à la tête de chaque article votre nom & le mien, afin que l'on voie plus clairement ce que vous dites & ce que je réponds.

VIII. Excellente doctrine de Lanfranc ſur l'Euchariſtie.

Le Sacrifice de l'égliſe, dit Lanfranc, eſt compoſé de deux parties, de l'apparence viſible des ſacrés ſymboles, & de la chair & du ſang de

Jeſus-Chriſt qui ſont inviſibles ; du ſigne & de la choſe ſignifiée, c'eſt-à-dire, du corps de Jeſus-Chriſt qui eſt mangé ſur la terre, quoiqu'il demeure au Ciel. Si vous demandez comment cela ſe peut faire, je répons que c'eſt un myſtere de foi, & qu'il eſt ſalutaire de le croire & non pas utile de l'examiner. Berenger objectoit un paſſage de Saint Auguſtin qui dit, que Jeſus-Chriſt a été immolé une fois en lui-même, mais qu'il eſt immolé tous les jours d'une maniere ſacramentelle. Lanfranc répond que Jeſus-Chriſt n'a été immolé qu'une fois d'une maniere ſanglante ſur la Croix, lorſqu'il s'offrit à ſon pere étant paſſible & mortel. Mais dans le ſacrement que l'égliſe célébre en mémoire de cette action, la chair de Jeſus-Chriſt eſt tous les jours immolée & mangée, & ſon ſang paſſe du calice dans la bouche des fidéles. Ces dernieres paroles ſemblent montrer que l'on communioit encore ordinairement ſous les deux eſpéces. Berenger diſoit, que l'égliſe de Rome étoit l'aſſemblée des méchans, & que le Siége Apoſtolique étoit le Siége de Satan. Lanfranc répond que perſonne n'a jamais oſé parler ainſi, & que le Siége de Saint Pierre a toujours été reſpecté, même par les hérétiques, les ſchiſmatiques & les mauvais chrétiens. Qui peut comprendre par la raiſon, diſoit encore Berenger, que le pain devienne le corps de Jeſus-Chriſt, lui qui depuis ſa réſurrection demeure au Ciel & y doit être juſqu'à la fin du monde ? Le juſte qui vit de la foi, répond Lanfranc, n'examine point & ne cherche point à concevoir par la raiſon, comment le pain devient la chair de Jeſus-Chriſt & le vin ſon ſang, par le changement de la nature de l'un & de l'autre. Il aime mieux croire les myſteres céleſtes, pour ob-

tenir un jour la récompenſe de la foi, que de s'efforcer en vain de comprendre ce qui eſt incompréhenſible. Mais ajoute Lanfranc, la méthode ordinaire des Hérétiques eſt de ſe mocquer de la foi des ſimples, & de vouloir juger de tout par la raiſon.

Après avoir réfuté les calomnies de Berenger contre l'égliſe Romaine, Lanfranc expoſe les preuves de la doctrine Catholique. Nous croions, dit-il, que les ſubſtances terreſtres qui ſont ſacrifiées ſur la Table du Seigneur par le miniſtere des Prêtres, ſont par la puiſſance ſuprême changées d'une maniere ineffable & incompréhenſible en l'eſſence du corps du Seigneur, & qu'il n'y reſte que des eſpéces & de ſimples apparences. Telle eſt la foi qu'a tenue dès les premiers tems, & que tient encore l'Egliſe qui eſt répandue par toute la terre, & porte le nom de Catholique. Tous ceux qui ſe diſent Chrétiens, ſe glorifient de recevoir en ce ſacrement la vraie chair & le vrai ſang de Jeſus-Chriſt. Interrogez tous ceux qui ont connoiſſance de la langue latine & de nos livres; interrogez les Grecs, les Arméniens, les Chrétiens de quelque nation que ce ſoit: tous confeſſent que c'eſt-là leur croiance. Lanfranc rapporte les paſſages de l'Ecriture, qui prouvent l'univerſalité de l'Egliſe, & il ajoute: Vous dites que l'Egliſe a été formée & a fructifié chez toutes les nations; mais que par l'ignorance de ceux qui ont mal entendu ſa doctrine, elle eſt tombée dans l'erreur & s'eſt concentrée en vous ſeul. Lanfranc oppoſe à cette erreur capitale la promeſſe de Jeſus-Chriſt, & les preuves que Saint Auguſtin a emploiées contre les Donatiſtes, pour montrer que l'Egliſe eſt indéfectible.

VI.

L'an 1075, le Cardinal Gerauld Evêque d'Oſtie & Légat du Pape, tint un Concile à Poitiers, où l'on agita la matiere de l'Euchariſtie avec tant de chaleur, que Berenger qui y étoit préſent, fut en danger d'être tué. C'eſt le tems où Guimond écrivit contre lui. C'étoit un moine diſciple de Lanfranc. Il refuſa conſtamment un Evêché que le Roi d'Angleterre voulut lui donner; mais long-tems après le Pape Urbain II le fit Archevêque d'Averſe en Italie. Les ſectateurs de Berenger, dit Guimond, prétendent que le changement du pain & du vin au corps & au ſang de Jeſus-Chriſt répugne à la nature. Parler ainſi, c'eſt nier la toute puiſſance de Dieu, & par conſéquent nier qu'il ſoit Dieu. Car s'il ne fait pas tout ce qu'il veut, il n'eſt pas tout-puiſſant, & ainſi il n'eſt pas Dieu. Nous croions que le corps de Jeſus-Chriſt ne peut plus être diviſé en lui même quoique dans le ſacrement il paroiſſe l'être pour s'unir à chacun des fidéles en particulier. La moindre particule contient autant que l'hoſtie tout entiere, en ſorte que chaque particule ſéparée eſt le corps entier de Jeſus-Chriſt. Nous ne pouvons comprendre ce myſtere, mais nous pouvons le croire. Nous croions la providence & le libre arbitre, quoique notre raiſon ait peine à les accorder, & pluſieurs vérités également certaines & incompréhenſibles. Il exhorte les hérétiques à ſe rendre à la vérité; car, dit-il, dans cette diſpute, il y va pour vous de la vie éternelle. Après Guimond, Durand Abbé de Troarn en Normandie, écrivit auſſi contre Berenger un aſſez long Traité diviſé en neuf parties, mais d'un ſtyle diffus, avec peu d'ordre & de juſteſſe dans les raiſonnemens.

IX. Guimond combat l'erreur de Berenger.

X.

Le Pape Grégoire VII tint quatre ans après

L'erreur eſt

anathématiſée de nouveau par un concile.

Fourberie de Berenger.

Sa fin.

un Concile à Rome, où aſſiſterent cent cinquante Evêques. On y traita la matiere de l'Euchariſtie en préſence de Berenger. La plûpart ſoutenoient que par les paroles de la conſécration & la vertu du Saint-Eſprit, le pain & le vin ſont changés en la ſubſtance du corps de Jeſus-Chriſt, qui eſt né de la Vierge, & qui a été attaché à la Croix; & au ſang qui eſt ſorti de ſon coté; & ils le prouvoient par les autorités des Peres Grecs & Latins. Quelques-uns, à qui ſans doute Berenget avoit communiqué ſes erreurs, diſoient que le corps de Jeſus-Chriſt eſt aſſis à la droite de ſon Pere, & qu'il n'eſt qu'en figure dans le ſacrement. Mais ils furent bien-tôt convaincus, & ceſſerent de combattre la vérité. Berenger lui-même qui enſeignoit cette héréſie depuis ſi long-tems, confeſſa en plein Concile qu'il s'étoit trompé, demanda pardon, & l'obtint en faiſant cette profeſſion de foi: Moi Berenger, je crois de cœur & confeſſe de bouche, que le pain & le vin qu'on offre ſur l'Autel, ſont changés ſubſtantiellement par la vertu des paroles ſacrées, en la chair véritable, propre & vivifiante, & au ſang de notre Seigneur Jeſus-Chriſt; & qu'après la conſécration, c'eſt ſon véritable corps, qui eſt né de la Vierge, qui a été offert ſur la Croix pour le ſalut du monde, & qui eſt aſſis à la droite du Pere. Je crois ainſi, & je n'enſeignerai plus rien de contraire à cette foi. Alors le Pape défendit à Berenger de la part de Dieu, de diſputer davantage ſur l'Euchariſtie. Il le renvoia avec des lettres de ſauf-conduit, par leſquelles il menaçoit d'anathême tous ceux qui feroient tort à ſa perſonne ou à ſes biens, & qui l'appelleroient hérétique. Il écrivit auſſi à l'Archevêque de Tours, d'ordonner de ſa part au Comte d'Anjou, de ne

plus

plus perſécuter Berenger. Mais à peine ce miſerable fut-il arrivé en France, qu'il publia un Ecrit contre la derniere profeſſion de foi qu'il venoit de faire à Rome, & nous avons encore cet Ecrit.

L'année ſuivante 1080 on tint un Concile à Bordeaux, où Berenger fut amené pour confirmer la profeſſion de foi qu'il avoit faite à Rome, & pour rétracter ſon dernier Ecrit. Depuis ce Concile il n'eſt plus parlé de lui, juſqu'à ſa mort arrivée au commencement de Janvier 1088. Il avoit près de quatre-vingt-dix ans, & s'étoit fait eſtimer par les grandes aumônes qu'il faiſoit aux pauvres. Quoiqu'on ne trouve point d'acte autentique de ſa derniere rétractation, les Hiſtoriens aſſurent qu'il mourut dans la communion de l'égliſe, & qu'il paſſa les huit dernieres années de ſa vie dans la pénitence près de Tours. Il fut enterré dans le cloître de Saint Martin de la même ville; & deux Poëtes fameux de ce tems-là lui firent des Epitaphes qui contiennent les plus magnifiques éloges. Mais toute la conduite de Berenger ne montre guères qu'il les ait mérités. Peut-on beaucoup compter ſur le retour d'un homme qui a trompé toute ſa vie les Evêques, les Papes & les Conciles; qui ſe faiſoit un jeu des ſermens les plus ſolemnels; qui, après avoir anathématiſé ſes erreurs, y revenoit auſſi-tôt, & qui ſe parjuroit avec un ſang froid & une facilité qui paroît incroiable?

***

ARTICLE VI.

Egliſe & Empire d'Orient. Schiſme de Michel Cerulaire. Premiere Croiſade.

I.

I. ÉGLISE DE CONSTANTINOPLE. Fin des Empereurs Baſile & Conſtantin.

SErgius étoit Patriarche de Conſtantinople au commencement du onziéme ſiécle, & il tint ce ſiége vingt-cinq ans entiers. Son ſucceſſeur fut Euſtathe qui étoit le premier des Prêtres de l'égliſe du Palais. De concert avec l'Empereur Baſile & quelques autres Grecs, ce Patriarche eſſaia d'obtenir le conſentement du Pape Jean XIX, pour ſe donner le titre d'Evêque univerſel dans l'égliſe Orientale. Il envoia donc à Rome des députés chargés de préſens conſidérables pour le Pape, & pour ceux qui favoriſeroient ſa prétention. Comme l'avarice dominoit alors à Rome plus qu'en aucun lieu du monde, les Grecs furent écoutés, & les Romains chercherent les moiens de leur accorder ſecrétement ce qu'ils déſiroient. Mais le bruit s'en étant répandu dans toute l'Italie, cette nouveauté excita un grand tumulte. On en murmura même en France, & l'Abbé Guillaume de Dijon écrivit ſur cela au Pape une lettre très-forte, quoique très-reſpectueuſe. Enfin les Grecs furent obligés de retourner à Conſtantinople ſans avoir rien fait, & de ſe déſiſter pour lors de cette prétention. Le Patriarche Euſtathe ne tint le ſiége de Conſtantinople que ſix ans & demi. Peu de jours après ſa mort, l'Empereur Baſile tomba ſubitement malade; & le moine Alexis Abbé du monaſtere de Studc, l'étant venu viſiter portant

Fleuri Liv. 59. n. 111.

avec lui le chef de Saint Jean-Baptiſte, Baſile le déclara Patriarche, & envoia ſur le champ ſon premier Miniſtre le mettre en poſſeſſion. Cet Empereur s'étoit rendu célébre par ſes victoires ſur les Bulgares, Il mourut âgé de ſoixante-dix ans, après en avoir regné cinquante. Son frere Conſtantin qui avoit toujours gouverné l'Empire avec lui, regna encore trois ans ſeul. Le Patriarche Alexis tint le ſiége de Conſtantinople dix-ſept ans.

L'Empeteur Conſtantin ne ſongeoit qu'à ſes plaiſirs. Il étoit toujours au milieu d'une troupe de bouffons & de gens qui s'appliquoient à le divertir. Il donnoit les gouvernemens & les plus grands emplois à des Eunuques yvrognes, & à d'autres perſonnes qui en étoient fort indignes. Il tomba malade l'an 1028, & ſe voiant abandonné des Médecins, il voulut ſe choiſir un ſucceſſeur. Il fit venir le Patrice Romain Argyre, & lui dit: Quittez votre femme pour épouſer une de mes filles; ſinon vous aurez les yeux crevés. Romain étoit fort embarraſſé; mais ſa femme, pour le tirer de ce péril, ſe fit religieuſe. Romain épouſa donc Zoé fille de Conſtantin. La parenté faiſoit une difficulté; mais la queſtion aiant été décidée par le Patriarche Alexis & ſon clergé, la cérémonie du mariage ſe fit; Romain fut déclaré Empereur, & Conſtantin mourut trois jours après.

II.

Il arriva au commencement du onziéme ſiécle dans l'Empire des Muſulmans, des événemens conſidérables, qui intéreſſerent fort les Chrétiens d'Orient qui vivoient ſous leur domination. Le Calife qui commandoit en Egypte, aiant rompu les traités qu'il avoit faits avec les Romains, renverſa l'égliſe magnifique du Saint

II. Révolution dans l'Empire des Muſulmans.

Sépulcre à Jétusalem, ruina les monasteres, & en chassa les moines qui s'enfuirent de tous côtés. Les histoires orientales nous apprennent que celui qui fit abbattre l'église du Saint Sépulcre, fut le troisiéme des Califes Fatimites. Nous avons marqué le commencement de la puissance des Fatimites en Afrique. Une partie des Musulmans reconnoissoit toujours le Calife Abassiide, & l'autre le Calife Fatimite. Ce schisme dura environ deux cens ans. En 971 Moëz fit bâtir une nouvelle ville qui devint sa capitale, & qui fut nommée Al-caira, c'est-à-dire, la victorieuse: c'est le grand Caire. Son fils Aziz lui succéda. Il épousa une fille chrétienne, & en considération il fit Patriarches ses deux freres; Jérémie, de Jérusalem; & Arsene d'Alexandrie: tous deux Melquites. Arsene obtint du Calife l'église de Notre-Dame, occupée jusques-là par les Jacobites, & elle devint l'église Patriarchale des Melquites. Aziz mourut à la fin du dixiéme siécle, & son fils Haquem regna après lui vingt-cinq ans. Il fut méchant, impie, & cruel. Il fit brûler une grande partie du Caire, & massacrer une multitude d'habitans. Il persécuta les Chrétiens & les Juifs, ruina leurs églises & leurs synagogues. Plusieurs apostasierent & se firent Musulmans. Mais il leur permit ensuite d'embrasser de nouveau leur Religion & de bâtir des oratoires. Haquem voulut aussi se faire rendre les honneurs Divins, & il avoit une liste de ceux qui le reconnoissoient pour un Dieu. Ce tyran obligea les Chrétiens de porter une croix assez grosse pendue au coû, & les Juifs la tête d'un veau. Il fut tué par l'ordre de sa sœur qu'il vouloit faire mourir.

XII. Regnes de

III.

Romain Argyre étoit d'une famille ancienne

& qui avoit occupé les plus grandes dignités. Il fit beaucoup de bien pendant son regne, qui fut fort court. Sçachant que la grande église de Constantinople dont il avoit été œconome, n'avoit pas assez de revenu, il lui assigna quatre-vingt livres d'or par an sur le tresor Impérial. Il soulagea plusieurs personnes ; & sur-tout des ministres de l'église, qui avoient été réduits à une extrême pauvreté. Il fit des aumônes considerables pour le repos de l'ame de son prédécesseur, & donna des revenus suffisans à ceux que ce Prince avoit maltraités. Il avoit eu à son service un eunuque nommé Jean, qui devint très-puissant sous son regne. Cet eunuque avoit quatre freres, dont l'un nommé Michel changeur de son métier, étoit parfaitement bien fait. L'Impératrice Zoé eut dessein de l'épouser, & pour y réussir elle fit donner à l'Empereur du poison qui lui causa une longue maladie. Il sentoit de vives douleurs qui lui faisoient désirer la mort. Enfin Michel le fit étouffer dans le bain. Romain avoit regné cinq ans & demi, & avoit contribué au rétablissement de l'église du Saint Sepulcre à Jrésalem, qui fut achevée par son successeur. On envoia chercher le Patriarche Alexis, qui fut surpris de voir que l'Empereur étoit mort. Zoé assise sur le trône, présenta Michel au Patriarche, & le pressa de leur donner la bénédiction nuptiale. Le Patriarche demeura interdit, mais Zoé & l'eunuque Jean lui donnerent cinquante livres d'or & autant au clergé, & à ce prix le mariage fut célébré. Michel fut déclaré Empereur, & on le distingue par le surnom de Paphlagonien : il regna sept ans. Il y eut sous ce regne une grande sécheresse ; & pour la faire cesser, les freres de l'Empereur firent une procession,

Romain : de Michel Paphlagonien : de Michel calafate, & de constantin.

dans laquelle l'un portoit l'image d'Edeſſe, l'autre la lettre que l'on croioit que Jeſus-Chriſt avoit écrite à Abgar, & le troiſiéme les langes ſacrés. Le Patriarche fit auſſi une profeſſion avec ſon Clergé mais au lieu de pluie, il tomba une grêle épouventable qui briſa les arbres & les couvertures des maiſons.

L'Empereur Michel étant à Theſſalonique, reçut des plaintes de la part des clercs contre l'Archevêque Théophane, qui ne leur paioit pas leurs penſions. Il l'exhorta à les ſatisfaire, mais Théophane refuſa d'obéïr. L'Empereur fit ouvrir ſon tréſor, où l'on trouva trois mille trois cens livres d'or. Il prit ſur cette ſomme tout ce qui étoit dû au clergé, diſtribua le reſte aux pauvres, chaſſa l'Archevêque de ſon Siége, & le relegua à une maiſon de campagne. L'Empereur Michel ſe ſentit tout d'un coup attaqué d'une maladie mortelle. Il voulut recevoir l'habit monaſtique, & auſſi-tôt après il mourut témoignant de grands ſentimens de pénitence des crimes qu'il avoit commis contre ſon prédéceſſeur. Zoé ſe trouva ainſi délivrée de l'eunuque Jean qui regnoit ſous le nom de Michel ſon frere. Elle auroit bien voulu regner ſeule; mais voiant qu'elle ne le pouvoit, elle adopta pour ſon fils un autre Michel neveu du défunt Empereur, ſurnommé Calafate. Elle lui fit promettre auparavant par les plus terribles ſermens, que pendant toute ſa vie il ne feroit qu'exécuter ſes ordres. Quatre mois après, le nouvel Empereur craignant que Zoé ne le fit périr comme ſes prédéceſſeurs, réſolut de la prévenir. Il l'envoia dans l'Iſle du Prince, fit arrêter le Patriarche Alexis, & lire au peuple une déclaration pour juſtifier ſa conduite. Mais on ſe révolta contre lui. Il fut réduit à s'enfermer dans

le monaſtere de Stude, d'où le peuple le tira par force, lui creva les yeux, & le relegua dans un autre monaſtere.

Zoé vouloit encore regner ſeule ; mais le peuple l'obligea d'aſſocier à l'Empire ſa ſœur Théodora. Ce fut la premiere fois qu'on vit deux femmes regner enſemble ; & néanmoins tout trembloit devant elles, tant on avoit de reſpect pour le ſang de Baſile le Macédonien. Ni l'une ni l'autre n'étoient capables de gouverner. Elles mêloient aux affaires les plus ſérieuſes des amuſemens de femmes, & leur principale occupation étoit de compoſer des parfums. C'étoit l'unique plaiſir de Zoé : ſon appartement étoit un laboratoire, où l'on voioit un grand amas de drogues aromatiques, & des fourneaux allumés, même dans la plus grande chaleur de l'été. Elle avoit avec cela une dévotion extérieure, & honoroit la fameuſe image d'Edeſſe devant laquelle elle ſe proſternoit ſouvent, ſe frappant la poitrine en verſant beaucoup de larmes. Zoé vit bientôt elle-même la néceſſité de faire un Empereur. Après avoir éloigné de la Cour ſa ſœur Théodora, elle rappella Conſtantin Monomaque, exilé par l'Eunuque Jean. Elle l'épouſa en troiſiéme nôces, quoiqu'elle eût plus de ſoixante ans. Il fut couronné Empereur par le Patriarche Alexis & regna douze ans. Ce Patriarche mourut après avoir gouverné l'égliſe de Conſtantinople pendant dix-ſept ans. On trouva dans ſa maiſon deux mille cinq cens livres d'or que l'Empereur fit enlever. Son ſucceſſeur fut Michel Cerulaire, c'eſt-à dire, le Cirier, qui s'étoit fait moine depuis que l'Eunuque Jean l'avoit fait exiler pour crime d'Etat. Cet eunuque eut les yeux crevés, & mourut quelque tems après que Michel eut pris

poſſeſſion du Siége de Conſtantinople.

IV.

IV. Shiſme de Michel Cérulaire.

Vers l'an 1050 commença à éclater une affaire qui eut des ſuites épouvantables. Le Cardinal Humbert étant à Trani dans la Pouille, vit une lettre écrite par Michel Cérulaire & par Leon Métropolitain de Bulgarie, adreſſée à Jean Evêque de Trani. Cette lettre commençoit ainſi: La charité nous a engagés à vous écrire, & par vous à tous les Evêques & les Prêtres des Francs aux moines, aux peuples & au Pape même touchant le Sabbat & les azymes. Michel & Leon prétendant montrer dans cette lettre, que Jeſus-Chriſt après avoir célébré l'ancienne Pâque avec le azymes, inſtitua la nouvelle avec du pain levé, qu'ils ſoutiennent être ſeul du véritable pain. Ils reprochent encore aux Latins de jeûner le Samedi en Carême, ce que ne faiſoient pas les Grecs; de manger du ſang, de chanter *Alleluia* en Carême. Le Cardinal Humbert aiant lû cette lettre écrite en grec, la traduiſit en latin, & la porta au Pape Leon IX qui y répondit par une lettre très-longue, qui commence par un grand lieu commun ſur la Paix, & par une véhémente déclamation contre ceux qui l'ont violée. Le Pape s'adreſſant enſuite au Patriarche de Conſtantinople & à l'Evêque d'Acride Métropolitain de Bulgarie, leur parle ainſi: On dit que par une entrepriſe nouvelle, & une audace incroiable, vous avez condamné ouvertement l'égliſe Latine, ſans l'avoir entendue, principalement parce qu'elle célébre l'Euchariſtie avec des azimes. L'égliſe de Rome commencera donc, après plus de mille ans depuis la Paſſion de Notre Seigneur, à apprendre comment elle en doit faire la mémoire, comme s'il lui étoit inutile d'avoir été inſ-

Lettre du Pape Leon X.

truite par Saint Pierre. L'Auteur de la lettre reléve ensuite les hérésies & les erreurs des Grecs, & particuliérement des Evêques de Constantinople, & soutient que personne n'a droit de juger le Siége de Rome. Il ajoute que le grand Constantin ne jugeant pas convenable, que celui à qui Dieu a donné l'Empire du Ciel fût soumis à l'Empire de la terre, accorda à Saint Silvestre & à ses successeurs la puissance & la dignité Impériale. Mais, dit-il encore, de peur que vous n'accusiez le Saint Siége de s'appuier sur des fables, nous rapporterons quelque chose du privilége de Constantin, pour établir la vérité & confondre le mensonge. Il cite ensuite la plus grande partie de cette fameuse donation, qui est reconnue pour fausse par tous les Sçavans, mais que personne alors ne révoquoit en doute. On dit, ajoute la lettre, que vous avez fermé chez vous toutes les églises des Latins, & que vous avez ôté les monasteres aux moines pour les obliger de suivre vos usages. Combien l'église Romaine est-elle plus modérée, puisqu'au dedans & au dehors de Rome il y a plusieurs monasteres & plusieurs églises des Grecs, où ils suivent librement les traditions de leurs Peres? Bien loin de les en empêcher, on les y exhorte; parce que la différence des usages ne nuit point au salut, pourvu que l'on soit uni par la foi & par la charité.

V. Lettre de l'Empereur Constantin Monomaque à Leon IX. Réponse de ce Pape. Il écrit de nouveau à Michel cérulaire.

L'Empereur Constantin Monomaque voulant s'attirer le secours des Allemans & des Italiens contre les Normans, & sçachant le crédit qu'avoit le Pape Leon sur l'Empereur Henri, lui écrivit une lettre où il témoignoit un grand désir de rétablir l'union altérée depuis longtems entre l'église Grecque & l'église Latine. Il obligea le Patriarche Michel Cérulaire d'é-

crire au Pape dans le même esprit. Le Pape aiant reçu ces lettres, y fit des réponses, & en chargea trois Légats, dont le Cardinal Humbert étoit le premier. Dans la lettre à l'Empereur, le Pape le loue d'avoir fait le premier des propositions de paix, après une si longue & si dangereuse division. Il rapporte ensuite ce qui s'étoit passé entre lui & les Normans, & témoigne la résolution qu'il a prise de ne rien négliger pour délivrer les Chrétiens de leur fureur. Il demande à l'Empereur la restitution des patrimoines du Saint Siége, & se plaint de l'injure que l'Archevêque Michel fait à l'église Latine.

Dans la lettre à Michel Cérulaire, il ne lui donne que le titre d'Archevêque de Constantinople, & dit qu'il y a depuis long-tems des bruits fâcheux contre lui. On dit, ajoute le Pape, que vous n'êtes point monté à l'Episcopat par les degrés ordinaires, & que vous voulez priver les Patriarches d'Alexandrie & d'Antioche de leurs anciens priviléges, pour les soumettre à votre domination. Vous prenez par une usurpation sacrilége le titre de Patriarche universel, quoique Saint Pierre même ni aucun de ses successeurs, n'ait voulu recevoir ce titre fastueux. Vous prétendez prouver que Notre Seigneur institua avec du pain levé le sacrement de concorde, & vous persécutez ceux qui participent à l'Eucharistie consacrée avec des azymes.

V.

VI. Lettre du Cardinal Humbert pour les Latins.

Les Légats étant arrivés à Constantinople, furent reçus honorablement par l'Empereur. Le Cardinal Humbert composa une reponse à la lettre de Michel Cérulaire & de Leon d'Acride contre les Latins. Il y rapporte l'institution des azymes, citant les chapitres douziéme & treiziéme de l'Exode, & le vingt-troisiéme du Lé-

vitique ; ce qui montre que la diviſion des chapitres que nous ſuivons, étoit dès-lors établie. Après avoir rapporté ces textes, il ajoute: Pendant ces ſept jours de Pâque, nous mangeons du pain levé, ce que ne faiſoient pas les Juifs : Vous avez donc tort de dire que nous judaïſons. Il eſt vrai que ce ſont pour nous des jours de fêtes, mais ils le ſont auſſi pour vous. Il prouve enſuite que les Latins n'ont point tort de jeûner les Samedis en Carême, & que Jeſus-Chriſt a inſtitué l'Euchariſtie avec du pain ſans levain, parce que les jours de la Pâque étant commencés, il ne pouvoit ſelon la loi y en avoir d'autres. Il ſoutint avec preſque tous les interprétes, que Jeſus-Chriſt célébra la Pâque légale.

En répondant au mépris avec lequel les Grecs parloient des azymes, il dit : Nous ne mettons ſur la ſainte Table que du pain tiré de la Sacriſtie, dans laquelle les diacres avec les ſoûdiacres, ou les Prêtres mêmes revêtus d'habits ſacrés, l'ont paitri & préparé dans un fer en chantant des Pſeaumes. Au contraire, vous achetez votre pain levé dans les boutiques, après qu'il a été manié par toutes ſortes de perſonnes. L'égliſe de Rome obſerve ce qu'a fait Jeſus-Chriſt, qui bénit un pain entier, le rompit & le diſtribua à ſes diſciples. L'égliſe de Jéruſalem, la premiere de toutes, a gardé cette ſainte coûtume. On n'y offre que des hoſties entieres, que l'on met ſur les patènes. S'il en reſte quelque partie, on la ſerre dans une boëte très-nette, & on en communie le peuple le lendemain. Car on y communie tous les jours, à cauſe des pélerins qui y viennent de tous les païs chrétiens. L'égliſe de Rome en uſe comme celle de Jéruſalem. Nous mettons ſur l'autel des ho-

ſties minces, faites de fleur de farine ; nous les rompons après la conſécration, & nous y participons avec le peuple. Le Cardinal Humbert termine ſa téponſe en reprochant aux Grecs pluſieurs abus dont l'égliſe Latine eſt exempte ; par exemple, de permettre aux Prêtres l'uſage du mariage, & de ne point baptiſer les enfans avant huit jours. Cette réponſe fut traduite en grec, & publiée par l'ordre de l'Empereur Conſtantin.

VII. Ce cardinal refute un écrit de Nicetas moine Grec.

Humbert répondit auſſi à un Ecrit compoſé contre les Latins, par un moine de Stude nommé Nicétas, qui étoit en grande réputation chez les Grecs. Cet Ecrit contenoit les mêmes reproches que celui de Michel Cérulaire, & renfermoit les mêmes preuves. Mais Nicétas ajoutoit que les Latins rompoient le jeûne, en célébrant la Meſſe tous les jours de Carême ; parce que la diſant à l'heure de Tierce ſelon la régle, ils ne jeûnoient pas juſques à None, au lieu que les Grecs ne célébroient les jours de jeûne que la Meſſe des Préſanctifiés, ſans conſacter & ſeulement à l'heure de None ; comme ils font encore. Nicolas ſoutient enſuite les mariages des Prêtres, attribuant le canon qui les autoriſe, au ſixiéme Concile général, auquel il dit que le Pape Agathon préſidoit ; & par-tout il tire ſes preuves de pièces apocriphes. Ce fut à Conſtantinople, que le Cardinal Humbert lui répondit avec encore plus de vivacité que n'avoit écrit Nicétas. Il le reprend de ce qu'il cite des Ecrits ſuppoſés, & il en cite auſſi lui-même. Dans le Calice, dit-il, on ne doit pas offrir du vin pur, mais du vin mêlé d'eau. L'hoſtie au contraire, ne doit avoir aucun mêlange de levain ; & le ſaint Sacrifice ne doit point être célébré ſur la ſoie, mais ſur un linge blanc, qui repréſente le linceul de la ſépulture. Humbert

rejette enſuite l'autorité des canons du Concile *in Trullo*, que les Grecs faiſoient paſſer pour le ſixiéme général, & il ſoutient que l'égliſe de Rome ne les a jamais reçus ; ajoutant que ſi le Pape Agathon avoit voulu changer les traditions de ſes prédéceſſeurs, les fidéles ne l'auroient pas écouté.

Nous jeûnons exactement, dit encore le Cardinal Humbert, tous les jours de Carême, & nous faiſons même quelquefois jeûner avec nous des enfans de dix ans. Nous n'en exceptons que le Dimanche, ſelon l'autorité des Peres & ſurtout du Concile de Gangres, qui ne défend de jeûner que ce Saint jour & non pas le Samedi. Nous n'ignorons pas que nos Peres ont établi l'uſage de célébrer la Meſſe à l'heure de Tierce le Dimanche & les Fêtes ſolemnelles, à cauſe de la deſcente du Saint-Eſprit ; mais on ne cpéche pas pour cela, en célébrant les jours de jeûne à l'heure de None ou de Vêpres, puiſque Notre Seigneur lui-même a inſtitué ce grand Sacrement le ſoir, & a conſommé ſon ſacrifice en expirant à l'heure de None. Ainſi, quoique ces heures de Tierce & de None ſoient plus convenables, néanmoins à quelque heure qu'on diſe la Meſſe pour quelque néceſſité, on ne rompt point le jeûne ; de même qu'on ne le rompt point en célébrant la Meſſe la nuit de Noël. Comme Nicétas avoit relevé l'abſtinence des Grecs pendant le Carême, le Cardinal Humbert lui reproche que pluſieurs d'entre eux violoient le jeûne ou l'obſervoient mal. Pour nous, dit-il, nous tâchons d'obſerver exactement ce jeûne de quarante jours, & nous ne ſouffrons point que perſonne s'en diſpenſe, à moins qu'il ne ſoit fort malade. Il dit anathème à Nicétas, s'il ne ſe rétracte. Il ſe rétracta en effet, & ana-

thématisa en présence de l'Empereur & des Légats, l'Ecrit publié sous son nom contre l'église Latine. L'Empereur fit brûler ensuite le livre de Nicétas devant tout le monde, & Nicétas condamna de nouveau & sincérement tout ce qu'il avoit écrit contre le Saint Siége, & il devint l'ami particulier des Légats.

V I.

VIII. Les Legats du Pape excommunient les Grecs. suite de cette action indiscrete.

Comme le Patriarche Michel ne vouloit ni leur parler ni les voir, ils allerent à Sainte Sophie à l'heure de Tierce, lorsque le clergé étoit préparé pour la Messe; & après s'être plaint de l'obstination de Michel, ils mirent sur le grand autel un acte d'excommunication en présence du clergé & du peuple. Ils sortirent aussi-tôt & secouerent la poussiere de leurs pieds en criant: Que Dieu le voie & qu'il juge. Après une action si extraordinaire & si propre à aigrir le mal au lieu de le guérir, ils défendirent sous peine d'anathême aux Latins qui étoient à Constantinople, de recevoir la communion de la main d'un Grec qui blâmeroit les usages de l'église Latine. Ils prirent ensuite congé de l'Empereur, lui donnerent le baiser de paix, & reçurent des présens pour Saint Pierre & pour eux-mêmes. Deux jours après, comme ils étoient en route, ils reçurent une lettre de l'Empereur qui les rappelloit à Constantinople à la priere de Michel Cérulaire, qui promettoit enfin de conférer avec eux. Ils revinrent donc en diligence; & Michel aiant appris leur retour, voulut les obliger à se trouver le lendemain à Sainte Sophie pour tenir un Concile. Son dessein étoit de les y faire assommer par le peuple, à qui il devoit montrer leur acte d'excommunication, qu'il avoit falsifié en le traduisant. Mais l'Empereur qui s'apperçut du dessein du Patriarche,

ne voulut point qu'on tint de Concile qu'il n'y fût présent. Michel s'y étant opposé, l'Empereur fit partir les Légats.

L'acte d'excommunication qui avoit si fort irrité Michel Cérulaire, reprochoit aux Grecs une multitude d'hérésies, qui n'étoient la plûpart que des conséquences que les Légats tiroient de leur doctrine ou de leur conduite, mais que les Grecs étoient très-éloignés d'avouer. L'acte d'excommunication finissoit ainsi: Par l'autorité de la Sainte Trinité, du Saint Siége Apostolique, des sept Conciles, & de toute l'église Catholique, nous souscrivons à l'anathême que le Pape a prononcé, & nous disons: Que Michel coupable de plusieurs crimes, prétendu Patriarche, & avec lui Leon dit l'Evêque d'Acride, eux & tous leurs sectateurs soient anathématisés avec les Simoniaques, les Hérétiques qui ont été nommés, & tous les autres, & avec le diable & ses anges s'ils ne se convertissent. *Amen*, *amen*, *amen*. Michel Cérulaire fit de son côté un Décret contre cette excommunication, à la tête duquel sont nommés après lui quatorze Métropolitains. Voici ce que porte en substance ce Décret. Des hommes impies sortis des ténébres de l'Occident, sont venus en cette ville, d'où la foi orthodoxe s'est répandue par tout le monde, & ont entrepris de corrompre la saine doctrine, jusqu'à mettre sur la sainte Table un Ecrit qui nous anathématise, aussi-bien que tous ceux qui ne se laissent pas entraîner à leurs erreurs. Il rapporte ensuite l'acte d'excommunication fidélement traduit, & il continue: Ne voulant pas laisser impunie une telle insolence, nous en parlâmes à l'Empereur, qui fit condamner cet Ecrit impie, que l'on anathématisa dans la grande Salle du Conseil.

Michel Cérulaire écrivit au Patriarche d'Antioche pour lui inſpirer l'eſprit de ſchiſme dont il étoit animé. Le Patriarche d'Antioche le pria dans ſa réponſe d'uſer de condeſcendance. Si les Latins, dit-il, retranchoient l'addition qu'ils ont faite au Symbole, je crois que nous devrions ne leur demander rien de plus, & qu'il faudroit même regarder la queſtion des azymes comme indifférente.

VII.

IX. Regne d'Iſaac Comnene & de Conſtantin Ducas. Fin de Michel cerulaire.

L'an 1054 l'Empereur Conſtantin Monomaque mourut de la goutte, qui l'avoit fait beaucoup ſouffrir pendant preſque tout ſon regne. Il n'avoit ſongé qu'à ſe procurer du repos & du plaiſir, & ſa nonchalance avoit fort affoibli l'Empire. Zoé à qui il devoit ſon élévation, mourut avant lui ; & malgré ſes défauts & ſes crimes, Conſtantin vouloit lui faire rendre un culte public dans l'égliſe. Théodora ſœur de Zoé, fut reconnue ſeule Impératrice après la mort de Conſtantin, & regna près de deux ans. Elle mourut ſans avoir été mariée, & en elle finit la race de Baſile Macédonien. Elle avoit déclaré Empereur le Patrice Michel Strationique, qui étoit très-vieux & incapable de gouverner: mais il s'éleva bientôt des révoltes contre lui, & Iſaac Comnene fut nommé Empereur.

Il étoit d'une ancienne famille que l'on croit originaire d'Italie. Il s'appliqua à réparer les fautes de ſes prédéceſſeurs, & à rétablir les finances qui étoient épuiſées. Pour cet effet, il retrancha les revenus de quelques monaſteres, il examina ce qui leur ſuffiſoit pour vivre d'une maniere conforme aux vœux de pauvreté qu'ils avoient fait, & mit dans ſon tréſor tout le ſuperflu. Les uns regardoient cette conduite comme un ſacrilége ; d'autres louoient l'Empereur

d'avoit ôté aux moines les moiens de vivre dans les délices. L'Empereur Iſaac rendit à la grande égliſe de Conſtantinople, la liberté de gouverner par elle-même ſes affaires ſans que l'Empereur s'en mêlât. Il réduiſit auſſi à l'ancienne coûtume les droits des Evêques, ſoit pour les redevances des paroiſſes, ſoit pour les ordinations, ce qui prouve que chez les Grecs elles n'etoient pas gratuites. Le Patriarche Michel Cérulaite, ſe fiant à l'amitié de l'Empereur, qu'il ne croioit pas pouvoit jamais perdre, ne ceſſoit de lui demander des graces: quand il étoit refuſé, il avoit la hardieſſe d'emploier les menaces, & de dire qu'il ſauroit bien abattre l'édifice qu'il avoit élevé. Il oſa même porter la chauſſure d'écarlate, qui étoit une des marques de la dignité impériale, & diſoit qu'il y avoit peu de différence entre le Sacerdoce & l'Empire. L'Empereur ſçachant qu'il tenoit ſourdement ce diſcours, l'exila & le fit enlever par des Anglois de ſa garde, qui l'embarquerent & le conduiſitent à Proconeſi lieu de ſon exil. L'Empereur aiant enſuite examiné avec quelques Métropolitains de quelle maniere il pourroit le faire dépoſer, lui envoia dire qu'il lui conſeilloit de prévenir par ſa rénonciation, l'affront d'être dépoſé dans un Concile. Le Patriatche répondit avec tant de fetmeté, qu'il mit l'Empereur dans un grand embarras, dont la mort de Michel le tira bientôt. L'Empereur le fit enterrer honorablement. On mit à ſa place Conſtantin Lichudes, qui eut le ſuffrage des Métropolitains, du clergé & du peuple. Il avoit fort brillé dans les affaires de la Cour & de l'Etat, & y avoit acquis beaucoup de gloire.

Vers ce tems-là l'Empereur Iſaac Comnene étant à la chaſſe fut frappé de la foudre, qui X. L'Empereur

Iſaac comme-ne embraſſe la vie monaſtique.

le fit tomber de cheval, & lui fit perdre connoiſſance. Etant revenu à lui, il crut que cette maladie étoit une punition de ſes péchés, & pour appaiſer la colere de Dieu, il rennonça à l'Empire qu'il avoit uſurpé & prit l'habit monaſtique. Ce qui fit connoître la ſincérité de ſa pénitence, c'eſt qu'il ne choiſit pour ſucceſſeur aucun de ſa famille, mais Conſtantin Ducas, qu'il jugea être le mieux inſtruit de l'état des affaires, & le plus capable de les rétablir. Iſaac voiant que ſa maladie étoit incurable, entra dans le monaſtere de Stude, encouragé dans cette réſolution par l'Impératrice Catherine ſon épouſe. C'étoit l'an 1059. Iſaac avoit regné un peu plus de deux ans. Il fut auſſi ſoumis à l'Abbé que le dernier des moines, & exerça avec humilité la fonction de portier du monaſtere. On le loue d'avoir été fort chaſte pendant toute ſa vie. L'Impératrice ſon épouſe & Marie ſa fille embraſſerent auſſi la vie monaſtique.

XI. Fin de Conſtantin Ducas. Le patriarche Xiphilin.

Conſtantin Ducas regna ſept ans & demi. Il avoit tant d'amour pour les Lettres, qu'il eût ſouhaité qu'elles euſſent rendu ſon nom célébre, plutôt que la dignité Impériale. Il eut trois fils de ſa femme Eudocie, Michel, Andronic & Conſtantin. Quand il ſe vit près de mourir, il fit promettre aux Grands par écrit de ne point reconnoître d'autre Empereur que ſes enfans; l'Impératrice promit de ne ſe point remarier, & ſa promeſſe fut miſe en dépôt entre les mains du Patriarche. C'étoit Jean Xiphilin, qui paſſoit pour très-ſçavant & très-vertueux. Il avoit longtems mené la vie d'anachorete, ſur le mont Olympe, & l'on dit que ce fut malgré lui qu'il fut mis ſur le Siége de Conſtantinople après la mort de Conſtantin Lichudes. Xiphilin étoit oncle de l'auteur de l'abrégé de l'hiſtoire Romaine de Dion Caſſius. L'Impératrice Eudocie

regna donc avec ses trois fils le reste de l'année 1067, pendant laquelle les Turcs Seljouquides firent de grands progrès. Il est à propos de reprendre les commencemens de ce peuple, qui devint depuis si formidable.

VIII.

XII. Turcs seljouquides. Leurs progrès.

Les Turcs se rendirent très-puissans en Orient vers le milieu du onziéme siécle. C'étoit surtout la branche des Seljouquides, ainsi nommés de Seljouc fils de Decac, le premier de cette famille qui se fit Musulman. Michel fils de Seljouc laissa quatre fils, dont le plus fameux fut Mahomet Aboutalib. Il fit la conquête de tout le Corosan, & se rendit Maître de Bagdad du consentement du Calife, qui épousa sa sœur & lui donna le titre & les ornemens de Sultan. Il se fit craindre même des Rois les plus puissans. Il mourut l'an 1063, 455 de l'hégire, & eut pour successeur son neveu nommé Mahomet, qui regna neuf ans, & étendit ses conquêtes en Syrie. Cette famille continua de se faire redouter, & forma le plus grand Empire que l'on eût vu depuis l'origine des Musulmans. Ce fut sous Mahomet que les Turcs s'avancerent dans la Mésopotamie, l'Arménie, & jusqu'à Césarée en Cappadoce, pillant & brûlant tout. Ils profanerent l'église de Saint Basile, & en ôterent tous les ornemens. Mais ils ne purent toucher à ses Reliques, parce que son tombeau étoit environné d'une très-forte maçonnerie. Ils emporterent seulement les petites portes des ouvertures qui y étoient, parce que ces portes étoient ornées d'or, de perles & de pierreries.

XIII. Regne de Romain Diogene. Il est pris par les Turcs.

Pour arrêter leurs progrès, on comprit à la Cour de Constantinople la nécessité d'élire un Empereur, capable de commander les armées en personne. L'Impératrice choisit Romain fils

de Diogene, qu'elle déclara Maître des offices & Général des armées. Elle vouloit auſſi l'épouſer & le faire Empereur ; mais elle craignoit le Sénat & le Patriarche qui gardoit la promeſſe qu'elle avoit faite de ne point ſe remarier. Il fallut donc uſer d'induſtrie. L'Impératrice fit ſemblant de vouloir épouſer le frere du Patriarche, qui dans cette eſpérance gagna le Sénat, & fit déclarer qu'elle ne devoit point avoir égard à ſa promeſſe, à cauſe de la néceſſité où elle ſe trouvoit de donner à l'Empire un homme capable de le défendre. Quand tout fut bien diſpoſé, Romain Diogene entra la nuit dans le Palais, épouſa l'Impératrice & fut déclaré Empereur. Romain Diogene fit la guerre aux infidéles avec quelque avantage, les deux premieres années de ſon regne. Mais l'an 1070, les Turcs pouſſerent leurs conquêtes en Natolie, & prirent entre autres villes Chones, autrefois Coloſſes en Phrygie, où ils profanerent la célébre égliſe de S. Michel, la remplirent de ſang & de carnage, & en firent une écurie. L'année ſuivante, Diogene après avoir refuſé la paix que le Sultan Mahomet lui offroit, fut pris dans un combat, où ſon armée fut miſe en déroute. Le Sultan ſe le fit amener, ſe leva & le foula aux pieds ſelon la coûtume de ce peuple. Mais il le fit enſuite relever, l'embraſſa & le fit manger avec lui. Il lui dit un jour : Si tu m'avois pris, comment m'aurois-tu traité ? Diogene lui répondit franchement : Je t'aurois fait moutir ſous les coups. Le Sultan répondit : Et moi je n'imiterai pas ta dureté. J'apprens néanmoins que votre Chriſt vous a recommandé la paix & l'oubli des injures. Il fit avec Diogene un traité convenable & le renvoia. La nouvelle de la défaite de Romain étant venue

à Constantinople, on fit raser l'Impératrice Eudocie, & on l'exila dans un monastere qu'elle avoit fondé. On déclara seul Empereur Michel Ducas son fils aîné. Romain Diogene fut pris à son retour, & on lui arracha cruellement les yeux : sa tête enfla, les vers s'y mirent, & il mourut en peu de tems, bénissant Dieu & souffrant ses maux avec une grande patience.

XIV. Regne de Michel rapinace de Nicephore Botaniates & d'Alexis comnene. Dieu fait éclater sa colere sur l'Empire Grec.

Le jeune Michel surnommé Parapinace regna six ans & demi, pendant lesquels les Turcs profitant de sa foiblesse, firent de grands progrès en Natolie. Tandis que ce Prince s'amusoit à des jeux d'enfant, ceux qui gouvernoient sous son nom, rompirent le traité fait par Romain Diogene avec les Turcs. Le Sultan irrité attaqua les Grecs, battit plusieurs fois leurs armées, & fit de grandes conquêtes. Cependant l'Empereur faisoit des vers & composoit des hatangues. Ce mauvais gouvernement causa deux révoltes en même-tems, celle de Nicéphore Brienne dans les Provinces Occidentales de l'Empire, & celle de Nicéphore Botaniates en Orient. Ils furent tous deux proclamés Empereurs dans leur parti, mais Botaniates l'emporta. L'Empereur Michel fut dépose, & Nicéphore Botaniates fut couronné par le Patriarche Côme, qui avoit succédé à Jean Xiphilin.

Nicéphore Botaniates étant très-vieux, & naturellement mou, donna toute sa confiance à deux esclaves, dont l'insolence le rendit odieux. Les deux freres Comnenes, Isaac & Alexis, furent déclarés Empereurs par les troupes à Andrinople, & se rendirent maîtres de Constantinople, qui fut pillé pendant tout un jour. Nicéphore se retira dans un monastere dont il étoit bienfaiteur, & y prit l'habit monastique. L'Empereur Alexis eut un grand regret des violences exercées à Constantinople à son entrée. C'est

pourquoi, par le conſeil de ſa mere, il aſſem-la avec le Patriarche Côme, des Evêques & des moines choiſis, & les conſulta ſur les moiens d'expier ſon péché. Ils lui impoſerent à lui, à ſes parens, & à tous les auteurs de la révolte, un jeûne de quarante jours, & leur ordonnerent de porter un cilice ſur la chair, & de coucher à terre avec une pierre pour chevet. L'Empereur accomplit exactement cette pénitence, les femmes n'en furent point exemptes, & le Palais étoit plein de larmes & de gémiſſemens.

Au mois d'Août de la même année 1081, l'Empereur Alexis apprit que Robert Guiſchard avoit paſſé la mer avec une grande flotte. En effet il prit Duras en Epire, & il mit en fuite avec quinze mille hommes Alexis qui en avoit cent ſoixante & dix mille. pour ſoutenir les dépenſes de cette guerre, l'Empereur Alexis crut devoir emploier les tréſors des égliſes. Iſaac Comnene qui étoit demeuré à Conſtantinople, tandis que ſon frere Alexis étoit à la guerre, aſſembla dans la grande égliſe un Concile compoſé des Evêques qui ſe trouvoient préſens & du clergé. L'Empereur repréſenta que les loix & les canons permettoient de vendre les vaſes ſacrés pour la rédemption des captifs, & que ce qui reſtoit de richeſſes dans les égliſes d'Aſie, étant expoſé au pillage des infidéles, ſeroit emploié plus utilement à paier les troupes de l'Empereur. Il y eut quelque réſiſtance de la part des Evêques; mais l'autorité l'emporta, & l'on fondit l'argenterie des égliſes à Conſtantinople, & par-tout l'Empire. Cette entrepriſe attira de grands reproches aux Comnenes; & Leon Evêque de Calcédoine s'en plaignit ſi haut & ſi long-tems, qu'à la fin l'Empereur le fit dépoſer & exiler. pour appaiſer l'indignation publique, l'Empereur Alexis publia la ſeconde au-

née de ſon regne une Bulle d'or, où il avoue qu'il a eu tort de toucher aux tréſors des égliſes, quoiqu'il l'ait fait y étant contraint par la néceſſité des affaires publiques. Comme il craignoit néanmoins d'avoir attiré la colere de Dieu par ce péché, il en témoigna publiquement ſon regret, & promit de rendre tout ce qu'il avoit pris aux égliſes, quand les affaires de l'Empire ſeroient en meilleur état. Il s'engagea lui & ſes ſucceſſeurs de ne jamais en uſer ainſi à l'avenir, & prononça des malédictions terribles contre quiconque ſe rendroit coupable d'un pareil attentat. On mit ſur le Siége de Conſtantinople l'an 1084 un moine nommé Nicolas, qui avoit acquis le ſurnom de Grammairien, qui tint ce Siége vingt-ſept ans.

IX.

XV. Premiere croiſade. Allarmes de l'Empereur Alexis. violences des croiſés

L'Empereur Alexis reçut vers la fin du onziéme ſiécle, une lettre du Pape Urbain II, qui lui apprenoit la réſolution qui avoit été priſe en Occident d'aller en Orient attaquer les Sarraſins. Il ajoûtoit que plus de trois cent mille hommes étoient prêts à partir, & qu'il le prioit de donner les ordres néceſſaires pour la ſubſiſtance de ces troupes, & de favoriſer de tout ſon pouvoir une guerre ſi injuſte & ſi glorieuſe. Mais l'Empereur Alexis y étoit peu diſpoſé. Il fut terriblement allarmé de voir ſes Etats inondés de ces troupes innombrables de Francs, que les Grecs traitoient de Barbares, & qu'ils crurent avoir été annoncés par des nuées de ſauterelles qui les avoient précédés. Il craignoit ſur-tout Boëmont leur chef, dont il avoit éprouvé la valeur & la conduite. Il croioit que ces pélerins, dont la marque étoit une croix rouge couſue ſur l'épaule droite, & qui pour cela étoient nommés croiſés, en vouloient autant

à lui-même qu'aux infidéles. Il étoit perſuadé que la Croiſade n'étoit qu'un prétexte, & que l'intention de Boëmont, Prince ambitieux, étoit de lui ôter la couronne & de ſe faire Empereur de Conſtantinople. Ces ſoupçons engagerent Alexis à traiter en public les Seigneurs croiſés avec honneur, mais à leur nuire en ſecret de tout ſon pouvoir. Ils ne lui en donnerent que trop de ſujet. Les troupes qui campoient près de Conſtantinople, abattoient & brûloient les belles maiſons qu'ils trouvoient dans la campagne, & découvroient les égliſes pour vendre le plomb aux Grecs mêmes: ce qui obligea l'Empereur de leur faire paſſer promptement l'Héleſpont, nommé dès-lors le bras Saint Georges. Mais ils ne ſe conduiſirent pas mieux en Aſie, où ils pilloient & brûloient les maiſons & les égliſes.

XVI. Priſe de Nicée. Progrès des Croiſés.

Les Seigneurs Francs qui étoient partis les uns après les autres, s'étant raſſemblés, mirent le ſiége devant Nicée le jour de l'Aſcenſion. Aiant fait la revue de leurs troupes, ils trouverent cent mille cavaliers armés, & de gens de pied, en comptant les femmes, ſix cens mille. Cette ville qu'ils aſſiégeoient, eſt celle où fut tenu le premier Concile général, & appartenoit alors aux Turcs-Seljouquides. Elle fut priſe par compoſition après un ſiége de cinq ſemaines, & ſe rendit à l'Empereur Alexis du conſentement des Seigneurs Croiſés; ce qui fit beaucoup de peine aux troupes qui avoient compté la piller. Les Princes croiſés avoient promis de remettre à l'Empereur Alexis, toutes les places de l'Empire qu'ils prendroient ſur les infidéles. L'Empereur de ſon côté devoit joindre ſes forces avec les leurs, & fournir des vivres pour les aider à ſe rendre maîtres de Jéruſalem.

ſalem. Mais comme l'Empereur ne tint rien de ce qu'il avoit promis, les Croiſés prétendirent être quittes de leur ſerment. Ainſi continuant leur route après la priſe de Nicée, ils s'aſſujettirent un grand nombre de places dans la Natolie, où ils mirent des garniſons & des Gouverneurs pour les garder en leur nom. Ils avoient déja pris Tarſe & le reſte de la Cilicie, quand Baudouin ſe ſépara de la grande armée, & alla juſqu'à l'Euphrate. Comme tous le païs étoit plein de Chrétiens, on ſe ſoumettoit volontiers à lui. Sa réputation le fit même appeller à Edeſſe, dont tous les habitans étoient Chrétiens. Il fut reconnu Prince d'Edeſſe & y fonda une puiſſante Principauté.

XVII. Antioche priſe par les Croiſés. Utilités de cette conquête.

Cependant la grande armée s'avançant dans la Syrie, vint juſqu'à Antioche & en forma le ſiége. C'étoit encore alors une ville très-grande & très-forte, dont la plûpart des habitans étoient Chrétiens. Le Patriarche avoit ſous ſa juriſdiction vingt Provinces, dont quatorze avoient chacune leur Métropolitain, & les ſix autres étoient gouvernées par des Evêques Neſtoriens ou Eutychiens. Les guerres civiles qui étoient entre les Princes Turcs & Muſulmans, faciliterent les conquêtes des Croiſés. Comme les principales affaires de ces Princes étoient à Bagdad & en Perſe, ils veilloient moins ſur leurs frontieres de Syrie & de Natolie. Le ſiége dura ſept mois, après leſquels elle fut priſe par le moien d'un Chrétien apoſtat, qui livra à Boëmont une tour dont les Turcs lui avoient confié la garde. Comme il n'y avoit que quatorze ans que les Turcs l'avoient conquiſe, elle étoit encore pleine de Chrétiens, Grecs, Syriens, & Armeniens : mais les Turcs ne leur permettoient point l'uſage des armes, & ne

leur laiſſoient que le commerce & les métiers. Quoique les Croiſés fuſſent entrés dans la ville, les Turcs tenoient encore le château, & trois jours après arriva une armée immenſe qui venoit à leur ſecours. Celle des Croiſés ſe trouva aſſiégée dans la Ville; & comme ils n'avoient point eu le tems d'y faire entrer des vivres, ils furent bien-tôt affamés & obligés de manger les chevaux & les chameaux. Il y avoit près d'un mois qu'ils étoient ainſi aſſiégés, lorſqu'un clerc Provençal, nommé Pierre Barthelemi, dit au Comte de Toulouſe & à l'Evêque du Pui, que Saint André lui avoit appris en ſonge que la lance dont notre Seigneur avoit eu le côté percé, étoit enterrée dans l'égliſe de Saint Pierre. On fouilla dans le lieu marqué par le clerc Provençal, & on y trouva la lance. Les Croiſés regardetent cette découverte comme une conſolation que Dieu leur envoioit. Ils reprirent courage, & s'engagerent par de nouveaux ſermens à ne point ſe ſéparer, qu'ils n'euſſent pris Jéruſalem & délivré le Saint Sépulcre. Enſuite ils firent de ſi grands efforts, qu'ils mirent les ennemis en fuite & prirent leur camp, où ils firent un butin immenſe. Ils remporterent cette victoire le vingt-huitiéme de Juin 1098.

La ville d'Antioche étant ainſi délivrée & tranquille, l'Evêque du Pui & les autres Evêques Croiſés s'appliquerent à y rétablir le ſervice de Dieu. Ils commencerent par purifier & réparer la grande égliſe dédiée à Saint Pierre, & les autres que les infidéles avoient profanées & défigurées, dont quelques-unes même avoient été converties en écuries & emploiées à des uſages indignes. On prit du butin, de l'or & de l'argent, pour faire des calices, des croix &

des chandeliers, & des étoffes de ſoie pour les ornemens. On rétablit le clergé dans ſes fonctions, avec des revenus ſuffiſans. Le Patriarche Jean, qui depuis l'arrivée des Croiſés avoit été mis aux fers par les infidéles & traité cruellement, fut rétabli dans ſon Siége avec honneur, & on n'oſa pendant ſa vie ordonner un Patriarche Latin pour ne pas mettre deux Evêques dans un même Siége contre les Canons. Deux ans après, le Patriarche crut qu'étant Grec, il ne pourroit pas être fort utile à des Latins; ainſi il ſe retira à Conſtantinople, & on élut un Patriarche Latin nommé Bernard. On établit auſſi-tôt après la priſe d'Antioche, des Evêques dans les villes voiſines qui avoient des égliſes cathédrales. La Seigneurie temporelle demeura à Boëmond avec le titre de Prince. Lorſque les Croiſés s'imaginoient jouir tranquillement du fruit de leur victoire, une maladie contagieuſe mit chez eux la conſternation, & en emporta un grand nombre, entre autres, l'Evêque du Pui qui fut fort regretté. Ils écrivirent au Pape une lettre, pour lui apprendre tout ce qui s'étoit paſſé. Ils le prierent de venir lui-même ſe mettre à leur tête, dans la ville où les Diſciples de Jeſus-Chriſt avoient commencé d'être appellés Chrétiens, & où Saint Pierre avoit établi ſa premiere chaire. Nous avons, ajoutent-ils, vaincu les Turcs & les Paiens; c'eſt-à-vous à vaincre les hérétiques, Grecs, Arméniens, Syriens & Jacobites, & à venir nous conduire à Jéruſalem.

XVIII. Diſputes ſur la ſainte Lance. Priſe de Jéruſalem.

Quelque tems après, on révoqua en doute la vérité de la ſainte lance, que l'on prétendoit être un artifice du Comte de Toulouſe. Comme l'on diſputoit beaucoup ſur ce ſujet, Pierre Barthelemi, qui prétendoit avoir eu la

révélation, demanda à ſe juſtifier par l'épreuve du feu. On alluma donc un bucher terrible, & tout le peuple s'aſſembla à ce ſpectacle. Pierre aiant fait ſa priere, prit la lance & paſſa par le feu. Il mourut peu de jours après, quoiqu'il ſe portât très-bien avant cette épreuve. Elle fut inutile pour décider la queſtion, & il fut encore plus incertain qu'auparavant, ſi la lance trouvée à Antioche étoit celle dont le côté de Jeſus-Chriſt avoit été percé.

Aprés la priſe d'Antioche, les Croiſés firent encore quelques conquêtes, & les Ambaſſadeurs qu'ils avoient envoiés en Egypte au Calife Fatimite, revinrent avec des Ambaſſadeurs de ce Prince. Il avoit recherché l'alliance des François, pour l'aider à chaſſer de la Syrie, les Turcs ſes ennemis qui reconnoiſſoient le Calife de Bagdad : mais profitant des victoires des Croiſés, il reprit Jéruſalem ſur les Turcs, & déclara aux François que les choſes aiant changé de face, il prétendoit garder cette ville ; qu'il leur permettoit ſeulement de viſiter les Saints lieux en toute ſûreté, pourvû qu'ils n'y entraſſent que deux ou trois cens à la fois & ſans armes. Les Seigneurs François prirent cette réponſe pour une inſulte, & répondirent au Calife d'Egypte, qu'il ne leur feroit pas la loi, & qu'ils iroient en corps d'armée à Jéruſalem. Ils y allerent en effet, & arriverent devant la ville le ſeptiéme de Juin 1099. Ils n'avoient plus que vingt mille hommes bien armés, avec toutes ſortes de munitions ; & les aſſiégés avoient comblé les fontaines & les citernes, juſqu'à cinq ou ſix milles à l'entour. Le ſiége néanmoins ne dura que cinq ſemaines, & les Croiſés firent de ſi terribles efforts, qu'ils prirent Jéruſalem le Vendredi quinziéme de Juillet à

trois heures après midi. On remarqua que c'étoit le jour & l'heure de la mort de Jeſus-Chriſt.

X.

XIX. Comment les Croiſés ſe conduiſent en entrant dans cette ville.

Le Duc Godefroi de Bouillon entra le premier dans la Ville avec ſon frere Euſtache ; le Comte de Toulouſe enſuite, & enfin toute l'armée. On fit main baſſe ſur les infideles, dont la ville étoit pleine, & le maſſacre fut horrible. On tua non-ſeulement ceux qu'on trouva dans les rues, mais ceux qui s'étoient réfugiés dans la Moſquée bâtie à la place du Temple. On y en égorgea environ dix mille, & autant dans le reſte de la ville. Tout nageoit dans le ſang, & les vainqueurs fatigués du carnage, en avoient horreur eux-mêmes. Après qu'on eut donné des ordres pour la ſûreté de la ville, ils quitterent les armes & leurs habits pleins de ſang, laverent leurs mains, viſiterent les Saints lieux & particuliérement le Saint Sépulcre. Ils y furent reçus par le clergé & le peuple de la ville, c'eſt-à-dire, le peu de Chrétiens du païs qui y étoient reſtés. Ils rendirent graces à Dieu de leur délivrance, allerent au-devant des Seigneurs François avec les croix & les reliques, & les conduiſirent dans l'égliſe en chantant des cantiques ſpirituels. C'étoit un ſpectacle merveilleux, de voir avec quelle dévotion les Croiſés viſitoient les lieux où le Sauveur avoit ſouffert. Ils verſoient des larmes & pouſſoient des cris de joie. Ils ſe répandoient en actions de graces, de voir leur pélerinage ſi heureuſement accompli. Les plus ſpirituels ſe repréſentoient la félicité de la Jéruſalem céleſte, par le plaiſir qu'ils avoient de voir la terreſtre. Les uns confeſſoient leurs péchés, & faiſoient vœu de n'en plus jamais commettre aucun. D'autres faiſoient aux pau-

vres d'abondantes aumônes. Les Evêques & les Prêtres offroient le Saint Sacrifice dans les égliſes, prioient pour le peuple, & rendoient graces à Dieu d'un ſi grand bienfait. On ordonna de célébrer à perpétuité le jour de cette réduction, par une fête ſolemnelle. Le Patriarche étoit allé dans l'Iſle de Chypre chercher des aumônes, pour acquitter les impôts dont les infidéles accabloient les Chrétiens, & pour empêcher en les paiant la deſtruction des égliſes. Il ne ſçavoit rien de ce qui ſe paſſoit à Jéruſalem.

XX. Godefroi de Bouillon Roi de Jéruſalem. Sa pieté.

Huit jours après la conquête, les Seigneurs s'aſſemblerent pour choiſir un d'entre eux qui fût Roi de la ville & du païs. Ils élurent Godefroi de Bouillon Duc de Lorraine, aiant principalement égard à ſa vertu. Il y avoit parmi eux des Princes d'une plus grande naiſſance; mais Godefroi étoit recommandable par ſa valeur & par ſa piété. Il ne voulut jamais porter une couronne d'or, dans une ville où Jeſus-Chriſt avoit été couronné d'épines. Il eut ſoin dès les premiers jours de ſon regne, d'établir le ſervice Divin. Il fonda un Chapitre de chanoines dans l'égliſe du Saint Sépulcre, & un autre dans l'égliſe du Temple, qui étoit la grande Moſquée des Muſulmans, fondée par Omar à la place de l'ancien Temple des Juifs. Elle étoit octogone, revêtue de marbre au-dedans & au-dehors, & ornée de Moſaïque; le toît étoit un dôme couvert de plomb. A la priſe de la ville on trouva dans cette Moſquée un grand nombre de lampes d'or & d'argent, & des richeſſes immenſes. Le Roi Godefroi fonda auſſi un monaſtere dans la vallée de Joſaphat en faveur de pluſieurs moines, qu'il avoit tirés des maiſons les mieux réglées, & qui pendant tout le voiage célébroient en ſa préſence le

ſervice Divin aux heures du jour & de la nuit.

XXI. Déſordre des Croiſés. Triſte état du Roiaume de Jéruſalem Mort du Roi Godefroi. Baudouin lui ſuccéde.

Auſſi-tôt après l'élection du Roi, des clercs ſéditieux appuiés de l'Evêque de Martorane en Calabre, avoient élu Patriarche de Jéruſalem le chapelain Arnoul, mais ils furent obligés d'abandonner cette entrepriſe téméraire. Cet Arnoul, chapelain du Duc de Normandie, avoit toujours mené une vie déréglée, & il étoit décrié dans toute l'armée. Il n'y avoit plus ni piété, ni ombre de diſcipline dans le clergé de la Croiſade. Les Seigneurs élurent pour Patriarche l'Archevêque de Piſe, que le Pape Urbain II avoit envoié avec un corps de Croiſés d'Italie. Le Roi Godefroi & le Prince Boëmond reçurent humblement de lui l'inveſtiture, l'un du Roiaume de Jéruſalem, l'autre de la Principauté d'Antioche. Le Patriarche demanda au Roi la ville & la forteresſe de Jéruſalem & la ville de Joppé, prétendant que le Roi avoit promis de les donner à Dieu. Le pieux Roi pour éviter toute diſpute céda au Patriarche tout ce qu'il voulut. Dans ce commencement le Roiaume de Jéruſalem étoit peu de choſe. Après que les Seigneurs ſe furent retirés chacun chez ſoi, Godefroi n'avoit guères que deux mille hommes de pied & trois cens chevaux. Les villes qui lui obéiſſoient, étoient en très-petit nombre, & ſéparées par des places ennemies, enſorte qu'on ne pouvoit paſſer de l'une à l'autre ſans un extrême danger. Toute la campagne étoit occupée par des infidéles, qui regardoient les Chrétiens comme leurs plus mortels ennemis. Ils les tuoient ſur les chemins ou les faiſoient eſclaves, & abandonnoient la culture des terres, ne craignant pas de s'affamer eux-mêmes, pourvû qu'ils fiſſent périr les Chrétiens de miſere. Les Croiſés n'étoient pas même en

sûreté dans les villes, qui étoient alors mal fermées & mal peuplées. On y venoit la nuit les piller & les tuer jusques dans leurs maisons, ce qui en obligeoit plusieurs à tout abandonner. Tel étoit ce Roiaume de Jérusalem, qui subsista néanmoins quatre-vingt huit ans.

Le Roi Godefroi ne regna qu'un an. Il mourut l'an 1100, & fut enterré dans l'église du Saint Sépulcre, où fut aussi la sépulture de ses successeurs. Son frere Baudouin Comte d'Edesse fut reconnu Roi de Jérusalem, & on lui manda d'y venir au plutôt. Cependant le Comte Garnier qui commandoit à Jérusalem, refusa de reconnoître le Patriarche pour Seigneur de la ville, & de lui livrer la tour de David & la ville de Joppé. Le Patriarche écrivit à Boëmond Prince d'Antioche, pour l'engager à venir soutenir ses prétendus droits; & il ne tint pas à lui qu'il ne s'excitât une guerre civile entre les Princes croisés; mais la Providence en disposa autrement. Boëmond avoit été pris par les Turcs quinze jours avant la mort de Godefroi: & Baudouin étant arrivé à Jérusalem, fut couronné par le patriarche à Bethléem le jour de Noël, & regna dix-sept ans.

ARTICLE VII.

Plusieurs Saints.

I.

S. Romuald. Ses commencemens. Sa retraite. Sa patience.

I.

ROmuald nâquit à Ravennes de parens nobles & riches vers le milieu du dixiéme siécle. Il reçut une éducation toute mondaine, & eut le malheur de se laisser séduire dans sa

jeuneſſe par les attraits de la volupté. Au milieu de ſes déréglemens, il ſentoit quelque déſir de ſe donner à Dieu. Quand il étoit à la chaſſe, s'il trouvoit dans les bois quelque lieu agréable, il diſoit en lui même : Qu'on ſeroit bien en repos ici, & à couvert des agitations du ſiécle ! Ces premieres ſemences de converſion que Dieu avoit jettées dans ſon cœur, ne demeurerent pas ſans fruit. Dieu qui ſçait faire contribuer les péchés mêmes au ſalut de ſes Elus, acheva d'attirer à lui Romuald à l'occaſion d'un duel auquel ſon pere, homme violent, lui avoit injuſtement ordonné de prendre quelque part. Quoiqu'il n'eût été que ſpectateur du crime que ſon pere avoit commis, il ne ſe crut pas néanmoins exempt de faute, & il alla ſe renfermer dans le monaſtere de Saint Apollinaire de Claſſe, près de Ravennes, pour y faire pénitence pendant quelque tems. Les converſations qu'il eut avec un religieux de la maiſon, homme d'une grande ſimplicité, mais plein de l'Eſprit de Dieu, le déterminerent à ne plus s'occuper que de ſon ſalut, & à demander l'habit monaſtique. Il n'avoit que vingt ans quand il le prit, & il demeura environ trois ans dans ce monaſtere. Mais ne pouvant ſupporter le relâchement où vivoient la plûpart des moines, il les reprit ſévérement, leur mettant la régle devant les yeux. Indignés de la hardieſſe de ce jeune homme, ils réſolurent ſa mort ; & comme il ſe levoit la nuit avant les autres pour prier, ils vouloient le précipiter d'une terraſſe. Mais aiant été averti de cette réſolution des moines, il évita le péril. Il demanda donc & obtint aiſément la permiſſion de ſe retirer. Il s'embarqua pour aller trouver un hermite nommé Marin, qui demeuroit près de

Venise, & se mit sous sa conduite. Ce solitaire menoit une vie très-austere, mais il étoit peu propre à former les autres. Il récitoit tous les jours le pleautier; & comme Romuald sçavoit à peine lire, Marin lui donnoit des coups de baguette sur la tête du côté gauche; & le jeune solitaire après l'avoir long-tems souffert, lui dit enfin : Mon maître, frappez-moi, s'il vous plaît, du côté droit; car je n'entends presque plus de l'oreille gauche. Marin admira sa patience, & le traita dans la suite avec moins de rigueur.

II. Il entre dans un monastere avec le Doge de Venise, & deux autres personnes. Ses austérités & ses vertus.

Pierre Urseole étoit alors Doge de Venise. Il avoit été élevé à cette dignité par la faction de ceux qui avoient assassiné son prédécesseur, & lui même avoit été complice de la conjuration. Il fut enfin touché du remords de son crime, & demanda conseil à un Abbé nommé Guérin, qui étoit venu de Catalogne visiter les lieux saints de l'Italie. Guérin en conféra avec Marin & Romuald, & ces trois serviteurs de Dieu convinrent que Pierre Urseole devoit renoncer à une dignité qu'il avoit injustement usurpée. Le Doge, dont la conversion étoit sincere, suivit ce conseil, & résolut de renoncer entiérement au monde pour se consacrer à la pénitence dans la retraite. Il se déroba donc secrétement à sa femme & à sa famille avec un de ses amis nommé Jean Gradenic; ils allerent joindre les trois autres, & s'embarquerent tous cinq pour se retirer en Catalogne au monastere de l'Abbé Guérin

Cependant Romuald faisoit de si grands progrès dans la vertu, que ceux qui avoient été ses maîtres, vouloient devenir ses disciples. Il joignoit à un travail très-rude un jeûne très-rigoureux. pendant plus de quinze ans, il ne

prenoit un peu de nourriture que deux fois la ſemaine. Il ſe traitoit avec tant de ſévérité, pour repouſſer les horribles tentations dont le démon le tourmentoit, & qui l'exercerent très-long-tems; mais il conduiſoit les autres avec une douceur & une prudence ſinguliere. Il leur défendoit de paſſer un jour entier ſans manger. Il vouloit que l'on uſât de diſcrétion dans les veilles, pour empêcher que le corps ne ſuccombât au ſommeil dans la priere. Il aimoit mieux qu'on ne dit qu'un Pſeaume avec un cœur touché, qu'un grand nombre ſans être pénétré des ſentimens qu'ils renferment. Le pere de Romuald nommé Sergius, s'étoit retiré dans un monaſtere près de Ravennes, mais il voulut enſuite retourner au ſiécle. Les moines en donnerent auſſi-tôt avis à Romuald, qui réſolut d'aller au ſecours de ſon pere. Les Catalans apprenant qu'il ſongeoit à quitter leur païs, en furent fort affligés; & voulant avoir du moins ſes reliques pour être la protection de leur Province, ils envoierent des gens pour le tuer. Romuald en étant averti, ſe raſa entiérement la tête; & comme les meurtriers approchoient de ſa cellule, il ſe mit à manger dès le grand matin: ils crurent qu'il avoit perdu l'eſprit, & ſe retirerent ſans lui faire aucun mal. Il partit auſſitôt nuds pieds un bâton à la main, & arriva à Ravennes. Voiant ſon pere réſolu de retourner dans le ſiécle, il lui mit les pieds dans des entraves, le chargea de fers & le frappa rudement, juſqu'à ce qu'en maltraitant ſon corps, il procurât la guériſon de ſon ame. Cette conduite, qui venoit ſans doute d'un défaut de lumiere, fut ſalutaire à ſon pere, qui peu de tems après mourut très ſaintement.

III. Converſion

Vers le même tems un Seigneur de Catalo-

du Comte Oliban. Sage conſeil que lui donne S. Romuald.

gne nommé Oliban, qui avoit commis pluſieurs crimes, vint trouver Saint Romuald & lui raconta tout ce qu'il avoit fait pendant ſa vie. Le Saint homme lui dit, que s'il vouloit ſe ſauver, il n'y avoit pour lui d'autre parti à prendre, que celui de ſe ſéparer entiérement du monde, & d'embraſſer la vie monaſtique. Le Comte Oliban fut ſurpris de ce Conſeil, & dit que les perſonnes éclairées à qui il s'étoit déja confeſſé, ne lui avoient jamais impoſé une ſi rude pénitence. Oliban fit venir des Evêques & des Abbés qui l'avoient accompagné; & après avoir délibéré tous enſemble, ils dirent qu'ils étoient de l'avis de Romuald, avouant que la crainte les avoit empêchés juſques-là de donner au Comte ce conſeil. Alors Oliban convint avec Romuald d'aller au Mont-Caſſin ſous prétexte de pélerinage, & d'y embraſſer la vie monaſtique : ce qu'il exécuta peu de tems après. Aiant laiſſé ſes terres à ſon fils, il partit pour l'Italie avec l'Abbé Guérin, Jean Gradenic & Marin ; car Pierre Urſeole étoit déja mort. Oliban avoit avec lui une grande ſuite ; mais étant arrivé au Mont-Caſſin, il renvoia ſes gens fort ſurpris & fort affligés. Marin s'en alla peu de tems après dans la Pouille & y demeura dans la ſolitude, où il fut tué par des coureurs Arabes. L'Abbé Guérin accoûtumé aux pélerinages, réſolut d'aller à Jéruſalem & Jean Gradenic avec lui ; mais Oliban l'aiant appris, les pria avec larmes de ne le pas abandonner, puiſque Romuald le leur avoit recommandé. Ils partirent néanmoins, mais à peine entroient-ils dans la plaine, que le cheval de Guérin rompit la jambe à Gradenic, qui fut ainſi obligé de ſe faire reporter au Mont-Caſſin ; & s'étant fait bâtir une cellule auprès du monaſtere, il y vécut près

de trente ans & y mourut ſaintement. Oliban fut dans la ſuite Abbé de Cuſan, puis Evêque d'Alzone, qui n'eſt plus qu'un village entre Carcaſſone & Saint Papoul.

IV. S. Romuald fonde des monaſteres & s'éleve fortement contre la ſimonie.

Romuald établit des monaſteres en divers lieux, où un grand nombre de perſonnes attirées par ſa réputation, venoient ſe mettre ſous ſa conduite. L'Empereur Othon III qui connoiſſoit ſa grande ſainteté, l'alla trouver dans ſa retraite, pour l'engager à gouverner le monaſtere de Claſſe, dont les moines le demandoient pour Abbé. Mais Romuald ne céda qu'à l'autorité des Evêques aſſemblés, qui le menacerent de l'excommunier s'il n'obéiſſoit. Le zéle avec lequel il s'appliqua à rétablir la régularité dans cette maiſon, fit repentir les moines de l'avoir choiſi. Comme Romuald s'apperçut qu'il ne leur étoit d'aucune utilité, il les quitta pour travailler ailleurs avec plus de ſuccès. Dieu ſe ſervit de lui pour ouvrir les yeux à un grand nombre d'eccléſiaſtiques, ſur la ſimonie qui étoit alors un péché très-commun. Il les convainquoit par les canons de l'énormité de ce crime, & leur déclaroit qu'ils ne pouvoient ſe ſauver, à moins qu'ils ne renonçaſſent à des dignités dans leſquelles ils étoient entrés d'une maniere ſi criminelle. Pluſieurs le promirent; mais, ajoute Saint Pierre Damien qui a écrit la vie de S. Romuald, je ne ſçai ſi ce ſaint homme en a pu convertir un ſeul pendant ſa vie, tant ce vice eſt difficile à guérir, ſur-tout dans les Evêques.

V. Il convertit un grand nombre de pécheurs. Son eminente vertu.

Dieu donna à ſon ſerviteur la conſolation de voir pluſieurs perſonnes très-qualifiées, embraſſer ſous ſa conduite la vie la plus auſtere. Un fils du Roi de Pologne fut de ce nombre, avec Boniface parent de l'Empereur Othon, qui fut

ensuite un célébre prédicateur de l'Evangile dans la Russie où il souffrit le martyre. Le grand nombre de personnes qui voulurent l'avoir pour guide dans la voie du salut, l'obligea de bâtir plusieurs monasteres, & ce fut la cause de ses fréquens voiages. On ne sçait point en quel tems cet admirable solitaire fut élevé au Sacerdoce : mais on voit que quand il offroit les divins Mysteres, il étoit rempli d'une consolation si intime, qu'il versoit des larmes abondantes, ce qui l'obligea de dire la Messe en particulier. Souvent aussi lorsqu'il prêchoit, les larmes lui coupoient tout d'un coup la parole. Outre la grace d'une si rare componction, Dieu lui accorda encore le don de l'intelligence des saintes Ecritures. Il crut que la qualité de Prêtre qui lui donnoit le pouvoir d'offrir le sacrifice adorable du corps & du sang de Jesus-Christ, l'obligeoit aussi de devenir lui-même victime. C'est pourquoi il prit la résolution d'aller en Hongrie, dans l'espérance qu'en prêchant Jesus-Christ à ces peuples encore idôlâtres, il auroit le bonheur de mourir pour l'Evangile. Il partit donc avec vingt-quatre de ses disciples, dont deux avoient été sacrés Archevêques pour cette mission. Car ils avoient tous un si grand zéle pour le salut du prochain, qu'il ne lui fut pas possible d'en mener moins. Mais plusieurs maladies dont il fut attaqué, l'arrêterent en chemin, & lui firent connoître que Dieu étoit content du martyre de sa pénitence. Il assembla donc ses disciples & leur dit : Je vois que Dieu ne veut pas que je passe outre : mais comme je n'ignore pas votre désir, je n'oblige personne à retourner ; je vous laisse une entiere liberté ; mais je sçais qu'aucun de ceux qui passeront en Hongrie, ne souffrira le martyre. En effet, de quin-

ze qui y allerent, quelques-uns furent fouettés, pluſieurs vendus & réduits en ſervitude, mais ils ne moururent point pour la Foi. Romuald revint en Italie, au monaſtere d'Orviette où il fut mal ſatisfait de la conduite de l'Abbé. Car il vouloit qu'un Abbé aimât & recherchât en tout l'humiliation & la pauvreté, qu'il n'eût aucun attachement pour les choſes temporelles, & qu'il n'emploiât les biens du monaſtere pour aucune dépenſe ſuperflue. N'étant pas écouté, il quitta ce monaſtere & s'alla loger avec ſes diſciples près du Château de Rainier qui fut depuis Marquis de Toſcane. Ce Seigneur aiant quitté ſa femme ſous prétexte de parenté, avoit épouſé la veuve d'un de ſes parens. C'eſt pourquoi Romuald ne voulut point demeurer gratuitement dans ſes terres, de peur de paroître approuver ſa conduite, mais il lui paioit une piéce d'or pour l'eau, & une autre pour le bois; & il le forçoit de les recevoir, en le menaçant de ſe retirer. Rainier diſoit: Il n'y a ni Empereur, ni aucun homme, quelque puiſſant qu'il ſoit, qui m'intimide autant que le regard de Romuald. Je ne ſçais que dire devant lui, & je ne trouve aucune excuſe pour me juſtifier. En effet, ce ſaint homme avoit reçu de Dieu le don de faire trembler les pécheurs, & ſur-tout les Grands du ſiécle, qui en le voiant croioient être devant la Majeſté Divine. Il changea encore pluſieurs fois de demeure, faiſant du fruit par-tout & convertiſſant pluſieurs pécheurs.

VI. Ferveur admirable de ſes diſciples. Inſtitutions des Camal-

Ce qui l'empêchoit de ſe fixer dans un lieu, c'eſt qu'une foule innombrable de pénitens le venoit trouver par-tout où il étoit. Ainſi dès qu'il avoit formé une communauté, il y mettoit un ſupérieur & alloit en établir une autre.

dules Mort du saint Fondateur.

Ceux qui habitoient ces saintes solitudes, menoient, à l'exemple de leur maître, une vie très-austere & très-pauvre. Ces hommes, dont la plûpart avoient été élevés délicatement, étoient couverts d'habits grossiers, marchoient nuds pieds, jeûnoient tous les jours, sans jamais goûter de vin, même dans les maladies. Leurs cellules étoient comme des tombeaux, où ils étoient ensevelis tout vivans: & les domestiques même touchés par des exemples si admirables, s'efforçoient d'imiter ces saints Solitaires; & sans être obligés à la régle, ils en étoient de fidéles observateurs. Entre tous les monasteres fondés par Saint Romuald, celui de Sitrie en Ombrie se distinguoit le plus par sa régularité. Le serviteur de Dieu y demeura sept ans enfermé & gardant le silence; & jamais néanmoins il ne fit plus de conversions. Un des derniers établissemens de S. Romuald, mais qui est ensuite devenu le plus célébre de tous, fut celui de Camalduli, lieu situé dans une plaine agréable, au milieu des plus hautes montagnes de l'Apennin au diocèse d'Areze. Il survêcut peu d'années à cet établissement. Quand il sçut que sa fin étoit proche, il fit une cellule à l'écart avec un oratoire, pour s'y enfermer & y garder le silence jusqu'à la mort. Quoiqu'il fût accablé d'infirmités, il ne voulut ni se coucher sur un lit, ni jeûner avec moins de rigueur. Il alla se reposer des travaux d'une vie de quatre-vingt-dix ans, le dix-neuviéme de Juin de l'an 1027. Aussi-tôt après sa mort, il se fit à son tombeau plusieurs miracles, qui engagerent le Pape cinq ans après à accorder aux moines de Camalduli la permission d'élever un autel sur son corps. C'étoit alors une maniere de canoniser les Saints.

II.

VII. S. Pierre Damien, ſes commencemens, ſes progres dans l'étude.

Pierre nâquit à Ravennes à la fin du dixiéme ſiécle, de parens chargés de beaucoup d'enfans, dont il fut le dernier. Peu après ſa naiſſance, un des aînés reprocha à ſa mere ce grand nombre d'enfans, diſant que le peu de bien qu'ils avoient, étant partagé à tant de monde, ſe réduiroit à rien. Le dépit que ce reproche cauſa à cette femme, lui fit oublier qu'elle étoit mere; elle ceſſa d'allaiter ſon enfant, & ne vouloit plus en prendre ſoin. Il ſeroit mort de faim & de froid, ſi une femme du voiſinage n'eût repréſenté à la mere l'excès de ſa cruauté. Il perdit ſes parens étant encore fort jeune. Un de ſes freres le prit chez lui, mais le traita avec la derniere dureté. Aiant paſſé pluſieurs années dans cet état de miſere, Dieu inſpira à un autre de ſes freres qui s'appelloit Damien, la charité de prendre ſoin de lui; & l'on croit que ce fut par reconnoiſſance pour ce frere, que Pierre prit dans la ſuite le ſurnom de Damien. Il fit ſes études à Fayence & à Parme, & en peu de tems il devint capable d'enſeigner les autres. Il eut une multitude de diſciples, & fut expoſé au danger de ſe perdre par les applaudiſſemens qu'il recevoit. Mais Dieu lui fit connoître la vanité de tous les biens humains, & la néceſſité de s'attacher de bonne heure à ceux qui ſont ſolides & éternels.

VIII. Il mene une vie très-auſtere & forme des diſciples.

Il commença à mener une vie très-pénitente; il ſe couvrit d'un cilice, & il mortifioit ſon corps par les jeûnes & par les veilles. Il faiſoit de longues & ferventes prieres, nourriſſoit ſouvent des pauvres, & les ſervoit de ſes mains. Il réſolut enfin de quitter entiérement le monde & d'embraſſer la vie monaſtique, mais hors de ſon païs & en s'éloignant de ſes amis,

qui l'auroient détourné d'une si sainte résolution. Deux Solitaires de Font-Avelle le confirmerent dans son dessein. Il voulut leur donner un vase d'argent pour leur Abbé ; mais ils le refuserent, en disant qu'il étoit trop pésant & qu'il les embartasseroit dans le chemin. Un tel désintéressement dans des gens si pauvres, l'édefia beaucoup & l'anima de nouveau au mépris du monde. Il se rendit à Font - Avelle en Ombrie, où les Solitaires demeuroient deux à deux en des cellules séparées, occupés continuellement de la priere & de la lecture. Ils vivoient de pain & d'eau quatre jours de la semaine, & mangeoient un peu de légumes le mardi & le jeudi. Ils pratiquoient divers exercices de pénitence, auxquels Pierre se livra avec une ferveur étonnante, & l'on peut dire même, avec trop peu de discrétion. Après une maladie causée par ses veilles excessives, il se conduisit avec plus de modération, & mortifia son corps en évitant de l'accabler. Il partageoit tout son tems entre l'étude & la priere, en sorte qu'il devint encore plus habile dans les saintes Ecritures, qu'il ne l'avoit été dans les sciences profanes. C'est ce qui fit que son Supérieur l'engagea à faire des instructions à ses confreres, & à aller prêcher dans deux autres monasteres très-nombreux. Il fut contraint de gouverner le monastere de Font-Avelle après la mort de l'Abbé. Il en fonda cinq autres, dont il prenoit un soin particulier ; & il y forma des disciples d'une piété éminente, dont quelques-uns dans la suite furent d'excellens Evêques.

IX. Il écrit fortement contre les de-

Il parut bien - tôt que Dieu avoit appellé Pierre Damien, non - seulement à édifier l'église par sa pénitence, mais encore à combattre pour elle par ses Ecrits pleins d'un zéle

Apostolique. Il s'éleva avec force contre les désordres & contre ceux qui les autorisoient. Il écrivit du fond de sa retraite plusieurs lettres, & adressa divers Traités au Pape & aux Evêques, où il les exhortoit à purger l'église des vices honteux qui la déshonoroient. La discipline de l'église, dit-il, est presque par-tout négligée. On foule aux pieds les saints canons, & on ne travaille qu'à satisfaire la cupidité. Il fait voir que l'Episcopat ne consiste point dans la pompe extérieure & dans la magnificence des habits, mais dans la pureté de la vie & dans l'exercice de toutes les vertus. Il insiste sur cette parole de l'Apôtre, que l'Evêque doit être irrépréhensible, & ajoute : Malheur à ceux qui, menant une vie peu édifiante, se rendent encore plus criminels, en désirant une place où l'on doit vivre sans reproche. Le Pape Etienne IX qui connoissoit le mérite de Pierre, le tira de sa solitude & le fit Evêque d'Ostie & Cardinal. Pierre résista long-tems, & le Pape fut obligé de le menacer de l'excommunier, s'il résistoit davantage. Mais Pierre se plaignit toujours de la violence qui lui avoit été faite, en même-tems qu'il se consacroit tout entier aux fonctions d'un si rédoutable ministere. Il avoit un amour tendre pour les pauvres, & il se refusoit les choses nécessaires, pour avoir de quoi les secourir. Nous sommes, disoit-il, les économes, & non les maîtres des biens de l'église.

désordres. Il est fait Evêque d'Ostie & Cardinal.

X. Son amour pour l'église universelle l'obligea d'étendre ses soins au-delà des bornes de son Evêché, pour faire cesser les schismes & les scandales, corriger les abus, & défendre les loix de l'église. Après la mort du Pape Etienne, il s'opposa de tout son pouvoir à l'in-

ses travaux pour l'église.

sa retraite.

sa mort.

truſion irrégulière & ſimoniaque de l'Anti-Pape Benoit X. Nicolas II aiant été légitimement élu, reçut une députation de l'égliſe de Milan, qui le ſupplioit de remédier à ſes maux. Ce Pape y envoia Pierre Damien & Anſelme Evêques de Lucques en qualité de Légats. Les eccléſiaſtiques qui craignoient la réforme, ſouleverent le peuple contre eux; & on leur déclara que l'égliſe de Milan ne dépendoit point de celle de Rome. Pierre fut averti que l'on en vouloit à ſa vie, mais il ne ſe laiſſa point intimider. Il monta au jubé de la grande égliſe, & gagna ſi bien tout le monde par ſon diſcours, que le peuple promit d'exécuter tout ce que Pierre propoſeroit. La difficulté étoit grande. Dans le clergé très-nombreux de Milan, à peine s'en trouvoit-il un ſeul qui ne fût coupable de ſimonie; & en ſuivant la rigueur des Canons, il auroit fallu interdire tous les eccléſiaſtiques. Pierre jugea ſagement qu'en de telles circonſtances, il falloit uſer de condeſcendance, ſe relâcher de la rigueur de la diſcipline, & ne penſer qu'aux moiens d'arrêter le cours des déſordres. Il fut réſolu que l'on ne rétabliroit que les eccléſiaſtiques qui ſeroient inſtruits, chaſtes & de bonnes mœurs; mais que les autres ſe contenteroient d'être réconciliés à l'égliſe, ſans y faire aucune fonction. Il donna pendant ſon ſéjour à Milan une preuve de ſon parfait déſintéreſſement, en refuſant un petit préſent qu'un Abbé vouloit lui faire.

Le poids de l'Epiſcopat, & l'amour que Pierre avoit toujours conſervé pour la ſolitude, lui firent demander au Pape la permiſſion de retourner dans ſon déſert. L'aiant obtenue, il ſe retira, & ne prit plus que la qualité de moine. Mais il continua d'écrire contre les abus qui

regnoient alors, contre le luxe des Evêques, & contre les vices de la Cour de Rome. Il fut emploié en diverſes légations, en France, en Allemagne & en Italie. Au milieu de ces travaux & malgré ſa vieilleſſe, il ne diminua rien de ſes auſtérités, voulant mourir comme il avoit vêcu, dans le ſein de la pénitence. Il mourut à Favence le vingt-deuxieme de Février de l'an 1072 âgé de plus de quatre-vingts ans.

XI. *ſes Ecrits. Défauts qui s'y trouvent.*

Nous avons pluſieurs Ecrits de ce Saint Evêque. Il en fit un pour la défenſe du Pape Alexandre II contre Cadalous en forme de dialogue entre l'Avocat du Roi Henri, & le défenſeur de l'égliſe Romaine. Il écrivit une grande lettre aux Evêques Cardinaux pour les exhorter à fuir l'avarice, & à rejetter les preſens qu'on voudroit même leur offrir volontairement. Nous ne ſommes plus, diſoit-il, dans des tems où il ſoit permis de garder la modeſtie & la gravité ſacerdotale. Moi-même quand je viens vous trouver, (il parle au Pape,) je n'entens que des railleries, des bons mots, des plaiſanteries, des paroles inutiles; je ne vois que diſſipation, qu'amuſemens frivoles, & rien qui édifie. J'ai honte de parler des déſordres plus honteux, de la chaſſe, & des jeux de hazard, qui font un bouffon d'un Evêque. Dans un autre Ouvrage, il ſe plaint de ce que pluſieurs, pour parvenir à l'Epiſcopat, s'attachoient à la Cour des Princes. Ils ne font que flatter les Grands, étudier leurs inclinations, applaudir à leurs diſcours. Ils ſont ſoumis aux Princes avec la derniere baſſeſſe, ils font long-tems le métier de paraſites & de bouffons, pour devenir Evêques. Quand ils ſont parvenus à l'Epiſcopat par ces indignes moiens, ils prodiguent les biens de l'Egliſe pour ſe faire des amis.

Nous ne pouvons dissimuler plusieurs défauts qui se trouvent dans les Ecrits de Saint Pierre Damien, qui se déclara le zélé défenseur de plusieurs dévotions nouvelles, & surtout des flagellations & des compensations de pénitence. Les plus éclairés les blâmoient, comme il paroît par les Ecrits mêmes de cet Auteur. Il poussoit la chose si loin, qu'il réfutoit ceux qui se bornoient à en condamner l'excès. S'il est permis, disoit Saint Pierre Damien, de donner cinquante coups de discipline, pourquoi n'en donnera-t-on pas soixante ou cent? Si on en peut donner cent, pourquoi seroit-il défendu d'en donner mille? Ce qui est bon, ajoute-t-il, ne peut être poussé trop loin. Si le jeûne d'un jour est bon, celui de deux ou de trois jours est meilleur. En suivant ce principe, la perfection seroit de se laisser mourir de faim, ou d'expirer sous le coups de discipline. Mais ce n'est pas dans les Ecrits de Saint Pierre Damien, qu'il faut chercher la justesse du raisonnement. Il rapporte aussi, pour prouver la solidité de quelques autres dévotions nouvelles, des Histoires qui montrent combien il étoit crédule. Il exhortoit à ne point manquer de réciter le petit office de la Vierge, qui étoit en usage dès le siécle précédent. Cette dévotion est bonne en elle-même; mais on a vu dans la suite, qu'il eût été mieux de s'en tenir aux sages institutions des Anciens. Car en accablant les clercs & les moines de tant d'Offices, on a diminué le tems du travail & de l'étude; & les Offices mêmes étant si longs, ont été dits avec plus de négligence & de précipitation. Les Ecrits qui nous restent de Saint Pierre Damien, sont cent cinquante-huit lettres distribuées en huit livres, selon la qua-

lité des perſonnes à qui elles ſont adreſſées ; ſoixante & quinze ſermons : cinq vies de Saints, ſçavoir de Saint Odilon de Cluni, de Saint Maur Evêque de Céſène, de Saint Romuald, de Saint Rodolfe d'Eugubio, & de Saint Dominique le cuiraſſé en un même diſcours, & les vies de Sainte Lucile & de Sainte Flore vierges & martyres, dont on ne ſçait rien de certain.

Nous avons auſſi ſoixante opuſcules de Pierre Damien, qui ſont les plus conſidérables de ſes Ecrits ; & enfin quelques prieres, quelques hymnes, & d'autres poéſies. On voit en général dans ſes Ecrits un grand zéle pour la réformation des mœurs & la pureté de la diſcipline, & une érudition fort étendue pour ſon ſiécle. Mais les raiſonnemens ſont peu juſtes ; les preuves les plus ordinaires ſont des explications ſouvent arbitraires de l'Ecriture, ou des apparitions de morts, & des hiſtoires plus merveilleuſes que vraiſemblables. Son diſcours eſt fort, mais diffus & embarraſſé.

III.

XII. S. Odilon Abbé de Cluni.

Odilon nâquit en Auvergne de la famille des Seigneurs de Mercœur. Dès ſon enfance, il fut mis dans le clergé de Saint Julien de Brioude ; mais quand il fut devenu grand, il eut un extrême déſir de quitter le monde. S. Maïeul étant venu en Auvergne, on lui préſenta ce jeune homme, dont il conçut de grandes eſpérances. Odilon alla à Cluni embraſſer la vie monaſtique. Il fit en peu de tems de ſi grands progrès dans la vertu, que Saint Maïeul le jugea digne de lui ſuccéder. Un des traits les plus remarquables de ſa vie, eſt le refus perſévérant qu'il fit de l'Archevêché de Lyon. Après la mort de Bouchard, ce grand Siége fut diſputé par pluſieurs contendans, qui n'avoient d'autre

mérite que leur ambition. Le Pape Jean XIX ſachant que le clergé & le peuple de Lyon déſiroient d'avoir pour Paſteur l'Abbé de Cluni, lui envoia le pallium & l'anneau, avec ordre d'accepter cette dignité. Comme le ſaint homme refuſoit abſolument, le Pape lui écrivit en ces termes : Rien n'eſt meilleur en un moine que l'obéiſſance : vous ſçavez combien Saint Benoît la reléve. Nous avons appris l'injure que vous avez faite à l'égliſe de Lyon, qui vous demandoit pour époux, & dont vous refuſez le gouvernement par amour pour votre repos. Vous avez mépriſé l'autorité de tant d'Evêques, qui vous prioient d'accepter la dignité Epiſcopale. Enfin vous avez déſobéi à l'égliſe Romaine, & nous ne pouvons laiſſer cette déſobéiſſance impunie, ſi vous ne la réparez par une prompte ſoumiſſion. Autrement vous vous rendrez coupable de la perte de tant d'ames, à qui vous pourriez être utile par votre exemple & par vos inſtructions.

Malgré cette lettre ſi preſſante, Odilon perſévéra dans ſon refus, & le pallium avec l'anneau demeurerent à Cluni. Il fut affligé de maladies très-douloureuſes pendant les cinq dernieres années de ſa vie. Ses infirmités ne l'empêchoient pas de s'appliquer aux jeûnes, aux prieres & aux veilles. Il avoit réſolu de viſiter ſes monaſteres, pour inſtruire & encourager ſes freres. Il commença par Souvigni, où S. Mayeul étoit mort ; mais il y tomba malade ; & ſentant ſa fin approcher, il demanda l'Extrême-onction & le Saint Viatique. On mit devant lui un crucifix, dont la vue l'excitoit à des ſentimens d'une tendre piété. Quand on le vit à l'extrêmité, on le mit à terre ſur un cilice couvert de cendre, où il expira les yeux arrêtés

arrêtés sur la croix, la nuit du premier jour de Janvier 1049 dans la quatre-vingt-septiéme année de son âge.

XIII. Institution de la Commémoration des Morts. Ecrits de S. Odilon. Hugues Abbé de Cluni.

L'action de sa vie qui l'a rendu plus célébre, est l'Institution de la Commémoration des morts. Nous avons le Décret fait à Cluni, pour l'institutiion de cette fête en ces termes : Il a été ordonné par notre bienheureux pere Dom Odilon, du consentement & à la priere de tous les freres de Cluni, que, comme dans toutes les églises, on célébre la fête de tous les Saints le premier jour de Novembre, de même chez nous on célébrera solemnellement en cette maniere la commémoration de tous les fidéles qui sont morts. Le jour de la fête de tous les Saints après le Chapitre, le Doien & les Célériers feront l'aumône de pain & de vin à tous ceux qui se présenteront. Après Vêpres on sonnera toutes les cloches, & on chantera les vêpres des Morts. Le lendemain après matines, on sonnera encore toutes les cloches & on fera l'Office des Morts. La Messe sera solemnelle : deux freres chanteront le trait, tous offriront en particulier, & on nourrira douze pauvres. Nous voulons que ce décret s'observe à perpétuité, tant en ce lieu, qu'en tous ceux qui en dépendent : & si quelqu'un observe comme nous cette institution, il participera à nos bonnes intentions. Tel est le décret de Cluni. Cette pratique passa bien-tôt à d'autres églises, & devint enfin commune à toute l'église Catholique.

Saint Odilon favorisa & anima les études dans ses monasteres. Ce fut par son ordre que Glaber écrivit l'histoire de son tems ; & Saint Odilon lui-même composa plusieurs Ecrits, dont il nous reste la vie de Saint Maieul son prédécesseur, celle de Sainte Adélaïde Impéra-

trice, quelques lettres & quelques sermons sur les principales fêtes. Il forma plusieurs disciples, & fut consulté par les plus grands personnages de son tems. Peu avant sa mort on lui demanda qui seroit son successeur : Je le laisse, dit-il, au choix des freres. Il craignoit peut-être que s'il marquoit son successeur, comme avoient fait les quatre Abbés ses prédécesseurs, l'usage ne s'en établit à Cluni, au préjudice de l'élection ordonnée par la Régle de Saint Benoît. Après sa mort, Hugues fut élu d'une commune voix, n'étant âgé que de vingt-cinq ans. C'étoit un homme d'un mérite extraordinaire, & qui fut soixante ans Abbé de Cluni.

IV.

XIV. saint Jean Gualbert, sa retraite.

Jean nâquit à Florence vers le commencement du onziéme siécle. Un de ses parens aiant été tué, le meurtrier évitoit avec grand soin la rencontre de tous ceux de la famille, qui, selon les loix barbares, avoient droit de venger cette mort. Jean allant un jour à Florence, rencontra ce meurtrier dans un chemin si étroit, qu'il étoit impossible à l'un & à l'autre de se détourner. Le coupable le voiant venir de loin, descendit de cheval, se jetta à terre & lui demanda la vie au nom de Jesus-Christ. Jean la lui accorda, & alla à une Eglise voisine prier Dieu, & le remercier de la grace qu'il lui avoit faite de pardonner à son ennemi. En même-tems il forma le dessein de quitter le monde & de se donner entiérement à Dieu. Son pere s'y opposa d'abord : mais il fut obligé de céder à la résolution de son fils, qui paroissoit être sans retour. Il fit un tel progrès dans la vertu, que l'Abbé de Saint Miniat de Florence où il s'étoit retiré, étant mort quelque tems après, tous les moines l'élurent pour lui succéder. Il

le refuſa, & ſortit même de Saint Miniat par le déſir qu'il avoit de mener une vie plus parfaite. Il alla à Camalduli, où il demeura aſſez long-tems. Le Supérieur voulut engager Jean Gualbert à ſe fixer en ce lieu, mais ſon attrait étoit pour la vie Cenobitique, ſelon la Régle de Saint Benoît, au lieu que les Camaldules menent la vie Eremitique.

XV. Il forme des diſciples. Sa grande vertu. Trait fort remarquable.

Il revint de-là à Vallombreuſe, lieu ainſi nommé, parce que c'eſt une vallée ombragée par les forêts de ſapins qui couvrent les montagnes voiſines. Jean s'y arrêta, & il lui vint de divers endroits un grand nombre de diſciples, à qui il faiſoit obſerver exactement la régle de Saint Benoît. Il avoit le don de diſcernement; & à la premiere vue, il connoiſſoit ſi ceux qui ſe préſentoient, avoient un déſir ſincere de ſe convertir. Il recevoit plus volontiers des pauvres que des riches. Une Abbeſſe nommée Itta, à qui appartenoit le lieu où Jean s'étoit établi, leur procura des vivres, quelques livres, & lui céda le lieu même. Il reçut des laïques ou freres convers, qui menoient la même vie, excepté le ſilence qu'ils ne pouvoient garder autant que les moines, étant occupés aux travaux du dehors. C'eſt le premier exemple que l'on trouve de freres laïcs ou convers diſtingués par état des moines du Chœur, qui dès-lors étoient clercs la plûpart. Il avoit un ſi grand reſpect pour les ſaints Ordres, qu'il ſe croioit indigne des dernieres fonctions réſervées aux clercs. Il faiſoit des exhortations fort ſolides à ſa Communauté, & on voioit que c'étoit l'Eſprit de Dieu qui parloit en lui. Il n'y apportoit pas d'autre préparation, qu'une vie pure & pénitente, & une méditation aſſidue des Livres ſaints. Son déſintéreſſement égaloit ſes autres vertus, il re-

fusoit tous les présens, & trouvoit encore dans la vie pauvre que l'on menoit dans sa communauté, de quoi faire l'aumône. Etant un jour allé visiter un monastere dépendant de Vallombreuse, il fut choqué de la grandeur & de la beauté des bâtimens. Quoi! dit-il à l'Abbé, de l'argent dont vous auriez pu nourrir un grand nombre de pauvres, vous en avez fait bâtir un Palais! Se tournant ensuite vers un petit ruisseau qui couloit auprès, il dit: Dieu tout-puissant, qui des plus petites choses, vous plaisez à en faire de grandes, faites que je voie bientôt renverser par ce petit ruisseau cet édifice indigne de notre profession. Il se retira aussi-tôt, & peu à peu le ruisseau s'enfla & entraîna des rochers qui ruinerent tout le bâtiment. L'Abbé en fut si épouvanté, qu'il avoit dessein d'établir son monastere ailleurs. Mais Jean l'en empêcha, en l'assurant que ce ruisseau ne nuiroit plus à l'avenir, ce qui arriva. Une autre fois, aiant appris que dans une de ses maisons, on avòit reçu un homme qui y avoit donné tous ses biens au préjudice de ses héritiers; il y alla se fit apporter l'acte de donnation & le déchira.

XVI. Sa mort & ses miracles.

Ses miracles augmenterent sa réputation, & le firent rechercher des Princes & des Rois; mais il fuioit tout éclat, & ne se prêtoit que quand il voioit quelque bonne œuvre à faire. Le Pape Etienne IX passant auprès de Vallombreuse, l'envoia prier de le venir trouver. Jean, qui étoit malade, s'en excusa. Le Pape renvoia lui dire, que s'il ne pouvoit venir autrement, il se fit apporter sur son lit. Mais le saint homme qui croioit que le Pape n'avoit d'autre dessein que de satisfaire sa curiosité, pria Dieu de ne le point exposer à cette visite. Il fut exaucé: car comme il se faisoit porter sur son lit,

il ſurvint un grand orage qui obligea les envoiés du Pape de le faire retourner à ſon monaſtere. Etienne IX l'aiant appris dit : C'eſt un Saint, je ne veux plus qu'il vienne ; qu'il demeure dans ſon Monaſtere & qu'il prie Dieu pour moi & pour l'égliſe. Jean tomba dangereuſement malade dans ſon monaſtere de Paſſignano près de Florence. Sentant que ſa fin approchoit, il fit venir tous les Abbés & Supérieurs de ſa Congrégation, les exhorta à la ferveur & à la régularité, & enſuite il les embraſſa & les renvoia. Etant près de mourir, il fit écrire ainſi ſa profeſſion de foi : Moi Jean, je crois & je confeſſe la Foi que les Saints Apôtres ont prêchée, & que les ſaints Peres ont confirmée dans quatre Conciles. Il voulut qu'on enterrât cette profeſſion de foi avec lui. Aiant enſuite reçu les Sacremens de l'égliſe, il mourut le douziéme de Juillet de l'an 1073 étant âgé de ſoixante-treize ans. Il ſe fit pluſieurs miracles à ſon tombeau, & il fut canoniſé dans le ſiécle ſuivant.

V.

XVII. S. Bruno Inſtituteur des Chartreux ſes études. ſa ſcience.

Bruno nâquit à Cologne vers l'an 1060, de parens qui tenoient un rang diſtingué dans le monde. Dieu qui le conduiſoit dès l'enfance, lui fit faire de continuels progrès dans la vertu. Il avoit toutes les qualités propres à ſe faire eſtimer ; une mémoire heureuſe, un eſprit vif & pénétrant, un natutel porté au bien. Il fut envoié à Paris pour y étudier, & il s'y diſtingua toujours entre ceux de ſon âge. Après avoir fait les premieres études, il s'appliqua à la philoſophie & à la Théologie. Il ſe rendit ſi habile dans la ſcience de l'Ecriture & des Peres, qu'il paſſoit pour un des plus célébres Docteurs de ſon tems. Il étoit encore jeune, lorſ-

que Saint Annon son Archevêque le fit revenir à Cologne, lui donna un Canonicat dans l'église de Saint Cunibert, & l'éleva aux premiers Ordres sacrés. Après la mort d'Annon, il fut Chanoine & Chancelier de l'église de Reims. Manassé s'étant emparé du Siége de cette église par des voies simoniaques, sa conduite répondit à son entrée, il gouverna ce diocèse plutôt en tyran qu'en Pasteur. Tous les gens de bien s'unirent contre cet intrus, & vinrent à bout de le faire déposer. Pendant ces troubles Bruno se retira dans une maison hors de la ville. Ce fut-là que pénétré de douleur à la vue des maux de l'église, il fit des sérieuses réflexions sur les dangers auxquels on est exposé dans le siécle, où l'homme accablé du poids de sa propre corruption, trouve encore de quoi l'augmenter par les discours & l'exemple des autres.

XVIII. Sa retraite dans le désert de Chartreuse. Vie qu'il y mene avec ses disciples. *Cette Lettre se trouve dans le livre intitulé de la Solitude chrétienne. tom. 3.*

Comme Bruno s'entretenoit un jour avec quelques amis de ces dangers, ils prirent tous ensemble la résolution d'abandonner tout pour se consacrer à la pénitence. C'est Saint Bruno lui-même qui nous l'apprend, dans une lettre qui a été traduite en notre langue. Ils s'adressérent pour cela à Saint Hugues Evêque de Grénoble qui les conduisit lui-même dans un affreux désert appellé Chartreuse. Voici ce que Guibert de Nogent rapporte de ces premiers Solitaires. Il avoient chacun leurs cellules séparées, mais ils passoient ensemble les saints jours de Dimanche. Lorsqu'ils se séparoient, ils recevoient chacun un pain & une seule sorte de légumes pour leur nourriture pendant la semaine. Tout étoit pauvre chez eux, & même dans leur Eglise, où l'on ne voioit ni or ni argent, excepté un calice. Ils n'entendoient la messe que

les Dimanches & les Fêtes. Ils gardoient un ſi profond ſilence, qu'ils demandoient par ſigne les choſes dont ils avoient abſolument beſoin. Ils portoient toujours ſur la chair un cilice, & leurs habits étoient fort pauvres. Mais ils étoient riches en livres, & leur travail ordinaire étoit de les copier. Comme on n'avoit point encore alors inventé l'Imprimerie, un grand nombre de perſonnes gagnoient leur vie à copier des livres. Les ſolitaires croioient par cette occupation de contribuer à l'inſtruction des peuples, & n'être pas entiérement inutiles à l'Egliſe, quoiqu'on puiſſe dire avec vérité, que de véritables ſolitaires la ſervent toujours très-utilement, par la ferveur de leurs prieres & par la ſainteté de leurs exemples.

XIX. S. Hugues de Grenoble favoriſe les ſaints ſolitaires. Leur déſintéreſſement.

Le Saint Evêque de Grénoble charmé de voir s'établir auprès de lui ce nouveau peuple de Sts., alloit ſouvent les viſiter, ſans avoir égard à la difficulté des chemins; & il ne faiſoit rien de conſidérable ſans conſulter Bruno. Il avoit pour ces admirables ſolitaires une vénération ſinguliere, & vivoit avec eux, non comme leur Evêque, mais comme un de leurs freres. Bruno l'obligeoit ſouvent de s'en aller, lui repréſentant qu'il devoit à ſon troupeau ſa préſence, auſſi-bien que ſes ſoins. Comme le caractere des Saints eſt de ſe réjouir des conquêtes que fait l'égliſe, & de s'affliger de ſes pertes, Hugues ſentoit au fond de ſon cœur une joie qu'il ne pouvoit exprimer, quand il apprenoit que quelqu'un étoit venu ſe joindre à ces nouveaux diſciples de la Croix. Cette joie ſe renouvelloit ſouvent; car la réputation de ces ſaints moines réveillant les hommes de leur aſſoupiſſement, en porta un grand nombre à ſe conſacrer à la pénitence. On en vit de tout âge,

& des enfans même de douze ans, courir au déſert pour embraſſer la Croix de Jeſus-Chriſt ; & il s'en forma bientôt des monaſteres en différens païs. Le Comte de Nevers, Seigneur d'une grande piété attiré par l'odeur de la vertu des ſolitaires de la Chartreuſe, accourut comme les autres à cet azile de la piété, & après y être reſté quelque-tems, pour s'affermir par leur exemple dans l'amour qu'il avoit déja pour le bien, il en ſortit en rendant graces à Dieu des merveilles que ſa droite ſçait opérer dans les cœurs où il daigne habiter. Etant rétourné chez lui, & penſaut à l'extrême pauvreté dans laquelle il les avoit vus, il leur envoia beaucoup de vaiſſelle d'argent, & les pria de l'accepter à cauſe de lui. Mais Bruno & ſes diſciples regardant la pauvreté comme le tréſor des véritables moines, ils ne purent ſe réſoudre à ſouffrir qu'on le leur enlevât. S'étant donc aſſemblés, ils lui firent dire que cet argent leur étoit inutile, parce qu'ils n'en faiſoient uſage ni dans leur égliſe, ni dans le monaſtere. Le Comte admira leur déſintéreſſement, & leur envoia beaucoup de cuir & de parchemins, pour ſervir à leurs ouvrages.

XX. Le Pape l'oblige d'aller à Rome. Il ſe retire en Calabre. ſa mort.

Il y avoit à peine ſix ans que Saint Bruno gouvernoit cette ſociété de Saints dont il étoit le modéle, lorſque le Pape Urbain II qui avoit été ſon diſciple à Reims, l'obligea de venir à Rome, pour l'aider de ſes conſeils dans les affaires Eccléſiaſtiques. Les Chartreux croiant ne pouvoir vivre ſans lui, allerent le trouver à Rome. Le Pape leur donna un logement, où ils tâcherent de pratiquer leurs exercices avec la même fidélité que dans la Chartreuſe. Mais ils ſentirent bientôt la différence de la ville & du déſert. La vie tumultueuſe de la Cour de

Rome alloit les troubler juſques dans leur retraite. Bruno n'eut pas de peine à leur perſuader de retourner dans la ſolitude de Chartreuſe, & il nomma Landuin pour être Prieur à ſa place. Il leur écrivoit ſouvent pour les conſoler, & les ſoutenir dans leur profonde retraite. Bruno preſſoit toujours le Pape de lui permettre de retourner vivre avec ſes freres. Le Pape vouloit au contraire le faire Archevêque de Rhege. Mais le ſerviteur de Dieu réſiſta & perſévéra dans ſon refus. Il obtint même après bien des inſtances la permiſſion de quitter Rome. Urbain étant parti pour aller en France, Bruno ne crut pas devoir retourner à la Chartreuſe, où il auroit été trop expoſé aux viſites des Romains. Il prit le parti de ſe retirer dans la Calabre, où il ſçavoit qu'il y avoit des lieux très-ſolitaires. Il emmena avec lui quelques perſonnes qu'il avoit gagnées à Dieu, & qui vouloient vivre & mourir dans la retraite & dans la pénitence. Roger Comte de Calabre, touché de la ſainteté de ces nouveaux habitans, leur donna une forêt très-écartée, une égliſe & quelques revenus. Ce fut dans ce déſert que Bruno paſſa le reſte de ſa vie, dans la pénitence & dans tous les exercices de la vie ſolitaire. Sentant ſa fin approcher, il aſſembla ſa communauté, & raconta toute la ſuite de ſa vie depuis ſon enfance, par forme de confeſſion générale. Il fit enſuite ſa profeſſion de foi, qu'il conclut ainſi : Je crois les Sacremens que l'égliſe croit ; & en particulier, que le pain & le vin conſacrés ſur l'Autel, ſont le vrai corps de Notre-Seigneur Jeſus-Chriſt, ſa vraie chair, & ſon vrai ſang, que nous recevons pour la rémiſſion de nos péchés & dans l'eſpérance de la vie éternelle. Il mourut un Dimanche ſixiéme d'Octobre l'an 1101.

XXI. VI.

S. Annon Archevêque de cologne

Annon nâquit dans la haute Allemagne d'une famille honnête. Ses parens le destinerent de bonne heure à la profession des armes, sans consulter Dieu, à qui seul appartient le droit de décider du sort des enfans. Annon qui croioit que l'on devoit avoir pour ses parens une obeissance aveugle en toutes choses, prit le parti des armes, & alla faire une campagne. Il avoit un oncle chanoine de Bambert, qui, remarquant dans son neveu des talens & des dispositions, qui ne sembloient pas lui avoir été donnés pour porter les armes, le tira à l'écart & lui dit: Une gloire & un bonheur éternels sont une belle fortune à faire. Elle ne vous coûtera pas plus que ce que vous avez à souffrir à l'armée. Vous y endurez le froid, le chaud, la pluie, la faim, la soif, de grandes fatigues, sans parler des dangers auxquels votre vie est exposée, & surtout votre salut. Quelle est donc la récompense de tant de peines & de travaux? Combien faut-il de tems pour parvenir à un emploi un peu considérable! Quand vous l'obtiendriez, combien de tems en jouirez-vous? Au lieu que si vous vous donnez à Dieu, & que vous perséverïez dans son service, vous pouvez certainement compter sur une récompense infiniment au-dessus de tout ce que le monde vous peut promettre. Annon touché de ces raisons, dit qu'on ne pouvoit lui faire plus de plaisir, que de lui procurer les moiens d'étudier, & de se consacrer au service de Dieu. L'oncle mena le jeune homme à Bamberg, pour le mettre en état de pouvoir joindre l'étude des Lettres avec la pratique des vertus chrétiennes. Annon fit tant de progrès dans l'une & dans l'autre, qu'on crut rendre service à l'église en le faisant entrer dans le Clergé.

La réputation de ſon mérite s'étendit juſqu'à la Cour. L'Empereur Henri III le voulut avoir auprès de lui, afin que ſon exemple édifiât les Eccléſiaſtiques, les Seigneurs, & les autres perſonnes de ſa ſuite. Annon ne ſe laiſſa pas éblouir par les honneurs qu'on lui rendoit, & Dieu le conſerva dans une intégrité inviolable de mœurs, au milieu de la corruption des courtiſans. Il avoit cependant les qualités extérieures, qui expoſent le plus ceux en qui elles ſe trouvent, à perdre ce précieux tréſor. Il y avoit déja pluſieurs années, qu'il menoit une vie exemplaire à la Cour d'Allemagne, lorſque l'Empereur le nomma à l'Archevêché de Cologne, & lui donna la croſſe & l'anneau paſtoral. C'eſt ce qu'on appelloit inveſtiture. Cet abus qui s'étoit introduit depuis quelque tems, fut toléré par les uns, condamné par les autres, & donna lieu dans la ſuite à bien des troubles, des guerres & des déſordres.

Dès le commencement de ſon Epiſcopat, Annon s'appliqua à remplir tous les devoirs d'un bon Paſteur. Il travailla à connoître ſon troupeau, & à pourvoir à ſes beſoins. Il prêchoit lui-même à la ville & à la campagne; & ſes prédications excitoient dans le cœur de ceux qui l'entendoient, les ſentimens les plus vifs de componction, & de pénitence. Il s'attacha particuliérement à réformer les mœurs & à corriger les abus. Il falloit pour cela de fréquentes viſites dans les différens cantons de ſon diocèſe. Il fonda deux monaſteres de Chanoines à Cologne, & trois de religieux en différens lieux de ſon Diocèſe. Mais voiant la diſcipline monaſtique fort relâchée par toute l'Allemagne; & craignant que les grandes dépenſes qu'il faiſoit pour ces fondations, ne ſerviſſent qu'à

donner retraite à des fainéans, il fit venir des moines très-régulieres de France & de Lombardie, pour rétablir la discipline dans les monasteres d'Allemagne. Il s'y retiroit de tems en tems pour se recueillir de la dissipation inséparable des affaires. Il jeûnoit souvent & passoit en prieres la plus grande partie de la nuit. Il avoit un fonds inépuisable de charité pour les pauvres, pour les malades, pour les veuves & les orphelins. Il retranchoit de sa dépense tout ce qu'il pouvoit, pour faire de plus abondantes aumônes. Il fit bâtir un grand hôpital, & fournit tout ce qui étoit nécessaire pour le faire subsister. La dureté de ses prédécesseurs aiant causé la ruine de ses fermiers, il leur fit de grandes remises, & les mit en état de se rétablir. Sa table étoit fort frugale, mais sans affectation. Il portoit un cilice, & pratiquoit plusieurs mortifications, qu'il avoit grand soin de cacher.

Après la mort d'Henri III, sous la minorité d'Henri IV, Annon eut beaucoup de part au gouvernement de l'Allemagne. On l'obligea de se charger de l'éducation du jeune Prince & de la régence de l'Empire. Il entreprit un grand nombre de voiages pour le bien de l'église & de l'Etat. Dans toutes les Diettes où il se trouva, il fit paroître autant de prudence que de fermeté. Quelques historiens l'accusent avec aigreur de s'être mêlé de plusieurs intrigues d'Etat, tantôt contre l'Impératrice Agnès, tantôt contre l'Empereur son fils; mais c'étoit plutôt contre ceux qui abusoient de la confiance de l'un & de l'autre, pour satisfaire leur ambition & leur avarice; & Annon n'avoit en vue que le bien de l'Etat & de l'Empereur même, que ses Ministres perdoient par leurs flatteries, pour être toujours maîtres de son es-

prit & des affaires. Au reste Annon étoit homme, & il a pu faire des fautes dans des emplois où il est si difficile de les éviter. Il trouva le moien de les expier par tout ce qu'il eut à souffrir de la part d'Henri IV, qui ne goûtoit pas ses sages remontrances.

L'Empereur l'aiant chassé de la Cour, vit bien-tôt par expérience, quel bien ce Ministre intégre faisoit dans tout l'Empire. Quand il se fut retiré, les désordres se multiplierent si prodigieusement, qu'on fut obligé de le forcer de revenir à la Cour, & de préférer le bien public à son inclination. Il demanda quelque tems après la permission de se retirer, & il l'obtint. Il passa les dernieres années de sa vie dans la priere, les jeûnes & les veilles. Dieu le purifia encore par plusieurs afflictions & par une maladie longue & douloureuse. Il mourut le quatriéme de Décembre de l'an 1074. Sa sainteté fut manifestée par plusieurs miracles.

VII.

XXX. S. Thibaut de Provins.

Thibaut nâquit à Provins au Diocèse de Sens, de parens très-nobles & très-riches, de la famille des Comtes de Champagne. Le jeune homme eut toujours beaucoup d'inclination pour la vie érémitique, & alla trouver sécrétement un ermite nommé Bouchard qui demeuroit dans une Isle de la Seine. Par son conseil il partit avec un de ses Chevaliers nommé Gautier. Ils allerent à Reims, où ils se déroberent à leurs gens, passerent à pied au-delà; & aiant changé leurs habits avec des pauvres pélerins, ils entrerent en Allemagne. Ils vêcurent longtems dans une extrême pauvreté, subsistant du travail de leurs mains. Un jour entre autres s'étant loués tous deux pour arracher les herbes dans les vignes, Thibaut que sa délica-

tesse empêchoit d'avancer autant que les autres, fut cruellement maltraité par l'inspecteur de l'ouvrage ; & Gautier ne put lui faire entendre raison, parce qu'ils ne sçavoient pas la langue l'un de l'autre. Aiant amassé quelque peu d'argent par leur travail, ils allerent nuds pieds en pélerinage à Saint Jacques en Galice, & revinrent en Allemagne. Cependant Thibaut pria son compagnon de chercher quelque pauvre clerc qui lui apprit à lire, parce que c'étoit un moien de mieux sçavoir & de mieux pratiquer les commandemens de Dieu. Gautier trouva un maître qui lui enseigna les sept pseaumes de la pénitence ; mais Thibaut n'avoit point de pseautier ni de quoi en acheter. Gautier persuada au maître d'aller à Provins trouver Arnoul pere de Thibaut, & lui demander un pseautier pour son fils. Le maître partit chargé d'un pain que Thibaut envoioit à ses parens, n'aiant point d'autre présent à leur faire, encore le lui avoit-on donné par charité. Arnoul & Guille sa femme apprenant la vie sainte que menoit leur fils, en rendirent graces à Dieu, reçurent le pain comme un grand présent, & en firent manger à plusieurs malades qui furent tous guéris.

Arnoul qui désiroit ardemment de voir ce cher fils, suivit le maître qui le mena à Treves. Mais quand Thibaut vit son pere, il voulut aussi-tôt prendre la fuite. Arnoul le suivit fondant en larmes, & disant : Pourquoi me fuiez-vous, mon cher fils ? Je ne veux pas vous détourner de votre dessein ; je ne veux que vous voir, vous parler encore une fois, & porter de vos nouvelles à votre mere affligée. Thibaut répondit : Seigneur, ne troublez point mon repos ; allez en paix & me permettez de ne m'oc-

ſuper que de Jeſus-Chriſt. Son pere lui dit : Mon fils, vous manquez de tout, nous avons de grands biens, recevez quelque choſe au moins pour vous ſouvenir de nous. Il répondit : Je ne puis rien prendre après avoir tout quitté pour Dieu, & ſe retira. Gautier dit au pere, que ſon fils n'avoit beſoin que d'un pſeautier, & il le donna avec joie. Pour éviter à l'avenir de pareilles viſites, Thibaut s'en alla à Rome, dans le deſſein de faire encore un plus long voyage. En effet au retour de Rome, il prit le chemin de Veniſe, voulant aller à Jéruſalem. Mais Gautier ne pouvant plus à cauſe de ſon âge, ſupporter tant de fatiques, ils s'arrêterent près de Vicence, en un lieu nommé Salanique, avec la permiſſion des propriétaires ; & y aiant bâti une petite cabane, ils y finirent leurs jours. Ils avoient voiagé trois ans depuis leur retraite, & Gautier en vêcut encore deux dans cette ſolitude : mais Thibaut lui ſurvêcut de ſept ans. Il ne ſe nourrit pendant long-tems que de pain d'orge & d'eau, & en vint enfin à ne vivre que de fruits & de racines. Il portoit toujours un cilice, ſe donnoit ſouvent la diſcipline, & ne dormoit qu'aſſis. L'Evêque de Vicence touché de ſon mérite, l'ordonna Prêtre, après l'avoir fait paſſer par les différens dégrés qui y ſervent de préparation ; & la derniere année de ſa vie il reçut l'habit monaſtique.

Son pere Arnoul apprenant la réputation de ſainteté où étoit ſon fils, alla à Rome en pélerinage pour le viſiter. A ſon retour il raconta ce qu'il avoit vu à Guille ſa femme, qui voulut auſſi l'aller voir. Arnoul retourna donc avec elle accompagné de pluſieurs perſonnes nobles. Guille étant arrivée près de ſon cher fils, ne voulut point le quitter, & ſe conſacra avec lui

au ſervice de Dieu dans la ſolitude. Enfin douze ans après que Thibaut eut quitté ſon païs, & neuf ans depuis qu'il ſe fut retiré à Salanique, il mourut ſaintement le premier de Juillet 1066, & fut enterré à Vicence. Il avoit fait pluſieurs miracles pendant ſa vie, & il s'en fit encore un grand nombre à ſon tombeau.

ARTICLE VIII.

Auteurs Eccléſiaſtiques.

I.

1. Fulbert Evêque de Chartres. Sa vie.

DEs le commencement du onziéme ſiécle, on ſentit la néceſſité de s'appliquer à l'étude. On vit bien-tôt dans toute l'Europe des perſonnes habiles, qui communiquerent aux autres leurs lumieres, ou par des leçons, ou par des écrits publics. Les conteſtations qui ſurvinrent, furent un puiſſant motif pour engager les hommes à étudier, & donnerent occaſion à pluſieurs d'exercer leurs talens. Fulbert Evêque de Chartres fut un des premiers reſtaurateurs des Belles-Lettres, des ſciences & de la Théologie. Il ſemble dire lui-même qu'il étoit Romain. Il eut de bons maîtres dès l'enfance, & il profita ſi bien de l'éducation qu'il reçut, qu'il devint un des plus célébres docteurs de ſon ſiécle. Il enſeigna long-tems à Chartres, & fut Chancelier de cette égliſe. Comme ſon mérite le faiſoit eſtimer des Rois, des Evêques & des peuples, il en fut élu Evêque lorſqu'il étoit encore jeune. Il témoigna lui-même la crainte qu'il avoit de n'avoir pas été bien appellé à l'Epiſcopat, par des vers dont le ſens eſt plus beau

que le ſtile. O vous, dit-il à Dieu, qui êtes mon créateur, ma vie, mon unique eſpérance; donnez-moi votre conſeil, & la force de le ſuivre dans l'incertitude où je ſuis. Je crains qu'étant mal entré dans l'Epiſcopat, je ne ſois plus nuiſible qu'utile au troupeau. C'eſt ce qui me porte à vouloir céder mon Siége à ceux qui ſont plus digne de le remplir. D'un autre côté, quand je penſe qu'étant ſans naiſſance & ſans richeſſes, j'y ai été placé par celui qui tire le pauvre de la pouſſiere & de ſon fumier, je ſuis porté à croire que je ſuis par votre ordre dans cette place, & je n'oſe en changer, quoique je ſois troublé par les remords de ma conſcience. Vous ſçavez, Seigneur, ce qui vous eſt le plus agréable & ce qui vous eſt le plus avantageux : faites-le-moi connoître, je vous ſupplie, & faites-le-moi exécuter. Il fut raſſuré dans ces craintes par S. Odilon de Cluni, avec qui il étoit lié d'une étroite amitié. Odilon lui conſeilla de demeurer Evêque ; & Fulbert lui dit qu'il ſe rendoit, à condition qu'il l'aideroit de ſes prieres & de ſes conſeils. Il mourut l'an 1029, & laiſſa pluſieurs diſciples & quelques Ecrits.

II. Ses Ecrits

Nous avons de Fulbert plus de cent lettres, la plûpart fort courtes, à cauſe, comme il dit ſouvent, de la multitude de ſes occupations. Dans la premiere, qui eſt une lettre dogmatique, en expliquant les principaux articles de la Religion chrétienne, il dit que l'Euchariſtie eſt par l'opération du Saint-Eſprit le vrai corps de Jeſus-Chriſt. Il n'eſt pas permis de douter, ajoute-t-il, que celui qui a tout fait de rien, ne change par la même puiſſance la matiere terreſtre en la ſubſtance de Jeſus-Chriſt. Dans la ſeconde lettre, Fulbert répond à une

conſultation touchant l'uſage qui s'obſervoit alors en pluſieurs égliſes, où le Prêtre à ſon ordination recevoit de l'Evêque une Hoſtie conſacrée, qu'il devoit conſommer peu-à-peu, en prenant chaque jour une particule de cette Hoſtie pendant quarante jours. On prétendoit que cette cérémonie repréſentoit les apparitions de Jeſus-Chriſt à ſes diſciples depuis ſa Réſurrection juſqu'à ſon Aſcenſion. Elle montroit auſſi, ſelon Fulbert, l'unité du ſacrifice du Prêtre & de l'Evêque. Nous avons encore de cet Auteur quelques ſermons, particuliérement contre les Juifs, & ſur la Nativité de la Sainte Vierge, dont il inſtitua la fête dans ſon diocèſe.

I I.

III. Lanfranc Archevêque de Cantorberi.

Lanfranc nâquit à Pavie d'une famille de Sénateurs, & ſon pere étoit au nombre des Conſervateurs des loix de la ville. Lanfranc le perdit en bas âge; & comme il devoit lui ſuccéder dans ſa dignité, il quitta Pavie pour aller étudier ailleurs. Il s'appliqua beaucoup aux lettres humaines, & fort peu à la ſcience du ſalut. Plein du déſir de ſe faire une grande réputation, il quitta ſon païs & vint en France ſuivi de pluſieurs écoliers célébres. Lorſqu'on commençoit à l'eſtimer en France, comme on avoit fait en Italie, Dieu lui fit connoître le néant de l'eſtime des hommes, & lui inſpira le déſir de ne travailler qu'à lui plaire. Un accident fâcheux qui lui arriva dans un voiage, lui devint ſalutaire. Il ſe réfugia dans le monaſtere du Bec fondé quelques années auparavant. Lanfranc y paſſa trois ans dans une entiere ſolitude, édifiant tout le monde par ſa modeſtie & par ſa piété. Le bruit de ſa retraite s'étant répandu, les clercs accoururent au Bec pour le prier de les inſtruire: & les Grands y envoioient leurs enfans. Lanfranc fut

obligé de ſe prêter à leurs déſirs : & il emploia pour la gloire de Dieu des talens, qu'il n'avoit autrefois cultivés que pour ſa propre gloire. Environ quinze ans après, Guillaume Duc de Normandie le tira du Bec pour le faire premier Abbé du Monaſtere de S. Etienne, qu'il venoit de fonder à Caën en 1064. Lanfranc y attira un grand nombre de bons ſujets & y établit une exacte régularité, en pratiquant le premier ce qu'il preſcrivoit aux autres.

Pendant qu'il formoit des hommes propres à ſervir l'égliſe, il combattoit pour la foi par ſes Ecrits. Nous avons parlé de ceux qu'il compoſa contre Berenger. Dieu le fit enſuite aſſeoir parmi les Princes de ſon peuple. Il avoit refuſé l'Archevêché de Rouen ; mais il ne put éviter de ſe charger de celui de Cantorberi. Son élection fut confirmée dans un Concile, & l'on n'écouta ni ſes raiſons ni ſes prieres. Le Pape Alexandre II, qui avoit été du nombre de ſes diſciples, lui donna par diſtinction deux palliums. Lanfranc voulut emploier le crédit qu'il avoit auprès de ce Pape, pour l'engager à le décharger du fardeau de l'Epiſcopat. Après lui avoir repréſenté dans une lettre, la violence qui lui avoit été faite, il ajoute : J'éprouve tous les jours tant de peines & d'ennuis, & je ſens les forces ſpirituelles de mon ame s'affoiblir ſi viſiblement, que la vie me devient chaque jour plus inſupportable. Je vois dans les autres tant de corruption, un endurciſſement ſi prodigieux ; les maux de l'égliſe ſe multiplient tellement chaque jour, que je gémis d'avoir vêcu juſqu'à des tems ſi malheureux. Les maux dont nous ſommes témoins ſont grands, mais nous en prévoions encore de plus grands pour l'avenir. Je vous conjure donc au nom de Dieu, de me décharger

d'un fardeau que vous m'avez imposé par votre autorité, & de me permettre de retourner à mon monastere. Si vous croiez devoir me refuser cette grace, à cause de l'utilité des autres, craignez de vous rendre coupable devant Dieu, en m'empêchant de travailler à mon propre salut. Je ne fais ici aucun bien, ou c'est si peu de chose, qu'il n'égale pas la perte que je souffre. Lanfranc n'obtint pas la libertté qu'il désiroit, & il fut obligé de rester dans son Siége, où il acheva de se sanctifier par la pratique de toutes les vertus Episcopales.

Il fut le restaurateur de l'Angleterre pour le spirituel, comme le Roi Guillaume le Conquérant pour le temporel. Ce Prince avoit une telle confiance en lui, que quand il demeuroit en Normandie, il laissoit à Lanfranc la conduite de l'Angleterre; & tous les Seigneurs lui obéissoient, & l'aidoient à défendre le Roiaume & à y maintenir la paix. Malgré ses grandes occupations, il s'appliquoit à corriger les exemplaires des saintes Ecritures & des livres ecclésiastiques; & on en trouve encore de corrigés de sa main. Il étoit très-libéral & faisoit des aumônes abondantes. Il rebâtit de fond en comble l'église Métropolitaine de Cantorberi, brûlée quelques années auparavant, & fit des réparations considérables aux lieux réguliers pour les moines qui desservoient cette église. Il bâtit aussi deux hôpitaux hors de la ville, pour le soulagement des pauvres & des malades. Il mourut le vingt-huitiéme de Mai 1089. Il laissa plusieurs Ecrits, dont les principaux sont le Traité de l'Eucharistie contre Berenger, & diverses lettres. Il rendit l'Abbaie du Bec une Ecole célébre, & ce fut alors que les Normans commencerent à cultiver les lettres qu'ils avoient négligées depuis leur

converſion ſous leur cinq premiers Ducs. On venoit étudier ſous Lanfranc de tous les païs voiſins. Ses diſciples les plus célébres furent le Pape Alexandre II, Guimont Archevêque d'Averſe, Guillaume Archevêque de Rouen, Foulques de Beauvais, Yves de Chattres, & pluſieurs autres Evêques, ſur-tout S. Anſelme ſon ſucceſſeur dans le Siége de Cantorberi.

III.

IV. S. Anſelme Archevêque de Cantorberi. Sa vie.

Anſelme nâquit l'an 1033 dans la ville d'Aouſte. Il vint en Normandie attiré par la réputation de Lanfranc. Il étoit infatigable dans l'application à l'étude, & en même tems il mortifioit ſon corps par les veilles, le froid & la faim. Il embraſſa la vie monaſtique dans l'Abbaie du Bec à l'âge de vingt-ſept ans. Trois ans après, Anſelme fut élu Prieur. Il s'appliqua alors avec plus de liberté à l'étude de la Théologie, & y fit de ſi grands progrès, qu'il étoit en état de réſoudre les queſtions les plus difficiles & de montret que ſes réponſes étoient appuiées ſur l'autotité de l'Ecriture & de la Tradition. Il n'étoit pas moins éclairé dans la morale. Il connoiſſoit parfaitement le cœur de l'homme, & matquoit à chacun les moiens d'éviter le vice & de pratiquer la vertu. Il méditoit ſans ceſſe les vérités de la Religion, dont il écrivit quelques Traités pendant qu'il étoit Prieur du Bec. Le premier eſt celui qu'il nomma depuis Monologue, patce qu'il y parle ſeul, cherchant par la méditation les preuves métaphyſiques de l'exiſtence de Dieu; d'où il paſſe à la connoiſſance de ſa nature & de ſes perfections. Il écrivit encore trois Traités, de la vérité, du libre arbitre, & de la chûte du démon, où il traite de l'origine du mal. Il examina enſuite, ſi par un ſeul argument ſuivi, il ne pourroit pas prouver l'exi-

ſtence de Dieu & ſes attributs. Il trouva ce qu'il cherchoit & en fit un Ouvrage. Un moine de Marmoutier l'aiant lu, fut choqué de ce qui y eſt dit, qu'on ne peut concevoir un Etre ſouverainement parfait, ſans le concevoir exiſtant, & fit un petit Ecrit ſur ce ſujet. Anſelme le remercia de ſa critique & y répondit ſolidement, en montrant que l'exiſtence étant une perfection, elle entre néceſſairement dans l'idée de l'Etre ſouverainement parfait. Ces Ouvrages & les autres qu'Anſelme fit depuis, prouvent que c'étoit le meilleur Métaphyſicien qu'avoit eu l'égliſe Latine depuis S. Auguſtin. Il avoit profité des lumieres de ce ſaint Docteur, dont il emploia l'autorité de ſe défendre.

Un Abbé qui étoit en grande réputation de piété, ſe plaignoit un jour à Anſelme des enfans qu'on élevoit dans ſon monaſtere, & diſoit: Nous les châtions continuellement, & ils n'en deviennent pas meilleurs. Anſelme fit ſentir à l'Abbé, qu'il ne falloit pas uſer d'une trop grande ſévérité à l'égard des enfans; qu'en les traitant ttop dutement, on leur faiſoit plus de mal que de bien; qu'il falloit leur témoigner beaucoup d'amitié, & tâcher de gagner leur confiance. L'Abbé touché du diſcours d'Anſelme, ſe jetta à ſes pieds, reconnut qu'il avoit conduit les enfans avec une rigueur exceſſive, & promit de ſe corriger. Anſelme ſuivoit le premier les avis qu'il donnoit aux autres, & ſe rendoit aimable à tout le monde. Sa réputation s'étendoit juſqu'en Angleterre. De tous côtés on venoit ſe mettre ſous ſa conduite, afin de profiter de ſes exemples & de ſes conſeils. Le vénérable Hélouin premier Abbé du Bec ne pouvant plus agir à cauſe de ſon grand âge, tout le poids du gouvernement retomboit ſur Anſelme,

qui, après la mort du S. Abbé, fut élu pour lui ſuccéder. Les biens que le monaſtere du Bec poſſédoit en Angletetre obligeoient Anſelme à y aller quelquefois. On ne pouvoit s'empêcher de l'admirer & de l'aimer. On s'eſtimoit heureux de pouvoir lui patler; & les plus grands Seigneurs ſe faiſoient un honneur de le ſervir. Le Roi lui-même, Guillaume le Conquérant, formidable à tout le reſte des hommes, étoit ſi affable pour Anſelme, qu'il ſembloit devenir un autre homme en ſa préſence. Nous avons vu dans l'article de l'égliſe d'Angleterre, comment il fut élevé ſur le Siége de Cantorberi, & avec quelle généroſité il reptéſenta au Roi Guillaume le Roux, les maux dont l'égliſe d'Angleterre étoit accablée. Son Epiſcopat fut traverſé par une ſuite de perſécutions, qu'il ſeroit trop long de rapporter. Pendant le tems qu'il fut à Lyon, où l'état de ſes affaires le força de demeurer, il écrivit le livre de la Conception virginale & du péché originel. Il n'y eſt pas queſtion de la maniere dont la Sainte Vierge a été conçue, mais comment elle a conçu le Verbe incarné. A la fin de ſa vie, ne pouvant plus marcher, il ſe faiſoit porter tous les jours à l'égliſe, afin d'aſſiſter au Saint Sacrifice, pour lequel il avoit une dévotion ſinguliere. Pendant ſon agonie on lui lut la Paſſion, on le tira de ſon lit, & on le mit ſur le cilice & la cendre. Il mourut le Mercredi-Saint le vingt-uniéme d'Avril 1109, la ſeiziéme année de ſon Epiſcopat & la ſoixante & ſeiziéme de ſa vie.

V. Ses Ecrits.

Il nous reſte un grand nombre d'Ecrits de Saint Anſelme. Il en compoſa trois en forme de dialogues pour l'intelligence de l'Ecriture-Sainte. Dans un de ſes Traités, il prouve que Dieu fait un plus grand miracle en rendant la droi-

ture de la volonté à celui qui l'a perdue par le péché, qu'en reſſuſcitant un mort. Nous avons auſſi de lui un Traité de l'accord de la preſcience, de la Prédeſtination & de la Grace avec le libre arbitre. Dieu, dit-il, ne prédeſtine pas en contraignant la liberté, mais en la laiſſant libre. L'Ecriture nous apprend que nous ne pouvons rien ſans la Grace, & elle nous apprend auſſi que nous agiſſons librement. Quelques eſprits ſuperbes attribuent la vertu au libre-arbitre, & d'autres doutent que le libre-arbitre ſoit quelque choſe. Mais il faut reconnoître que nous ne pouvons avoir que par la Grace la bonne volonté, qui nous fait aimer la juſtice & qui eſt eſſentielle au mérite, & que l'Ecriture en établiſſant la Grace n'exclud point le libre-arbitre; comme en établiſſant le libre-arbitre elle n'exclud point la Grace. Saint Anſelme avoit commencé en Angleterre, pendant le fort de la perſécution qu'il ſouffrit, l'Ouvrage qui a pour titre : Pourquoi Dieu s'eſt fait homme. Il l'acheva en Italie, dans une retraite où il attendoit la réponſe à une lettre qu'il avoit écrite au Roi d'Angleterre. Les infidéles, dit-il, nous demandent ſouvent, en ſe mocquant de notre ſimplicité, pour quelle raiſon ou par quelle néceſſité Dieu s'eſt fait homme, & a rendu la vie au monde par ſa mort, puiſqu'il le pouvoit par un Ange, par un homme ou par ſa ſeule volonté. Anſelme diviſa cet Ouvrage en deux livres, dont le premier contient les objections des infidéles avec les réponſes; & il y prouve qu'il eſt impoſſible qu'aucun homme ſoit ſauvé ſans Jeſus-Chriſt, c'eſt-à-dire, ſans un Dieu fait homme. Les infidéles dont il parle, devoient être les Juifs répandus alors par toute la Chrétienté, & les Muſulmans d'Eſpagne; car

car pour ceux d'Orient, on n'avoit point encore de commerce avec eux, comme on en eut depuis les Croiſades. Cet Ouvrage eſt en forme de dialogue entre Anſelme & le moine Boſon qui fut depuis Abbé du Bec ; & le myſtere de la ſatisfaction de Jeſus-Chriſt pour le genre-humain, y eſt traité à fond. Dans le ſecond livre Boſon demande : Comment Dieu a-t-il pris la nature humaine de la maſſe corrompue du genre-humain. Car quoique ſa conception ſoit pure, la Vierge néanmoins dont il a tiré ſon humanité, a été conçue dans le peché originel, parce qu'elle a elle-même péché en Adam, en qui tous ont péché. Anſelme répond, que puiſqu'il eſt certain que cet homme eſt Dieu, & l'auteur de la réconciliation des hommes, il eſt indubitable qu'il eſt ſans péché, & que nous ne devons pas nous étonner, ſi nous ne pouvons comprendre, comment il a été tiré ſans péché de la maſſe des pécheurs. Mais il ne répond rien à la propoſition touchant le péché originel de la Sainte Vierge. Il dit ſeulement enſuite, qu'elle a été du nombre de ceux qui ont été purifiés du péché par Jeſus-Chriſt. Outre les Ouvrages dogmatiques de Saint Anſelme, nous avons de lui pluſieurs Homélies, pluſieurs Méditations, un grand nombre d'Oraiſons qui reſpirent une piété tendre, & enfin plus de quatre cens Lettres. Sa vie a été écrite en deux livres par le moine Eadmet ſon diſciple & ſon compagnon inſéparable, qui dans cet Ouvrage s'eſt attaché particuliérement à faire connoître le caractere, l'eſprit & les miracles de Saint Anſelme.

Fleuri. Liv. LXIV. n. 52.

Ce même Auteur a laiſſé une autre hiſtoire ſous le nom de Nouvelles, où il rapporte en détail la ſuite de quelques affaires eccléſiaſti-

ques juſqu'à l'an 1022, & tout ce qui s'eſt paſſé entre Saint Anſelme & les Rois d'Angleterre, depuis le commencement du regne de Guillaume le Conquérant, juſqu'à la mort du ſaint Evêque.

IV.

VI. S. Anſelme de Luques.

Anſelme Evêque de Luques en Toſcane, regardoit Grégoire VII comme ſon maître & ſon modéle. Il ſavoit par cœur preſque toute l'Ecriture-Sainte ; & quand on l'interrogeoit ſur quelque paſſage, il diſoit auſſi-tôt comment chacun des Peres l'avoit expliqué. Il compoſa pluſieurs Ouvrages, entre autres une Apologie pour Grégoire VII, une explication des Lamentations de Jérémie, & une des Pſeaumes qu'il entreprit à la priere de la Comteſſe Matilde, dont il étoit directeur, & que la mort l'empêcha d'achever. Il avoit fait auſſi une collection de Canons en treize livres. Dans un des deux diſcours qui nous reſtent de Saint Anſelme de Luques, il entreprend de répondre à ceux qui diſent que l'égliſe eſt ſoumiſe à la puiſſance Roiale ; enſorte que le Roi peut ; comme il lui plaît, lui donner des Paſteurs. Il rapporte le Canon attribué aux Apôtres, qui porte, que ſi un Evêque a obtenu ſon égliſe par le moien des Puiſſances ſéculieres, il doit être dépoſé & excommunié, lui & tous ceux qui communiquent avec lui. Il ajoûte, qu'après les Apôtres, toutes les égliſes du monde ont gardé inviolablement cette coûtume qu'elles avoient reçue d'eux ; qu'à la mort d'un Evêque, le clergé & le peuple de l'égliſe vacante, par une délibération commune, doivent ſe donner un Paſteur tiré du clergé de la même égliſe. Il rapporte quelques autorités des Papes & des Conciles, pour montrer qu'elle doit être l'élection

canonique des Evêques. Il ſe fait une objection du Décret de Nicolas II au Concile de Rome en 1059, où il eſt dit que l'élection du Pape ſe fera, ſans préjudice de l'honneur dû au Roi. Il donne à cette objection une ſolution qu'il regarde comme triomphante, en diſant, que le Pape Nicolas n'étant qu'un des Patriarches, n'a pu, avec quelque Concile que ce fut, révoquer les décrets des Conciles généraux, & particuliérement du huitiéme, autoriſé par les cinq Patriarches & plus de 250 Evêques en préſence des Empereurs. Il eſt remarquable, dit M. Fleuri, que celui qui parle ainſi, eſt l'admirateur de Grégoire VII, & un des plus zélés défenſeurs de l'autorité du Saint Siége. Saint Anſelme ajoute, que le Pape Nicolas étoit homme, & que par conſéquent il n'étoit pas infaillible. Il mourut hors de ſon diocèſe, en aiant été chaſſé par ſon clergé qu'il avoit voulu réformer. *liv. 63. n. 29.*

V.

VII. S. Ulric de Cluni.

Ulric nâquit à Ratisbonne d'une famille illuſtre. Il conſerva à la Cour, où il fut envoié de bonne heure, la pureté de ſes mœurs; & l'Impératrice Agnès profita de ſes exemples & de ſes conſeils. Il engagea ſes terres dans un tems de famine pour ſoulager les pauvres. Il ſe retira à Cluni à l'âge de trente ans, & l'Abbé Hugues qui connoiſſoit ſon merite, le fit ordonner prêtre, & le donna pour confeſſeur à ſa Communauté. Il ſe ſervit enſuite de lui, pour établir en différens endroits de nouvelles Colonies de Saints. Ulric compoſa un recueil des uſages de Cluni, fort utile à pluſieurs monaſteres de la haute Allemagne, qui recherchérent cet Ouvrage comme un précieux tréſor. Il eſt diviſé en trois livres, à la tête deſquels eſt une lettre, où l'Auteur ſe plaint d'un abus,

qu'il dit être la principale cauſe de la ruine de la diſcipline monaſtique. C'eſt que les parens qui avoient grand nombre d'enfans, envoioient dans les monaſteres ceux qui étoient eſtropiés, ou qu'ils ne jugeoient propres à rien.

Le premier livre des coûtumes de Cluni, parle de l'Office divin, & commence par la diſtribution de l'Ecriture-Sainte pour les lectures ou leçons. Elle étoit à peu près telle que nous l'avons, mais les leçons étoient beaucoup plus longues. Les moines de Cluni avoient beaucoup ajouté à la pſalmodie preſcrite par Saint Benoît. Outre cette addition, qui étoit conſidérable, ils diſoient toute l'année l'Office des morts à neuf leçons. Les Dimanches on diſoit trois grandes Meſſes, & les jours de Férie deux. Le Dimanche de l'Octave de la Pentecôte, on faiſoit à Cluni l'Office de la Sainte Trinité, qui n'étoit encore alors qu'une dévotion particuliere, & qui n'a été reçu par toute l'égliſe Latine que plus de deux cens ans après. A la Saint Pierre, qui eſt le patron de Cluni, l'Office commençoit la veille avant la nuit, & ne finiſſoit que le lendemain matin, en ſorte qu'on ne dormoit point. Parmi ces longues prieres, on ne voit guères de place pour la priere intérieure, ſi ce n'eſt en hyver après les nocturnes, mais chacun faiſoit alors ce qu'il vouloit, & ſouvent on étoit accablé par le ſommeil. D'ailleurs la multitude des Offices laiſſoit peu de tems pour le travail des mains, ſi recommandé dans la régle de Saint Benoît. Auſſi Ulric n'en parle qu'en paſſant, & il avoue qu'il n'en a guères vu d'autre, que celui d'arracher dans le jardin les muvaiſes herbes & de paitrir le pain; encore n'étoit-ce pas tous les jours. C'étoit pour ſuppléer au travail, qu'on avoit ajout

des Pſeaumes à toutes les heures de l'Office. Le ſilence étoit très-exactement gardé à Cluni. On ne parloit qu'à certaines heures, & jamais à l'égliſe, au dortoir, au réfectoire & à la cuiſine.

Il eſt bon de rapporter ce que dit Ulric, de la maniere dont on faiſoit le pain qui devoit ſervir de matiere à l'Euchariſtie. On le faiſoit toujours à jeun : on prenoit du meilleur froment que l'on choiſiſſoit grain à grain : on le lavoit & on le mettoit dans un ſac fait exprès. Un des plus vertueux de la maiſon le portoit au moulin, dont il lavoit les meules. Il ſe revêtoit d'une aube & mouloit ainſi le bled. Deux Prêtres & deux Diacres, auſſi revêtus d'aubes & d'amis, paitriſſoient la pâte dans de l'eau froide, afin qu'elle fût plus blanche, formoient les hoſties & les faiſoient cuire. On chantoit des pſeaumes pendant ce travail.

Afin d'obſerver les moindres négligences des freres & de les déclarer en plein chapitre, il y avoit des ſurveillans qui faiſoient continuellement la ronde dans tout le monaſtere, enſorte qu'il n'y avoit aucun lieu, ni aucun inſtant ou quelqu'un pût s'écarter impunement de ſon devoir. Mais ce qu'il y avoit de plus ſingulier à Cluni, c'eſt l'attention continuelle que l'on avoit ſur les enfans qui y étoient élevés. On n'en recevoit que ſix ; & ce petit nombre avoit au moins deux maîtres, qui les gardoient à vue & ne les quittoient jamais. Perſonne n'approchoit d'eux que leurs maîtres, & on les veilloit avec autant de ſoin la nuit que le jour. En voiant, dit Ulric, quelles attentions on a pour ces enfans, j'ai dit ſouvent en moi-même, qu'il eſt difficile qu'un fils de Roi ſoit élevé avec plus de précaution que le moindre enfant à Cluni. On faiſoit dans ce monaſtere de très-abondantes aumônes.

VIII. Bouchard Evêque de Vormes.

Bouchard nous a laiſſé un recueil de Canons, qui l'a rendu célébre. Il fut aidé dans ce travail par pluſieurs Savans dont il étoit ami. L'Ouvrage eſt diviſé en vingt livres, & commence par l'autorité du Pape, l'ordination des Evêques, leurs devoirs & la maniere de les juger. Il parle enſuite des autres Ordres du Clergé, des égliſes & de leurs biens temporels, enfin des Sacremens. Au ſixiéme livre il commence à parler des crimes, & des pénitences que l'on devoit impoſer pour leur expiation; & c'eſt ce qui compoſe la plus grande partie de l'Ouvrage. Il explique dans un grand détail la maniere d'impoſer & de pratiquer la pénitence; mais il explique auſſi les moiens de la racheter, afin de ne pas mettre au déſeſpoir ceux qui ne le pouvoient accomplir. Par exemple, celui qui ne peut jeûner, chantera pour un jour de jeûne cinquante pſeaumes à genoux dans l'égliſe, & nourrira ce jour-là un pauvre, moiennant quoi il ſera diſpenſé du jeûne ce même jour; mais il ne pourra ni manger de la viande, ni boire du vin. Cent génuflexions tiendront lieu de cinquante Pſeaumes, & les riches pourront ſe racheter pour de l'argent. Mais il faut bien remarquer que ce rachat de pénitence, n'étoit que pour ceux à qui il étoit impoſſible de l'accomplir à la lettre; & que cette impoſſibilité n'étoit pas une cauſe pour en diſpenſer abſolument, mais ſeulement pour la commuer, afin que le pécheur ſe punit de la maniere qu'il le pourroit. Ce recueil de Bouchard, comme les autres du même tems, eſt rempli de fauſſes décrétales, dont l'autorité s'établiſſoit de plus en plus; & les piéces dont il eſt compoſé, ne ſont pas tirées des livres ori-

ginaux ; mais des recueils précédens dont l'Auteur a ſouvent copié les fautes, & y en a ajouté de nouvelles.

D'ailleurs Bouchard rempliſſoit tous les devoirs d'un digne Evêque, ſelon l'état où étoit alors l'Egliſe. Aiant trouvé la ville de Vormes preſque déſerte, & devenue une retraite de voleurs & de bêtes ſauvages, il en rebâtit les murailles, rappella les habitans diſperſés à la campagne, & la rétablit en cinq ans. Il y fonda un monaſtere de chanoines. Il fit auſſi une maiſon dans une forêt à deux mille de Vormes, pour ſe retirer du tumulte des affaires, prier & étudier, & ce fut-là qu'il compoſa ſon recueil de Canons. Il bâtit pluſieurs monaſteres ; & par ſes exhortations pluſieurs perſonnes illuſtres quitterent le monde pour ſervir Dieu dans la retraite. Il ne vivoit ordinairement que de pain & d'eau avec quelques légumes. Souvent il paſſoit une partie de la nuit à viſiter les pauvres dans tous les quartiers de la ville & à leur diſtribuer des aumônes. Il mourut l'an 1026.

VII.

Adam chanoine de Brême nous a laiſſé une Hiſtoire eccléſiaſtique, qui comprend l'origine des égliſes du Nord, & la ſuite des Evêques de Brême & de Hambourg pendant près de trois cens ans. Il la fit ſur les mémoires qu'il put découvrir, ſur les lettres des princes & des Papes, & ſur la tradition vivante des anciens. Celui dont il tira plus de ſecours, fut Suenon Roi de Dannemarc. Adam de Brême paroît être d'une grande ſincérité. Il termine ſon Hiſtoire par une deſcription curieuſe du Dannemarc, de la Suéde, de la Norvege & des Iſles qui en dépendent. IX. Autres Auteurs.

Bertold eſt auteur de la meilleure chronique

que nous aions de ce tems-là. Baudri Evêque de Noion & de Tournai eſt connu par ſa chronique de Cambrai, qu'il a conduite depuis le commencement de cette égliſe, juſqu'à l'an 1030. Nous en avons auſſi une de Glaber moine de Cluni, & d'Herman moine de Richenou. Il y a auſſi de Lambert une excellente Hiſtoire de ſon tems.

Ditmar Evêque de Mersbourg, qui étoit de la premiere nobleſſe de Saxe, nous a laiſſé une Hiſtoire qui commence au regne d'Heuri l'Oiſeleur, & finit l'an 1018, marquant exactement les dattes dans les dernieres années. Ditmar y fait ſon portrait avec beaucoup d'humilité, & avoue ingénuement ſes fautes. Il entre dans un grand détail de faits peu importans; mais il en rapporte auſſi pluſieurs qui ſont intéreſſans. Il s'étend ſur les vertus des Evêques qu'il avoit connus.

L'égliſe Grecque a eu auſſi des Ecrivains qui nous ont laiſſé des Ouvrages aſſez conſidérables. Leon le grammairien a continué la chronique de Théophane, depuis le commencement du neuviéme ſiécle juſqu'au commencement du onziéme. Le Patriarche Alexis a fait diverſes Conſtitutions Michel Prellus, qui paſſoit pour un des plus ſavans hommes de ſon ſiécle, a écrit un grand nombre d'Ouvrages. Nous avons trente-trois diſcours de Siméon le jeune ſur la foi & la morale, & des Traités aſcetiques. George Cedrenus a compoſé des Annales qui ne ſont qu'une compilation de pluſieurs auteurs. Théophilacte Archevêque d'Acride en Bulgarie, a travaillé utilement ſur l'Ecriture, en faiſant un abrégé des commentaires de Saint Chryſoſtôme.

Severe fils de l'Evêque d'Aſmonin eſt un des

plus ſavans hommes qu'ait eu la ſecte des Jacobites en Orient. Ses Ouvrages ſont manuſcits dans la Bibliothéque du Roi. Un des principaux eſt l'hiſtoire des Patriarches d'Alexandrie, depuis Saint Marc juſqu'au onziéme ſiécle. Depuis Dioſcore il ne fait mention que des Patriarches Jacobites. Ses autres Ouvrages qui ont pour objet le dogme, la morale & la diſcipline, ſont cités avec éloge par la plûpart des auteurs qui ont écrit depuis, même par les Orthodoxes. Ils s'en ſervent pour établir la Doctrine de l'égliſe ſur l'Euchariſtie, & ſur d'autres articles qui ne ſont point conteſtés par les Jacobites.

ARTICLE III.

Conciles & Diſcipline.

I.

AU commencement du onziéme ſiécle on tint à Poitiers un Concile, où il fut ordonné que ceux qui pilleroient les égliſes, qui dépouilleroient les pauvres du peu qu'ils ont, ou qui frapperoient les clercs déſarmés, ſeroient anathématiſés; & que s'ils ſe revoltoient, les Seigneurs & les Evêques s'aſſembleroient, marcheroient contre les rebelles, & ravageroient tout chez eux, juſqu'à ce qu'ils ſe ſoumiſſent. On voit par ce Concile & par pluſieurs autres du même-tems, juſqu'où s'étendoient les pillages & les violences, contre leſquelles il falloit de ſi étonnans remédes. Les autres Canons du Concile de Poitiers défendent aux Evêques, de rien recevoir pour les Sacremens de Pénitence & de

I. Concile de Poitiers, & autres tenus au commencement du onzieme ſiecle.

Confirmation, & aux prêtres & aux Diacres d'avoir des femmes chez eux.

On défendit dans d'autres Conciles qui se tinrent vers le même-tems en France & en Italie, de prescrire des jeûnes entre l'Ascension & la Pentecôte, excepté la veille de la pentecôte; mais on permit les jeûnes de dévotion. On se plaignit que les moines chantoient le *Te Deum* pendant l'Avent & le Carême, contre la coûtume de l'église de Rome; mais les moines répondirent qu'ils suivoient en cela la régle de Saint Benoît, & on les laissa observer leur usage. On examina si la fête de l'Annonciation que l'on célébroit dès-lors le vingt-cinquiéme de Mars, ne devoit pas être plutôt célébrée hors du Carême, à l'exemple des Espagnols qui la font le dix-huitiéme de Décembre, mais l'ancienne coûtume l'emporta.

An. 1004. Foulques Comte d'Anjou qui avoit répandu beaucoup de sang, & exercé de grandes violences, fut touché vivement de la crainte de l'enfer, & voulut travailler à satisfaire pour ses péchés par la pratique de plusieurs bonnes œuvres. Dans cette vue il fit le pélerinage de Jérusalem, & bâtit dans une de ses terres le monastere de Beaulieu près de Loches, afin que les moines priassent jour & nuit pour le salut de son ame. L'église qui étoit très-belle, aiant été promptement achevée, il envoia prier l'Archevêque de Tours, dans le Diocèse duquel elle étoit, de venir en faire la Dédicace. L'Archevêque répondit, qu'il ne pouvoit offrir à Dieu les vœux d'un homme qui avoit pris à l'église plusieurs terres. Le Comte indigné de cette réponse, menaça l'Archevêque, prit avec lui de grosses sommes d'argent, & alla à Rome en faire présent au Pape Jean XVIII, de qui il obtint ce

qu'il voulut. Le Pape envoia avec lui un Cardinal, avec ordre de faire hardiment ce que le Comte désiroit. Les Evêques de France blâmerent hautement cette entreprise, & trouverent fort indécent que le Pape donnât l'exemple de violer les Canons, qui défendent à un Evêque de rien entreprendre dans le Diocèse d'un autre sans son consentement. Il se trouva à la Dédicace de l'église de Beaulieu une multitude innombrable de peuple. Mais ce même jour vers l'heure de None, le tems qui étoit fort beau changea tout d'un coup, & il vint un orage si furieux, qu'après avoir long-tems ébranlé la nouvelle église, il en emporta le toît avec toute la charpente. Tout le monde regarda cet accident comme une punition de l'attentat commis contre la Discipline de l'église. En effet, quoique la dignité du Siége Apostolique donne au Pape le premier rang entre tous les Evêques du monde, il ne lui est pas permis de violer les Canons; & comme chaque Evêque est l'époux de son église, dans laquelle il représente le Sauveur, aucun Evêque sans exception n'a droit de rien entreprendre dans le Diocèse de l'autre. Ce sont les paroles de l'Historien Glaber, qui n'est point suspect, puisqu'étant moine de Cluni, il ne reconnoissoit pour Supérieurs que son Abbé & le Pape.

II.

Le Pape Benoît VIII tint vers l'an 1020 un Concile à Pavie. Les Actes qui nous en restent, commencent par un grand discours, où il dit que la vie déréglée du Clergé déshonore l'église, & qu'il dissipe les grands biens qu'elle a reçus de la libéralité des Fidéles, en les faisant servir de matiere à ses désordres. II. Concile de Pavie. An. 1020. de selingstat. An. 1022.

Dans un Concile qui se tint deux ans après

à Selingſtat près de Mayence, il fut décidé qu'un homme pendant le cours de ſa pénitence, devoit demeurer dans le lieu où elle lui avoit été impoſée, afin que ſon propre Prêtre pût juger de ſa conduite. Comme pluſieurs pécheurs chargés de grands crimes, refuſoient de recevoir la pénitence de leurs Paſteurs, & s'en alloient à Rome, s'imaginant que le Pape leur remettroit tous leurs péchés; le Concile déclara qu'une telle abſolution ne leur ſerviroit de rien, mais qu'ils devoient accomplir la pénitence qui leur étoit impoſée par leurs Paſteurs. On voit ici que le Pape étoit regardé comme un Evêque étranger à l'égard de l'adminiſtration de la pénitence. Il fut ordonné dans ce même Concile, de s'abſtenir de la chair quinze jours avant la Saint Jean, & autant avant Noël, & de jeûner la veille de l'Epiphanie, & pluſieurs autres vigiles. On fit défenſe à un Prêtre de dire plus de trois meſſes par jour. On ne jettera point un corporal dans le feu pour éteindre un incendie. Le Roi ſeul pourra porter l'épée dans l'égliſe. On abattra les bâtimens qui touchent aux égliſes.

III. Concile d'Anſe. An. 1025.

L'an 1025 on tint un Concile à Anſe près de Lyon. L'Evêque de Mâcon forma une plainte contre l'Archevêque de Vienne, qui ſans ſa permiſſion avoit ordonné des moines de Cluni, quoique ce monaſtere ſoit dans le Diocèſe de Mâcon. L'Archevêque de Vienne nomma Saint Odilon, qui étoit préſent, comme le garant de ſes ordinations. L'Abbé Odilon ſe leva alors avec ſes moines, & montra un privilége du Pape qui les exemptoit de la juriſdiction de l'Evêque. Le Concile fit alors lire les Canons, qui ordonnent qu'en chaque païs les Abbés & les moines ſoient ſoumis à leur propre Evê-

que. En conséquence on déclara nul ce privilége du Pape, qui y étoit formellement contraire. L'Archevêque de Vienne fut obligé de demander pardon à l'Evêque de Mâcon, & de lui faire une entiere satisfaction. Cet exemple & celui de la dédicace du monastere de Loches, montre que les Evêques de ce tems-là ne croioient pas le Pape au-dessus des Canons. *Fleuri liv. 59. n. 7.*

III.

Alexis Patriarche de Constantinople fit dans un Concile une Constitution, pour régler divers points de discipline. On s'y plaint des Evêques qui dissipoient les biens de leurs églises, qui prenoient des terres à ferme, & se mêloient d'affaires temporelles. On y parle aussi des monasteres donnés à des étrangers. Cet abus venoit originairement des Iconoclastes, qui étoient ennemis des moines. Après l'extinction de cette hérésie, leurs biens leur furent rendus : néanmoins les Empereurs & les Patriarches s'accoûtumerent à donner des monasteres à des personnes puissantes & charitables, pour en être les protecteurs. Ces donations devinrent dans la suite une source d'abus. Ceux à qui on donnoit ces monasteres, au lieu de les protéger, s'emparoient des revenus, sans donner aux moines ce qui leur étoit le plus nécessaire. Les Evêques d'Orient remédierent à ce désordre.

IV. Constitution du Patriarche Alexis. An. 1027.

IV.

Dans un Concile tenu à Bourges l'an 1031, on fit vingt-cinq Canons dont le premier porte, que Saint Martial sera mis au rang des Apôtres, comme le Saint Siége de Rome l'avoit décidé. On en tint un la même année à Limoges, où l'on agita la question de l'Apostolat de Saint Martial. On cita ses Actes, qui étoient inconnus avant le dixiéme siécle, & que tous les

V. Conciles de Bourges & de Limoges. An. 1031. Treve de Dieu. Autres conciles.

ſavans reconnoiſſent comme apocriphes ; mais on les croioit alors très-véritables. Ils portoient que Saint Martial avoit étoit baptiſé par Saint Pierre, & qu'il avoit reçu le Saint-Eſprit avec les autres Apôtres le jour de la Pentecôte. On parla beaucoup dans ce Concile & dans pluſieurs autres, de la paix que les Evêques vouloient établir en France. Comme les Seigneurs étoient fort puiſſans, ils exerçoient par-tout impunément toutes ſortes de violences. On fit diverſes tentatives pour remédier à un ſi grand mal : mais comme on en vit la difficulté, on ſe réduiſit à une tréve pour certains jours. L'on convint que depuis le Mercredi au ſoir juſqu'au Lundi matin, perſonne ne prendroit rien par force & ne tireroit vengeance d'aucune injure ; que quiconque contreviendroit à ce réglement, ſeroit excommunié & banni du païs, ou paieroit la compoſition des loix, comme aiant mérité la mort. On nomma cette convention la tréve de Dieu, & elle fut établie par les Evêques en pluſieurs Conciles. On y avoit conſacré les jours où ſe ſont opérés les principaux myſteres, l'inſtitution de l'Euchariſtie, la Paſſion, la Sépulture & la Réſurrection de Jeſus-Chriſt. Odilon de Cluni & Richard de Verdun travaillerent puiſſamment à la faire recevoir. On dit que ceux qui ne voulurent pas s'y ſoumettre, furent frappés de la maladie des Ardens, c'eſt-à-dire, d'un feu qui dévoroit leurs entrailles. Mais pluſieurs vinrent trouver l'Abbé Richard, & furent guéris par ſes prieres ; & ſon monaſtere étoit plein de ces malades, qui s'y rendoient par troupes. Il leur donnoit à boire du vin où avoient trempé des Reliques. Il y avoit toujours un vaſe qui en étoit plein, pour ſatisfaire à la dévotion des malades, qui arrivoient à tout moment.

Pour commencer à extirper la ſimonie qui regnoit impunément dans tout l'Occident, on décida dans pluſieurs Conciles, que celui qui auroit été ordonné par un ſimoniaque feroit pénitence pendant quarante jours, avant que de pouvoir exercer les fonctions de ſon Ordre.

Le Pape Leon IX tint l'an 1049 un Concile nombreux à Reims. On y fit douze Canons, pour y renouveller les Décrets des Peres, mépriſés depuis ſi long-tems; & on condamna ſous peine d'anathême, pluſieurs abus qui regnoient dans l'égliſe de France. On ordonna que les Evêques ſeroient élus par le clergé & par le peuple. On défendit de rien exiger pour la ſépulture, le baptême & la viſite des malades. On s'éleva avec beaucoup de force contre la ſimonie, & l'on mit en pénitence ceux qui en étoient coupables.

V.

Pierre Damien ſe plaignit dans un Ecrit qu'il adreſſa au Pape Leon IX, des fauſſes régles de pénitence qui avoient été mêlées avec les véritables. On s'étoit déja ſouvent inſcrit en faux contre ces Canons fabriqués par des impoſteurs. Pierre Damien fait voir combien ces faux Canons font de maux dans l'égliſe. Il rapporte ceux du Concile d'Ancyre, qui ordonnoient, même aux laïcs, des pénitences de vingt-cinq ans, pour des crimes d'impureté, pour leſquels les nouvelles régles n'en impoſoient qu'une de deux ans. On diſputoit beaucoup en Italie, pour ſavoir ſi ceux que des ſimoniaques avoient ordonnés, devoient être réordonnés ou non. Pierre Damien, pour décider cette queſtion, compoſa un Ouvrage qui fut nommé *Gratiſſimus*, c'eſt-à-dire, très-agréable, à cauſe du plaiſir qu'il fit à ceux dont les ordinations étoient

V I. Ouvrage de Pierre Damien ſur la Diſcipline.

révoquées en doute. Il y prouve que Jesus-Christ étant la source de toutes les graces qui se répandent sur son église, c'est lui qui confére tous ses Sacremens par ses ministres ; & que comme c'est lui qui baptise, c'est lui aussi qui donne l'ordination. De-là vient, dit-il, que toutes les ordinations faites par le Pape Libere hérétique & séditieux, ont été reconnues bonnes, quoiqu'il ait vêcu six ans après son apostasie. De même, ajoute Pierre Damien, quoique le Pape Vigile fut un scélérat & un impie, aucun de ses successeurs n'a cassé ce qu'il avoit fait. Il montre ensuite l'inconvénient de l'opinion contraire selon laquelle, depuis plus d'un siécle, il n'y avoit plus de Christianisme en Italie.

V I.

VII. Eglise d'Afrique.

Le Pape Leon IX reçut vers le milieu du onziéme siécle, des lettres de trois Evêques, des cinq qui restoient en Afrique sous la domination des Musulmans. Ils demandoient lequel d'entre eux devoit être reconnu pour Métropolitain. C'est que Carthage aiant cessé d'être la Capitale de l'Afrique, elle étoit tombée en ruine depuis long-tems. Le Pape leur témoigne d'abord dans sa réponse, combien il est touché de voir l'église d'Afrique, autrefois si florissante, réduite à si peu de chose. Il déclare ensuite que l'Evêque de Carthage est le Métropolitain de toute l'Afrique, sans le consentement duquel on ne peut déposer un Evêque. Au reste, ajoute le Pape, sachez que sans l'ordre du Pape on ne peut tenir de Concile général, ni déposer un Evêque, ce que vous trouverez dans les Canons. Ces Canons n'étoient autres que les fausses décretales. Le Pape donne dans une autre lettre la même décision, & ajoute

l'établissement des Métropoles, tel qu'il est rapporté dans les fausses décrétales qui y sont citées.

VII.

On renouvella dans plusieurs Conciles les Canons qui avoient si souvent défendu l'incontinence du clergé & la simonie. Les disciples de Saint Jean Gualbert allerent en 1063 à Rome accuser l'Evêque de Florence, dans un Concile qu'y tenoit le Pape Alexandre II, & qui étoit composé de plus de cent Evêques. Les moines y dénoncerent publiquement l'Evêque de Florence comme simoniaque & hérétique, déclarant qu'ils étoient prêts à entrer dans un feu pour le prouver; mais le Pape ne voulut ni déposer l'Evêque ni accorder aux moines l'épreuve du feu. Ce fut peut-être à cette occasion que le Pape fit un décret adressé au clergé & au peuple de Florence, où il dit: Selon le Concile de Calcédoine, nous ordonnons aux moines, quelque vertueux qu'ils soient, de demeurer dans leur cloître, conformément à la Régle de Saint Benoît: nous leur défendons d'aller par les villages, les châteaux & les villes. Le Concile de Rome fit douze Canons, que le Pape adressa à tous les Evêques, au clergé & au peuple. Ces Canons regardent principalement la simonie. Le plus remarquable est le quatriéme, que l'on croit être le fondement de l'institution des chanoines réguliers. Il est conçu en ces termes: Nous ordonnons que les Prêtres & les diacres, qui garderont la continence, mangent & dorment ensemble près des églises pour lesquelles ils sont ordonnés, & qu'ils aient en commun tout ce qui leur vient de l'église; & nous les exhortons à faire en sorte de mener la vie commune des premiers fidéles. Un Ecrit de Pierre Damien adressé au Pape Alexandre, l'engagea

VIII. concile de Rome. An. 1063.

ſans doute à faire ce réglement. Le but de cet Ecrit eſt de montrer, que les chanoines ne doivent rien avoir en propre, & l'Auteur le prouve principalement par l'autorité de Saint Auguſtin, dans les ſermons de la vie commune, qui ont ſervi de fondement à la Régle des chanoines. Dès la fin du dixiéme ſiécle, pluſieurs Chapitres de Cathédrales & pluſieurs Abbaïes de chanoines, avoient repris la vie commune par les ſoins de leurs Evêques; mais ces réformes n'étoient que ſuivant la régle d'Aix-la-Chapelle, faite au commencement du neuviéme ſiécle. Depuis le Concile de Rome de l'an 1063, la réforme des chanoines alla juſqu'à l'excluſion de toute propriété; & ceux qui l'embraſſerent, furent nommés chanoines réguliers.

VIII.

IX. Autres Ouvrages de Pierre Damieu ſur la Diſcipline.

Nous trouvons dans les Ecrits de Pierre Damien, pluſieurs autres choſes qui regardent la diſcipline. Nous avons de cet Auteur un Traité des Heures canoniales, adreſſé à un Seigneur laïc, à qui il preſcrit de les dire tous les jours comme étant un devoir de tous les Chrétiens. Il compte ſept Heures pour le jour, Matines ou Laudes, Prime, Tierce, Sexte, None, Vêpres & Complies: & pour la nuit, les vigiles ou nocturnes, auſquels il marque que le peuple n'aſſiſtoit point régulièrement. Il recommande au même Seigneur, de ne jamais manquer à ce devoir, même en voiageant à cheval, ou en quelque circonſtance qu'il ſe trouve; ce qui marque qu'il croioit que l'on devoit dire les différentes parties de l'Office aux heures marquées. Il ſe plaignit à l'Archevêque de Beſançon de l'abus qu'il avoit vu dans ſon égliſe, où les clercs étoient aſſis pendant l'Office, & même pendant la Meſſe. Il ſoutient

que non-ſeulement les clercs, mais les laïcs & les femmes doivent aſſiſter de bout à l'Office, & ne s'aſſeoir que pendant les leçons des nocturnes, à moins que leur mauvaiſe ſanté ne les oblige de faire autrement.

Dans un Ouvrage adreſſé à des Solitaires, Pierre Damien dit ces paroles remarquables : Nous devons prendre garde que la vie ſi ſainte que les Solitaires menoient autrefois, ne ſe relâche de notre tems, & qu'il n'en reſte plus aucune trace dans la ſuite. Nous ſavons qu'on voit à peine aujourd'hui de foibles reſtes des pratiques les plus rigoureuſes. Comme nous ne rétabliſſons point ce qu'ont laiſſé tomber ceux qui nous ont précédé, de même ceux qui viendront après nous ne répareront point les bréches que notre négligence aura laiſſé faire à la diſcipline, & nous ſerons coupables de la leur. Ils diront qu'ils ne ſont pas meilleurs que leurs peres, & qu'ils doivent s'en tenir à ce qu'ils ont trouvé établi. N'attirons pas ſur notre ſiécle un ſi honteux reproche. Tranſmettons fidélement à nos enfans les exemples de vertu que nous avons reçus de nos peres. Il exhorte auſſi les mêmes Solitaires à conſerver les jeûnes de quelques vigiles, que l'on négligeoit. Pluſieurs uſoient de vin la veille de Noël, & même des eccléſiaſtiques, ſous prétexte d'avoir plus de force pour chanter l'Office. Il ſoutient que l'on doit jeûner la veille de l'Epiphanie, toutes les vigiles des Apôtres, & recommande le jeûne de Saint Marc & des Rogations.

Il ſe plaint dans un autre Ouvrage, de ce que la corruption des mœurs n'a pas ſeulement infecté les ſéculiers, mais les moines mêmes. Pourquoi, dit-il, recherchons-nous, contre les loix divines & humaines, ce que nous pouvions

poſſéder légitimement avant que d'y avoir ſolemnellement renoncé ? Il attaque le vice de propriété qui avoit pénétré dans la plûpart des monaſteres, auſſi-bien que l'inquiétude & les fréquens voiages des moines. Quelques-uns, dit-il, quittent le monde pour chercher du repos dans un monaſtere ; & quand ils y ſont, ils s'imaginent être en priſon. Les ſéculiers en ſont ſcandaliſés. Un tel, diſent-ils, a déja oublié ſes vœux, & il ne reſpire que l'eſprit du ſiécle ; il eſt plus du monde que moi, ſous un autre habit. Les ſorties fréquentes ſont la ſource de toutes ſortes de relâchemens. Le monde écoutoit autrefois les prédications des moines ; aujourd'hui perſonne n'en eſt touché. C'eſt inutilement qu'on donne des avis aux Princes & aux Papes : les Evêques trouvent mauvais que nous parlions dans les Conciles contre leurs déſordres : je le ſçai par expérience. Il ne reſte aux moines de bon parti, que de conſerver le corps de leur ſolitude.

IX.

X. Concile de Rouen. An. 1072. Dans un Concile de Rouen tenu l'an 1072, on défend de manger en Carême, avant que l'heure de None fût paſſée, & que celle de Vêpres fût commencée ; autrement, dit le Concile, ce n'eſt pas jeûner. Le Samedi-Saint on ne commencera point l'Office avant None, car cet Office a rapport à la nuit de la Réſurrection, & dans les deux jours, du vendredi & du ſamedi, on ne célébre point le ſaint Sacrifice. Ces réglemens font croire que l'on commençoit à avancer le repas les jours de jeûne, & par conſéquent l'Office. En effet Jean Archevêque de Rouen, dans ſon livre des Offices Eccléſiaſtiques, dit que le Samedi-Saint après dîner, on revenoit à l'égliſe dire Complies ; au lieu que

dans les ſiécles precédens, on paſſoit ce ſaint jour entier ſans manger. Cet Ouvrage de l'Archevêque de Rouen contient en détail les Offices de toute l'année. On y voit pluſieurs antiquités remarquables.

XI. Autres Conciles à la fin du XI ſiécle.

On fit dans un Concile de Poitiers dix Canons, dont le premier défend aux Evêques & aux autres eccléſiaſtiques, de recevoir les inveſtitures des Rois ou des autres laïcs, & aux laïcs de les donner, ſous peine d'excommunication & d'interdit des égliſes. Il y fut auſſi défendu d'avoir deux bénéfices. Dans le cinquiéme Concile que le Pape Grégoire VII tint à Rome, on déclara nulles les ordinations faites contre les Canons. On déclara auſſi nulles les pénitences qui ne ſont pas conformes aux maximes des ſaints Peres. Il fut ordonné aux Evêques de faire enſeigner les Lettres dans leurs égliſes, & il leur fut défendu de tolérer l'incontinence des clercs. Dans un autre Concile d'Italie, on ordonna à tous les fidéles, clercs, laïcs, hommes & femmes, de recevoir des cendres ſur leurs têtes le premier jour de Carême.

Ce fut dans l'onziéme ſiécle que commença dans les monaſteres, l'inſtitution des freres convers. Dans les premiers tems on nommoit convers, c'eſt-à-dire convertis, ceux qui embraſſoient la vie monaſtique en âge de raiſon; pour les diſtinguer de ceux que leurs parens y avoient engagés, en les offraut à Dieu dès l'enfance, & que l'on nommoit oblats. Dans le onziéme ſiécle, on nomma convers, ceux qui étant ſans lettres, ne pouvoient devenir clercs, & qui étoient uniquement deſtinés au travail des mains.

Le Pape Urbain II tint à Plaiſance un Concile, auquel il ſe trouva plus de deux cens Evêques, près de quatre mille eccléſiaſtiques, &

plus de trente mille laïcs. Comme il n'y avoit point d'égliſes qui pût contenir une ſi grande multitude, on tint le Concile en pleine campagne. On y renouvella la condamnation de l'héréſie de Berenger, & on confirma tous les réglemens des Papes précédens ſur la ſimonie. Le jeûne des Quatre-tems fut fixé aux mêmes jours où nous l'obſervons encore. On défendit de recevoir à la pénitence ceux qui ne voudroient pas renoncer à tout péché mortel. On dit que ce fut dans ce Concile que fut compoſée la Préface des fêtes de la Vierge. Le même Pape Urbain, dans un voiage qu'il fit en France à la fin du onziéme ſiécle, y tint pluſieurs Conciles où l'on fit divers réglemens, dont la plûpart ne font que confirmer ceux qui avoient été faits dans un grand nombre d'autres Conciles. Dans celui de Clermont, il fut ordonné de prolonger le jeûne du Samedi-Saint juſques vers la nuit, de communier en recevant ſéparément le Corps & le Sang de Jeſus-Chriſt: ce qui prouve que l'uſage ordinaire étoit encore de communier ſous les deux eſpéces. On confirma dans ce Concile la Tréve de Dieu par tout le monde ſans diſtinction. Les croix plantées ſur les chemins étoient des aſiles comme les égliſes. Le Pape Urbain confirma la Primatie de Lyon, confirmément à la Bulle de Grégoire VII. L'Archevêque de Tours recouvra dans ce même Concile ſa juriſdiction ſur les Evêques de Bretagne; & l'Evêque de Dol, qui avoit le titre d'Archevêque, fut condamné à ſe ſoumettre à l'Archevêque de Tours. On rétablit auſſi l'Evêché d'Arras qui avoit été long-tems réuni à celui de Cambrai. Mais de tous les actes du Concile de Clermont, celui qui eut de plus grandes ſuites, eſt la publication de la Croiſade, dont Grégoire VII avoit formé le premier projet.

Dans les Conciles que le Pape Urbain tint ensuite, il ne fit que confirmer les Canons de celui de Clermont. On trouve dans les actes du Concile de Nîmes auquel le Pape présidoit, un Canon remarquable, qui maintient les moines dans le droit d'exercer les fonctions sacerdotales. Quelques ignorans, dit ce décret, poussés d'un zéle amer, assurent que les moines qui sont morts au monde, sont indignes des fonctions sacerdotales, & ne peuvent donner ni la pénitence, ni le baptême; mais ils se trompent. Des hommes qui ont quitté le monde pour mener une vie apostolique, doivent avoir plus de pouvoir de délier les péchés, que les Prêtres séculiers, & sont plus dignes de prêcher, de baptiser, de donner la communion, & d'imposer la pénitence; c'est pourquoi nous leur permettons toutes ces fonctions. Ceux que ce décret du Pape Urbain traite d'ignorans, auroient pu répondre, que les Anciens, en distinguant l'état des moines de celui des clercs, ne nioit pas que l'on ne trouvât souvent entre les moines des sujets dignes de la cléricature, & même de l'Episcopat: mais alors ces moines changeoient d'état; & quittant leurs solitudes, ils rentroient dans le commerce des autres fidéles pour le service de l'église, conservant néanmoins les saintes pratiques de la vie monastique, autant que leurs fonctions le permettoient. Ce qui étoit nouveau & contraire aux anciennes maximes, c'est que des moines qui demeuroient dans leurs monasteres, eussent la liberté d'exercer toutes les fonctions ecclésiastiques, même à l'égard des séculiers; & c'est cependant ce qu'Urbain II prétend autoriser.

X.

XII. Translation

Nous terminerons cet article par l'histoire de

de S. Nicolas.

la tranſlation des Reliques de S. Nicolas. Ce fut vers la fin du onziéme ſiécle qu'elle ſe fit. Ce ſaint Confeſſeur, Evêque de Myre en Lycie, étoit célébre en Orient depuis pluſieurs ſiecles. Il étoit connu en Occident dès le neuviéme: mais il y fut beaucoup plus honoré depuis cette tranſlation. Quelques marchands de Bari qui allerent trafiquer à Antioche, prirent la réſolution d'enlever les Reliques de Saint Nicolas. Ils apprirent que le païs étoit déſert, & l'égliſe de Myre gardée ſeulement par quelques Moines. Ils allerent au nombre de quarante-quatre bien armés, pour enlever ce tréſor. Un d'eux rompit avec une maſſe de fer le pavé de marbre, ôta le ciment qui étoit deſſous, & découvrit le dos du cercueil auſſi de marbre. Il le caſſa avec ſa maſſe, & il en ſortit une odeur très-agréable. Il mit ſa main dedans, & y ſentit une liqueur qui rempliſſoit la moitié du cercueil. Il y enfonça la main, en tira les os du ſaint Evêque, & les marchands Italiens emporterent les Reliques. Quand ils furent arrivés à Bari, cette nouvelle y cauſa une joie extraordinaire. Il y eut bien-tôt à Bari un concours prodigieux de peuple. On y vint de toute l'Italie & des autres parties de l'Occident; & ce pélerinage devint un des plus célébres de la chrétienté. Dès le premier jour il y eut plus de trente perſonnes guéries de diverſes maladies, & il s'y fit un ſi grand nombre de miracles, qu'il eſt impoſſible de les compter. C'eſt ce que dit Jean Archidiacre de Bari, qui auſſi-tôt après écrivit l'hiſtoire de cette tranſlation dont on fixa dès-lors la fête au neuviéme de Mai.

ARTICLE

ARTICLE X.

Réflexions sur l'état de l'Eglise pendant le onziéme siécle.

I.

LEs efforts qu'avoit fait Photius, pour séparer l'église Grecque de l'église Latine, ne furent point sans effet. Ce séducteur avoit persuadé à un grand nombre d'Evêques, que les Latins avoient des torts considérables, & qu'ils erroient sur le dogme & sur la discipline. Il avoit travaillé à former des hommes capables d'inspirer à d'autres le venin qu'il leur communiquoit. On tâcha après la mort de Photius, d'éteindre le feu qu'il avoit allumé, & de remédier au mal qu'il avoit fait; mais cette plaie ne fut jamais parfaitement fermée: c'étoit un feu caché sous la cendre, qui devoit, lorsqu'on s'y attendroit le moins, causer le plus funeste embrasement: c'étoit un levain empoisonné qui fermentoit, & qui après un certain tems, devoit aigrir & corrompre toute la pâte. Nous avons vu dans l'histoire du dixiéme siécle, avec quel mépris les Grecs parloient du Pape & de toute l'église Latine. On avoit peu étudié en Orient la matiere de l'unité de l'église, même dans les plus beaux siécles. C'est ce qui donna une ouverture au demon, pour s'efforcer, non pas seulement de détacher quelques églises particulieres, mais de faire une rupture entiere entre les Grecs & les Latins. Les Lettres de Photius, qui paroissent si belles & si touchantes à ceux qui ne connoissent point le personnage,

I. Maux de l'Eglise. Schisme des Grecs. Comment Photius y avoit préparé les esprits.

n'étoient point répandues par-tout au hazard. En admirant ſon éloquence & la ſcience profonde qui paroît dans ſes Ouvrages, pluſieurs prenoient inſenſiblement ſon goût & ſon eſprit. Michel Cérulaire fut de ce nombre : il travailla à perfectionner l'œuvre que Photius avoit commencée, & renouvella au milieu du onziéme ſiécle, l'entrepriſe formée deux cens ans auparavant par celui qu'il regardoit comme un de ſes plus illuſtres prédéceſſeurs. Il eſt très-important de conſidérer avec attention toutes les circonſtances de ce grand & triſte événement.

II. Diſpoſitions des Grecs depuis Photius juſqu'à Michel cérulaire.

Depuis Photius juſqu'à Michel Cérulaire, les deux égliſes étoient unies de communion ; mais on peut comparer pendant ces deux ſiécles, l'égliſe Grecque à un homme, qui, voulant rompre avec un ancien ami, attend l'occaſion de le faire avec bienſéance, & cependant remplit certains devoirs extérieurs que la politeſſe preſcrit, ſans rien conſerver de la cordialité & de l'affection qui l'attachoit à ſon ami. Nous ne prétendons pas attribuer cette diſpoſition à tous les Evêques, & encore moins à tous les particuliers de l'égliſe Grecque, mais il eſt certain que c'étoit la diſpoſition d'un très-grand nombre. Depuis long-tems les Patriarches de Conſtantinople prenoient le titre d'Evêque univerſel. Les Papes s'élevoient contre cette prétention ; mais pour reprimer cet orgueil, la plûpart ne pouvoient avec vérité faire les mêmes déclarations que Saint Grégoire, ni dire qu'eux-mêmes étoient fort éloignés de ſe donner ce titre. La mauvaiſe conduite de pluſieurs Papes & les horribles déſordres qui regnoient depuis long-tems en Italie, n'avoient pas peu contribué à augmenter le mépris que les Grecs avoient pour les Latins. Ainſi il falloit peu de

Animoſité ſecrete entre les Grecs & les Latins.

choſe pour renouveller les anciennes querelles, & pour en faire naître de nouvelles. Vers le milieu du onziéme ſiécle, Leon IX qui étoit priſonnier des Normans, reçut une Lettre du Patriarche d'Antioche, qui reconnoiſſoit la primauté du Pape, lui envoioit ſa profeſſion de Foi, & lui demandoit ſa communion. Le Pape lui répondit avec amitié, & comme à un frere; mais en même-tems il l'exhorta à conſerver le rang du Siége d'Antioche contre les Patriarches de Conſtantinople. Il ſemble que ceux-ci aiant depuis tant de ſiécles le premier rang en Orient, la prudence devoit empêcher de le leur conteſter, ſur-tout dans les circonſtances où l'on ſe trouvoit. De tems en tems on ſe diſoit de part & d'autre des choſes déſagréables, qui alteroient la charité & qui cauſoient beaucoup de réfroidiſſement.

III. Les Grecs levent l'étendart du ſchiſme, & ſont convaincus d'être coupables de ce crime.

Quoique cette diſpoſition fût reciproque, on étoit néanmoins fort éloigné en Occident de vouloir ſe diviſer, & l'on ne penſoit à rien moins qu'à inquiéter les Grecs, lorſque Michel Cérulaire, de concert avec le Métropolitain de Bulgarie, livra la premiere attaque. Le crédit étonnant qu'avoient les Patriarches de Conſtantinople, faiſoit que toutes leurs démarches étoient de grande conſéquence. Il paroît que le plan de Michel étoit tout formé, lorſqu'il écrivit à l'Evêque de Trani cette fameuſe lettre, qui ne reſpire que le ſchiſme & la diviſion, & qui fut la ſource malheureuſe de tous les maux. Il commence par dire que la charité l'oblige de l'écrire. Quel artifice de la part de l'eſprit de menſonge, d'atribuer à un motif auſſi pur, un Ecrit dont le but étoit de détruire la charité, & qui n'étoit dicté que par la haine, l'orgueil & l'envie! Il déclare que ſa lettre eſt pour

les Evêques & les Prêtres Latins, pour les moines, les peuples & le Pape même. L'attaque eſt donc générale. Les abus & les erreurs qu'il veut reprendre, regardent toute l'égliſe d'Occident. Comment n'eſt-il point effraié à la vue de l'éclat que fera ce pernicieux Ecrit ? Encore s'il s'agiſſoit de quelques points fondamentaux, de quelques articles eſſentiels, peut-être que Michel Cérulaire pourroit dire que le fond doit emporter la forme; & l'importance de ſa matiere contribueroit à diminuer la témérité de ſon entrepriſe. Mais toutes les accuſations ſe réduiſent à reprocher aux Latins, de ſacrifier avec du pain azyme, de manger du ſang, de ne point chanter *Alleluia* en Carême, de jeûner le ſamedi pendant ce ſaint tems. De telles accuſations montrent dans ceux qui les intentent plus de déſir de faire ſchiſme, que de zéle pour procurer le ſalut de leurs freres. Comment ſatisfaire jamais des perſonnes qui paroiſſent diſpoſées à chercher de nouveaux prétextes de diviſion, à meſure qu'on leur ôtera ceux qu'ils avoient d'abord emploiés. Qu'on ne s'imagine pas que les Grecs ſeront contens, quand on aura fait tout ce qu'ils ont l'injuſtice de demander ici. La fin de la lettre de Michel Cérulaire ôta toute eſpérance de pouvoir ſe concilier; car il déclare que quand les Latins ſe ſeront réformés ſur tous ces points, il leur enverra un Ecrit qui contiendra des vérités plus importantes. Ces dernieres paroles ſont effroiables, & font voir un deſſein déterminé de rompre l'unité, quelque choſe que l'on puiſſe faire pour éviter un ſi grand malheur. Il eſt important de remarquer de quel côté eſt venue la ſéparation, & ce funeſte cri, *dividatur*. C'eſt le moien de ſe convaincre que c'eſt l'égliſe Grecque qui eſt coupable du crime du

ſchiſme, qui eſt ſi grand, ſelon les Saints Peres, que le martyre même ne ſauroit l'effacer.

IV. Imprudence des Latins dans cette occaſion.

Que l'égliſe eût été heureuſe, ſi dans des circonſtances ſi fâcheuſes, elle eût encore poſſédé un Cyprien, un Auguſtin, & ces illuſtres Evêques d'Afrique, qui tendirent la main aux Donatiſtes; qui n'avoient que des penſées de paix avec ceux qui en étoient les plus grands ennemis: & dont la charité fut aſſez ardente, pour rallumer dans le cœur de leurs freres ce feu ſacré, dont on n'appercevoit preſque plus en eux la moindre étincelle! Mais les tems étoient changés. Les maux étoient devenus plus grands & plus communs, & les remédes plus foibles & plus rares. Le Cardinal Humbert qui étoit à Trani, lut la lettre de Michel Cérulaire, la traduiſit en latin, & la porta au Pape Leon IX. Ce Pape avoit de la piété; mais il manqua de lumiere en cette occaſion, & il emploia un reméde beaucoup plus propre à irriter le mal qu'à le guérir. La maladie des Grecs demandoit une extrême douceur, une patience invincible, une bonté compatiſſante, une charité ſans bornes. Il falloit ſe mettre au fait de la diſpoſition où étoient les eſprits en Orient, & diriger en conſéquence ſes actions & ſes paroles. Mais le Pape répondit aux Grecs par une lettre très-longue, qui commence par une véhémente déclamation contre ceux qui troubloient la paix. Il fait une énumération de tous les maux qui ont accablé l'égliſe Grecque, & de toutes les prévarications des patriarches de Conſtantinople. Etoit-il bien prudent de rappeller des malheurs qui demandoient plutôt des larmes que des reproches? Et d'ailleurs ne donnoit-on point lieu aux Grecs d'uſer de récrimination, comme ils l'ont effectivement fait, en

expoſant aux yeux de toute la terre avec beaucoup de chaleur & d'exagération, les maux de l'égliſe Latine & les excès de différens genres dans leſquels pluſieurs Papes avoient donné ? Ce n'eſt pas tout. Leon IX auroit peut-être dû par condeſcendance, paroître oublier ſes droits les plus légitimes, pour ramener des furieux qui ne cherchoient que des prétextes pour ſe ſéparer. Mais bien loin d'être diſtrait à l'égard de ſes vrais droits, il s'en attribua de chimériques, & releva la fameuſe donation de Conſtantin, que tout le monde ſait être une fable, prétendant en conſéquence avoir la dignité & la puiſſance Impériale. En ſoutenant des prétentions ſi exhorbitantes & ſi peu raiſonnables, étoit-ce le moien de convaincre les Grecs des vraies prérogatives du Saint Siége, dont ils étoient ennemis ? Il accuſe les Grecs d'avoir mis une femme ſur le Siége de Conſtantinople : il avoue enſuite, qu'il ne le croit pas ; il étoit donc au moins fort inutile d'en parler. Au reſte, ſi la lettre de Leon IX eſt défectueuſe par pluſieurs endroits, elle contient auſſi des choſes admirables, qui ſuffiſent ſeules pour démontrer le tort & l'injuſtice des Grecs. Nous n'empêchons pas à Rome, dit le Pape, que les Grecs ne ſuivent les traditions de leurs Peres. Au contraire nous les y exhortons, parce que nous ſavons que la différence des coûtumes ſelon les lieux & les tems, ne nuit point au ſalut, pourvu que l'on ſoit uni par la foi & par la charité. Ces paroles de Leon IX ſont dignes de Saint Cyprien & de Saint Auguſtin, & mettent tout homme équitable en état de décider, lequel du Pape ou du Patriarche de Conſtantinople eſt ſchiſmatique.

V. Conduite

Dieu fit naître peu de tems après une occa-

ſion très-favorable, pour arrêter les progrès du mal en Orient. L'Empereur Conſtantin Monomaque écrivit au Pape, & obligea le Patriarche Michel Cérulaire d'écrire de ſon côté, pour demander à rétablir la paix entre les deux égliſes. Pouvoit-on déſirer rien de plus avantageux ? Avec quel empreſſement Saint Auguſtin auroit-il profité d'un moment ſi précieux ? Le Pape dans ſa réponſe à l'Empereur, paroît fort occupé des Normans qui le tenoient priſonnier, il forme des projets de guerre, & demande la reſtitution des patrimoines que Saint Pierre a en Orient. Il envoia enſuite à Conſtantinople des Légats que l'Empereur reçut avec honneur. Ils furent à portée de connoître par eux-mêmes, combien l'eſprit de ſchiſme avoit gagné par-tout. Convenoit-il d'irriter les Grecs de plus en plus, en ne donnant au Patriarche Michel que le titre d'Archevêque, & en ſe conduiſant à ſon égard avec une extrême rigueur ? Mais le comble de l'imprudence, fut l'excommunication que les Légats mirent ſur l'Autel, ſe retirant enſuite en ſecouant la pouſſiere de leurs pieds. Une telle action dans de pareilles circonſtances, eſt une faute qui paroît incompréhenſible. Après ce procédé ſi étrange des Légats, les Grecs ne garderent plus ni régle ni meſure. Ils s'abandonnerent au ſchiſme avec un zéle incroiable, & s'aiderent les uns les autres à s'enfoncer dans cet abîme. Ils crurent que l'action ſi téméraire des Légats du Pape, autoriſoit tous leurs excès ; & ils eurent aſſez peu d'équité, pour imputer à toute l'égliſe d'Occident, les fautes de quelques particuliers, qu'elle n'autoriſoit point dans ce qu'ils faiſoient de contraire aux régles de la prudence, de la juſtice & de la charité.

étonnante des Legats du Pape à l'egard des Grecs.

VI. Consommation du schisme des Grecs. Réflexions sur ce triste événement.

Depuis cette malheureuse époque, le schisme ne fit plus que s'étendre & s'affermir. Les Pasteurs & les peuples y entretient. Les villes, les provinces, les diocèses, les patriarchats entiers furent entraînés; & l'on vit après un certain tems les Chrétiens d'Orient, avoir plus d'éloignement pour ceux d'Occident, que pour des paiens, & témoigner la même opposition à s'unir à eux dans le culte de Dieu, qu'à s'unir aux Mahométans. Voilà le terme funeste auquel vint aboutir cette longue suite de prévarications que nous avons vues en Orient. Le Patriarche de Constantinople qui avoit usurpé le titre d'Evêque universel, mérita de devenir le séducteur universel. Le schisme qu'il alluma par-tout fut comme une horrible tempête, qui abattit une infinité de branches, & ôta à l'olivier qui, malgré une si grande perte, devoit toujours subsister, une partie considérable de sa beauté & de sa dignité. Peu de personnes en Occident sentirent combien ce malheureux schisme étoit accablant pour l'église, à qui il arrachoit une partie de ses entrailles. On y fut encore plus insensible en Orient. Le Patriarche d'Antioche en gémit; mais il éleva bien foiblement sa voix, & il ne consentoit qu'on laissât aux Occidentanx leurs usages, qu'à condition qu'ils abandonneroient leur doctrine sur la Procession du Saint-Esprit. Combien le jugement si terrible que Dieu exerçoit sur les Grecs, auroit-il dû inspirer aux Latins une salutaire fraieur! Avec quel tremblement auroient-ils dû envisager un retranchement, que les Peres des beaux jours de l'église, auroient presque regardé comme impossible, & que l'évenement seul pouvoit rendre vraisemblable? Les saints Evêques d'Afrique du cinquiéme siécle

ele auroient pleuré ce malheur avec des larmes de ſang. Mais les Evêques du onziéme penſoient à tout autre choſe. Ils étoient ſpectateurs tranquilles d'un embraſement auquel ils prenoient peu d'intérêt. Grégoire VII formoit à Rome le projet de tirer de la domination des Muſulmans, Jéruſalem & les terres qui l'environnent, tandis qu'on ne ſe donnoit pas le moindre mouvement, pour éteindre le feu qui conſumoit en Orient les villes & les provinces. L'acquiſition de quelques Seigneuries temporelles faiſoit tout entreprendre, tandis que l'on étoit inſenſible à la perte d'une infinité d'ames.

II.

VII. Héréſie de Berenger. Réflexions ſur les artifices de ce ſéducteur & ſur les vues du démon en le ſuſcitant.

Pendant que Michel Cérulaire s'efforçoit de faire tomber l'égliſe d'Orient dans le ſchiſme, Berenger travailloit à corrompre celle d'Occident par l'héréſie. Ce ſéducteur recueillit avec ſoin ce que Jean Scot avoit ſemé deux cens ans auparavant. Il le loua comme un homme dont on n'avoit point aſſez connu le mérite, & profita des travaux de ce miſérable auteur, pour répandre de nouveaux nuages ſur un dogme capital que Scot avoit déja obſcurci. Il eſt bon de remarquer que quand le démon jette dans l'égliſe quelque méchant ouvrage, il ne le fait point au hazard, & ſans un deſſein formé de s'en ſervir quand il trouvera un moment favorable. Qui n'auroit cru que les livres de Scot étoient ſans conſéquence, ſur-tout lorſqu'on vit que près de deux ſiécles s'étoient écoulés, ſans que perſonne en fît uſage ? Tout d'un coup il s'éléve un homme adroit & artificieux, qui entreprend de faire revivre ces livres, en les faiſant valoir comme les Ouvrages d'un Pere de l'égliſe. Il profite pour cela du mauvais état des études, & de l'oubli où étoit tombé

ce qui s'étoit passé deux siécles auparavant.

Fulbert de Chartres s'étoit apperçu que les routes communes n'étoient point du goût de Berenger ; que cet homme donnoit dans différens excès, & embrassoit des opinions singulieres. Il lui recommanda avec larmes, de ne jamais, s'écarter du chemin roial & battu dans lequel ont marché les Peres, & de puiser toujours dans le grand canal coulant de la Tradition. Mais ces sages avis furent inutiles, & Berenger fit bien-tôt paroître son penchant pour de profanes & dangereuses nouveautés. Il avouoit souvent sans détour, qu'il envisageoit le sacrement de l'Autel avec d'autres yeux que le commun des Chrétiens. Hugues Evêque de Langres lui reprocha d'avoir dit devant lui ces étonnantes paroles. Elles suffisoient seules pour le convaincre d'impiété. Car le plus habile Docteur ne doit point avoir d'autre Foi que le plus simple d'entre les fidéles. Il connoît mieux les preuves sur lesquelles chaque dogme est appuié ; mais sa Foi doit être la même, & sa science, quand elle est véritable, ne doit servir qu'à le rendre plus soumis.

Scot a préparé les voies à Berenger, & celui-ci les prépare aux Calvinistes, qui viendront à leur tour recueillir ce que Berenger aura semé. Les Calvinistes iront beaucoup plus loin que Berenger ; mais ils trouveront dans ses Ecrits le germe de toutes leurs hérésies, & ils ne feront que le développer. Berenger regardoit comme une petite difficulté, la profession claire & préciſe que l'église universelle faisoit de croire le changement de la substance du pain en la substance du corps de Jesus-Christ. Il s'élévoit au-dessus d'une autorité qu'aucun hérétique n'avoit jamais osé mépriser. On voit par ses Ecrits,

qu'il avoit dans l'eſprit le principe pernicieux que les Sociniens ont établis depuis, qu'il ne faut rien croire que ce qui nous paroît raiſonnable. Il ne ceſſoit d'oppoſer des raiſonnemens à un myſtere, qui eſt par excellence un myſtere de Foi, & devant lequel toute raiſon humaine doit ſe taire & ſe confondre. S'il reſta dans l'égliſe, c'eſt qu'il ne put former un parti aſſez nombreux pour s'en ſéparer. Ce qu'il n'a pu faire, les Calviniſtes l'ont fait depuis. Il eſt étonnant que l'on ait uſé à l'égard d'un hérétique ſi dangereux, d'une condeſcendance ſi exceſſive. Sans ceſſe on lui faiſoit faire de nouvelles abjurations, après leſquelles il retournoit toujours à ſon erreur, & trouvoit le moien de la répandre de nouveau. Si l'on eût été ſévere, & qu'on l'eût abſolument retranché après ſon premier parjure, ou l'eût mis hors d'état de nuire & d'infecter les fidéles.

VIII. Avantages que les diſputes contre Berenger ont procuré à l'égliſe.

L'un des principaux avantages que l'égliſe ait tiré des diſputes contre Berenger, a été de faire expoſer clairement & ſans la moindre équivoque un dogme que des écrivains téméraires s'étoient efforcé d'obſcurcir, & que de dangereux hérétiques devoient combattre quelques ſiécles après, en emploiant mille ſubtilités inconnues à Berenger. Ce ne furent plus ſeulement des témoins particuliers qui déclarerent quelle étoit leur foi & quelle étoit celle de l'égliſe : ce fut l'égliſe elle-même qui parla dans des Conciles, & qui preſcrivit ce que l'on devoit croire pour être Catholique. Berenger nioit que la chair de J. C. fût réelle & véritable dans l'Euchariſtie ; & par une ſuite néceſſaire, il nioit que ce fut celle qui eſt née de la Sainte Vierge. L'égliſe oppoſa à ces deux erreurs, deux vérités contraires ; l'une, que la vraie chair de Jeſus-Chriſt

eſt réellement dans l'Euchariſtie ; l'autre, que cette chair eſt celle qu'il a priſe dans le ſein de la Sainte Vierge. La profeſſion de Foi qui fut preſcrite à Berenger, devint celle de tous les Catholiques. L'égliſe étoit en poſſeſſion de cette Foi avant Scot & avant Berenger. La date de leur innovation eſt connue. Les Calviniſtes qui viendront après, ne pourront pas remonter plus haut. Il ſuffira pour les confondre, de rappeller la profeſſion de Foi que l'égliſe exigea de Berenger lorſqu'il manifeſta ſon impiété.

III.

IX. Abus des excommunications & des cenſures. Entrepriſes de Grégoire VII ſur la Puiſſance temporelle. *III. Diſ.*

Nous ne pouvons rien faire de mieux, que de profiter des Réflexions ſolides que fait M. Fleuri ſur l'abus des cenſures & ſur l'entrepriſe de Grégoire VII. On ne s'éloigna jamais plus, dit ce judicieux auteur, de l'ancienne modération dans l'uſage des cenſures, que dans le onziéme ſiécle. Les Evêques ne conſideroient point l'effet des cenſures, mais ſeulement leur pouvoir & la rigueur du droit. Ils ne voioient pas, que ces foudres ſpirituelles bien loin de corriger les pécheurs qui n'en ſont pas intimidés, ne font que les endurcir, & leur donner occaſion de commettre de nouveaux crimes ; qu'on attire le plus grand de tous les maux, qui eſt le ſchiſme, & qu'on déſarme l'égliſe à force de prodiguer ſes armes. Les Papes pouſſerent encore plus loin que les autres l'uſage des cenſures, à cauſe de l'autorité de leur Siége, très-grande en elle-même, & étendue au de-là des anciennes bornes par les fauſſes décrétales. Mais Grégoire VII ſurpaſſa tous ſes prédéceſſeurs. On eſt effraié, quand on voit dans les lettres de ce Pape, les cenſures pleuvoir, pour ainſi dire, de tous côtés ; une multitude d'Evêques dépoſés par-tout, en Lombardie, en

France, en Allemagne. Le plus grand mal, c'eſt qu'il voulut ſoutenir les peines ſpirituelles par les temporelles, qui n'étoient pas de ſa compétence. Les Papes avoient commencé plus de deux cens ans auparavant à vouloir régler par autorité les droits des Couronnes. Grégoire VII ſuivit ces nouvelles maximes, & prétendit même que comme Pape, il étoit en droit de dépoſer les ſouverains rebelles à l'égliſe. Il fonda cette étonnante prétention ſur l'excommunication. On doit éviter les excommuniés, & n'avoir aucun commerce avec eux. Donc un Prince excommunié doit être abandonné de tout le monde, & on ne doit plus lui obéir.

Grégoire VII mit cette maxime en pratique, & en tira toutes les conſéquences. Il apprend que le Roi Henri IV commet toute ſorte de crimes: il le cite à Rome pour rendre compte de ſa conduite. Ce Prince ne comparoît pas; après pluſieurs monitions le Pape l'excommunie. Le Roi mépriſe la cenſure. Le Pape en conſéquence le déclare déchu de la Roiauté, abſout ſes ſujets du ſerment de fidélité, leur défend de lui obéir, & leur ordonne d'élire un autre Roi. Qu'en arrivera-t-il? Des ſéditions & des guerres civiles dans l'Etat, & des ſchiſmes dans l'égliſe. D'ailleurs ſelon Grégoire VII un Roi dépoſé n'eſt plus un Roi: s'il continue donc de ſe dire Roi, c'eſt un tyran, c'eſt-à-dire un ennemi public, que chacun peut attaquer. Qu'il ſe trouve un fanatique, qui ſe perſuade que rien n'eſt plus glorieux, que de délivrer ſa patrie; la vie de ce prétendu tyran ſera expoſée au caprice de ce furieux, qui croira faire une action héroïque, & gagner la couronne du martyr. Ce n'eſt point-là une crainte chimérique, & il n'y en a eu malheureuſement que trop d'e-

xemples dans les derniers siécles. Dieu a permis ces suites affreuses des fausses opinions sur l'excommunication, pour en faire sentir le danger.

Revenons donc aux maximes de la sage Antiquité. Un Souverain peut être excommunié comme un particulier : mais la prudence ne permet presque jamais d'user de ce droit. Supposé le cas, très-rare, ce droit appartiendroit à l'Evêque aussi-bien qu'au Pape, & les effets n'en seroient que spirituels. C'est-à-dire qu'il ne seroit plus permis au Prince excommunié de participer aux Sacremens, d'entrer dans l'église, de prier avec les fidéles, ni aux fidéles d'exercer avec lui aucun acte de Religion, mais ses sujets ne seroient pas moins obligés de lui obéir en tout ce qui ne seroit point contraire à la loi de Dieu. J. C. est venu réformer le monde en convertissant les cœurs, sans rien changer dans l'ordre extérieur des choses humaines. Ses Apôtres & leurs successeurs ont suivi le même plan, & ont toujours recommandé aux particuliers d'obéir aux Magistrats & aux Princes; & aux esclaves, d'être soumis à leurs maîtres, bons ou mauvais, chrétiens ou infidéles. Ce n'est qu'après plus de mille ans, qu'on s'est avisé de former un nouveau système, & d'ériger le Pape en Monarque souverain, supérieur à tous les Souverains, même par rapport au temporel. Car enfin s'il a le pouvoir de les établir & de les déposer, en quelque cas & avec quelque formalité que ce soit, par puissance directe ou indirecte, il faut le dire sans détour, il est seul véritablement Souverain; & pendant mille ans l'église a ignoré ou négligé ses droits.

X. Suites des entreprises

Le Pape Grégoire VII se laissa encore entraîner à l'opinion où plusieurs étoient, que Dieu devoit faire éclater sa justice en cette vie. De-là

vient que dans ſes lettres, il promet à ceux qui ſeront fidéles à Saint Pierre la proſpérité temporelle, en attendant la vie éternelle ; & menace les rebelles de la perte de l'une & de l'autre. Dans la ſeconde ſentence d'excommunication contre le Roi Henri, il pria Saint Pierre d'ôter à ce Prince la force des armes & la victoire, & témoigna ne pas douter que l'événement ne fût contraire à ce Roi. Il s'imaginoit que Dieu exauceroit ſa priere ; mais il ſemble que Dieu ait voulu confondre la témérité de cette prophétie. Quelques mois après il ſe donna une bataille ſanglante où Rodolphe fut tué ; & le Roi Henri, tout excommunié qu'il étoit, ſurvêcut au Prince que le Pape ſoutenoit. Ainſi la maxime que Grégoire ſuppoſoit vraie, ſe tournoit contre lui-même ; & à juger par les événemens, comme il paroiſſoit conſentir qu'on le fît, on en devoit conclure que ſa conduite n'étoit pas agréable à Dieu. Bien loin de corriger le Roi Henri, il ne fit que lui donner occaſion de commettre de nouveaux crimes ; il excita des guerres cruelles qui mirent en feu l'Allemagne & l'Italie ; il attira un ſchiſme funeſte dans l'égliſe ; il fut lui-même aſſiégé dans Rome, obligé enſuite d'en ſortir, & d'aller enfin mourir en exil à Salerne. Ne pouvoit-on pas lui dire : Si vous diſpoſez des proſpérités temporelles, que ne vous les donnez-vous à vous-même ? Si vous n'en diſpoſez pas, pourquoi les promettez-vous aux autres ? Choiſiſſez entre le perſonnage d'Apôtre ou de Conquérant. Le premier a une grandeur & une puiſſance toute intérieure & toute ſpirituelle : il eſt au-dehors environné de foibleſſe, & ſe trouve ſouvent au milieu des ſouffrances. Le ſecond a beſoin de tout ce qui frappe les ſens, d'armées, de tréſors pour les entretenir,

de Grégoire VII. Maux qu'elles produiſent.

& de tout l'éclat extérieur, capable d'inſpirer à ſes ſujets la crainte & le reſpect. Vous ne pouvez allier deux états ſi oppoſés, ni vous faire honneur des ſouffrances que vous attirent des entrepriſes injuſtes & mal concertées.

XI. Combien la fauſſe doctrine ſur la Hiérarchie nuit à la Religion.

Grégoire VII ne doutoit pas que toutes ſes entrepriſes ne fuſſent très-agréables à Dieu, & par conſéquent fondées ſur la juſtice & ſur la vérité. Néanmoins les maximes qui lui ſervoient de régle & qui le dirigeoient dans ces ſortes d'affaires, ſont des erreurs également contraires à l'Ecriture & à la tradition. Ces faux principes que Grégoire VII regardoit comme des vérités certaines, ſont d'autant plus pernicieux, qu'ils combattent directement le plan que J. C. a formé en établiſſant ſon égliſe, qui eſt un Roiaume tout ſpirituel ; qu'ils tendent à jetter le trouble & la confuſion dans les Roiaumes ; qu'ils rendent la Religion chrétienne odieuſe aux Souverains, & qu'ils mettent un obſtacle preſque invincible à la converſion des nations infidéles, ou ſéparées de l'égliſe par l'héréſie & par le ſchiſme. Nous devons remarquer avec une extrême attention les entrepriſes de Grégoire VII, dont les effets ont été ſi étendus. La véritable doctrine de l'égliſe ſur la Hiérarchie & ſur la diſtinction des deux Puiſſances avoit été inſenſiblement obſcurcie ; & les fauſſes décrétales y avoient donné une mortelle atteinte. Grégoire VII profita de cet obſcurciſſement, pour mettre en pratique les étonnantes maximes auſquelles il étoit ſi fortement attaché. L'erreur n'a fait enſuite que s'étendre ; elle a pénétré dans les différentes portions de l'égliſe, & l'on n'a guères vû qu'en France des réclamations autentiques & perpétuelles en faveur de la Vérité. Non-ſeulement les Papes n'ont

point abandonné les erreurs de Grégoire VII, mais au contraire ils s'en ſont déclarés les ardens défenſeurs, & nous avons vû dans l'hiſtoire, que la Cour de Rome a voulu canoniſer de notre tems cette fauſſe doctrine, en décernant un culte public à Grégoire VII, & en lui faiſant un mérite de ſes plus intolérables excès. Dieu a permis ce malheur, pour rendre les Fidéles attentifs à l'étrange obſcurciſſement, que peuvent éprouver dans l'égliſe des vérités très-précieuſes, & pour leur apprendre qu'il eſt faux que tout dogme révélé, doive être en tout tems hautement profeſſé, & décidé avec une autorité ſouveraine par le corps des Paſteurs.

IV.

XII. Maux de différens genres. Déperiſſement de la diſcipline. Violences. Clergé portant les armes.

La diſcipline de l'égliſe alloit toujours en dépériſſant, & les mœurs ſe corrompoient de plus en plus. Les Nobles cantonnés dans leurs châteaux, ne venoient plus aux aſſemblées publiques recevoir les inſtructions des Evêques, & ſe contentoient d'aſſiſter à des Meſſes particulieres qui ſe diſoient dans des chapelles domeſtiques. Ils prétendoient établir & deſtituer à leur gré les Curés de leurs vaſſaux, & ſouvent ils s'attribuoient les dîmes & les autres revenus des égliſes. Les Evêques ne pouvoient corriger ces Prêtres protégés par les Seigneurs, beaucoup moins les Seigneurs eux-mêmes, ni viſiter leurs Diocèſes, ni s'aſſembler pour tenir des Conciles: & quelquefois ils étoient réduits à prendre les armes, pour défendre contre les Seigneurs les terres de leurs égliſes. Rien ne montre mieux combien les hoſtilités étoient univerſelles, que la néceſſité où l'on ſe trouva d'emploier un reméde auſſi extraordinaire que la Tréve de Dieu. La politique ſuffiſoit pour empêcher les particuliers de ſe faire juſtice à eux-mêmes, &

de prendre les armes contre leurs propres concitoiens. Dans quel Etat bien policé accorde-t-on certains jours, où il ſoit libre aux particuliers ds ſe venger? N'eſt-il pas étonnant qu'il ait fallu tant de Conciles, & tant d'Ordonnances des Souverains pour procurer un reméde ſi ſingulier, & qui ſuppoſoit les Chrétiens abandonnés à des excès qui déshonorent l'humanité? Rien ne montre mieux, juſqu'où la violence étoit portée, que l'horrible ſcandale arrivé dans l'égliſe de Goſlar, que ſans doute le Lecteur ſe rappelle.

Le Clergé & les moines continuent de porter les armes. Que pouvons-nous penſer des autres, lorſque nous voions un Pape auſſi pieux que Leon IX marcher contre les Normans à la tête d'une armée, refuſer des propoſitions de paix que lui font les ennemis, & recevoir pour groſſir ſes troupes, tous les ſcélérats des autres Roiaumes? Avant Leon IX, Benoît VIII avoit aſſemblé tous les Evêques & les défenſeurs des égliſes, & leur avoit ordonné d'aller avec lui attaquer les Sarraſins. Il en fit un carnage horrible; il eut la cruauté de faire trancher la tête à leur Reine, & de ſe réſerver l'ornement d'or & de pierreries qu'elle portoit ſur ſa tête. Une telle conduite étoit-elle propre à faire reſpecter le Chriſtianiſme, & s'accordoit-elle avec l'eſprit de l'Evangile? Ce même Pape appella les Normans, pour l'aider à chaſſer les Grecs d'Italie. Rien n'étoit plus capable d'augmenter les diſpoſitions ſchiſmatiques des Grecs. Un Pape plus ſaint & plus éclairé auroit ſans doute ſacrifié tous les intérêts temporels, plutôt que d'attirer tous les maux ſpirituels qui furent la ſuite du ſchiſme.

XIII. Autres

L'égliſe de Rome étoit dans l'état le plus déplorable. On y exerçoit impunément les plus

grandes violences. Le S. Siége étoit donné au plus offrant. Jean XIX élu à force d'argent, fut chassé & ensuite rétabli. L'on fit Pape, après sa mort, un enfant de douze ans, qui quelques années après scandalisa toute l'église par ses meurtres & ses rapines. Pour relever cette église la premiere de toutes, on fut obligé d'y appeller des Allemans, mieux instruits que les Romains, dont l'ignorance étoit extrême.

maux de toute espéce en Orient & en Occident.

L'incontinence du clergé & les actions les plus abominables étoient si communes, & le nombre des coupables si grands, qu'il n'étoit plus possible de les traiter à la rigueur.

On se souvient comme furent reçus les Décrets du Concile, qui enjoignoient aux Evêques d'empêcher absolument l'habitation des Prêtres avec les femmes. Tout le Clergé murmura, & s'éleva contre ces réglemens si sages & si nécessaires, osant même dire que c'étoit une héréſie manifeste & une doctrine insensée. Il falloit que la simonie fût un mal bien répandu, puisque S. Pierre Damien réfutant ceux qui disoient que l'Ordination des Simoniaques étoit nulle, ne craignoit pas d'avancer que si cette opinion avoit lieu, il n'y avoit plus depuis long-tems de Christianisme en Italie.

L'ignorance étoit si grande, qu'il n'étoit pas extraordinaire de trouver des Evêques & des Prêtres qui sçussent à peine lire. Pierre Damien consentoit à recevoir l'Anti-Pape Benoît, supposé qu'il fût capable d'expliquer quelques verſets des pseaumes. Ce qu'il y avoit de plus triste, c'est que l'ignorance regnoit si paisiblement, que personne ne s'en plaignoit, & ne proposoit aucun moien de faire revivre les études.

L'Empereur Henri IV scandalisa toute l'église par sa vie déréglée & dissolue. Il rempliſſoit

l'Allemagne d'indignes Evêques, mettant en place ceux qui lui donnoient plus d'argent. Philippe Roi d'Eſpagne faiſoit auſſi cet indigne trafic. Grégoire VII vouloit le priver de ſa Couronne, mais il ne trouva pas les Evêques de France diſpoſés à entrer dans ſon projet. Ce Pape fait une triſte peinture des déſordres qui regnoient en France. Peut-être les exagere-t-il. Mais quand on en retrancheroit la moitié, il en reſteroit aſſez pour faire juger combien l'état de ce Roiaume étoit déplorable.

L'excès auquel ſe porta le Roi de Pologne, qui tua de ſa main l'Evêque de Cracovie qui l'avoit excommunié, fait voir avec quelle réſerve on doit emploier le reméde de l'excommunication à l'égard des Rois. Il ſemble qu'on ne connoiſſoit plus que ce reméde, tandis qu'il n'y avoit jamais eu aucun tems, auquel on dût en faire moins d'uſage, puiſqu'on n'avoit point encore vû un ſi grand nombre de prévaricateurs.

Dans le dénombrement que l'on faiſoit des loix ſur leſquelles l'égliſe a formé la diſcipline, on ne manquoit pas de compter les fauſſes décrétales. Le Concile de Nicée, diſoit-on, défend les tranſlations des Evêques ; mais les SS. Papes Evariſte, Calliſte & Anteros, qui vivoient avant le Concile de Nicée, ont enſeigné que les Evêques pouvoient changer de Siége, pourvû qu'ils ne le fiſſent point par ambition. Ce diſcours montroit la plaie irréparable que les fauſſes décrétales avoient faites à la diſcipline de l'égliſe, en détruiſant ſes régles les plus ſaintes, par des autorités que l'on croioit plus anciennes.

Nous ne trouvons preſque plus de vie en Orient. Il eſt important de le remarquer. La vie de l'égliſe c'eſt la charité, & la marque à la-

quelle on connoît qu'on y pratique, c'eſt l'amour de l'Unité. Le commandement que je vous fais, dit notre Seigneur J. C., eſt de vous aimer les uns les autres. C'eſt à cette marque qu'il veut que l'on reconnoiſſe ſes diſciples. Or eſt-ce aimer ſes freres, que de ne chercher que des prétextes pour ſe ſéparer d'eux?

XIV. Richeſſes des Egliſes & des monaſteres.

Les moines furent utiles à l'Allemagne, même pour le temporel, par le travail de leurs mains. Ils commencerent à défricher les vaſtes forêts qui couvroient tout le païs. Par leur induſtrie & leur ſage économie, les terres ont été cultivées, les ſerfs qui les habitoient ſe ſont multipliés, les monaſteres ont produit des villes conſidérables, & leurs dépendances ſont devenues des Provinces. Mais, comme le remarque fort judicieuſement M. Fleuri, ce ſoin du temporel n'a pas été avantageux au ſpirituel dans ces égliſes naiſſantes. On s'eſt trop preſſé de les enrichir, ſur-tout par l'exaction des dîmes. Ce fut le ſujet de la révolte de la Turinge contre l'Archevêque de Mayence, de celle de Pologne, de celle de Dannemarc, qui fut cauſe du martyre du Roi S. Canut. On devoit avoir plus d'égard à la foibleſſe de ces nouveaux chrétiens, & craindre de leur rendre la Religion odieuſe. On devoit craindre ſur-tout de trop enrichir les monaſteres; & les moines devoient être effraiés à la vue des revenus immenſes dont ils jouiſſoient. On ſe ſouvient de la dépenſe prodigieuſe que fit l'Abbé Didier à la Dédicace de ſon égliſe du Mont-Caſſin. Quand je me repréſente, dit M. Fleuri, l'Abbé Didier occupé pendant pluſieurs années à bâtir magnifiquement l'égliſe de ſon monaſtere, faiſant venir pour l'orner, des colomnes & des marbres, de Rome & de Conſtantinople; & que d'un autre côté je

me représente S. Pacôme sous ses cabanes de roseaux, tout appliqué à prier & à former l'intérieur de ses moines, il me semble que ce dernier alloit bien plus droit au but, & que Dieu étoit beaucoup plus honoré chez lui.

V.

XV. Office divin en langue vulgaire défendu. *Fleuri III. Dis. n. XXIV.*

Il est étonnant qu'on n'ait pas eu la condescendance de permettre aux nouveaux Chrétiens l'usage de leur langue vulgaire, dans les prieres & dans les lectures publiques, comme on faisoit dans les premiers siécles. Car on se servoit autrefois dans les Offices de l'église de la langue la plus usitée dans chaque païs, c'est-à-dire, du Latin dans tout l'Occident, du Grec dans tout l'Orient, excepté les Provinces les plus reculées, comme la Thébaïde où l'on parloit Egyptien, la haute Syrie où l'on parloit Syriaque. Les Arméniens ont toujours été en possession de faire l'Office Divin en leur langue. Si les nations étoient mêlées, il y avoit dans les églises des interprêtes pour expliquer les lectures. Ce fut Grégoire VII qui commença le premier à défendre de célébrer l'Office Divin en langue vulgaire. Grégoire ignoroit apparemment, dit M. Fleuri, ce qui s'étoit passé sous Jean VIII deux cens ans auparavant; & que ce Pape, après avoir fait la même défense à l'égard de la langue Sclavone, la leva avec connoissance de cause. Nous avons vû d'ailleurs, ajoute le même Auteur, que dans la plus saine Antiquité & les siécles les plus éclairés, on lisoit l'Ecriture, & on célébroit les Divins Offices dans la langue la plus usitée en chaque païs. On peut donc marquer sous Grégoire VII le commencement de ces sortes de défenses. Vratislas Roi de Bohême lui avoit demandé la permission de faire célébrer l'Office Divin en langue Sclavone, mais le Pape

Liv. 63. n. VII.

Liv. 53. n. VI. n. XXVI.

la refuſa abſolument. Nous défendons, ajouta-t-il, par l'autorité de S. Pierre, ce que vos ſujets demandent imprudemment, & nous vous ordonnons de réſiſter de toutes vos forces à cette vaine témérité. Malgré cette défenſe de Grégoire VII, l'uſage en eſt reſté en quelques lieux, & les Sclavons font encore à Rome publiquement l'Office en leur langue dans leur égliſe de S. Jerôme.

Un homme raiſonnable, dit encore M Fleuri, ne peut auſſi être touché de la raiſon qu'alléguent pluſieurs modernes, de conſerver le reſpect pour la Religion. Ce reſpect aveugle ne convient qu'aux fauſſes religions, fondées ſur des fables & ſur des ſuperſtitions frivoles. Mais la vrai religion ſera d'autant plus reſpectée, qu'elle ſera plus connue. Depuis que le peuple s'eſt accoûtumé à ne point entendre ce qui ſe dit dans l'égliſe, il a perdu le déſir de s'en inſtruire, & ſon ignorance a été juſqu'à ne pas penſer qu'il eût beſoin d'inſtruction. Pour les gens d'eſprit ignorans, ils ſont tentés d'avoir mauvaiſe opinion de ce qu'on leur cache avec tant de ſoin. *III. Diſ. n. XXIV.*

Ce n'eſt pas qu'il ſoit permis à aucun particulier d'entreprendre de rétablir l'ancien uſage, de célébrer les divins Offices en langue vulgaire. C'eſt une témérité dont les Proteſtans ſe ſont rendus coupables, & dont tout bon Catholique doit être très-éloigné. Mais ſeroit-il defendu de ſouhaiter que l'égliſe ſe trouvât dans des circonſtances, où elle jugeât à propos de rétablir ſur ce point ſon ancienne Diſcipline? Cependant les Fidéles doivent s'aider de la traduction de l'Office en langue vulgaire. Ces traductions ſont heureuſement aſſez communes en France. Il ſeroit à déſirer qu'elles le fuſſent également dans les autres Etats Catholiques.

VI.

XVII. Les épreuves superstitieuses, qui sont si contraires au commandement qui nous défend de tenter Dieu, étoient un ancien mal que l'ignorance entretenoit, & qui devint très-commun pendant l'onziéme siécle. Dieu faisoit souvent des miracles, non pour justifier les épreuves, mais pour manifester l'innocence de ceux qui étoient injustement accusés, comme il fit à l'égard de Sainte Cunegonde; ou pour montrer la juste horreur que l'on devoit avoir de certains désordres que la coûtume paroissoit autoriser. Nous en avons rapporté un des exemples le plus éclatant, qui est celui de Pierre Ignée. Le miracle que Dieu fit en faveur de ce moine, n'autorisoit ni le schisme avec l'Evêque de Florence, ni l'épreuve, que l'église a depuis condamnée. On ne sçauroit trop le répéter, il n'autorisoit que la juste horreur que les Fidéles avoient de la simonie, qui étoit un mal si commun. On avoit tort de tenter Dieu, & on n'auroit certainement pas dû le faire. Nous n'en pouvons douter, depuis le jugement que l'église a porté de toutes les épreuves. Mais Dieu avoit égard à la pureté des intentions & à la simplicité du peuple, au zéle & à la foi des moines. Il leur accorda cette faveur & cette consolation, afin d'apprendre à tout le monde, que la simonie est un crime si détestable, que Dieu se déclaroit par des miracles pour ceux qui la combattoient, lors même que par un zéle peu éclairé, ils emploioient pour défendre une si bonne cause, des moiens illégitimes. On auroit eu tort de tirer d'autres conséquences de ces miracles.

Epreuves superstitieuses.

Abus des pelerinages.

Au reste lorsque l'église a condamné les épreuves, elle n'a pas fait défendre sa décision de la discussion de toutes les merveilles qui s'y opéroient,

roient, quel que fût l'agent qui en étoit l'auteur ; il ſuffiſoit que ces pratiques fuſſent contraires à la loi qui défend de tenter Dieu. par cette conduite, l'égliſe nous apprend que nous ne devons jamais entreprendre de juſtifier des actions qui ſeroient contraires aux ſaintes régles de la morale chrétienne, ſous prétexte que des miracles que l'on feroit valoir comme très-grands, paroîtroient autoriſer ces ſortes d'actions.

L'abus des pélerinages continua pendant l'onziéme ſiécle. Nous avons rapporté l'hiſtoire d'un des plus fameux qui ait jamais été fait. On vit ſe mettre en marche ſept mille perſonnes, dont pluſieurs étoient d'un rang diſtingué, & qui avoient à leur tête quelques-uns des principaux Evêques d'Allemagne. Ils formerent le projet ſingulier d'aller en proceſſion à Jéruſalem, & d'y porter tout ce qu'ils pouvoient avoir de plus riche & de plus magnifique, s'imaginant que ce pompeux & ridicule étalage, feroit admirer l'égliſe dans tous les païs par où devoit paſſer cette proceſſion bizarre. Quel fruit réel ces Evêques retirerent-ils de ce pélerinage ? N'eſt-il pas étonnant qu'ils ſe ſoient expoſés eux & tant de perſonnes qui les accompagnoient à la diſſipation d'un ſi long voiage, à des accidens de toute eſpèce, ſans être arrêtés par l'obligation de veiller ſur leurs troupeaux, & de remplir tous les devoirs de leur miniſtere ? Un événement tel que celui que nous venons de rappeller, eſt très-propre à faire connoître quel étoit le goût du tems dont nous parlons, & fournit au Lecteur la matiere de bien des réflexions.

VII.

XVII. Nouvelles pénitences. Flagellations.

Nous avons vu que les trois déſordres que les Saints de l'onziéme ſiécle combattirent avec plus de zéle, furent la ſimonie, les violences

des Seigneurs & l'incontinence des Clercs. L'ignorance de l'ancienne discipline fit que l'on se
Fleuri. méprit dans l'application des remédes. Les pénitences canoniques étoient encore en vigueur à la fin de l'onziéme siécle ; & bien loin de se plaindre qu'elles fussent excessives, on se plaignoit toujours de certaines nouvelles régles sans autorité, qui en avoient fort diminué la salutaire rigueur. Mais on s'étoit imaginé que chaque péché de même espéce méritoit sa pénitence ; que si un homicide, par exemple, devoit être expié par une pénitence de dix ans, il falloit cent ans pour dix homicides, ce qui rendoit les pénitences impossibles & les Canons ridicules. Aussi n'étoit-ce pas ainsi que l'entendoient les Anciens. Le nombre des péchés de même espéce influoit sur la rigueur de la pénitence, qui étoit toujours soumise à la discrétion des Evêques ; mais enfin elle se mésuroit à propotion de la vie des hommes, & on n'obligeoit même à faire pénitence jusqu'à la mort, que pour les crimes les plus énormes.

Depuis que l'on eut rendu les pénitences impossibles à force de les multiplier, il fallut venir à des compensations & des estimations, telles qu'on les voit dans le Décret de Burchard & dans les Ecrits de Pierre Damien. C'étoit des pseaumes, des génuflexions, des coups de discipline, des aumônes, des pélerinages, toutes choses que l'on peut faire sans se convertir. Ainsi celui qui, en récitant un grand nombre de pseaumes & en se flagellant, croioit racheter en peu de jours plusieurs années de pénitence, n'en retiroit point le fruit que produisoient les penitences canoniques, qui étoit d'exciter & de fortifier les sentimens de componction par de longues & fréquentes réflexions, & de détruire les

mauvaiſes habitudes, en demeurant long-tems éloigné des occaſions, & pratiquant long-tems les vertus contraires. C'eſt ce que ne faiſoient pas des génuflexions ou des prieres vocales. Les pénitences acquittées par d'autres, le faiſoient encore beaucoup moins, & les diſciplines qu'un bon moine ſe donnoit pour un pécheur, n'étoient pas pour ce pécheur des pénitences médicinales. Le péché n'eſt pas comme une dette pécuniaire, que tout autre peut paier à la décharge du débiteur, & en quelque monnoie que ce ſoit; c'eſt une maladie dangereuſe, qu'il faut guérir en la perſonne même du malade.

Nous ne trouvons point d'exemples de flagellations volontaires avant l'onziéme ſiécle. S. Pierre Damien fut celui qui les recommandoit davantage; & Saint Dominique le Cuiraſſé pouſſa ce nouveau genre de penitence à un excès qui paroîtroit incroiable, ſi nous n'avions pour garant Pierre Damien ſon directeur & ſon ami, qui a cru devoir en laiſſer le détail à la poſterité, dans une lettre qu'il adreſſa au Pape Alexandre. Il ne ſe paſſoit guères de jours, dit Pierre Damien, que Dominique ne récitât deux fois le pſeautier tout entier, & cette récitation étoit accompagnée de la flagellation. En Carême & dans le tems de la pénitence de cent ans, il diſoit trois pſeautiers, & ſe flagelloit à proportion. Voici ce que c'étoit que la pénitence de cent ans. Trois mille coups faiſoient un an de pénitence. On ſe donnoit mille coups pendant le chant de dix pſeaumes. Le pſeautier qui eſt compoſé de cent cinquante pſeaumes, & pendant lequel on ſe donnoit quinze mille coups, faiſoit cinq années de pénitence. Il falloit donc vingt pſeautiers, & trois cens mille coups, pour faire la pénitence de cent ans. Dominique l'ac-

compliſſoit ordinairement en moins de ſix jours; & ce qui lui étoit particulier, c'eſt qu'il ſavoit agir également des deux mains tout à la fois, ſans néaumoins compter ce double coup pour deux. il y eut un Carême pendant lequel il fit une pénitence de mille ans avec la permiſſion de ſon Supérieur, qui ſe croioit obligé d'accorder ces excès à ſon zéle & à ſes inſtances. Vers les dernieres années de ſa vie, ſa chair étoit devenue ſi dure, que les inſtrumens dont il ſe ſervoit ordinairement, ne faiſoient plus d'impreſſion ſur ſon corps. Ce fut ce qui le déterminа à prendre une diſcipline de cuir, hériſſée de pointes de fer, qu'il portoit par-tout où il alloit. Quand la bienſéance ne lui permettoit pas de ſe flageller, il ſe frappoit ſur les jambes & les cuiſſes, ſur la tête & le coû. Il avoit les jambes, les cuiſſes & les bras ſerrés dans des cercles de fer. Son corps étoit au commencement tout livide & enſanglanté. il devint dans la ſuite noir comme celui d'un négre. De ſi affreuſes auſtérités ne l'empêcherent pas de parvenir à une extrême vieilleſſe. A l'exemple de ce pénitent ſi extraordinaire, l'uſage de la diſcipline s'établit tellement dans le païs où il étoit, que non-ſeulement les hommes, mais les femmes Nobles vouloient ſe la donner. Au lieu d'inventer de nouveaux moiens de ſe mortifier, qui pouvoient être ſujets à de grands inconveniens; que n'emploioit-on ceux dont on s'étoit ſervi dans les beaux ſiécles de l'égliſe, & que ne marchoit-on ſur les traces des Anciens, qui ſavoient allier le plus grand zéle pour les intérêts de Dieu offenſé par le péché, avec la plus parfaite diſcrétion?

VIII.

XVII. Croiſades. L'origine des croiſades furent les pélerinages

à la Terre-Sainte, devenus fréquentes depuis le regne de Constantin, après que la Croix fut trouvée & les lieux Saints rétablis. On y venoit des Provinces les plus reculées de l'Empire Romain. Cette liberté continua pendant trois cens ans, malgré la chûte de l'Empire d'Occident; parce que les Royaumes qui se formerent de ses débris, demeurerent chrétiens & peuplés de Romains, quoiqu'assujettis à des Barbares. Le grand changement n'arriva qu'au septiéme siécle par la conquête des Arabes Musulmans, séparés de nous par le langage, par les mœurs & par la religion. Ils permettoient néanmoins le pélerinage de Jérusalem qu'ils faisoient eux-mêmes. Les pélerins chrétiens voiant la servitude sous laquelle gémissoient les chrétiens d'Orient, en faisoient à leur retour de tristes peintures, relevant l'indignité qu'il y avoit, que les lieux Saints fussent au pouvoir des ennemis du Christianisme. Plusieurs siécles néanmoins se passerent, avant que l'on fît aucune entreprise pour s'en rendre maître. Ce ne fut que dans l'onziéme siécle, que les Chrétiens d'Occident s'unirent pour cela. Grégoire VII homme de courage & capable de former de vastes projets, en conçut le premier dessein. Il excita les Princes à s'armer contre les Turcs qui venoient de s'établir en Asie; & il étoit déja sûr de cinquante mille hommes, à la tête desquels il prétendoit marcher. Mais des affaires plus pressantes l'empêcherent d'exécuter ce projet, qui le fut peu après par Urbain II. il y avoit eu peu de tems auparavant des préludes à ces entreprises. Nous en avons montré un exemple dans cette fameuse procession d'Allemans, qui firent voir de quoi ils étoient capables.

Motifs qui les ont fait entreprendre.

M. Fleuri pense qu'outre les principaux mo-

tifs, d'ouvrir les chemins aux pélerinages & de ſecourir les Chrétiens d'Orient, les Papes Grégoire & Urbain avoient en vue de mettre pour toujours l'Italie à couvert des inſultes des Sarraſins, & de les affoiblir en Eſpagne, où leur puiſſance en effet a toujours diminué depuis les croiſades. Enfin Urbain II fit entrevoir dans un de ſes ſermons, un autre motif important; c'étoit d'éteindre les guerres particulieres qui regnoient en Occident depuis plus de deux cens ans, & qui tenoient les Seigneurs continuellement armés les uns contre les autres. La croiſade fut plus utile pour cet effet, que la Tréve de Dieu. Elle tourna contre les infidéles les forces que les Chrétiens emploioient à ſe détruire eux-mêmes. Elle affoiblit la Nobleſſe, en l'engageant à des dépenſes immenſes; & les Souverains cependant prirent le deſſus, & rétablirent peu à peu leur autorité. Il ne paroît pas que l'on ait mis alors en queſtion, ſi cette guerre étoit juſte. Tous les Chrétiens d'Orient & d'Occident le ſuppoſoient. Urbain, quoique très-touché des lettres que lui apporta Pierre l'ermite à ſon retour de Jéruſalem, ne ſe chargea pas ſeul de la réſolution de la croiſade. Il voulut qu'elle fût ordonnée dans un Concile très-nombreux. On y demeura ſi perſuadé de la volonté de Dieu, que l'on en fit le cri de guerre, *Deus lo volt*, Dieu le veut.

XIX. Défaut de diſcipline, dans l'armée des Croiſés. Leur cruauté & leur fureur.

Pour en venir à l'exécution & mettre les peuples en mouvement, le grand reſſort fut l'indulgence pleniere, & ce fut alors qu'elle commença. Les armées s'étant aſſemblées & miſes en marche, l'exécution ne répondit pas aux intentions du Pape Urbain & du Concile de Clermont. Il y avoit alors peu de diſcipline dans nos armées; mais il y en eut encore infiniment

moins dans celles des croiſés, compoſées de volontaires de diverſes nations, & conduites par des chefs indépendans les uns des autres, ſans qu'aucun eût le commandement général, excepté le Légat du Pape, qui étoit très-peu capable de contenir de pareilles troupes. Auſſi les croiſés n'attendirent pas, pour exercer les actes d'hoſtilité, qu'ils fuſſent ſur les terres des infidéles. Pierre l'ermite partit avec quinze mille hommes ſi mal diſciplinés, qu'ils ne paſſerent pas la Hongrie, & y furent taillés en piéces. Une troupe de deux cens mille marchoit ſans ordre & ſans chef, & ſe donnoient toutes ſortes de licence. Il s'y trouvoit des femmes habillées en hommes, & les plus grandes abominations ſe commettoient impunément. Ils s'aviſerent de ſe jetter ſur les Juifs qu'ils rencontrerent dans toutes les villes où ils paſſoient, & d'en faire un maſſacre effroiable. Le ſang de ces malheureux couloit à Cologne, à Mayence, à Spire, à Vormes. Quand on vit approcher les croiſés de Tréves, les Juifs prirent leurs enfans & les égorgerent eux-mêmes, diſant qu'ils aimoient mieux les envoier dans le ſein d'Abraham, que de les expoſer aux inſultes des Chrétiens. Les femmes ſe précipitoient dans la riviere, pour éviter la fureur de ces croiſés, qui ſe diſpoſoient à la guerre ſainte par toutes ces horreurs. Trente ans auparavant, pluſieurs Chrétiens avoient eu auſſi l'étrange dévotion de faire périr les Juifs; mais le Pape Alexandre II écrivit aux Evêques de France, pour les féliciter de ce qu'ils les avoient protégés, diſant que c'étoit une impieté, de vouloir exterminer un peuple ſur lequel Dieu avoit des vues de miſéricorde, & qu'il vouloit laiſſer vivre diſperſé par toute la terre.

Opprobres dont ils couvrent la Religion.

Les autres croisés ne valoient pas mieux que ceux dont nous venons de parler. Ils pilloient par-tout sur leurs passages ; portoient la désolation chez les Hongrois, chez les Bulgares, chez les Grecs, quoiqu'ils fussent tous Chrétiens. Ils massacroient tous ceux qui vouloient s'opposer à leurs violences. Il périssoit un grand nombre de croisés en ces occasions ; & leur nombre se trouva considérablement diminué, quand ils arriverent en Asie. Ils s'affoiblirent encore en partageant leurs troupes pour conserver diverses conquêtes, Nicée, Antioche, Edesse, au lieu de tout réserver pour celle de Jérusalem, qui étoit le but de leur entreprise. Ils y arriverent enfin, l'assiégerent & la prirent par un succès qui tient du miracle ; car il n'étoit pas naturel qu'au travers de tant d'obstacles, une entreprise si mal conduite eût une si heureuse fin. Peut-être Dieu l'accorda-t-il à quelques vertueux Chevaliers qui n'avoient que de bonnes intentions, & qui n'exécutoient cette entreprise que par un esprit de religion, comme Godefroi de Bouillon ; de même à peu près que Dieu accordoit des miracles au milieu des épreuves. Mais les Chrétiens gâterent cette victoire par la maniere dont ils en userent, passant tous les Musulmans au fil de l'épée, & remplissant Jérusalem de sang & de carnage. Espéroient-ils donc les exterminer, & abolir cette religion avec ce grand Empire qui s'étendoit depuis l'Espagne jusqu'aux Indes ? Et quelle idée donnoient-ils aux infidéles de la Religion chrétienne ? Saladin, quand il reprit Jérusalem, en usa beaucoup plus humainement, & sçut bien reprocher aux Chrétiens la barbarie de leurs peres. Mais encore, quel fut le fruit de cette entreprise,

qui ébranla & épuiſa toute l'Europe? Il ſe réduiſit à former le Roiaume de Jéruſalem que l'on déféra au bon Godefroi, au refus des plus grands Seigneurs de la croiſade, qui, aiant accompli leur vœu, ſe preſſerent de retourner chacun chez eux. Or on ne trouvera guères d'exemples dans l'hiſtoire, d'un plus petit Roiaume, ſoit pour l'étendue du païs, ſoit pour la durée. Le nouveau Roi ne pouvoit compter pour ſes ſujets, que trois cens chevaux & deux mille hommes d'infanterie : c'eſt à quoi aboutit cette conquête, tant vantée par les Hiſtoriens & par les Poëtes : & il eſt étonnant qu'on ait perſévéré deux cens ans dans le deſſein de la conſerver ou de la rétablir. A ces réflexions ſi judicieuſes de M. Fleuri ſur les croiſades, nous en ajouterons d'autres dans le dernier article du douziéme ſiécle. Nous terminerons l'hiſtoire du onziéme par la conſidération des biens qui étoient alors dans les différentes portions de l'égliſe.

IX.

XX. Biens de l'égliſe. Pluſieurs Rois d'une éminente piété.

Nous avons vu des Princes d'une piété admirable, l'Empereur Saint Henri en Allemagne, le Roi Robert en France, Saint Etienne en Hongrie, Saint Edouard en Angleterre, Saint Olaf en Norvege, Saint Canut en Dannemarc, & Guillaume-le-Grand en Aquitaine. Ces Souverains avoïent une vertu ſolide & un zéle très-pur pour les intérêts de Dieu & la ſanctification de leurs ſujets. L'Empereur Saint Henri garda dans le mariage la continence parfaite, & Dieu voulut manifeſter une ſi ſublime vertu par une multitude de miracles. Ce Prince ſi vertueux emploia ſon autorité à donner à l'Allemagne des Evêques d'un mérite diſtingué, étant perſuadé qu'il ne pouvoit rendre à l'égliſe de plus importans ſervices, qu'en lui procurant

des Paſteurs capables d'édifier & d'inſtruire. Saint Etienne étoit plutôt l'Apôtre que le Roi de Hongrie. Quel agréable ſpectacle de voir un Prince encore fort jeune, travailler infatigablement à adoucir la férocité de ſon peuple, & à en faire des hommes, dans la vue d'en faire enſuite de véritables chrétiens ! Il ſçavoit conſerver la noble dignité d'un Souverain, & montrer en même tems la tendre ſollicitude d'un Paſteur. Il dirigeoit toutes ſes démarches vers Dieu : c'étoit à lui ſeul qu'il vouloit plaire ; & ſon unique ambition étoit de faire regner ſa loi dans tous les cœurs. Il attiroit de tous côtés des Miſſionnaires pleins de zéle & de lumiere, qu'il animoit par ſes exhortations & qu'il ſoutenoit de ſon autorité : il s'appliquoit à rendre leurs inſtructions efficaces par ſes jeûnes, par ſes larmes & par ſes prieres. Souvent on le voioit proſterné ſur le pavé de l'égliſe, implorant pour lui & pour ſes ſujets la divine miſéricorde. Dieu voulut éprouver ce Prince ſi accompli par les épreuves les plus terribles, auſquelles il n'oppoſa jamais que la patience & la ſoumiſſion. Quel bonheur pour un ſiécle, d'ailleurs ſi malheureux, de nous préſenter de ſi beaux objets ! L'Impératrice Sainte Cunegonde, & Giſele Reine de Hongrie contribuoient de tout leur pouvoir aux grands biens que faiſoient les Princes leurs maris.

Ainſi l'Eſprit de Dieu qui s'étoit retiré d'un ſi grand nombre de Paſteurs, & qui avoit abandonné pluſieurs Papes aux plus honteux déréglemens, prenoit plaiſir de répandre ſes faveurs ſur ceux qui paroiſſoient les plus éloignés de la juſtice chrétienne, & dont l'état ſembloit être preſque incompatible avec la ſainteté de l'Evangile. Cet Eſprit tout-puiſſant pouvoit-il

donner une preuve plus éclatante de la ſouveraine liberté avec laquelle il ſouffle où il veut, qu'en allant chercher juſques ſur le Trône les cœurs qu'il vouloit ſoumettre au joug de Jeſus-Chriſt ? Quelle conſolation pour l'égliſe, plongée alors dans l'amertume, de voir naître tant de Saints au milieu du faſte des grandeurs humaines ! Quel ſpectacle que celui de ces juſtes uniquement touchés des beautés inviſibles, malgré l'éclat ſi ſéduiſant du diadême ! N'étoit-ce pas un grand miracle de la grace, d'élever ainſi à une éminente piété, des hommes environnés des plus grands périls, & de changer pour eux les obſtacles mêmes en puiſſans moiens de ſalut.

XXI. Zéle de quelques Papes. Retabliſſement de l'égliſe de Sicile.

L'égliſe poſſédoit en la perſonne de Leon IX un Pape qui avoit de grandes qualités. Il fit des fautes; mais il fit auſſi beaucoup de bien. Il travailloit ſans ceſſe à la réforme du clergé; il aſſembloit des Conciles, condamnoit la ſimonie, & dépoſoit ceux qui en étoient coupables. Dans ſes divers voiages, il s'appliquoit à rétablir par-tout la diſcipline & à remédier aux abus. Sa conduite particuliere répondoit à ſon zéle contre les déſordres. Il étoit le pere des pauvres, menoit une vie très-pénitente, s'appliquoit à la priere & à toute ſorte de bonnes œuvres. Grégoire VII avoit auſſi d'excellentes qualités que ſes défauts ne nous doivent pas empêcher de reconnoître. Ses mœurs étoient pures & ſon zéle très-ardent. C'eût été un Pape du premier mérite, s'il eût eu plus de lumiere & de prudence, & s'il n'eût point porté au-de-là de toutes bornes les droits de ſon Siége. Nous n'avons pas diſſimulé les fautes ſi conſidérables qu'il a faites : mais l'équité veut que l'on remarque auſſi ce qu'il avoit de bon & d'eſtimable.

Le Comte Roger, après s'être rendu maître de la Sicile, ne s'occupa que des moiens de témoigner à Dieu ſa reconnoiſſance, de la protection qu'il lui avoit accordée dans cette entrepriſe. Il commença donc à rendre la juſtice, à ſecourir les pauvres, à réparer les égliſes, & à remédier aux maux qu'avoit produits la domination des infidéles, qui avoient été maîtres de ce païs pendant plus de deux cens ans. Il s'appliqua ſur-tout à rétablir les Evêchés. Il fonda auſſi des monaſteres & fit de bons réglemens par les conſeils du Pape Urbain, qui le ſeconda avec tant de zéle, qu'il fut regardé comme le reſtaurateur de l'égliſe de Sicile.

XXII. Saints Evêques. Services qu'ils rendent à l'égliſe.

Il y avoit de grands Evêques dans les différentes parties de l'égliſe. Saint Heribert de Cologne, Saint Aufrid d'Utrecht, Saint Elfege de Cantorberi, Saint Meinverc de Paderborn. Ce dernier étoit très-riche avant que d'être fait Evêque, & ce fut lui qui enrichit ſon égliſe. Il viſitoit ſouvent ſon Diocèſe, & quelquefois il alloit ſeul par les villages, déguiſé en Marchand pour mieux connoître l'état des peuples. Il eut grand ſoin des études & de l'inſtruction de la jeuneſſe, & laiſſa après lui dans ſon égliſe une école très-floriſſante. Bouchard Evêque de Vormes joignoit à la ſcience beaucoup de piété, de même que Fulbert Evêque de Chartres. En Hongrie Saint Gerard trouvoit le moien d'allier la vie ſolitaire avec la vie Epiſcopale. En Saxe, Eide réuniſſoit en ſa perſonne toutes les vertus d'un véritable Paſteur. Il n'accepta l'Evêché de Meiſſein, que pour gâgner des ames à Dieu. Quoiqu'il fût noble & riche, il donna un illuſtre exemple de la pauvreté évangélique. Il menoit une vie très-auſtere, & étoit continuellement occupé à prêcher, & à admi-

niſtrer les Sacremens. Les Hiſtoriens remarquent qu'il conſacra pluſieurs égliſes ſouvent ſans dire la Meſſe ; & qu'une profonde humilité & une ſainte fraieur le portoient à célébrer rarement. L'idée qu'il avoit du Sacerdoce l'empêchoit d'impoſer légérement les mains, & faiſoit qu'il ordonnoit peu de clercs. Ses larmes continuelles lui avoient affoibli la vue. Il mena pendant vingt-trois ans une vie très-laborieuſe, qui n'étoit pas approuvée des autres Evêques, comme de ſon côté il n'approuvoit pas la leur.

Saint Annon édifioit toute l'Allemagne par ſes vertus, & ſe conſacroit tout entier au bien de l'égliſe & de l'Etat. Saint Pierre Damien n'a ceſſé pendant toute ſa vie de travailler pour l'égliſe. Dans ſes différentes légations il donna des preuves de ſon zéle pour le rétabliſſement de la diſcipline, & pour la réformation des mœurs. Saint Anſelme Evêque de Luques avoit le même zéle pour la diſcipline. Il corrigeoit les abus, & remédioit aux maux qu'il pouvoit guérir. Saint Anſelme de Cantorberi avoit les plus grandes vertus, ſans avoir aucun des défauts ſi communs aux grands hommes du onziéme ſiécle. Il travailla infatigablement à faire fleurir la Religion en Angleterre, & eut le courage de reprendre le Roi Guillaume-le-Roux de ſes déſordres & de ſes injuſtices. Etant tombé dans ſa diſgrace, il ſçut garder le ſage tempérament de demeurer fidéle au Pape & au Roi, ce qui étoit alors l'effet d'une rare ſageſſe. Il fut lâchement abandonné par les Evêques, qui ne pouvoient rien refuſer au Roi ; mais les Seigneurs laïcs montrerent plus de droiture & de généroſité, & témoignerent librement le reſpect qu'ils avoient pour Anſelme. Pendant le ſe-

jour que ce ſaint Evêque fit en France & en Italie, il édifia tout le monde, & ſe conduiſit en tout comme un digne Miniſtre de Jeſus-Chriſt.

Saint Arnoul renonça au ſiécle dans le tems que tout ſembloit devoir l'y attacher. L'éclat de ſa naiſſance & la gloire qu'il s'étoit acquiſe dans les armes, lui promettoient la plus brillante fortune. Tout d'un coup la grace lui fit ſentir le néant de tous les biens viſibles, & lui inſpira la noble ambition de rechercher ceux qui ſont ſolides & durables. Il embtaſſa la vie monaſtique à Soiſſons, & il y vêcut dans une ferveur extraordinaire. Aiant été forcé de gouverner ſes freres, il s'appliqua à les conduire à la perfection, plus encore par ſes exemples que par ſes inſtructions. Il aima mieux quitter ſa dignité, que d'autoriſer la mauvaiſe coûtume de la plûpart des Abbés qui alloient à l'armée avec leurs vaſſaux, quand le Roi le leur ordonnoit. Retiré dans une cellule, il s'y abandonna à toute l'ardeur qu'il avoit pour la pénitence. Il en fut enſuite tiré par le clergé & le peuple de Soiſſons, qui voulut l'avoir pour Evêque. Sa vie étoit un modéle pour tous les Paſteurs; mais après quelques années, ſuccombant à la douleur qu'il reſſentoit à la vue des maux de l'égliſe, & pénétré d'affliction en voiant le peu de zéle & de courage des autres Evêques, qui n'oſoient s'oppoſer aux déſordres publics, il retourua dans ſa retraite, & mourut ſur la cendre & couvert d'un cilice.

Un autre ſaint Evêque du même nom, éclairoit & édifioit l'égliſe de France dans le même ſiécle. Arnoul qui fut élevé malgré lui ſur le Siége de Gap, avoit eu dès l'enfance la maturité & la ſageſſe d'un vieillard, & n'avoit montré

d'autre paſſion que celle de chercher la compagnie des gens de bien. Son Epiſcopat fut plein de toute ſorte de bonnes œuvres. Il s'oppoſa comme un mur d'airain à l'injuſtice & au violement des ſaintes loix de l'égliſe. Sa fermeté lui coûta un bras qu'un malheureux lui coupa, étant irrité de ce que le ſaint Evêque l'avoit excommunié.

X.

XXIII. Grand nombre de conciles. Réforme des monaſteres.

L'on tint pendant le cours du onziéme ſiécle dans toutes les parties de l'égliſe, un très-grand nombre de Conciles, pour apporter aux maux dont l'égliſe gémiſſoit, de ſalutaires remédes. On y rappella les anciens Canons, & les gens de bien eurent comme auparavant, la liberté & le courage de s'élever hautement contre tous les abus. La Puiſſance ſéculiere s'uniſſoit à la ſpirituelle pour arrêter le cours des déſordres. Au milieu de cette inondation de maux dont l'égliſe ſe plaignoit dans tant de Conciles, la Foi étoit pure. Nous avons vu avec quelle promptitude on condamna Berenger & les Manichéens. Le célébre Lanfranc défendit le dogme de l'Euchariſtie avec beaucoup de zéle & de lumiere.

On réforma pluſieurs monaſteres, & l'on en fonda de nouveaux, dans leſquels on établit une exacte diſcipline: le Bec, Fécamp & pluſieurs autres. Saint Romuald travailla avec fruit à la converſion des pécheurs, & réveilla les Chrétiens de leur aſſoupiſſement par ſa pénitence extraordinaire. Il établit diverſes maiſons, où l'on vit refleurir la piété & la ferveur des beaux ſiécles de l'égliſe. La France produiſit de ſaints Abbés, que l'on peut regarder comme les reſtaurateurs de la diſcipline monaſtique. S. Odilon de Cluni, Guillaume de S. Benigne de

Dijon, Richard de Verdun, Enguerran de Saint Riquier, S. Barthelemi de Tuſculum. Guillaume de Dijon gouverna environ quarante monaſteres, dans leſquels il y avoit plus de douze cens moines qu'il conduiſit à la perfection religieuſe. Il eut un très-grand nombre de diſciples. Pluſieurs Abbés & pluſieurs Evêques d'Italie vinrent ſe mettre ſous ſa conduite.

Richard étoit né dans le diocèſe de Reims de parens très-nobles. Il fit ſes études à la Cathédrale qui étoit alors une Ecole très-célébre. Il eut la dignité de chantre & enſuite celle de Doien. La priere faiſoit ſes delices : il diſtribua aux pauvres tous ſes biens ; & il déliberoit s'il quitteroit ſon païs, lorſqu'il reçut chez lui Frideric Comte de Verdun. Ce Seigneur, qui étoit parent de l'Empereur, ſous un habit ſéculier ſervoit Dieu depuis long-tems avec un zéle merveilleux. Ce fut lui qui donna le Comté à l'égliſe de Verdun. Frideric conſulta Richard ſur le deſſein qu'il avoit de quitter entiérement le monde. Ils convinrent enſemble de ſe retirer à Saint Vannes de Verdun. Ce monaſtere ſubſiſtoit dès le huitiéme ſiécle, mais il avoit été ruiné par les Normans. On avoit commencé à le rétablir, & il étoit habité par ſept Ecoſſois. Richard en fut fait Abbé & gouverna cette Abbaïe quarante-deux ans. Frideric de ſon côté donnoit aux autres l'exemple d'une obéiſſance & d'une humilité parfaite. La réputation de l'Abbé Richard s'étendit bientôt par-tout, & l'Empereur même vouloit pluſieurs fois s'entretenir avec lui. Il réforma l'Abbaïe de Lobes, & celle de S. Laurent de Liége, celles de Corbie, de Saint Amand, de Saint Pierre de Gand, de Saint Riquier, de Saint Joſſe. On en comptoit plus de vingt dont il avoit pris la conduite.

te à la priere des Evêques & des Princes. Après y avoir mis la réforme, il en confioit le ſoin à des Abbés qui avoient été ſes diſciples. Il prêcha avec force contre les déſordres, & fit pluſieurs miracles. Il entreprit le voiage de Jéſuralem, & en revenant il prit à Antioche le moine Saint Siméon de Tréves, qui apporta en France des Reliques de Sainte Catherine, qui n'étoit pas connue avant lui en Occident.

Saint Robert Fondateur de l'Abbaïe de la Chaiſe-Dieu, travailloit à convertir les pécheurs & à inſpirer aux Chrétiens l'eſprit de pénitence, dont il étoit animé. Son affection pour les pauvres le porta à établir un Hôpital près de Brioude. Il ſe retira avec deux compagnons ſur une montagne ſtérile, où ils travaillerent de leurs mains. Les miracles que fit Robert lui attirerent des diſciples, qui l'obligerent de bâtir un monaſtere en ce même lieu. Il en fut le premier Abbé, & y gouverna juſqu'à trois cens moines. La Chaiſe-Dieu devint dans la ſuite le chef-lieu d'une grande Congrégation de pluſieurs monaſteres ſous la régle de Saint Benoît, d'où ſortirent pluſieurs perſonnes illuſtres.

Guillaume Abbé d'Hirſauge, rétablit la diſcipline monaſtique en Allemagne. Il fonda ou rétablit quinze monaſteres, & forma pluſieurs diſciples qui furent enſuite de grands Evêques. Altman Evêque de Paſſau ſoutint la Religion en Allemagne avec un grand zéle & ſouffrit de violentes perſécutions. Il fonda trois communautés de chanoines réguliers. Pluſieurs laïques dans ce même Roiaume embraſſerent la vie commune, renoncerent au monde, & ſe donnerent eux & leurs biens au ſervice des communautés régulieres de clercs, & de moines, pour vivre ſous leur conduite. Ils furent blâmés par ceux qui

trouvoient dans la vie auſtere de ces bons laïcs, une cenſure de leur vie licentieuſe. Mais le Pape Urbain prit leur défenſe, & dit que leur vie étoit une image de la primitive égliſe. Outre une multitude innombrable de laïcs, qui ſe donnerent ainſi au ſervice des moines & des clercs, il y eut par-tout un très-grand nombre de perſonnes qui s'efforcerent de pratiquer l'Evangile, & de participer à l'eſprit de grace que Dieu répandoit ſur les monaſteres qui embraſſoient une ſérieuſe réforme.

XI.

XXIV. Biens de différens genres dans les différentes portions de l'égliſe.

Saint Thibaut fut un exemple illuſtre de ce que peut la grace ſur un cœur que Dieu veut ſe ſoumettre. Qu'il étoit conſolant pour l'égliſe au milieu de ſon affliction, de voir un jeune Seigneur renoncer tout d'un coup à toutes les grandeurs & les délices du ſiécle, pour porter le joug de Jeſus-Chriſt, & ſe conſacrer à la retraite & à la pénitence! L'éminente ſainteté de cet admirable Solitaire, fit impreſſion ſur ſes parens & ſur beaucoup de perſonnes diſtinguées par leur naiſſance, qui voulurent imiter un ſi beau modéle. Dieu accorda à Thibaut le don des miracles pendant ſa vie & après ſa mort. Ce même don fut accordé à Saint Ariald diacre de l'égliſe de Milan, qui étoit d'une nobleſſe diſtinguée, & frere d'un Marquis, dignité rare en ce tems-là. Ce ſaint Diacre combattit dix ans contre les ſimoniaques & les clercs incontinens, particuliérement contre l'Archevêque Gui, qui le fit arrêter. Deux clercs ſe ſaiſirent de lui, lui couperent les deux oreilles, enſuite le nez avec la lévre d'en haut, & lui arracherent les yeux. Ils le mutilerent encore d'une maniere plus honteuſe, & enfin lui arracherent la langue par-deſſous le menton. On ne lui entendit proférer que

ces paroles: Je vous rends graces, ô Jeſus-Chriſt, de m'avoir fait aujourd'hui l'honneur de me mettre au nombre de vos Martyrs. Brunon qui prit le nom de Boniface alla prêcher en Pruſſe & enſuite en Ruſſie, où il ſouffrit le martyre avec dix-huit compagnons. Ce ſaint Evêque s'étoit préparé à ſa miſſion par une vie très-pure, & par la pratique de toutes les vertus.

La Religion s'étendit en Hongrie, en Pologne & en Norvege. Les Rois bien loin de s'y oppoſer, appelloient de tous côtés de ſaints miſſionnaires.

Le Roi Guillaume fit revivre les Lettres en Angleterre, & refleurir la Religion. Il ſe ſervit pour procurer ce grand bien à ſon Roiaume du célébre Lanfranc, qui entra avec zéle dans ſes pieux deſſeins.

Hugues fils du Roi Robert & premier Duc de Bourgogne, de la Maiſon de France, touché du déſir de ſon ſalut, quitta le monde & ſe retira à Cluni, excité par l'exemple de Simon Comte de Creſpi en Valois, un des plus puiſſans Seigneurs de France, qui la veille de ſes nôces avoit perſuadé à ſa femme de ſe conſacrer à Dieu. Pendant les trois ans que Hugues avoit gouverné ſes Etats, ſon amour pour la juſtice l'avoit rendu les délices des gens de bien & la terreur des méchans. Depuis qu'il eut embraſſé la vie monaſtique, il fut par ſon humilité l'admiration de tout le monde. Il perſévera pendant quinze ans dans la vie d'un parfait Solitaire. Gui Comte de Mâcon, ſe donna auſſi à Cluni avec ſes enfans, & ce Comté fut réuni au Duché de Bourgogne.

Sainte Marguerite Reine d'Ecoſſe fit honorer Dieu dans ſes Etats. Le Roi ſon époux rétablit par ſes conſeils la diſcipline, & fit tenir des Conciles où l'on abolit des abus très-anciens. La prie-

re & les bonnes œuvres rempliſſoient toute la vie de cette Reine vraiment chrétienne. En Eſpagne Alfonſe VI rendit à l'égliſe des ſervices conſidérables. Il fit venir pour fonder des monaſteres, des moines de celui de Cluni, qui continuoit de poſſéder de grands hommes & de fournir à l'égliſe d'excellens ſujets. Nous parlerons dans le douziéme ſiécle d'Yves de Chartres, qui, dès la fin du onziéme, s'étoit déja acquis une grande réputation par ſa ſcience & par ſon zéle vraiment Epiſcopal.

Saint Jean Gualbert contribua à faire ſortir du déſordre un grand nombre de perſonnes. Il établit un Ordre de Religieux, qui ſervirent Dieu avec beaucoup de régularité & de ferveur, & édifierent l'égliſe par la vie pénitente qu'ils embraſſerent. Ce ſaint homme s'éleva avec force contre les deux plus grands maux de ſon tems, la ſimonie & l'incontinence des clercs. Il avoit le don des miracles, & étoit animé de l'eſprit des anciens moines, comme on le voit par l'indignation dont il fut rempli, en voiant les bâtimens d'un de ſes monaſteres, qui étoient trop ſpacieux & trop beaux.

L'Impératrice Agnes renonça au monde, ſe mit ſous la conduite de Pierre Damien, & mena une vie humble & auſtere. Ses jeûnes & ſes veilles ſembloient excéder les forces ordinaires de la nature. Ses habits étoient pauvres, ſes aumônes immenſes, & ſes prieres continuelles.

Saint Nicolas Peregrin paroît avoir été ſuſcité de Dieu, pour être un ſigne extraordinaire, par lequel les Chrétiens étoient invités à faire pénitence. Il exhortoit infatigablement tout le monde à appaiſer la colere de Dieu, faiſoit une pénitence étonnante, & avoit toujours à la bouche ces paroles : Seigneur, aiez pitié de nous.

Il ſe fit à ſon tombeau un très-grand nombre de miracles.

Enfin pendant le onziéme ſiécle, qui d'ailleurs produiſit tant de maux, l'égliſe eut la force d'enfanter un nouveau peuple de Saints par le miniſtere de l'illuſtre Saint Bruno. La naiſſance de l'Ordre des Chartreux fut pour l'égliſe un bien qui eut les plus heureuſes ſuites. Ces Solitaires étoient plutôt des Anges que des hommes, ſelon l'expreſſion de Pierre de Blois. On vit reparoître dans leurs affreux déſerts, les merveilles que l'on avoit autrefois admirées dans les ſolitudes de Scété & de la Thébaïde. Il ſembloit que la vraie piété combattue & affoiblie par le déluge de maux dont nous avons fait une ſi triſte peinture, ſe fût refugiée dans ces ſaintes retraites comme dans un port aſſuré & un ſanctuaire inacceſſible aux méchans. On admiroit dans les exercices pénibles & laborieux de cette troupe de pénitens, l'excellence de la Religion chrétienne, & la toute-puiſſance de la grace de Jeſus-Chriſt, qui formoit des hommes ſi intérieurs & ſi parfaits. Ils s'enſeveliſſoient tous vivans dans les lieux les plus déſagréables à la nature, & ils choiſiſſoient les déſerts où ils pouvoient vivre plus pauvres & plus inconnus aux hommes. Ils n'avoient d'autre ambition que de s'immoler ſous les yeux de Dieu par un martyre auſſi long que leur vie, & de brûler en ſa préſence par le feu d'une ardente charité. Séparés de toute la corruption du ſiécle, ils s'entretenoient ſeuls avec Dieu, & ſe purifioient ſans ceſſe par la priere & par la pénitence. Nous aurons ſoin de faire connoître dans la ſuite ce ſaint Ordre des Chartreux, qui a conſervé plus long-tems qu'aucun autre ſon eſprit primitif, & qui a compris, qu'afin de ne pas perdre ſon tréſor, il de-

XXV. Inſtitution de l'Ordre des Chartreux très-avantageuſe à l'égliſe.

voit le cacher & en confier la garde à l'humilité.

La célébre maiſon de Cîteaux fut fondée à la fin du onziéme ſiécle. Mais nous croions devoir renvoier au douziéme le commencement & le progrès de cette œuvre de bénédiction, qui produiſit dans l'égliſe une eſpéce de renouvellement, par les travaux du grand Saint Bernard.

Fin du onziéme ſiécle.

TABLE CHRONOLOGIQUE

Pour le douziéme ſiécle.

Ans de J. C.

SAint Brunon eſt élu Archevêque de Tréves.

1101. Conciles de Valence & de Poitiers.

Mort de Saint Bruno, Fondateur des Chartreux.

Mort du jeune Roi Conrad.

1102. Concile de Rome.

Concile de Londres.

Départ des Croiſés.

1103. Saint Otton élu Evêque de Bamberg.

Saint Alſelme de Cantorberi retourne à Rome.

1104. Conciles de Troies, de Beaugenci & de Paris.

Henri V ſe révolte contre l'Empereur ſon pere.

1105. Le Roi d'Angleterre ſe réconcilie avec Saint Anſelme.

Le Clergé de Liége écrit contre les entrepriſes de la Cour de Rome.

1106. Mort de Henri IV Empereur.

Fontevraud fondé par Robert d'Arbriſſelles.

Concile de Guaſtalle.

1107. Le Pape Paſcal II vient en France. Il tient un Concile à Troies.

Concile de Londres.

1108. Mort de Philippe I Roi de France. Louis-le-Gros lui ſuccéde.

1109. Mort de S. Anſelme de Cantorberi &

de Saint Hugues de Cluni.

Mort d'Alfonſe VI Roi d'Eſpagne.

1110. Concile de Rome contre les Inveſtitures.

1111. Le Roi Henri fait arrêter le Pape, qui accorde les inveſtitures, & en eſt blâmé.

Euthymius écrit contre de nouveaux Manichéens, qui ſe répandoient en Orient.

1112. Concile de Latran contre les Inveſtitures.

Concile de Vienne.

L'Empereur Alexis envoie une ambaſſade à Rome.

Scandale horrible dans l'égliſe de Laon.

Fondation du monaſtere de Savigni.

1113. S. Bernard ſe retire à Cîteaux.

Fondation de l'Abbaïe de S. Victor de Paris.

1114. Fondation de Tiron.

1115. Saint Bernard eſt fait Abbé de Clairvaux.

Mort d'Ives de Chartres.

1116. Mort de Robert d'Arbriſſelles & de Bernard de Tiron.

Concile de Latran. Sédition à Rome contre le Pape.

1117. S. Gerauld fonde des monaſteres en Aquitaine.

1118. Le Pape Paſcal II meurt. Gélaſe II lui ſuccéde. Bourdin Anti-Pape.

Mort de Baudouin I Roi de Jéruſalem. Baudouin II lui ſuccéde. Ordre des Templiers.

Mort de l'Empereur Alexis Comnene.

nene. Le Pape Gélaſe ſe retire en Provence.

Saint Norbert obtient de lui la permiſſion de prêcher par-tout la pénitence.

1119. Mort du Pape Gélaſe. Calliſte II eſt élu en ſa place.

Concile de Toulouſe contre les Manichéens. Concile de Reims très-nombreux auquel le Pape préſide.

1120. Canoniſation de S. Arnoul Evêque de Soiſſons.

1121. S. Norbert fonde la maiſon de Prémontré.

Abelard eſt condamné dans un Concile de Soiſſons.

1122. Pierre ſurnommé le Vénérable eſt élu Abbé de Cluni.

1123. Premier Concile général de Latran.

1124. Mort de Guibert Abbé de Nogent.

Mort de S. Etienne de Grammont.

Le Pape Calliſte II meurt. Il a pour ſucceſſeur Honorius II.

1125. Travaux de Saint Otton Apôtre de la Poméranie.

Mort de l'Empereur Henri V. Lothaire II lui ſuccéde.

Hildebert eſt élu Archevêque de Tours.

Saint Bernard écrit ſes premiers Ouvrages.

1126. Schiſme à Cluni.

S. Norbert eſt élevé ſur le Siége de Magdebourg.

1127. Mort de Charles-le-Bon Comte de Flandres.

1128. Le Vénérable Guigues écrit les

Conſtitutions des Chartreux.

1129. Saint Bernard compoſe pluſieurs Ouvrages.

1130. Mort du Pape Honorius II. Innocent II lui ſuccéde. Schiſme dans l'égliſe. Anaclet Anti-Pape.

S. Bernard ſe déclare pour Innocent dans le Concile d'Etampes.

S. Otton fait une ſeconde miſſion en Poméranie.

Aſſaſſinat du B. Thomas Prieur de S. Victor de Paris.

1131. Le Pape Innocent ſe retire en France. Il y tient un Concile à Reims.

Le Roi Baudouin II meurt. Foulques lui ſuccéde.

1132. Mort de S. Hugues Evêque de Grenoble.

1134. Concile de Piſe très-nombreux contre les ſchiſmatiques.

S. Bernard fait un très-grand nombre de miracles.

Mort de l'Abbé Rupert.

1135. S. Bernard convertit Guillaume Duc d'Aquitaine.

Mort de Henri I Roi d'Angleterre. Etienne lui ſuccéde.

1136. Saint Bernard explique le Cantique des Cantiques & compoſe d'autres Ouvrages.

Pons de Lazare fonde le monaſtere de Salvanes.

1137. Mort de l'Empereur Lothaire & du Roi Louis-le-Gros.

1138. Mort de l'Anti-Pape Anaclet. Fin du ſchiſme. Le Pape Innocent reprend l'autorité dans Rome.

Conrad III eſt élu Roi des Romains.

Concile de Londres convoqué par le Légat Alberic.

1139. Mort de S. Otton Evêque de Banberg.

II Concile général de Latran.

Travaux de S. Malachie en Irlande.

1140. Concile de Sens, où S. Bernard fait condamner Abelard.

Saint Bernard compoſe pluſieurs Ouvrages.

Mort de Hugues de S. Victor.

1142. Pierre eſt élevé ſur le Siége de Tarentaiſe.

Baudouin III eſt élu Roi de Jéruſalem.

1143. Mort du Pape Innocent. Céleſtin II eſt mis ſur le Saint Siége.

Mort de l'Empereur Jean Comnene. Manuel lui ſuccéde.

1144. Le Pape Céleſtin meurt. Lucius II lui ſuccéde.

1145. Mort de Lucius. Eugene III eſt mis ſur le Saint Siége. S. Bernard lui écrit. Révolte des Romains. On publie la ſeconde Croiſade. S. Bernard la prêche par ordre du Pape & du Roi de France Louis-le-jeune.

1146. Ce ſaint Abbé fait une multitude de miracles.

1147. Le Pape Eugene paſſe en France, & ordonne avec le Roi la réforme des chanoines de Sainte Geneviéve.

Départ du Roi Louis pour la Terre-Sainte.

Concile de Paris, où S. Bernard fait condamner les erreurs de Gilbert de la Poirée.

S. Bernard va en Languedoc combattre divers Hérétiques.

Les deux Roi Conrad & Louis arrivent en Orient. La ſeconde Croiſade a un mauvais ſuccès.

1148. Concile de Reims pour la diſcipline.

La Congrégation de Savigni s'unit à l'Ordre de Cîteaux.

Mort de S. Malachie.

1149. S. Bernard écrit ſon premier Livre de la Conſidération.

1150. S. Bernard fait ſon apologie au ſujet de la Croiſade, & compoſe ſon ſecond Livre de la Conſidération.

Roger fait couronner Roi de Sicile ſon fils Guillaume.

1152. Mort de Suger Abbé de S. Denis.

Le mariage du Roi Louis avec la Reine Alienor eſt déclaré nul dans un Concile de Beaugenci.

Frideric Barbe-Rouſſe ſuccéde à Conrad Roi d'Allemagne.

S. Bernard écrit la ſuite de ſon Ouvrage de la Conſidération.

1153. Mort du Pape Eugene III auquel ſuccéde Anaſtaſe IV.

Mort de S. Bernard & de S. Guillaume Archevêque d'Yorc.

1154. Etienne Roi d'Angleterre meurt. Henri II lui ſuccéde.

Mort du Pape Anaſtaſe. Adrien IV eſt mis ſur le Saint Siége.

1155. Arnaud de Breſſe eſt brûlé vif.

Frideric eſt couronné Empereur.

1156. Jean de Sarisberi a un entretien remarquable avec le Pape.

Sainte Elizabeth de Schonauge a des extaſes & des viſions.

Mort de Pierre le Vénérable Abbé de Cluni, & de Saint Guillaume de Malaval.

1157. Différend entre le Pape & l'Empereur.

1158. Mort d'Otton de Frisingue. Publication du Décret de Gratien.

1159. Mort de S. Etienne d'Obazine.

Etablissement d'un nouvel Ordre militaire à Calatrave en Espagne.

Pierre Lombard est élevé sur le Siége de Paris.

Le Pape continue d'être en querelle avec l'Empereur.

Mort du Pape Adrien. Alexandre III lui succéde. Schisme dans l'église. Octavien Anti-Pape sous le nom de Victor III.

1160. Concile de Pavie où l'Anti-Pape Victor est reconnu.

Arnoul Evêque de Lisieux écrit de tous côtés pour faire reconnoître le Pape Alexandre.

1161. Concile de Toulouse composé des Evêques de France & d'Angleterre qui se déclarent pour Alexandre.

L'Empereur Frideric fait tenir un Concile à Nodi en faveur de l'Anti-Pape. Il détruit Milan & oblige le Pape Alexandre de passer en France.

1162. S. Thomas est élevé sur le Siége de Cantorberi.

1163. Concile de Tours pour éteindre le schisme & maintenir la discipline.

Saint Anthelme est élu Evêque de Bellai.

1164. Mort de S. Eberard de Salsbourg.

Le Roi d'Angleterre perſécute Saint Thomas de Cantorberi.

L'Anti-Pape Victor meurt. L'Empereur lui donne pour ſucceſſeur Gui de Crême, ſous le nom de Paſcal III.

S. Thomas de Cantorberi ſe retire en France.

1165. Le Pape Alexandre retourne à Rome.

L'Empereur Frideric fait canoniſer Charlemagne.

1166. Manuel Empereur de Conſtantinople envoie une ambaſſade à Rome.

1167. Frideric attaque Rome. Le Pape Alexandre l'excommunie.

On découvre des Manichéens en Flandres & en Bourgogne.

1168. L'Empereur de Conſtantinople envoie des Députés au Pape Alexandre.

Converſions des Rugiens.

1170. Le Roi d'Angleterre ſe réconcilie avec S. Thomas de Cantorberi. Peu après le retour de Thomas, le Roi perſécute de nouveau le Saint Evêque & le fait tuer.

1171. Saladin ſe rend maître de l'Egypte.

Le Roi d'Angleterre obtient ſon abſolution.

1172. Conciles d'Avranches.

1173. Canoniſation de S. Thomas de Cantorberi. Guerre civile en Angleterre.

1174. Canoniſation de S. Bernard. Mort de S. Pierre de Tarentaiſe. Pénitence du Roi d'Angleterre.

1175. Concile de Londres, où l'on ſe plaint de l'exemption des moines.

Le Pape approuve l'Ordre militaire de S. Jacques.

1176. Concile d'Albi contre les nouveaux Manichéens.

Mort de Saint Galdin Archevêque de Milan.

L'Empereur Frideric renonce au ſchiſme & ſe réconcilie avec le Pape Alexandre.

Hugues Eterien écrit contre les Grecs.

1178. Mort de S. Anthelme Evêque de Bellai & de Sainte Hildegarde.

1179. III Concile général de Latran.

1180. Mort du Roi Louis VII. philippe Auguſte lui ſuccéde.

Manuel Empereur de Conſtantinople meurt & a pour ſucceſſeur Alexis Commene. Saladin a de grands avantages ſur les Latins qui étoient en Orient.

1181. Mort du Pape Alexandre. Lucius III eſt élevé ſur le Saint Siége. Mort d'Arnoul de Liſieux.

Mort de S. Laurent de Dublin.

1182. Les Juifs ſont chaſſés de France.

Les Latins ſont maſſacrés à Conſtantinople. Andronic ſe rend maître de l'Empire.

Réunion des Maronites.

Le Pape leve un ſubſide.

1184. Concile de Verone.

1185. Mort d'Andronic. Iſaac l'Ange Empereur de Conſtantinople.

Le Pape Lucius meurt. Urbain III lui ſuccéde.

1186. Différend entre le Pape & l'Empereur Frideric.

Concile de Dublin.

1187. Bataille de Tibériade. Saladin prend Jéruſalem.

Mort d'Urbain III. il a pour ſucceſſeur Grégoire VIII, qui ne tient le Saint Siége que deux mois. Clément III eſt élu Pape.

1188. Impoſitions pour la Terre-Sainte en France & en Angleterre.

1189. Mort de Henri II Roi d'Angleterre. Richard I lui ſuccéde. Violences exercées contre les Juifs.

1190. L'Empereur Frideric meurt à la Croiſade. Henri VI regne après lui.

Concile de Rouen. Les Rois de France & d'Angleterre s'embarquent pour la Terre-Sainte.

1191. Mort de Clément III. Céleſtin III eſt élevé ſur le Saint Siége.

Acre priſe par les Croiſés. Chevaliers Teutoniques.

1192. Mort de S. Albert Evêque de Liége.

Etienne Abbé de Sainte Geneviéve eſt élu Evêque de Tournai.

1193. S. Hugues de Lincoln donne un grand exemple de fermeté.

1194. Théodore Balſamon compoſe pluſieurs Ecrits.

1195. Alexis l'Ange ſe rend maître de l'Empire de Conſtantinople.

Concile d'Yorc.

L'Empereur Henri s'empare de la Sicile.

Les Mores vont d'Afrique en Eſpagne & défont l'armée des Chrétiens. Concile de Montpellier.

1196. Croiſade des Allemans.

1197. Mort de Henri VI. Philippe & Otton Rois des Romains. Mort de Saint Homobon.

1198. Le Pape Celeſtin III meurt. Innocent III eſt élevé ſur le Saint Siége.

Concile de Sens contre les nouveaux Manichéens.

Ordre des Trinitaires confirmé par le Pape.

1199. On défend la célébration de la fête des fous.

Foulques de Neuilli prêche en France & en Allemagne. Grands préparatifs de la Croiſade.

Le Pape écrit à l'Empereur & au Patriarche de Conſtantinople.

Mort de Richard. Jean Roi d'Angleterre.

Mort de Pierre de Blois.

1200. Le Légat du Pape publie un interdit ſur la France.

S. Guillaume eſt élu Archevêque de Bourges.

Mort de S. Hugues de Lincoln.

Fin de la Table Chronologique du douziéme Siécle.

DOUZIÉME SIÉCLE.

ARTICLE I.

Egliſe d'Angleterre, & autres Egliſes du Nord.

I.

I. Etat de l'Egliſe d'Angleterre ſous le regne d'Henri I.

NOus avons dit que Guillaume le Roux étant mort ſans laiſſer d'enfans, & avant que Robert Duc de Normandie ſon frere aîné fût revenu de la Croiſade, Henri qui étoit le plus jeune ſe fit reconnoître, & couronner Roi d'Angleterre. Il ſe maintint malgré les efforts de ſon frere, & regna trente-ſix ans. Saint Anſelme de Cantorberi, que Guillaume le Roux avoit obligé de quitter ſon égliſe & de ſortir du Roiaume, fut rappellé par Henri & reçu avec une joie univerſelle. On eſpéroit que ſon retour produiroit un renouvellement dans l'égliſe de Cantorberi, & y feroit ceſſer tous les déſordres. Mais le différend qu'il eut avec le Roi ſur les Inveſtitures, fut un obſtacle à tout le bien qu'il auroit voulu faire. Avant que cette diſpute éclatât, le Pape envoia en Angleterre l'Archevêque de Vienne, pour exercer les fonctions de Légat dans toute l'étendue de ce Roiaume. Cette entrepriſe du Pape ſurprit tout le monde: perſonne ne voulut le recevoir en cette qualité, & il s'en retourna comme il étoit venu. Le Pape Paſcal écrivit à S. Anſelme, pour l'exhorter à ſoutenir auprès du Roi les intérêts du S. Siége,

& à faire paier le denier de S. Pierre, dont l'égliſe de Rome avoit alors un très-grand beſoin.

Le Duc Robert étant revenu de la Croiſade, fit tous ſes efforts pour s'emparer de la Couronne : mais il ne put y réuſſir, & il fut obligé de faire la paix avec ſon frere Henri. Ce prince, peu touché des ſervices que Saint Anſelme lui avoit rendus dans cette occaſion, le fit venir à la Cour pour l'engager à lui accorder le droit des Inveſtitures. C'étoit une cérémonie qui conſiſtoit à donner la croſſe à l'Evêque ou à l'Abbé, pour les mettre en poſſeſſion des fiefs & des autres biens temporels qui relevoient de la Couronne. S. Anſelme refuſant de ſacrer ceux à qui le Roi Henri avoit donné l'Inveſtiture, fut encore obligé de ſortir d'Angleterre, & d'aller en France & enſuite à Rome. Quelques années après, chacun ſe relâcha un peu. L'Archevêque promit au Roi que les Evêques élus lui feroient hommage, & le Roi renonça à la cérémonie de l'Inveſtiture. Cependant, malgré les travaux de S. Anſelme, les clercs continuoient de vivre dans l'incontinence, & les Prêtres gardoient leurs femmes, ou contractoient de nouveaux mariages. La mort de ce grand homme fut une perte irréparable pour l'égliſe d'Angleterre, & fut ſuivie de pluſieurs troubles, à la faveur deſquels on vit les déſordres ſe multiplier. On fut cinq ans ſans lui donner un ſucceſſeur, & pendant tout ce tems le Roi s'empara des revenus de l'égliſe de Cantorberi. La jalouſie ſe mit enſuite entre les Archevêque de Cantorberi & ceux d'Yorc, & elle fut la ſource d'une infinité de maux.

III. Demêlés entre le Roi & le Pape.

L'an 1115 le Pape envoia en Angleterre un Légat chargé d'une lettre, dans laquelle il ſe plaignoit du Roi en ces termes : Les Nonces ni

les lettres du Saint Siége ne ſont point reçus dans vos Etats ſans votre ordre. On n'envoie de chez vous à Rome aucune affaire, pour être jugée par le Saint Siége. L'aumône de Saint Pierre, (c'eſt le nom que le Pape donne au fameux denier impoſé il y avoit long-tems) a été levé ſi négligemment, que l'égliſe de Rome n'en a pas reçu la moitié. La même année, le Roi d'Angleterre ordonna à tous les Evêques & à tous les Seigneurs de ſe rendre à ſa Cour; ce qui fit courir le bruit que l'Archevêque Raoul ſucceſſeur de S. Anſelme, devoit tenir un Concile national en préſence du Légat; & y publier de nouveaux réglemens pour la réformation de l'égliſe. L'aſſemblée ſe tint en effet, mais ce ne fut point un Concile. Le Légat y préſenta ſeulement une lettre du Pape adreſſée au Roi & aux Evêques d'Angleterre. Le Pape demandoit comment il pourroit confirmer dans leur dignité, des Evêques dont il ne connoiſſoit ni les mœurs ni la ſcience: voulant dire qu'ils devoient aller à Rome, ou être examinés par ſes Légats. Il ajoute, que Notre-Seigneur diſtribuant tout le monde à ſes Apôtres pour en faire la conquête, avoit ſinguliérement donné l'Europe à Saint Pierre & à S. Paul. Cependant, ajoute-t-il, vous terminez les affaires, même des Evêques; quoique le jugement définitif en ſoit réſervé au Saint Siége. Le Pape cite pour le prouver deux fauſſes décrétales, & il ajoute: Vous tenez des Conciles ſans notre participation: vous faites paſſer ſans notre autorité un Evêque d'un Siége à un autre. Si vous voulez conſerver ſur tous ces chefs la dignité du Saint Siége, nous vous conſerverons la charité comme à nos freres & à nos enfans; mais ſi vous demeurez dans votre obſtination, nous ſecouerons contre vous la pouſſiere de nos

gieds, ſelon l'Evangile, & nous vous livrerons au jugement de Dieu, comme un peuple qui ſe retire de l'égliſe Catholique.

Le Roi conſulta les Evéques ſur cette lettre, & ſur pluſieurs autres ſujets de mécontentement qu'il avoit contre le Pape. Quelques tems auparavant le Légat Conon qui tenoit des Conciles en France, avoit excommunié les Evêques de Normandie, parce qu'ils n'avoient pas voulu ſe rendre à ſes ordres. Le Roi Henri avoit été extrêmement choqué de cette excommunication; & il réſolut par le conſeil des Evêques, d'envoier à Rome des Députés pour s'expliquer avec le Pape. Cette affaire alla preſque juſqu'à cauſer un ſchiſme en Angleterre.

Le Pape Calliſte vint en Normandie l'an 1119 pour conférer avec le Roi Henri, qui le reçut à Giſors avec toutes ſortes d'honneurs. Il ſe jetta à ſes pieds, le Pape le releva, l'embraſſa & lui dit: Je ſuis venu ici pour travailler à la paix; je vous prie d'y concourir de votre part. Comme la loi de Dieu veut que l'on rende à chacun ce qui lui appartient, vous êtes prié de rendre la liberté à Robert votre frere, & le Duché de Normandie à ſon fils. Le Roi répondit: Je n'ai point dépouillé mon frere de la Normandie, mais j'ai délivré cette Province d'une infinité de maux dont elle étoit accablée. Je n'ai pu le faire autrement que par les armes, parce que mon frere étoit le protecteur des méchans, & ſuivoit les conſeils de ceux qui le rendoient mépriſable en regnant ſous ſon nom. Dieu favoriſant mes bons deſſeins, m'a donné la victoire, & j'ai rétabli les loix & la tranquilité publique. Pour la conſerver, il a fallu arrêter mon frere: mais il eſt traité d'une maniere conforme à ſa dignité; & ſi on ne m'avoit en-

levé ſon fils, je le ferois élever avec le mien. Telle fut la réponſe du Roi d'Angleterre, dont le Pape parut ſatisfait.

Dans cette conférence de Giſors, le Roi Henri obtint du Pape entre autres choſes, qu'il ne lui enverroit point de Légat, à moins qu'il n'en demandât pour quelque affaire qui ne pourroit être terminée par les Evêques de ſon Roiaume. Le Pape pria le Roi de rétablir l'Archevêque d'Yorc dans ſon égliſe. Henri dit qu'il avoit promis avec ſerment de ne le faire de ſa vie. Calliſte répondit : Je ſuis Pape, & ſi vous faites ce que je vous demande, je vous donnerai l'abſolution de votre ſerment. Le Roi dit qu'il y penſeroit & prendroit conſeil. Il envoia enſuite porter au Pape cette réponſe : Il ne convient pas à ma dignité de recevoir l'abſolution que vous m'offrez. Quelle foi ajoutera-t-on aux ſermens, ſi l'on voit par mon exemple, qu'ils puiſſent être ſi facilement anéantis par une abſolution ? Ce Roi mourut à Lions en Normandie l'an 1135, & en lui finit la ligne maſculine des Rois Normans. Mathilde ſa fille unique avoit épouſé en premieres nôces l'Empereur Henri V dont elle n'avoit point eu d'enfans. Après la mort de Henri, elle épouſa Geoffroi Comte d'Anjou. Elle devoit ſuccéder au Roiaume d'Angleterre, ſelon l'attention de ſon pere : mais elle fut prévenue par Etienne Comte de Bologne ſon couſin germain, qui paſſa en Angleterre & y fut couronné Roi.

III.

Regne d'Etienne. Légat en Angleterre pour en viſiter les égliſes.

II. Etienne promit de conſerver les libertés de l'égliſe Anglicane, de travailler à abolir la ſimonie, de favoriſer de tout ſon pouvoir le bien que les Evêques voudroient faire, & de les aider à rétablir la diſcipline & à corriger les abus.

Mais ce Prince étoit léger, & peu exact à remplir ses promesses. La troisiéme année de son regne, le Pape Innocent II, qui étoit reconnu en Angleterre, y envoia, aussi-bien qu'en Ecosse, Alberic Evêque d'Ostie en qualité de son Légat. Alberic étoit François, & avoit été Prieur de S. Martin des Champs; le Pape venoit de le faire Cardinal. Il fut reçu en Angleterre avec beaucoup d'honneur, & il en visita presque tous les Evêchés & les monasteres, accompagné de plusieurs moines qu'il avoit amenés, & auxquels il associa Richard Abbé de Fontaines, au diocèse d'Yorc, de l'Ordre de Cîteaux, homme d'un grand mérite. Il pressa David Roi d'Ecosse de faire la paix avec le Roi d'Angleterre, & se jetta même à ses pieds; mais il ne put obtenir qu'une trêve de six semaines. Etant revenu à la Cour du Roi Etienne, il convoqua à Londres un Concile général de toute l'Angleterre, auquel il présida.

La sixiéme année du regne d'Etienne 1140, mourut Turstain Archevêque d'Yorc, qui avoit tenu ce Siége vingt-six ans. L'Evêque de Vinchestre frere du Roi & Légat du Pape fit d'abord élire Henri neveu du même Prince: mais comme il étoit Abbé de S. Etienne de Caën, le Pape Innocent ne voulut point qu'il fût Archevêque, s'il ne renonçoit à l'Abbaïe. Au mois de Janvier 1141, on procéda à une nouvelle élection, & la plus grande partie s'accorda à choisir Guilleaume Trésorier de cette église. Il étoit aussi neveu du Roi Etienne, avoit des mœurs très-pures, une douceur qu'il le rendoit aimable à tout le monde, & un fonds de générosité qui le portoit à faire aux pauvres de très-abondantes aumônes. Quelques-uns s'opposerent à l'élection, soutinrent qu'elle n'avoit pas été libre, & en ap-

IV. S. Guillaume d'Yorc.

pellerent au Pape. Ils avoient parmi eux des religieux d'un grand mérite, qui persuaderent si bien S. Bernard des défauts de cette élection, qu'il écrivit plusieurs lettres au Pape Celestin II & à Eugene III contre cet Archevêque. Le principal chef d'accusation étoit que le Comte d'Yorc avoit en plein Chapitre commandé de la part du Roi d'élire le Tréforier. Quoique le fait fût contesté, on ne laissa pas de le dépoſer au Concile de Reims, contre l'avis de la plus grande partie des Cardinaux. Guillaume donna un grand exemple de patience & de modération Il se retira dans la solitude, pour ne penser qu'à faire pénitence. Il ne murmuroit point de la maniere dont on le traitoit, & n'aimoit pas qu'on parlât mal de ses adversaires. Il s'appliquoit continuellement à la lecture & à la priere; & il profita de sa retraite pour devenir un homme tout nouveau, & pour réparer ce que son entrée pouvoit avoir eu d'irrégulier. Après la mort de Saint Bernard & du Pape Eugene, il sortit de sa retraite pour aller trouver le nouveau Pape Anastase, qui révoqua la sentence prononcée contre lui par Eugene, le rétablit dans sa dignité & lui accorda même le pallium. Il fut reçu à Yorc avec de grands applaudissemens du clergé & du peuple; & la foule fut si grande à son entrée, que le pont de bois sur lequel il falloit passer rompit, & une grande quantité de peuple tomba dans la riviere. Mais personne ne périt dans cet accident: ce qui fut regardé comme l'effet des prieres & de la bénédiction du saint Archevêque. Il mourut à la fin de l'an 1153, un mois après être arrivé à Yorc. Son corps fut élevé de terre cent trente ans après, & cette translation fut accompagnée de plusieurs miracles. Roger son successeur occupa le Siége

d'Yorc vingt-sept ans, étant plus appliqué au temporel qu'au spirituel de son église.

La même année 1154 mourut le Roi Etienne, après avoir regné dix-neuf ans ; & Henri Duc de Normandie fut reconnu Roi sans contestation. il étoit fils de Geoffroi Comte d'Anjou & de Mathilde fille du Roi Henri 1, & il avoit épousé Alienor Duchesse d'Aquitaine, après qu'elle eut été séparée de Louis-le-jeune Roi de France. Ainsi il se trouva le plus puissant de tous les Princes chrétiens, étant par sa mere, Roi d'Angleterre & Duc de Normandie ; par son pere, Comte d'Anjou, de Touraine & du Maine ; & par sa femme, Duc d'Aquitaine & Comte de Poitou. il étoit en Normandie à la mort du Roi Etienne, & il repassa aussi-tôt en Angleterre, où il fut couronné par l'Archevêque de Cantorberi. il regna trente-cinq ans, & il est connu sous le nom de Henri II. Dès le commencement de son regne, il envoia demander au Pape Adrien IV Anglois de naissance, la permission d'entrer en Irlande & de s'en rendre maître, pour y rétablir le Christianisme dans sa pureté. Cette demande étoit fondée sur le prétendu droit que l'église de Rome s'imaginoit avoir sur toutes les Isles. Le Pape Adrien accorda ce que le Roi demandoit, comme il paroît par sa Bulle où il dit : il n'est pas douteux que l'Irlande & toutes les isles qui ont reçu la Foi chrétienne, n'appartiennent à l'église de Rome. Vous nous avez fait entendre que vous désirez entrer dans cette isle pour y déraciner les vices, faire paier à S. Pierre un denier par an dans chaque maison, & conserver les droits de l'église. Nous vous accordons cette grace avec plaisir, pour l'accroissement de la Religion chrétienne. Henri II avoit beaucoup d'esprit & plusieurs qualités esti-

V. commencement du regne d'Henri II.

mables ; mais il avoit auſſi des défauts conſidérables, qui parurent ſur-tout dans la perſécution qu'il fit ſouffrir à S. Thomas de Cantorberi. La vie de ce grand homme fait une des plus importantes portions de l'hiſtoire de l'égliſe d'Angleterre pendant le douziéme ſiécle. Ainſi nous croions devoir la joindre à cet article, & la rapporter dans un certain détail.

III.

VI. S. Thomas de Cantorberi.

sa naiſſance.

son éducation.

Il entre dans l'état eccléſiaſtique.

Il eſt fait Chancelier.

Thomas Bequet nâquit à Londres l'an 1117, le jour de la fête de l'Apôtre S. Thomas, dont on lui donna le nom. Son pere & ſes encêtres étoient d'un condition médiocre. Sa mere l'éleva dans la crainte de Dieu, & lui recommanda d'avoir une dévotion particuliere à la Sainte Vierge. Il fit à Oxford ſes premieres études, qu'il alla enſuite continuer à Paris. Il s'y appliqua aux ſciences les plus néceſſaires à la vie civile, & y apprit la langue françoiſe qui étoit alors celle de la Cour d'Angleterre. Comme il étoit de belle taille & d'un eſprit excellent, ſes amis le firent connoître à l'Archevêque Thibaut, qui le retint auprès de lui, le mit de ſon Conſeil, & l'envoia pluſieurs fois à Rome pour les affaires de l'égliſe, qu'il y conduiſit avec ſuccès ; & pour s'en rendre encore plus capable, il étudia quelque tems le droit civil à Bologne. Enfin l'Archidiacre de Cantorberi aiant été élevé à l'Archevêché d'Yorc en 1154, Thibaut qui connoiſſoit de plus en plus la prudence & la ſageſſe de Thomas Bequet, lui donna ſon Archidiaconé, qu'il poſſéda avec quelques autres bénéfices, dont il auroit dû dès-lors ſe démettre. Quelque tems après, cet Archevêque, qui ſavoit que le Roi Henri n'étoit pas diſpoſé favorablement pour l'égliſe, & qu'il avoit auprès de lui pluſieurs perſonnes qui le portoient à entreprendre ſur

l'autorité ecclésiastique, crut devoir opposer la sagesse & les lumieres de Thomas à la mauvaise volonté des courtisans. Dans cette vue il persuada à Henri de le faire son Chancelier. Lorsque Thomas se vit élevé à cette éminente dignité, il s'appliqua à gagner les bonnes graces du Roi par toutes les complaisances qu'il croioit permises. Au milieu des délices & de la vanité, il conserva toujours des mœurs pures. Il eut beaucoup à souffrir de la part des coutisans, & il disoit souvent avec larmes à l'Archevêque & à ses amis, qu'il ne souhaitoit rien avec plus d'ardeur, que de trouver quelque prétexte honnête pour se retirer de la Cour. Cependant il gagnoit de plus en plus la confiance du Roi, par les importans services qu'il lui rendoit, & ce Prince crut devoir lui confier l'éducation du jeune Henri son fils & son héritier présomptif.

VII. Il est élevé sur le Siége de Cantorberi.

L'Archevêque Thibaut mourut l'an 1161 après une longue maladie. Il avoit résolu quelque tems auparavant d'abolir tous les abus qui s'étoient introduits dans son église ; mais il n'exécuta pas ce bon dessein. Se voiant près de sa fin, il écrivit au Roi qui étoit absent, pour lui donner sa bénédiction, & lui recommander l'église de Cantorberi & le choix d'un digne successeur. Thibaut avoit tenu vingt-deux ans le Siége de Cantorberi. Aussi-tôt que le Roi eut appris la mort de l'Archevêque, les Seigneurs jetterent les yeux sur le Chancelier Thomas Bequet, qui étoit déja Archidiacre de Cantorberi. Le peuple parloit aussi de lui pour cette place : car Thomas étoit le premier Ministre & la seconde personne du Roiaume, il avoit de grands talens, & un courage qui le faisoit admirer de tout le monde. Le Roi crut aussi ne pouvoir faire un meilleur choix ; mais il ne découvrit

pas d'abord le deſſein qu'il avoit de placer Thomas ſur le Siége de Cantorberi. Il lui en laiſſa ſeulement la garde, ſuivant l'uſage, qu'il donnoit au Chancelier le ſoin des Evêchés & des Abbaïes pendant la vacance. Le Roi qui étoit en Normandie, envoia le Chancelier en Angleterre pour quelques affaires d'Etat, & lui dit en particulier : Vous ne ſçavez pas bien encore le véritable ſujet de votre voiage : je veux que vous ſoiez Archevêque de Cantorberi. Le Chancelier lui montra en ſouriant l'habit qu'il portoit & qui étoit peu eccléſiaſtique, & lui dit : Vous voulez mettre un homme bien édifiant ſur ce grand Siége, & à la tête de ces moines ſi réguliers. Si cela arrivoit, je perdrois bientôt votre amitié, qui ſe changeroit en une haine mortelle. Vous demanderiez de moi des choſes que je ne pourois accorder : & même vous formez déja ſur l'égliſe des entrepriſes que je ne pourrois ſouffrir : les envieux en profiteroient & mettroient entre nous une diviſion éternelle.

VIII. son ſacre.

Le Roi demeura ferme dans ſon deſſein, & donna ordre de le déclarer aux moines de Cantorberi & au Clergé d'Angleterre. Thomas réſiſta quelque tems, mais il céda aux conſeils de ſes amis & aux vives inſtances du Légat du Pape. Quand il fut arrivé en Angleterre, les moines de l'égliſe Métropolitaine s'aſſemblerent avec quelques Evêques pour procéder à l'élection. Les avis furent d'abord partagés, les uns diſoient, qu'un Prélat chéri du Roi, procureroit la paix entre la Puiſſance ſéculiere & l'eccléſiaſtique. Les autres ſoutenoient qu'il étoit contre toutes les régles de donner pour Chef à ce vénérable monaſtere & à toute l'égliſe Anglicane, un homme plus laïc qu'eccléſiaſtique, un chaſſeur & un courtiſan. Il fut élu

néanmoins ſuivant l'intention du Roi par les Evêques de la Province & par les moines de Cantorberi aſſemblés à Oueſtminſter près de Londres. Il y avoit cinq ans qu'il étoit Chancelier, & il étoit en la quarante-quatriéme année de ſon âge. Auſſi-tôt il fut préſenté au jeune Roi Henri dont il avoit été Précepteur, qui étoit préſent à l'aſſemblée, & qui conſentit à l'élection au nom du Roi ſon pere. Thomas fut auſſi déclaré de la part du Roi, libre de tous les engagemens de la Cour. Il partit enſuite de Londres pour aller être ſacré à Cantorberi ſelon la coûtume. Preſques toutes les perſonnes conſidérables du Roiaume s'y rendirent : le Clergé par devoir ; les Seigneurs pour faire leur Cour au Roi & au nouvel Archevêque. Il fut ordonné Prêtre le ſamedi d'après la Pentecôte, & le lendemain Dimanche jour de l'Octave, il fut ſolemnellement ſcaré Evêque en préſence du jeune Roi & de quatorze Evêques ſuffragans de Cantorberi. Il envoia auſſi-tôt des Députés au Pape, qui étoit à Montpellier, pour demander le Pallium, qu'ils obtinrent plus promptement qu'à l'ordinaire. En mémoire de ſon ſacre, Thomas ordonna qu'on célébrât le jour de l'Octave de la Pentecôte, la fête de la Sainte Trinité, qui n'étoit pas encore établie dans toute l'égliſe. Thomas Bequet fut le premier Anglois qui occupa le Siége de Cantorberi depuis la conquête des Normans.

IV.

Depuis le moment de ſon élection, Thomas n'avoit ceſſé de faire de ſérieuſes réflexions ſur la ſainteté de l'état auquel il s'engageoit ; & en allant de Londres à Cantorberi pour ſon ſacre, il avoit dit à Hebert un de ſes clercs & homme d'un grand mérite : Je veux que vous me rap-

IX. ses vertus en sa vie particuliere & pastorale.

portiez déſormais tout ce que l'on dira de moi. Car il m'arrivera comme aux autres, principalement aux Grands, dont on dit bien des choſes qui ne viennent pas à leur connoiſſance. Avertiſſez-moi auſſi des fautes que vous me verrez faire, puiſque quatre yeux voient plus que deux. Quant il eut reçu l'onction ſacrée, il devint un autre homme; il ne vêcut plus que pour Dieu, & commença par ſe revêtir de l'habit monaſtique, avec un rude cilice; mais par-deſſus il portoit un habit convenable à ſa dignité. La ſeconde année de ſon Epiſcopat, il partit exprès d'Angleterre pour venir au Concile que le Pape Alexandre III tenoit à Tours. Comme Thomas étoit dans ſa plus grande faveur, il fut reçu en Normandie & par-tout où il paſſa, comme ſi c'eût été le Roi lui-même. Quand il arriva à Tours, les Evêques allerent au-devant de lui, & contre la coûtume de l'égliſe Romaine, tous les Cardinaux s'avancerent aſſez loin hors de la ville pour le recevoir, & il n'y en eut que deux qui demeurerent auprès du Pape. Alexandre qui ſur ſa réputation déſiroit de le voir depuis long-tems, le reçut avec beaucoup d'amitié. Il repaſſa en Angleterre où il fut reçu par le Roi comme un pere par ſon fils.

Il y avoit alors deux Evêchés vacans, Vorcheſtre & Herford. Car, dit Hebert, il s'étoit déja introduit dans pluſieurs Roiaumes un grand abus; les Rois retenoient à leur volonté les Evêchés vacans pendant des années entieres, & appliquoient au fiſc le patrimoine de Jeſus-Chriſt & les biens des pauvres. L'Archevêque Thomas crut qu'il étoit de ſon devoir de remédier à un ſi grand mal, & il fit tant par ſes prieres & ſes exhortations, qu'il perſuada au Roi de remplir ces deux Siéges, lui repréſentant les inconvéniens

d'une longue vacance. Thomas mit sur le Siége de Vorcheſtre, Roger homme d'un mérite ſingulier ; & ſur celui d'Herford, Robert de Melun Docteur célébre, plus recommandable encore par ſa vertu que par ſa doctrine. Ce furent les premiers que ſacra l'Atchevêque Thomas, ſuivant la réſolution qu'il avoit priſe, de n'impoſer les mains qu'à des dignes ſujets, ſur-tout pour l'Epiſcopat. Thomas menoit depuis ſon ſacre une vie très-édifiante. La premiere année il porta encore un habit très-propre par-deſſus le cilice & l'habit monaſtique : mais depuis il ne porta qu'un habit modeſte, ſelon l'uſage du clergé, d'une étoffe brune, & long juſqu'aux talons. Il diſoit matines avant le jour, & auſſitôt on faiſoit entrer treize pauvres à qui il lavoit les pieds. Il leur ſervoit à manger, & donnoit à chacun quatre piéces d'argent : il faiſoit cette action très-ſecretement. Le jour étant venu on faiſoit entrer douze autres pauvres, à qui ſon Aumônier lavoit les pieds & donnoit à manger. Enfin à l'heure de Tierce deux Aumôniers ſervoient encore cent pauvres. Ces trois aumônes ſe faiſoient tous les matins ; mais le ſaint Archevêque en faiſoit un grand nombre d'autres ; & il doubla les aumônes de l'Archevêque Thibaut, qui avoit déja doublé celles de ſes prédéceſſeurs.

Thomas, après ſon aumône partrculiere, prenoit un peu de repos ; & enſuite il liſoit l'Ecriture-Sainte avec le Docteur Hebert qui lui fut toujours attaché, & qui devint dans la ſuite Cardinal & Evêque de Benevent. Il expliquoit les ſens ſpirituels de l'Ecriture à l'Archevêque, qui prenoit enſuite quelque tems pour méditer ces grandes vérités, dont il profitoit pour l'inſtruction de ſon clergé & de ſon peuple. Il regrettoit le tems qu'il avoit perdu avant que

de s'appliquer à cette étude, & souhaitoit ardemment d'avoir quelque loisir pour s'y consacrer tout entier. Il portoit toujours dans ses grandes manches, des billets où étoient écrites quelques sentences édifiantes, pour s'en servir dans le besoin; & il étoit toujours accompagné de plusieurs ecclésiastiques savans & vertueux, dont la conversation l'instruisoit de plus en plus. Il demeuroit donc enfermé jusqu'à l'heure de Tierce, & alors il sortoit de sa chambre pour célébrer ou entendre la Messe. Il ne la disoit pas tous les jours; non par indifférence, comme il le disoit lui-même, mais par respect. Car ajoute le Docteur Hebert, la pratique des saints Prêtres varie sur ce point. Je ne prétens pas au reste, dit le même Auteur, parler de ces Prêtres de Mammona plutôt que de Jesus-Christ, qui l'offrent volontiers chaque jour, pour le profit des offrandres. Le saint Archevêque se préparoit à la Messe en répandant beaucoup de larmes. A midi il se mettoit à table, & y faisoit asseoir les Savans à sa droite & les moines à sa gauche. Il faisoit manger les Chevaliers & les Seigneurs séparément, de peur qu'ils ne s'ennuiassent de la lecture latine, qu'ils n'auroient pas entendue & qui duroit pendant tout le repas de l'Archevêque. Comme il étoit obligé de nourrir un grand nombre de personnes, sa table étoit abondante & propre, mais sans délicatesse recherchée. Après le repas il entroit dans sa chambre avec des personnes éclairées qui ne le quittoient point, & s'entretenoient ou de l'Ecriture-Sainte ou de ses affaires, faisaint en sorte de n'être jamais oisif. Avant que de conferer les saints ordres, il examinoit avec soin les sujets, sur les mœurs & sur la science. Il vouloit qu'ils eussent un bénéfice capable de leur fournir la subsistance convenable,

ble, de peur qu'après leur ordination, ils ne se rendissent mépriſables en faiſant leurs fonctions par intérêt. Car il étoit persuadé que celui qui ordonne un sujet indigne, se charge toujours d'un grand péché devant Dieu, quand même celui qui auroit été ordonné se corrigeroit ensuite. Il eut grand soin de retirer les biens usurpés sur l'égliſe de Cantorberi, par la foibleſſe ou la négligence de ses prédéceſſeurs : reprenant sans formalité ceux dont l'usurpation étoit manifeſte, & faiſant pour les autres des pourſuites en juſtice. Cette conduite excita contre lui pluſieurs grands Seigneurs ; mais la ferveur dans laquelle il étoit auprès du Roi, les obligeoit à diſſimuler leur reſſentiment.

V.

Cette faveur commença à diminuer peu de tems après que l'Archevêque fut revenu du Concile de Tours. On en marque pour premiere cauſe, que Thomas se trouvant déja trop chargé de sa dignité d'Archevêque & de Primat d'Angleterre, renvoia les sceaux au Roi qui étoit en Normandie, le priant de pourvoir à la charge de Chancelier. Le Roi s'en tint offenſé, ſachant que l'Archevêque de Mayence étoit Chancelier de l'Empereur en Allemagne, & l'Archevêque de Cologne en Italie : ce qui lui faiſoit conclure que ces dignités n'étoient point incompatibles, & que Thomas ne renonçoit à la Chancellerie d'Angleterre que par averſion perſonnelle pour lui. Mais la principale cauſe de leur diviſion fut le différend au ſujet de la Juriſdiction eccléſiaſtique. Un prêtre accuſé d'homicide aiant été pris, fut renvoié à l'Evêque de Sariſberi ſon Diocéſain, à cauſe du privilége clérical. La preuve ne se trouvant pas complette, l'Evêque lui ordonna la purgation canonique ;

X. Haine du Roi contre lui. Différentes cauſes de la diſgrace.

& comme il ne put y satisfaire, l'Evêque consulta l'Archevêque de Cantorberi, qui condamna le Prêtre à être privé de tout bénéfice, déposé & mis dans un monastere pour faire pénitence perpétuelle. Vers le même-tems un Chanoine de Bedford dit des injures aux Officiers du Roi, qui en fut extrêmement irrité contre tout le Clergé. La plainte en étant portée à l'Archevêque, il le fit fustiger publiquement, & le suspendit de ses fonctions pendant quelques années. Le Roi ne fut pas encore satisfait; & aiant assemblé à Londres l'Archevêque & les Evêques, il leur représenta que pour réprimer les crimes, il étoit nécessaire que les clercs, après avoit été dépossés, fussent livrés au bras séculier. Les Evêques soutenoient au contraire, que les Canons & la liberté ecclesiastique ne le permettoient pas; & l'Archevêque conjura le Roi de ne pas introduire cette nouveauté dans son Roiaume.

Peu de tems après, Arnoul Evêque de Lisieux vint en Angleterre, pour se reconcilier avec le Roi dont il avoit perdu les bonnes graces, & lui conseilla de diviser les Prélats pour affoiblir l'Archevêque, ce qui réussit. Le Roi gagna d'abord quelques Evêques qui craignoient les effets de son ressentiment: ensuite il en gagna d'autres qui n'eurent pas la force de lui résister. Ils promirent donc d'obéir à la volonté du Roi; & il y en eut peu qui demeurerent unis à l'Archevêque. Plusieurs Seigneurs représenterent à ce Prélat les obligations qu'il avoit au Roi, les maux que produiroit leur division, & l'imprudence qu'il y avoit de tout perdre pour un petit mot: car il ne s'agissoit que de cette clause: Sauf notre ordre, c'est-à-dire, sauf les droits de l'Episcopat. L'Archevêque n'avoit voulu pro-

mettre d'observer les coûtumes du Roiaume qu'à cette condition ; mais ce Prince n'en vouloit aucune. Le Roi & les Seigneurs firent tant d'instances à l'Archevêque, qu'il promit de changer cette clause. Le Roi parut fort adouci, mais il exigea de l'Archevêque qu'il lui fît cette promesse pure & simple publiquement & dans l'assemblée des Evêques & des Seigneurs. Henri vouloit sur-tout abolir la prétention des Evêques d'Angleterre, qui étendoient les priviléges de leurs églises, jusqu'à se croire en droit de soustraire à l'autorité séculiere les clercs coupables des plus grands crimes. Gratien avoit donné cours à ces nouvelles maximes touchant l'immunité des clercs. Il rapporte pour les prouver, plusieurs articles des fausses Décrétales, & une prétendue loi de Théodose, à laquelle il joint un article tronqué d'une Novelle de Justinien, qui dans son entier dit tout le contraire. C'est cette Constitution ainsi altérée, qui fut le principal fondement de Saint Thomas, pour résister au Roi d'Angleterre avec cette fermeté qui lui attira une si rude persécution, & enfin le martyre.

Henri ne voulut pas souffrir plus long-tems un privilége qu'il regardoit comme une entreprise sur l'autorité Roiale. Il convoqua son Parlement à Clarendon, pour faire faire aux Evêques & aux Seigneurs le serment pur & simple d'observer les coûtumes du Roiaume. Thomas s'y obligea le premier ; & le Roi nomma aussitôt des commissaires pour réduire ces coûtumes à quelques articles principaux. On en dressa seize, parmi lesquels on inséra des nouveautés qui n'étoient pas compriſes dans les anciennes coûtumes. Thomas demanda du tems pour les examiner. Cependant on lui reprocha sa trop

grande complaiſance pour le Roi, & on l'accuſa d'avoir trahi l'égliſe. Senſible à ces reproches, il s'interdit le ſervice de l'autel, juſqu'à ce qu'il eût reçu du Pape l'abſolution de cette condeſcendance qu'il regardoit comme une faute. Le Roi irrité du répentir de l'Archevêque, commença à le perſécuter ouvertement. Il le fit citer à jour nommé à Northampthom, où il donna ordre à tous les Evêques & à tous les Seigneurs du Roiaume de ſe trouver. On y jugea que tous les meubles de l'Archevêque Thomas devoient être confiſqués au profit du Roi. Cette injuſte ſentence fut la premiere action du concile de Northampthon, qu'on peut regarder avec juſtice comme une aſſemblée d'iniquité. Le lendemain le Roi demanda à l'Archevêque cinq cens livres d'argent, qu'il diſoit lui avoir prêtées lorſqu'il étoit Chancelier. L'Archevêque aſſura que le Roi les lui avoit données ; ce qui n'empêcha point qu'on ne le condamnât à paier, & qu'on ne l'obligeât de donner caution. Le Roi lui fit enſuite demander compte des revenus de pluſieurs Evêchés & Abbaies, dont il avoit eu ſoin pendant la vacance en qualité de Chancelier, & dont on trouva que la ſomme montoit à deux cens trente mille marcs d'argent. Cette propoſition ſurprit tout le monde, & on diſoit en murmurant, qu'il ne reſtoit plus qu'à arrêter le Prélat. Tout le monde ſavoit qu'il avoit été déchargé de tous les engagemens qu'il avoit à la Cour, & que le Roi ne cherchoit que des prétextes pour l'opprimer.

XI. Le Roi perſecute le S. Archevêque tacheté de la plûpart des Prelats.

On commença enſuite dans ce prétendu Concile à opiner en forme. L'Evêque de Londres parla le premier, comme Doien de l'égliſe de Cantorberi, & dit : Mon pere, ſi vous conſidériez les maux que vous nous attirerez en

réſiſtant au Roi, vous céderiez volontiers votre Archevêché : peut-être que ſi le Roi vous voioit ainſi humilié, il vous rendroit tout. Ce conſeil, dit l'Evêque de Vincheſtre, eſt très-pernicieux à l'égliſe. Si notre Archevêque Primat d'Angleterre, abandonne ſon troupeau ſur la menace du Roi, tout dépendra du caprice de ce Prince, & il n'y auroit plus de régle dans l'égliſe. D'autres Evêques furent de l'avis de l'Evêque de Londres, qu'il falloit s'accommoder au tems. Celui de Vorcheſtre dit, qu'il ne vouloit pas donner de Conſeil ; mais il ne laiſſa pas de faire entendre, que l'Archevêque ne devoit point quitter la place où Dieu l'avoit mis. Enſuite ils demeurerent quelque tems en ſilence ; & au ſortir de la ſéance chacun ſe retira, & perſonne n'oſa reſter auprès de l'Archevêque par la crainte du Roi ; mais il fit aſſembler un grand nombre de pauvres à qui il donna à manger. On dit alors à Thomas, que s'il ſe préſentoit à la Cour, il ſeroit tué ou mis en priſon : & comme il ne ſe ſentoit pas encore aſſez préparé au martyre, il ſuivit le conſeil d'une perſonne vertueuſe, qui lui conſeilla de dire le lendemain une Meſſe votive de Saint Etienne premier Martyr. Les Evêques allarmés du bruit qui couroit, qu'on en vouloit à ſa vie, l'exhortoient à ſe ſoumettre en tout à la volonté du Roi. Le Saint Prélat leur répondit : Le monde, comme vous voiez, mes freres, frémit contre moi : mais ce qui m'afflige le plus, c'eſt que vous m'êtes vous-mêmes contraires. Quand je me tairois, les ſiécles futurs raconteront comment vous m'avez abandonné dans le combat. Vous m'avez déja jugé, moi qui ſuis votre Archevêque & votre Pere ; & vos diſcours me font penſer que vous êtes diſpoſés à me con-

damner comme un criminel. De peur que vous ne le faſſiez, j'en appelle à l'égliſe Romaine. Sachez au reſte, que quoique le monde frémiſſe, que l'ennemi s'éleve & me menace des plus cruels ſupplices, néanmoins avec le ſecours de Dieu, je n'abandonnerai point mon troupeau. Alors les Evêques quitterent tous leur Primat pour ſe rendre à la Cour : il n'y en eut que deux qui demeurerent encore quelque tems avec lui pour le conſoler & l'encourager.

XII. S. Thomas va à la Cour pour ſe juſtifier devant le Roi.

Auſſi-tôt que les Evêques ſe furent retirés, Thomas entra dans l'égliſe, & célébra la Meſſe de Saint Etienne, portant même le pallium, quoiqu'il ne fût pas fête. Enſuite il l'ôta & la mître, garda le reſte de ſes ornemens avec la chappe cléricale par-deſſus, & alla à la Cour : mais ſachant à quel péril il étoit expoſé, il prit ſur lui ſécrétement l'Euchariſtie. A la porte de la chambre où le Roi l'attendoit, il reçut ſa croix de la main de celui qui la portoit devant lui, & il entra enſuite ſuivi des Evêques. Robert Evêque d'Erford s'offrit à lui ſervir de porte-croix, mais l'Archevêque répondit : il faut que je la porte moi-même : c'eſt ma ſauvegarde, & elle me fait voir ſous quel Prince je combats. Le Roi aiant appris que l'Archevêque venoit avec ſa croix, ſe retira dans une autre chambre ; & l'Archevêque s'aſſit ſeul d'un côté, & les Evêques devant lui. Un Heraut appella tous les Prélats & tous les Seigneurs ; & on propoſa de la part du Roi une grande plainte contre l'Archevêque, de ce qu'il étoit ainſi venu à la Cour avec ſa croix. Preſque tous prirent le parti du Roi, & traiterent Thomas de traître, d'ingrat & de parjure. Les aſſiſtans en furent indignés, & l'Archevêque d'Yorc ſortit en diſant à deux de ſes clercs qu'il trouva là : Retirons-nous d'i-

ci ; nous devons éviter de voir ce que l'on va faire à l'Archevêque de Cantorberi. Alors des Huiſſiers deſcendirent avec leurs Baguettes, à grand bruit, de la chambre où étoit le Roi, & ſe tournerent vers Thomas étendant les mains, & jettant ſur lui des regards menaçans. Tous ceux qui étoient préſens firent le ſigne de la croix ; & l'Evêque d'Exceſtre ſe jettant aux pieds de l'Archevêque, lui dit : Mon Pere, aiez pitié de vous & de nous ; nous allons tous périr aujourd'hui à cauſe de vous. En effet, le Roi avoit déclaré que quiconque demeureroit avec l'Archevêque, ſeroit jugé ennemi public & puni de mort.

XIII. Il eſt jugé & condamné. Il en appelle au Pape.

Les Evêques aiant obtenu la permiſſion de ſe ſéparer des Seigneurs, délibérerent entre eux. Leur embarras étoit extrême. Il falloit ou encourir l'indignation du Roi, ou commettre une injuſtice manifeſte en condamnant leur Archevêque. Enfin après avoir long-tems cherché les moiens de ſe tirer de cette fâcheuſe affaire, ils réſolurent de citer l'Archevêque devant le Pape, & de promettre au Roi d'engager le Pape à le dépoſer. Aiant pris cette réſolution, ils vinrent trouver Thomas, & lui déclarerent le parti qu'ils avoient pris. Enſuite ils s'aſſirent comme auparavant vis-à-vis de lui, & demeurerent long-tems dans un profond ſilence, qui augmenta la terreur des aſſiſtans : car comme le Roi étoit enfermé avec les Seigneurs pour juger l'Archevêque, on étoit perſuadé qu'il alloit être arrêté & puni. En effet il fut déclaré traître & parjure, & un des Seigneurs étant ſorti d'avec le Roi pour lui faire part de ſon jugement ; Thomas, ſe leva & lui dit : Comte mon fils, écoutez auparavant ce que j'ai à vous dire : Le Roi m'a fait Arche-

vêque de Cantorberi, parce que je l'avois bien ſervi. Il l'a fait malgré moi ; Dieu le ſçait, & j'y ai conſenti pour l'amour de lui, plus que pour l'amour de Dieu, qui m'en punit aujourd'hui. Lorſqu'on procédoit à mon élection en préſence du Prince Henri & par ordre du Roi, on déclara que l'on me rendoit à l'égliſe de Cantorberi libre & quitte de tout engagement de la Cour. Je ne ſuis donc point obligé de répondre ſur ce ſujet. Je récuſe la Juriſdiction du Roi & la vôtre, pour être jugé de Dieu ſeul par le miniſtere du Pape, à qui j'en appelle en préſence de vous tous ; & je mets ſous ſa protection l'égliſe de Cantorberi, ma dignité & tout ce qui en dépend. Et vous, mes confreres les Evêques, qui obéïſſez à un homme plutôt qu'à Dieu, je vous appelle auſſi au jugement du Pape ; & ainſi je me retire, m'appuiant ſur l'autorité de l'égliſe & du Saint Siége.

XIV. Il s'enfuit ſecretement. Il donne de nouvelles preuves de ſa grande piété.

Lorſqu'il ſortit, les courtiſans le chargerent d'injures : mais quand il fut dehors, la foule étoit ſi grande pour recevoir ſa bénédiction, qu'à peine pouvoit-il conduire ſon cheval. C'étoient principalement les pauvres, qui béniſſoient Dieu de l'avoir délivré de ce péril : car on le croioit déja mort. On le conduiſit ainſi à ſon logis qui étoit le monaſtere de Saint André, & il ordonna de faire entrer tous les pauvres & de leur donner à manger. Il ſe mit à table, & comme on lut pendant le repas ce paſſage de l'Evangile : Quand on vous perſécutera dans une ville, fuiez dans une autre ; le Prélat jetta les yeux ſur le Docteur Hebert, qui comprit qu'il avoit réſolu de prendre la fuite. Au ſortir de table, il envoia au Roi les Evêques de Vorcheſtre, d'Herford & de Rocheſtre, lui demander ſûreté pour ſortir du

Roiaume. Le Roi répondit qu'il en parleroit le lendemain au Concile. Vers la nuit, deux des plus grands Seigneurs vinrent trouver l'Archevêque, en verſant des larmes & ſe frappant la poitrine, l'aſſurant que des perſonnes de conſidération & accoûtumées au crime, avoient fait ſerment de le tuer. Cet avis détermina le Prélat à s'enfuir. Il fit donc préparer un lit dans l'égliſe de Saint André entre deux autels ; il s'y proſterna avec quelques-uns de ceux qui lui étoient attachés & chanta les pſeaumes de la pénitence avec les litanies, faiſant une génuflexion au nom de chaque Saint. Enſuite il ſe coucha faiſant ſemblant de prendre quelque repos ; mais il ſe déroba ſécrétement & ſortit avant le jour par la porte de derriere.

XV. Il ſe retire en France. Circonſtances remarquables de ſon voiage.

Dès que le bruit de la fuite de l'Archevêque ſe fut répandu, ceux qui lui étoient attachés ſe cacherent ; & le Roi fort allarmé aſſembla les Evêques & les Seigneurs, pour ſavoir ce qu'il y avoit à faire. On réſolut d'envoier au Pape pour accuſer Thomas de parjure, & d'avoir mis la diviſion entre le Sacerdoce & le Roiaume. Pluſieurs Evêques partirent donc avec quelques Seigneurs, chargés de riches préſens pour gagner la Cour de Rome. Cependant l'Archevêque Thomas alloit par des chemins détournés, accompagné d'un Religieux, & du Docteur Hebert qui lui ſervoit de guide. Marchant toujours de nuit, il vint juſqu'à la mer. Il s'embarqua le jour des Morts ſecond de Novembre, & arriva à Boulogne le quatriéme. Il alloit à pied portant un habit blanc de moine, & ſe faiſant nommer frere Chrétien. Comme l'air de la mer l'avoit incommodé, & qu'il n'étoit point accoûtumé à marcher ainſi par la pluie & dans les boues ; après avoir fait un peu de chemin, il

ſe coucha par terre & dit à ſes compagnons : Il faut que vous me portiez ou que vous me cherchiez une voiture. Ils lui trouverent un cheval qui n'avoit ni ſelle ni bride, mais ſeulement un licoû : ils mirent leurs manteaux deſſus, & l'y firent monter. Un peu après ils trouverent des gens armés, qui demanderent s'il étoit l'Archevêque de Cantorberi. Il leur répondit : Eſt-ce-là l'équipage de cet Archevêque ? Dieu permit qu'ils ſe contenterent de cette réponſe, & ne le reconnurent point.

Il arriva le ſoir à Graveline & ſe mit à table avec ſes trois compagnons, qui lui donnerent la derniere place & qui affectoient en tout de le traiter comme le dernier d'entre eux. Néanmoins l'hôte remarqua dans ſa phiſionomie & dans ſes manieres, quelque choſe de noble qui trahiſſoit le frere Chrétien. Il étoit en effet de belle taille ; avoit le front large, le regard majeſtueux, le viſage long, & il donnoit aux enfans & aux gens de la maiſon du peu qu'il y avoit ſur la table. Comme on avoit déja parlé par-tout de la fuite du Prélat, l'hôte aiant fait ſes obſervations, tira ſa femme à part, & lui dit ce qu'il ſoupçonnoit. La femme impatiente & curieuſe, alla auſſi-tôt voir le Prélat à table ; & après l'avoir bien regardé, elle revint en ſoûriant dire à ſon mari : C'eſt lui aſſurement. Auſſi-tôt elle a la chercher avec empreſſement des noix, des pommes, du fromage, & les mit devant le frere Chrétien, qui eut mieux aimé n'être pas ainſi ſervi avec diſtinction. Après le ſouper, l'hôte s'approcha de lui, & ne voulut jamais s'aſſeoir qu'à terre à ſes pieds. Il lui dit enſuite : Monſeigneur, je rends graces à Dieu de ce que vous m'avez fait l'honneur d'entrer chez moi. Et qui ſuis-je donc,

dit le Prélat, sinon un pauvre frere nommé Chrétien ? L'hôte reprit : Assurément, quelque nom qu'on vous donne, je sçai que vous êtes l'Archevêque de Cantorberi. Le Prélat ne pouvant plus dissimuler, fit beaucoup d'amitié à l'hôte pour l'engager à ne le point découvrir, & l'emmena le lendemain avec lui. Thomas avoit à craindre le Comte de Flandres & le Comte de Boulogne son frere ; tous deux cousins-germains du Roi d'Angleterre, qui leur avoit mandé la fuite de l'Archevêque. D'ailleurs le Comte de Boulogne avoit épousé une Religieuse fille du Roi Etienne, & Thomas, alors Chancelier, s'étoit opposé de tout son pouvoir à ce mariage scandaleux.

XVI. Le Roi de France lui est favorable.

Il partit donc de Graveline avant le jour, & aiant fait douze lieues à pied par un chemin glissant & plein de boue, il arriva à Clairmarais, monastere de Cîteaux près de Saint Omer. Le même jour arriverent à Saint Omer les Evêques que le Roi d'Angleterre envoioit au Pape : c'est pourquoi l'Archevêque Thomas partit de Clairmarais la nuit même après Matines, & se retira à un ermitage de Saint Bertin, où il demeura trois jours caché ; & ensuite à la priere de l'Abbé & des moines, il vint à Saint Bertin même. Cependant les envoiés du Roi d'Angleterre allerent trouver le Roi de France Louis-le-jeune à Compiégne & lui rendirent les Lettres de leur Maître, portant, que Thomas, ci-devant Archevêque de Cantorberi, s'étoit enfui de son Roiaume comme traître, & qu'ainsi il prioit le Roi Louis son Seigneur de ne pas le recevoir dans ses terres. Le Roi de France se récria sur ces mots, ci-devant Archevêque ; & demanda qui l'avoit déposé. Il ajoûta : Assurément je suis Roi aussi-bien

que le Roi d'Angleterre, & néanmoins je ne pourrois pas dépoſer le moindre clerc de mon Roiaume. Hebert & un autre de la compagnie de l'Archevêque ne perdoient point de vue les Prélats envoiés du Roi, ſans qu'ils le ſuſſent. Ils allerent donc auſſi trouver le Roi de France, qui connoiſſoit & eſtimoit Thomas dès le tems qu'il étoit Chancelier. Il s'informa s'ils lui étoient attachés; & l'aiant appris, il les embraſſa & les écouta favorablement. Quand ils lui eurent raconté, ſuivant l'ordre du Prélat, l'hiſtoire de ſes ſouffrances, ce bon Roi en fut attendri, & leur dit que le Roi d'Angleterre lui avoit écrit contre le Prélat & ce qu'il avoit répondu. Il ajoûta : Avant que de traiter ſi durement un homme de ce ſang & ſon ancien ami, il devoit ſe ſouvenir de ce verſet du pſeaume : *Mettez-vous en colere & ne pechez point.* A quoi un des envoiés de l'Archevêque répondit : Sire, il s'en ſeroit peut-être ſouvenu, s'il l'avoit entendu chanter à l'Office auſſi ſouvent que vous; & le Roi ſourit. Le lendemain le Roi aiant tenu conſeil avec ceux qu'il avoit auprès de lui, accorda à l'Archevêque de Cantorberi la ſûreté dans ſon Roiaume; & en congédiant ſes envoiés, il ajouta : Il eſt de l'ancienne dignité de la Couronne de France, que les exilés, & ſur-tout les eccléſiaſtiques, trouvent dans le Roiaume de la ſûreté & de la protection.

XVII. Le Pape examine la cauſe de S. Thomas.

Les envoiés de l'Archevêque ſe retirerent très-contens; & ſuivant leurs ordres, ils ſe hâterent d'aller trouver à Sens le Pape Alexandre III. Les députés du Roi d'Angleterre y étoient arrivés le jour précédent, & avoient ébranlé pluſieurs Cardinaux, en leur faiſant eſpérer des préſens conſidérables, & en leur faiſant crain-

dre les suites funestes de la colere du Roi Henri. Quelques-uns disoient que Thomas étoit le défenseur de la liberté de l'église, & qu'il falloit le soutenir; mais les autres soutenoient que c'étoit un brouillon dont il falloit réprimer les entrepriſes. La prévention fut telle, que les envoiés de Thomas ne purent obtenir des Cardinaux le baiſer de paix. Cependant dès le jour de leur arrivée, ils eurent le soir audience du Pape, qui les écouta favorablement & fut touché juſqu'aux larmes du récit qu'ils lui firent des ſouffrances de l'Archevêque. Il leur dit: votre maître a déja acquis de ſon vivant la gloire du martyre. Comme il étoit fort tard, il leur donna ſa bénédiction & les renvoia à leur logis. Le lendemain le Pape tint conſiſtoire avec les Cardinaux qui étoient preſque tous préſens à ſa Cour. On appella les envoiés de part & d'autre; & les Evêques parlerent pour le Roi d'Angleterre, & accuſerent Thomas d'indiſcrétion & d'opiniâtreté. Un des Seigneurs qui étoient préſens, dit: Nous ne ſçavons, nous autres gens ſans lettres, ce qu'ont dit les Evêques. C'eſt qu'ils avoient parlé en latin. C'eſt pourquoi continua-t-il, il faut que nous diſions auſſi comme nous pourrons, pourquoi nous avons été envoiés. Ce n'eſt ni pour diſputer ni pour parler mal de perſonne. Sans la diviſion qui eſt ſurvenue entre le Roi & l'Archevêque de Cantorberi, nous ſerions heureux ſous un ſi grand Prince & ſous un ſi bon Paſteur. Nous vous ſupplions donc de travailler à rétablir la paix entre eux. Ce Seigneur Anglois parla en ſa langue, & tout le monde loua ſa modération.

XVIII. Le ſaint Archevêque

Le Pape déclara aux envoiés du Roi, qu'il ne pouvoit rien décider ſur cette affaire en l'ab-

va trouver le Roi de France & le Pape.

sence de l'Archevêque de Cantorberi. Dans le fonds il étoit très-embaraſſé : il voioit un Roi jeune & puiſſant, dont les députés faiſoient entendre qu'il pourroit bien ſe porter à embraſſer le ſchiſme qui déchiroit l'égliſe. D'un autre côté il ne pouvoit ſe réſoudre à envoier l'Archevêque dans un païs où il étoit regardé comme un criminel d'Etat. Il lui ſembloit que c'étoit l'envoier en priſon combattre contre ſon geolier. Les Cardinaux augmentoient ſon embarras; car la plûpart, accoûtumés à uſer de complaiſance pour les Princes, vouloient que l'on accordât au Roi ce qu'il demandoit. Mais le Pape tint ferme à ne rien ordonner au préjudice de l'Archevêque en ſon abſence, & les envoiés du Roi s'en retournerent en Angleterre ſans avoir reçu la bénédiction du Pape, lequel caſſa auſſi la ſentence donnée à Northampton contre Thomas par les Evêques & les Barons d'Angleterre. Cependant l'Archevêque Thomas partit de S. Bertin & alla à Soiſſons. Le Roi Louis y arriva le lendemain, & apprenant que l'Archevêque étoit dans la ville, il alla deſcendre de cheval à ſon logis, & le viſita le premier. Il lui témoina la joie qu'il avoit de le recevoir dans ſon Roiaume, & l'obligea d'accepter de ſa libéralité tout ce qui lui ſeroit néceſſaire. Thomas partit quelques jours après, accompagné des officiers du Roi, pour aller à Sens trouver le Pape. Il fut reçu froidement par les Cardinaux; mais il eut audience du Pape, qui lui témoigna être fort touché de ſes peines, & lui ordonna d'expliquer le lendemain en préſence des Cardinaux le ſujet de ſa diſgrace. Ce jour-là donc étant aſſis le premier après le Pape, il voulut ſe lever; mais le Pape lui dit de parler étant aſſis. Quand on eut entendu ſes raiſons,

on en fut touché jusqu'aux larmes; & on lui promit de le secourir efficacement. L'Archevêque remit le lendemain l'anneau Epiſcopal entre les mains du Pape; en le conjurant de donner un meilleur Paſteur à cette égliſe, s'accuſant d'avoir été cauſe de tous les troubles: car, dit-il, je ne ſuis pas entré dans la bergerie par la porte, mais par la faveur de la Puiſſance ſéculiere, quoique j'y ſois entré malgré moi.

XIX. Il ſe retire à Pontigni, & y mene une vie admirable. Le Roi d'Angleterre fait confiſquer ſes biens & bannit ceux qui étoient liés avec le ſaint Prélat.

Alexandre l'obligea de reprendre l'anneau, & lui promit de ne l'abandonner de ſa vie. Mais, ajouta-t-il, afin que vous appreniez à mener une vie pauvre & convenable à votre état préſent, je vous mets entre les mains de ce pere des pauvres. C'étoit l'Abbé de Pontigni, maiſon de l'Ordre de Cîteaux dans le Diocèſe d'Auxerre, où Thomas & quelques-uns des ſiens ſe retirerent en attendant un tems plus favorable. En entrant dans cette Abbaïe il voulut prendre l'habit monaſtique, & le Pape le lui envoia béni de ſa main. Il étoit fait de groſſe étoffe & de laine crue. L'Archevêque en fut revêtu publiquement par l'Abbé avec les cérémonies ordinaires. Il regarda ce monaſtere comme une ſainte retraite, où il pourroit jouir de Dieu dans une profonde paix, après tant d'agitations & de tempêtes. Il fut bien aiſe de ſe trouver dans cette école de pénitence, pour réparer les fautes qu'il avoit pû commettre, dans la diſſipation continuelle des affaires qui l'avoient juſqu'alors occupé. Il s'appliquoit aux veilles & aux jeûnes. Il aſſiſtoit à l'Office avec les religieux; & ſe trouvoit à tous les exercices communs. Il alloit travailler aux champs avec les autres; il ſcioit les bleds, fauchoit les foins durant la grande chaleur du jour. Il vouloit enfin ſe conformer en tout à la maniere de vivre de la

maison, jusqu'à ne manger que des légumes secs & sans goût. Il passoit de plus une grande partie des nuits à prier & à pleurer; & lorsqu'il étoit accablé de sommeil, il se couchoit sur la terre, appuiant sa tête sur une pierre pour prendre un peu de repos. Il méditoit continuellement l'Ecriture-Sainte avec toute l'application possible, & il y trouvoit toujours un plaisir nouveau. Le Roi d'Angleterre irrité de la bonne réception que le Roi de France & le Pape avoient faite à l'Archevêque, fit confisquer tous les biens de ce Prélat, & de toutes les personnes qui étoient liées avec lui. Il les bannit tous depuis les vieillards jusqu'aux enfans à la mammelle; en faisant jurer tous ceux qui étoient en âge de raison, qu'ils iroient trouver l'Archevêque de Cantorberi en quelque lieu qu'il pût être, afin que la vue de tant de personnes misérables à cause de lui l'accablât de douleur & d'affliction. Il défendit en même-tems à tous ses sujets de prier Dieu pour lui. Après ce cruel édit de bannissement, on vit tous les jours arriver à Pontigni grand nombre d'exilés, qui venoient représenter à Thomas les maux & les pertes qu'ils souffroient à cause de lui. Mais à la considération du Prélat persécuté, on ne les laissa manquer de rien par-tout où ils allerent. Plusieurs même se trouvoient mieux au lieu de leur exil que dans leur Patrie.

Fermeté de S. Gilbert de Sempringan.

XX. Entre ceux qui furent persécutés à cause du saint Archevêque, on remarque la fermeté de Saint Gilbert de Sempringan. On l'accusa auprès du Roi, d'avoir envoié en France à Thomas de grandes sommes d'argent. On le menaça lui & tous les Supérieurs de son Ordre, de les bannir s'ils étoient convaincus du fait. Comme on connoissoit la sainteté de Gilbert,

on lui dit qu'on le renverroit abſous lui & les ſiens, s'ils vouloient déclarer juridiquement qu'ils n'avoient point envoié d'aumônes à l'Archevêque. Mais quoiqu'il ne lui eût rien envoié, il ne voulut jamais l'aſſurer en juſtice, & témoigna être diſpoſé à tout ſouffrir plutôt que de ſe juſtifier d'une telle accuſation, comme ſi c'eût été un crime d'aſſiſter un ſaint Evêque qui ſouffroit perſécution pour la juſtice. Cette affaire n'eut point d'autre ſuite: & chacun admira la fermeté de Gilbert, qui laiſſa à la poſtérité un exemple bien digne d'être imité. Ce ſerviteur de Dieu mourut l'an 1189 âgé de cent ſix ans.

XXI. S. Thomas eſt abandonné des Abbés de Cîteaux, & enſuite des Cardinaux & du Pape.

Le Roi d'Angleterre voïant que l'Archevêque étoit toujours également ferme & conſtant, entreprit de le faire ſortir de Pontigni; dans l'eſpérance qu'en lui ôtant cette retraite, il l'obligeroit à ſe ſoumettre à ce qu'il ſouhaitoit. Il écrivit au Chapitre général de Cîteaux, qu'il alloit détruire tous les monaſteres de leur Ordre qui étoient en Angleterre, s'ils gardoient plus long-tems ſon ennemi chez eux. Cette menace épouvanta tellement tous les Abbés de cet Ordre, qu'ils prierent l'Archevêque de ſortir de Pontigni. Ce qui fit dire au Roi de France: O Religion, Religion, où êtes-vous à préſent? Puiſque ceux que nous croions morts au monde, craignent encore plus les menaces d'un Roi de la terre, que la colere de Dieu: mais je me réjouis de trouver cette occaſion d'aſſiſter un ſi grand ſerviteur de Dieu. Le Prélat exilé trouva toujours depuis toute la protection qu'il put ſouhaiter dans ce religieux Prince, & étant forcé de ſortir de Pontigni, il alla demeurer au monaſtere de Sainte Colombe de Sens. Le Roi d'Angleterre ne ſe rebuta pas. Il tâcha d'enga-

ger le Roi de France & le Pape à abandonner l'Archevêque. Il réuſſit auprès du Pape, par le moien des Cardinaux qu'il avoit gagnés, & à qui il avoit fait de riches préſens. Ce Prince ſe vantoit d'avoir le Pape & tous les Cardinaux dans ſa bourſe, & de jouir des mêmes prérogatives que ſon aieul, qui étoit dans ſes Etats, Roi, Légat, Patriarche, Empereur, & tout ce qu'il lui plaiſoit. Jean de Sarisberi qui parle ainſi, ajoute: On écrira ceci dans les annales de l'égliſe Romaine, que le Pape touché des prieres & des menaces du Roi d'Angleterre, dont il a ſouffert ſi long-tems les excès intolérables, a dépouillé de ſes pouvoirs, ſans forme juridique, un Prélat exilé depuis près de quatre ans avec une infinité d'innocens. C'eſt que le Pape venoit d'ôter à l'Archevêque Thomas la Légation d'Angleterre qu'il lui avoit accordée depuis ſa diſgrace, & avoit envoié deux Légats que le Roi Henri avoit demandés.

XXII. Plaintes du ſaint Archevêque contre la cour de Rome.

Cependant Saint Thomas écrivit au Pape Alexandre pour y faire connoître les excès du Roi d'Angleterre. Pour ne point parler, dit-il, de l'égliſe de Cantorberi & de celle de Tours, que ce Prince traite comme vous ſçavez. Il laiſſe depuis long-tems ſept Evêchés vacans dans notre Province & dans celle de Rouen, & ne permet point qu'on y ordonne d'Evêques. Si nous diſſimulons ces déſordres, que répondrons-nous à J. C. au jour du Jugement? Qui réſiſtera à l'Antechriſt, ſi l'on tolere ainſi ſes précurſeurs? C'eſt par ces tolérances que les Rois mettent l'égliſe en eſclavage. Voici comme le ſaint Archevêque écrit au Cardinal Albert ſur les ſujets de mécontentement qu'il avoit reçus de la Cour de Rome. Plût-à-Dieu, mon cher ami, que vous puiſſiez entendre ce que l'on dit en

France à la honte de l'église Romaine ? Je ne sçai comment il arrive toujours à la Cour de Rome, que Barabbas est délivré & Jesus-Christ mis à mort. C'est par l'autorité de cette Cour que notre proscription a été prolongée jusqu'à la fin de la sixiéme année. On condamne chez vous de pauvres exilés, & on ne les condamne que parce qu'ils sont pauvres & foibles : au contraire on absout des sacriléges, des homicides, des voleurs, que S. Pierre même ne pourroit absoudre, je le dis hardiment, puisque Jesus-Christ n'ordonne d'absoudre que les pécheurs qui se convertissent & qui font pénitence. C'est de nos dépouilles que les envoiés du Roi font de riches préfens aux Cardinaux & aux Courtisans du Pape. Je ne veux plus fatiguer la Cour de Rome : Que ceux-là y aillent, qui en reviennent triomphans d'avoir opprimé l'innocence & la justice.

VI.

XXIII. Réconciliation de S. Thomas avec le Roi Henri.

Dans le tems que tout paroissoit désespéré, la paix se fit entre le Roi & l'Archevêque. Ce Prince craignoit que ses Etats ne fussent mis en interdit ; & d'ailleurs il ne vouloit point être plus long-tems ennemi du Roi de France, qui avoit toujours protégé le saint Prélat. Il y eut une conférence au mois de Juillet 1170, où la paix fut conclue. Elle se tint dans le païs Chartrain entre les Rois de France & d'Angleterre & quelques Evêques.

Le Roi Henri donna un rendez-vous à l'Archevêque Thomas. Dès que le Roi apperçut le Prélat, il se détacha de ceux qui l'accompagnoient, alla au-devant & le salua le premier la tête nue. Après s'être donné la main & s'être embrassés étant tous deux à cheval, ils eurent ensemble une conversation particuliere dans

laquelle il parut entre eux une ſi grande familiarité, qu'on n'auroit pas cru qu'ils euſſent jamais été mal enſemble, ce qui ſurprit agréablement ceux qui les voioient de loin, juſqu'à leur faire verſer des larmes de joie. Cet entretien fut ſi long, que quelques-uns s'ennuioient de n'en pas voir la fin. L'Archevêque repréſenta modeſtement au Roi la mauvaiſe conduite qu'il avoit tenue, & l'exhorta à rentrer en lui-même, à ſonger aux affaires de ſa conſcience & à rétablir ſa réputation ; attribuant ſes fautes aux mauvais conſeils qu'on lui avoit donnés, plutôt qu'à ſa mauvaiſe volonté. Le Roi l'écoutoit non-ſeulement avec patience, mais avec bonté, & promit de ſe corriger. Je ne doute point, ajouta-t-il, que l'égliſe de Cantorbeti ne ſoit la plus noble de toutes celles d'Occident ; & bien loin de la priver de ſes droits, je ferai enſorte qu'elle récouvre ſon ancienne dignité, & je tâcherai de ſuivre toujours vos avis. A l'égard de ceux qui juſqu'ici nous ont trahi vous & moi, avec le ſecours de Dieu je les traiterai comme ils le méritent. A ces maux Thomas deſcendit de cheval pour ſe jetter aux pieds du Roi ; mais le Roi prenant l'étrier l'obligea de remonter ; il parut même répandre des larmes & lui dit : Enfin, Seigneur Archevêque, rendons-nous de part & d'autre notre ancienne amitié, faiſons-nous tout le bien que nous pourrons, & oublions entiérement le paſſé. Comme il voioit entre ceux qui les regardoient de loin, quelques-uns de ceux qui fomentoient la diviſion, il s'approcha d'eux & leur dit pour leur fermer la bouche : Comme je trouve l'Archevêque parfaitement bien diſpoſé, ſi de mon côté je n'en uſois pas bien avec lui, je ſerois le plus méchant de tous les hommes, & j'autori-

ſetois tout le mal qu'on dit de moi. Mais je ne vois point de parti plus convenable ni plus utile, que de m'appliquer à lui donner toutes ſortes de marques d'amitié & de confiance. Les aſſiſtans donnerent de grands applaudiſſemens à ce diſcours du Roi. Ce Prince vouloit emmener l'Archevêque avec lui, diſant qu'il étoit avantageux que leur païs fût connu de tout le monde; mais le Prélat répondit qu'il paſſeroit pour un ingrat, s'il ne prenoit congé du Roi de France & de ſes autres bienfaiteurs; & le Roi d'Angleterre en convint.

XXIV. Son Martyre.

Peu de tems après, le Prélat retourna en Angleterre où il fut reçu avec une joie extraordinaire. Cependant les Evêques qu'il avoit excommuniés par l'ordre du Pape, pour avoir ſacré le fils du Roi en l'abſence de leur Primat & malgré ſa défenſe, ſouleverent les Seigneurs contre lui & irriterent de nouveau Henri II. Ce Prince dont la colere étoit auſſi furieuſe que celle du lion, s'emporta beaucoup contre Thomas, & dans l'excès de ſa fureur, il maudit ceux qu'il avoit nourris & comblés de bienfaits, en ſe plaignant de ce qu'aucun d'eux ne le vengeoit d'un Prêtre qui troubloit ſon Roiaume. Quatre Gentils-hommes de la chambre formerent ſur l'heure la réſolution de tuer l'Archevêque. Ils allerent d'abord trouver le Prélat dans ſa maiſon. Ils lui dirent qu'ils venoient de la part du Roi, lui ordonner différentes choſes, que Thomas ne put accorder. Ils ſortirent enſuite en le menaçant. Ils revinrent preſque auſſitôt avec des armes; & trouvant Thomas à Vêpres dans l'égliſe, l'un d'eux s'écria: Où eſt le traitre? Comme perſonne ne répondoit, d'autres dirent: Où eſt l'Archevêque? Thomas deſcendant de ſa place répondit: Me voici. Auſſi-

tôt un de ces meurtriers le tirant par le Pallium crioit: Sors: tu mourras tout à l'heure. A quoi le Prélat répondit : Je ne ſortirai pas : mais ſi vous me cherchez, je vous défends de la part de Dieu de faire aucun mal aux miens. Après ces maux le meurtrier nommé Renaud voulut donner un grand coup d'épée ſur la tête de l'Archevêque ; mais un clerc nommé Edouard Grim, étendit le bras pour recevoir le coup dont il eut le bras preſque emporté. Le reſte du coup porta ſur le Prélat, abbatit ſon bonnet, & le bleſſa à la tête. Renaut s'écria ; frappez, frappez. Thomas baiſſa la tête pour prier & dit: Je recommande mon ame & la cauſe de l'égliſe à Dieu, à la Sainte Vierge, aux Saints Patrons de ce lieu, & au Martyr Saint Denys. Ce furent-là ſes dernieres paroles ; car s'étant mis à genoux devant l'Autel, les mains jointes, & levant les yeux, il reçut un ſecond coup qui le fit tomber. Le troiſiéme de ces aſſaſſins acheva de lui ôter la vie, & le quatriéme nommé Hugues Mauclerc enfonça ſon épée dans la tête ouverte & répandit la cervelle ſur le pavé, puis il s'écria : il eſt mort, ſortons d'ici. Telle fut la fin de ce ſaint Prélat qui arriva le 29 de Décembre de l'an 1170 ſur les cinq heures du ſoir. Il reçut tous ces coups ſans parler & ſans faire aucun mouvement des pieds ni des mains. Il étoit dans la cinquante-deuziéme année de ſon âge, & la neuviéme de ſon Epiſcopat. Dieu a manifeſté ſa ſainteté par un grand nombre de miracles opérés ſur ſon tombeau.

Pendant qu'on le maſſacroit dans l'égliſe, d'autres pilloient ſon palais. Ils rompirent les portes & les ſerrures, enleverent ſes chevaux, battirent ſes domeſtiques, ouvrirent ſes coffres, partagerent entre eux l'argent, les habits & les

autres meubles. Ils emporterent même les titres de l'église de Cantorberi, & les donnerent à Renoul de Broc, pour les porter au Roi en Normandie, afin qu'il pût supprimer ceux qu'il trouveroit contraires à ses prétentions.

VII.

A la nouvelle de ce meurtre, toute la ville de Cantorberi fut consternée. Les pauvres accoururent à l'église pleurer leur pere. On recueillit avec soin le sang qui étoit sur le pavé. Les moines ensevelirent le corps & le mirent dans un tombeau de marbre. L'église demeura interdite pendant près d'une année : on couvrit les croix & on dépouilla les autels comme au Vendredi-Saint, & les moines reciterent l'Office dans leur chapitre sans chanter. Le Roi témoigna être fort affligé de cette mort. Il craignoit que le Pape ne l'excommuniât & n'interdit son Roiaume. Il savoit les suites que ces censures avoient alors pour le temporel. Il envoia des députés à Rome pour demander l'absolution de la faute qu'il avoit commise, en donnant occasion au meurtre de S. Thomas. Aiant appris ensuite que le Pape avoit pris la résolution de lui envoier des Légats, il assembla une grande armée, pour passer en Irlande où il étoit appellé, pour en être reconnu Souverain. Il croioit y être plus en sûreté qu'en Anglererre, contre l'interdit qu'il craignoit. Il y alla donc avec une flotte de quatre cens voiles, & fit venir à ses ordres tous les Seigneurs & les Evêques d'Irlande, qui le reçurent comme leur Roi, & lui firent serment de fidélité, à lui & à ses successeurs à perpétuité. Pendant que le Roi d'Angleterre étoit en Irlande, les Légats du Pape arriverent en Normandie. Le Roi s'y rendit aussi & se soumit à la pénitence

XXV. Suite du regne de Henri II. Il se soumet à la pénitence & reçoit l'absolution.

qu'ils lui impoſerent. Ma perſonne, leur dit-il, eſt entre vos mains : je ſuis prêt d'obéir à tout ce que vous m'ordonnerez. Il reçut l'abſolution à genoux hors de l'égliſe, & conſentit à tout ce que les Légats voulurent.

XXVI. Guerre civile en Angleterre. Horribles violences qui s'y exercent.

Cependant le jeune Henri III, qui avoit été ſacré pendant l'abſence & malgré la défenſe du ſaint Archevêque Thomas, s'étoit élevé contre le Roi ſon pere, avec ſes deux freres Richard & Geoffroi. Le Roi d'Ecoſſe & pluſieurs autres Princes entrerent dans les intérêts du jeune Henri ; & cette guerre civile des enfans contre leur pere, fut regardée comme une punition divine du meurtre de Saint Thomas de Cantorberi. Le Roi Henri II ainſi attaqué par ſes enfans écrivit une lettre au Pape Alexandre, où il dit : Je me jette à vos genoux pour vous demander conſeil. Le Roiaume d'Angleterre eſt de votre Juriſdiction ; & quant au droit féodal, je ne reléve que de vous. Que l'Angleterre éprouve maintenant ce que peut le ſouverain Pontife ; & comme il n'emploie point les armes matérielles, qu'il défende le patrimoine de S. Pierre par le glaive ſpirituel. C'eſt ainſi que Pierre de Blois faiſoit parler ce Prince pour lequel il compoſa cettre lettre. Cependant la guerre continuoit toujours. Les Ecoſſois & les peuples du païs de Galles, anciens ennemis des Anglois, la faiſoient avec la derniere cruauté, juſqu'à maſſacrer les Prêtres ſur les autels, ouvrir les femmes enceintes, & en tirer les enfans à la pointe de leur lances. Henri II ſe voioit abandonné preſque de tous ſes ſujets, & n'avoit plus à ſa ſuite que des étrangers qu'il paioit largement. Ainſi preſſé de tous côtés, il paſſa en Angleterre qu'il déſiroit du moins pouvoir conſerver. Quand il y fut arrivé, il alla d'abord

Le Roi va en pélerinage au tombeau de S. Thomas.

bord à Cantorberi dans le dessein de faire satisfaction au Saint Martyr. Il partit de l'église de Saint Dunstan qui est assez loin hors de la ville, revêtu sur sa chair d'une pauvre tunique de laine, & marchant nuds pieds dans les rues pleines de boue. Il vint ainsi au tombeau de Saint Thomas, où il se tint prosterné, recevant des coups de verges de la main de tous les Evêques, des Abbés qui étoient présens, & de tous les moines de la communauté l'un après l'autre. Il demeura ainsi prosterné sans tapis ni autre chose sous lui tout le jour & la nuit suivante, sans prendre aucune nourriture. Il demanda une Messe en l'honneur de S. Thomas & l'entendit. Pendant qu'on la célébroit, le Roi d'Ecosse fut pris ; comme on le sçut bientôt après, & le jeune Roi assiégea Rouen avec le Roi de France. Mais ce qui est remarquable, c'est que trois semaines après le pélerinage du Roi au tombeau de Saint Thomas, la guerre cessa en Angleterre. Ce Prince repassa en Normardie pour secourir Rouen : il bénissoit Dieu & Saint Thomas, & menoit avec lui le Roi d'Ecosse & trois autres Seigneurs ses prisonniers.

XXVII. La paix rétablie en Angleterre. Le Pape y envoie des Légats.

Le Roi fut reçu par le nouvel Archevêque de Cantorberi Richard qui étoit revenu de Rome. Il excommunia par l'autorité du Pape tous les ennemis du Roi sans en excepter le Roi son fils. Henri II fit lever le siége de Rouen, & se réconcilia avec ses enfans. Ainsi la paix fut rétablie dans tous ses Etats. Quelques années après, le Pape envoia en Angleterre le Cardinal Hugues, qui convoqua un Concile à Londres, auquel les deux Rois, le pere & le fils assisterent. L'Archevêque d'Yorc prétendit y avoir la préséance sur celui de Cantorberi. Com-

me celui-ci se mit à la premiere place après le Légat, l'Archevêque d'Yorc s'assit sur ses genoux. Il en fut ôté & jetté par terre, eut sa chappe déchirée, & reçut des coups de poing & de bâton. Il présenta sa plainte au Roi, qui ne fit qu'en rire, & le Légat se retira voiant le peu d'autorité qu'il avoit en Angleterre. Un mois après, arriva un autre Légat nommé Vivien destiné pour l'Ecosse & pour l'Irlande. Le Roi d'Angleterre lui envoia demander comment il avoit osé entrer dans ses Etats sans sa permission. Le Légat épouvanté par cette question, jura qu'il ne feroit rien dans sa Légation contre la volonté du Roi; ainsi on lui permit de passer en Ecosse, d'où il alla en Irlande, & tint à Dublin un Concile général de toute l'Isle; mais il n'en sortit pas aussi chargé d'argent qu'il l'avoit espéré.

XXVIII. Mort du jeune Roi d'Angleterre & de Henri II son pere.

Le jeune Roi d'Angleterre Henri faisoit la guerre au Roi son pere en Limousin, & l'avoit plusieurs fois voulu surprendre par de faux sermens & des promesses trompeuses. Enfin le chagrin de ne pouvoir réussir dans ses mauvais desseins, le fit tomber malade à Martel en Quierci. Se voiant près de sa fin, il envoia prier son pere de le venir voir, mais le pere ne voulut pas s'y fier. Le malade appella les Evêques & les autres Ecclésiastiques qui étoient auprès de lui, & leur confessa ses péchés, d'abord en particulier, & ensuite en public. Après avoir reçu l'absolution, il donna à un de ses amis la croix qu'il avoit prise pour aller à Jérusalem, & le chargea d'accomplir son vœu. Il ôta ensuite ses habits, se revêtit d'un cilice, se mit une corde au coû, & dit aux Evêques: Je me livre, indigne pécheur que je suis, à vous qui êtes les Ministres de Dieu.

Priez Notre-Seigneur Jesus-Christ qui a pardonné au voleur à la Croix, d'avoir pitie de ma malheureuse ame pour son ineffable miséricorde. Tous répondirent *Amen*. Et il ajouta : Tirez-moi de mon lit avec cette corde, & jettez-moi sur ce lit de cendre. Ils le firent & mirent deux grosses pierres, l'une à sa tête & l'autre à ses pieds. Alors il reçut le Saint Viatique, & mourut âgé de vingt-huit ans l'an 1183. Il fut enterré à Notre-Dame de Rouen, comme il l'avoit ordonné. Six ans après mourut le Roi Henri son pere. Le chagrin de se voir abandonné de ses enfans dans la guerre qu'il avoit avec le Roi de France, le fit tomber malade à Chinon en Touraine. Il lui donna sa malédiction, qu'il ne voulut jamais révoquer, quelques instances que lui en fissent les Evêques & toutes les personnes de piété. Lorsqu'il se vit à l'extrêmité, il se fit porter à l'église devant l'Autel, où il reçut la Communion du Corps & du Sang de Notre-Seigneur, après avoir confessé ses péchés, & reçu l'absolution des Evêques & du Clergé. Il avoit regné près de trente-cinq ans. Il fut enterré à Fontevraud dans le chœur des Religieuses.

VIII.

Richard Comte de Poitiers son fils aîné lui succéda dans tous ses Etats, & regna dix ans. Aussi-tôt après la mort de son pere, il alla à Rouen se faire reconnoître Duc de Normandie, & passa ensuite en Angleterre. Il fut sacré à Londres, & fit serment de conserver toute sa vie la paix & les priviléges de l'église, de rendre au peuple une exacte justice, d'abolir les mauvaises coûtumes & d'en établir de bonnes. Après la Messe le Roi donna un festin solemnel. Les Evêques étoient à table avec lui ;

1189. Regne de Richard.

On exerce d'horribles violences contre les Juifs.

& les Seigneurs ſervoient. Il s'éleva pendant le repas une violente ſédition contre les Juifs. Le bruit ſe répandit par toute la ville, que le Roi avoit commandé de les exterminer. Auſſi-tôt le peuple de Londres, & ceux qui étoient venus des Provinces pour le ſacre, prirent les armes, tuerent les Juifs & mirent le feu aux maiſons les plus fortes dans leſquelles ils ſe retiroient. Le Roi qui étoit à table, aiant appris ce déſordre, envoia pour l'appaiſer quelques-uns des principaux Seigneurs; mais le peuple en fureur ne voulant point les écouter, ils furent contraints de ſe retirer. Le Roi écrivit dans tous les Comtés d'Angletetre, pour défendre que l'on fit aucun mal aux Juifs: mais avant que cet ordre fût publié, pluſieurs villes avoient ſuivi l'exemple de celle de Londres, plutôt par l'avidité du gain que par le zéle de la Religion. Pluſieurs Juifs pour éviter ces violences, reçurent le Baptême. Tous ceux d'Yorc périrent peu de tems après. Ils offrirent une grande ſomme d'argent pour pouvoir ſe retirer la vie ſauve, mais le peuple ne voulut pas le permettre. Alors un d'entre eux leur conſeilla de ſe tuer les uns les autres, ce qui fut exécuté. Chaque pere de famille prit un raſoir dont il coupa la gorge à ſa femme, à ſes enfans, à ſes domeſtiques & enfin à lui-même. Quelques-uns jetterent les corps morts ſur le peuple. D'autres les enfermerent dans la maiſon du Roi, où ils les brûlerent avec les bâtimens. Les Juifs qui reſterent furent tués par le peuple. Cependant les Chrétiens pilloient & brûloient les maiſons des Juifs. C'étoit ainſi qu'on ſe préparoit à la croiſade en Angleterre.

XXX. Le Roi Richard part

Le Roi Richard aſſembla enſuite un Concile dans lequel il confera pluſieurs dignités eccléſiaſ-

tiques. Il en faisoit une espéce de commerce qui lui donna moien d'amasser en peu de tems des sommes immenses. C'étoit aussi par-là qu'il se préparoit lui-même à la croisade. Il partit l'an 1190 avec Philippe Auguste Roi de France, & laissa le gouvernement de son Roiaume à Guillaume de Longchamp Evêque d'Eli son Chancelier. Il alla s'embarquer à Marseille, & en cotoiant l'Italie il arriva à l'embouchure du Tibre, où le Cardinal Octavien Evêque d'Ostie le vint trouver. Le Roi lui fit de grands reproches sur la simonie des Romains, se plaignant qu'ils avoient reçu sept cens marcs d'argent pour le sacre de l'Evêque du Mans, quinze cens pour la légation de l'Evêque d'Eli, une grande somme pour empêcher la déposition de l'Evêque de Bordeaux accusé par son Clergé. Le Roi Richard alla ensuite à Salerne & y fit un long sejour, attendant que la flote fût à Messine. Le Roi Philippe y arriva huit jours avant Richard & ils y passerent l'hyver. Pendant ce séjour Richard assembla dans une chappelle tous les Evêques qui l'accompagnoient, se prosterna à leurs pieds, nud en chemise, confessa ses débauches & ses infamies, reçut la pénitence qui lui fut imposée. Il partit de Messine le dixiéme d'Avril 1191, & aiant été jetté par la tempête en l'Isle de Chypre, il la conquit, en passant, sur Isaac Comnene, qui s'étoit révolté contre l'Empereur Isaac l'Ange. Il se rendit ensuite devant Acre qui fut prise à composition. L'Absence du Roi Richard causa en Angleterre de grands troubles qui l'obligerent de faire avec le fameux Saladin dont nous parlerons, une tréve de trois ans. En retournant en Angleterre, il fut obligé de marcher sur les terres de Léopold Duc d'Autriche, qu'il

pour la croisade. Diverses actions de ce prince. sa captivité. sa delivrance.

avoit ſenſiblement offenſé pendant le ſiége d'Acre. Richard, quoique déguiſé en Templier, fut reconnu & mené au Duc, qui le retint pendant plus d'un an en une étroite priſon & le livra enſuite à l'Empereur ſon ennemi. Les Evêques en écrivirent au Pape, & ſe plaignirent fortement qu'on eût violé le privilége de la croiſade. La mere du Roi ſe ſervit de Pierre de Blois pour écrire auſſi au Pape ſur le même ſujet. Ce qui afflige l'égliſe, dit-elle au Pape, & ce qui ne nuit pas peu à votre réputation, c'eſt que dans une occaſion ſi preſſante, vous n'aiez pas même envoié un Nonce à l'Empereur, vous qui ſouvent pour les moindres affaires envoiez vos Cardinaux chez des nations barbares mais aujourd'hui, l'intérêt fait les Légats, & non pas l'honneur de l'égliſe ou le ſalut du peuple. Le Pape Céleſtin excommunia le Duc d'Autriche, qui mit en liberté le Roi Richard, après en avoir exigé des ôtages & une groſſe ſomme pour la rançon & pour la ſûreté de ces ôtages.

IX.

XXXI. A ſon retour Richard travilla à remédier aux maux que ſon abſence avoit cauſés. Il paſſa enſuite en Normandie, & fit la guerre au Roi de France qui étoit entré ſur ſes terres. Aiant beſoin d'argent pour ſoutenir cette guerre, il voulut lever de nouveaux ſubſides. S. Hugues Evêque de Lincoln s'y oppoſa. Cet Evêque étoit recommandable par ſon attachement inviolable à la juſtice, par ſon zéle pour la défenſe des foibles & des opprimés, & par l'intrépidité avec laquelle il réſiſtoit aux puiſſances, quand elles exigeoient de lui quelque choſe d'injuſte. Auſſi les Papes ſous leſquels il vécut, le chargerent des affaires les plus importantes de la

S. Hugues Evêque de Lincoln.

Province où il étoit Evêque. Hugues étoit né en Bourgogne d'une famille noble. Son pere l'offrit à Dieu dès l'âge de huit ans, & le mit dans un monaſtere de chanoines réguliers, qui étoit près de ſon château, où il ſe rétira enſuite lui-même, & où il ſervit Dieu le reſte de ſa vie. On mit le jeune Hugues ſous la conduite d'un ſage vieillard, qui, en lui enſeignant les Lettres, s'appliquoit principalement à former ſes mœurs & à l'accoûtumer à une vie ſérieuſe. Il fut ordonné diacre à l'âge de dix-neuf ans; & quelque tems après, on lui donna le gouvernement d'une Paroiſſe, quoiqu'il ne fût pas encore Prêtre. Son Prieur le mena avec lui dans un voiage de dévotion qu'il fit à la grande Chartreuſe. Le jeune religieux fut ſi vivement touché de la vie de ces ſaints Solitaires, qu'il conçut un ardent déſir de ſe joindre à eux; & il s'y retira en effet peu de tems après, malgré les efforts que firent les Chanoines ſes confreres pour le retenir. Après qu'il eut paſſé dix ans dans ſa cellule, le Prieur de la Chartreuſe lui donna la charge de Procureur, dont il s'acquita ſi dignement, que ſa réputation s'étendit même hors de la Province. Le Roi d'Angleterre avoit déja fondé la Chartreuſe de Oüitham au Comté de Sommerſet; mais les deux Prieurs qui y avoient été, n'avoient pu faire aucun bien à cauſe de la dureté des gens du païs. Le Roi qui avoit entendu parler de Hugues envoia à la grande Chartreuſe le demander pour gouverner cette maiſon. Il gagna en peu de tems l'affection du Roi & du peuple, quoique cette Nation n'aimât pas les étrangers. Il trouva le moien de s'inſinuer dans l'eſprit du Roi, & ce Prince, tout habile qu'il étoit, ne lui pouvoit rien refuſer, & avouoit qu'il

avoit trouvé ſon maître. Les chanoines de l'égliſe de Lincoln, dont le Siége étoit vacant depuis près de dix-huit ans, élurent Hugues pour leur Evêque, & il fut obligé après une longue réſiſtance, d'accepter cette dignité dont il connoiſſoit tous les dangers.

XXXII. Son courage & ſon intrépidité.

Le Roi Richard irrité contre le ſaint Evêque, parce qu'il s'oppoſoit aux nouvelles impoſitions, vouloit le faire chaſſer du Roiaume. Il envoïa des gens armés pour le prendre ; mais Hugues en aïant été averti, les fit tous dénoncer excommuniés au ſon des cloches dans les paroiſſes voiſines. Sa fermeté les étonna, & ils ſe retirerent ſans rien faire, parce qu'on craignoit les ſuites des cenſures de cet Evêque. Elles étoient ſouvent ſuivies de morts ſubites & affreuſes, de poſſeſſion du démon, ou d'autres marques ſenſibles de la vengeance divine. Cependant le ſaint Prélat craignant d'attirer ſur ſon troupeau les effets de l'indignation du Roi, réſolut de l'aller trouver. Comme il approchoit de la Cour, quelques gens de bien vinrent au-devant de lui, & le prierent de ſe retirer & de ne ſe pas préſenter devant le Roi, de peur que ſa mort n'attirât la colere de Dieu ſur le Roiaume, comme avoit fait la mort de Saint Thomas. Quelqu'un ajouta qu'il s'offroit pour être médiateur, mais l'Evêque ne voulut rien écouter. Il entra chez le Roi, alla le trouver dans la chapelle, & lui dit hardiment : Donnez-moi le baiſer de paix. Vous ne le méritez pas, repondit le Roi. Je le mérite, reprit Hugues, parce que je ſuis venu de loin vous trouver, & en même-tems il le tiroit avec force par ſon manteau. Le Roi ſe baiſſa en ſouriant, & reçut ſon baiſer. Les Evêques & les Seigneurs voiant Hugues triompher ainſi

du Roi, ne pouvoient revenir de leur étonnement. Et le Roi voiant sa fermeté, & que laissant la place des Evêques, il étoit allé se mettre près de l'autel, pour prier avec plus de recueillement & de liberté, commença à le respecter sincérement. Quand on lui présenta l'instrument de paix, il le fit d'abord porter à l'Evêque de Lincoln. On attribua à cet honneur qu'il avoit rendu au saint Evêque, une éclatante victoire qu'il remporta peu de tems après. La Messe étant finie, Hugues mena le Roi derriere l'autel pour lui parler plus librement; & s'étant assis auprès de lui, il lui dit: Vous êtes de mon diocèse, & par conséquent ma brebis: je rendrai compte de vous au jugement de Dieu: dites-moi comment va votre conscience, & en quel état est votre ame. Le Roi répondit: Ma conscience est en assez bon état, si ce n'est que je me sens plein d'animosité contre les ennemis de mon Roiaume. Que dites-vous, lui dit l'Evêque d'un ton d'autorité? N'opprimez-vous pas chaque jour les pauvres? Ne persécutez-vous pas les innocens? N'accablez-vous pas votre peuple d'impositions? D'ailleurs le bruit court que vous avez violé la foi conjugale; ces péchés vous paroissent-ils donc légers? A ces paroles de l'Evêque, le Roi fut épouvanté, & n'osa ouvrir la bouche. Le généreux Pasteur lui fit connoître de quelle conséquence sont les désordres d'un Souverain, & le Roi s'excusa humblement sur quelques articles, demanda pardon pour les autres, & promit de s'en corriger.

XXXIII. Diverses actions du saint Evêque, sa mort, ses miracles.

Ensuite il représenta au Roi devant toute l'assemblée, qu'étant Pasteur, il n'avoit pu consentir à l'oppression de ses brebis. Le Roi reçut sa justification, s'estimant heureux, qu'il ne

pouſsât pas plus loin la correction. Quand il fut parti, le Roi ſe tournant vers ſes Officiers, dit : Si tous les Evêques reſſembloient à celui-ci, ils feroient trembler les Rois & les Seigneurs, & perſonne n'auroit aucun pouvoir ſur eux. Le Saint Evêque défendit expreſſement aux Prêtres d'exiger des amendes pécuniaires. Vous négligez, leur diſoit-il, de leur faire accomplir les pénitences vraiment médicinales & ſatisfactoires, & vous n'avez ſoin que de leur faire paier les ſommes qu'ils ont promiſes. Ils lui dirent que Saint Thomas de Cantorberi avoit auſſi impoſé des amendes pécuniaires. Croiez-moi, répondit Saint Hugues, ce n'eſt point ce qui l'a rendu Saint. Il abolit auſſi toutes les exactions que ſes prédéceſſeurs avoient introduites ſous de ſpécieux prétextes. En faiſant ſa viſite dans les maiſons religieuſes de ſon Diocèſe, il vint à une Abbaïe de filles, & entra dans l'égliſe pour faire ſa priere. Voiant au milieu du chœur devant l'autel un tombeau élevé, couvert d'étoffes de ſoie, & entouré de lampes & de cierges, il demanda ce que c'étoit. On lui dit que c'étoit la tombe de la fameuſe Roſemonde, qui avoit eu une liaiſon criminelle avec le Roi Henri II, & que ce Prince avoit fait à cauſe d'elle de grands biens à cette égliſe. Il répondit : C'étoit une proſtituée, ôtez-là d'ici, & l'enterrez hors de l'égliſe : de peur que la Religion chretienne ne devienne un objet de mépris ; & afin que les autres femmes apprennent par cet exemple, à avoir horreur de la débauche & de l'adultere. Et ſon ordre fut exécuté. Le Saint Evêque mourut à Londres l'an 1200 âgé de ſoixante ans. Les Hiſtoriens remarquent qu'il étoit ſi exact à dire l'Office aux heures marquées, que rien n'étoit capable de

lui faire prévenir ou différer. Lorsqu'il traitoit les plus grandes affaires, il les quittoit pour s'acquitter de ce devoir, aussi-tôt que l'heure en étoit venue, aiant appris des Chartreux, à préférer l'Office divin à tout le reste. Son corps fut porté à Lincoln comme il l'avoit demandé. Il y eut un concours prodigieux à ses funérailles, & le Roi d'Angleterre le porta lui-même sur ses épaules. Il avoit fait plusieurs miracles pendant sa vie, & il en fit un grand nombre après sa mort. Il fut canonisé vingt ans après par le Pape Honorius III.

X.

XXXIV. EGLISES DU NORD. Martyrs en suede.

Au milieu du douziéme siécle, l'église de Suéde fut honorée de deux martyrs, Henri Evêque d'Upsal, & le Roi Eric. Ce Prince travailloit infatigablement à la conversion des peuples, & à faire regner la justice dans ses Etats. Les loix qu'il établit furent célébres dans les siécles suivans. Il remporta sur les Finlandois encore paiens une grande victoire, après laquelle il se prosterna pour en rendre graces à Dieu versant beaucoup de larmes sur la perte de tant d'ames, dont il étoit très-touché. Il donna la paix aux peuples qui restoient, & leur fit prêcher l'Evangile. On en baptisa plusieurs, on fonda des églises, on établit des Prêtres; & l'Evêque d'Upsal demeura avec les nouveaux Chrétiens pour les affermir, tandis que le Roi rétourna en Suéde. Un pécheur refusant de se soumettre à la pénitence canonique, tua l'Evêque, dont la sainteté fut confirmée par plusieurs miracles. Le Roi Eric fut peu après attaqué par un Prince Danois qui prétendoit à la Couronne de Suéde. Le jour de l'Ascension lorsqu'il étoit à l'église, on vint lui dire que les ennemis étoient près de la ville, & qu'il falloit

ſur le champ marcher contre eux. Il ne voulut point ſortir que la Meſſe ne fût achevée. Les ennemis qui en vouloient pricipalement à ſa perſonne, le percerent de pluſieurs coups, & lui couperent la tête. On trouva ſur ſon corps un cilice; & l'on ſavoit que pour dompter les révoltes de la chair, il jeûnoit, veilloit & pratiquoit diverſes auſtérités. Il ſe fit après ſa mort un grand nombre de miracles par ſon interceſſion.

XXXV. EGLISE DE DANNEMARC.

Un Légat envoié par le Pape Eugene en Dannemarc établit un Archevêché en Norvege, qui juſques-là avoit été ſoumiſe à l'Archevêché de Lunden. Le Roi de Dannemarc étoit Valdemar, fils du Martyr Saint Canut. Il avoit de la piété & du zéle pour le bien de l'égliſe. Il procura la converſion des Sclaves Rugiens qui étoient demeurés dans les ténébres de l'idolâtrie. Il y avoit en Dannemarc pluſieurs bons Evêques. Un d'entre eux fit venir dans ce païs Guillaume chanoine régulier de Ste. Geneviéve de Paris, & envoia pour cela en France Saxon ſurnommé le Grammairien, qui a écrit l'hiſtoire de Dannemarc d'un ſtile fort au-deſſus du mauvais goût de ſon ſiécle, & d'un latin très-élégant. Guillaume fut reçu très-honorablement par le Roi Valdemar, qui l'envoia au monaſtere d'Eſchil pour y établir une exacte réforme. La pauvreté du lieu & la rigueur du froid ne l'empêcherent pas de travailler à cette bonne œuvre.

XXXVI. EGLISE DE LIVONIE.

Il s'éleva quelque tems après une nouvelle égliſe en Livonie, par les ſoins & les travaux de Meinard chanoine de Sigeberg. Plein d'un ſaint zéle pour la converſion de ce peuple idolâtre, il y fit pluſieurs voiages pendant quelques années avec des marchands. Quand il vit qu'il étoit é-

couté favorablement, & que Dieu bénissoit son travail, il s'adressa à l'Archevêque de Brême & au Chapitre de la Cathédrale, qui voulurent qu'il fût ordonné Evêque, afin d'autoriser d'avantage sa mission. Il établit son Siége à Riga capitale du païs, où il fonda une église Cathédrale sous l'invocation de la Sainte Vierge; & il convertit un grand nombre d'infidéles. Bertold Abbé de Luque en Saxe de l'Ordre de Cîteaux, quitta son Abbaïe pour aller travailler avec Meinard. Sa modestie, sa patience & ses austérités le firent respecter des paiens. Il succéda à Meinard qui fut le premier Apôtre de la Livonie. Ensuite par le conseil du Pape Célestin, il se fit de toute la Saxe, la Vestphalie & la Frise, une grande assemblée d'Evêques, de Chevaliers & de marchands, qui se croiserent pour aller en Livonie attaquer les infidéles. L'Evêque Bertold se mit à leur tête & fut tué.

ARTICLE II.

Eglise de France.

I.

LE Roi Philippe I mourut à Melun l'an 1108 âgé de cinquante-sept ans; dont il en avoit regné quarante-neuf. Il fut enterré, comme il l'avoit ordonné, à Saint Benoît sur Loire. Ce Prince est le premier de nos Rois, qui, pour autoriser ses chartres & ses lettres, les ait fait souscrire par les grands Officiers. Louis son fils qui avoit été déja sacré du vivant de son pere, étoit présent à sa mort & à ses fu-

1. Regne de Louis VI surnommé le Gros.

nérailles. Comme en réprimant les violences de quelques Seigneurs il s'étoit attiré leur haine, on réſolut de le ſacrer une ſeconde fois, comme pour lui donner plus d'autorité. Le principal auteur de ce conſeil fut Yves de Chartres, à qui ſon âge & ſa ſcience donnoient une grande autorité. On invita dont l'Archevêque de Sens à ſe rendre à Orléans avec ſes ſuffragans, pour faire la cérémonie du ſacre. C'eſt qu'il y avoit alors un ſchiſme dans l'égliſe de Reims au ſujet de deux prétendans à cet Archevêché. A peine la cérémonie étoit achevée, que les députés de l'égliſe de Reims vinrent faire oppoſition au ſacre, diſant que ce droit de ſacrer les Rois n'appartenoit qu'à l'égliſe de Reims, & ce fut le ſujet d'une grande diſpute. Mais ces députés étant venus trop tard, furent contraints de s'en retourner ſans rien faire. Louis avoit alors environ trente ans, & en regna vingt-neuf. Il eſt connu ſous le nom de Louis-le-Gros, & on le compte pour le ſixiéme du nom, en commençant à Louis-le-Débonnaire.

II. Scandale dans l'égliſe de Laon.

Quatre ans après, en 1112, il y eut en France un horrible ſcandale. Gaudri Evêque de Laon s'étoit rendu odieux, ſur-tout par l'aſſaſſinat de Gerard de Creci, un des premiers Seigneurs de la ville. Le frere de l'Evêque tua Gerard dans l'égliſe Cathédrale, pendant qu'il y faiſoit ſa priere. Il eſt vrai que l'Evêque étoit alors à Rome; mais on étoit perſuadé qu'il y étoit allé exprès pour empêcher qu'on ne lui attribuât ce crime, qu'il avoit néanmoins commandé. Une autre cauſe encore plus grande de la haine qu'on avoit pour cet Evêque, fut de ce qu'après avoir juré la Commune de la ville, il s'efforça de l'abolir. On appelloit Communes les nouvelles ſociétés, que formoient entre eux les habitans des villes

par la concession de leurs Seigneurs, pour se défendre contre les violences des Nobles & se rendre justice contre eux. Ceux qui entroient dans ces sociétés, se nommoient proprement bourgeois ; & ils élisoient de leur corps des officiers pour les gouverner sous les noms de Maires, Jurés, Echevins, ou autres semblables ; & c'est l'origine des corps de ville. Or comme les habitans des villes & des villages étoient encore serfs pour la plûpart, ils rachetoient leur liberté par de grosses sommes qu'ils donnoient au Roi ou au principal Seigneur, pour obtenir ce droit de Commune, & réduire à une seule taxe toutes les rédevances qu'ils paioient auparavant. Mais c'étoit souvent au préjudice des Seigneurs particuliers, sur-tout des Ecclésiastiques, à qui les bourgeois, devenus plus forts, refusoient de paier les anciennes rédevances qu'ils prétendoient mal-fondées ; & c'est ce qui rendit ces Communes odieuses. Celle de Laon est une des premieres dont il soit parlé : elle fut accordée par le Roi Seigneur particulier de la ville, à qui les bourgeois donnerent une grosse somme d'argent. Ils firent aussi un présent considérable à l'Evêque, qui le confirma par serment. Il entreprit néanmoins peu de tems après de la faire casser ; & les bourgeois en aiant été avertis, offrirent au Roi & à son Conseil quatre cens livres d'argent pour la conservation de leur Commune : mais l'Evêque en promit sept cens & l'emporta. Alors les bourgeois jurerent la mort de l'Evêque, qu'ils allerent attaquer dans sa maison. Il se deffendit quelque tems à coups de pierre & de fléches, étant plus guerrier qu'ecclésiastique. Mais ne pouvant plus soutenir les attaques du peuple, il prit l'habit d'un de ses domestiques, se réfugia dans le

cellier de l'égliſe, & ſe cacha dans un tonneau qu'il fit bien fermer. Un de ſes gens le découvrit aux bourgeois qui le cherchoient par-tout. On le tira du tonneau par les cheveux & on le traîna dans le cloître des chanoines. Il démandoit miſéricorde aux bourgeois, leur promettoit beaucoup d'argent, & leur diſoit avec ſerment qu'il ne ſeroit plus leur Evêque, & qu'il ſortiroit du païs; mais l'un d'eux lui fendit la tête d'un coup de coignée; on le mit en piéces & on le laiſſa tout nud dans un coin de la rue où les paſſans lui jettoient des pierres.

Cependant on mit le feu à la maiſon de l'Evêque, d'où il prit à l'égliſe Cathédrale, à celle de Saint Jean, qui étoit alors une Abbaïe de filles, & à pluſieurs autres qui furent toutes brûlées. La ville fut expoſée au pillage, & n'eut de conſolation que des deux freres, Anſelme & Raoul, auſſi célébres par leur vertu que par leur ſcience. On élut pour Evêque de Laon, Barthelemi chanoine & tréſorier de Notre-Dame de Reims; & l'on voit par ce qui ſe paſſa à ſon ordination, qu'on conſultoit l'Ecriture-Sainte, pour connoître ce qui arriveroit ſous l'Epiſcopat des Evêques que l'on ordonnoit. C'eſt la ſuperſtition que les anciens appelloient le ſort des Saints. Barthelemi étoit recommandable par ſa naiſſance & par ſa vertu, & il fut élu Evéque de Laon malgré lui. Pour rebâtir l'égliſe Cathédrale de Laon, on réſolut de faire une quête dans les Provinces de France, en portant la Châſſe des Reliques que l'on avoit ſauvé de l'incendie, l'uſage étant de quêter ainſi en pareilles occaſions. On choiſit pour accompagner les Reliques, ſept chanoines & ſix laïcs qui rapporterent de grandes aumônes. Auſſi ra-

contoit-on plusieurs miracles faits en ce voiage. L'année suivante ils passerent en Angleterre, & l'on dit que les miracles continuerent. On amassa ainsi une somme si considérable, que l'église de Notre-Dame de Laon fut rebâtie en deux ans & demi, & dédiée l'an 1114.

III. Diminution de l'autorité roiale en France.

Le domaine qui appartenoit immédiatement au Roi de France, ne comprenoit guères alors que Paris, Orléans, Etampes, Compiégne, Melun, Bourges & quelques autres villes. Le reste étoit en propriété aux vassaux du Roi, qui à la vérité en faisoient hommage, mais qui, à cela près, se conduisoient presqu'en maîtres absolus dans leurs Seigneuries, & y exerçoient une espéce de souveraineté. Les plus séditieux d'entre eux étoient les Comtes de Corbeil & de Mante, le Seigneur du Puiset en Beauce, ceux de Couci, de Montfort, de Montlheri, dont les Fiefs situés dans l'étendue du domaine Roial divisoient les forces du Souverain & se secouroient mutuellement. Le Roi d'Angleterre que la possession du Duché de Normandie rendoit voisin du Roi Louis, ne manquoit pas d'appuier les rebelles. De-là les petites guerres entre le Roi & ses sujets, qui arriverent pendant les dernieres années du regne de Philippe I, & pendant les premieres de Louis-le-Gros. Les Rois se servoient des croisades pour occuper au loin le courage de leurs vassaux. Vers l'an 1115 commencerent entre la France & l'Angleterre ces guerres qui n'ont fini proprement que sous le regne de Charles VII.

IV. Suite du Regne de Louis-le-Gros. Mort de son fils aîné.

Louis-le-Gros s'apperçut trop tard de la faute qu'on avoit faite de laisser prendre un pied en France aux Anglois, en ne s'opposant point à Henri I dans la conquête qu'il fit de la Normandie sur Robert son frere aîné. Il entreprit de rétablir Guillaume fils de Robert, mais il n'é-

Couronnement de Louis ſon ſecond fils.

toit plus tems. Henri étoit devenu trop puiſſant, & Louis-le-Gros fut battu au combat de Brenneville qui ſe donna en 1119. L'année ſuivante la paix ſe fit entre Louis & Henri, qui renouvella ſon hommage pour la Normandie. Vers le même tems l'Empereur Henri V ſe diſpoſa à entrer en Champagne, pour ſe venger d'un affront qu'il prétendoit y avoir reçu dans un Concile tenu à Reims, où il avoit été excommunié à l'occaſion des inveſtitures. Louis-le-Gros raſſembla tous ſes vaſſaux; les Eccléſiaſtiques même marcherent, & Suger Abbé de S. Denis s'y trouva avec les ſujets de cette Abbaïe. L'armée étoit de plus de deux cens mille hommes. L'Empereur n'oſa ſe commettre contre de ſi grandes forces.

Louis fit couronner en 1129 à Paris, Philippe ſon fils aîné, qui donnoit de grandes eſpérances. Mais ce jeune Prince quelques mois après courant dans les rues après un écuier pour ſe divertir, un pourceau s'engagea dans les jambes de ſon cheval, qui tombea ſi rudement ſur lui, qu'il en fut écraſé & mourut la nuit ſuivante. Le Pape Innocent qui étoit en France, & qui venoit de convoquer un Concile à Reims, envoia conſoler le Roi. L'Abbé Suger & les autres confidens de ce Prince, craignant à cauſe de ſa mauvaiſe ſanté, qu'il ne mourût tout d'un coup, lui conſeillerent de profiter de l'occaſion du Concile, pour faire couronner Louis ſon ſecond fils devenu l'aîné. Le Roi alla donc ſe préſenter au Concile accompagné du Comte de Vermandois ſon parent, qui avoit la charge de Sénéchal de France, la premiere du Roiaume. Il monta à la tribune où étoit le Pape, lui baiſa les pieds, s'aſſit auprès de lui, parla de la mort de ſon fils en peu de mots, & tira les larmes des yeux de tous les aſſiſtans. Le Pape

lui fit un petit discours pour le consoler, l'exhortant à adorer les jugemens de Dieu & à se soumettre à sa volonté. Ensuite il se leva & pria pour le jeune Prince. Il avertit les Evêques & les Abbés de venir le lendemain pour assister au sacre du nouveau Roi, & la cérémonie se fit avec une très-grande solemnité. Ce couronnement irrita quelques Seigneurs qui avoient espéré s'emparer de l'autorité après la mort du pere. Louis-le-Gros voiant ces entreprises, qui tendoient à ôter la Couronne de sa Maison, en voulut tirer vengeance, & l'on attribua à son indignation le meurtre de l'Evêque d'Orléans qui fit beaucoup de bruit.

V. Martyre du B. Thomas Prieur de S. Victor de Paris.

L'assassinat du B. Thomas Prieur de S. Victor arriva dans le même tems. Il avoit été un des premiers disciples de Guillaume de Champeaux, & l'avoit aidé à fonder la Maison de S. Victor, dont il étoit devenu Prieur. Etienne Evêque de Paris, qui connoissoit sa sagesse & ses lumieres, se conduisoit en tout par ses conseils, & le fit son Grand-Vicaire & le Pénitencier de son église. Ce Prélat aiant reçu diverses plaintes contre l'Archidiacre Thibaut Notier, qui exerçoit des exactions sur les Prêtres de son diocèse, donna ordre au Prieur de S. Victor d'arrêter le cours de ses violentes entreprises. Thomas obéit, & s'opposa à Thibaut par un zéle très-pur pour la justice. L'Archidiacre irrité résolut de se venger, & en donna la commission à ses neveux. Pendant qu'ils prenoient leurs mesures pour exécuter leur criminel dessein, un Chanoine ami de leur oncle fut volé sur le chemin en un lieu du diocèse, qui étoit de sa jurisdiction; & pour ce sujet il mit tout son Archidiaconé en interdit. L'Evêque Etienne choqué avec raison de cette entreprise, leva l'interdit. Cette affaire eut des

ſuites qui ne furent pas favorables à l'Archidiacre. Celui-ci fit retomber ſon chagrin ſur le Prieur de S. Victor, & réſolut de le faire aſſaſſiner à la premiere occaſion. L'Evêque de Paris accompagné de l'Abbé & du Prieur de S. Victor, de l'Abbé de S. Magloire, & d'un grand nombre de chanoines, d'eccléſiaſtiques & de religieux, alla viſiter l'Abbaïe de Chelles pour y remédier à quelques abus. En revenant à Paris, comme ils étoient près d'entrer dans la petite ville de Gournai, une troupe de ſcélerats, dont les neveux de l'Archidiacre étoient les chefs, vinrent ſe jetter ſur ceux qui accompagnoient l'Evêque Etienne. Ils démêlerent parmi tous les autres le Prieur de S. Victor, qu'ils percerent de coups dans les bras même de l'Evêque. Thomas proteſta qu'il pardonnoit de très-bon cœur à ces homicides, & pria Dieu en même tems de lui pardonner à lui-même ſes péchés, dont il demanda l'abſolution à ſon Evêque. Il reçut enſuite la Sainte Communion ; puis aiant déclaré devant tous les aſſiſtans, qu'il mouroit pour la défenſe de la juſtice, il expira entre les bras de l'Evêque qui étoit accablé d'affliction. S. Bernard ne fut pas moins affligé en apprenant cette triſte nouvelle. Il en écrivit au Pape Innocent II une lettre très-touchante, où il lui repréſentoit la perte que l'Evêque de Paris avoit faite en la perſonne de Thomas, qui l'aidoit à porter le poids de l'Epiſcopat.

Geoffroi Evêque de Chartres, que le Pape avoit fait ſon Légat en France, aſſembla auſſitôt un Concile des quatre Provinces de Sens, de Reims, de Rouen & de Tours. Il ſe tint dans l'Abbaïe de Jouarre au Diocèſe de Meaux. S. Hugues Evêque de Grenoble, & le B. Guigues Prieur de la grande Chartreuſe, écrivirent une

lettre commune aux Prélats du Concile, pour les exhorter à montrer en cette occasion leur zéle pour la justice. Le Concile excommunia les meurtiers, & le Pape confirma la sentence. Etant venu en France quelque tems après, il alla à S. Victor ; & voiant dans le cloître le tombeau du B. Martyr, il ordonna que son corps fût porté dans l'église en une place honorable. Cet ordre fut exécuté par les Chanoines de S. Victor, qui le mirent au côté droit de l'autel.

VI. Miracles des Ardens.

Ver l'an 1131 les Parisiens furent attaqués d'une maladie, que les Médecins nommoient feu sacré, & dont quantités de personnes monroient, sans qu'on y pût apporter de reméde. Cela obligea le clergé & le peuple d'avoir recours à Dieu ; & à l'instance d'Etienne I alors Evêque de Paris, il fut arrêté que la Châsse où reposoient les Reliques de Sainte Geneviéve, seroit solemnellement apportée en l'église de Notre-Dame. Pendant la procession tous les malades qu'on nommoit les Ardens, furent guéris à la réserve de trois qui manquerent de foi. On bâtit aussi-tôt près de Notre-Dame une église en mémoire de ce miracle, sous le nom de Sainte Geneviéve des Ardens. Elle vient d'être détruite tout récemment. Le Pape Innocent II informé de ce qui s'étoit passé, ordonna que l'on en feroit tous les ans la fête le vingt-sixiéme de Novembre. L'ancienne Châsse étoit d'argent. Robert de la Ferté-Milon Abbé de Sainte Geneviéve fit faire dans le treiziéme siécle la Châsse que l'on voit à présent qui est de vermeil. Le Cardinal de la Rochefoucaut Abbé & Réformateur de cette Abbaïe, par les libéralités de la Reine Marie de Medicis l'enrichit dans le siécle dernier d'un grand nombre de perles & de pierres précieuses.

VII. Maladie du Roi. Ses ſentimens de pieté.

Au retour d'une expédition en Touraine, le Roi Louis-le-Gros tomba dangereuſement malade. Pendant ſa maladie, il ſe confeſſoit ſouvent & prioit continuellement, demandant à Dieu avec inſtance de pouvoir ſe faire porter à S. Denis, pour dépoſer ſa couronne devant les corps des Saints Martyrs, & y prendre l'habit monaſtique de S. Benoît. Comme la maladie augmentoit, & qu'il craignoit d'être ſurpris par la mort, il aſſembla des Evêques, des Abbés & pluſieurs Prêtres, pour faire devant eux ſa confeſſion, & recevoir le Saint Viatique. Pendant que l'on s'y préparoit, il ſe leva, s'habilla, & alla au-devant du Corps de Notre-Seigneur, ce qui ſurprit tout le monde. Il déclara devant tous les aſſiſtans, qu'il avoit commis bien des péchés dans le gouvernement de ſon Roiaume. Enſuite il donna ſon anneau à ſon fils, pour marquer qu'il lui laiſſoit le Roiaume, & lui fit promettre de protéger l'égliſe, & les pauvres à qui il laiſſa ſes meubles & ſes habits. Pour ſa chapelle qui étoit très-riche, il la donna à l'Abbaïe de S. Denis. Il ſe mit enſuite à genoux devant le Corps & le Sang de Notre-Seigneur, qu'on lui avoit apporté en proceſſion, & il fit ainſi ſa profeſſion de Foi. Moi Louis pécheur, je confeſſe qu'il y a un ſeul vrai Dieu, Pere, Fils, & Saint-Eſprit: qu'une perſonne de cette Sainte Trinité, ſçavoir le Fils unique conſubſtantiel & coéternel à Dieu le Pere, s'eſt incarné de la très-ſacrée Vierge Marie, a ſouffert, eſt mort, a été enſeveli, eſt reſſuſcité le troiſiéme jour, eſt monté aux cieux, eſt aſſis à la droite de Dieu le Pere, & jugera les vivans & les morts au grand & dernier jugement. Je crois que cette Sainte Euchariſtie eſt le même Corps qu'il a pris de la Vierge, & qu'il a donné

à ses disciples pour s'unir à eux & demeurer avec eux. Je crois fermement que ce sacré Sang est le même qui a coulé de son côté à sa Croix, & je désire ardemment d'être fortifié à la mort par ce Saint Viatique, & protégé contre les puissances de l'air. Il fit ensuite la confession de ses péchés, & reçut avec de grands sentimens de piété le Corps & le Sang de Jesus-Christ; & comme s'il eût commencé à se mieux porter, il retourna à sa chambre. Il se fit porter à Melun, & de-là à S. Denis, se prosterna devant les châsses des Saints Martyrs, & les conjura avec larmes de lui accorder toujours leur puissante intercession auprès de Dieu.

VII. Sa mort. Le Code apporté en France.

Il apprit alors que Guillaume Duc d'Aquitaine, étant allé en pélerinage à S. Jacques, étoit mort dans le voiage; mais qu'avant que de partir, il avoit laissé au Roi le pouvoir de marier sa fille & de garder son Etat. Le Roi accepta cette offre avec plaisir, & fit partir son fils pour aller prendre possession de l'Aquitaine, & épouser la fille du Duc. Louis-le-Gros étant revenu à Paris, fut de nouveau réduit à l'extrêmité. Il fit encore la confession de ses péchés, & reçut le saint Viatique. Il fit étendre un tapis à terre, & pardessus des cendres en croix sur lesquelles on le coucha; & aiant fait le signe de la croix, il y mourut l'an 1137. Il étoit âgé d'environ cinquante-neuf ans, & en avoit regné vingt-neuf. Il fut enterré à S. Denis. Sa vie fut écrite par l'Abbé Suger, & on en lisoit des leçons à l'Office de son anniversaire.

Vers le tems de la mort de Louis-le-Gros, on trouva dans la Pouille, & on apporta en France le Code que Justinien avoit publié dans le sixiéme siécle, que nous n'avions jamais connu, & qui est devenu notre Droit écrit. Le Code

Théodosien publié dans le cinquiéme siécle, & que les Romains avoient établi en France, s'y étoit perdu sur la fin de la seconde Race. Cujas l'a restitué depuis ; mais il n'a aujourd'hui aucune autorité. Ce fut Louis-le-Gros qui commença à reprendre l'autorité dont les vassaux s'étoient emparés ; il en vint à bout, soit par l'établissement des communes, soit par l'affranchissement des serfs, soit en diminuant la trop grande autorité des Justices seigneuriales. Il fut en cela puissamment secondé par l'Abbé Suger & les quatre freres Garlandes ses principaux Ministres. Il est regardé avec raison comme le principal fondateur de la célébre Abbaïe de S. Victor de Paris.

III.

IX. Regne de Louis VII surnommé le jeune. Divers événemens.

Louis second fils de Louis-le-Gros lui succéda à l'âge d'environ dix-sept ans, & en regna quarante-trois. On le nommoit Louis-le-jeune pour le distinguer de son pere. Il y eut en France dans les premieres années de son regne, de grands troubles à l'occasion du Siége de Bourges. Le Pape Innocent sachant qu'il étoit vacant, fit élire Pierre de la Châtre, & l'envoia en prendre possession. Mais le Roi Louis, indigné qu'il eût été élû sans son consentement, jura que tant qu'il regneroit, Pierre ne seroit jamais Archevêque de Bourges, permettant à cette église d'élire tel autre qu'elle voudroit. Pierre alla à Rome, & fut sacré par le Pape, qui dit que le Roi de France étoit un jeune homme qu'il falloit instruire, & empêcher de s'accoûtumer à de pareilles entrepriſes. Il ajoutoit, que les élections n'étoient pas libres, lorsque le Prince donnoit l'exclusion à quelqu'un. Comme le Roi avoit défendu à l'Archevêque Pierre de demeurer dans ses Etats, le Pape mit tout son Roiaume en interdit,

terdit, défendant d'y célébrer l'office divin.

Thibaut Comte de Champagne, qui avoit de grandes terres en Berri, prit sous sa protection l'Archevêque Pierre, auquel toutes les églises se soumirent. Le Roi en fut irrité, & porta la guerre en Champagne : la ville de Vitri fut brûlée avec une grande multitude de peuple de tout sexe & de tout âge. S. Bernard prévoiant les suites funestes de l'interdit que le Pape avoit jetté sur la France, à cause de l'Archevêque de Bourges, écrivit plusieurs lettres à Rome, pour engager le Pape à user de condescendance à l'égard du Roi de France, & à prévenir le schisme dont on étoit menacé. La mort du Pape Innocent mit fin à cette fâcheuse affaire. Le Roi Louis partit pour la Croisade l'an 1147 ; & l'Abbé Suger fut chargé de la Régence, qu'il ne voulut néanmoins accepter, qu'après en avoir reçu l'ordre formel du Pape. La Reine Alienor se conduisit si mal pendant le voiage que le Roi fit dans la Terre-Sainte, qu'à son retour il fit déclarer nul son mariage avec elle, sous prétexte de parenté. Ils avoient vécu quatorze ans ensemble, & avoient eu deux filles. Alienor retourna à son Duché d'Aquitaine, & épousa Henri Duc de Normandie & Comte d'Anjou, qui fut depuis Roi d'Angleterre : le Roi Louis épousa Constance fille d'Alfonse VIII Roi de Castille. Quelque tems après, Louis entreprit le voiage d'Espagne, pour aller en pélerinage à S. Jacques : mais Rodrigue de Tolède dit que le vrai motif de ce voiage, étoit de s'informer si la Reine Constance étoit fille légitime du Roi Alfonse. Ce Prince qui prenoit le titre d'Empereur des Espagnes, reçut à Burgos le Roi son gendre, & l'accompagna à S. Jacques. Au retour il le mena à Tolède, où le Roi Louis ad-

mira la magnificence de la Cour d'Espagne, & revint pleinement satisfait de l'illustre naissance de la Reine son épouse.

X. Piété du Roi Louis VII.

L'an 1165 le Roi Louis fut comblé de joie par la naissance d'un fils qu'il désiroit depuis longtems. Il demandoit pour cet effet les prieres de toutes les personnes de piété. Au Chapitre général de Cîteaux, ce Prince vint se présenter à l'assemblée, se proterna les mains étendues, & ne voulut point se lever qu'ils ne se fussent mis en prieres, & ne l'eussent assuré de la part de Dieu qu'il auroit bien-tôt un fils. Il nâquit à Paris le 22 d'Août, & fut baptisé le même jour par Maurice Evêque de Paris. Ses parains furent Hugues Abbé de S. Germain des Prés, Hervé Abbé de S. Victor, & Eudes Abbé de Sainte Geneviéve. Ses maraines furent Constance sœur du Roi, Comtesse de Toulouse, & deux veuves de Paris. Il fut nommé Philipe, & surnommé Dieudonné.

Louis VII avoit beaucoup de droiture & de simplicité, du zéle pour la Religion, & un grand fonds de crainte de Dieu. Il ne prit point de part aux grands schismes qui déchirerent l'égliſe pendant le cours de son regne. Il fut toujours attaché à Innocent II & à Alexandre III. Il donna retraite, comme nous l'avons dit, à S. Thomas de Cantorberi, & prit sous sa protection cet illustre persécuté. On se rappelle les preuves que ce bon Roi donna de sa piété dans cette occasion. Nous ajouterons ici un trait à tous ceux que nous avons rapportés dans l'article précédent. Le Roi Henri II aiant mandé à Louis VII qu'il s'étonnoit qu'il protégeât toujours l'Archevêque de Cantorberi, & qu'il le soutînt contre son vassal, (c'est le nom que se donnoit le Roi d'Angleterre à l'égard du Roi de

France, à raison du Duché de Normandie & des autres Provinces qu'il tenoit comme fiefs relevans de la Couronne de France.) Louis répondit aux envoiés de Henri : Dites à votre Maître, que s'il ne veut pas abandonner les coûtumes qu'il dit avoir reçues de ses ancêtres, quoiqu'on prétende qu'elles ne s'accordent pas avec la loi de Dieu, je veux encore moins perdre l'ancien droit de ma Couronne ; car la France a de tout tems été en possession de protéger les innocens opprimés, & de donner retraite à ceux qui sont exilés pour la justice. Quelle gloire pour un Souverain de rendre son Roiaume l'asile des gens de bien persécutés ! Combien Louis VII avoit-il raison d'être jaloux de conserver avec soin, & de laisser à ses augustes Successeurs cette précieuse prérogative de la Couronne de France ! Ce Prince se voiant âgé de près de soixante ans, & se sentant d'ailleurs fort infirme, assembla à Paris en 1179 tous les Evêques & les Seigneurs de son Roiaume ; & après avoir prié Dieu, comme il avoit coûtume de faire dans toutes ses actions, il leur communiqua le dessein qu'il avoit de faire couronner Roi son fils Philippe âgé de quatorze ans. Mais la cérémonie fut différée, parce que le jeune Prince s'étant égaré à la chasse, & s'étant trouvé seul dans un bois, fut saisi d'une fraieur qui lui donna la fievre. La maladie devint considérable, & son sacre fut différé.

XI. Il va en pélerinage au tombeau de S. Thomas de Cantorberi. Sa mort.

Cependant Le Roi Louis sensiblement affligé, fut averti en songe d'aller en pélerinage à Saint Thomas de Cantorberi, s'il vouloit obtenir la guérison de son fils. Il envoia donc demander au Roi Henri une entiere sûreté pour passer en Angleterre ; & l'aiant obtenue, il se mit en chemin. Il arriva à Douvres le vingt-deuxiéme

d'Août, & trouva ſur le rivage le Roi d'Angleterre, qui le reçut avec joie & avec honneur, comme ſon Seigneur & ſon ami, & le défraia magnifiquement lui & toute ſa ſuite. Il le mena juſqu'à la tombe de Saint Thomas, où le Roi Louis offrit une grande coupe d'or; & pour les moines cent muids de vin par an à perpétuité, paiables en France à Poiſſi, avec exemption de tous droits pour tout ce qui ſeroit déſormais acheté en France à leur uſage. Le Roi Louis s'en retourna trois jours après, & trouva le Prince ſon fils guéri. Il mourut d'une paraliſie l'année ſuivante, aiant regné quarante-trois ans, & fut enterré dans l'Abbaïe de Barbaux de l'Ordre de Cîteaux, qu'il avoit fondée près de Melun. Ce Prince obſervoit trois Carêmes, & avoit donné en différentes occaſions des preuves de ſa piété. Il y eut en France ſous ſon Regne des événemens conſidérables que nous rapporterons dans l'article de Saint Bernard.

III.

XII. Regne de Philippe-Auguſte. son ſacre. ses grandes actions.

Philippe ſon fils fut ſacré à Reims, étant âgé de quinze ans, & en regna quarante-trois. La cérémonie du ſacre fut faite par l'Archevêque Guillaume aux blanches mains, Cardinal Légat du Saint Siége, & oncle du jeune Prince. Il étoit aſſiſté des Archevêques de Tours, de Bourges & de ſens, & de preſque tous les Evêques du Roiaume. Le jeune Henri Roi d'Angleterre, comme Duc de Normandie, porta devant Philippe, depuis ſa chambre juſqu'à l'égliſe, la couronne qu'il devoit recevoir. Philippe Comte de Flandres portoit l'épée, & d'autres Seigneurs marchoient devant & après faiſant d'autres fonctions. Quelques jours après, l'Archevêque Guillaume tint un Concile avec tous les Evêques de ſa Province. Philippe épouſa Iſabelle fille de

Baudouin Comte de Hainaut, & se fit couronner une seconde fois à Saint Denis, ce que l'Archevêque de Reims trouva fort mauvais. La troisiéme année de son regne 1182 fut achevée pour la plus grande partie l'église de Notre-Dame, que Maurice de Sulli Evêque de Paris avoit commencé de bâtir plusieurs années auparavant, sous le regne de Louis VII, & sous le Pontificat d'Alexandre III, qui posa la premiere pierre de ce superbe édifice. Le Roi Philippe réprima les violences & les brigandages que les Grands exerçoient dans son Roiaume. Il réunit à la Couronne, la Normandie, l'Anjou, le Maine, la Touraine, le Poitou, l'Auvergne, le Vermandois, l'Artois; & de si grandes conquêtes lui mériterent le titre d'Auguste, qu'on lui donna même pendant sa vie.

XIII. son aversion pour les Juifs. son départ pour la Croisade. son retour en France.

Ce Prince avoit beaucoup d'aversion pour les Juifs, qui étoient puissans dans son Roiaume, & particuliérement à Paris, où ils possédoient près de la moitié de la ville. On les accusoit de tuer un enfant chrétien tous les ans à Pâques, & ces accusations devinrent fréquentes depuis la fin du douziéme siécle. Les Juifs prétendent que ce sont des calomnies; mais pourquoi les Chrétiens les auroient-ils avancées en ce tems-là plutôt qu'en un autre, s'il n'y avoit eu quelque fondement? On se plaignoit aussi des usures énormes que les Juifs exerçoient sur tous ceux à qui ils prêtoient de l'argent. Le Roi consulta sur ce sujet un ermite nommé Bernard, qui vivoit dans le bois de Vincennes en réputation de sainteté, & par son conseil, il déchargea tous les Chrétiens de son Roiaume de ce qu'ils devoient aux Juifs, convertit leurs synagogues en églises, & les obligea de sortir de tous ses Etats.

L'an 1190 Philippe Auguſte partit pour la Croiſade avec Richard Roi d'Angletterre, & laiſſa le gouvernement du Roiaume de France à Adele ſa mere, & à ſon oncle Guillaume Archevêque de Reims. Il fit une Ordonnance de ce qu'ils devoient ſuivre pour gouverner pendant ſon abſence. Voici ce que porte l'un des articles de cette Ordonnance: S'il vient à vacquer un Evêché ou une Abbaïe Roiale, nous voulons que les chanoines ou les moines viennent trouver la Reine & l'Archevêque; comme ils viendroient nous trouver nous-mêmes, & leur demandent l'election libre qui leur ſera accordée ſans difficulté. La Reine & l'Archevêque garderont la Régale juſqu'à ce que l'élu ſoit ſacré ou béni, & alors elle lui ſera rendue. Si une prébende ou un autre bénéfice vient à vacquer pendant la Régale, la Reine & l'Archevêque les conféreront à des hommes vertueux & ſavans par le conſeil de frere Bernard. C'eſt la premiere fois qu'il ſoit parlé formellement du droit de conférer les bénéfices en Régle. Le jour de la naiſſance de Saint Jean, le Roi Philippe alla à Saint Denis prendre l'Oriflame, comme avoient coûtume de faire les derniers Rois, quand ils alloient à la guerre. Car on étoit perſuadé que la vue de cet étendart avoit ſouvent mis en fuite les ennemis. Le Roi proſterné ſur la pavé devant les corps des Saints Martyrs, ſe recommanda à la Sainte Vierge, à eux & à tous les Saints: enſuite il ſe leva le viſage tout baigné de larmes, & reçut la gibeciere & le bourdon des mains de l'Archevêque de Reims. Il prit encore deux étendarts deſſus les corps des Saints Martyrs, ſe recommanda aux prieres des moines, & reçut la bénédiction du Cloud, de la couronne d'épines &

du bras de Saint Siméon. On croioit alors avoir à Saint Denis la couronne d'épines de Notre-Seigneur, que l'on disoit y avoir été donnée par Charles-le-Chauve, comme porte son épitaphe. Le Roi partit ensuite & se rendit à Vezelai, où il avoit donné rendez-vous à Richard Roi d'Angleterre. Philippe alla s'embarquer à Gennes & rejoignit à Messine Richard, qui s'étoit embarqué à Marseile. Le Roi Philippe passa l'hyver à Messine, d'où il partit vers la fin du mois de Mars 1191, & arriva le samedi de Pâques devant Acre ou Ptolémais en Palestine, que les croisés assiégeoient depuis près de deux ans. Après la prise de cette ville, ce Prince étant malade & mécontent du Roi d'Angleterre, revint en France avec des palmes & des croix attachées au col en qualité de pélerin. En passant à Rome, le Pape Célestin le reçut avec honneur & le défraia pendant huit jours. Il arriva en France vers la fête de Noël qu'il célébra à Fontainebleau.

XIV. Il épouse Ingeburge & la repudie. Le Pape met le Roiaume en interdit.

Ce Prince avoit perdu sa premiere femme Isabelle de Hainaut morte l'an 1190, dont il avoit un fils nommé Louis, qui étoit né vers l'an 1187. Voulant se remarier, il envoia Etienne Evêque de Noion à Canut III Roi de Dannemarc, lui demandant sa sœur Ingeburge. L'aiant obtenue, il l'épousa & la fit couronner. Mais aussi-tôt il conçut pour elle une extrême aversion dont il ne pouvoit lui-même comprendre la cause. On parla de les séparer sous prétexte de parenté, mais d'autres conseillerent au Roi de travailler à vaincre son aversion. Ingeburge se retira dans un monastere où elle mena une vie très-édifiante, & le Roi contracta un autre mariage avec Agnès fille du Duc de Dalmatie, malgré la défense du Pape & les protestations d'Ingeburge.

Le Pape Innocent envoia comme Légat en France l'an 1199 Pierre de Capoue, qui travailla à réconcilier la Reine Ingeburge avec le Roi Philippe. N'aiant pu y réuſſir, il publia un interdit ſur toutes les terres de l'obéiſſance du Roi, avec ordre aux Evêques de l'obſerver ſous peine de ſuſpenſe. Le Pape confirma la ſentence du Légat, & n'excepta que les croiſés de l'interdit, qui fut gardé huit mois avec une telle rigueur, que les égliſes étoient fermées, & les corps demeuroient étendus ſur la terre ſans ſépulture. Philippe-Auguſte fut obligé de faire célébrer le mariage de ſon fils ſur les terres du Roi d'Angleterre entre Vernon & Andeli. Ce mariage fut la ſuite d'un traité de paix entre les deux Rois. Louis épouſa Blanche de Caſtille fille d'Alphonſe IX Roi de Caſtille & niéce de Jean Roi d'Angleterre. Philippe-Auguſte fut tellement irrité de ce que les Evêques s'étoient ſoumis à l'interdit, qu'il les chaſſa de leurs Siéges, & bannit de ſes terres leurs chanoines & leurs clercs, & confiſqua leurs biens. Il prit même les biens des curés & les chaſſa de leurs paroiſſes. Enfin il renferma la Reine Ingeburge dans le château d'Etampes. Touché néanmoins des vives plaintes de tout ſon peuple, il envoia prier le Pape de lever l'interdit, mais il ne put l'obtenir que quand il eut rétabli les eccléſiaſtiques, repris Ingeburge, & éloigné Agnès de ſa maiſon. Alors l'interdit qui avoit duré huit mois fut levé; on ſonna les cloches, & la joie fut grande parmi le peuple. Cette réconciliation entre le Roi Philippe & le Reine Ingeburge ſe fit l'an 1200. Mais elle fut peu durable, comme nous le verrons dans l'hiſtoire du treiziéme ſiécle, où nous aurons encore occaſion de parler de ce Prince qui ne mourut que l'an 1223.

IV.

XV. Saints établiſſemens en France, & pluſieurs grands hommes.

L'égliſe de France eut la gloire pendant le douzieme ſiécle de produire un grand nombre d'hommes extraordinaires, & d'enfanter pluſieurs ſaints Ordres Religieux. Nous allons marquer ici les principaux établiſſemens, qui firent alors tant d'honneur à cette illuſtre égliſe.

S. Robert & S. Etienne

S. Robert qui, dès l'âge de quinze ans, ſe conſacra à Dieu dans le monaſtere de Saint Pierre de la Celle près de Troies, ſe retira à Moleſme au Diocèſe de Langres vers l'an 1075, dans le deſſein de mener une vie plus parfaite. Pluſieurs religieux voulurent être les compagnons de ſa retraite. Ils ſe bâtirent un oratoire & de pauvres cabanes, & Saint Robert fut fait Abbé de cette petite communauté. Saint Etienne né en Angleterre, qui étoit venu étudier à paris, fut ſi touché de ce qu'il apprit de la vie ſainte que l'on menoit à Moleſme, qu'il s'y retira. Ces ſaints Religieux immoloient ſans ceſſe leurs corps à Dieu par les auſtérités de la pénitence, & leurs cœurs par le feu de la charité. Leur pauvreté étoit ſi grande, que ſouvent ils manquoient de pain, & qu'ils étoient obligés de ſe contenter pour toute nourriture des herbes qui croiſſoient dans leur déſert. Heureux s'ils euſſent toujours vécu dans cette indigence des biens de la terre, qui les rendoit ſi riches des biens du Ciel! Mais leur réputation leur aiant attiré d'abondantes aumônes, les richeſſes firent tomber la communauté dans le relâchement. L'anathême que Jeſus-Chriſt a prononcé contre les richeſſes, ne regarde pas moins les communautés que les particuliers. Robert, Etienne, & quelques autres faiſant de ſérieuſes réflexions ſur la décadence de la diſcipline, quoiqu'il n'y eût que vingt-ans que le monaſtere

fut fondé, prirent la réſolution de chercher ailleurs une retraite, où ils puſſent obſerver fidélement la Régle de Saint Benoît, dont ils avoient fait profeſſion. Ils expoſerent leur deſſein à Hugues Archevêque de Lyon & Légat du Pape, qui loua leur ſainte réſolution & les exhorta à y perſévérer. Ils ſortirent de Moleſme au nombre de vingt & un, & allerent s'établir dans la forêt de Cîteaux à cinq lieues de Dijon.

XVI. Fondation de Cîteaux Vie admirable des premiers habitans de ce deſert.

C'étoit un déſert dont la vue ſeule faiſoit horreur, & qui n'étoit habité que des bêtes ſauvages. Les ſaints moines n'en furent point effraiés. Plus cette ſolitude étoit affreuſe à la nature, plus elle leur paroiſſoit propre au déſir qu'ils avoient de s'enſévelir tous vivans, afin de ne vivre que pour Dieu, & de ſe conſumer en ſa préſence par le martyre de la pénitence. Ils s'appliquerent à défricher la terre, & ils bâtirent des cellules de bois pour ſe loger. C'étoit plutôt un amas de cabanes, qu'un monaſtere. Ils s'y établirent le jour de Saint Benoît de l'an 1098. Eudes ou Odon Duc de Bourgogne à la priere de l'Archevêque de Lyon, acheva à ſes dépens le monaſtere de bois qu'ils avoient commencé, & leur fournit les choſes néceſſaires. Ils élurent S. Robert pour leur Abbé. S. Alberic lui ſuccéda, & après ſa mort Etienne fut élu pour gouverner cette petite Communauté. Ce Saint Abbé fut le modéle de ces ſaints Solitaires qui menoient une vie toute céleſte. Ils avoient un ſi grand amour pour la pauvreté, & une telle crainte qu'on ne leur enlevât ce précieux tréſor, qu'ils convinrent de ne recevoir aucun préſent, & de prier le Duc de Bourgogne fils de leur fondateur, de ne plus leur rendre aucune viſite. Ils convinrent auſſi de ſe

défaire de l'argenterie de leur église, & de n'avoir que des croix de bois, des encensoirs de cuivre ou de fer, & un seul chandelier de fer. Il n'y eut que les calices qui furent d'argent. Le même amour de la pauvreté leur fit retrancher l'usage des chappes, des dalmatiques & des tuniques, & les porta à n'avoir que des ornemens de laine ou de fil pour le Prêtres qui offroient le Saint Sacrifice. C'est, disoient ces hommes si merveilleux, par la pureté du cœur & par la sainteté de la vie, plutôt que par l'or & les pierreries, que l'on honore Jesus-Christ. Les habits qu'il a portés n'ont pas été de soie, la Croix sur laquelle il nous a merité le salut éternel n'a été que de bois.

XVII. Leur amour pour l'Ecriture-Sainte & pour la pauvreté

S. Etienne voulant conserver cet esprit de pauvreté & d'humilité dans ses disciples, désira qu'ils lussent sans cesse l'Ecriture-Sainte. Il fit écrire un exemplaire entier de la Bible le plus correctemment qui lui fut possible, & ses moines s'occupoient à le transcrire. Ils faisoient leurs délices de cette divine parole, & c'étoit leur pain le plus ordinaire; car souvent le pain matériel leur manquoit. Depuis qu'ils avoient rompu tout commerce avec les personnes du dehors, & sur-tout avec le Duc de Bourgogne, on ne leur fournissoit plus rien, & le travail de leurs mains n'étoit pas toujours suffisant pour leur procurer le nécessaire. Dans cette indigence ces saints moines béniſſoient Dieu, & Etienne les consoloit & leur faisoit connoître tout le prix de la pauvreté. Dieu exerça sa patience d'une maniere qui lui fut beaucoup plus sensible, que la privation où il voioit souvent ses disciples du pain le plus commun. Pendant les années 1111 & 1112 Dieu lui enleva un si grand nombre de ses religieux, que le Saint

Abbé déſeſperoit preſque de pouvoir laiſſer des ſucceſſeurs de ſa pauvreté & de ſa pénitence. Etienne & ſes freres gémirent devant Dieu de leur petit nombre, & lui demanderent avec larmes qu'il leur donnât des compagnons. Leurs prieres furent enfin exaucées, & Dieu leur envoia tout à la fois trente novices dont le chef étoit Saint Bernard.

Nous verrons dans l'article ſuivant les progrès merveilleux de l'Ordre de Cîteaux qui fut très-utile à l'égliſe, & qui en peu de tems devint très-célébre & très-étendu.

V.

XVIII. S. Victor de Paris fondé par Guillaume de champeaux.

L'Abbaïe de Saint Victor fut fondée par Guillaume de Champeaux, l'un des plus illuſtres Docteurs de ſon tems. On lui avoit donné le nom de Champeaux, du lieu de ſa naiſſance, comme c'étoit alors l'uſage: Champeaux eſt un bourg dans la Brie près de Melun. Il avoit été diſciple d'Anſelme de Laon, célébre par ſa ſcience & par ſa piété, & il vint à Paris où il enſeigna long-tems la Rhétorique, la Dialectique & la Théologie. L'Evêque Galon lui donna le premier Archidiaconé de ſon égliſe; & il enſeigna dans le cloître de la Cathédrale juſqu'à l'an 1108. Voulant alors mener une vie plus parfaite, il prit l'habit de chanoine régulier, & avec quelques-uns de ſes diſciples, il alla ſe retirer à une ancienne chapelle dédiée à Saint Victor, aſſez près de Paris, qui n'étoit guères encore que ce que nous appellons la Cité. Guillaume de Champeaux forma donc en ce lieu une communauté de chanoines réguliers, & il continua d'y enſeigner publiquement à la priere de ſes amis. En 1113 il fut élu & ordonné Evêque de Châlons-ſur-Marne, & laiſſa à ſa place, pour gouverner la communauté de Saint Victor, un de ſes diſci-

ples nommé Gilduin. Le Roi Louis-le-Gros confirma cet établiſſement, & donna de grands biens à la nouvelle communauté. Le Pape Paſcal approuva cette fondation par une Bulle, & Gilduin, qui avoit gouverné la maiſon en qualité de Prieur, en fut le premier Abbé. Les chanoines y célébroient, d'une maniere très-édifiante, l'Office divin, à toutes les heures du jour & de la nuit. Ils travailloient de leurs mains, & évitoient avec grand ſoin l'oiſiveté. Ils gardoient un ſilence rigoureux, & emploioient une partie de leur tems à étudier ; enſorte que cette maiſon devint une des plus célébres Ecoles de toute l'égliſe. Elle fut chef de Congrégation, & pluſieurs monaſteres de chanoines réguliers ſuivoient les mêmes réglemens. Il ne reſte rien des anciens édifices de cette Abbaïe, que la premiere porte qui eſt ſur la rue. L'égliſe que nous voions aujourd'hui fut bâtie dans le ſeiziéme ſiécle, auſſi-bien que les lieux réguliers.

V I.

XIX. Fontevraud fondé par Robert d'Arbriſſelles.

Le Pape Urbain étant à Angers à la fin du onziéme ſiécle, confirma la fondation de l'Abbaïe de Notre-Dame de la Rouë, près de Craon, pour des chanoines réguliers, dont le premier Abbé fut Robert d'Arbriſſelles. Ce ſurnom lui venoit du lieu de ſa naiſſance, petit bourg en Bretagne à ſept lieues de Rennes. Il vint à Paris où il fit du progrès dans les Lettres & dans la piété. L'Evêque de Rennes le rappella auprès de lui, & Robert pendant quatre ans combattit les vices & ſur-tout la ſimonie & l'incontinence du Clergé. Il paſſa enſuite à Angers où il s'appliqua à l'étude, & mena une vie auſtere. Il ſe retira deux ans après avec un Prêtre dans la forêt de Craon, & convertit un grand nombre de perſonnes qui le venoient voir en foule. Il forma

une communauté de chanoines réguliers qui fut l'Abbaïe de la Rouë. Le Pape Urbain qui l'entendit prêcher, fut si content de ses sermons qu'il lui ordonna d'exercer ce talent, & d'aller prêcher par-tout. Il sortit donc du monastere de la Rouë, & alla avec quelques compagnons répandre de tous côtés la semence de la parole de Dieu. Il fut bien-tôt suivi d'une multitude de personnes de l'un & de l'autre sexe, n'osant rejetter aucun de ceux qu'il croioit touchés de Dieu. Pendant plusieurs années il ne se fixa nulle part, afin de prêcher plus librement de tous côtés; mais voiant que la multitude de ses disciples augmentoit, & qu'en marchant toujours, les femmes ne pouvoient éviter de loger avec les hommes, il chercha un lieu où ils pussent demeurer avec bienséance; & peut-être y fut-il déterminé par les mauvais discours auxquels sa conduite extraordinaire & singuliere donnoit occasion.

C'est ce qui paroît par deux lettres de ses amis, l'une de Géoffroi Abbé de Vendôme, qui l'accuse d'indiscrétion dans la trop grande familiarité avec les femmes qu'il gouvernoit: l'autre est d'un Evêque, qui fait à Robert d'Arbrisselles le même reproche. Il se plaint aussi de son extérieur singulier & de la force avec laquelle il parloit contre les Prêtres & les Supérieurs ecclésiastiques. Il l'exhorte à régler son zéle avec plus de prudence & de discrétion. Quoiqu'il en soit de ce qui donna lieu aux reproches que contiennent ces lettres, il est certain que Robert reconnut lui-même l'inconvénient terrible de la vie errante des grandes troupes qui le suivoient de l'un & de l'autre sexe, & qu'il résolut de chercher quelque désert, où ils pussent vivre sans donner lieu à aucun mauvais dis-

cours. Il en trouva un à l'extrêmité du diocèse de Poitiers à deux lieues de Cande en Touraine. Ce lieu nommé Fontevraud étoit inculte ; & Robert l'aiant obtenu des propriétaires, y établit la nouvelle famille qu'il avoit formée. Ils firent d'abord des cabanes pour se garantir des injures de l'air, & un oratoire. Robert separa les femmes d'avec les hommes, & les enferma, les destinant principalement à la priere, & les hommes au travail. Les clercs & les laïques vivoient ensemble dans une parfaite union. Robert ne vouloit point que ses disciples portassent d'autre nom que celui de pauvres de Jesus-Christ. En effet, ils vêcurent quelque tems de ce que leur envoioient les habitans des lieux voisins ; mais bientôt on leur donna des fonds de terre suffisans pour les faire subsister.

Le monastere de Fontevraud devint en peu de tems très-considérable par les libéralités des Rois & des Seigneurs ; & Robert y assembla jusqu'à trois mille personnes de l'un & de l'autre sexe. Outre le principal monastere, il en fonda plusieurs autres en diverses Provinces ; & un des premiers fut celui de Hautes-Bruieres, dont le fond fut donné par Bertrarde veuve du Roi Philippe, qui y finit ses jours. Robert étant tombé malade à Fontevraud, assembla les freres & leur dit : Je vois, mes enfans, que ma fin approche : c'est pourquoi je vous demande si vous voulez perséverer dans votre résolution, & obéir aux servantes de Jesus-Christ, puisque vous savez que je leur ai soumis toutes les maisons que j'ai bâties. Tous promirent de suivre ce réglement si singulier & si nouveau, & il delibéra avec eux sur le choix d'un Abbesse, en présence de quelques Evêques. Il choisit une veuve noble nommée Pétronille de Craon de

Chemillé, qui fut la premiere Abbeſſe de Fontevraud. Robert mourut l'an 1116.

VII.

XX. Bernard né dans le Ponthieu près d'Abbeville, fut un des amis de Robert d'Arbriſſelles, & il ſe conſacra comme lui, à aller par-tout prêcher la pénitence. Il fut fait Abbé de Saint Cyprien de Poitiers: & ſe voiant inquiété par les moines de Cluni, qui prétendoient que cette Abbaïe étoit de leur dépendance, il embraſſa de nouveau la vie érémitique. Cependant les moines de Saint Cyprien travaillerent à défendre leur liberté, & ne pouvant y réuſſir par eux-mêmes, ils allerent trouver Bernard dans ſon déſert, & l'engagerent d'aller à Rome. Il fut très-bien reçu du Pape, qui le rétablit dans ſes fonctions d'Abbé. Quelques années après, les moines de Cluni renouvellerent leurs pourſuites, & Bernard fut obligé de faire un ſecond voiage à Rome. Peut être que les moines de Cluni l'avoient prévenu, & s'étoient rendus la Cour de Rome favorable par leurs préſens. Quoiqu'il en ſoit, Bernard ne fut pas reçu comme la premiere fois; & ſe voiant injuſtement condamné, il cita le Pape & ſon Conſeil au grand jugement de Dieu. Le Pape offenſé de cette liberté, lui ordonna de ſe retirer; mais par l'avis de ſon Conſeil, il le rappella. Il fut écouté dans un Concile, où il repréſenta que le monaſtere de Saint Cyprien de Poitiers étoit plus ancien que celui de Cluni, & que la dignité d'Archi-Abbé que l'Abbé de Cluni vouloit s'attribuer, étoit inconnue dans l'égliſe. Enfin il défendit ſi bien ſa cauſe, que ſon monaſtere fut déclaré libre. Le Pape Paſcal vouloit même retenir à Rome un homme d'un tel mérite, & le pria d'accepter la dignité de Cardinal. Mais Ber-

Bernard Abbé de s. Cyprien de Poitiers. Son crédit à Rome.

nard loin d'y consentir, supplia le Pape de le décharger même de son Abbaïe, & fit si bien qu'il l'obtint. Le Pape lui donna donc commission de prêcher, baptiser, écouter les confessions, & imposer des pénitences en parcourant divers païs, & il l'admit à sa table tant qu'il demeura à Rome.

XXI. Il fonde la maison de Tiron, qui devint Chef d'une Congrégation.

Ce zélé missionnaire étant de retour à Poitiers, quitra pour toujours le monastere de S. Cyprien, où il fit élire un autre Abbé. Il demanda quelque tems après à Yves de Chartres une portion de terre qui appartenoit à son égliſe. L'Evêque & le Chapitre la lui accorderent volontiers, & la chartre de cette donation qui est dattée du troisiéme de Février 1113, porte réseve expresse de la juriſdiction Episcopale. Cette terre étoit sur le ruisseau de Tiron; & le monastere que l'on y bâtit devint très-considérable en peu de tems, & fut Chef d'une grande Congrégation, dont dépendoient douze Abbaïes, quarante-huit Prieurés & vingt-deux Paroisses. En trois ans de tems depuis la fondation de son monastere, la communauté fut de cinq cens moines, dont il en garda trois cens auprès de lui, & envoia les deux autres cens en divers lieux, pour demeurer douze en chaque maison. Ils vivoient dans une si grande pauvreté, que quelquefois ils manquoient de pain, & ne se nourrissoient que d'herbes & de légumes. Bernard les consultoit dans les visites qu'il leur rendoit. Il ne souffroit point ses disciples oisifs, & les faisoit travailler des mains à certaines heures. Plusieurs savoient des métiers & les exerçoient en silence. On ne parloit dans ces monasteres que dans une grande nécessité, & encore ne disoit-on que quelques mots. Il exerçoit l'hospitalité avec une telle

affection, qu'il ne refuſoit perſonne.

XXII. Réputation de Bernard de Tiron. Sa mort.

Sa reputation s'étendit non-ſeulement en France, mais en Aquitaine, en Bourgogne, & juſqu'en Angleterre & en Ecoſſe. Le Roi d'Angleterre Henri I envoia deux grands Seigneurs le prier inſtamment de le venir trouver en Normandie. Quand il le vit, il leva les mains au Ciel, pour rendre graces à Dieu, embraſſa Bernard, lui rendit de grands honneurs, reçut ſes inſtructions & lui fit des preſens conſidérables. Il envoia à Tiron, tant qu'il vêcut, cinquante ou ſoixante marcs d'argent. Le Roi de France Louis-le-Gros voulut auſſi voir Bernard. Il eut tant de reſpect pour les Abbés de Tiron ſes ſucceſſeurs, qu'il leur fit tenir ſur les fonts ſes deux fils aînés Philippe & Louis. Pluſieurs autres Seigneurs vinrent viſiter Bernard & lui firent de riches préſens. Un Seigneur Anglois emmèna douze de ſes diſciples pour fonder un monaſtere dans le païs de Galles. David depuis Roi d'Ecoſſe, fils de la Sainte Reine Marguerite, fit venir de ces moines & leur fonda un monaſtere aux confins de l'Ecoſſe & de l'Angleterre. Peu de tems après ſa mort, il y eut cent maiſons de cette Congrégation. Bernard ſe gouverna dans ſa derniere maladie comme il avoit fait dans les autres, ne cherchant de ſoulagement que dans l'abſtinence. Jamais il ne prit de médecine, ne ſe fit ſaigner, ni n'uſa de bain; jamais depuis qu'il fut moine il ne ſe chauffa. Etant déja vieux, il ſe rompit une côte, & ne fit aucun reméde; il refuſa même le bain que les Médecins lui conſeillerent dans ſa derniere maladie, en quoi l'auteur de ſa vie dit qu'il ne peut l'excuſer d'opiniâtreté. Avant que de mourir il ſe fit porter au chapitre, où il exhorta ſes freres à pratiquer ſur-tout la charité, & à la

préférer à toutes les traditions monastiques. Après avoit reçu l'Extrême-Onction & le Saint Viatique, & donné le baiser de paix à tous ses disciples, il mourut, & fut enterré avec un grand concours de toutes sortes de personnes. Géoffroi moine de Tiron écrivit sa vie quelques années après, sur ce qu'il avoit vu lui-même, ou appris de personnes dignes de foi.

VIII.

XXIII. Savigni fondé par S. Vital.

Saint Vital qui avoit été étroitement lié avec Bernard de Tiron & Robert d'Arbrisselles, fut comme eux Fondateur de Congrégation, & établit celle de Savigni. Il nâquit vers le milieu du onziéme siécle près de Baieux, de parens vertueux, qui lui donnerent une éducation chrétienne. Aiant été ordonné Prêtre, il eut un bénéfice qu'il quitta pour se retirer dans la solitude avec plusieurs ermites. Vital menoit une vie très-austere, se nourrissoit de pain d'avoine & de légumes, couchoit sur la paille & dormoit peu. Il se retira dans la forêt de Savigni près d'Avranches, avec des ermines qui vivoient chacun selon le don qu'ils avoient reçu de Dieu. Mais s'étant multipliés jusqu'au nombre de plus de cent quarante, ils désirerent vivre en commun, & engagerent Vital à demander à Raoul de Fougeres quelques restes d'un vieux château, près du bourg de Savigni. Ce Seigneur lui donna non-seulement les ruines qu'il demandoit, mais toute la forêt pour y bâtir un monastere sous l'invocation de la Sainte Trinité. L'Evêque d'Avranches souscrivit à la donation avec les Seigneurs du païs; Henri Roi d'Angleterre la confirma par des lettres, & le Pape Pascal par une bulle. Vital donna à sa nouvelle communauté la Régle de Saint Benoît, avec quelques constitutions particulieres, & ils prirent l'habit

gris. Le nombre des moines & la quantité des biens augmenterent bientôt ; & Savigni devint un des plus célébres monasteres de France. S. Vital se trouva l'an 1119 au Concile de Reims auquel présida le Pape Calliste ; & il y prêcha avant tant de force, que le Pape déclara que personne ne lui avoit encore si bien représenté les obligations des Papes. Calliste lui fit des présens, & écrivit en sa faveur aux Evêques du Mans & d'Avranches & aux Seigneurs du païs.

XXIV. Zéle du s. Fondateur. sa mort ses successeurs. Sa Congregation unie à l'Ordre de Cîteaux.

L'année suivante 1120, Vital transféra en un lieu plus éloigné les religieuses qui étoient à la porte de son monastere : car il l'avoit fait double d'hommes & des femmes, à l'exemple de son ami Robert d'Arbrisselles. Il prêcha encore la même année en Angleterre, & y fit un grand nombre de conversions. Quoiqu'il prêchât en Roman ou François du tems, ceux mêmes qui n'entendoient pas sa langue, étoient touchés de ses sermons. Il n'épargnoit personne, & attaquoit sur-tout les ecclésiastiques déréglés, qui conspirerent plusieurs fois contre sa vie. Enfin l'an 1122, il tomba malade dans le prieuré de Dampierre que le Roi Henri I lui avoit donné trois ans auparavant. Après avoir reçu les Sacremens le lendemain, qui étoit le seiziéme de Septembre, il se trouva le premier à l'église pour Matines, & les aiant chantées & commencé l'Office de la Vierge, il expira. Il ses fit plusieurs miracles pendant trois jours que son corps demeura exposé à la vénération du peuple ; & les moines donnerent aussitôt avis de sa mort aux plus célébres églises de France & d'Angleterre, dont ils reçurent des réponses pleines d'éloges de Vital, que l'on conserve encore à Savigni. Il eut pour successeur Géoffroi

illuſtre par ſa nobleſſe & par ſa piété. Il fonda un grand nombre de monaſteres par les libéralités de pluſieurs Seigneurs, & gouverna la Congrégation de Savigni pendant près de dix-ſept ans. Serlon qui fut élu Abbé de Savigni l'an 1140, aſſembloit tous les ans les Chapitres généraux. Mais voiant que quelques Abbés d'Angleterre négligeoient de s'y trouver, il réſolut avec les Abbés de France & quelques Anglois, de ſe donner à Saint Bernard avec toute ſa Congrégation. C'eſt pour cela qu'il alla au Concile de Reims, où Saint Bernard le préſenta au Pape Eugene qui approuva ſon deſſein, & dès la même année 1148 S. Bernard le fit admettre dans le Chapitre général de Cîteaux. La Congrégation de Savigni étoit alors compoſée de trente-trois Abbaïes, dont celle de la Trappe en étoit une, ſans compter les maiſons de filles. Les moines quitterent leur habit qui étoit gris, pour prendre le blanc, & ſe conformerent en tout aux réglemens de Cîteaux.

IX.

XXV. S. Norbert. Il ſe livre au monde dans ſa jeuneſſe.

Norbert ſorti d'une des plus illuſtres familles d'Allemagne, nâquit à Santen dans le païs de Cleves vers l'an 1085. Ce jeune Seigneur, après avoir achevé ſes études avec diſtinction, entra dans le clergé & reçut le ſoûdiaconat. Son eſprit, ſes talens & ſa naiſſance lui donnerent un libre accès chez Fréderic Archevêque de Cologne qui avoit une Cour aſſez nombreuſe, d'où l'eſprit du Chriſtianiſme étoit banni : enſorte que Norbert déja porté par lui-même aux plaiſirs, s'y livra tout entier & y anima les autres. Il paſſa enſuite à la Cour de l'Empereur Henri dont il étoit parent. Ses richeſſes, ſa belle taille, ſa politeſſe, ſa libéralité, ſa douceur, & ſur-tout ſon humeur enjouée, lui firent trou-

ver de terribles écueils au milieu de cette Cour. Il n'étoit occupé que de ſon plaiſir & des moiens de s'élever. Il ſuivoit tous ſes déſirs ſans ſe rien refuſer, & les penſées de la vie future lui ſembloient des ſonges & des fables. L'Empereur voulut le faire ſon premier Aumônier, & le nomma à l'Evêché de Cambrai; mais il le refuſa, non par vertu, mais parce qu'il ne vouloit pas changer ſon genre de vie. Il croioit qu'en demeurant dans l'Ordre de ſoûdiacre, il pouvoit avec plus de bienſéance ſe livrer à tous les vains amuſemens du monde. Mais Dieu qui avoit ſur lui des vues de miſéricorde lui fit ſentir le néant de tous les biens de la terre.

XXVI. Sa converſion. Son Ordination.

Un jour comme il paſſoit par une agréable prairie, bien monté, vêtu de ſoie, ſuivi d'un ſeul domeſtique, le Ciel ſe couvrit tout à coup, & il vint un orage épouvantable. La foudre tomba aux pieds de ſon cheval, qui s'abbatit & renverſa Norbert à demi-mort, & preſque étouffé par une odeur de ſouffre imſupportable. Aiant été près d'un heure en cet état, il ſe releva & s'en retourna chez lui, mais dans des ſentimens bien différens de ceux qu'il avoit auparavant. Il comprit la grandeur des miſéricordes de Dieu qui l'avoit épargné, & la reconnoiſſance excita peu à peu en lui l'amour des biens éternels, pour leſquels il n'avoit eu juſqu'alors que de l'indifférence & du dégoût. Il ne voulut d'abord rien changer dans ſon extérieur, & ſe contenta de porter un cilice ſous ſes habits précieux, & de travailler à combattre ſes mauvais déſirs & à mortifier ſes paſſions. Il quitta la Cour & vêcut dans la retraite. Mais comme il étoit encore très-peu inſtruit des régles de l'égliſe, il réſolut en quittant le monde de prendre les Ordres, afin de travailler auſſi à la converſion des au-

tres. Le tems de l'ordination étant donc venu, il pria l'Archevêque de Cologne de l'ordonner avec les autres. Cette demande si peu conforme à l'esprit de l'église & à la conduite des Saints, fut suivie d'une autre encore plus surprenante. Je désire, dit Norbert, d'être ordonné Diacre & Prêtre en même-tems. L'Archevêque lui demanda la cause de son changement. Norbert ne lui répondit que par ses larmes; & se jettant à ses pieds, il lui fit un humble aveu de ses péchés, & du dessein qu'il avoit de tout entreprendre pour les expier. L'Archevêque consultant plutôt les saintes dispositions de son pénitent que les régles canoniques, se persuada qu'il pouvoit lui accorder ce qu'il demandoit.

XXVII. Son zéle son détachement de toutes choses, sa vie pénitente & austere.

L'heure de l'Office étant venue, Norbert se revêtit d'un habit fort grossier; & après avoir reçu les Ordres, il se retira à l'Abbaïe de Sigebert, où il passa six semaines pour y apprendre l'exercice de ses fonctions, & s'avancer dans la piété. Ensuite il retourna à Santen où il étoit chanoine. Le Doien & ses confreres l'aiant engagé comme nouveau Prêtre à célébrer la Grand-Messe, il fit après l'Evangile, un discours très-touchant & parla avec beaucoup de zéle sur la vanité du monde, la briéveté de la vie, & l'impossibilité d'y être heureux: appuiant fortement sur les défauts des chanoines ses confreres, sans toutefois en désigner aucun en particulier. Le lendemain, le Chapitre étant assemblé, il prit le livre de la Régle, & montra au Doien par les paroles de S. Grégoire & de S. Isidore, que c'étoit à lui à faire observer, & à y rappeller ceux qui s'en écartoient. Les anciens chanoines l'écoutoient volontiers, voiant bien qu'il avoit raison; mais les jeunes

murmuroient & s'en mocquoient, lui témoignant néanmoins encore quelque reſpect à l'extérieur. Les jours ſuivans il les reprit avec tant de force & de liberté, qu'il leur devint inſupportable: & ils nerépondirent plus à ſa charité que par des inſultes & des outrages, que Norbert ſouffrit avec une patience admirable. Il paſſa ainſi trois ans, travaillant ſans ceſſe à s'avancer dans la perfection, & diſant librement la vérité à toutes ſortes de perſonnes. Les Evêques & les Abbés du païs s'étant aſſemblés pour traiter de pluſieurs affaires en préſence du Légat du Pape, firent venir Norbert, & l'accuſerent de prêcher ſans miſſion & de déclamer contre eux ſans autorité. Nobert répondit qu'il avoit reçu le pouvoir de prêcher dans ſon ordination : mais voiant qu'on rejettoit la vérité qu'il prêchoit, il ſe dépouilla de ſes bénéfices, vendit ſes biens, ſes maiſons & ſes meubles, & en diſtribua le prix aux pauvres, ne gardant qu'une chapelle pour dire la meſſe, & aiant avec lui deux laïques pour l'accompagner. Il marchoit nuds pieds, vêtu ſeulement d'une tunique de lin & d'un manteau. Il traverſa la France, & alla à Saint Gilles en Languedoc où le Pape Gelaſe étoit alors. Il s'accuſa humblement d'avoir violé les Canons, en recevant en même-tems le Diaconat & la Prêtriſe ; & en demanda l'abſolution. Le Pape admirant ſa ſageſſe & l'eſprit de Dieu qui étoit en lui, vouloit le retenir & l'avoir en ſa compagnie ; mais Norbert lui repréſenta combien la Cour des Princes & des Evêques lui avoit été funeſte, & le conjura de lui laiſſer ſuivre l'attrait qu'il avoit pour une vie dure & pénitente. Le Pape voiant ſon zéle lui permit de prêcher par-tout, & lui fit expédier une bulle pour lui en donner

le

le pouvoir. Norbert s'en retourna donc à Cologne, marchant toujours nuds pieds dans la plus grande rigueur de l'hiver, & sans que le froid, la faim, ni la lassitude rallentissent sa ferveur. Il marchoit quelquefois dans la neige jusqu'aux genoux : & il ne mangeoit que le soir, & ne prenoit que des alimens de carême.

XXVIII. Il forme quelques disciples, & fait des missions très-utiles.

Après qu'il eut quitté le Pape Gelase, il traversa la France pour retourner en son païs ; & comme il passoit à Orléans, un soûdiacre se joignit à lui, outre les deux laïques qu'il avoit déja. Ils arriverent tous quatre à Valenciennes, où Norbert prêcha avec tant de bénédiction que l'on voulut l'y retenir. Dieu lui enleva dans cette ville ses trois compagnons, afin que la privation des appuis même les plus légitimes, le fortifiât dans l'attachement qu'il avoit à son service. Pendant qu'il étoit dans cette ville, l'Evêque de Cambrai son ancien ami y passa, & Norbert lui rendit visite. Un clerc nommé Hugues le fit entrer. L'Evêque l'aiant reconnu ne put retenir ses larmes, le voiant nuds pieds, quoique le froid fut excessif. Il se jetta à son cou & s'écria : Ah ! Norbert, qui eut jamais cru vous voir en cet état ? Hugues voioit combien l'Evêque étoit touché, mais il n'entendoit pas ce qu'ils disoient, parce qu'ils parloient Allemand : c'est pourquoi il s'approcha de l'Evêque, & lui demanda respectueusement ce que c'étoit. Il répondit : Celui que vous voiez en cet état, a été nourri avec moi à la Cour du Roi. Il étoit en si grande faveur, qu'on lui offrit mon Evêché qu'il refusa. A ces paroles de l'Evêque, Hugues fondit en larmes. Il désiroit depuis long-tems de quitter entiérement le monde : mais il n'avoit déclaré son dessein à personne, & attendoit quelque occasion favo-

rable. Hugues alla trouver Norbert dans ſon logis, & promit de s'attacher à lui. Norbert leva les mains au Ciel & rendit graces à Dieu, en diſant : Seigneur, je vous avois prié aujourd'hui de me donner un compagnon, & vous m'avez exaucé.

Norbert parcourut avec ſon nouveau compagnon les châteaux, les villes & les villages, prêchant & inſpirant des penſées de paix à ceux qui en avoient été les plus grands ennemis. Ils ne demandoient ni ne recevoient rien de perſonne, & s'attiroient la confiance & le reſpect de tous ceux qui les voioient. Quand ils approchoient d'un village, les bergers quittoient leurs troupeaux, & couroient les annoncer : on ſonnoit les cloches, le peuple venoit en foule à l'égliſe & entendoit avec piété la meſſe & le ſermon, après lequel Norbert catéchiſoit ces pauvres & leur propoſoit diverſes queſtions. Sur le ſoir on menoit les deux ſerviteurs de Dieu à leur logis, & chacun ſe diſputoit l'honneur d'exercer à leur égard l'hoſpitalité. L'un traînoit l'âne qui étoit tout leur équipage, l'autre emmenoit le garçon qui ſervoit à le garder ; & cet âne ne portoit que la chapelle pour la meſſe & quelques livres. Norbert s'aſſeioit à terre pour prendre ſes repas & mangeoit ſur ſes genoux : il n'uſoit d'autre aſſaiſonnement que de ſel & ne buvoit que de l'eau ; mais quand des Evêques & des Abbés le faiſoient manger avec eux, il ſe conformoit aux autres. Ces Prélats lui rendoient de grands honneurs, le recevoient dans leurs chapitres pour l'entendre prêcher, & lui faiſoient pluſieurs queſtions ſur la diſcipline eccléſiaſtique & ſur la morale. Quelques-uns le faiſoient pour lui tendre des piéges ; d'autres le faiſoient de bonne foi pour s'inſtruire : mais le

serviteur de Dieu n'examinoit pas les intentions des auditeurs; il prêchoit avec force contre les vices, & soutenoit sa doctrine par ses exemples & par ses miracles. Le peuple ne pouvoit se lasser de le voir & de l'entendre; & le saint homme de son côté étoit infatigable au travail. Il s'appliquoit sur-tout à appaiser les inimitiés, qui causoient dans le païs un grand nombre de meurtres. Il gardoit encore l'usage de dire quelquefois deux messes par jour, une de la Vierge, par exemple, & une des morts.

XXIX. sa réputation. son zéle. Il entreprend de réformer des Chanoines.

Aiant appris que le Pape Calliste avoit été élevé sur le Saint Siége, & qu'il tenoit un Concile à Reims, il y vint nuds pieds, quoique ce fût dans l'hiver, & il fut reçu avec joie par les Evêques & les Abbés qui y étoient assemblés. Ils admiroient la force de ses discours, la sagesse de ses réponses & la rigueur de sa pénitence; & plusieurs l'exhortoient à la modérer, mais inutilement. Norbert fit renouveller par le Pape Calliste les lettres d'approbation qu'il avoit obtenues de Gelase. Il fut présenté au Pape par Barthelemi Evêque de Laon, à qui il avoit été recommandé par des parens qu'il avoit dans le Diocèse; & le Pape ordonna à cet Evêque d'en prendre soin, & de lui procurer quelques adoucissemens, même malgré lui, promettant d'aller lui-même à Laon après le Concile. Le pape y vint en effet peu de tems après; & l'Evêque aiant délibéré avec lui comment il pourroit retenir ce saint homme dans son Diocèse, il lui offrit une église de S. Martin située dans le faubourg & desservie par quelques chanoines. Norbert ne l'accepta que par obéissance pour le pape, mais à condition que les chanoines se réformeroient. Il leur dit donc qu'il falloit mépriser le monde, aimer la pauvreté, souffrir

les opprobres, la faim, la ſoif, le froid & les autres incommodités. Ces chanoines épouvantés, dirent : Nous ne voulons point un tel Supérieur ; qu'on nous laiſſe vivre ſelon la coûtume de nos prédéceſſeurs. L'Evêque de Laon retint Norbert avec lui le reſte de l'hiver, tâchant de rétablir ſon corps affoibli par le jeûne & par le froid, & le priant inſtamment de demeurer dans ſon Diocèſe. Comme Norbert avoit déclaré qu'il cherchoit la ſolitude, l'Evêque le menoit en divers lieux, pour voir s'il en trouveroit quelqu'un qui lui convînt. Norbert céda enfin à ſes prieres, & à celles de pluſieurs perſonnes de piété, & choiſit un lieu très-ſolitaire nommé Prémontré, pour y établir ſa demeure.

XXX. Il ſe retire dans la ſolitude de Prémontré.

Il y avoit déja une petite chapelle de S. Jean, dépendante de l'Abbaïe de S. Vincent ; mais elle étoit preſque abandonnée à cauſe de la ſtérilité du lieu. L'Evêque & Norbert y entrerent pour prier ; & l'Evêque voiant qu'il étoit tard, avertit Norbert de ſe lever, parce qu'il falloit aller loger à une de ſes terres à une lieue de diſtance. Mais Norbert pria l'Evêque de s'en aller avec ſes gens, & de lui permettre de paſſer la nuit dans cette chapelle. L'Evêque lui envoia du pain, & revint le lendemain matin pour ſavoir ſa réſolution. Le ſerviteur de Dieu rempli de joie, lui dit : Je déſire demeurer ici, parce que je ſais que Dieu m'a deſtiné ce lieu, & que pluſieurs s'y ſauveront par ſa grace. Ils ne demeureront pas néanmoins dans cette chapelle, mais il bâtiront de l'autre côté de la montagne, où j'ai vû cette nuit une grande multitude d'hommes vêtus de blanc, qui faiſoient en chantant le tour de ce lieu, & portoient des croix d'argent, des chandeliers & des encenſoirs. L'E-

vêque de Laon approuva fort cette résolution ; & aiant donné autre chose en échange à l'Abbé de S. Vincent, il mit Norbert en possession du lieu de Prémontré & de ses dépendances. Peu de jours après Norbert vint à Laon, & entra dans l'école du docteur Raoul successeur du célébre Anselme son frere, Doyen de cette église, qui étoit mort fort âgé quelques années auparavant.

XXXI. Il gagne à Dieu plusieurs personnes, & leur donne la régle de saint Augustin.

Norbert fit une exhortation si touchante aux écoliers de Raoul, qu'il en convertit sept des plus riches, venus depuis peu de Lorraine. Ils avoient apporté beaucoup d'argent, que Norbert donna à garder à un de ses anciens compagnons. Celui-ci s'enfuit pendant la nuit, emporta l'argent & les laissa dans une extrême pauvreté. L'hiver étant passé, Norbert alla seul prêcher à Cambrai ; & dans un sermon qu'il fit au peuple, il convertit un jeune homme nommé Evermode, qui fut depuis Evêque dans la Basse-Saxe. A Nivelle il gagna à Dieu un autre jeune homme nommé Antoine : ces deux avec Hugues qui s'étoit attaché à lui l'année précédente furent comme les fondateurs de son Ordre : & dans la semaine de la passion de cette premiere année 1120, il avoit déja treize compagnons à Prémontré. Il en eut bientôt jusqu'à quarante avec plusieurs laïques, & il songea alors à prendre une régle. Plusieurs lui conseilloient la vie érémitique, d'autres l'observance de Cîteaux ; mais considérant que lui & tous ses confreres étoient chanoines, il embrassa la Régle de Saint Augustin, & ils en firent tous profession le jour de Noël l'an 1121. Il prit l'habit blanc, qui étoit celui des clercs, mais tout de laine sans porter de linge, excepté à l'église. L'esprit de ses premiers disciples étoit de

préférer à des habits neufs, ceux qui étoient vieux & pleins de piéces. Ils recherchoient les travaux les plus bas & les plus pénibles, gardoient un silence perpétuel, jeûnoient en tout tems, ne faisant qu'un repas par jour.

XXXII. Fruits merveilleux que produit le zéle de S. Norbert. Le Pape confirme son institut.

Après la fondation de Prémontré, S. Norbert en fit plusieurs autres en peu d'années. Il convertit Godefroi Comte de Capemberg en Vestphalie, qui, touché de ses discours & de son exemple, se consacra à Dieu avec tous ses biens. Il se fit chanoine régulier, selon le nouvel institut de Prémontré; & en fonda une maison à Capemberg, qui devint un monastere célébre & chef de plusieurs autres. Godefroi se convertit vers l'an 1122 n'étant âgé que de vingt-cinq ans, & mourut cinq ans après en odeur de sainteté. L'exemple de ce jeune Seigneur toucha Thibaut IV Comte de Champagne, & il le voulut imiter. Il alla donc trouver Saint Norbert pour le consulter sur l'affaire de son salut, & fut encore plus touché après lui avoir parlé, en sorte qu'il le pria de disposer de lui & de ses biens. Le saint homme voulut consulter Dieu sur une affaire si importante. Il considéra que Thibaut qui avoit les Comtés de Blois & de Chartres, de Meaux & de Troies, pouvoit faire de grands biens dans ses Seigneuries. Ainsi il lui conseilla de rester dans l'état où la divine Providence l'avoit placé, de s'établir par un mariage chrétien, de faire servir & honorer Dieu dans ses terres, & d'élever saintement les enfans que Dieu lui donneroit.

Six ans après la fondation de Prémontré, Nobert alla à Rome pour demander au Pape Honorius la confirmation de son institut, quoiqu'il l'eût déja obtenue des deux Légats de Gélase. Il fut reçu du Pape avec honneur; &

obtint de lui tout ce qu'il désiroit, comme il paroît par la bulle du seiziéme Février 1126, qui est la premiere en faveur de l'Ordre de Prémontré. Le Pape y confirme l'institut en général, & en particulier, les huit Abbaïes qui etoient déja fondées, outre Prémontré, sans préjudice néanmoins de la juriſdiction des Evêques diocésains.

XXXIII. S. Norbert est elevé sur le siége de Magdebourg. son zele, sa mort bienheureuse.

Norbert alla quelque tems après en Allemagne pour quelques affaires importantes. Etant arrivé à Spire, il y trouva les députés du Clergé & du peuple de Magdebourg assemblés devant le Roi Lothaire pour l'élection d'un Archevêque. Quand on sçut à Spire l'arrivée de Norbert, dont la réputation étoit déja si étendue, on l'appella pour prêcher & pour donner son avis sur les affaires qui se traitoient en cette assemblée, & dont la premiere fut celle de l'église de Magdebourg. Il y avoit un Légat venu depuis peu de Rome, sçavoir le Cardinal Gerard qui fut depuis le Pape Lucius III, & grand nombre de Seigneurs. Par leur conseil les députés nommerent trois sujets dignes de remplir le Siége vacant, entre lesquels étoit Norbert qui ne le savoit pas : & comme ils avoient peine à se déterminer, Alberon qui fut depuis Archevêque de Treves, leur montra du doigt, sans que d'autres s'en apperçussent, Norbert comme celui qu'ils devoient élire. Aussi-tôt ils étendirent les mains, se saisirent de lui & dirent à cris redoublés : Voici notre Pere & notre Pasteur. On l'enleva sans qu'il pût ni résister, tant son corps étoit affoibli, ni songer à ce qu'il avoit à faire. On le présenta au Roi qui approuva le choix comme tous les assistans, & le Légat le confirma. On le mena à Magdebourg où il fut reçu avec un grand concours de

peuple & une joie univerſelle. De ſi loin qu'il vit la ville, il marcha nuds pieds, & ſuivit ainſi la proceſſion, qui le conduiſit à l'égliſe & à ſon Palais : mais il étoit vêtu ſi pauvrement, que le portier lui en refuſa l'entrée, & le repouſſa en diſant : Il y a long-tems que les autres pauvres ſont entrés, tu ne devrois pas incommoder ces Seigneurs. Ceux qui ſuivoient crierent au portier : Que fais-tu miſerable ? C'eſt notre Evêque, c'eſt ton maître. Le portier s'enfuit pour ſe cacher ; mais Norbert le rappella, & lui dit en ſouriant : Ne craignez rien, mon frere, vous me connoiſſez mieux que ceux qui me forcent d'entrer dans ce grand Palais, qui ne me convient pas. Il fut enſuite ſacré, & gouverna l'égliſe de Magdebourg pendant huit ans. Il conſerva toujours ſon extérieur pauvre, & obtint du Pape un privilége qu'il tint ſecret, d'établir dans ſa Cathédrale l'obſervance de Prémontré, quand il en trouveroit l'occaſion favorable. Le Saint Archevêque trouva ſon égliſe dans un état déplorable. Les revenus avoient été diſſipés par ſes prédéceſſeurs, & le clergé étoit fort déréglé. On peut juger combien un Paſteur ſi Saint & ſi zélé, eut à ſouffrir pour établir une véritable réforme. Comme on attenta pluſieurs fois à ſa vie, il diſoit à ſes amis : Eſt-il étonnant que le démon ſe déchaîne contre moi, lui qui a attenté à la vie de Jeſus-Chriſt notre chef ? Il travailla infatigablement à remplir tous les devoirs d'un bon Paſteur, & mourut l'an 1134 accablé d'infirmités, d'auſtérités & de fatigues, étant âgé d'environ quarante-neuf ans. Il n'a été canoniſé qu'en 1582 par le Pape Grégoire XIII.

XXXIV. Ordre de

X.

Etienne fils du Vicomte de Thiers en Auver-

gne vint au monde vers le milieu du onziéme siécle. A l'âge d'environ trente ans, il se retira seul sur la montagne de Muret dans le Limousin. Il y fit une cabane de branchages au milieu du bois, & commença à servir Dieu dans les jeûnes & la priere continuelle, & dans une profonde retraite. Ce ne fut que trente ans après s'être retiré du monde, qu'il commença à user d'un peu de vin pour se fortifier l'estomac. Il portoit sur sa chair un rude cilice, couchoit à terre sur des planches dans une espéce de sépulcre, sans autre couverture que son habit; & il mena ce genre de vie pendant près de cinquante ans. Dieu l'avoit d'abord découvert à quelques personnes du voisinage, qui lui apportoient du pain de tems en tems. Peu à peu sa réputation se répandit, & plusieurs vinrent se rendre ses disciples & les imitateurs de sa pénitence. Etienne qui étoit très-sévere pour lui-même, conduisoit les autres avec beaucoup de prudence & de modération. Il ne cherchoit pas, dit l'Auteur de sa vie, à faire mourir leurs corps, mais leurs vices, & il s'appliquoit principalement à leur inspirer & à faire croître en eux l'amour de Dieu. Leur vie néanmoins étoit très-pénitente, & Etienne qui usoit de quelque indulgence à l'égard des austérités corporelles, étoit très-ferme sur les vertus essentielles à la vie religieuse, la retraite, le silence & la pauvreté.

Grandmont fondé par S. Etienne. Vertu sublime du saint Fondateur & de ses premiers disciples.

Non-seulement il ne permettoit pas aux particuliers d'avoir rien en propre, mais il ne vouloit pas même que la communauté possedât aucun bien sur la terre. Il leur défendoit de faire des acquisitions & d'avoir des procès, les exhortant sans cesse à un détachement universel par l'exemple de Jesus-Christ. Aimez la pauvreté,

leur diſoit-il ; ſi vous êtiez riches, vous devriez toujours craindre de ne pas uſer de vos richeſſes ſelon la volonté de Dieu ; mais étant pauvres vous ne rendrez pas compte de ce que vous n'avez pas. Il ne ſortit jamais de ſon déſert de Muret, & il étoit toujours enfermé dans ſa cellule, ſans rompre le ſilence que dans une grande néceſſité. C'eſt ce qu'il inſpiroit à ſes freres, à qui il interdiſoit l'entrée des villes & des châteaux. Il diſoit agréablement à ceux qui demandoient à être reçus dans ſa communauté : C'eſt ici une priſon d'où vous ne pourriez retourner dans le monde que par la brêche que vous y feriez vous-même. Si ce malheur vous arrivoit, je ne pourrois point envoier après vous pour vous ramener, parce que tous ceux qui ſont ici ont les jambes coupées pour le ſiécle auſſi-bien que moi. Quoiqu'il vêcût dans une extrême pauvreté, il trouvoit le ſecret de faire beaucoup de bien aux pauvres. Il prenoit ſoin ſur-tout de ceux de la paroiſſe où étoit ſon monaſtére. Nous tenons, diſoit-il, la place de ces pauvres, & les aumônes que nous recevons leur appartiennent ; il eſt juſte de les leur reſtituer autant que nous pouvons.

Sur la fin de ſa vie, deux Cardinaux Légats du Saint Siége l'étant venu viſiter dans ſa ſolitude, lui demandérent s'il étoit chanoine, ou moine, ou ermite. Nous ſommes, leur répondit-il, des pécheurs que la miſéricorde de Dieu a conduits dans ce déſert pour y faire pénitence. Nous ſommes venus chercher un aſile contre les dangers du monde. Nous ne méritons de porter le nom ni de chanoines, ni de moines, ni d'ermites, parce que nous n'en avons point la vertu ; mais comme nous nous ſommes un peu écartés de la voie large, nous atten-

dons la miſéricorde de Jeſus-Chriſt au jour de ſon dernier jugement. Huit jours après le départ des deux Cardinaux, quoiqu'il ne ſentît aucune douleur, il connut que ſa fin étoit proche, & s'appliqua tout entier à l'inſtruction de ſes diſciples & à la priere. Comme ils lui demandoient comment ils pourroient ſubſiſter après ſa mort, n'aiant point de biens temporels, il leur répondit : Je vous laiſſe Dieu à qui tout appartient, & pour qui vous avez renoncé à tout & à vous-mêmes. Si vous demeurez attachés à lui en aimant la pauvreté, & ſi vous ne vous détournez point de la voie de la vérité, ſa providence qui gouverne tout d'une maniere admirable, vous donnera tout ce qui vous ſera vraiment avantageux. Cinq jours après, comme il ſe trouva mal, on le porta à l'oratoire où après avoir entendu la Meſſe, il reçut l'Extrême-Onction & enſuite le Saint Viatique. Il mourut en prononçant ces paroles : Seigneur, je remets mon ame entre vos mains. Ce fut le 8 Février 1124 à l'âge de ſoixante & dix-huit ans. Il n'avoit que l'Ordre de Diacre.

Ses diſciples l'enterrerent ſécrétement, de peur que le peuple en venant à ſon tombeau, ne troublât leur ſolitude. Il s'y fit néanmoins pluſieurs miracles. Cinq mois après ſa mort, ces bons religieux étant inquiétés par les moines du prieuré d'Ambazac, qui prétendoient que Muret leur apartenoit, aimerent mieux, ſelon les maximes de leur maître, quitter ce lieu que de plaider. ils paſſerent de-là à Grandmont qui en étoit diſtant d'une lieu, où ils bâtirent promptement une égliſe & des logemens très-pauvres, & y transférerent le corps de leur Saint Fondateur. La vertu des miracles

qui le ſuivit à Grandmont y attiroit une foule de peuple. Ses diſciples craignant que cette affluence de monde n'introduisît parmi eux la diſſipation, prierent le Saint qui leur avoit inſpiré tant d'amour pour la vie pauvre & retirée, de ne pas les priver de ce tréſor par ſes miracles, & l'on dit qu'ils furent exaucés.

XI.

XXXV. Ordre des Trinitaires fondé par S. Jean de Matha.

Jean de Matha, qui fut le premier des Miniſtres des Trinitaires, nâquit l'an 1160 au bourg de Faucon à l'extrêmité de la Provence, & fit ſes premieres études à Aix. Etant revenu chez ſon pere, il ſe retira dans un petit ermitage voiſin, pour ſe conſacrer tout entier aux exercices de piété. Mais ſe trouvant trop expoſé aux viſites de ſes parens, il quitta le païs avec l'agrément de ſon pere, pour venir à Paris étudier en Théologie. Après avoir paſſé par tous les degrés, il fut fait Docteur. Aiant enſuite entendu parler d'un ſaint ermite nommé Felix de Valois, il alla le trouver dans ſa ſolitude qui étoit Cerfroi, près de Gandelu au Diocèſe de Meaux, & ils y vêcurent enſemble, occupés principalement à la priere, & pratiquant de grandes auſtérités. Un jour Jean de Matha communiqua à Felix le deſſein qu'il avoit conçu lorſqu'il dit ſa premiere Meſſe, de ſe conſacrer à la délivrance des chrétiens captifs chez les infidéles, dont le nombre étoit très-grand, ſur-tout depuis les croiſades. Felix goûta ce deſſein; & après avoir jeûné & prié à cette intention, ils crurent reconnoître que c'étoit la volonté de Dieu, & réſolurent d'aller à Rome demander l'approbation du Pape. Ils ſe mirent en chemin vers la fin de l'année 1197 au fort de l'hiver, & arriverent à Rome au mois de Janvier ſuivant, auſſi-tôt après l'élection

d'Innocent III. Jean de Matha lui aiant expliqué son dessein & l'aiant prié de l'autoriser, le Pape, pour en être mieux informé, les renvoia à l'Evêque de Paris & à l'Abbé de Saint Victor, qui connoissoient parfaitement les intentions de ce Docteur, & il dressa avec eux la Régle de son nouvel Ordre. Elle porte que les freres réserveront la troisiéme partie de tous leurs biens pour la rédemption des captifs : que toutes leurs églises seront dédiées à la Sainte Trinité : qu'en chaque maison ils ne seront que trois clercs & trois laïcs outre le Ministre, c'est ainsi qu'ils nomment leurs Supérieurs : qu'ils seront vêtus de blanc & porteront des marques sur leurs chappes pour se distinguer : qu'ils ne monteront point à cheval, mais seulement sur des ânes. C'est ce qui les fit nommer pendant quelques tems les freres aux ânes.

Ils jeûnoient la plus grande partie de l'année, & ne mangeoient de chair ou de poisson que ce qu'on leur en donnoit, ou qu'ils prenoient chez eux sans l'acheter, si ce n'étoit en voiage. Le Ministre devoit être Prêtre & étoit le Confesseur de la communauté : au-dessus des Ministres particuliers, étoit le grand Ministre nommé depuis Général. Dans la célébration de l'Office, ils suivoient l'usage de l'Abbaïe de Saint Victor, autant que leur petit nombre le pouvoit permettre ; & en général toute cette Régle respire une grande piété. Le chef-d'Ordre fut la maison de Cerfroi, qui leur fut donnée par Marguerite Comtesse de Bourgogne, & trente ans après, le Chapitre de Paris leur donna dans la ville une ancienne église dédiée à Saint Mathurin, & nommée auparavant l'Aumônerie de Saint Benoît, d'où leur est venu en France le nom de Mathurins. L'Evêque de Pa-

ris & l'Abbé de Saint Victor aiant ainſi dreſſé la Régle de ce nouvel Ordre, l'envoierent avec leurs lettres au Pape Innocent, qui y fit quelques additions à la priere de Jean de Matha, & la confirma par ſa bulle du dix-ſeptiéme de Décembre 1198. Au mois de Mars de l'année ſuivante, le Pape écrivit au Roi de Maroc une lettre de recommandation pour quelques religieux Trinitaires, qui alloient chez lui exercer les fonctions de leur inſtitut, c'eſt-à-dire, racheter des Chrétiens d'entre les mains des Infidéles, ou des Infidéles d'entre les mains des Chrétiens, pour les échanger avec des Chrétiens captifs. Depuis ce tems l'Ordre des Trinitaires fit de grands progrès en France, en Lombardie, en Eſpagne, & même au-delà de la mer. Le moine Alberic qui écrivoit quarante ans après, dit qu'ils avoient déja juſqu'à ſix cens maiſons, & ajoute: Cet Ordre à la vérité eſt recommandable, mais les religieux qui le compoſent ſont fort expoſés à ſe diſſiper dans les voiages. Jean de Matha affoibli par ſes travaux & ſes auſtérités, paſſa à Rome les deux dernieres années de ſa vie dans les exercices de la charité, & il y mourut l'an 1213.

ARTICLE III.

Saint Bernard.

COmme la vie de Saint Bernard eſt remplie de faits extraordinaires & merveilleux, nous croions devoir averrir qu'il n'y a point d'hiſtoire qui ſoit plus autentique, & qui ait été écrite avec plus d'exactitude & de ſincérité. Cet

illuſtre Saint eſt un ſi grand objet dans l'Hiſtoire eccléſiaſtique du douziéme ſiécle, que nous avons cru devoir rapporter ſa vie avec une certaine étendue.

I.

1. sa naiſſance. son éducation.

Bernard nâquit l'an 1091 près de Dijon au bourg de Fontaines, dont Teſcelin ſon pere étoit Seigneur: Sa mere Alethe étoit fille de Bernard Seigneur de Montbar. L'un & l'autre étoient vertueux: Teſcelin brave, fidéle à ſes Seigneurs, juſte & de bon conſeil: Alethe ſoumiſe à ſon mari, appliquée au gouvernement de ſa maiſon & aux œuvres de charité. Ils eurent ſept enfans, ſix fils & une fille. La mere les offrit tous à Dieu de ſes propres mains auſſi-tôt après leur naiſſance, les nourrit de ſon lait, & tant qu'ils étoient ſous ſa main, elle ne ſouffroit pas qu'ils s'accoûtumaſſent aux viandes trop délicates. Elle ſembloit les préparer de loin à la vie monaſtique, qu'ils embraſſerent en effet tous ſept dans la ſuite. Bernard vint au monde le troiſiéme; & ſa mere étant groſſe de lui ſongea qu'elle portoit un petit chien blanc qui abboioit dans ſon ſein. Effraiée de ce ſonge, elle conſulta un homme vertueux qui lui dit: Ne craignez point, ce ſera un fidéle gardien de la maiſon du Seigneur, un prédicateur zélé contre les ennemis de la foi, & la douceur de ſa langue guérira les ames malades. La vertueuſe Dame conſolée par cette prédiction, ne ſe contenta pas d'offrir à Dieu cet enfant comme les autres: elle le deſtina entiérement à ſon ſervice, & dans cette vue le fit étudier le plutôt qu'il lui fut poſſible. Ce fut à Châtillon ſur Seine qu'il fit ſes premieres études, ſous des eccléſiaſtiques ſéculiers, à la place deſquels il procura depuis

l'établiſſement d'une communauté de chanoines réguliers. Comme il avoit l'eſprit excellent, il avança bien-tôt au-delà de ſon âge, & ſurpaſſa de beaucoup ſes compagnons : il aimoit dès-lors la retraite, méditoit beaucoup, parloit peu : il avoit de la ſimplicité, de la douceur & de la modeſtie. Il demandoit à Dieu de conſerver ſa jeuneſſe dans ſa pureté, & étudioit les Lettres humaines pour lui ſervir à l'intelligence des Saintes-Ecritures.

II. Il ſort victorieux de pluſieurs tentations.

Il étoit encore enfant quand un violent mal de tête l'obligea à garder le lit : on lui fit venir une femme qui prétendoit le guérir par des charmes ; mais ſi-tôt qu'il s'en apperçut, il la repouſſa avec de grands cris, qui marquoient ſon indignation, & auſſi-tôt il ſe leva parfaitement guéri. Il n'avoit guères que quatorze ans quand il perdit ſa mere, qui mourut ſaintement comme elle avoit vêcu. Bernard commença dès-lors à être maître de ſa conduite : & comme il avoit toutes les graces extérieures du corps avec beaucoup d'eſprit & un grand talent pour la parole, on le regardoit comme un jeune homme de grande eſpérance. Tout lui rioit à ſon entrée dans le monde, & quelque chemin qu'il ſuivît, il n'y avoit aucun avantage qu'il ne ſemblât ſe pouvoir promettre. Il étoit aſſiégé d'amis dangereux qui cherchoient à corrompre ſes mœurs : mais il eut toujours un attrait particulier pour la pureté. Aiant un jour regardé une femme avec curioſité, il en eut une telle confuſion, qu'il ſe jetta dans un étang glacé qui ſe trouva proche, & y demeura juſqu'au coû aſſez long-tems pour être pénétré de froid. Il réſiſta en deux occaſions différentes aux plus violentes tentations, où la chaſteté d'un jeune homme puiſſe être expoſée.

Ces périls dont il trouvoit le monde rempli, le firent penſer ſérieuſement à chercher une retraite, & il n'en trouva point de plus ſûre que le nouveau monaſtere de Cîteaux. Ses freres & ſes amis s'en étant apperçus, firent tous leurs efforts pour l'attacher au monde par l'étude des ſciences profanes, & il penſa donner dans ce piége. Mais le ſouvenir de ſa mere le ramena. Il s'imaginoit la voir qui lui reprochoit, qu'elle ne l'avoit pas élevé avec tant de ſoin pour un amuſement ſi frivole. Enfin il s'affermit dans ſa réſolution en priant avec larmes dans une égliſe; & dès-lors il travailla même à gagner les autres. Il commença par ſes freres, laiſſant ſeulement le dernier, encore trop jeune & néceſſaire à la conſolation du pere qui étoit avancé en âge: enſuite il s'adreſſa à ſes autres parens & à ſes amis, où il vit quelque eſpérance de converſion. Le premier qu'il perſuada fut ſon oncle Gaudri, Seigneur de Touillon en Autunois, qui étoit puiſſant dans le monde & qui s'étoit diſtingué par ſa valeur: enſuite il gagna Barthelemi le pénultiéme de ſes freres, qui n'étoit pas encore Chevalier. L'oncle & le neveu ſe rendirent ſans réſiſtance. André, plus jeune que Bernard, paroiſſoit plus difficile à perſuader; mais tout d'un coup il s'écria: Je vois ma mere, & il ſe rendit. Gui, l'aîné des ſix freres étoit déja marié, & il étoit plus engagé dans le monde que les autres. Il héſita un peu d'abord, mais enſuite aiant fait de ſérieuſes réflexions, il promit d'embraſſer la vie monaſtique, ſi ſa femme y conſentoit. Il ſembloit qu'on ne devoit pas l'eſpérer d'une jeune Dame qui avoit de petites filles qu'elle nourriſſoit. Bernard dit, qu'elle y conſentiroit ou qu'elle mourroit bien-tôt; &

1112. Il gagne à Dieu ſes freres.

comme elle continuoit de réſiſter, ſon mari réſolut, ſans la quitter, de mener une vie pauvre à la campagne, & de vivre du travail de ſes mains. Elle tomba dangereuſement malade, & aiant fait venir Bernard, elle demanda la ſéparation, & ſe fit enſuite elle-même religieuſe à Lairé près de Dijon.

Le ſecond des freres étoit Gerard, homme de mérite & que tout le monde aimoit, à cauſe de ſa valeur & de ſa bonne conduite. Il réſiſtoit fortement, & traitoit même de legéreté la facilité de ſes freres à prendre un tel engagement. Mais Bernard tranſporté du zéle qui l'animoit, lui dit : Je ſais qu'il n'y aura que l'affliction qui vous rendra ſage ; & portant le doigt à ſon côté, il ajouta : Bien-tôt une lance perçant ce côté, fera paſſer à votre cœur le conſeil ſalutaire que vous mépriſez : vous craindrez, mais vous n'en mourrez pas. Peu de jours après, Gerard enveloppé par ſes ennemis, fut pris & bleſſé d'une lance au même endroit. Se croiant près de mourir, il crioit : Je ſuis moine de Cîteaux. Il fut mis dans une étroite priſon où il guérit contre ſon eſpérance, & d'où il fut délivré comme par miracle.

IV. S. Bernard gagne à Dieu d'autres perſonnes.

Entre ceux que Bernard gagna à Dieu, étoit Hugues de Mâcon, depuis Evêque d'Auxerre, jeune Seigneur conſidérable par ſa nobleſſe, ſes grands biens & la pureté de ſes mœurs. Aiant appris la converſion de Bernard ſon cher ami, il le pleuroit comme perdu pour le monde ; & à la premiere occaſion qu'il eut de lui parler, d'abord ils pleurerent par des motifs bien différens ; mais lorſqu'ils commencerent à s'expliquer, l'eſprit de vérité s'inſinua avec les paroles de Bernard, & la converſation finit autrement qu'elle n'avoit commencé. Ils ſe

donnerent parole d'embraſſer emſemble ce nouveau genre de vie, & d'être plus unis qu'ils n'avoient été dans le monde. Peu de jours après, Bernard apprit que de dangereux amis avoient détourné Hugues de ſa bonne réſolution. Il alla le chercher, & le ramena au bon chemin dont il ne s'écarta plus.

Bernard parloit en public & en particulier pour gagner les ames; & ſes diſcours avoient tant de force, qu'on ne pouvoit lui réſiſter: enſorte que les meres cachoient leurs enfans, les femmes retenoient leurs maris, & les amis détournoient leurs amis. Ceux qu'il avoit raſſemblés n'étoient qu'un cœur & qu'une ame: ils demeuroient enſemble dans une maiſon qu'ils avoient à Châtillon, & à peine quelqu'un oſoit-il y entrer, s'il n'étoit de leur compagnie. Si quelque autre venoit, il glorifioit Dieu de tout ce qu'il voioit & ſe joignoit à eux; ou il ſe retiroit, les eſtimant heureux & déplorant ſa miſere. Ils demeurerent environ ſix mois en habit ſéculier depuis leur premiere réſolution, attendant qu'ils fuſſent en plus grand nombre, & que quelques-uns d'entre eux euſſent terminé leurs affaires. Le jour étant venu d'accomplir leur vœu, les cinq freres ſortirent enſemble de la maiſon de leur pere dont ils étoient venus recevoir la bénédiction; & l'aîné voiant dans la rue leur jeune frere avec d'autres enfans, lui dit: Mon frere Nivard, c'eſt à vous ſeul que viendra toute notre ſucceſſion. Nivard répondit: Oui, le Ciel pour vous & la terre pour moi; le partage n'eſt pas égal. Il demeura pour lors avec le pere, mais il ſuivit ſes freres peu de tems après, ſans que ſon pere ni ſes amis puſſent le retenir.

II.

V. Sa retraite à Cîteaux, sa ſublime vertu.

Ce fut l'an 1113 quinze ans après la fondation de Cîteaux, que Bernard âgé de vingt-deux ans y entra avec plus de trente compagnons, pour vivre ſous la conduite de l'Abbé Etienne. Comme quelques-uns d'entre eux avoient été mariés, il fit bâtir par ſes ſoins un monaſtere pour leurs femmes, nommé Julli dans le diocèſe de Langres, qui deux ans après fut mis ſous la conduite de l'Abbé de Moleſme. La maiſon de Cîteaux étoit alors encore très-peu connue: auſſi Bernard y entra dans le deſſein de ſe cacher & de ſe faire oublier: & pour s'affermir dans ſes bonnes réſolutions, il ſe diſoit ſouvent à lui-même: Bernard, qu'es-tu venu faire ici? Cette eſpéce d'exhortation qu'il ſe faiſoit ſans ceſſe à lui-même, le portoit à avancer à grands pas dans la voie de la perfection. Quand il eut commencé à goûter combien le Seigneur eſt doux, & combien ſa loi eſt admirable; enivré de ſes chaſtes délices, il ſembloit être devenu un homme tout ſpirituel. Il étoit tellement mort à la vie des ſens, qu'en entendant, il n'entendoit pas, qu'en voiant il ne voioit pas, & qu'en mangeant il ne goûtoit rien. Il avoit paſſé un an dans la chambre des novices, & il en ſortit ſans ſavoir ſi le toît en étoit lambriſſé ou non. Il fut long-tems ſans s'appercevoir qu'il y avoit trois fenêtres au chevet de l'égliſe où il entroit pluſieurs fois le jour: il croioit qu'il n'y en avoit qu'une.

VI. ſes auſtérités. ſon goût pour l'Ecriture-ſainte.

Il avoit tellement fait mourir en lui toute curioſité, qu'il ne trouvoit rien dans les créatures qui pût arrêter un moment ſes regards. Il veilloit au-delà des forces de la nature, regardant comme perdu le tems du ſommeil,

& croiant dormir aſſez, pourvû qu'il ne veillât pas toute la nuit. Il ne prenoit un peu de nourriture que par la crainte de tomber en défaillance, & il s'en approchoit comme d'un tourment. Auſſi dès ſon Noviciat la délicateſſe de ſa complexion ne pouvant porter l'auſtérité de ſa pénitence, lui cauſa un vomiſſement qui dura toute ſa vie. Mais il eut toujours autant de vigueur d'eſprit & de ferveur, que de foibleſſe de corps, & il ne vouloit être diſpenſé d'aucun travail, diſant qu'il étoit novice & imparfait, & qu'il avoit beſoin de toute la rigueur de la diſcipline. C'eſt pourquoi dans le travail commun, quand les autres faiſoient quelque ouvrage qu'il ne pouvoit faire ne l'aiant point appris, ou n'y étant pas accoûtumé, il ſe dédommageoit en remuant la terre, coupant du bois, le portant ſur ſes épaules, ou faiſant quelque choſe de ſemblable; ou ſi les forces lui manquoient, il s'en humilioit en s'appliquant aux occupations les plus viles. Les freres étant occupés à la moiſſon, comme il ne ſçavoit pas manier la faucille, on lui ordonna de s'aſſeoir & de demeurer en repos. Il en fut extrêmement affligé; & aiant recours à la priere, il demanda à Dieu avec larmes de lui faire la grace de pouvoir moiſſonner. La ſimplicité de ſa foi fut exaucée, & dès-lors il s'en acquitta mieux qu'aucun autre. Le travail ne lui cauſoit point de diſtraction: il y étoit tout occupé de Dieu intérieurement; il prioit & il méditoit l'Ecriture-Sainte, & diſoit depuis que c'étoit principalement dans les champs & dans les bois qu'il en avoit appris les ſens ſpirituels, & que ſes maîtres avoient été les chênes & les hêtres. Dans les intervales du travail il étoit continuellement appliqué à prier,

à lire ou à méditer. Il étudioit l'Ecriture-Sainte, en la liſant ſimplement de ſuite, & la reliſant pluſieurs fois ; & il diſoit qu'il ne trouvoit rien qui la lui fit mieux entendre que ſes propres paroles, & que toutes les vérités qu'elle enſeigne ont plus de force dans la ſource que dans les diſcours des interprétes. Il ne laiſſoit pas de lire avec humilité & ſoumiſſion les explications des Docteurs catholiques, & de ſuivre fidélement leurs traces.

VII. Progres de l'Ordre de Cîteaux.

La même année de ſa converſion, c'eſt-à-dire, en 1113 fut fondée l'Abbaïe de la Ferté, la premiere fille de Cîteaux. Elle fut fondée dans le diocèſe de Châlons, par Savari & Guillaume ſon fils, Seigneurs de Vergi & Comtes de Châlons. Le premier Abbé ſe nommoit Bertrand, & il y fut envoié avec douze moines par l'Abbé Etienne, pour ſoulager la maiſon de Cîteaux, déja trop peuplée. L'an 1114, l'Abbaïe de Pontigni ſeconde fille de Cîteaux fut fondée à quatre lieues d'Auxerre, dans la terre d'un chanoine de cette égliſe, nommé Hebert ; & Hervé Comte de Nevers contribua à cette fondation. On en regarde néanmoins comme Fondateur Thibaut Comte de Champagne, parce qu'il en fit depuis bâtir l'égliſe. Le premier Abbé de Pontigni fut Hugues de Mâcon depuis Evêque d'Auxerre. L'année ſuivante 1115 furent fondées les deux autres filles de Cîteaux, Clairvaux & Morimond, toutes deux dans le diocèſe de Langres. Toutes les autres maiſons dépendent de ces quatre, & la plûpart en ſont ſorties.

III.

VIII. S. Bernard eſt fait Abbé

La terre de Clairvaux fut donnée par Hugues Comte de Troies. C'étoit auparavant une retraite de voleurs, & le lieu ſe nommoit la

vallée d'abſinte, ſans doute parceque cette herbe y croiſſoit abondamment. Saint Etienne Abbé de Cîteaux y envoia de ſes moines & leur donna pour Abbé Saint Bernard, quoiqu'il ne fût âgé que de vingt-quatre ans, & qu'il n'eût qu'une année de profeſſion. Ses confreres s'en étonnoient, & craignoient qu'il ne pût ſoutenir cette charge tant à cauſe de ſa jeuneſſe, que de la foibleſſe de ſa ſanté. Comme l'Evêque de Langres étoit abſent, Bernard s'adreſſa à l'Evêque de Châlons Guillaume de Champeaux, pour recevoir la bénédiction Abbatiale. L'Evêque reconnut que Bernard étoit un grand ſerviteur de Dieu, & depuis ce jour-là ils ne furent qu'un cœur & qu'une ame, & ſe viſiterent ſouvent; enſorte que Clairvaux devint la maiſon de l'Evêque, & Châlons l'hoſpice des moines de Clairvaux. L'eſtime d'un ſi grand Prélat attira à Bernard celle de toute la Province de Reims, & enſuite de toute la France. Le nouveau monaſtere de Clairvaux étoit réduit à une extrême pauvreté. Les moines étoient ſouvent obligés de faire leur potage de feuilles de hêtre, & leur pain étoit mêlé d'orge, de millet & de veſce. Un religieux étranger à qui on avoit ſervi un de ces pains dans la chambre des hôtes, en fut touché juſqu'aux larmes & l'emporta ſécrétement pour le montrer par-tout. Le ſaint Abbé étoit peu touché de ces incommodités, & ne ſongeoit qu'à gagner des ames. Comme l'hiver approchoit, ſon frere Gerard qui étoit cellerier, ſe plaignit de ce que les choſes les plus néceſſaires manquoient à la maiſon, & qu'il n'avoit point de quoi les acheter. Comme des paroles de conſolation ne le ſatisfaiſoient point, l'Abbé lui demanda combien il faudroit pour fournir aux plus

de clairvaux. Deſcription de ce ſaint monaſtere. Perfection à laquelle Dieu avoit élevé l'Abbé & les moines de cette Maiſon.

preſſantes néceſſités : il répondit qu'il lui faut droit environ douze livres, ſomme alors conſidérable. Bernard ſe mit en priere ; & peu de tems après Gerard lui vint dire qu'une femme de Châtillon demandoit à lui parler. Il ſortit, elle ſe jetta à ſes pieds, & lui fit une offrande de douze livres, lui demandant des prieres pour ſon mari dangereuſement malade. Bernard la renvoia promptement, & lui dit : Allez, vous trouverez votre mari en bonne ſanté. Elle le trouva effectivement guéri ; & l'Abbé exhorta ſon cellerier à avoir déſormais plus de confiance en Dieu. Il leur vint pluſieurs fois de ſemblables ſecours lorſqu'ils s'y attendoient le moins, & voiant que la main de Dieu étoit avec leur Abbé, ils le déchargeoient, autant qu'ils pouvoient, du ſoin des affaires extérieures, & le conſultoient ſeulement ſur leur intérieur.

Comme Saint Bernard étoit ſorti depuis peu de la ſolitude de Cîteaux, où dans le ſilence d'une contemplation ſublime il s'étoit rempli des vérités céleſtes, il parloit aux hommes le langage des Anges, & à peine pouvoient-ils l'entendre. Il leur propoſoit une morale ſi élevée & exigeoit d'eux une ſi grande perfection, qu'ils trouvoient de la dureté dans ſes paroles. D'ailleurs quand ils s'accuſoient d'avoir des penſées vaines & inutiles, ce que l'on ne peut abſolument éviter en cette vie, il étoit choqué de trouver que ceux qu'il croioit des Anges n'étoient que des hommes, & penſoit que des religieux ne devoient pas être ſujets à ces ſortes de tentations. Mais bien-tôt le ſaint Abbé s'accuſa lui-même d'indiſcrétion, d'exiger des autres une vertu ſi accomplie, & il vouloit ſe condamner au ſilence. Mais Dieu lui fit connoître qu'il devoit continuer de parler ; & dès-

lors

lors il inſtruiſit avec plus d'autorité & plus de fruit.

On voioit à Clairvaux des hommes qui, après avoir été riches & honorés dans le monde, ſe glorifioient dans la pauvreté de Jeſus-Chriſt, ſouffrant la fatigue du travail, la faim, la ſoif, le froid, les perſécutions & les opprobres. Au premier aſpect, en deſcendant la montagne pour entrer à Clairvaux, on comprenoit que Dieu habitoit en cette maiſon par la ſimplicité & la pauvreté des bâtimens. En cette vallée pleine d'hommes, dont chacun étoit occupé au travail qui lui étoit preſcrit, on trouvoit au milieu du jour le ſilence de la nuit, excepté le bruit du travail ou les louanges de Dieu, quand les moines chantoient l'Office. Ce ſilence imprimoit un tel reſpect aux ſéculiers, qu'ils n'oſoient eux-mêmes tenir en ce lieu aucun diſcours qui ne fût convenable. Les moines étoient ſolitaires malgré leur multitude, parce que l'unité d'eſprit & la loi du ſilence conſervoit à chacun la ſolitude du cœur. A peine pouvoient-ils par un rude travail tirer leur nourriture de cette terre ſtérile. Quelque inſipide que fût cette nourriture, ils la trouvoient encore trop bonne, & leur ferveur extraordinaire leur faiſoit regarder comme un dangereux poiſon, tout ce qui cauſoit quelque plaiſir en mangeant. Ils arriverent par les ſoins de leur Abbé à un ſi éminent degré de perfection, qu'ils ſouffroient non-ſeulement ſans murmure, mais même avec joie; ce qui auparavant leur eût paru inſupportable. Ce plaiſir même qu'ils trouvoient dans leurs peines leur cauſoit quelque inquiétude, & leur paroiſſoit d'autant plus ſéduiſant, qu'il étoit plus ſpirituel; & pour les délivrer de cette ſorte d'inquiétude, il fallut avoir re-

cours à l'autorité de l'Evêque de Châlons. Ce Prélat se réunit à Saint Bernard pour leur faire entendre, que cette joie spirituelle qui les allarmoit, étoit un don de Dieu, qui devoit être reçu avec actions de graces. C'est ainsi que Guillaume de Saint Thierri témoin oculaire, représente ce qu'il appelle le siécle d'or de Cîteaux.

IV.

IX. Conversion de Humbeline sœur de S. Bernard.

Tescelin pere de Saint Bernard, qui étoit demeuré seul, vint aussi à Clairvaux, où il embrassa la vie monastique, & y mourut quelque tems après dans une heureuse vieillesse. Sa fille Humbeline fut la derniere à se donner à Dieu. Elle étoit mariée riche & attachée au monde; quand Dieu lui inspira un jour d'aller visiter ses freres. Comme elle étoit parée magnifiquement, Bernard ne put se résoudre à sortir pour la voir, & aucun de ses freres ne daigna paroître, excepté André qu'elle rencontra à la porte, & qui lui dit quelle étoit une ordure bien couverte; à cause de ses habits précieux. Elle fondit en larmes & répondit: Je suis pécheresse, il est vrais: mais c'est pour les pécheurs que Jesus-Christ est mort: c'est pour cela que je viens chercher les gens de bien: que mon frere vienne, & je suis disposée à faire tout ce qu'il me prescrira. Bernard vint la trouver avec ses freres; & ne pouvant la séparer de son mari il commença par lui dire qu'il falloit retrancher toute la vanité mondaine & la magnificence des habits, lui donnant pour modéle la vie de sa mere.

Humbeline étant retournée chez elle, pratiqua fidélement ce conseil, au grand étonnement de tout le monde. Car quoique noble, jeune & délicate; elle vivoit dans une grande

retraite, appliquée aux jeûnes, aux veilles & à la priere. Elle demeura ainſi deux ans avec ſon mari, qui, la reſpectant comme un temple du Saint-Eſprit, lui permit de ſe ſéparer & de ſuivre ſon attrait pour la pénitence. Elle ſe retira au monaſtere de Julli dans le Diocèſe de Langres, fondé depuis peu pour les femmes de ceux qui étoient venus à Clairvaux avec S. Bernard. Humbeline y paſſa le reſte de ſes jours avec édification, & elle eſt honorée comme Sainte dans l'Ordre de Citeaux.

V.

Environ deux ans après que Saint Bernard fut établi à Clairvaux, ſes auſtérités exceſſives lui cauſerent une maladie ſi conſidérable, qu'on n'en attendoit que la mort, ou une vie languiſſante pire que la mort même. Guillaume de Champeaux Evêque de Châlons l'étant venu viſiter, dit qu'il eſpéroit non-ſeulement lui ſauver la vie, mais même rétablir ſa ſanté, s'il vouloit ſuivre ſes conſeils & ſe laiſſer traiter. Mais comme l'Abbé ne pouvoit ſe réſoudre à quitter la rigueur de ſa pénitence, l'Evêque alla au Chapitre de Cîteaux que tenoient alors le peu d'Abbés qui en dépendoient; & proſterné devant eux, il les pria de mettre l'Abbé Bernard ſous ſon obéiſſance pendant un an. Ils ne purent refuſer à un Prélat d'une telle autorité ce qu'il demandoit ſi humblement. Etant donc revenu à Clairvaux, il fit faire à l'Abbé une cellule hors de l'enclos du monaſtere, & défendit que dans ſa nourriture & tout le reſte, il ſuivît en rien la rigueur de l'obſervance, ni qu'on lui parlât d'aucune affaire de la maiſon. En cette retraite Bernard n'étant occupé que de Dieu, goûtoit par avance les délices du Ciel. Deux Abbés l'étant venu voir & lui demandant

X. Maladie du ſaint Abbé.

comment il ſe portoit, il répondit en ſouriant agréablement, & de la maniere noble qui lui étoit ordinaire : Je vis fort bien : moi à qui des hommes raiſonnables obéiſſoient auparavant, j'ai été mis par un juſte jugement de Dieu ſous l'obéiſſance d'un animal ſans raiſon. Il parloit d'un homme ruſtique & ignorant qui s'étoit vanté de le guérir, & ſous la conduite duquel il avoit été mis par l'Evêque & les Abbés ſes confreres. Cet ignorant lui faiſoit manger des viandes qui auroient pû incommoder l'homme le plus robuſte. Mais Bernard prenoit tout indifféremment, aiant preſque perdu le goût : enſorte que pendant pluſieurs jours il prit du ſang tout crud pour du beurre, & but une fois de l'huille pour de l'eau.

XI. ses auſtérités, ses travaux.

Mais après que cette année d'obéiſſance fut paſſée, il revint à ſes premieres auſtérités avec un nouveau zéle, & il voulut racheter le tems perdu. Il prioit debout jour & nuit, juſqu'à ce que ſes genoux affoiblis & ſes pieds enflés ne puſſent plus le ſoutenir. Il porta long-tems un cilice ſur ſa chair, & ne le quitta que quand il s'aperçut qu'on le ſavoit. Sa nourriture étoit du pain avec du lait, du bouillon de légumes, ou de la bouillie. Les Médecins admiroient qu'il pût vivre & travailler en forçant ainſi la nature, & diſoient que c'étoit mettre un agneau à la charrue. Ses vomiſſemens fréquens cauſés par la foibleſſe de ſon eſtomac, l'obligerent à faire creuſer un trou près de ſa place au chœur, pour recevoir ce qu'il rejettoit ; & enfin cette incommodité vint à un tel point, qu'il fut reduit à ne pouvoir aſſiſter à l'Office public. Malgré toutes ces infirmités, il ne laiſſa pas de vivre ſoixante-trois ans, de fonder grand nombre de monaſteres, de prêcher, d'écrire pluſieurs

Ouvrages excellens, & d'être emploié aux affaires les plus importantes de l'égliſe, qui l'obligerent à faire de grands voiages.

Juſqu'ici, nous avons conſidéré Saint Bernard comme un excellent modéle de la perfection monaſtique. Dans l'article ſuivant, nous l'enviſagerons comme un des plus illuſtres Docteurs de l'égliſe. Nous verrons dans un autre article tout ce qu'il fit pour éteindre les ſchiſmes & dérruire les héréſies. Nous aurons encore occaſion de parler de lui dans l'article des Croiſades. Comme ce grand homme tient à tout, & ſe rrouve dans preſque toutes les grandes affaires du douziéme ſiécle, il n'a point été poſſible de renfermer ſon hiſtoire dans un ſeul article. Nous allons encore rapporter dans celui-ci, quelques-unes de ſes actions les plus éclatantes dont nous ne parlerons point ailleurs.

V I.

XII. ses miracle son autorité

Quand l'obéiſſance obligeoit le ſaint Abbé de s'éloigner du monaſtere pour les affaires de l'égliſe, en quelque lieu qu'il allât, & de quelques ſujets qu'il fût queſtion, il ne pouvoit s'empêcher de parler de Dieu. L'impreſſion que ſa ſublime vertu faiſoit ſur ceux qui l'approchoient, le fit bien-tôt connoître dans le monde. Mais rien ne le rendit plus célébre, que le don de prophétie & la vertu des miracles qui l'accompagna par-tout. Le premier fut opéré ſur un Gentil-homme de ſes parens, qui perdit tout d'un coup la connoiſſance & la parole. Son fils & ſes amis éroient affligés de le voir mourir ſans recevoir les Sacremens. Bernard promit qu'il recouvreroit la parole, ſi l'on réparoit le tort que ce Gentil-homme avoit fait à ſon prochain. Toute la famille fit auſſi-tôt ce que Bernard popoſoit : mais ſon frere & ſon

oncle le reprirent durement & l'accuſerent de témérité. Le ſaint Abbé leur répondit avec ſimplicité: il eſt facile à Dieu de faire ce qui vous eſt difficile à croire. Il alla offrir le ſaint Sacrifice, & comme il étoit encore à l'Autel, le malade commença à parler librement, & demanda Saint Bernard avec empreſſement. Il ſe confeſſa à lui avec larmes, reçut les Sacremens, & mourut trois jours après dans des grands ſentimens de pénitence.

Un jour comme Bernard revenoit des près, il rencontra une femme qui venoit de loin lui apporter ſon enfant, dont une main étoit ſéche & le bras tourné depuis ſa naiſſance. L'Abbé touché des larmes & des prieres de cette femme lui dit de mettre ſon enfant à terre. Après avoir prié Dieu, il fit le ſigne de la croix ſur le bras de l'enfant; enſuite il dit à la mere de l'appeller. L'enfant courut embraſſer ſa mere des deux bras, étant parfaitemenr guéri. Les freres & les diſciples de Bernard regardoient avec étonnement ces merveilles: mais ils n'en tiroient pas une vaine gloire, comme auroient fait des hommes ordinaires: l'affection ſpirituelle qu'ils avoient pour lui, leur faiſoit craindre que ces miracles ne lui fiſſent perdre le tréſor de l'humilité. Les deux que ce zéle animoit le plus, étoient Gaudri ſon oncle & Gui ſon frere aîné. Ils lui diſoient quelquefois des paroles dures & réduiſoient à rien ſes miracles; & comme il ne ſe défendoit point, ils le pouſſoient ſouvent par leurs reproches, juſqu'à lui faire verſer des larmes. Il arriva enfin que ſon oncle Gaudri tomba malade d'une groſſe fiévre; & preſſé de la douleur il pria l'Abbé d'avoir pitié de lui, & de ne lui pas refuſer le ſecours qu'il donnoit aux autres. L'Abbé uſant de ſa douceur ordi-

naire, lui rappella le souvenir des fréquens reproches qu'il lui avoit faits sur ce sujet, lui demandant s'il ne parloit point ainsi pour le tenter : mais comme Gaudri persévéroit, il lui imposa les mains, commanda à la fiévre de le quitter, & elle le quitta. S. Bernard continua de faire un grand nombre de miracles éclatans.

XIII. sa réputation éclatante.

Le Pape Innocent II qui avoit séjourné en France environ dix-huit mois, reprit le chemin d'Italie au printems de l'année 1132. Il voulut accommoder les Genois & les Pisans qui avoient entre eux de grands différens, & qui étoient prêts à se faire la guerre. S. Bernard qui avoit suivi le Pape en ce voiage, fut le médiateur de cette paix pour laquelle il fut envoié à Gênes ; & il y parla si efficacement, qu'il termina l'affaire presque en un jour. Vers le même-tems, il reconcilia l'Empereur Lothaire avec Conrad & Fréderic neveu de son prédécesseur. Il parut avec éclat dans le Concile de Pise composé de tous les Evêques d'Occident : il assistoit à toutes les délibérations & à tous les jugemens : tout le monde le respectoit, & l'on voioit une foule d'Evêques attendre à sa porte pour le consulter. Ce n'étoit pas l'orgueil qui le rendoit de difficile accès, mais la multitude de ceux qui vouloient lui parler ; enforte que malgré sa profonde humilité, il sembloit avoir l'autorité du Pape. Après le Concile de Pise, le Pape envoia Saint Bernard à Milan, & avec lui deux Cardinaux, pour réconcilier à l'église les Milanois. Ils vinrent en foule au-devant du saint Abbé, ils lui baisoient les pieds, sans qu'il pût l'empêcher, ils arrachoient des fils de ses habits pour servir de remède aux malades. Les uns marchoient devant lui & les autres après, en poussant des cris de joie. On examina en

public l'affaire pour laquelle ils étoient envoiés, toute la ville ſe ſoumit, l'égliſe de Milan fut réconciliée ; & la paix rétablie entre les peuples. Pendant ce ſéjour de Milan, Saint Bernard fit pluſieurs miracles, principalement ſur des poſſédés. L'humilité l'empêchoit d'entreprendre des choſes extraordinaires, mais d'un autre côté, il rougiſſoit d'avoir moins de foi que le peuple qui s'adreſſoit à lui, & il craignoit d'offenſer Dieu en ſe défiant de ſa toute-puiſſance. Les témoins de ces merveilles tranſportés de joie, & levant les mains au Ciel, rendoient à Dieu les plus vives actions de graces. Toute la ville étoit en mouvement, on s'aſſembloit de tous côtés, on ne parloit que de l'homme de Dieu, on ne ſe laſſoit ni de le voir ni de l'entendre, & chacun vouloit le toucher & recevoir ſa bénédiction.

XIV. Suite des miracles du s. Abbé. son humilité profonde qui lui fait refuſer les dignités de l'égliſe.

Nous rapporterons ici un miracle éclatant que fit Saint Bernard, en emploiant les propres paroles de Bernard Abbé de Bonnevaux dans le diocèſe de Vienne, qui a écrit ſa vie. Une Dame de Milan, conſidérable par ſa naiſſance, & déja fort avancée en âge, mais réduite à l'extrêmité par la malice du démon dont elle étoit poſſédée, fut traînée plutôt que conduite par les mains de pluſieurs à l'égliſe de Saint Ambroiſe, où étoit alors le ſaint Abbé. Cette Dame étoit preſque ſans reſpiration, privée en même-tems de la vue, de l'ouie & de la parole ; & étant agitée de violentes convulſions, elle tiroit la langue d'une maniere ſi affreuſe, qu'elle reſſembloit à la trompe d'un éléphant, enſorte qu'elle paroiſſoit plutôt un monſtre qu'une femme. Le ſaint Abbé offrit le Saint Sacrifice pour elle, & après l'Oraiſon Dominicale, aiant mis le Corps ſacré de Notre-Seigneur ſur

la patene, qu'il tint élevé ſur la tête de la poſſédée, il parla ainſi au démon : Voici ton juge ; ô méchant eſprit ; voici celui à qui appartient le ſouverain pouvoir : réſiſtes-lui, ſi tu peux : voici celui qui peu de tems avant que de ſouffrir la mort pour notre ſalut, a dit : C'eſt maintenant que le Prince de ce monde va être chaſſé dehors. C'eſt ici le même Corps qu'il a pris de celui de la Vierge: le même qui a été étendu ſur le bois de la Croix, qui a été mis dans le tombeau, qui eſt reſſuſcité d'entre les morts, qui eſt monté au Ciel à la vue de ſes diſciples. C'eſt donc au nom de cette terrible Majeſté, que je te commande, eſprit injuſte & méchant, de ſortir de cette femme. Le démon fut contraint d'obéir, & d'avouer par ſa fuite quelle puiſſance & quelle efficace réſident dans les divins Myſteres. La liberté de l'eſprit & celle des ſens furent rendues à cette Dame dans le moment : la langue rentra dans ſa bouche, ſa figure changea, & la tranquillité de ſon ame rétablit tous les traits de ſon viſage. Tout Milan fut témoin de ce miracle, & en rendit à Dieu de publiques action de graces.

Il délivra encore d'autres poſſédés par la vertu de la Sainte Euchariſtie, par l'eau-benite & le ſigne de la croix. Il rendit auſſi la ſanté à un grand nombre de malades. La foule du peuple étoit telle à ſa porte depuis le matin juſqu'au ſoir, que la foibleſſe de ſon corps n'y pouvant réſiſter, il ſe mettoit aux fenêtres pour ſe montrer & leur donner ſa bénédiction. Ils apportoient du pain & de l'eau qu'ils lui faiſoient bénir, & les gardoient comme des choſes ſacrées. On accouroit à Milan pour le voir des villages & des villes voiſines. Il rétablit des mains ſéches & des membres paralytiques en les tou-

chant, & il rendit la vue à des aveugles en préſence d'une infinité de témoins. Au milieu de tant de miracles & d'applaudiſſemnns, le Saint Abbé conſerva toujours une humilité profonde. Il renvoioit à Dieu la gloire de tout le bien qui ſe faiſoit par ſon miniſtere. Il avoit fait tant de converſions à Milan, qu'il eut de quoi peupler un nouveau monaſtere de ſon Ordre, qui fut fondé dans le voiſinage nommé Caravalle. Un mérite ſi extraordinaire porta pluſieurs égliſes à le demander pour Paſteur. Mais il refuſa tout, parce qu'il ne cherchoit que la retraite, & qu'il vouloit cacher ſes grandes actions dans le ſein de l'humilité. Ce fut donc inutilement que Langres, Châlons, Reims, Gênes, Milan firent tous leurs efforts pour vaincre ſa reſiſtance. Il fut perſévérant dans ſon refus; & ce qu'il avoit répondu à une égliſe, il le diſoit à l'autre, qu'il n'étoit que le dernier dans la maiſon du Seigneur, & qu'il n'étoit jamais ſorti que malgré lui de ſa ſolitude, où il étoit toujours rentré avec joie.

XV. Il convertit le Duc d'Aquitaine, circonſtances remarquables de cette converſion.

L'autorité de ce nouveau Taumaturge parut avec éclat l'an 1135 dans la converſion de Guillaume Duc d'Aquitaine. Ce Seigneur avoit conſenti à reconnoître le Pape Innocent, mais il ne pouvoit ſe réſoudre à rétablir les Evêques qu'il avoit chaſſés de leurs Siéges, parce qu'ils l'avoient trop offenſé, & qu'il avoit juré de ne jamais leur accorder la paix. Saint Bernard fut envoié après de ce Duc, pour travailler à réconcilier avec lui les Evêques. On porta pluſieurs paroles de part & d'autre; & comme la négociation tiroit en langueur, Saint Bernard eut recours à des armes plus puiſſantes, & s'approcha de l'Autel pour offrir le Saint Sacrifice. Après la conſécration, Bernard pouſſé d'un mou-

vement extraordinaire, mit le corps de Notre-Seigneur ſur la patene, & aiant le viſage enflammé d'un ſaint zéle & les yeux étincelans, i ſortit, & allant trouver le Duc, non plus en ſuppliant, mais en menaçant, il lui dit ces paroles terribles : Voici le Fils de la Vierge qui vient à vous, le Chef & le Seigneur de l'égliſe que vous perſecutez ; voici votre Juge, au nom duquel tout genou fléchit au Ciel, ſur la terre & dans les enfers ; votre Juge entre les mains duquel vous tomberez bien-tôt. Le mépriſerez-vous auſſi comme vous avez mépriſé ſes ſerviteurs ? A ces mots tous les aſſiſtans fondoient en larmes, prioient avec ferveur, & attendoient l'événement de cette action. Le Duc voiant le Saint Abbé s'avancer, tranſporté de zéle ; & portant dans ſes mains le Corps de Notre Seigneur, fut éprouvanté, trembla de tout ſon corps & tomba à terre, paroiſſant avoir perdu connoiſſance, & pouſſant ſeulement de profonds ſoupirs. Alors le ſerviteur de Dieu s'approcha plus près de lui, le pouſſa du pied, & lui commanda de ſe lever, de ſe tenir debout & d'écouter le jugement de Dieu. Voilà, dit-il, l'Evêque de Poitiers que vous avez chaſſé de ſon égliſe. Allez-vous réconcilier avec lui, donnez-lui le baiſer de paix & rétabliſſez-le vous même ſur ſon Siége. Le Duc n'oſa rien répondre, mais il alla auſſi-tôt au-devant de l'Evêque, lui donna le baiſer de paix, & de la méme main dont il l'avoit chaſſé de ſon Siége, il l'y fit remonter, ce qui remplit de joie toute l'égliſe.

VII.

XVI. Ses dernieres actions. Il fait de nouveaux miracles.

La vertu & les miracles de Saint Bernard, ſa ſublime vertu & les ſervices infinis qu'il avoit rendus à l'égliſe, n'empêcherent point qu'il ne fût pluſieurs fois calomnié. C'eſt le ſort de tous

les Saints. Il ſouffrit tout avec patience, & quand il fut obligé de répondre, ce fut toujours avec douceur & charité. C'eſt ce que nous remarquerons particuliérement dans ſon apologie au ſujet de la croiſade, dont on lui imputa le mauvais ſuccès. Enfin il ſuccomba ſous le poids de ſes travaux apoſtoliques, & il tomba dans une extrême foibleſſe au commencement de l'année 1153. Ses diſciples ne croioient pas qu'il pût paſſer l'hiver, mais il les aſſura qu'il vivroit juſqu'au milieu de l'été de la même année. Quoiqu'il fût obligé de garder le lit, & qu'il ſouffrît de grandes douleurs, il ne laiſſoit pas de méditer les vérités éternelles, de dicter, & d'exhorter les freres. Il célébra preſque toujours la Meſſe, juſqu'à ce qu'il fut réduit à la derniere extrêmité. Il étoit dangereuſement malade, quand il écrivit à ſon oncle André Chevalier du Temple, qui lui avoit mandé le déſir qu'il avoit de le venir voir. Si vous venez, dit-il, hâtez-vous, parce que je ne crois pas être encore long-tems ſur la terre. En parlant des Princes qui avoient été à la Terre-ſainte, ils n'y ont, dit-il, rien fait de bon, & ſont revenus promptement chez eux où ils ont fait des maux incroiables.

Cependant le peuple de Metz ne pouvant ſouffrir les inſultes des Seigneurs voiſins, ſortit contre eux en grand nombre; mais il fut battu, & il y en eut deux mille qui furent tués ou noiés dans la Moſelle. Cette grande ville ſe préparoit à la vengeance, & les ennemis enrichis par le butin & encouragés par la victoire, vouloient continuer la guerre qui avoit ruiné toute la Province. Alors Hillin Archevêque de Trêves Métropolitain de Metz, crut que Saint Bernard étoit le ſeul qui pût remédier à ces maux.

Il vint à Clairvaux, ſe jetta aux pieds du ſaint Abbé & de tous les moines, & le conjura de venir au ſecours de ce peuple affligé. Il ſe trouva par une providence ſinguliere, que S. Bernard après avoir été à la mort, ſe portoit un peu mieux depuis quelques jours. Il ſuivit l'Archevêque ; & quand ils furent arrivés ſur les lieux, on tint une conférence ſur les bords de la Moſelle. Le ſaint Abbé exhorta les deux partis à la paix, mais les Seigneurs la refuſerent, & ſe retirerent ſans lui dire adieu. Ce n'étoit point par mépris, mais le reſpect qu'ils avoient pour lui ; leur faiſoit craindre de ne pouvoir lui réſiſter en face.

On ne penſoit de part & d'autre qu'à reprendre les armes, lorſque le ſaint Abbé dit aux freres qui l'avoient ſuivi : Ne vous troublez point, la paix ſe fera, quoiqu'avec beaucoup de difficultés. En effet la nuit ſuivante il reçut une députation des Seigneurs, qui ſe répentoient de leur retraite : on ſe raſſembla & on traita de la paix pendant pluſieurs jours. Les difficultés furent grandes, on déſeſpera ſouvent de la concluſion ; mais ce délai fut utile à pluſieurs malades, auſquels le ſerviteur de Dieu rendit la ſanté ; & ces miracles ne contribuerent pas peu à la concluſion de la paix, quoique d'ailleurs ils la retardaſſent, à cauſe du grand concours & de l'importunité de la multitude. Pour s'en délivrer, il fallut chercher une Iſle au milieu de la riviere, où les principaux des deux partis paſſoient en bâteau ; & là ſe terminerent les conférences. Parmi les malades guéris en cette occaſion, il y eut une femme, qui depuis huit ans étoit tourmentée d'un tremblement violent dans tous les membres. Elle vint ſe préſenter au ſaint Abbé, dans le tems

où l'on deſeſpéroit preſque de la paix, & la vue de ſa miſere toucha tous les aſſiſtans. Ils virent tous pendant que le ſerviteur de Dieu prioit pour elle, ſon tremblement violent diminuer peu à peu, & enfin elle fut parfaitement guérie. Les plus inſenſibles en furent ſi attendris, qu'ils frappoient leur poitrine, & pouſſerent des cris de joie pendant près d'une demie heure. La foule du peuple qui s'efforçoit de baiſer les pieds de Saint Bernard, l'obligea d'entrer dans un bâteau & de s'éloigner de la terre; & comme il exhortoit enſuite les Seigneurs à la paix, ils diſoient en ſoupirant: Pouvons-nous ne pas écouter celui que Dieu exauce ſi viſiblement, & à la priere duquel il fait de ſi grands miracles à nos yeux? Ce n'eſt pas pour moi qu'il les fait, dit le ſaint Abbé, c'eſt pour vous. Le même jour il entra dans Metz, pour preſſer l'Evêque & le peuple de conſentir à la paix. Il guérit une femme paralytique, qui avoit été apportée ſur un lit, & qui s'en retourna à pied. Enfin la paix fut conclue, les deux partis ſe réconcilierent, ſe donnerent la main & s'embraſſerent.

VIII.

XVII. sa derniere maladie. sa mort.

Ce fut-là le dernier voiage de Saint Bernard, & à ſon retour il ſe ſentit fort affoibli & dans un entier épuiſement; mais avec une conſolation ſemblable à celle d'un voiageur qui arrive au port. Comme il voioit la déſolation & l'affliction extrême de ſes freres, il les conſoloit avec beaucoup de tendreſſe, & les conjuroit avec larmes de conſerver la régularité & l'amour de la perfection, qu'il leur avoit enſeignée par ſes diſcours & par ſes exemples. Peu de jours avant ſa mort, il écrivit en ces termes à Arnold Abbé de Bonneval, qui lui avoit

envoié quelques rafraîchiſſemens, & qui témoignoit beaucoup d'inquiétude ſur l'état de ſa ſanté : Tout eſt amertume pour moi : je n'ai de plaiſir qu'à ne point prendre de nourriture. J'ai perdu le ſommeil, enſorte qu'il n'y a point d'intervalle dans mes douleurs. Mon eſtomac eſt dans une entiere défaillance. Il a beſoin d'être ſouvent fortifié jour & nuit de quelque choſe de liquide ; pour ce qui eſt ſolide, il le refuſe abſolument. Mes pieds & mes jambes ſont enflés comme ſi j'étois hydropique. Cependant, pour tout dire à un ami comme vous, l'eſprit eſt dégagé, tandis que la chair eſt accablée d'infirmités. Priez notre Sauveur de ne point différer mon départ de ce monde ; & en ce dernier moment où je me trouverai dépouillé de mes mérites, ſecourez-moi de vos prieres, afin que le tentateur n'ait aucun avantage ſur moi. Je vous écris moi-même en l'état où je ſuis, afin qu'en reconnoiſſant la main, vous reconnoiſſiez le cœur.

Comme on ſçut qu'il étoit à l'extrêmité, les Evêques voiſins avec un grand nombre d'Abbés & de moines s'aſſemblerent à Clairvaux. Il mourut enfin le vingtiéme d'Août 1153 ſur les neuf heures du matin. Son corps revêtu des ornemens ſacerdotaux fut porté dans la chapelle de la Sainte Vierge. Il y eut un prodigieux concours de la nobleſſe & du peuple de tous les environs, & toute la vallée retentit de leurs gémiſſemens. Mais les femmes arrêtées à la porte du monaſtere étoient celles qui pleuroient le plus amérement, parce qu'il ne leur étoit pas permis d'entrer dans l'égliſe, ſelon l'ancienne diſcipline qui s'obſerve encore à Clairvaux & à Cîteaux. Le corps fut expoſé pendant deux jours, & le peuple venoit en foule lui baiſer les pieds,

appliquer ſur lui des pains, des ceintures, des pieces de monnoie & d'autres choſes, pour les garder comme étant bénites par cet attouchement, & pour s'en ſervir dans le beſoin.

Dès le ſecond jour l'affluence fut telle, que l'on n'avoit preſque plus de reſpect pour les moines, ni pour les Evêques mêmes. C'eſt pourquoi le lendemain matin on célébra le Saint Sacrifice avant l'heure ordinaire, & on mit le ſaint corps dans un ſepulcre de pierre, avec une boëte ſur ſa poitrine, où il y avoit des Reliques de l'Apôtre Saint Jude ou Thadée, qu'on lui avoit apportées depuis peu de Jéruſalem, & qu'il avoit ordonné que l'on mit ſur ſon corps. Il fut ainſi enterré devant l'autel de la Sainte Vierge, à laquelle il avoit toujours eu beaucoup de dévotion.

Saint Bernard étoit dans ſa ſoixante & troiſiéme année: il y en avoit quarante qu'il avoit fait profeſſion à Cîteaux, & trente-huit qu'il étoit Abbé de Clairvaux. Il avoit fondé ou aggréé à ſon Ordre ſoixante dix-ſept monaſteres, trente-cinq en France, onze en Eſpagne, ſix dans les Païs-Bas, cinq en Angleterre, autant en Irlande, autant en Savoie, quatre en Italie, deux en Allemagne, deux en Suéde, un en Hongrie, un en Dannemarc. Mais en comprenant les fondations faites par les Abbaïes dépendantes de Clairvaux, on en compte plus de cent ſoixante. L'éclat & la multitude des miracles que Dieu opéra au tombeau de ſon ſerviteur, ne permirent pas que l'on différât long-tems de lui rendre un culte public. Il fut canoniſé vingt ans après ſa mort, & la cérémonie fut des plus ſolemnelles. On célébre ſa fête le jour de ſa mort, & l'égliſe de France l'honore comme l'un de ſes plus grands ornemens.

ARTICLE IV.

Ouvrages de Saint Bernard.

I.

I. Idée générale des Ouvrages de S. Benard.

NOus avons un grand nombre d'Ouvrages de Saint Bernard ; plus de quatre cens Lettres ſur différentes queſtions de diſcipline & de morale, ou ſur les affaires de ſon tems. Elles ſont toutes écrites avec beaucoup d'eſprit, de prudence & de ſageſſe, & il y inſtruit preſque tous les états. Il a adreſſé au Pape Eugene III ſon diſciple, un traité de la Conſidération diviſé en cinq livres, où il apprend aux Papes l'importance & l'étendue de leurs devoirs. Il donne de ſemblables inſtructions aux premiers Paſteurs dans le livre qui a pour titre, des Mœurs & des devoirs des Evêques. Il inſtruit tout le Clergé dans le diſcours qu'il fit à Paris, qui eſt intitulé, de la Converſion, où il parle avec force contre les clercs ambiteux & incontinens. Nous avons auſſi le Traité des Commandemens & des diſpenſes, qui eſt un Ouvrage très-lumineux & plein de maximes ſolides. L'Apologie à Guillaume Abbé de Saint Thierri, qui eſt plutôt une cenſure des abus qui s'étoient gliſſés dans l'Ordre de Cluni, qu'une apologie de celui de Cîteaux : un Traité de la nouvelle Milice, qui contient l'éloge des Chevaliers du Temple, que le ſaint Docteur exhorte à s'acquitter de leurs devoirs : le Traité de l'Humilité & de l'orgueil, & celui de l'Amour de Dieu : celui de la Grace & du Libre-Arbitre : le Livre contre les erreurs d'Abelard, dont il confond les ſubtilités, en lui oppoſant la doc-

trine toute ſimple mais ſolide des ſaints Peres : pluſieurs Sermons & un Commentaire en forme de diſcours ſur le Cantique des Cantiques, où l'on trouve une onction qui pénétre le cœur de ceux qui s'y appliquent.

Il paroît ſurprenant qu'un homme qui eſt entré ſi jeune dans la ſolitude, & qui en a été tiré de ſi bonne heure, pour n'y rentrer que par intervalles, ait pu tant écrire & ſi ſolidement. Mais Dieu avoit donné à Saint Bernard un eſprit excellent, & de plus un recueillement ſi profond, qu'il méditoit toujours au milieu même des plus grandes agitations. D'ailleurs Dieu qui vouloit s'en ſervir pour l'utilité de ſon égliſe, étant le maître de la ſcience, la communiquoit abondamment à ſon ſerviteur. Le ſtyle de cet illuſtre Docteur eſt vif, noble & ſerré ; ſes penſées ſublimes ; ſon diſcours agréable. Il eſt également plein de force & d'onction ; il a conſervé la maniere dont les ſaints Peres on écrit, & ne s'eſt point ſervi de la méthode des Scholaſtiques & des Controverſiſtes de ſon tems. Il ſait donner de louanges ſans flatter, & dire des vérités ſans offenſer. Sa ſcience n'eſt pas une érudition curieuſe, mais une doctrine utile au ſalut. Il eſt ſi plein de l'Ecriture-Sainte, qu'il n'y a preſque point de période où il n'empioie ſes expreſſions. Saint Ambroiſe & Saint Auguſtin ſont ceux des Peres qu'il a le plus ſuivis, & qu'il regarde comme deux colomnes auſquels il eſt invariablement attaché.

II.

II. Editions des œuvres de s. Bernard.

Il n'y a aucun Pere de l'égliſe dont les Ouvrages aient été plus ſouvent imprimés que ceux de Saint Bernard. Quoique l'Imprimerie n'ait été inventée que vers le milieu du quinziéme ſiécle, néanmoins à la fin de ce même ſiécle on

en avoit déja imprimé différentes parties à Mayence, à Rouen, à Bruxelles, à Breſſe, à Paris. Dans le ſiécle dernier, Horſtius Curé de Cologne s'appliqua à donner une édition exacte des Ouvrages de Saint Bernard, & après y avoir apporté tous ſes ſoins pendant un tems conſidérable, il la fit imprimer l'an 1641. Cette édition fut reçue avec applaudiſſement & réimprimée en divers endroits. Cependant Horſtius aiant encore laiſſé dans le texte pluſieurs fautes qui ſe pouvoient corriger avec le ſecours des manuſcrits, le Pere Chantelou Bénédictin de la Congrégation de Saint Maur, entreprit de revoir l'édition d'Horſtius, & donna au public les Sermons du tems & des Saints, corrigés en pluſieurs endroits. Ce Pere étant mort avant que d'avoir pu revoir les autres Ouvrages de Saint Bernard, le Pere Mabillon fut choiſi pour ce travail, & les fit paroître l'an 1666 en grands & en petits volumes dans l'ordre de l'édition d'Horſtius, revus & corrigés ſur pluſieurs manuſcrits. Mais comme cette édition eſt le premier Ouvrage de ce ſavant Bénédictin, & qu'il avoit depuis fait pluſieurs nouvelles découvertes ſur les Œuvres de Saint Bernard, il en a entrepris une ſeconde imprimée à Paris en deux volumes in-folio l'an 1690.

Cette édition dans laquelle les Ouvrages ſont dans un ordre nouveau, eſt enrichie de belles préfaces, d'un grand nombre de notes au bas des pages, & de notes plus étendues à la fin du premier volume. Ce premier volume contient tous les Ouvrages qui ſont véritablement de Saint Bernard, & il eſt diviſé en quatre parties : la premiere contient les Lettres ; la ſeconde les Traités ; la troiſiéme les Sermons pour toute l'année, ſur les fêtes des Saints & ſur di-

verſes matieres. Ils ne ſont pas moins travaillés que ſes autres Ouvrages, ils ſont pleins de penſées vives & ſolides, très-propres à toucher le cœur. Il les a preſque tous prêchés à ſes religieux, auſquels il faiſoit ordinairement tous les jours des exhortations. Le Pere Mabillon fait voir dans ſa Préface, que quoiqu'il pût y avoir parmi ſes religieux des freres convers qui n'entendiſſent point le latin, néanmoins la plûpart des ces Sermons ont été récités en latin, comme leur ſtyle le fait aſſez connoître. Il avoue qu'il a auſſi quelquefois prêché en langue Romance ou vulgaire, en faveur de ceux qui n'entendoient point le latin. Enfin la quatriéme partie du premier volume des Œuvres de Saint Bernard, contient ſes Sermons ſur le Cantique des Cantiques. Le ſecond volume renferme tous les Ouvrages qui ont été atribués à Saint Bernard, quoiqu'ils ne ſoient pas de lui. Le ſavant Editeur a mis auſſi dans ce volume les cinq livres de la vie de Saint Bernard, qui ſont ſuivis de l'hiſtoire de ſes miracles, & d'autres piéces également importantes & curieuſes.

Après avoir donné une idée générale des Ecrits de Saint Bernard, nous croions devoir en rapporter quelques extraits, par leſquels on pourra juger combien ils ſont intéreſſans, & combien l'on eſt heureux de pouvoir ſe nourrir d'une doctrine ſi ſalutaire.

III.

III. Apologie de S. Bernard pour l'Ordre de Cîteaux.

L'Apologie, qui eſt adreſſée à Guillaume Abbé de Saint Thierri près de Reims, eſt diviſée en deux parties. Dans la premiere, Saint Bernard proteſte que lui & ſes moines de Cîteaux ſont très-éloignés de blâmer aucun Ordre religieux, & qu'ils ſeroient les plus malheureux de tous les hommes, ſi ſous un habit mépri-

ſable ils cachoient l'orgueil & le mépris des autres, & ſi l'auſterité de leur vie ne ſervoit qu'à les conduire plus triſtement en enfer, par la médiſance & l'hypocriſie. Il loue l'Ordre de Cluni, & marque quelques religieux qu'il a empêché de le quitter, pour paſſer à celui de Cîteaux. Il prouve que la variété des Ordres religieux ne doit point altérer la charité, & blâme ceux de ſon Ordre qui parloient mal des moines de Cluni. Dans la ſeconde partie de cette Apologie, il expoſe ce qu'il trouve de répréhenſible dans les pratiques de Cluni. Je ne crains point, dit-il, de choquer ceux qui aiment cet Ordre, puiſque je n'en blâme que les abus. J'admire comment des moines peuvent aimer tant de ſuperfluité dans les repas, & tant de magnificence dans les bâtimens. On en voit qui pendant leur long repas ne tiennent que des diſcours frivoles, au lieu de s'entretenir de choſes édifiantes. L'on y ſert une multitude de mets & quantité de gros poiſſons, pour ſe dédommager de l'abſtinence de la viande. J'ai vu un Abbé qui avoit plus de ſoixante chevaux. Vous les prendriez pour des Seigneurs & des Gouverneurs de Provinces, plutôt que pour des Paſteurs & des Peres ſpirituels. Ils cherchent même, ajoute le ſaint Docteur, des étoffes fines pour ſe faire des habits, enſorte que de la même piéce on taille un manteau pour un Chevalier & un froc pour un moine. Il vient enſuite à la magnificence des égliſes. Nous, dit-il, qui ſommes ſéparés du peuple, qui faiſons profeſſion de mépriſer tout ce qui flatte les ſens, quel fruit retirons-nous de tous ces ornemens, ſinon d'attirer les offrandes des ſimples & l'admiration des inſenſés? Pour parler clairement, cette oſtentation de richeſſes dans les égliſes

des moines, contribue-t-elle à inſpirer de ſentimens de douleur & de componction, ou ne ne ſert-elle pas plutôt à cauſer de l'admiration aux ſpectateurs ? L'égliſe eſt éclatante dans ſes bâtimens, & reduite à la derniere miſere dans la perſonne des pauvres. Ses prieres ſont couvertes d'or, & ſes enfans ſont réduits à la nudité. Toutes ces ſuperfluités devroient-elles ſe trouver chez des moines qui ont fait vœu de pauvreté !

IV.

IV. Traité du devoir des Evêques.

Henri Archevêque de Sens s'appliquoit peu à ſes devoirs de Paſteur au commencement de ſon Epiſcopat. Les Evêques de Meaux & de Chartres ſes ſuffragans lui donnnerent des avis ſalutaires dont il profita. Il pria Saint Bernard de lui écrire quelque choſe ſur les devoirs des Evêques, & ce fut pour le ſatisfaire que le Saint Docteur lui adreſſa ſon Traité ſur cette matiere. Il commence pas montrer les dangers auſquels les Evêques ſont expoſés. Enſuite il exhorte l'Archevêque à honorer ſon miniſtere, non par l'éclat des habits & des bâtimens, mais par les vertus & par les bonnes œuvres. Les pauvres n'auroient-ils pas ſujet de ſe plaindre, ſi vous emploiez pour le luxe, des revenus deſtinés à les nourrir ? Parlant enſuite de l'ambition qui dominoit dans le Clergé, il dit : On a honte maintenant dans l'égliſe, d'être dans les derniers degrés de la cléricature, & chacun voudroit monter aux places les plus éminentes. Ceux que l'on éléve aux premieres dignités ne ſont que des enfans, dout la nobleſſe fait le mérite, & ce ſont eux qui commandent aux Prêtres. On court de toutes parts aux bénéfices à charge d'ames, & on les regarde comme un établiſſement où l'on peut vivre en repos. Ceux

qui en ſont chargés, bien loin de gémir ſous un poids ſi accablant, ne cherchent qu'à ſe charger davantage, ſans craindre les périls auſquels il ſont expoſés, tant eſt grand leur aveuglement. Celui qui aura obtenu un Evêché ſera-t-il content? Non. Il voudra être Archevêque, & peut-être encore ira-t-il enſuite à Rome ſolliciter à grands frais des amitiés utiles à ſes interêts. D'autres qui ont des Provinces entieres dans leur Diocèſe, recherchent de vieux titres, pour ſoumettre des villes voiſines à leur juriſdiction: ils vont à Rome pour ce ſujet, &, ce qui eſt plus déplorable, ils y trouvent de la protection. Ce n'eſt point au reſte que les Romains s'embaraſſent des événemens des affaires, mais ce qu'ils aiment à recevoir de l'argent. J'en parle ouvertement, parce qu'ils ne s'en cachent pas eux-mêmes.

Saint Bernard recommande fort l'humilité aux Evêques; & à cette occaſion il ſe plaint de ce que les Abbés que leur profeſſion oblige encore plus à cette vertu, s'efforcent de ſe ſouſtraire à l'autorité Epiſcopale. Cette liberté, dit-il, que vous voulez procurer à votre égliſe, eſt pire que l'eſclavage, puiſqu'elle engage dans la malheureuſe ſervitude de l'orgueil. En quoi donc vous incommode l'autorité des Evêques? Craignez-vous qu'ils ne vous perſécutent? Mais vous ſerez heureux, ſi vous ſouffrez quelque choſe pour la juſtice. Mépriſez-vous leur vie mondaine? Mais perſonne n'étoit plus ſéculier que Pilate par qui Notre Seigneur a bien voulu être jugé, & dont il a déclaré que la puiſſance venoit d'enhaut. Après un tel exemple, peut-on refuſer de ſe ſoumettre au Vicaire de Jeſus-Chriſt? Il eſt clair, dit M. Fleuri, que par ce Vicaire, Saint Bernard entend l'Evêque.

Quelques Abbés, ajoute le Saint Docteur, obtiennent avec beaucoup de peine & de dépenſe, des priviléges du Pape, pour porter la mitre, l'anneau & les ſandales. ils deſirent ſans doute d'être ce qu'ils veulent paroître, & ils ont raiſon de ne vouloir pas ſe ſoumettre à ceux qu'ils veulent égaler. Que ne donneroient-ils pas pour obtenir auſſi de Rome le nom de Pontifes ? Mais les véritables moines ont-ils jamais enſeigné une telle doctrine, ou donné de tels exemples ? Saint Benoît a établi dans ſa Régle douze degrés d'humilité, dans lequel de ces degrés a-t-il placé l'amour du faſte & des dignités ? Quand Saint Bernard parloit ainſi, les exemptions des monaſteres & les priviléges des Abbés étoient encore rares. Les nouveaux Ordres, Cîteaux, Fontevraud, Prémontré, étoient ſoumis à la juriſdiction des Evêques, comme on le voit par leurs chartres. pour les Chartreux, ils étoient infiniment éloignés de s'en croire exempts, puiſqu'ils regardoient l'Evêque de Grenoble comme leur Abbé, & que c'eſt pour cela qu'ils n'avoient chez eux qu'un Prieur. Qu'eut dit Saint Bernard, s'il avoit vû les exemptions auſſi communes qu'elles ſont devenues dans la ſuite ?

V.

V. Traité de la Grace & du Libre-Arbitre. Avec quelle lumiere le S. Docteur développe les vérités de la Grace.

Saint Bernard parlant un jour en public, & reconnoiſſant qu'il étoit redevable à la grace de Dieu, de l'avoir prévenu dans le bien, & de lui avoir fait faire du progrès, un des aſſiſtans lui dit : Quelle récompenſe eſpérez-vous, ſi c'eſt Dieu qui fait tout ? Ce fut pour répondre à cette queſtion que Saint Bernard adreſſa à Guillaume de Saint Thierri, le Traité de la Grace & du Libre-arbitre. La liberté, dit-il, eſt eſſentielle à la volonté ; & où il y a néceſſité,

il

il n'y a point de liberté, ni par conséquent de mérite. Il y a trois sortes de liberté, la liberté naturelle que nous avons reçue par la création & qui nous exempte de nécessité : la liberté de grace que nous recevons par la régénération & qui nous délivre du péché : la liberte de gloire qui nous est réservée dans le Ciel, & qui nous affranchira de toute misere. La liberté naturelle demeure en nous comme captive, si elle est seule: car c'est la grace qui nous fait goûter le bien, c'est elle qui nous le fait vouloir. Le Libre-arbitre a pû tomber lui-même ; mais il n'a pû se relever. La grace ne nuit point à la liberte ; quoique Dieu nous attire, il ne nous sauve pas malgré nous, mais c'est en nous faisant vouloir le bien. Il est en de même de la concupiscence. Elle ne nous contraint pas au mal, & l'homme demeure libre au milieu des plus violentes tentations.

Le mérite de l'homme vient du bon usage qu'il fait des dons de Dieu ; mais ce bon usage même est un don purement gratuit, que nous devons continuellement demander à Dieu. C'est ce que Saint Bernard développe d'une maniere admirable dans le treiziéme chapitre, dont le titre est, que les mérites de l'homme sont les purs dons de Dieu : *Merita hominis mera esse Dei munera.* Il n'y a, dit-il, que la miséricorde de Dieu qui nous sauve : *sola salvat misericordia.* Tout ce qui contribue au salut même est un don de Dieu. Dieu a divisé les dons qu'il fait aux hommes en mérites & en récompenses : *dona sua in merita divisit & premia.* Le Saint Docteur en conclut, que tout est un don de Dieu, nos mérites aussi-bien que la récompense, & que si Dieu en nous donnant nos mérites se constitue par-là notre débiteur, il nous fait

auſſi mériter la récompenſe qu'il promet. Nos bonnes œuvres ſont donc en même-tems, & nos propres mérites, & les dons de la pure libéralité de Dieu. Ce ſont nos mérites, continue Saint Bernard, parce que c'eſt l'ouvrage de notre libre-arbitre, & que notre volonté y conſent librement : mais c'eſt en même-tems un don de la pure libéralité de Dieu, parce que c'eſt Dieu qui nous donne par ſa grace ce conſentement libre dans lequel conſiſte tout notre mérite. Nous méritons parce que nous voulons le bien librement ; mais c'eſt Dieu qui nous le fait vouloir : *facit volentem, hoc eſt, ſua voluntati conſentientem.* Si donc, conclut le ſaint Docteur, la volonté vient de Dieu, le mérite vient auſſi de lui. On ne peut pas douter que la bonne volonté ne vienne de Dieu. Dieu donc eſt l'auteur du mérite ; c'eſt lui qui applique la volonté à l'œuvre, & qui rend l'œuvre facile à la volonté : *Deus igitur auctor eſt meriti, qui & voluntatem applicat operi, & opus explicat voluntati.* Saint Barnard donne divers tours à la même vérité dans les deux derniers chapitres, & la propoſe ſous pluſieurs faces différentes.

Il ne faut pas s'imaginer que Dieu ne faſſe en nous qu'une partie du bien, & que nous faſſions le reſte ; que Dieu nous donne le pouvoir, & que l'action ſoit de nous, & que Dieu commence l'action, & que nous l'achevions ; que nous ajoutions quelque choſe au don de Dieu, qui ne ſoit point auſſi le don de Dieu. Saint Bernard enſeigne formellement le contraire par ces excellentes paroles : Tout eſt de Dieu, & tout eſt de nous : *Non partim gratia, non partim liberum abitrium, ſed totum ſingula opere individuo peragunt* : de ſorte que tout ſe faiſant dans la volonté & par la volonté, tout vient cepen-

dant de la grace : *Totum quidem hoc & totum illa : ſed ut totum in illo, ſic totum ex illâ.* Le ſaint Docteur déclare qu'en ce Traité il s'attache uniquement à la doctrine de Saint Paul.

C'eſt à cette doctrine apoſtolique qu'il rend perpétuellement hommage dans tous ſes Ecrits. Elle en eſt comme l'ame, & l'on pourroit faire une ample collection des paſſages qui regardent cette matiere. Nous nous contenterons d'en rapporter un qui peut tenir lieu de beaucoup d'autres. La pleine & entiere confeſſion de la grace, dit cet illuſtre Docteur, eſt la manque de la plénitude de cette même grace dans l'ame : *Plena confeſſio gratiæ, ipſius gratiæ plenitudinem ſignat in anima confitentis.* Si je tire quelque choſe de mon propre fond, il faut que ce bien, ſelon l'être qu'on lui ſuppoſe, l'emporte ſur la grace. On ôte à la grace tout ce que l'on attribue à ſes propres mérites. Or je ne veux point d'un mérite que la grace ne m'ait pas donné. J'ai horreur de tout ce qui vient de moi-même, de maniere que je ſois mon propre maître : *Horreo quidquid de meo eſt, ut ſim meus.* *Serm. 67. ſur le Cantiq. n. 10.*

On ſent le feu dont ces paroles ſont pleines. On y voit le zéle du ſaint Docteur pour la gloire de la grace, & l'idée qu'il avoit de la liaiſon intime qui eſt entre la profeſſion de cette doctrine & la ſantification du cœur. Avec quelle force Saint Bernard ſe ſeroit-il élevé contre l'erreur, qui rend l'homme maître de ſes déterminations ſaintes, de maniere qu'elles ne lui ſoient pas données ! Dieu eſt maître de tout dans l'affaire du ſalut, ſi l'on confeſſe que c'eſt lui qui forme en nous le bon vouloir, la détermination au bien : au lieu qu'à proprement parler, il n'eſt maître de rien, ſi l'on ſouſtrait ce point déciſif à ſa main toute-puiſſante. C'eſt

cette eſpéce d'indépendance ſur un article auſſi capital, qui faiſoit horreur à Saint Bernard : *Horreo quidquid de meo eſt, ut ſim meus.*

V I.

V I. Quelques lettres de S. Bernard.

La converſion de Suger Abbé de Saint Denis, fut l'occaſion d'une grande lettre que lui écrivit Saint Bernard pour l'en féliciter. Il y parle avec une ſainte liberté du ſcandale qu'avoit cauſé dans l'égliſe, le faſte & la vie toute mondaine de cet Abbé. Il le loue de ne s'être pas contenté de ſe réformer lui-même, mais d'avoir auſſi travaillé à rétablir la régularité dans ſon monaſtere, qui étoit tombé dans un extrême relâchement. Cette maiſon, dit Saint Bernard, ſervoit aux affaires de la Cour & aux armées des Rois. Le cloître étoit ſouvent environné de gens de guerre, & quelquefois même les femmes y avoient entrée. A préſent on y fait de ſaintes lectures, & on y garde un perpétuel ſilence. Perſonne n'y entre plus que pour chanter les louanges de Dieu. A la fin, il s'étend ſur le ſcandale que donnoit encore Etienne de Garlande ami de Suger, qui avoit l'Ordre de diacre, & en même tems étoit Sénéchal du Roi, & par cette charge le premier Officier de la Couronne. L'Abbé Suger perſévéra dans la régularité, & s'appliqua avec grand ſoin au rétabliſſement de ſon monaſtere.

Let. 174. Saint Bernard écrivit vers l'an 1140 ſa lettre ſi connue touchant la fête de la Conception de la Sainte Vierge, récemment introduite chez les Chanoines de Lyon. Il commence par l'éloge de cette égliſe, diſtinguée entre toutes celles des Gaules par les études qui y étoient floriſſantes, par la vigueur de la diſcipline, la gravité des mœurs, l'amour de l'Antiquité, & l'éloignement des nouveautés, ſur-tout dans les Offices

de l'égliſe. C'eſt pourquoi, continue-t-il en adreſſant la parole aux chanoines, je ne puis aſſez admirer à quoi penſent quelques-uns d'entre vous, de vouloir introduire une nouvelle fête que l'égliſe ignore, & qui n'eſt autoriſée ni par la raiſon, ni par la tradition. Sommes-nous plus ſavans ou plus pieux que nos peres ? Mais, direz-vous, la Mere de Dieu mérite de grands honneurs. Vous avez raiſon ; mais il faut l'honorer d'une maniere raiſonnable : elle n'a pas beſoin de faux honneurs, comblée de titres & de dignités véritables. J'ai appris de l'égliſe à honorer le jour de ſon Aſſomption & celui de ſa Nativité, & je crois fermement avec l'égliſe, qu'elle a été ſanctifiée dans le ſein de ſa mere. L'Ecriture nous apprend que Saint Jean-Baptiſte & Jérémie l'ont été, c'eſt avec raiſon que l'égliſe célébre la Nativité de Saint Jean. Il n'eſt pas permis de penſer que Dieu ait réfuſé à la Sainte Vierge ce qu'il a accordé à quelques Saints. Elle a même ce privilége ſingulier d'avoir paſſé ſans aucun péché.

Quelques-uns voudroient qu'on honorât la Conception qui a précédé une naiſſance ſi digne d'honneur. Un autre prétendra par la même raiſon devoir auſſi faire la fête du pere & de la mere de Marie. On ne doit point être ſurpris d'entendre Saint Bernard parler ainſi ; car la fête de Saint Joachim & de Sainte Anne n'a été inſtituée que plus de quatre cens ans après. Le ſaint Docteur continue : on demandera le même honneur pour ſes autres ancêtres, & ainſi on multipliera les fêtes à l'infini. Je ne ſuis point touché de certains écrits, où l'on trouve de prétendues révélations à ce ſujet. On trouve parmi les Œuvres fauſſement attribuée à Saint Anſelme, quelques-unes de ces prétendues révélations

dont parle Saint Bernard. Quelle conſéquence en tire-t-on, ajoute-t-il? La Conception à précédé une naiſſance ſainte : donc elle doit auſſi être Sainte. On conclurra bien que Marie aiant été ſanctifiée après ſa Conception, a été Sainte en ſa nativité ; mais cette ſanctification n'a pû avoir un effet rétroactif. Dira-t-on que Marie a été ſanctifiée au moment même de ſa Conception ? Mais la raiſon ne le ſouffre pas, puiſque le Saint-Eſprit eſt incompatible avec la concupiſcence. A moins qu'on ne diſe que Marie à été conçue par l'opération du Saint-Eſprit, ce qui eſt inoui juſques ici. Ce ſeroit ôter à Jeſus-Chriſt ſa prérogative ſinguliere, en la donnant auſſi à ſa Mere, & par conſéquent ce ſeroit diminuer la gloire de la Vierge, au lieu de l'augmenter. Le privilége d'être conçu ſans péché à été réſervé à celui-là ſeul qui devoit ſanctifier tous les autres. Le Saint Docteur termine cette lettre en diſant, qu'il ſoumet ſon jugement à celui de l'égliſe Romaine, ſur cette queſtion & les autres de cette nature.

VII.

VII. Livres de la Conſideration

Avis importans qu'il donne au Pape dans le premier.

Saint Bernard entreprit les livres de la Conſidération pour l'édification & la conſolation du Pape Eugene, qu'il avoit toujours tendrement aimé. D'abord il le plaint d'avoir été privé des délices de la vie ſolitaire, & d'avoir été accablé de tant d'occupations. Il l'exhorte de craindre l'effet funeſte que la multitude des affaires produit, qui eſt la dureté du cœur, qui rend inſenſible aux plus grands maux. Après avoir montré combien cette dureté de cœur eſt un mal redoutable, il ajoute: C'eſt néanmoins à ce terrible état que vous entraîneront ces malheureuſes occupations, ſi vous continuez de vous y livrer tout entier ! Ne me répondez pas que l'A-

pôtre dit, qu'étant libre, il s'eſt fait eſclave de tous. Votre ſervitude eſt bien differente Voioit-on venir à lui de route la terre, des ambitieux, des avares, des ſimoniaques, des ſacriléges, des concubinaires & d'autres pareils monſtres, pour obtenir ou conſerver par ſon autorité les dignités Eccléſiaſtiques? Il ſe faiſoit eſclave de tous, mais c'étoit pour les gagner à Jeſus-Chriſt, & non pas pour contenir leur avarice. Qu'y a-t'il de plus indigne d'un ſouverain Pontife, que de travailler continuellement à de telles affaires? Quand prions-nous? Quand inſtruiſons nous les peuples? Quand méditons-nous la Loi de Dieu? On parle de loix dans votre Palais, mais ce ſont celles de Juſtinien.

Il exhorte donc le Pape à ſe moins livrer aux affaires extérieures, & à les interrompre pour donner du tems à la conſidération, c'eſt-à-dire, aux réflexions & à la méditation des vérités utiles à ſon ſalut, afin de ne pas s'abandonner lui-même, ſous prétexte de la charité du prochain. Il montre enſuite combien il eſt indigne d'un Pape de juger des affaires temporelles. Il le prouve par l'autorité de S. Paul, qui renvoie ces jugemens aux derniers des Chrétiens, & qui dit, que celui qui eſt au ſervice de Dieu ne doit point ſe mêler des affaires ſéculieres. C'eſt pour juger les péchés & non pas les biens, que vous avez reçu les chefs du Roiaume des Cieux: ces choſes baſſes & terreſtres ont leurs juges, qui ſont les Princes & les Rois de la terre. Si vous vous renfermiez dans les fonctions ſpirituelles; je conviens qu'on vous accuſeroit d'être ſingulier & de vous éloigner de la conduite de vos prédéceſſeurs. Si néanmoins nous prenons pour modéle les bons Papes plutôt que les nouveaux, nous en trouve-

rons qui ſe procuroient du loiſir au milieu des plus grandes affaires ; comme Saint Grégoire, qui expliquoit la partie la plus obſcure d'Ezéchiel pendant le ſiége de Rome.

Enfin ſi le malheur des tems, la calomnie, la violence, l'oppreſſion des pauvres vous obligent à juger des cauſes, qu'on les plaide au moins comme il convient. Car la maniere dont on le fait eſt déteſtable & indigne ; je ne dis pas de l'égliſe, mais d'un tribunal ſéculier. J'admire comment des oreilles pieuſes peuvent ſouffrir ces diſputes d'Avocats & ces combats de paroles, plus propres à détruire la vérité qu'à la faire découvrir. Je ſouhaite donc que vous décidiez promptement les cauſes que vous ne pouvez éviter de juger par vous-même, que vous n'admettiez celles des perſonnes qui n'ont rien à donner. L'imprudence des méchans eſt devenue extrême, parce qu'elle n'a point été réprimée, & leur grand nombre empêche d'en avoir horreur. Faites-vous craindre de ceux qui ſe fient à leur argent ; qu'ils ſoient réduits à le cacher, ſachant que vous êtes plus diſpoſé à le repandre qu'à le recevoir. Ce ſera le moien de vous délivrer de beaucoup d'affaires ; & par-là vous gagnerez du tems pour le loiſir que je vous conſeille de vous procurer.

VIII. Second Livre de la conſidération. Etendue des devoirs d'un Evêque.

Dans le ſecond livre, Saint Bernard définit la conſidération une recherche exacte de la vérité, la diſtinguant par-là de la contemplation, qui ſuppoſe une vérité déja connue. Vous devez dit-il au Pape, vous conſidérer vous-même ; ce qui eſt au-deſſous de vous, ce qui vous environne, & ce qui eſt au-deſſus. Il s'étend ſur les devoirs de l'Evêque, qui conſiſtent à arracher & détruire, édifier & planter. Il n'y a rien là qui ſente le faſte, mais le travail ; c'eſt un miniſtere & non une domination. Vous êtes

ſur une chaire élevée, mais c'eſt pour voir de plus loin ; & il ne vous eſt pas permis d'écrire oiſif, étant chargé du ſoin de toutes les égliſes. Voilà ce que les Apôtres vous ont laiſſé, & non pas de l'or & de l'argent. Si vous en avez, ce n'eſt pas comme leur ſucceſſeur, mais à un autre titre. Si vous vous glorifiez, ce doit être comme Saint Paul, dans les travaux & les ſouffrances. Vous devez dompter les loups, & non pas dominer les brebis. Votre véritable grandeur conſiſte dans la pureté des mœurs, dans la fermeté de la foi, dans l'humilité, qui eſt le plus bel ornement des Prélats. C'eſt une choſe monſtreuſe qu'une ame baſſe dans un rang élevé. Vous n'êtes pas du nombre de ceux qui regardent les dignités comme des vertus. Il releve enſuite la dignité du Pape ſucceſſeur de Saint Pierre. Il exhorte le Pape Eugene, à examiner le progrès qu'il a fait dans la vertu depuis qu'il eſt en place ; s'il eſt plus patient, plus doux, plus humble, plus affable, plus courageux ; s'il a du zéle pour la gloire de Dieu, s'il ſe défie de ſoi-même, s'il a de la modération, ſi dans le repos il conſerve toujours la gravité ſacerdotale. Car, dit-il, ce qui n'eſt qu'une badinerie dans la bouche d'un laïc, eſt un blaſphême dans la bouche d'un Prêtre. A l'égard de l'avarice, je n'ai rien à vous faire conſidérer, parce que l'on dit que vous regardez l'argent comme du fumier : mais ſoiez en garde contre les mauvais rapports ; la facilité à y ajouter foi eſt le vice le plus ordinaire de ceux qui ſont dans les grandes places.

IX. Troiſiéme Livre. Abus des appellations à Rome.

Saint Bernard dans le troiſiéme livre repréſente au Pape ce qui eſt au-deſſous de lui. C'eſt, dit-il, le monde entier, non pour le poſſéder comme Seigneur, mais pour y étendre votre

ſollicitude paſtorale. Il n'y a point de poiſon que je craigne tant pour vous, que la paſſion de dominer. Vous devez porter votre attention, premiérement ſur les infidéles, pour procurer leur converſion ; ſur les Grecs qui ſont avec nous & n'y ſont pas, à cauſe du ſchiſme qui les en éloigne ; ſur les erreurs qui gagnent preſque par-tout ; ſur les Catholiques mêmes dominés par l'ambition & par l'avarice.

Fleuri liv. 69. n. 58. A l'occaſion de la foule d'étrangers, qui venoient ſolliciter pour les affaires qu'ils avoient à Rome, il parle de l'abus des Appellations. C'étoit un effet des fauſſes décrétales, qui font regarder comme une tradition apoſtolique, la liberté d'appeller des Evêques aux Métropolitains & aux Primats, & de porter à Rome les affaires les plus difficiles ou les plus importantes. Ces fauſſes décrétales décident que tous les Evêques doivent ſe rendre à Rome toutes les fois qu'ils y ſont appellés, que leurs cauſes ne peuvent être jugées définitivement que par le Pape : enfin que ceux qui ſe prétendent vexés, doivent obtenir des délais toutes les fois, qu'ils appellent. Comme l'autorité de ces décrétales étoit établie depuis près de trois cens ans, perſonne ne s'en défioit plus, & ne penſoit à conteſter ces maximes. S. Bernard ſuppoſe donc l'utilité & même la néceſſité des appellations au ſaint Siége, & il n'en attaque que les abus. S'il eût ſçu, comme nous, que ces décrétales ſont des piéces fabriquées par un impoſteur, il eût parlé autrement.

On appelle à vous de tout le monde, dit le ſaint Docteur. C'eſt un témoignage rendu à votre primauté ; mais vous devez regarder l'utilité de l'égliſe. Il eſt beau de voir les foibles à couvert de l'oppreſſion en interpoſant vo-

tre nom, mais il eſt triſte de voir ceux qui ont fait le mal triompher par ce moien, & ceux qui l'ont ſouffert, ſe fatiguer inutilement. On appelle pour ſe mettre à couvert de la juſtice & vivre impunement dans le crime. Les méchans ſe ſervoient de l'appellation pour s'oppoſer au bien; & c'étoit un moien pour arrêter les Evêques qui vouloient diſſoudre ou empêcher des mariages illégitimes, punir des violences & des ſacrifices, éloigner des Ordres & des bénéfices des perſonnes indignes & infâmes. Saint Bernard s'étoit déja plaint fortement au Pape Innocent II de cet abus des appellations, qui anéantiſſent l'autorité des Evêques. Ceux qui étoient léſés aimoient mieux ſouffrir la vexation, que d'aller à grands frais à Rome, où l'on favoriſoit ceux qui y appelloient, & où l'on n'en voioit point qui fuſſent condamnés aux dépens. Le ſaint Docteur parlant enſuite du déſintéreſſement néceſſaire à tout homme qui eſt au-deſſus des au res, rend ce témoignage au Pape Eugene : Nous avons vu deux Prélats venir d'Allemagne avec des chevaux chargés d'argent, qu'ils ont remporté de même. Choſe inouie, que Rome ait renvoié de l'argent; auſſi je ne crois pas que vous l'aiez fait par le conſeil des Romains. Ces Prélats étoient tous deux fort riches & très-coupables, c'étoit l'Archevêque de Maience & celui de Cologne.

X. Derniers livres de la conſidération.

Portrait que S. Bernard fait des Romains de ſon tems.

Dans le quatriéme livre, Saint Bernard propoſe au Pape pour objet de ſa conſidération ce qui eſt autour de lui, ſon clergé, ſon peuple & ſes domeſtiques. Votre clergé, dit-il, doit être parfaitement réglé, puiſqu'il doit être la régle & le modéle de tous les autres. A l'égard de votre peuple, tout le monde connoît le faſte & l'inſolence des Romains. C'eſt une nation

accoûtumée au tumulte, cruelle, intraitable, qui ne ſait ſe ſoumettre que quand elle ne peut réſiſter. Ils ſont adroits à faire le mal, & ne ſavent faire aucun bien. Ils ſont odieux au ciel & à le terre, impies envers Dieu, ſéditieux entre eux, jaloux à l'égard de leurs voiſins, cruels envers les étrangers. Ils n'aiment perſonne, & perſonne auſſi ne peut les ſouffrir; font de magnifiques promeſſes & n'en tiennent aucune; ils ſont flatteurs, traitres, avares & diſſimulés. Tel eſt le portrait que Saint Bernard fait des Romains de ſon tems, & néanmoins il exhorte le Pape à travailler à leur converſion: c'eſt que Dieu exige d'un Paſteur le travail & non pas le ſuccès. Tout le zéle des Evêques ne tend qu'à conſerver leur dignité. Nous ne voions pas au reſte, ajoute Saint Bernard, que Saint Pierre ait jamais paru en public orné d'or & de pierreries, revêtu de ſoie, monté ſur un cheval blanc, environné de ſoldats & d'Officiers. En cela vous n'avez pas ſuccédé à Saint Pierre, mais à Conſtantin. Le ſaint Abbé ne doutoit pas plus de la donation de Conſtantin, que des fauſſes décrétales. Il exhorte enſuite le Pape de choiſir pour Cardinaux les eccléſiaſtiques les plus parfaits; parce qu'il eſt, dit-il, plus aiſé de venir à la Cour de Rome étant homme de bien, que d'y devenir tel. Il inſiſte particuliérement ſur les Légats, de qui il exige ſur-tout la vie exemplaire & le déſintéreſſement. Dans le cinquiéme livre de la Conſidération, il traite de ce qui eſt au-deſſus de nous, & donne au Pape Eugene des ſujets de méditations ſublimes, ſur les Anges, ſur l'Eſſence divine, & ſur les myſteres de la Trinité & de l'Incarnation.

VIII.

XI. Sermons ſur le Cantique des Cantiques.

Saint Bernard a compoſé quatre-vingt ſix Sermons ſur le Cantique des Cantiques, dont il explique les deux premiers chapitres, & le premier verſet du troiſiéme. Le ſaint Docteur commença ces ſermons pendant l'Avent de l'année 1135. Ils furent continués les deux années ſuivantes, interrompus enſuite par le voiage qu'il fit en Italie pour l'extinction du ſchiſme, & enfin repris à differentes occaſions. Il prononçoit ces diſcours le matin avant la Meſſe, ou le travail des mains; & quelquefois auſſi le ſoir en préſence des Religieux de Clairvaux, & des novices, mais au nom des freres convers. Après qu'il s'étoit rempli de la méditation du Texte ſacré, il parloit en s'abandonnant à l'Eſprit de Dieu, ajoutant ſur le champ ce qui lui étoit donné, & ce qu'il voioit être utile à ſes freres. Cet Ouvrage eſt un des plus importans de ceux que nous avons de ce ſaint Docteur. Sa méthode dans l'explication du Cantique des Cantiques, conſiſte à conſidérer d'abord la teneur du texte, les emblêmes qui s'y préſentent, la ſuite & la liaiſon du diſcours. De-là Saint Bernard s'éléve au ſens prophétique & au ſens moral. Car il mêle ſans ceſſe ces deux ſens, traitant l'un & l'autre avec une élévation, & une variété d'inſtructions qui ſurprend. Le ſens prophétique regarde l'égliſe dans ſes divers états, ſur-tout les premiers tems où elle ſe formoit au milieu de la Synagogue, & où elle s'étendoit parmi les Gentils. Le ſens moral a rapport à chaque ame en particulier, & à l'amour éternel & tout gratuit que Dieu a pour elle, & qui devient la ſource de celui qu'elle a pour Dieu. Les dogmes importans de la Grace efficace & de la Prédeſtination gratuite,

Mabill. pref. ſur ces Serm.

ſont montrés avec toute la ſublimité & l'énergie poſſible. La confiance qu'inſpire la charité, les chaſtes délices de l'alliance ſpirituelle, la ſainte liberté d'une ame qui aime ſon Dieu, ſont décrites avec les plus vives couleurs. L'on eſt ſaiſi, touché, attendri, en voiant un homme ſi divin expliquer des paroles toutes divines. C'eſt un cœur embraſé, qui parle de ce qu'il éprouve & de ce qu'il ſent. On ſe trouve en quelque ſorte introduit dans le ſanctuaire le plus intime de la Religion, où Dieu ne ſe préſente plus, ni avec la ſervitude d'un Légiſlateur, ni avec le rédoutable appareil d'un Juge, mais avec l'aimable ſérénité d'un Roi qui eſt Epoux, & qui en a toute la tendreſſe. On eſt ſurpris d'appercevoir dans l'Etre ſuprême une ſi exceſſive bonté. Saint Bernard fait admirer ſans ceſſe une ſi grande merveille, à laquelle le Cantique des Cantiques rappelle à tout moment; & il faut avouer que rien en effet n'eſt plus capable de cauſer un profond étonnement mêlé de la plus vive joie. Il nous eſt bon, s'écrie le ſaint Docteur à l'occaſion des verſets 6 & 7 du ſecond chapitre, il nous eſt bon de demeurer ici, & de conſidérer la merveilleuſe douceur, dont eſt remplie cette ſouveraine & divine nature du Maître que nous ſervons. O! homme qu'as-tu jamais éprouvé de plus raviſſant dans les amitiés humaines, que ce que l'Ecriture te dévoile ici du cœur du Très-Haut? Tu ne peux avoir aucun doute. Celui qui te parle n'eſt autre que l'Eſprit qui ſonde les profondeurs de Dieu. C'eſt l'Eſprit de Vérité, l'Eſprit de Dieu même, qui ne peut ni ignorer ce qui eſt en Dieu, ni annoncer autre choſe que ce qu'il avoit en lui. Je ne puis, mes freres, retenir mes tranſports, quand je vois la Majeſté

Serm. XXIII. n. II. & ſuiv.

Serm. LII. n. 1. & 2.

souveraine s'abaisser jusqu'à notre foiblesse, avec une familiarité si remplie de charmes, s'unir par des liens sacrés à une ame condamnée aux miseres d'un triste exil, & avoir pour elle l'ardent amour du plus tendre Epoux. Que ne goûtera pas dans le Ciel cette ame, qui dès cette vie est honorée d'une si grande bonté de la part de son Seigneur; qui est portée entre les bras de Dieu; cachée dans son sein; gardée avec une vigilance qui ne permet à personne d'interrompre un sommeil dont l'ame bien-aimée doit marquer la fin, en se réveillant elle-même?

Ce trait qui est choisi entre mille autres, peut faire juger de l'abondante moisson qu'il y auroit à recueillir dans ces sermons de S. Bernard. Ils sont un morceau presque unique dans toute la tradition, pour le développement des Mysteres du saint amour, dont la nécessité, la force, la victorieuse & ineffable douceur, la fécondité en toutes sortes de vertus & de bonnes œuvres, sont montrées avec cette éloquence & ce feu, dont une ardente charité est le véritable principe.

IX.

Il semble, dit Saint Bernard, que le tems de la persécution est passé: mais l'expérience nous a bien convaincus, que jamais la persécution ne manque ni aux Chrétiens, ni à Jesus-Christ. Ce qui est plus terrible, c'est que la persécution vient maintenant de la part de ceux qui portent le nom de Chrétiens. Ce sont, ô mon Dieu, vos amis, & ceux qui vous étoient unis qui se sont révoltés contre vous. L'universalité du peuple Chrétien, depuis le plus petit jusqu'au plus grand, semble avoir conjuré contre vous. *Conjurasse videtur contra te universi-*

XII. Sermons sur les Sts.

Serm. sur la conversion de S. Paul.

tas populi christiani à minimo usque ad maximum. Depuis la plante des pieds jusqu'au sommet de la tête, il n'y a en elle rien de sain. L'iniquité s'est trouvée comme dans sa source, dans les vieillards établis pour juges, qui sont vos Vicaires, & qui paroissent gouverner votre peuple. On ne peut plus dire que les prêtres soient comme le peuple, parce que le peuple n'est pas même aussi corrompu que les prêtres. Hélas, mon Seigneur & mon Dieu ! Ceux-là sont les premiers à vous persécuter, qui témoignent aimer la primauté dans votre église, & qui veulent y être les maîtres. *Heu, heu, Dominus Deus ! ipsi sunt in persecutione tuâ primi, qui videntur in Ecclesiâ tuâ primatum diligere, gerere principatum.*

Leur dévotion, ajoute le saint Docteur, paroît grande, quand il est question de se charger du gouvernement des ames ; mais le moindre de leurs soins, & la derniere de leurs pensées, est de travailler à leur procurer la sanctification & le salut. *Apud eos cura minor, & de animarum salute novissima cogitatio est.* Le Sauveur des ames pouvoit-il éprouver une persécution plus sensible ? Il y en a beaucoup d'autres qui traitent fort mal Jesus-Christ, & notre siécle est plein d'Antechrists. Mais la persécution qu'il souffre de la part de ses propres Ministres, est la plus sensible à cause des biens qu'il leur a faits, & la plus cruelle à cause de l'abus qu'ils font de la puissance qu'il leur a donnée. Jesus-Christ voit ces maux, & il garde un profond silence, il les souffre & les dissimule. Il faut donc que nous les dissimulions aussi & que nous gardions le silence, sur-tout à l'égard de nos Prélats qui sont à la tête des églises. *Hæc videt Christus & silet, hæc Salva-*

tor patitur & diſſimulat. Propterea diſſimulemus nos quoque neceſſe eſt, & ſileamus interim, maximèque de Prælatis noſtris Magiſtris Eccleſiarum.

ARTICLE V.

Croiſades. Egliſe Latine d'Orient.

I.

NOus avons vu le grand ſuccès qu'eut la Croiſade à la fin du onziéme ſiécle : voici qu'elle en fut la ſuite. Dès la premiere année du douziéme ſiécle, qui étoit auſſi la premiere du regne de Baudouin, il partit de Lombardie environ cinquante mille hommes conduits par l'Archevêque de Milan & par pluſieurs Seigneurs Allemans. Ils traverſerent la Hongrie, la Bulgarie & la Thrace, & arriverent l'année ſuivante à Nicomédie. Vers le même-tems Guillaume Duc d'Aquitaine, Hugues-le-Grand Comte de Vermandois frere du Roi Philippe, & pluſieurs autres grands Seigneurs partirent de France avec environ trente mille hommes. Ils prirent le même chemin, & étant arrivés à Conſtantinople, ils y trouverent Raimond Comte de Toulouſe, qui étoit venu demander du ſecours à l'Empereur Alexis, pour retourner en Syrie où il prétendoit s'établir. Les François le choiſirent pour leur chef; & aiant paſſé le bras Saint Georges, ils arriverent à Nicée. L'Empereur Alexis qui leur avoit donné des marques extérieures d'amitié, avertit ſecrétement les Turcs de leur paſſage, & les excita à s'y oppoſer. Les Croiſés s'étant diviſés mal à propos, une partie s'engagea dans des montagnes incul-

1. CROISADES. Suite de la premiere croiſade publiée à la fin du onziéme ſiécle.

tes & des défilés où la plûpart périrent. Les autres ſe raſſemblerent à Antioche, d'où ils partirent pour viſiter les lieux ſaints de Jéruſalem. Cependant le Roi Baudouin prit Céſarée de Paleſtine où il mit un Archevêque Latin. Il livra bataille imprudemment contre les infidéles avec des forces trop inégales. Son armée fut entiérement défaite, les Comtes de Chartres & de Bourgogne y périrent, & le Roi Baudouin ſe ſauva avec peine. Ainſi ce ſecond voiage eut fort peu de ſuccès.

II.

II. Roiaume & Egliſe de Jéruſalem.

L'an 1112, on mit ſur le Siége de Jéruſalem Arnoul qui le déſiroit depuis long-tems. Sa vie ne fut pas moins ſcandaleuſe pendant ſon Epiſcopat, qu'elle l'avoit été auparavant. Il tâcha de diminuer au moins les reproches que ſes déſordres pouvoient lui attirer, en établiſſant des chanoines réguliers dans l'égliſe de Jéruſalem. Ce fut par le conſeil de ce Patriarche, que le Roi Baudouin épouſa Adélaïde Comteſſe de Sicile, & venue de Roger I, quoiqu'il eût actuellement une autre femme qu'il avoit épouſée à Edeſſe. Adelaïde étoit riche & puiſſante, & Baudouin rechercha ſon alliance pour remédier à ſon indigence qui étoit extrême. Elle porta avec elle en Paleſtine des richeſſes immenſes, & elle épouſa le Roi Baudouin, ignorant qu'il étoit déja marié. Trois ans après, Baudouin tomba dangereuſement malade; & ſe croiant ſur le point de rendre compte à Dieu de ſes actions, il renvoia Adelaïde, qu'il avoit ſi indignement trompée. Il s'attira par-là à lui & à ſon Roiaume, la haine du Comte Roger depuis Roi de Sicile & fils d'Adelaïde. Peu de tems après, il mourut en revenant d'Egypte où il étoit allé faire la guerre. Son ſucceſſeur

fut Baudouin Dubourg ſon parent, qui gouvernoit depuis dix-huit ans le Comté d'Edeſſe. Le Patriarche Arnoul mourut la même année. Le Pape Paſcal, bien informé de ſes déſordres & de ſa vie infâme, avoit envoié en Syrie un Légat, qui aſſembla un Concile où le Patriarche fut dépoſé. Mais Arnoul paſſa la mer, vint à Rome, & par ſes flatteries & les riches préſens qu'il fit, il gagna ſi bien le Pape & ſon Conſeil, qu'il fut rétabli dans ſon Siége, & revint à Jéruſalem où il continua de vivre avec la même licence.

Le Roi Baudouin II ſe voiant dangereuſement malade, ſortit de ſon Palais ſans aucune marque de ſa dignité, & ſe fit porter dans une maiſon voiſine du ſaint Sépulcre. Il y fit venir le Comte Foulques ſon gendre; & en préſence des Evêques & des Seigneurs, il lui laiſſa le gouvernement du Roiaume. Il prit en même tems l'habit monaſtique, & promit d'en obſerver les vœux, ſi Dieu lui rendoit la ſanté. Mais il mourut peu de tems après l'an 1131. Foulques regna onze ans, & mourut près d'Acre d'une chûte de cheval qu'il fit en chaſſant un liévre. On rapporta ſon corps à Jéruſalem, où il fut enterré dans l'égliſe du ſaint Sépulcre avec ſes prédéceſſeurs. Son fils Baudouin III âgé de treize ans lui ſuccéda. Dans l'intervalle de la mort du pere & du couronnement du fils, Edeſſe fut aſſiégée par Zengui le plus puiſſant Prince de l'Orient, qui réſidoit à Moſul, & que nos auteurs nomment Sanguin. Il l'aſſiégea pendant deux ans, & la prit enfin le jour de Noël 1144. Il fit un grand maſſacre des habitans, qui étoient tous Chrétiens, cette ville n'aiant jamais été ſoumiſe aux infidéles. L'Archevêque nommé Hugues voulant en ſortir

lorſqu'elle fut priſe, fut étouffé dans la foule ; ce qui fut regardé comme une punition de ſon avarice. Il avoit amaſſé de grands tréſors, qui auroient pu ſauver la ville, s'il les avoit emploiés à paier les troupes. Edeſſe aiant été priſe, les égliſes furent profanées, principalement celle de la Sainte Vierge, & celle où l'on croioit qu'étoient les Reliques de Saint Thomas.

III.

III. Seconde Croiſade. S. Bernard la prêche. Ses lettres au Pape ſur ce ſujet.

L'Evêque de Gambale en Syrie vint en Occident, demander du ſecours pour l'égliſe d'Orient que la priſe d'Edeſſe avoit fort affligée. Nous avons la lettre que le Pape Eugene écrivit à ce ſujet au Roi de France Louis-le-jeune. Il y exhorte tous les François, & même leur ordonne, pour la remiſſion de leurs péchés, de prendre les armes pour la défenſe de l'égliſe Orientale, que leurs peres ont délivrée aux dépens de leur ſang. Il accorde à ceux qui s'engageront à cette ſainte entrepriſe, la même indulgence que donna le Pape Urbain II à la premiere Croiſade. Il met leurs femmes, leurs enfans & leurs biens ſous la protection de l'égliſe, & il exhorte les croiſés à ne point mener de chiens ou d'oiſeaux pour la chaſſe, & à ſe priver de tout ce qui ne ſert que pour le plaiſir. Avant que cette lettre fût apportée en France, le Roi avoit déja réſolu de ſe croiſer, pour accomplir le vœu qu'avoit fait Philippe ſon frere aîné, & que ſa mort imprévue l'avoit empêché d'accomplir. On lui conſeilla de conſulter S. Bernard, qui répondit qu'on ne devoit prendre aucune réſolution ſur une affaire ſi importante, ſans avoir conſulté le Pape. Le Roi le conſulta en effet, & en aiant reçu une réponſe favorable, il tint un grand Parlement à Veze-

lai en Bourgogne, où les Evêques & les Seigneurs ſe trouverent.

Saint Bernard fut chargé de prêcher la Croiſade. Le Roi l'y avoit invité deux fois, & le Pape lui en avoit écrit ; mais il ne put s'y réſoudre qu'après en avoir reçu un ordre formel. Comme il n'y avoit point à Vezelai de lieu aſſez grand pour contenir toute la multitude qui s'y étoit aſſemblée, on dreſſa en plaine campagne un échafaut ſur lequel le ſaint Abbé monta avec le Roi. Il prêcha fortement : le Roi parla auſſi ſur le même ſujet ; on lut la lettre du Pape : & de tous côtés on pouſſoit de cris pour demander des croix. On en avoit préparé un paquet qui fut bientôt diſtribué ; & comme il ne ſuffiſoit pas, Saint Bernard fut obligé de mettre en piéces ſes habits pour y ſuppléer, & il fit en cette occaſion un grand nombre de miracles. Le Roi & la Reine Alienor ſon épouſe ſe croiſerent, & avec eux la plûpart des Seigneurs & pluſieurs Evêques. Pour régler le voiage, on indiqua un autre Parlement à Chartres, où on vouloit élire Saint Bernard pour chef de la Croiſade : mais il le refuſa conſtamment, comme on le voit dans une lettre qu'il écrivit au Pape Eugene, & dans laquelle il l'exhorte à preſſer cette entrepriſe avec tout le zéle poſſible, & à emploier à cette occaſion les deux glaives de l'égliſe.

C'eſt que ſur le fondement de cette parole des Apôtres à Jeſus-Chriſt : Seigneur, voici deux glaives, on prétendoit que ces deux glaives ſignifioient la Puiſſance temporelle, qu'on appelloit le glaive matériel, & la Puiſſance eccléſiaſtique, qu'on appelloit le glaive ſpirituel ; & c'eſt en ce ſens que Saint Bernard dit dans cette lettre : L'un & l'autre glaive appartient à Saint Pierre ; l'un doit être tiré à ſa ſollicita-

tion, l'autre de ſa main, toutes les fois qu'il en eſt beſoin. C'eſt de celui qui convenoit le moins à Pierre, qui lui fut dit de le mettre dans le fourreau. Il étoit donc auſſi à lui, mais il ne le devoit pas tirer de ſa main. Je crois qu'il eſt tems, & même neceſſaire, de les tirer tous deux pour la defenſe de l'égliſe d'Orient. Cette allégorie des deux glaives, ſi fameuſe dans la ſuite, avoit déja été marquée dans un écrit de Géoffroi Abbé de Vendôme. Saint Bernard l'étend ici davantage, & il eſt clair que dans l'affaire dont il s'agit, c'eſt-à-dire dans la Croiſade, c'étoit le Pape qui excitoit les Princes Chrétiens à emploier le glaive matériel contre les infidéles : mais Saint Bernard ne prétendoit pas pour cela, que ces Princes ne puſſent entreprendre aucune guerre ſans la permiſſion du Pape. Il continue ainſi : Vous aurez déja appris, ſi je ne me trompe, comment dans l'aſſemblée de Chartres, (j'admire par quelle vue) on m'a choiſi pour chef & pour général d'armée. Mais ſoiez aſſuré que ce n'a point été de mon conſentement. Il ne me ſeroit pas même poſſible, autant que je puis meſurer mes forces, d'arriver juſques-là. Qui ſuis-je, pour ranger des armées en bataille, & marcher à la tête des troupes ? Qu'y a-t-il de plus éloigné de ma profeſſion, quand j'en aurois la force & la capacité ? Je vous conjure par la charité que vous me devez, de ne me pas ſoumettre à la volonté des hommes, mais de conſulter en tout celle de Dieu. Dans une autre lettre au Pape écrite la même année, il marque ainſi le ſuccès de ſes prédications pour la Croiſade. Vous avez commandé, j'ai obéi, & votre autorité a rendu mon obéiſſance féconde : les villes & les châteaux deviennent déſerts, & on voit par-

tout des veuves dont les maris ſont vivans.

Saint Bernard écrivit auſſi une lettre circulaire pour exciter à la Croiſade, & il ajoute, qu'il ne faut point perſécuter les Juifs, ni les tuer, ni même les chaſſer. Ils ſe convertiront, dit-il, après que la multitude des Gentils ſera entrée dans l'égliſe. Le ſaint Abbé en parlant ainſi des Juifs, avoit en vue un moine nommé Rodolphe, qui prêchoit en même-tems la Croiſade, à Cologne, à Mayence, à Vormes & dans d'autres villes. Il diſoit qu'il falloit tuer les Juifs; & ces diſcours ſéditieux furent cauſe qu'en pluſieurs lieux, il y eut un grand nombre de Juifs maſſacrés. Cet homme, diſoit S. Bernard, n'a reçu ſa miſſion ni des hommes ni de Dieu. Sa qualité de moine ne lui donne pas le droit d'enſeigner, mais celui de pleurer: la ville doit lui paroître une priſon, & la ſolitude un lieu de délices. L'égliſe triomphe plus glorieuſement des Juifs en les convertiſſant, qu'en les faiſant paſſer au fil de l'épée: & ce n'eſt point envain qu'elle prie le Vendredi-Saint d'ôter le voile de leur cœur. Pierre Abbé de Cluni étoit dans le même ſentiment au ſujet des Juifs; il ne vouloit pas qu'on les fît mourir, mais il exhortoit le Roi à les punir en les privant de ce qu'ils aimoient le plus, qui étoit leur argent. Ils prêtoient aux Chrétiens de l'argent à uſure, & c'étoit leur inſatiable avarice qui les rendoit ſi odieux.

IV.

IV. Miracles du ſaint Abbé.

La même année 1146, Saint Bernard alla lui même prêcher la Croiſade en Allemagne. Etant à Francfort, il prit en particulier le Roi Conrad, & l'exhorta à ſe croiſer pour le ſalut de ſon ame. Le Roi lui dit qu'il n'y avoit point d'inclination, & le ſaint Abbé n'oſa l'en preſ-

ſer davantage. A la priere du Roi & des Evêques il alla à Conſtance ; & dans ce voiage il fit un grand nombre de miracles, dont nous avons une relation exacte, qui eſt une eſpéce de journal, dans lequel parlent tous ceux qui avoient été témoins de ces miracles. Il en fit à Fribourg, à Bâle, à Conſtance, à Zuric, à Strasbourg, & on en compta en un ſeul jour juſqu'à trente-ſix. Etant à Spire, il exhorta fortement dans un Sermon le Roi Conrad à ſe croiſer. Ce Prince en fut ſi touché, qu'il interrompit le diſcours & s'écria avec larmes, qu'il étoit prêt d'aller où Dieu l'appelloit. Il prit auſſi-tôt la croix, & reçut un étendard qu'il devoit porter en cette guerre: avec lui ſe croiſerent preſque tous les Seigneurs. Le Roi les aiant aſſemblés, Saint Bernard leur fit une exhortation très-touchante. Comme le Roi lui-même conduiſoit le ſaint Abbé avec les Princes, de peur qu'il ne fût accablé de la foule, on lui préſenta un enfant boiteux : il fit le ſigne de la croix, releva l'enfant & le fit marcher devant tout le monde. Saint Bernard ſe tournant vers le Roi, lui dit : Ceci a été fait pour vous, afin que vous connoiſſiez que Dieu eſt vraiment avec nous, & que votre entrepriſe lui eſt agréable. A la même heure une fille fut redreſſée, une femme aveugle recouvra la vue.

Le premier jour de l'année 1147 & le jour ſuivant, Saint Bernard fit encore pluſieurs miracles, qui furent vus par le Roi, la Cour & toute la ville de Spire : le Journal de ces miracles fut écrit par Philippe Archidiacre de Liége, qui accompagnoit le ſaint Abbé dans ce voiage, & qui à ſon retour renonça au monde & ſe fit moine à Clairvaux. Saint Bernard

alla

alla enſuite à Vormes, où il avoit donné la croix deux mois auparavant à une multitude innombrable. Il alla auſſi à Cologne, où il entra ſécrétement pour éviter une réception ſolemnelle. Il y fit un ſermon au clergé; leur reprocha leur vie peu réguliere, leur molleſſe, leur oiſiveté, leur orgueil, & leur appliqua pluſieurs menaces des Prophêtes. Le Dimanche, après avoir dit la Meſſe il prêcha dans la place, parce que le peuple ne pouvoit tenir dans l'égliſe. Là en préſence de tout le monde un aveugle recouvra la vue, & un homme qui avoit une main ſéche fut guéri. Il ſe fit le même jour après midi une multitude d'autres miracles. Le ſaint homme étoit à une fenêtre, & on lui préſentoit les malades par une échelle, parce que perſonne n'oſoit ouvrir la porte de la maiſon, tant étoit grande l'affluence du peuple. Le lendemain dès le grand matin un homme ſourd recouvra l'ouie, & une fille aveugle la vue. Le concours fut ſi prodigieux, qu'à peine fut-il poſſible de ramener Saint Bernard à ſon logis. A chaque miracle le peuple s'écrioit en Allemand, Seigneur, aiez pitié de nous. Tous les Saints, ſecourez-nous. Nous ſommes tous, dit l'auteur de la rélation, témoins de ces miracles, & toute la ville de Cologne; ils n'ont pas été faits dans un coin, mais en public. Si quelqu'un eſt incrédule ou curieux, il en peut facilement examiner une partie, ſur-tout ceux qui ont été faits ſur des perſonnes qui ne ſont ni du dernier rang, ni inconnues. C'étoit ſans doute ces miracles, qui faiſoient que les Allemans, ſans entendre la langue du ſaint Abbé, écoutoient ſes ſermons, & en étoient plus touchés que des diſcours les plus éloquens qu'ils auroient compris. C'eſt ce que l'on remarquoit,

en les voiant ſe frapper la poitrine & verſer beaucoup de larmes.

V.

V. Départ des Croiſés Allemans.

Saint Barnard étant parti de Cologne, paſſa par Juliers, Aix-la-Chapelle & Maſtric; & partout il faiſoit des miracles. Il ſe rendit enſuite à Châlons, où le Roi Louis étoit venu au-devant de lui avec pluſieurs Seigneurs de France & d'Allemagne, & des Ambaſſadeurs du Roi des Romains, pour conférer ſur le voiage de Jéruſalem. Il arriva à Clairvaux le ſixiéme de Février, & il ne faiſoit pas moins de miracles dans ſon païs qu'ailleurs. En ce même-tems le Roi Conrad tint une Cour pléniere en Baviere, où Adam Abbé d'Yorc parla ſi fortement ſur la Croiſade, que pluſieurs Evêques & preſque tous les Seigneurs ſe croiſerent ſur le champ. Mais ce qui parut plus étonnant, ce fut la grande multitude de pillards & de voleurs, qui vinrent ſe préſenter pour être du voiage de la Terre-Sainte. On regardoit cette démarche de leur part, comme un coup du Ciel & une faveur extraordinaire. Le Roi Conrad partit à la fin de Mai, traverſa la Hongrie, la Bulgarie & la Thrace, & arriva près de Conſtantinople au mois de Septembre. Une partie des Allemans qui ſe croiſerent, fut deſtinée pour l'Eſpagne. Ils formerent une armée navale, qui partit de Cologne après Pâques. Ils paſſerent en Angleterre, où ils trouverent une flotte d'environ deux cens bâtimens tant Anglois que Flamans, & firent voile tous enſemble pour aller en Eſpagne. Ils célébrerent la Pentecôte à Saint Jacques en Galice, & allerent enſuite à la ville de Portugal, où l'Evêque les reçut très-bien de la part du Roi Alfonſe Henriques. Ils entrerent dans le Tage, & arriverent à Lisbonne dont les Mores

étoient alors les maîtres. Ils l'aſſiégerent par mer, & le Roi par terre, pendant près de quatre mois, & la prirent enfin par compoſition le vingt-unieme Octobre. Les conditions furent que la ville demeureroit au Roi Alfonſe, & que tout le butin appartiendroit aux croiſés. Ainſi cette grande ville fut ſoumiſe aux Chrétiens, & ce fut tout le fruit de cette partie de la Croiſade.

VI. Départ du Roi de France. Malice des Grecs qui s'oppoſent aux Croiſés.

Le Roi Louis-le-Jeune, avant que de partir pour le Terre-Sainte, alla à Saint Denys implorer la protection des Saints Martyrs, & recevoir le bourdon de pélerin & l'oriflame. Il prit la même route que le Roi Conrad, par l'Allemagne & la Hongrie, & ne ſe mit en marche qu'un mois après lui. Ils ne vouloient pas marcher enſemble à cauſe de la grandeur de leurs armées, &de la diverſité des nations dont elles étoient compoſées, qui pouvoit cauſer de la diviſion. Ils avoient chacun un Légat du Pape. Ils arriverent l'un après l'autre ſur les terres de l'Empereur Manuel, à qui ces armées immenſes d'Allemans & de François donnerent une terrible allarme. Il envoia les reconnoître; & quoiqu'ils déclaraſſent qu'ils ne demandoient que le paſſage, pour aller viſiter les Lieux Saints, & délivrer l'Orient de l'oppreſſion des infidéles, les Grecs qui étoient défians & ſoupçonneux, croioient toujours qu'ils en vouloient à leur Empire; & les croiſés ne gardoient pas aſſez de diſcipline pour les raſſûrer. Manuel ne pouvant les arrêter par la force, emploioit l'artifice; & après leur avoir donné de belles paroles, il les faiſoit attaquer par ſes troupes dans des défilés; & quand ils venoient pour acheter des vivres dans les villes, ils en trouvoient les portes fermées. Les Grecs qui étoient ſur les mu-

railles, deſcendoient des cordes, & commençoient par tirer l'argent des croiſés, & enſuite leur donnoient ce qu'ils vouloient de pain & d'autres vivres : quelquefois ils diſparoiſſoient ſans leur rien donner ; quelquefois ils méloient de la chaux à la farine qu'ils leur vendoient. On diſoit que tout cela ſe faiſoit par ordre de l'Empereur Manuel ; & il eſt certain qu'il avoit fait battre exprès de la monnoie de bas alloi, pour donner à ceux des croiſés qui avoient quelque choſe à vendre. Enfin il ordonnoit de leur nuire en toutes manieres, pour détourner leurs deſcendans de venir ſur les terres de l'Empire Grec. Ce ſont les paroles de Nicétas auteur Grec, qui ne doit pas être ſuſpect.

VII. Mauvais ſuccès de la Croiſade.

VI.

Conrad arriva à Conſtantinople au mois de Septembre 1147, paſſa l'Helleſpont, & s'avança avec ſon armée dans la Natolie, conduit par des Grecs que l'Empereur Manuel lui avoit donnés pour guides. Quand ils furent entrés dans le païs ennemi, ces guides par de belles promeſſes, les engagerent dans des chemins détournés & difficiles où ils étoient le plus expoſés aux ennemis, & s'enfuirent pendant la nuit, laiſſant l'armée des Allemans dans des lieux ſtériles & impratiquables, ſans un ſeul homme qui ſçût par où en ſortir. le Sultan d'Icone Turc Seljouquide, averti par l'Empereur Manuel, avoit aſſemblé des troupes formidables pour s'oppoſer aux croiſés. Il vint tout-à-coup fondre ſur les Allemans qui étoient affamés eux & leurs chevaux. Ainſi de cette armée de ſoixante & dix mille hommes armés, & d'une multitude innombrable de gens de pied, à peine s'en ſauva-t-il la dixiéme partie. Cette défaite arriva au mois de Novembre, deux mois après

que Conrad fut parti de Conſtantinople. Ce Prince s'étant échappé ſe retira à Nicée, où il rencontra le Roi Louis qui étoit venu après lui à Conſtantinople, & qui y avoit été très-bien reçu. Les deux Rois marcherent enſemble juſqu'à Epheſe ; mais Conrad retourna paſſer l'hiver à Conſtantinople, & Louis s'avança juſqu'au bord du Meandre, où il eut d'abord un avantage conſidérable ſur les Turcs : mais enſuite ſes troupes s'étant laiſſées couper par les ennemis, il perdit ſon arriere-garde. Il arriva avec le reſte de ſon armée à Antioche, où le Prince Raimond le reçut magnifiquement, eſpérant qu'il l'aideroit à étendre ſa principauté. Louis accomplit ſon vœu, & alla à Jéruſalem de même que le Roi Conrad. Quand ils eurent viſité les ſaints Lieux, on indiqua une aſſemblée générale à Acre, pour délibérer ſur la maniere d'attaquer les infidéles.

La réſolution que l'on prit, fut d'aſſieger Damas, qui fut auſſi-tôt attaquée & preſſée ſi vivement, que les habitans ne penſoient plus qu'à ſe retirer, lorſqu'ils trouverent moien de gagner par argent quelques-uns des croiſés, qui trahirent les autres, en leur perſuadant d'attaquer la ville par un autre côté, où les vivres leur manqueroient, enſorte qu'ils furent obligés de lever le ſiége. Le Roi Conrad revint en Allemagne auſſi-tôt après, & le Roi Louis reſta en Syrie le reſte de l'année, fit à Jéruſalem la Pâque de l'année 1149, & revint en France. Tel fut le malheureux ſuccès de la ſeconde Croiſade. Depuis ce tems, la condition des Latins Orientaux fut plus fâcheuſe, parce que les infidéles voiant le peu de fruit des grands efforts de leurs plus puiſſans Princes, commencerent à s'en mocquer & à mépriſer, après les avoir vus

de près, ceux dont les ſeuls noms les effraioient auparavant.

VIII. On impute à Saint Bernard le mauvais ſuccès de la Croiſade.

On ne manqua pas d'imputer à Saint Bernard le mauvais ſuccès de la Croiſade, parce que c'étoit lui principalement qui l'avoit prêchée. Il fit ſon apologie en commençant le ſecond livre de la Conſidération. Il fit voir qu'il n'avoit prêché la Croiſade que ſur les inſtances réïterées du Roi de France, & par l'ordre du Pape, & que ſa miſſion avoit été aſſez prouvée par les miracles qui accompagnerent ſa prédication. Il en fit même un enſuite pour ſa juſtification: car lorſque la premiere nouvelle vint en France de la défaite de l'armée Chrétienne, un pere le pria de rendre la vue à ſon fils aveugle; & comme il s'en excuſoit, ce pere le preſſa tant, qu'il vainquit ſa réſiſtance. Alors le ſaint Abbé impoſa les mains à l'enfant, & pria Dieu, que ſi c'étoit par ſon Eſprit qu'il avoit prêché la Croiſade, il lui plût de le faire connoître en guériſſant cet aveugle. L'enfant recouvra la vue, & tous les aſſiſtans pouſſerent de grands cris & furent remplis d'admiration.

Sa juſtification.

Un Abbé d'Italie qui avoit uni ſon monaſtere à la Congrégation de Cîteaux, écrivit à Saint Bernard pour le conſoler du mauvais ſuccès de la Croiſade. Il me ſemble, dit-il, que Dieu a tiré beaucoup de bien de ce voiage, quoique d'une autre maniere que ne penſoient les pélerins. S'ils ſe fuſſent conduits dans cette entrepriſe, comme il convenoit à des Chrétiens, avec juſtice & avec piété, Dieu les auroit bénis & auroit fait par eux de grandes choſes; mais il leur a envoié des afflictions, pour punir leur malice & leurs déſordres. Otton de Friſingue paroît expliquer de même le mauvais ſuccès de la Croiſade, & convient que Saint Bernard l'a-

voit prêchée par l'Eſprit de Dieu, quoique d'ailleurs il ſemble quelquefois prévenu contre lui. Le ſaint Abbé temoigne au commencement du ſecond livre de la Conſidération, la douleur que lui avoit cauſée ce mauvais ſuccès. On nous accuſe, dit-il au Pape Eugene, d'avoir fait de belles promeſſes qui ſont ſans effet, comme ſi nous nous étions conduits dans cette affaire avec légéreté. Nous n'avons fait qu'exécuter vos ordres, ou plutôt ceux que Dieu nous donnoit par vous. Il rapporte enſuite l'exemple de Moïſe, qui, après avoir tiré d'Egypte les Iſraélites, ne les fit point entrer dans la terre qu'il leur avoit promiſe, quoiqu'il n'agit que par l'ordre de Dieu, confirmé par des miracles éclatans; & il ajoute, que les croiſés n'ont été ni moins incrédules ni moins rebelles. Il parle enſuite avec beaucoup de modeſtie des miracles par leſquels ſa prédication avoit été autoriſée, & il dit: J'aime mieux que l'on murmure contre moi que contre Dieu; & je conſens à perdre ma gloire, pourvû qu'on n'ait pas la témérité d'attaquer la ſienne.

VII.

L'an 1155 Foucher Patriarche de Jéruſalem vint à Rome, quoiqu'il fût âgé de près de cent ans. Il ſe plaignit au Pape des moines hoſpitaliers, qui avoient été inſtitués pour ſecourir les pélerins malades, & qui abuſoient des priviléges ſinguliers qu'ils avoient obtenus de Rome par de riches préſens. Le Patriarche fit inutilement un ſi long voiage. Il eut beaucoup de peine à faire plaider ſa cauſe, & fut obligé de s'en retourner ſans avoir pu la faire juger. Il mourut quelques années après, & l'on élut contre toutes les régles par le crédit de deux Princeſſes, Amauri né dans le Diocèſe de Noion,

IX. EGLISES LATINES D'ORIENT.

homme peu capable de remplir une ſi grande place. On dit qu'il obtint du Pape par de grands préſens la confirmation de ſon élection. De ſon tems le Roiaume changea de maître. Le Roi Baudouin III mourut l'an 1162 âgé de 33 ans. Comme il ne laiſſoit point d'enfans, ſon frere Amauri lui ſuccéda & regna près de treize ans. A la fin de ſon regne, les Templiers firent une action plus digne d'une troupe de ſcélérats que d'une compagnie de religieux. Il y avoit en Phénicie un Prince des Aſſaſſins, qui témoignoit vouloir quitter la religion de Mahomet & embraſſer le Chriſtianiſme. Ces Aſſaſſins dont il eſt beaucoup parlé dans l'hiſtoire, étoient une ſecte de Muſulmans armés d'un poignard, & qui ſe répandoient de tous côtés, pour tuer ceux dont ils vouloient avoir les dépouilles. Leur Prince envoia donc un des ſiens à Amauri, pour lui propoſer de vivre en paix avec lui. Il conſentoit à ſe faire Chrêtien, à condition que les Templiers ceſſeroient de les inquiéter. Le Roi reçut avec joie cet Envoié, & promit de ſatisfaire en tout le Prince des Aſſaſſins. Comme cet Envoié s'en retournoit, & qu'il étoit près d'entrer ſur les terres de ſon maître, les Templiers le tuerent, ſans aucun égard à la foi publique, ni à la ſauve-garde que le Roi lui avoit donnée. Le Prince des Aſſaſſins l'aiant appris entra en fureur, & envoia deux Seigneurs au maître des Templiers, pour lui demander ſatisfaction de cet attentat. Cette affaire cauſa preſque le renverſement du Roiaume de Jéruſalem, tant il étoit foible, & les Templiers puiſſans. Le Roi Amauri ſe juſtifia auprès du prince des Aſſaſſins, à qui il fit connoître ſon innocence: mais la mort qui l'enleva peu de tems après, ne lui permit pas d'exécuter le deſſein qu'il avoit

de communiquer de cete affaire avec tous les Princes, pour réprimer les excès des Templiers & des Hospitaliers. Il n'y avoit pas soixante ans que ces religieux étoient institués, & ils avoient déja tellement dégénéré, que les Ecrivains Chrétiens & les Mahométans, dont les jugemens d'ailleurs étoient assez contraires, s'accordent à les dépeindre comme les plus méchans de tous les hommes. Dans leurs brigandages, ils n'épargnoient pas plus les Chrétiens que les infidéles, avec lesquels ils ne gardoient ni traité ni parole. Le Roi Amauri mourut l'an 1175 âgé de trente-huit ans. Son fils Baudouin IV lui succéda à l'âge de treize ans, & le Comte de Tripoli eut la régence du Roiaume pendant le bas âge de Baudouin.

VIII.

Amauri Patriarche de Jérusalem mourut l'an 1180, & eut pour successeur Héraclius, qui avoit été auparavant Archevêque Latin de Césarée, & qui mena toujours une vie infâme. Les affaires du Roiaume de Jérusalem dépérissoient de jour en jour, par l'accroissement de la puissance de Saladin. Cet homme est si fameux dans nos histoires, qu'il est à propos de le faire connoître. Il étoit de la nation des Courdes, répandue dans les montagnes qui séparent la Syrie de la Perse. Saladin éteignit en Egypte les Califes Fatimites qui avoient regné plus de deux cens ans. Il prit seulement le titre de Sultan, & reçut solemnellement l'investiture du Calife de Bagdad. Dès le commencement de son regne, il diminua le crédit des Juifs & des Chrétiens. Depuis très-long-tems, les uns & les autres étoient emploiés dans les fermes des revenus publics, ou dans les fonctions des Notaires. Comme ces places donnoient souvent ac-

Conquêtes de Saladin sur les chrétiens.

cès auprès des Sultans, ceux qui les avoient, emploioient leur crédit pour obtenir des Evêchés malgré les Patriarches, qu'ils faiſoient ſouvent dépoſer à force d'argent. Ceux-ci ne pouvoient avoir juſtice que par des ſommes immenſes, qu'ils amaſſoient par des ordinations ſimoniaques, & par d'autres voies criminelles. Il arrivoit quelquefois que pour éviter la peine de leurs crimes, ils renonçoient à la Foi, & faiſoient enſuite de grands maux à l'égliſe. Les Juifs de leur côté, abuſoient du pouvoir que leur donnoient leurs charges, & ſuppoſoient des crimes aux Chrétiens: de ſorte que les Tribunaux d'Egypte étoient continuellement occupés de ces ſortes d'affaires. Les Califes & les Vizirs qui en profitoient ſeuls par les amendes & les confiſcations, avoient entretenu ces déſordres de tout leur pouvoir; & cette facilité d'enlever aux Chrétiens & aux Juifs ce qu'ils avoient amaſſé en pluſieurs années, faiſoit qu'ils les emploioient plus volontiers que les Muſulmans, auſquels ils n'oſoient faire des injuſtices auſſi groſſieres.

Saladin, dont les ſentimens étoient plus nobles, ordonna que les Chrétiens & les Juifs ne poſſéderoient plus ces emplois. Pluſieurs Chrétiens aimerent mieux renoncer à leur Religion, qu'à des charges ſi lucratives. Saladin obligea auſſi les Chrétiens à ſe diſtinguer par leurs habits, & leur défendit de faire hors des égliſes la proceſſion du Dimanche des Rameaux, de chanter trop haut à l'Office divin, de mettre des croix au haut des égliſes, & de ſonner les cloches. Ce Sultan s'étant rendu maître de l'Egypte, s'étendit dans la Syrie & fit de prodigieuſes conquêtes. Ainſi les forces des infidéles étoient réunies, au lieu que quatre-vingts ans

auparavant, quand les Latins entrerent dans le païs, elles étoient divisées entre un grand nombre de Seigneurs. Les Latins étoient d'ailleurs affoiblis par l'extrême corruption de leurs mœurs, & par leur incapacité dans la guerre & dans les exercices militaires. Le Roi Baudouin IV mourut l'an 1185. La lépre dont il étoit affligé l'avoit empêché de se marier. Il laissa donc pour successeur Baudoin V son neveu, qu'il avoit fait couronner dès l'an 1181. C'étoit un enfant de neuf ans qui mourut peu de tems après.

XI. Prise de Thessalonique par les Latins. Leur cruauté & leurs sacriléges.

La même année Guillaume Roi de Sicile, excité par un parent de l'Empereur Manuel, arma par mer & par terre, & entreprit la conquête de Constantinople. Ses troupes prirent Duras le jour de Saint Jean, & Thessalonique le quinziéme d'Août. A la prise de cette grande ville, les Siciliens commirent toute sorte de cruautés & de sacriléges. Ils tuoient dans les églises ceux qui s'y étoient réfugiés : ils fouloient aux piés les saintes images, les jettoient dans les rues, & les brûloient pour faire leur cuisine. Il y en eut qui monterent sur la sainte Table, qui y danserent en chantant, & profanerent le Sanctuaire par les actions les plus indécentes. Les chefs faisoient ce qu'ils pouvoient pour réprimer les insolences des soldats ; mais malgré tous leurs efforts, elles continuerent pendant plusieurs jours. Les Siciliens entroient dans les églises, troubloient par leurs cris l'Office divin des Grecs, ou chantoient en même-tems des chansons infâmes. Ainsi la haine réciproque des Grecs & des Latins s'alluma de plus en plus. L'Archevêque de Thessalonique fut d'un grand secours à son troupeau dans cette calamité. C'étoit Eustathe, si fameux par son com-

mentaire sur Homere. Il ne voulut point se retirer, comme il eût pu faire avant le siége, & il resta auprès de son peuple pour le consoler & l'exhorter à la patience. Après la prise de la ville, il visitoit souvent les chefs des Siciliens pour les adoucir. Ils lui témoignoient beaucoup de respect, l'écoutoient avec bonté, & avoient égard à ses prieres.

XII. Mauvaise conduite des Croisés à l'egard des infidéles. Saladin ju e la perte des Chrétiens.

Le Roiaume de Jérusalem s'affoiblissoit de plus en plus, tant au dedans par la division des Seigneurs, qu'au dehors par leur mauvaise conduite avec les infidéles. Arnaud de Châtillon étoit Seigneur de Carac ville forte sur la frontiere de Syrie, nommée par les anciens la Pierre du désert, & érigée par les Latins en Archevêché. Arnaud, sans avoir égard aux tréves faites avec Saladin, attaqua plusieurs caravannes de marchands qu'il mit aux fers, après avoir pillé les richesses dont ils étoient chargés. Quelques mois après, un vaisseau qui portoit quinze cens Chrétiens, fit naufrage auprès de Damiette. Saladin fit mettre aux fers tous ceux qui s'en étoient sauvés, confisqua les marchandises, & envoia demander au Roi de Jérusalem la liberté de tous les Musulmans, qu'Arnaud de Châtillon & les Templiers de Carac avoient enlevés. Il déclaroit, que si on ne lui faisoit satisfaction de toutes les hostilités commises par les Chrétiens au préjudice de la tréve, il traîteroit les Chrétiens dont il étoit maître, comme les Templiers avoient traité les Musulmans. On n'eut aucun égard aux représentations de Saladin, & on traita avec mépris l'Officier qu'il avoit envoié. Quelque tems après, Arnaud de Châtillon enleva une grande caravanne qui passoit d'Egypte en Arabie, & fit mettre aux fers tous ceux qui la composoient.

Saladin l'aiant appris, envoia demander la liberté de ses prisonniers. Arnaud, selon la coûtume des Templiers dont la ville de Carac étoit pleine, ne répondit que par des injures contre Mahomet. Saladin en fut tellement irrité, que prenant Dieu à témoin de la perfidie des Chrétiens, il jura sur le champ qu'il leur feroit la guerre de tout son pouvoir, déclara la tréve rompue, & fit vœu de tuer Arnaud de sa main. Saladin étoit alors maître de l'Egypte, de l'Arabie, de la Syrie & de la Mésopotamie; & les places qui restoient aux Chrétiens se trouvoient enfermées dans ses Etats.

XIII. Victoire éclatante de saladin sur les Chrétiens. Prise de la vraie Croix.

Après la mort du jeune Baudouin, Gui de Lusignan s'étoit fait couronner Roi de Jérusalem. Comme il étoit ennemi de Raimond Comte de Tripoli, il voulut lui faire rendre compte de l'administration des finances pendant sa régence. Le Comte irrité, se mit sous la protection de Saladin, qui attaqua les Chrétiens en 1187 avec une armée de plus de cinquante mille hommes. Il assiégea Tibériade, qui fut bientôt prise; mais la citadelle fit une telle résistance, qu'elle arrêta l'armée ennemie pendant plusieurs jours. Aussi-tôt le Roi Gui de Lusignan & tous les Princes Chrétiens vinrent au secours; & aiant assemblé leurs forces, ils camperent auprès d'Acre. La bataille se donna, & le combat dura deux jours & fut très-sanglant: mais enfin les Chrétiens accablés par le nombre, & épuisés par la soif & la fatigue, furent entiérement défaits. Tous ceux qu'on trouva les armes à la main furent taillés en piéces. Les principaux prisonniers furent Gui de Lusignan, Arnaud de Châtillon, le Grand-Maître du Temple & celui des Hospitaliers: mais la perte à laquelle on fut plus sensible, fut celle de la vraie

Croix. On l'avoit portée en cette bataille ſelon la coûtume, & c'étoit l'Evêque d'Acre qui la tenoit. Après qu'il fut tué, un Officier de l'égliſe de Jéruſalem la releva, & elle fut priſe entre ſes mains. Les Chrétiens Orientaux & ſchiſmatiques n'en furent pas moins affligés que les Latins, & les Muſulmans regardèrent cette conquête comme le fruit le plus précieux de leur victoire.

XIV. Progrès de Saladin ſur les Chrétiens. Il en fait égorger pluſieurs de principaux.

Saladin fit dreſſer ſa tente auſſi-tôt après la bataille, & ſe fit amener les principaux priſonniers. Aiant fait enſuite retirer tout le monde, il ſe mit en prieres pour remercier Dieu, reconnoiſſant que cette victoire étoit moins l'effet de ſa valeur, que des crimes des Chrétiens. Il fit aſſeoir à ſes côtés Gui de Luſignan & les autres Seigneurs. Comme ils étoient fort altérés, il fit préſenter au Roi un rafraîchiſſement. Ce Prince, après avoir bu, donna la taſſe à Arnaud, mais le Sultan lui fit dire par un interprête: C'eſt à toi que j'ai donné à boire, & non pas à cet homme maudit, qui ne doit eſpérer aucune faveur. Il fit de grands reproches à Arnaud de la cruauté avec laquelle il avoit traité les Muſulmans, des injures qu'il avoit dites contre Mahomet, & des efforts qu'il avoit faits pour piller la Meque & Medine. Il faut donc, ajouta-t'il, que je venge notre Prophête & notre Religion; néanmoins ſi tu la veux embraſſer, je te pardonnerai tout le mal que tu nous a fait. Arnaud répondit qu'il vouloit mourir Chrétien, & ne témoigna que du mépris pour les offres que lui fit le Sultan, & pour les tourmens dont il le menaça. Alors Saladin ſe levant en colere, lui déchargea un coup de ſabre ſur la tête. Tous les Templiers & les Hoſpitaliers pris en cette journée furent égorgés.

Saladin en donnant cet ordre, dit qu'il rendroit un grand ſervice au païs, s'il pouvoit le purger entiérement de ces aſſaſſins. Aiant pris la citadelle de Tibériade, il vint aſſiéger Acre qui eſt l'ancienne Ptolémaïde, parce qu'il vouloit chaſſer les Chrétiens de toutes les places maritimes, pour leur ôter la communication avec la Grece & le reſte de l'Europe. Acre ſe rendit au bout de deux jours, & le Sultan permit aux Chrétiens d'y demeurer, ou de ſe retirer avec leurs femmes & leurs enfans, & ce qu'ils pourroient emporter de leurs biens. Il prit enſuite toutes les autres places ſans trouver beaucoup de réſiſtance.

XV. Priſe de Jéruſalem. Fin de ce petit Roiaume.

Enfin Saladin aſſiégea Jéruſalem, qui étoit le principal objet de ſon entrepriſe. Elle eut pu tenir long-tems, mais les aſſiégés étoient effraiés par la bataille de Tibériade, & par la priſe de leurs chefs & de tant de places. Saladin rejetta les propoſitions que lui faiſoit la Reine, le Patriarche Héraclius, & pluſieurs Seigneurs, & dit qu'il étoit obligé en honneur de les traiter, comme leurs prédéceſſeurs avoient traité les habitans de Jéruſalem, & de venger le ſang de ſoixante & dix mille Muſulmans maſſacrés ſans miſéricorde. Cependant ne voulant point réduire les aſſiégés au déſeſpoir, il accorda la capitulation, & Jéruſalem lui fut livrée le ſecond jour d'Octobre 1187, qui n'étoit que le quatorziéme jour du ſiége. Le Patriarche Héraclius enleva tous les ornemens de ſon égliſe, l'argenterie du Saint Sépulcre, les lames d'or & d'argent dont il étoit couvert, & plus de deux cens mille écus d'or. Les officiers du Sultan vouloient s'y oppoſer, diſant que la capitulation ne portoit d'emporter que les biens des particuliers. Il eſt vrai, dit Saladin; que l'on pourroit conteſter ſur cet article, mais il ne faut pas donner

aux Chrétiens ſujet de ſe plaindre, ni de décrier notre Religion. Les qualités que l'on a le plus louées en ce Prince, ſont la fidélité à garder ſa parole, & ſa libéralité. Il paia à ſes ſoldats la rançon de tous les ſoldats Chrétiens, & les renvoia comblés d'honneurs & de richeſſes. Il traita avec beaucoup de politeſſe la Reine & le Patriarche ; déchargea pluſieurs milliers de pauvres de la taxe portée par la capitulation, & donna de ſon tréſor de quoi fournir aux béſoins des malades. Il permit aux Chevaliers de l'Hôpital de Saint Jean d'y laiſſer dix d'entre eux, pour garder leurs malades pendant un an. C'eſt ainſi que Dieu tempéroit les châtimens qu'il exerçoit ſur ſon peuple.

Auſſi-tôt que les Chrétiens Latins furent ſortis de Jéruſalem, les Muſulmans pouſſerent des cris de joie, & convertirent en Moſquées toutes les égliſes, briſant les cloches, abatrant & profânant les croix ; & ils ne rétablirent le ſervice de leur Religion dans les égliſes, qu'après les avoir lavées d'eau-roſe par-dedans & par-dehors. Saladin laiſſa libre l'égliſe du Saint Sépulcre, afin de profiter des richeſſes que les pélerinages y attiroient, permettant aux Chrétiens de viſiter les ſaints Lieux, pourvû que l'on y vînt ſans armes, & que l'on paiât certains droits. C'eſt ainſi que Jéruſalem retomba ſous la puiſſance des infidéles, après avoir été ſous celle des Chrétiens Latins pendant quatre-vingt-huit ans.

IX.

XVI. Troiſiéme Croiſade.

La nouvelle de cet événement fit mourir d'affliction le Pape Urbain III, & cauſa un grand chagrin à tous les Princes Latins. Ils réſolurent d'envoier le plus de monde qu'ils pourroient en Orient, & tel fut le ſujet de la troiſiéme croi-

ſade. Richard d'Angleterre, & Philippe Auguſte de France y allerent en perſonnes, de même que l'Empereur Frideric; mais le ſuccès n'en fut pas conſidérable. La place la plus forte que l'on put prendre, fut Acre en Paleſtine. L'on s'étoit juſqu'ici contenté de contributions volontaires; mais comme elles étoient caſuelles, & qu'on vit par expérience, qu'il falloit des fonds certains pour faire ſubſiſter les croiſés, on en vint à des impoſitions & à des taxes; & le ſujet de cette guerre étant la défenſe de la Religion, on crut devoir en prendre les frais ſur les biens conſacrés à Dieu, c'eſt-à-dire, ſur les revenus eccléſiaſtiques. La décime Saladine à l'occaſion de la perte de Jéruſalem, fut la premiere impoſition de ce genre. Les hommes ſenſés en prévirent les conſéquences; & Pierre de Blois s'éleva avec force contre cette nouveauté, préjudiciable à la liberté du Clergé & à l'immunité des biens eccléſiaſtiques. En effet ce que l'on fit pour procurer le ſuccès de cette troiſiéme Croiſade, fut ſuivi dans toutes les autres, comme nous le verrons, non-ſeulement pour la Terre-Sainte, mais pour quelque ſujet que ce fût. Les Papes prétendant avoir droit de diſpoſer de tous les biens eccléſiaſtiques, demandoient au clergé, tantôt le vingtiéme, tantôt le dixiéme, ou même le cinquiéme de leurs revenus, ſoit pour les Croiſades, ſoit pour les affaires particulieres de l'égliſe Romaine, & faiſoient quelquefois part de ces levées aux Rois qui entroient dans leurs intérêts.

***

ARTICLE VI.

Eglise d'Allemagne.

I.

1. suite du Regne de l'Empereur Henri IV.

L'Empereur Henri IV aiant conçu de la haïne contre Adélaïde son épouse, la fit mettre en prison, permit à plusieurs hommes de lui faire violence, & exhorta même son fils Conrad à une action si déreſtable. Comme ce jeune Prince eut horreur de commettre un pareil crime avec sa belle-mere, Henri dit qu'il n'étoit pas son fils, mais d'un Seigneur de Suabe à qui en effet il ressembloit fort. Conrad irrité se retira d'auprès de son pere, & se joignit au parti de ceux qui l'avoient abandonné. Les villes de Milan, Cremone, Lodi & Plaisance se déclarerent pour lui, & firent une ligue de vingt ans contre Henri. Conrad fut couronné Roi par Anselme Archevêque de Milan; & l'Empereur Henri son pere, réduit à s'enfermer dans une forteresse sans porter les marques de sa dignité, se seroit tué de déseſpoir, si ceux qui l'accompagnoient ne l'en eussent empêché. Le Pape Urbain II favorisa Conrad, & lui promit tous les secours qui dépendroient de lui, pour le mettre en état d'ôter à son pere la Couronne Impériale. Le Roi Conrad de son côté fit au Pape serment de fidélité, & s'engagea à lui être soumis en toutes choses. Il mourut au commencement du douziéme siécle, neuf ans après qu'il eut quitté la Cour de l'Empereur son pere. Il avoit tenu la sienne en Italie, où il avoit gouverné par les conseils du Pape & de la Prin-

Revolte de son fils Conrad.

Mort de ce jeune Prince.

ceſſe Mathilde. Après la mort de Conrad, Henri ſon pere vouloit aller en Italie faire reconnoître ſon autorité, & ſolliciter ſa paix avec le Pape Paſcal II. Mais le zéle avec lequel ce Pape renouvella l'excommunication que Grégoire VII avoit prononcée contre lui, l'arrêta & fit continuer le ſchiſme, même après la mort de l'Anti-Pape Guibert.

II.

II. S. Otton Evêque de Bamberg.

L'An 1102 l'égliſe de Bamberg envoia des Députés à l'Empereur Henri pour lui demander un Evêque. Ce Prince leur dit, qu'il ne pouvoit leur donner un meilleur ſujet qu'Otton ſon chapelain. Ce ſaint homme qui étoit préſent ſe jetta aux pieds de l'Empereur, fondant en larmes, & le conjura d'avoir égard à ſon indignité, & de faire un meilleur choix. Voiez-vous, dit l'Empereur, quelle eſt ſon ambition ? c'eſt le troiſiéme Evêché qu'il refuſe : je crois que Dieu l'a réſervé pour l'égliſe de Bamberg. Il lui mit auſſi-tôt l'anneau Epiſcopal au doigt & la croſſe à la main, & lui aiant ainſi donné l'inveſtiture, il le renvoia avec les Députés. Il le fit conduire à Bamberg par quelques Evêques, pluſieurs Seigneurs & une ſuite nombreuſe. Dès qu'Otton apperçut l'égliſe Cathédrale, il deſcendit de cheval, ſe déchauſſa, quoiqu'il fît très-froid, & fit le reſte du chemin, marchant nuds pieds ſur la neige & ſur la glace, au milieu du clergé & du peuple qui l'étoient venu recevoir ſolemnellement en proceſſion. Peu de jours après, & avant toute autre affaire, il envoia à Rome des Députés avec une lettre au Pape Paſcal, où il lui déclaroit ſa ſoumiſſion & lui demandoit conſeil. J'ai paſſé, diſoit-il, quelques années au ſervice de l'Empereur mon maître, & il m'honore de ſes bonnes graces :

mais ne sachant pas s'il a droit de donner l'investiture, j'ai refusé deux fois des Evêchés qu'il vouloit me donner. Il m'a forcé d'accepter celui de Bamberg; mais je ne le garderai point, si Votre Sainteté refuse de m'investir & de me sacrer elle-même.

III. Il est sacré par le Pape, quoique fidèle à l'Empereur excommunié.

Cette lettre fit grand plaisir au Pape, parce qu'il y avoit alors peu d'Evêques en Allemagne qui fussent soumis à ceux de Rome. Il fit donc réponse à Otton, le reconnut pour Evêque élu de Bamberg, loua sa conduite, & l'invita à venir à Rome. Otton s'y rendit; mais considérant la difficulté des tems, les obligations des Pasteurs & l'indocilité des peuples, il prit la résolution de tout quitter & de mener une vie retirée, & se mit en chemin pour s'en retourner. Le Pape lui envoia ordre de revenir, & le sacra lui-même le jour de la Pentecôte 1103. Il faut remarquer dans tout ce qui se passa à l'égard d'Otton, qu'il reconnoissoit pour Seigneur & pour Empereur légitime Henri, quoiqu'excommunié & dépose tant de fois par le Pape Grégoire VII & par ses successeurs; & que son scrupule n'étoit point fondé sur le défaut de puissance de la part de l'Empereur Henri, mais sur la cérémonie & l'investiture & sur l'abus qu'il en faisoit, en empêchant d'autorité absolue les élections légitimes. Otton dans sa lettre au Pape, ne lui dissimule pas qu'il a été long-tems au service de ce Prince, & que c'est de lui qu'il a reçu l'Evêché. Il ne s'en accusa point étant en présence du Pape, & le Pape ne lui en fit aucun reproche, ni à l'église de Bamberg qui le reconnoissoit pour Empereur. Cet exemple & plusieurs autres du même tems font voir, qu'on ne laissoit pas d'être catholique & reconnu pour tel, quoi-

qu'on n'exécutât pas à la rigueur les condamnations prononcées contre Henri ; en un mot que le pouvoir du Pape ſur le temporel des Souverains, ne paſſoit pas pour article de Foi.

III.

IV. Sa vie avant l'Epiſcopat

Otton qui devint ainſi Evêque de Bamberg, nâquit en Suabe de parens nobles mais peu riches, qui moururent pendant qu'Otton faiſoit ſes premieres études. Après les humanités & la philoſophie, ce jeune homme voiant qu'il n'avoit point aſſez de bien pour continuer ſes études, & ne voulant point être à charge à ſa famille, paſſa en Pologne où il ſavoit que les gens de Lettres étoient rares. Il ſe chargea d'une école, & ſe perfectionna lui-même en inſtruiſant les autres. Comme ſa conduite étoit irréprochable, & que tout ſon extérieur étoit très-avantageux, il ſe fit aimer de tout le monde, & fut connu du Duc de Pologne, qui le goûta tellement qu'il en fit l'ornement de ſa Cour. L'Empereur qui connoiſſoit ſon mérite, le demanda au Duc, qui le lui accorda à regret. L'Empereur s'en ſervit d'abord pour réciter des pſeaumes & des prieres avec lui, & enſuite il le fit ſon Chancelier. Il avoit cette charge & celle de chapelain, lorſque l'Empereur lui donna l'Evêché de Bamberg.

V. Sa vie dans l'Epiſcopat,

Il remplit pendant vingt ans tous les devoirs d'un excellent Paſteur, & il paſſoit avec raiſon pour l'un des plus ſaints Evêques de l'égliſe d'Allemagne. Il favoriſoit tellement la vie religieuſe, que l'on compte juſques à quinze monaſteres, & ſix celles ou prieurés qu'il fonda, tant dans ſon Diocèſe qu'en pluſieurs autres d'Allemagne. Comme quelques-uns ſe plaignoient de la multitude de ces fondations, il repondit qu'on ne ſauroit bâtir trop d'hôtelle-

ties, pour ceux qui ſe regardent comme voiageurs en ce monde. Le Duc Boleſlas voulant établir la Religion chrétienne dans la Poméranie qu'il venoit de ſubjuguer, s'adreſſa au ſaint Evêque de Bamberg, qui étoit connu en Pologne par le ſéjour qu'il y avoit fait en ſa jeuneſſe, & lui écrivit en ces termes: Je crois que vous ſavez que les barbares de Poméranie demandent d'entrer dans l'égliſe par le Baptême: mais depuis trois ans que je travaille à une œuvre ſi importante, je ne puis y engager aucun des Evêques ou des Prêtres de mon voiſinage, qui en ſont capables. C'eſt pourquoi comme j'apprends que vous êtes toujours diſpoſé à toute bonne œuvre, je vous prie de vouloir bien entreprendre celle-ci pour la gloire de Dieu. Je ferai tous les frais du voiage; je vous donnerai une eſcorte, des interprêtes, des prêtres pour vous aider, & tout ce qui ſera néceſſaire.

IV.

V I.
Sa miſſion dans la Poméranie.

Otton reçut cette lettre comme une voix du Ciel, & rendit graces à Dieu de ce qu'il vouloit bien ſe ſervir de ſon miniſtere pour une ſi ſainte entrepriſe. Il prit le conſeil de ſon Clergé, & envoia à Rome pour obtenir la permiſſion & la bénédiction du Pape Calliſte; & l'aiant reçue, il communiqua l'affaire à l'Empereur & aux Seigneurs dans une Diette qui ſe tint à Bamberg au mois de Mai 1124. La Cour & toute l'aſſemblée y conſentirent avec joie: il n'y eut que l'égliſe de Bamberg qui pleura ſon Paſteur, comme s'il étoit déja mort. Il ſe prépara au voiage; & comme il ſavoit qu'en Poméranie il n'y avoit point de pauvres, qu'ils y étoient fort mépriſés; & que pluſieurs ſerviteurs de Dieu y étant entrés en cet état, n'a-

voient pas été écoutés, parce qu'on les regardoit comme des miſérables qui ne cherchoient qu'à ſoulager leur indigence; il crut devoir montrer aux barbares de ce païs, qu'il ne cherchoit pas à profiter de leurs biens, mais à gagner leurs ames à Dieu. Il prit avec lui des eccléſiaſtiques capables de ſeconder ſon zéle, avec des proviſions ſuffiſantes pour le voiage: il prit de plus des miſſels & d'autres livres, des calices, des ornemens, & tout ce qui étoit néceſſaire pour le ſervice de l'autel, & qu'il ſavoit bien qu'on ne trouveroit pas chez des païens. Il emporta auſſi des étoffes précieuſes, & d'autres préſens convenables, pour les principaux de la Nation. Il partit le vingt-quatriéme d'Avril de l'an 1125; & aiant traverſé la Bohême, il entra en Pologne & arriva à Gneſne, qui en étoit alors la capitale. On le reçut par-tout en proceſſion comme un homme apoſtolique, & le Duc de Pologne avec tous les Grands vinrent nuds pieds au-devant de lui à deux cens pas de la ville. Le Duc le retint une ſemaine, & lui donna pour l'accompagner, des hommes qui ſavoient les deux langues, la Polonoiſe & la Teutonique, trois de ſes chapelains, & un capitaine nommé Paulicius capable de l'aider même dans la prédication. Après avoir traverſé avec beaucoup de peine pendant ſix jours une forêt immenſe, ils s'arrêterent ſur le bord d'une riviere, qui ſéparoit la Pologne de la Poméranie; & le Duc de ce païs qui étoit informé de leur arrivée, étoit campé de l'autre côté avec cinq cens hommes. Il paſſa la riviere & vint ſaluer l'Evêque, plus par ſes geſtes que par ſes paroles, & ils ſe tinrent long-tems embraſſés. Car ce Prince étoit Chrétien; mais par la craintes des paiens, il n'avoit pas encore oſé faire profeſſion ouverte du Chriſtianiſme,

Pendant qu'ils s'entretenoient à part avec Paulicius qui leur ſervoit d'interprête, les barbares qui accompagnoient le Duc, voiant les clercs étonnés, prenoient plaiſir à augmenter leur crainte : ils tiroient des couteaux pointus dont ils faiſoient ſemblant de vouloir les écorcher ; ils paroiſſoient auſſi vouloir les enterrer juſques à la tête, & leur faire ſouffrir divers autres tourmens, enſorte que ces pauvres eccléſiaſtiques ſe préparoient au martyre. Mais le Duc les raſſura bien-tôt en leur faiſant entendre, que lui & tous ceux qu'il avoit amenés, étoient Chrétiens ; & cette vaine fraieur ſervit enſuite de divertiſſement aux uns & aux autres. L'Evêque fit des préſens au Duc, qui ordonna de le recevoir par toutes les terres de ſon obéiſſance, & lui fournit toutes choſes abondamment, lui donnant des guides & des gens pour le ſervir : ainſi l'Evêque & ceux de ſa ſuite paſſerent la riviere & entrerent avec confiance en Poméranie.

VII. Succès de cette Miſſion.

Ils allerent d'abord à Pirits, & ils trouverent ſur le chemin quelques bourgades ruinées par la guerre. Aiant demandé au petit nombre d'habitans qui y reſtoient, s'ils vouloient être Chrétiens, ils ſe jetterent aux pieds de l'Evêque, le prierent de les inſtruire & de le baptiſer. Il en baptiſa trente, qu'il compta pour les prémices de ſa miſſion. Approchant de Pirits, il virent de loin environ quatre mille hommes, qui s'y étoient aſſemblés de toute la Province pour une fête des païens, qu'ils célébroient en ſe réjouiſſant à grand bruit. Comme il étoit tard, ils ne jugerent pas à propos de ſe montrer pendant la nuit à cette multitude échauffée par la joie & par la débauche. Le lendemain matin Paulicius & les députés allerent trouver les princi-

paux

peau de la ville, pour leur annoncer la venue de l'Evêque, & leur ordonner de la part du Duc de Pologne & de celui de Pomeranie, de le bien recevoir & de l'écouter avec reſpect. Il ajouta que c'étoit un homme conſidérable, qui étoit riche dans ſon païs, qui ne leur demandoit rien, & qui n'étoit venu que pour le ſalut. Il leur dit auſſi de ſe ſouvenir de ce qu'ils avoient promis & de ce qu'ils venoient de ſouffrir, & de ne pas s'attirer de nouveau la colere de Dieu; que tout le monde étoit Chrétien, & qu'ils ne pouvoient réſiſter ſeuls à tous les autres.

Les païens embarraſſés demanderent du tems pour délibérer, attendu l'importance de l'affaire: mais Paulicius & les députés croiant que c'étoit un artifice, leur dirent qu'il falloit ſe déterminer promptement; que l'Evêque étoit arrivé, & que s'ils le faiſoient attendre, les Ducs ſe tiendroient offenſés de ce mépris. Les païens ſurpris que l'Evêque fut ſi proche, ſe déterminerent auſſi-tôt à le recevoir, diſant qu'ils ne pouvoient réſiſter à ce grand Dieu, qui rompoit toutes leurs meſures, & qu'ils voioient bien l'impuiſſance de leurs dieux. Ils communiquerent leur réſolution au peuple qui étoit encore aſſemblé; & tous crierent à haute voix que l'on fît venir l'Evêque, afin qu'ils puſſent le voir & l'entendre avant que de ſe ſéparer. Otton vint donc avec toute ſa ſuite, & campa dans une grande place qui étoit à l'entrée de la ville: les barbares vinrent en foule au-devant d'eux, regardant ces nouveaux hôtes avec beaucoup de curioſité, & ils les logerent avec de grands témoignages d'affection. Comme ce peuple déſiroit fort entendre parler l'Evêque, Otton monta ſur un lieu élevé, revêtu de ſes habits pon-

rificaux, & leur parla par interprête. Que Dieu, leur dit-il, vous bénisse & vous récompense, pour nous avoir si bien reçus. Vous savez peut-être déja pourquoi nous sommes venus de si loin : c'est pour travailler à vous sauver & à vous procurer un véritable bonheur. Car vous serez eternellement heureux, si vous voulez reconnoître & servir votre Créateur. Comme il les exhortoit ainsi avec simplicité, ils déclarerent tout d'une voix qu'ils vouloient recevoir ses instructions. Otton emploia sept jours à les catéchiser avec grand soin, étant aidé de ses Prêtres & de ses clercs : il leur ordonna ensuite de jeûner pendant trois jours, de se baigner & de se revêtir d'habits blancs, pour se préparer au Baptême. Il fit faire trois baptisteres ; l'un où il devoit baptiser lui-même les jeunes garçons ; dans les deux autres, des Prêtres devoient baptiser séparement les hommes & les femmes. Ces baptistrees étoient de grandes tonnes enfoncées en terre. Leur bord venoit au genou de ceux qui étoient dehors, & il étoit aisé d'y descendre quand elles étoient pleines d'eau. Elles étoient entourées de rideaux soutenus de petites colonnes ; & à l'endroit où devoit être le Prêtre avec ses Ministres, il y avoit encore un linge soutenu d'un cordon, afin que dans une action si sainte il ne se passât rien qui pût choquer la bienséance, ni en détourner les personnes les plus modestes.

VIII. Comment S. Otton administroit le Baptême. Ce qu'il fit à Tirts avant de quitter les nouveaux Chrétiens.

Quand donc ce peuple vint pour recevoir le Baptême, l'Evêque leur fit une exhortation ; & aiant mis les hommes à droite & les femmes à gauche, il leur fit l'onction des cathecuménes & les envoia aux baptisteres. Chacun y venoit avec son parrain seulement, à qui en entrant sous le rideau, il donnoit son cierge &

l'habit dont il étoit revêtu que le parrain tenoit devant ſon viſage, juſqu'à ce que le baptiſé ſortît de l'eau. Le Prêtre de ſon côté, auſſi-tôt qu'il s'appercevoit que quelqu'un étoit dans l'eau, détournoit un peu le rideau, & baptiſoit le catéchuméne en lui plongeant trois fois la tête : enſuite il lui faiſoit l'onction du ſaint Chrême, lui préſentoit l'habit blanc, & lui diſoit de ſortir de l'eau : après quoi le parrain le couvroit de l'habit qu'il tenoit & l'emmenoit. En hiver le Baptême ſe donnoit avec de l'eau chaude dans des étuves parfumées d'encens & d'autres odeurs ; & c'eſt ainſi que l'on baptiſoit par immerſion, gardant en tout l'honnêteté & la modeſtie chrétienne. Otton & ſes diſciples demeurerent à Pirits environ trois ſemaines, inſtruiſant les neophytes de tous les devoirs de la Religion : de l'obſervation des fêtes, du Dimanche & du Vendredi, des jeûnes du Carême, des quatre-tems & des vigiles. Ne pouvant ſi promptement bâtir une égliſe, il ſe contenta de dreſſer un ſanctuaire & d'y conſacrer un autel, où il ordonna de célébrer la Meſſe en attendant qu'il y eût une égliſe, & il leur donna un Prêtre avec des livres, un calice & les autres meubles néceſſaires : ce que les nouveaux fidéles, qui étoient environ ſept mille, reçurent avec beaucoup de joie & une dévotion merveilleuſe, rejettant toutes leurs anciennes ſuperſtitions. Avant que de les quitter, le ſaint Evêque leur fit un ſermon, où il les exhorta à demeurer fermes dans la Foi, ſans jamais retourner à l'idolâtrie, & leur expliqua en abrégé la doctrine des ſept Sacremens, qu'il met en cet ordre : le Baptême, la Confirmation, l'Onction des malades, l'Euchariſtie, la Pénitence, le Mariage, l'Ordre. Il recom-

mande de faire baptiſer les enfans par des Prêtres à Pâques & à la Pentecôte : parce que quiconque meurt ſans baptême, eſt privé du Roiaume de Dieu, & ſouffre éternellement la peine du péché originel. Il recommande d'entendre ſouvant la Meſſe, & de communier au moins trois ou quatre fois l'année. Il les exhorte à donner de leurs enfans pour les faire étudier, afin d'avoir des Prêtres & des clercs de leur langue, comme les autres nations.

IX. Il convertit ailleurs un grand nombre de païens.

De Pirits, Otton paſſa à Camin, où il trouva la Ducheſſe de Poméranie, qui, étant déja chrétienne par le cœur, le reçut avec une extrême joie. Il y demeura ſix ſemaines, & y baptiſa tant de peuple, que quoiqu'il fût aidé par ſes Prêtres, ſouvent dans cette fonction ſon aube étoit trempée de ſueur juſques à la ceinture : mais ce travail le combloit de conſolation. Le Duc Vratiſlas y vint lui-même, & renonça publiquement à un grand nombre de concubines qu'il avoit, & pluſieurs Seigneurs ſuivirent ſon exemple. Mais le ſaint Evêque ne fut pas reçu de même à Vollin, ville alors célébre & de grand commerce dans l'Iſle de Julin, dont elle a pris le nom, à l'embouchure de l'Oder. Les habitans étoient cruels & barbares : & quoique l'Evêque avec ſa ſuite ſe fût logé dans la maiſon du Duc, ils vinrent l'y attaquer avec fureur. Ceux qui l'accompagnoient en étoient affligés : mais Otton ſe rejouiſſoit croiant qu'il alloit ſouffrir le martyre. Enfin il ſe ſauva à l'aide de Paulicius, après avoir reçu quelques coups & être tombé dans la boue ; & les habitans de Julin convinrent de faire ce que feroient ceux de Stetin, qui étoit, comme elle eſt encore, la capitale de toute la Poméranie. L'Evêque y paſſa donc, & Paulicius avec

les députés des deux Ducs, allerent trouver les principaux de la ville pour leur propoſer de le recevoir. Ils repondirent : Nous ne quitterons point nos loix ; nous ſommes contens de notre Religion. On dit qu'il y a chez les Chrétiens des voleurs, à qui on coupe les pieds & à qui on arrache les yeux ; on y voit toute ſorte de crimes ; un Chrétien déteſte un autre Chrétien. Loin de nous une telle Religion. C'eſt que chez ces paiens le vol & le larcin étoient inconnus. Ils demeurerent deux mois dans cette obſtination ; & cependant on convint de part & d'autre d'envoier des députés au Duc de Pologne, & les Stetinois firent eſpérer d'embraſſer la Religion Chrétienne, ſi le Duc leur accordoit une paix ſtable & une diminution de tributs. En attendant, l'Evêque & les Prêtres prêchoient deux fois la ſemaine, c'eſt-à dire, les jours de marché, dans la place publique, revêtus de leurs ornemens & portant une croix ; & cette nouveauté attiroit le peuple de la campagne. L'Evêque gagna d'abord deux jeunes hommes, fils d'un des principaux de la ville, qui attirerent leur mere & leur famille : enſuite ils en gagnerent pluſieurs autres, en leur racontant ce qu'ils avoient vû auprès de l'Evêque, où ils avoient demeuré long-tems : la pureté & la régularité de ſa vie, ſa douceur & ſa charité. Il rachete, diſoient-ils, de ſon argent, les captifs qui pourriſſent dans les fers : il les nourrit, les habille & les met en liberté. On le prendroit pour un Dieu viſible ; mais il dit qu'il n'eſt que le ſerviteur du Dieu Très-haut, qui nous l'a envoié pour notre ſalut. Ainſi pluſieurs ſe firent inſtruire & baptiſer, avant même le retour des députés. Ils apporterent une lettre du Duc de Pologne, qui leur accordoit la diminution des

tributs, & l'aſſurance de la paix qu'ils demandoient : ainſi par délibération publique, ils conſentitent de recevoir l'Evangile.

X. Nouveaux ſuccès de la Miſſion de S. Otton.

L'Evêque les inſtruiſit, & leur perſuada d'abattre leurs idoles : mais comme la crainte les empêchoit de le faire de leurs propres mains, il y matcha avec ſes Prêtres, & commença à faire détruire les temples des faux dieux. Les paiens voiant qu'il ne leur en arrivoit aucun mal, conçurent du mépris pour ces dieux, qui ne pouvoient ſe défendre, & acheverent de ruiner les temples. Le principal contenoit de grandes richeſſes, qu'ils vouloient donner à l'Evêque & à ſes Prêtres ; mais il dit : A Dieu ne plaiſe que nous nous enrichiſſions chez vous : nous avons chez nous en abondance de tous ces biens : prenez plutôt ceci pour votre uſage. Et aiant tout purifié par l'eau bénite & le ſigne de la croix, il le fit partager entre eux. Il retint ſeulement une idole à trois têtes ; & aiant rompu le corps, il emporta les têtes qui tenoient enſemble, & les envoia depuis au Pape comme le trophée de ſa victoire. Il demeura encore trois mois à Stetin, pour inſtruire, baptiſer & établir la Religion. Il revint enſuite à Julin où il fut très-bien reçu. A peine put-on ſuffire pendant deux mois d'un travail continuel, à baptiſer tous ceux qui ſe préſentoient. Comme Julin étoit au milieu de la Pométanie, les deux Ducs réſolurent d'y fixer le Siége Epiſcopal. Otton paſſa enſuite à Colberg & à d'autres villes, particuliérement à Belgrade, aujourd'hui Belgard. Il retourna aux lieux où il avoit prêché, dédia les égliſes qu'on avoit bâties en ſon abſence, donna la Confirmation, & même le Baptême à pluſieurs qui n'étoient pas chez eux à ſon premier paſſage. Comme on

savoit qu'il étoit sur son départ, les peuples accouroient en foule, regardant comme un malheur de ne pas recevoir sa bénédiction. Ils faisoient tous leurs efforts pour le retenir, & vouloient l'engager à être leur Evêque, lui promettant une entiere soumission: il y avoit consenti, mais son Clergé l'en détourna. Il vint par la Pologne, dont le Duc, pendant tout ce voiage, lui donna les plus grands témoignages d'amitié; & nomma pour Evêque de Poméranie Albert, un de ses trois chapelains, qu'il avoit envoiés avec Otton. Enfin ce saint Evêque après une absence de près d'un an, revint à Bamberg le Dimanche des Rameaux de l'an 1126, qui étoit le quatriéme d'Avril. Ce récit est tiré de sa vie écrite par un de ceux qui l'accompagnoient en ce voiage.

V.

Quatre ans après, c'est-à-dire l'an 1130, S. Otton entreprit un second voiage en Poméranie. Il prit une autre route; & s'étant embarqué sur l'Elbe, il traversa la Saxe, & par la riviere d'Havel il arriva au païs des Lutitiens, espéce de Sclaves, qui occupoient une partie du Meclebourg & du Brandebourg. Il menoit cinquante chariots chargés de provisions, & de quantité de richesses, pour faire des présens. Il passa dans quelques villes peu connues où il délivra des captifs, réconcilia des apostats, convertit & baptisa des paiens, abattit des temples d'idoles, & consacra des églises. Ensuite il résolut d'aller à Stetin, sachant que cette ville étoit retournée à l'idolâtrie. Mais les ecclésiastiques qui devoient l'y accompagner, craignant la barbarie de ce peuple, faisoient tous leurs efforts pour l'en détourner. Otton fatigué de leurs remontrances, leur dit: Sommes-nous

XI. Son second voiage en Poméranie.

donc venus pour goûter des délices, & croions-nous n'avoir aucun obſtacle à ſurmonter? Je voudrois vous voir tous diſpoſés à ſouffrir le martyre : mais je n'oblige perſonne de s'y expoſer. Si vous ne voulez pas m'accompagner, du moins ne me retenez pas, & laiſſez-moi la liberté que je vous donne. Aiant ainſi parlé il s'enferma ſeul dans ſa chambre, & ſe mit en priere juſques au ſoir : enſuite il commanda à un de ſes gens de fermer toutes les portes, & de ne laiſſer entrer perſonne ſans ordre. Alors il prit ſes habits de voiage, mit ſes ornemens, ſon calice & les autres meubles d'autel dans un ſac qu'il chargea ſur ſes épaules, & ſortit ſeul la nuit prenant le chemin de Stetin. Ravi de ſe trouver en liberté, il commença à dire matines, & marcha ſi bien, qu'il fit tout le chemin le reſte de la nuit. Cependant ſes clers s'étant levés pour dire matines, allerent à la chambre de l'Evêque, & ne le trouvant nulle part, ils furent étrangement conſternés : ils partirent les uns à pied, les autres à cheval pour le chercher de tous côtés ; & le jour étant venu ils le trouverent prêt à entrer dans une barque. Il en fut fort affligé, & pria Dieu qu'au moins ils ne le détournaſſent pas de ſon deſſein. Ils ſe jetterent à ſes pieds ; & ſe proſterna de ſon côté : ils fondoient en larmes de part & d'autre ; & comme il vouloit les renvoier, ils lui proteſterent qu'ils ne l'abandonneroient jamais, & le ſuivroient par-tout, ſoit à la mort ſoit à la vie.

XII. Circonſtances remarquables de cette nouvelle Miſſion

Etant arrivés à Stetin, ils logerent dans une égliſe qui étoit à l'entrée de la ville. Or le peuple étoit diviſé ; quelques-uns avoient gardé la Foi, mais la plûpart étoient retournés au paganiſme. Ceux-ci furent troublés de l'arrivée du

ſaint Evêque ; mais les plus furieux étoient les ſacrificateurs des idôles, qui vinrent avec une troupe de gens armés environner l'égliſe, criant qu'il falloit l'abattre & tuer ceux qui y étoient enfermés. Le ſaint Evêque qui déſiroit ardemment le martyre, ſe revêtit pontificalement ; & prenant la Croix & les Reliques pour ſes armes, il commença avec ſon clergé à chanter des pſeaumes, pour recommander à Dieu le combat qu'il alloit ſoutenir. Les barbares en furent touchés ; ils admiroient ces gens qui chantoient à l'article de la mort : ils s'adoucirent ; & les plus ſages prenant en particulier leurs ſacrificateurs, diſoient que leur devoir étoit de défendre leur Religion par la raiſon & non par la force. Ainſi ils ſe retirerent peu à peu. C'étoit un vendredi ; & l'Evêque avec les ſiens paſſa ce jour & le ſuivant en jeûnes & en prieres. Le dimanche étant venu, l'Evêque après avoir célébré la Meſſe, encore revêtu des ornemens & la croix marchant devant lui, ſe fit conduire au milieu de la place publique, & monta ſur des dégrés de bois d'où on haranguoit le peuple. Comme il commençoit à parler, & que la plûpart l'écoutoient avec plaiſir, un ſacrificateur d'idôles fendit la preſſe, & de ſa voix qui étoit très-forte étouffant celle de l'Evêque, il le chargea d'injures, & exhorta le peuple à punir cet ennemi de leurs dieux. Ils avoient tous des dards à la main, & pluſieurs ſe mirent en devoir de les lancer : mais ils demeurerent immobiles en cette poſture, ſans pouvoir ni les jetter, ni ſe remuer de leur place. C'étoit un ſpectacle agréable aux fidéles ; & l'Evêque profitant de cette occaſion, leur dit : Vous voiez, mes freres, quelle eſt la puiſſance du Seigneur : que ne jettez-vous vos dards ? Que vos dieux vous

ſecourent, s'ils le peuvent. Enfin après leur avoir donné ſa bénédiction il ſe retira. Cependant les anciens & les plus ſages de la ville tinrent conſeil depuis le matin juſques à minuit, & conclurent qu'il falloit entiérement extirper l'idolâtrie & embraſſer de nouveau la Religion Chrétienne. On vint auſſi-tôt apporter à l'Evêque cette agréable nouvelle, & le lendemain le Prélat les trouva tous diſpoſés & ſoumis : il réconcilia les apoſtats par l'impoſition des mains, baptiſa les autres, & confirma leur Foi par pluſieurs miracles. De Stetin il paſſa à Julin, dont il réduiſit tous les habitans ſans aucun obſtacle, tant ils étoient frappés de l'exemple de la capitale.

XIII. Retour de S. Otton en Allemagne. Sa mort.

Saint Otton fut peu de tems après obligé de retourner à Bamberg, où il arriva la veille de Saint Thomas vingtiéme de Décembre. Il s'acquitta avec un nouveau zéle de tous les devoirs d'un véritable Paſteur. Etant enfin épuiſé de vieilleſſe & de maladie il ſentit que ſa fin approchoit. Son dernier ſoin fut celui des pauvres, dont il remplit la ville & les villages voiſins pour les faire ſecourir. Il pourvut auſſi aux beſoins des égliſes & des monaſteres de ſon Diocèſe, & dans ces ſaintes occupations il mourut le vingt-neuviéme de Juin 1139. On le porta pendant trois jours dans toutes les égliſes de la ville, où l'on offrit le ſaint Sacrifice & des prieres continuelles accompagnées d'aumônes pour le repos de ſon ame. Le quatriéme jour qui étoit le ſecond de Juillet, Imbricon Evêque de Virsbourg ſon ami, arriva pour faire ſes funérailles ; & y prononça une Oraiſon funébre, où il repréſenta la perte que faiſoient les pauvres, l'Empereur & le Pape, l'égliſe & l'état. Saint Otton fut ainſi enterré dans l'égliſe

du monastere de Saint Michel qu'il avoit fondé, & canonisé cinquante ans après par le Pape Clément III. L'église honore sa mémoire le jour de sa sépulture.

V I.

Brunon Archevêque de Treves alla à Rome au commencement du douziéme siécle, pour témoigner au Pape le désir qu'il avoit de recevoir le pallium & d'avoir son amitié. Le Pape lui fit une réprimande sévere, de ce qu'il avoit reçu l'investiture par l'anneau & la crosse, de la main d'un laïque, c'est-à-dire de l'Empereur Henri. Il lui imposa pour pénitence de jeune ne point porter de dalmatique à la Messe pendant trois ans. Mais il ne paroît pas qu'il lui ait fait aucun reproche de son attachement à l'Empereur Henri, tout excommunié qu'il étoit; quoique Brunon ait toujours reconnu ce Prince pour son Souverain. L'historien remarque même, qu'aucun Seigneur n'avoit plus d'autorité que lui dans les Conseils, & que l'Empereur l'appelloit son pere. Néanmoins l'excommunication de l'Empereur fut le prétexte de la révolte de son fils Henri, & ce jeune Prince y fut excité par les artificieuses lettres du Pape Paschal, qui l'exhortoit à sécourir l'église de Dieu. C'est ainsi qu'en parle un moine auteur du tems, qui ajoute, que ce fils ambitieux & ravi de se voir autorisé, s'arma fiérement contre son pere. Cette révolte étoit d'autant plus odieuse, que dès la fin de l'année 1102, l'Empereur Henri avoit désigné Roi ce même Prince à Mayence où il célébroit la fête de Noël. Deux ans après, Henri qui étoit en Baviere se révolta & prit le titre d'Henri V.

XIV. Le Pape impose une pénitence à l'Archevêque de Mayence. Révolte du jeune Roi Henri contre l'Empereur Henri son pere.

XV. Troubles que cette re-

Il déclara d'abord qu'il condamnoit le schisme, & qu'il vouloit rendre au Pape l'obéissan-

volte cauſe dans l'égliſe d'Allemagne.

ce qui lui étoit dûe. Aiant enſuite fait entrer dans ſon parti les Seigneurs de la Baviere, de la Haute-Allemagne & de la Franconie, il paſſa en Saxe, où il fut reçu avec honneur, ſe ſoumit toutes les villes, & fut reconnu Roi par les Seigneurs ſuivant le conſeil de l'Archevêque de Mayence & de l'Evêque de Conſtance Légats du Pape, il réunit toute la Saxe à la communion du Saint Siége, & indiqua un Concile à une maiſon Roiale qui étoit en Turinge. On y renouvella les Décrets des Conciles précédens, on condamna la ſimonie & l'incontinence des clercs, & on confirma la Treve de Dieu. Le jeune Roi Henri ne venoit au Concile que quand il étoit appellé. Il faiſoit paroître beaucoup de reſpect pour les Evêques, & diſoit en pleurant & en prenant Dieu à témoin, que ſi ſon pere vouloit ſe ſoumettre à Saint Pierre & à ſes ſucceſſeurs, il étoit prêt de lui céder le Roiaume, & de lui obéïr comme le dernier de ſes ſerviteurs. L'aſſemblée approuva cette propoſition, & pria avec larmes pour la converſion du pere & la proſpérité du fils. Le jeune Roi marcha quelque tems après avec des troupes vers Mayence pour y rétablir l'Archevêque que l'Empereur avoit chaſſé. Mais comme ſon pere de ſon côté l'y attendoit bien armé, le fils fut obligé de ſe retirer. Il vint à Virsbourg d'où il chaſſa l'Evêque Erlong que ſon pere y avoit mis, & y établit Robert Prévôt de la même égliſe. Mais quand il en fut parti, le pere chaſſa Robert & rétablit Erlong. Les deux armées ſe rencontrerent près de Ratiſbonne. Pendant trois jours qu'elles demeurerent en préſence des deux côtés de la riviere, le fils gagna le Duc de Bohême & le Marquis Léopold, dont les troupes faiſoient la princi-

pale force du pere. L'Empereur ſe voiant abandonné fut réduit à ſe ſauver ſecrétement avec très-peu de ſuite. Enfin le pere & le fils ſe virent à Bingen ſur le Rhin, & convinrent que pour terminer leur different, on tiendroit à Noël une Diette ou Aſſemblée générale à Mayence. Comme le prétexte de la révolte du jeune Henri, étoit le deſſein de ramener tout le Roiaume Teutonique à l'obéiſſance du ſaint Siége, on conſeilla à l'Empereur d'envoyer au Pape Paſcal l'aſſurer de ſa ſoumiſſion; & il le fit par une lettre reſpectueuſe.

VII.

XVI. Le Clergé de Liege s'oppoſe aux entrepriſes du Pape contre l'Empereur

Le Pape Paſcal exhorta Robert Comte de Flandres, à ſe déclarer contre le Clergé de Liége qui avoit été excommunié, & l'excita enſuite contre l'Empereur en ces termes: Pourſuivez par-tout ſelon vos forces Henri chef des hérétiques & ſes fauteurs; vous ne pouvez offrir à Dieu de ſacrifice plus agréable, que de combattre celui qui a été chaſſé de l'égliſe, par un jugement que le Prince des Apôtres & leurs Vicaires ont prononcé. Nous vous ordonnons cette entrepriſe à vous & à vos vaſſaux, pour la rémiſſion de vos péchés, & comme un moien d'arriver à la Jéruſalem céleſte. Le Clergé de Liége répondit à cette lettre par un Ecrit adreſſé à tous les hommes de bonne volonté; qui eſt l'apologie de tous ceux qui reconnoiſſoient Henri le pere pour Empereur légitime. Dès le titre ils ſe déclarent Catholiques & attachés inviolablement à l'Unité de l'égliſe; & ils le montrent encore mieux dans le corps de l'Ouvrage, où ils nomment l'égliſe de Rome leur mere, le Pape Paſcal leur pere, à qui appartient la ſollicitude de toutes les égliſes. Ils reconnoiſſent auſſi pour vrai Pape Grégoire VII, & déclarent

qu'ils n'ont jamais ſuivi aucun Anti-Pape, & qu'ainſi on ne peut ſans injuſtice les traiter de Schiſmatiques.

Ils ſoutiennent enſuite qu'on les a excommuniés très-injuſtement, puiſque tout leur crime eſt de rendre à Céſar ce qui eſt à Céſar ſelon l'Evangile, en s'oppoſant aux nouveautés introduites par Grégoire VII. Ils rapportent les préceptes de Saint Pierre & de Saint Paul touchant l'obéiſſance dûe aux Souverains, & ils concluent ainſi : C'eſt donc par ce que nous honorons le Roi, parce que nous ſervons nos Maîtres dans la ſimplicité de notre cœur, que l'on nous traite d'excommuniés. Ils inſiſtent ſur la ſainteté du ſerment, que les Evêques, comme les autres, ont fait aux Princes, en recevant d'eux les terres qui dépendent de leurs Couronnes. Ils ajoûtent que ce ſerment étant légitime, ne peut être violé ſans parjure, & que la prétention d'en diſpenſer eſt une nouveauté introduite par Grégoire VII. Si l'Empereur Henri eſt hérétique, comme le Pape le prétend, nous n'en ſommes pas moins obligés de lui obéir. Nous ne devons pas chercher à nous en délivrer en prenant les armes contre lui, mais nous devons adreſſer à Dieu pour lui nos prieres. Les Rois pour qui Saint Paul conjuroit les fidéles de prier, n'étoient pas chrétiens ; & il dit qu'on doit prier pour eux, afin que nous menions une vie tranquille. Le Pape devroit imiter l'Apôtre, mais au lieu de prier pour le Roi pécheur, il excite la guerre contre lui, & empêche que notre vie ne ſoit tranquille. Tous les Papes depuis Saint Grégoire & à ſon exemple, ſe ſont contentés du glaive ſpirituel juſqu'à Grégoire VII, qui le premier s'eſt armé contre l'Empereur du glaive militaire, & en a

armé les autres Papes par ſon exemple. Sur le dernier article de la lettre, où le Pape ordonnoit au Comte de Flandre de faire la guerre à l'Empereur pour la rémiſſion de ſes péchés ; le défenſeur de l'égliſe de Liége dit : J'ai beau feuilleter l'Ecriture & tous ſes interprêtes, je n'y trouve aucun exemple d'un tel commandement. On ne peut lier ni délier perſonne ſans obſerver cettaines régles. D'où vient donc cette nouvelle maxime, ſelon laquelle on accorde aux coupables le pardon des péchés paſſés & la liberté d'en commettre à l'avenir ? Quelle porte n'ouvre-t-on point par-là à la licence & au libertinage?

VIII.

XVII. On force l'Empereur de renoncer à la couronne. Il reclame contre cette violence. Sa mort.

L'aſſemblée générale du Roiaume Teutonique indiquée à Mayence pour la fête de Noël 1105, fut la plus nombreuſe qu'on eût vû depuis long tems. Les Légats du Pape y vinrent, & y confirmerent l'excommunication contre l'Empereur Henri. Ce Prince étoit gardé à Bingues, où ſon fils l'avoit fait arrêter par ſurpriſe. On l'obligea de ſe reconnoître coupable, & de renoncer au Roiaume & à l'Empire. On lui fit même dire que ſa renonciation étoit volontaire, & qu'il ne vouloit plus ſonger qu'au ſalut de ſon ame. Il ſe jetta aux pieds des Légats pour obtenir d'eux l'abſolution des cenſures, mais ils répondirent qu'elle étoit réſervée au Pape & à un Concile général. Henri renonça donc à l'Empire, & remit à ſon fils toutes les marques de ſa dignité, la croix, la lance, le ſceptre, la pomme, & la couronne ; & ſon fils fut élu pour la ſeconde fois Roi de Germanie. Il reçut le ſerment des Evêques & des Seigneurs laïcs, & les Légats confirmerent ſon élection par l'impoſition des mains. Si tout cela ſe fit

licitement ou non, c'eſt ce que nous ne décidons point, dit Otton de Friſingues. Après que l'on eut repréſenté au nouveau Roi & à toute l'aſſemblée les maux ſans nombre des égliſes d'Allemagne, tous promirent unanimement d'y remédier, & pour cet effet on envoia à Rome des députés capables de pourvoir en tout à l'utilité de l'égliſe.

Henri le pere ſe retira à Cologne, & enſuite à Liége où il fut reçu comme Empereur. Il ſe plaignit de l'artifice & de la violence que l'on avoit emploiées pour exiger ſa renonciation; & il écrivit ſur ce ſujet une lettre au Roi de France, où il ſe plaint du ſiége Apoſtolique comme de la ſource de la perſécution qu'il ſouffre. Quoique, dit-il, j'aie ſouvent offert de rendre à ce Siége toute ſorte d'obéiſſance & de ſoumiſſion, à condition que l'on me rendroit auſſi le même honneur qu'à mes prédéceſſeurs, la haine des Papes les a portés juſqu'à cet excès, de violer le droit de la nature, & d'armer contre moi mon fils, qui s'eſt emparé de mes Etats, qui a ſoutenu mes ennemis, & qui, je voudrois pouvoir le cacher, a même attenté à ma vie. Après avoir raconté tout ce qui s'étoit paſſé, il ajoute: Je vous prie donc par la parenté & l'amitié qui eſt entre nous, & par l'intérêt de toutes les Couronnes, de venger l'injure que j'ai ſoufferte, & de ne pas laiſſer ſur la terre l'exemple d'une noire trahiſon. L'Empereur Henri écrivit une lettre ſemblable à Hugues Abbé de Cluni & à toute ſa Communauté. Il y raconte tout au long la trahiſon de ſon fils, & la maniere dont on l'a forcé de renoncer à l'Empire; & il conclut en priant l'Abbé de lui donner conſeil, & promettant d'exécuter tout ce qu'il jugera à propos pour le

réconcilier avec le Pape. Il avoit une confiance particuliere en cet Abbé qui étoit ſon parrain. Mais Henri avoit beau proteſter de ſa ſoumiſſion envers le Pape, le parti de ſon fils le tenoit toujours pour ſchiſmatique, lui & tous ceux qui lui étoient attachés. Sur ce fondement, auſſi-tôt qu'il eut renoncé à la Couronne, l'Aſſemblée de Mayence commença à procéder contre eux. Pluſieurs Evéques furent chaſſés de leur Siege, & ceux qui étoient morts excommuniés furent déterrés, & leurs corps mis dans des lieux profanes. La guerre civile excitée à cette occaſion, fut bien-tôt terminée par la mort d'Henri IV, qui arriva le ſeptiéme d'Août de l'an 1106. Il avoit regné cinquante ans. On obligea l'Evêque de Liége qui l'avoit enterré dans ſon égliſe, de le déterrer comme étant mort excommunié.

IX.

XVIII. Regne de Henri V. Il fait arrêter le Pape.

Dès que le jeune Henri vit ſa puiſſance bien affermie, & qu'il crut n'avoir plus aucun beſoin du Pape, il ſongea à ſe rendre maître de l'Italie & à s'aſſurer le droit des inveſtitures, qui étoit diſputée aux Souverains depuis Grégoire VII. Cette affaire replongea toute l'Allemagne & l'Italie dans de nouveaux malheurs. Le Roi arriva près de Rome la veille du Dimanche de la Quinquagéſime, & le lendemain Paſcal II envoia au-devant de lui divers Officiers de ſa Cour avec pluſieurs ſortes d'enſeignes, des croix, des aigles, des lions, des loups, des dragons. Il y avoit cent religieuſes qui portoient des flambeaux, & une multitude prodigieuſe de peuple portant des palmes, des rameaux & des fleurs. Il fut reçu hors de la porte par les Juifs, & à la porte par les Grecs en chantant. Tout le Clergé de Rome s'y trouva

Diviſion au ſujet des inveſtitures. Déſordres qui en ſont la ſuite.

par ordre du Pape ; & le Roi étant deſcendu de cheval, ils le menerent aux degrés de Saint Pierre, où le Pape l'attendoit avec pluſieurs Evêques & les Cardinaux. Le Roi ſe proſterna & baiſa les pieds du Pape ; enſuite ils s'embraſſerent trois fois. Après etre entrés dans l'égliſe, ils s'aſſirent, & le Pape demanda que le Roi renonçât aux inveſtitures. Ce Prince ſe retira à part vers la ſacriſtie avec les Evêques & les Seigneurs de la ſuite, & ils conferent long-tems. On dit au Pape qu'il falloit qu'il couronnât l'Empereur comme ſes prédéceſſeurs avoient couronné Charles, Louis, & Pepin. Comme le Pape déclara qu'il ne pouvoit le faire, le Roi entra en colere ; & par le conſeil des Evêques qui l'accompagnoient, il fit environner le Pape de gens armés, & le fit enſuite conduire à un logis hors de l'enceinte de l'égliſe. Les Allemans pillerent tous les meubles précieux expoſés pour honorer l'entrée du Roi. On prit avec le Pape une grande multitude de clercs & de laïques, des enfans & des hommes de tout âge, qui avoient été au-devant de l'Empereur avec des palmes & des fleurs. Il fit tuer les uns, battre ou empoiſonner les autres. Les Evêques de Tuſculum & d'Oſtie voiant le Pape pris, s'habillerent en laïques & ſe retirerent à Rome. Tout cela ſe paſſa le Dimanche de la Quinquagéſime douziéme Février de l'an 1111, & le Pape demeura priſonnier pendant deux mois entiers.

Quand les Romains eurent appris que le Pape étoit arrêté : ils en furent tellement indignés, qu'ils commencerent à faire main baſſe ſur tous les Allemans qui ſe trouverent à Rome, pélerins ou autres. Le lendemain ils ſortirent de la ville, attaquerent les gens du Roi Henri, en-

tuerent pluſieurs dont ils prirent les dépouilles, firent tomber le Roi lui-même de ſon cheval & le bleſſerent au viſage. Le Comte de Milan lui donna ſon cheval afin qu'il ſe ſauvât ; mais ce Comte fut pris lui-même par les Romains, qui le mirent en piéces, & le firent manger par les chiens. Le Roi aiant appris que les Romains s'étoient engagés par ſerment à s'expoſer à tout pour délivrer le Pape, ſortit la nuit avec précipitation de l'égliſe de Saint Pierre emmenant avec lui le Pape, qu'il fit deux jours après dépouiller des ornemens & lier de cordes, comme pluſieurs autres tant clercs que laïques que l'on traînoit avec lui, ſans permettre à aucun Italien de lui parler ; mais il étoit gardé & ſervi avec honneur par les Seigneurs Allemans. Le Roi aſſura enſuite qu'il mettroit le Pape en liberté, pourvû qu'il lui laiſsât le droit des inveſtitures, aſſurant qu'il ne prétendoit donner ni les droits ni les fonctions de l'égliſe, mais ſeulement les domaines dépendans de la Couronne.

XIX. Traité du Pape Paſcal II avec Henri V qu'il couronne Empereur.

Le Pape réſiſta long-tems ; mais voiant la déſolation de l'égliſe de Rome & le ſchiſme dont on étoit menacé, il dit fondant en larmes : Je ſuis contraint de faire pour la paix de l'égliſe ce que j'aurois voulu éviter aux dépens de mon ſang. On fit donc un Traité ; & le Roi voulut avant que de délivrer le Pape, avoir la bulle touchant les inveſtitures. L'Empereur fut enſuite couronné par le Pape dans l'égliſe de Saint Pierre, toutes les portes de Rome étant fermées, afin que perſonne ne pût aſſiſter à cette cérémonie. Auſſi-tôt que la Meſſe fut finie, le Roi retourna à ſon camp, & le Pape enfin délivré avec les Evêques & les Cardinaux, rentra dans Rome où il fut reçu avec une joie incroiable. L'Empereur, qui avoit fait de grands pré-

ſens au Pape, aux Evêques, aux Cardinaux & au reſte du clergé, s'en retourna en Allemagne par la Lombardie. Quelque temps après, il aſſembla à Spire un grand nombre d'Evêques & de Seigneurs, & fit faire à l'Empereur ſon pere des funérailles magnifiques. Le ſchiſme qui duroit depuis trente-cinq ans ſembloit être terminé, & la paix rétablie entre le Pape & l'Empereur : mais à Rome on fut menacé d'un nouveau ſchiſme.

XX. Suite de ce Traité. On blâme le Pape de l'avoir fait. Mort d'Henri V.

Pluſieurs Evêques condamnerent ouvertement le traité que le Pape avoit fait avec l'Empereur, comme contraire aux déciſions de ſes prédéceſſeurs. Ils firent un décret contre le Pape & contre ſa bulle, & l'obligerent de promettre qu'il corrigeroit ce qu'il avoit fait trop légérement. Géoffroi Abbé de Vendôme écrivit à ce ſujet au Pape Paſcal une lettre fort vive : Celui, dit-il, qui étant aſſis ſur la Chaire des ſaints Apôtres, a renoncé à leur bonheur en ſe conduiſant autrement qu'eux, doit caſſer ce qu'il a fait & pleurer ſa faute comme un autre Pierre. Comme cette faute eſt inexcuſable, il faut la réparer ſans délai, de peur que l'égliſe qui ſemble prête à rendre le dernier ſoupir, ne périſſe entiérement. Il ſoutient que l'inveſtiture eſt une héréſie, ſelon la Tradition des Peres, & que celui qui l'autoriſe eſt hérétique. Or, ajoûte-t-il, quand le Paſteur erre dans la Foi, le dernier des fidéles a droit de s'élever contre lui. L'on eût fort embarraſſé l'Abbé de Vendôme, ſi on l'eût obligé de ſpécifier diſtinctement l'héréſie dont il accuſoit le Pape Paſcal. Le Concile de Vienne fut très-éloigné d'accuſer le Pape d'héreſie ; il ſe contenta de condamner le Traité, en diſant que le Roi Henri avoit extorqué du Pape par violence cet écrit déteſtable. Il ana-

thématiſa le Roi Henri, & dit qu'il le ſéparoit du ſein de l'égliſe, juſqu'à ce qu'elle reçût de lui une entiere ſatisfaction. Saint Hugues de Grenoble fut le principal auteur de cette excommunication. le Roi Henri fut auſſi excommunié dans d'autres Conciles, à cauſe de ſon attachement au droit des inveſtitures, & l'on ne peut dire combien cette malheureuſe affaire cauſa de maux & de déſordres. L'Empereur Henri fit avant ſa mort un accord avec le Pape Caliſte II. On démêla ce qui avoit été ſi long-tems confondu. L'Empereur laiſſa la liberté entiere des élections : & le Pape aſſûra à ce Prince les droits qu'il avoit ſur le temporel des égliſes. Cette paix fut ſolemnellement conclue ſur la fin du regne de Henri V, qui mourut à Utrecht l'an 1125 ſans laiſſer d'enfans, & fut enterré à Spire. En lui finit l'ancienne Maiſon de Saxe, qui avoit regné plus de deux cens ans depuis l'élection d'Henri l'Oiſeleur.

X.

XXI. Regne de Lothaire II. Ses exercices de piété.

On élut à ſa place Lothaire, qui avoit pris le tittre de Duc de Saxe, à cauſe de ſon épouſe qui deſcendoit d'un oncle de Saint Henri. Pour lui, il étoit fils du Comte de Supplimbourg. Il fut élu à Mayence dans l'aſſemblée des Evêques & des Seigneurs, & couronné à Aix-la-Chapelle par l'Archevêque de Cologne en préſence des Légats du Pape, & il regna douze ans. On le nomma Lothaire II par rapport au petit-fils de Charlemagne, qui s'appelloit auſſi Lothaire. Il fut un des premiers Princes qui reconnut le Pape Innocent II. Il étoit à Liége lorſque le Pape y vint ; & comme on alloit en proceſſion le recevoir, le Roi s'avança à pied dans l'égliſe Cathédrale, tenant d'une main une

verge pour écarter le peuple, & de l'autre la bride du cheval blanc que montoit le Pape, à qui il servoit ainsi d'écuier. Il voulut engager le Pape de lui rendre les investitures, que l'Empereur Henri son prédécesseur avoit été contraint de céder ; mais les Romains pâlirent à cette proposition, & Saint Bernard s'opposant à la prétention du Roi, appaisa le différend avec une autorité merveilleuse. Lothaire fut couronné Empereur à Rome par le Pape Innocent, & il travailla à affoiblir le parti d'Anaclet protégé par Roger Roi de Sicile, mais il n'en put venir à bout. Son regne fut fort agité par la guerre qu'il eut presque toujours avec Roger, qui étoit le plus grand ennemi de l'Empire. En retournant en Allemagne du Mont-Cassin, où il avoit été faire déposer l'Abbé qui tenoit pour le Roi Roger, il mourut dans un village âgé de près de cent ans. Pendant qu'il faisoit la guerre en Italie, il entendoit à la pointe du jour une Messe pour les morts, puis une pour l'armée, & ensuite la Messe du jour : ensuite avec l'Impératrice il lavoit les pieds à des veuves & à des orphelins, & leur distribuoit abondamment à boire & à manger : il écoutoit après cela les plaintes que l'on faisoit contre les Ministres de l'église, & enfin il s'appliquoit aux affaires de l'Empire. Il avoit toujours avec lui un grand nombre d'Evêques & d'Abbés pour recevoir leurs conseils ; il étoit le pere des pauvres & le protecteur de tous les misérables : il veilloit pendant une partie de la nuit, prioit souvent & avec beaucoup de larmes.

XXII. Regne de Conrad. Canonisation de S. Henri.

Après sa mort, les Seigneurs élurent Roi des Romains, Conrad Duc de Suabe fils de la sœur d'Henri V, & cette élection se fit en présence du Cardinal Légat du Saint Siége, qui promit

le conſentement du Pape, des Romains & de toutes les villes d'Italie. Saint Bernard perſuada à ce Prince de ſe croiſer & d'aller en Orient d'où il revint après le mauvais ſuccès dont nous avons parlé dans l'article des Croiſades. Il mourut après avoir regné treize ans ſans avoir été couronné Empereur. Il fut enterré à Bamberg près du tombeau de l'Empereur Saint Henri, qui venoit d'être canoniſé par le Pape Eugene III ſur le rapport de deux Légats, qui s'étoient informés ſur les lieux de la vie & des miracles du ſaint Empereur. Le Pape marque dans ſa Bulle, que la canoniſation ne ſe doit faire régulièrement que dans les Conciles généraux.

XI.

XXIII. Regne de Frideric Barberouſſe.

Le Roi Conrad avant que de mourir, voiant que ſon fils étoit en trop bas âge pour être élu Roi, déſigna pour ſon ſucceſſeur Frideric fils de ſon frere, & il fut élu en effet à Francfort dans une très-grande Aſſemblée, où ſe trouverent même quelques Seigneurs Italiens. Ce Prince regna trente ſept ans. Il étoit brave, magnanime, juſte & prudent, mais fier & porté à la colere. Il eſt connu ſous le nom de Frideric Barberouſſe. Il donna avis de ſon élection au Pape Eugene, aux Romains & à toute l'Italie, & auſſi-tôt après, le Pape & le Roi Frideric firent enſemble un Traité par leurs députés. Quelques années après, Frideric vint à Pavie où il fut couronné Roi des Lombards, marcha vers Rome en diligence. Le Pape Adrien IV l'aiant appris, envoia trois Cardinaux au devant de ce Prince, & ne voulut point entrer en conférence avec lui, qu'il ne lui eût donné ſes ſûretés. On apporta donc en préſence des Cardinaux les Reliques, la Croix & l'Evan-

Le pape l'oblige de lui ſervir d'Ecuier.

gile, ſur leſquels un Chevalier choiſi pour cela jura au nom du Roi, de conſerver au Pape Adrien & aux Cardinaux la vie, les membres, la liberté, l'honneur & les biens. Le Pape promit en conſéquence de couronner le Roi. Il fut reçu par pluſieurs Seigneurs Allemans, qui le conduiſirent juſqu'à la tente du Roi avec les Evêques & les Cardinaux de ſa ſuite. Mais comme le Roi ne vint point tenir l'etrier au Pape, les Cardinaux ſe retirerent très-indignés. Le Pape ne laiſſa pas de deſcendre de cheval, & de s'aſſeoir dans le fauteuil qui lui étoit préparé. Alors le Roi vint ſe proſterner devant lui, & après lui avoir baiſé les pieds; il s'approcha pour recevoir le baiſer de paix, mais le Pape lui dit, qu'il ne lui donneroit point, juſqu'à ce qu'il lui eût rendu l'honneur que les Empereurs avoient coûtume de rendre aux ſucceſſeurs de Saint Pierre. Le Roi ſoutint qu'il ne devoit point ſe rabaiſſer juſques-là, & tout le jour ſuivant ſe paſſa en diverſes conférences ſur ce ſujet. Enfin le Roi fut obligé de céder, & conſentit, malgré ſon extrême répugnance, à faire auprès du Pape la fonction d'écuier. Le lendemain à la vue de toute l'armée, il tint l'étrier au Pape, qui enſuite lui donna le baiſer de paix.

XXIV. Démêlés entre l'Empereur & les Romains. Deſordres qui en ſont la ſuite.

Les Romains aiant appris l'arrivée du Roi, lui envoierent des députés, qui dans leur harangue lui parlerent ainſi: Nous venons, grand Roi, de la part du Sénat, & du peuple Romain vous offrir la Couronne Impériale. Nous eſpérons que vous nous délivrerez du joug injuſte des clercs, & que vous rendrez à Rome l'Empire du monde & ſon ancienne ſplendeur, en rétabliſſant le Sénat & l'Ordre des Chevaliers. Nous vous avons fait notre citoien & notre

tre Prince, d'étranger que vous étiez : vous devez de votre côté nous promettre la confirmation de nos anciennes coûtumes, & donner à nos officiers qui vous recevront dans le Capitole, la ſomme de cinq mille livres d'argent. Le Roi ſurpris & indigné les interrompit en diſant : Rome n'eſt plus ce qu'elle a été ; ſa puiſſance a paſſé d'abord aux Grecs, & enſuite aux François. Il n'eſt pas vrai que vous m'aiez appellé, ni fait votre citoien & votre Prince ; nos Rois Charles & Otton ont conquis par leur valeur Rome & l'Italie ſur les Grecs & les Lombards. Je ne ſuis pas votre priſonnier pour me demander de l'argent ; je ferai mes libéralités comme il me plaira. Je ſuis votre maître par une poſſeſſion légitime ; & le Sicilien en qui vous avez confiance ne pourra pas vous affranchir de mon pouvoir. Les députés s'étant rétirés, le Pape conſeilla au Roi d'envoier ſes meilleures troupes, ſe ſaiſir de l'égliſe de Saint Pierre, ce qui fut exécuté. Le Pape s'y rendit pour y attendre le Roi, qui ſuivit acompagné d'une multitude de gens armés marchant en bon ordte. Il fut couronné Empereur au milieu des cris de joie que pouſſoient les Allemans, & ſe retira enſuite à ſon camp ſous les murs de la ville. Mais les Romains irrités de ce que Frideric avoit été couronné Empereur ſans leur conſentement, ſe jetterent en furie ſur quelques-uns des écuiers de l'Empereur qui étoient demeurés à saint Pierre, & les tuerent dans l'égliſe même. L'Empereur vint avec ſes troupes : on combattit pendant quatre heures, & les Romains furent battus. On en tua près de mille, & on en prit deux cens dont le Pape obtint la liberté.

XII.

XXV. Differend entre Frideric & le pape Adrien IV.

Deux ans après, lorſque l'Empereur Frideric tenoit ſa Cour à Beſançon en Bourgogne, il reçut une lettre du Pape Adrien IV qui lui faiſoit divers reproches. Frideric en fut choqué, & ſur-tout de ce que le Pape diſoit qu'il lui avoit donné la Couronne Impériale, & qu'il voudroit encore lui avoir accordé de plus grands bienfaits. L'Empereur prenoit ces expreſſions à la rigueur, ſachant que les Romains ſoutenoient que les Rois d'Allemagne n'avoient poſſédé juſques-là l'Empire de Rome & le Roiaume d'Italie, que par la libéralité des Papes, & qu'ils vouloient tranſmettre à la poſtérité cette opinoin, non-ſeulement par les paroles & les Ecrits; mais encore par les peintures. On voioit dans le Palais de Latran un tableau de l'Empereur Lothaire, qui recevoit à genoux la couronne de la main du Pape, avec cette inſcription: Le Roi s'arrêta aux portes de la ville, & après avoir juré les droits de Rome, il devint vaſſal du Pape de qui il recevoit la couronne. L'Empereur Frideric s'étoit plaint de cette peinture & de cette inſcription, & le Pape Adrien lui avoit promis de la faire effacer, ce qui n'avoit pas été exécuté. Tout cela donc joint à la lecture de la lettre aiant excité un grand bruit parmi les Seigneurs Allemans, on dit qu'un des Légats les irrita encore plus en diſant: De qui donc tient-il l'Empire, s'il ne le tient pas du Pape? On ajoute que le Comte Palatin de Baviere le menaça de lui couper la tête. L'Empereur appaiſa le tumulte par ſon autorité; mais il renvoia les Légats à leur logis avec eſcorte, & leur ordonna de partir le lendemain de grand matin, & de retourner droit à Rome ſans s'arrêter nulle part. Le Pape voulant

appaiſer l'Empereur, lui envoia d'autres Légats plus prudens que les premiers qui donnerent à ce Prince toute la ſatisfaction qu'il pouvoit déſirer. L'Empereur leur donna le baiſer de paix, leur déclara qu'il rendoit ſon amitié au Pape & au Clergé de Rome, leur fit des préſens & les renvoia pleins de joie.

XXVI. Priviléges en faveur des étudians.

L'Empereur Frideric fit cette même année 1158 pluſieurs loix pour rétablir la paix & la sûreté publique. Il en publia une en particulier pour les étudians, à l'occaſion ſans doute de l'École de Bologne, qui étoit déja célébre. Cette loi porte que les écoliers qui voiagent à cauſe de leurs études auront une entiere sûreté; que perſonne ne pourra leur faire injure: que ſi quelqu'un leur intente un procès, ils auront le choix de plaider devant leur Seigneur, ou leur Profeſſeur, ou l'Evêque de la ville. C'eſt le premier privilége qui ait été accordé aux étudians. Cette Conſtitution de l'Empereur ſpécifie l'étude des loix Divines & Impériales, qui eſt en effet ce que l'on étudioit le plus à Bologne. L'étude du Droit civil, c'eſt-à-dire, des loix de Juſtinien, s'y étoit renouvellée dès le ſiécle précédent, & celle du Droit canonique y étoit devenue commune depuis quelques années par la publication du Décret de Gratien.

XXVII. Nouvelle querelle entre l'Empereur & le Pape.

L'année ſuivante il s'éleva une nouvelle querelle entre le Pape & l'Empereur. Ce Prince fut piqué de ce que le Pape refuſoit de confirmer celui qu'il avoit élu Archevêque de Ravenne. On s'écrivit réciproquement des lettres fort vives, & le Pape voulant punir l'Empereur de la hauteur avec laquelle il lui écrivoit, le menaça de le priver de la Couronne s'il ne devenoit plus ſage. L'Empereur répliqua, qu'il ne

Plaintes de l'Empereur. ſages avis que l'Evêque de Bamberg donne au Pape.

tenoit ſa Couronne que de ſes prédéceſſeurs, & il ajoûta : Du tems de Conſtantin, Saint Syl-veſtre avoit-il part à la dignité Roiale ? C'eſt ce Prince qui a rendu à l'égliſe la liberté & la paix, & tout ce que vous avez comme Pape, vient de la libéralité des Empereurs. Liſez les Hiſtoires, vous y trouverez ce que nous diſons. Pourquoi n'exigerons-nous pas l'hommage de ceux qui poſſédent nos terres, puiſque celui qui n'avoit rien reçu des hommes paia le tribut à Céſar pour lui & pour Saint Pierre ? Qu'ils nous laiſſent donc les terres qui relevent de notre Couronne : ou s'ils jugent qu'elles leur ſont utiles, qu'ils rendent à Dieu ce qui eſt à Dieu, & à Céſar ce qui eſt à Céſar. Nos égliſes & nos villes ſont fermées pour vos Cardinaux, parce que nous ne voions pas qu'ils viennent annoncer l'Evangile & procurer la paix, mais piller par-tout & amaſſer de l'or & de l'argent avec une avidité inſatiable. Quand nous les verrons tels que l'égliſe voudroit qu'ils fuſſent, nous ne leur refuſerons pas ce qui eſt néceſſaire pour les faire ſubſiſter. Il eſt fâcheux que l'orgueil, cette bête ſi déteſtable, ſe ſoit gliſſée juſques ſur la Chaire de Saint Pierre. Quand l'Empereur dit que le Pape tient tout ce qu'il a de la libéralité des Princes, il ne veut parler que du temporel, comme la ſuite du diſcours le fait aſſez voir. On voit qu'il ſuppoſe toujours la prétendue donation de Conſtantin.

Les eſprits s'échauffoient de plus en plus, & l'on prétendoit même avoir intercepté des lettres du Pape, par leſquelles il excitoit à la révolte Milan & quelques autres villes. Alors Eberard Evêque de Bamberg écrivit au Pape une lettre, dans laquelle il lui dit avec une liberté reſpectueuſe : Il eſt à craindre que les paroles

dures de part & d'autre n'allument un feu qu'on ne pourra plus éteindre. Il vaut mieux se hâter de détruire le mal, que de disputer de quel côté il est venu. Ecrivez de nouveau à l'Empereur avec douceur, & ramenez-le avec votre bonté paternelle. Il est disposé à vous rendre toute sorte de respects. L'Evêque qui parloit ainsi au Pape, étoit autant recommandable par sa science que par la pureté de ses mœurs. Il méditoit continuellement les divers sens de l'Ecriture-sainte, & en faisoit sa consolation au milieu des occupations dont il étoit accablé. L'Empereur avoit une confiance particuliere en ses conseils, & partageoit avec lui la conduite de l'Empire. Pendant que l'on prenoit des moiens pour réconcilier le Pape avec l'Empereur, le Pape mourut, & la plus grande partie des Cardinaux nomma pour lui succéder Alexandre III. Mais l'Empereur Frideric refusa de le reconnoître, & favorisa Octavien qui avoit été élu contre toutes les régles par quelques Cardinaux, & à qui son parti donna le nom de Victor III. Ce schisme dura long-tems, & fut la source d'une infinité de maux. Nous en parlerons ailleurs.

XIII.

L'an 1176 l'Empereur ravagea les terres des Milanois, qu'il croioit surprendre; mais ils étoient si bien sur leurs gardes, qu'ils marcherent contre lui & donnerent une sanglante bataille. L'Empereur aiant eu son cheval tué sous lui, disparut, & pendant quelque tems on le crut mort. Son armée fut entiérement défaite & les Milanois firent un butin immense. Cette victoire assûra la liberté des villes de Lombardie, & ruina en Italie la puissance des Empereurs Allemans. Frideric fut d'autant plus frap-

XXVIII. L'Empereur Frideric se réconcilie avec le Pape Alexandre III.

pé de ce coup, que les Seigneurs tant eccléſiaſtiques que ſéculiers qui l'avoient ſuivi juſques-là, le menacerent de l'abandonner s'il ne renonçoit au ſchiſme. Il réſolu donc de ſe réconcilier ſincérement avec le Pape Alexandre. L'on comprit dans le Traité de paix le Roi de Sicile, les Lombards & tous les autres alliés du Pape. Ce fut à Veniſe que l'Empereur & le Pape ſe virent & ſe réconcilierent. L'Empereur ſe proſterna devant le Pape, lui baiſa les pieds, & lui ſervit d'huiſſier dans l'égliſe, & d'écuier lorſqu'il monta à cheval; & il conduiſit quelque tems le cheval par la bride, juſqu'à ce que le Pape lui permit de ſe retirer. Le pape fit part de la paix aux principaux Evêques de la Chrétienté, & au Roi de France. Il eſt remarquable que l'abſolution donnée en cette occaſion par le Pape à l'Empereur, ne tomboit que ſur l'excommunication à cauſe du ſchiſme, ſans qu'il ait été fait aucune mention de réhabiliter l'Empereur comme dépoſé par le Pape. Auſſi verrons-nous que pendant le ſchiſme, ſes ſujets Catholiques, même les Eccléſiaſtiques, ne lui obéiſſoient pas moins qu'auparavant, tout excommunié qu'il étoit. C'eſt qu'on avoit peine à ſe ſoumetrre aux nouvelles prétentions de Grégoire VII touchant la dépoſition des Souverains; au lieu qu'on regardoit comme une choſe très-ſérieuſe l'excommunication fondée ſur l'Ecriture & la Tradition.

XXIX. Il va dans la Terre-ſainte où il meurt.

Il y eut quelques différends entre le Pape Urbain III & l'Empereur Frideric, au ſujet des terres que la Comteſſe Matilde avoit laiſſées à l'égliſe de Rome, & ſur la dépouille des Evêques après la mort. L'Empereur tint en 1186 une aſſemblée en Allemagne pour ſoutenir ſes droits. Le Pape irrité de la Lettre que cette aſ-

ſemblée lui avoit écrite, auroit excommunié l'Empereur, s'il n'avoit été prévenu par la mort. Quelques années après, l'Empereur partit pour la Terre-Sainte. Il étoit accompagné de ſon fils Frideric Duc de Suabe; & s'étant embarqué ſur le Danube, il arriva à Presbourg où il raſſembla ſon armée. il fut parfaitement bien reçu par Bela III Roi de Hongrie qui regnoit depuis deux ans. L'Empereur traverſa enſuite la Bulgarie, où il fut ſouvent obligé de s'ouvrir le paſſage l'épée à la main. Il trouva auſſi beaucoup de réſiſtance ſur les terres de l'Empereur de Conſtantinople Iſaac l'Ange, qui lui avoit néanmoins promis la liberté du paſſage; mais il s'imagina que Friderie venoit dans le deſſein de le dépouiller de l'Empire, & de faire ſon Fils Frideric Empereur de Conſtantinople. L'Empereur Frideric ſe voiant ainſi trompé par Iſaac, fit le dégat ſur ſes terres, & prit Philippople qu'il trouva abandonnée, & où il n'y avoit que quelques Arméniens, qui n'avoient pas pour les Latins la même averſion que les Grecs. Frideric alla enſuite à Andrinople, & paſſa l'an 1190 le détroit de Dardanelles & entra ſur les terres du Sultan d'Iconie. Quoique ce Prince eût promis paſſage à l'Empereur Frideric, il ne laiſſa pas de le faire attaquer dans les défilés des montagnes, mais l'Empereur battit deux fois les Turcs, enſuite aſſiégea le Sultan dans Iconie ſa Capitale qu'il prit d'aſſaut. Il paſſa auſſi-tôt après les frontieres d'Arménie, pour ſe rendre à la Terre-Sainte. Mais la chaleur l'aiant invité à ſe baigner dans une petite riviere de Cilicie ou Caramanie, il s'y noia, après avoit regné trente-ſept ans. Frideric ſon ſecond fils prit la conduite de l'armée; mais il mourut ſix mois après devant Acre.

XXX. XIV.

Regne d'Henri VI. Sa mort ſuivie d'une double election qui occaſionne de grands malheurs.

Henri VI fils aîné de l'Empereur Friderie étoit reſté en Allemagne, & avoit déja été reconnu Roi. Dans la cérémonie de ſon couronnement, le Pape Céleſtin III etant aſſis dans ſa chaire pontificale, pouſſa du pied la couronne Imperiale qu'il tenoit entre ſes pieds, & la fit tomber à terre, pour montrer qu'il avoit le pouvoir de depoſer l'Empereur s'il le méritoit. Mais auſſi-tôt les Cardinaux prirent la couronne & la mirent ſur la tête de l'Empereur. Il mourut à l'âge de trente-deux ans en Sicile dont il s'étoit fait reconoître Roi, extrêmement haï des gens du païs, même de l'Impératrice Conſtance ſon épouſe, à cauſe des cruautés qu'il avoit excercées contre eux. Le bruit courut qu'elle l'avoit fait empoiſonner. Il avoit regné ſept ans depuis la mort de ſon pere. Comme il étoit encore excommunié pour avoit pris Richard Roi d'Angleterre & en avoir exigé une rançon, le Pape défendit de l'enterrer, & l'Archevêque de Meſſine fut obligé d'aller à Rome en demander la permiſſion. Le Pape ne l'accorda qu'à condition que le Roi d'Angleterre y conſentiroit & que l'argent ſeroit rendu. L'Archevêque de Meſſine demandoit encore le conſentement du Pape, pour faire couronner Roi de Sicile Frideric fils de l'Empereur Henri. Mais pour l'obtenir, il fallut donnee au Pape mille marcs d'argent & autant aux Cardinaux. Ce Prince n'avoit pas encore trois ans. On lui donna pour tuteur ſon oncle Philippe Duc de Suabe frere de l'Empereur Henri, qui fut élu Roi des Romains par la Haute Allemagne & par la Pouille & la Sicile; mais la Baſſe Allemagne élut Otton Duc de Saxe; & cette diviſion dans l'Empire en attira une

grande dans l'église. Elle occasionna une infinité de désordres, & causa presque la ruine entiere de l'Allemagne. Nous ferons connoître tous ces maux dans l'histoire du treiziéme siécle, en rapportant les suites funestes de ce triste événement.

Fin de l'Article sixiéme du douziéme siécle & du quatriéme Volume.

TABLE
DES MATIERES
Contenues dans ce quatriéme Volume.

A

ABBON, Abbé de Fleuri. Son éloge. 106. Sa dispute avec l'Evêque d'Orléans. 107. 108. Ses Ecrits *Ibid.* 109. Son voiage à Rome. 31. 110. Sa mort tragique. *Ibid.*

Acre. Bataille sanglante livrée auprès de cette ville, où les Chrétiens sont défaits. 589. Prise de Saladin. 590.

Adalbert (S) de Prague. Ses commencemens. 100. son Episcopat. 101. sa mort. 102.

Adalbert (saint) premier Archevêque de Magdebourg. 143.

Adalbert Archevêque de Brême. 163. Son caractere. 164. Son pouvoir sous Henri IV. 180. 181.

Adalbert fils de Bérenger, chassé de Rome par Othon I. 51. 52.

Adaldague (ſaint) de Breme. Son éloge. 16. 17. La garde de Benoît V. lui eſt confiée. 56.
Adam de Breme, auteur d'une hiſtoire eccléſiaſtique. 243.
Adegrim ſolitaire. 87.
Adélaïde (ſainte) Impératrice. Son éloge. 44. *& ſuiv.*
Adélaïde femme de Baudouin I. 570. Renvoiée. 570 594.
Adelman de Breſſe. Sa lettre à Berenger ſur l'Euchariſtie. 257.
Adrien IV Pape donne l'Irlande à Henri II. 425.
Afrique. Triſte état de cette égliſe. 352.
Agapit II Pape. 51.
Agnès Impératrie mere de Henri IV. 180. Sa vie pénitente. 404.
Aimon Evêque de Verdun. 30.
Alberic (ſaint) Abbé de Cîteaux. 490.
Alberic Evêque d'Oſtie & Cardinal, tient un Concile à Londres. 423.
Aldrete Archevêque d'Yorc. 161.
Alethe mere de Saint Bernard. Ses vertus. 519. *& ſuiv.*
Alexandre Empereur de Conſtantinople. 67. Ses vices. *Ibid.* 128.
Alexandre II. Pape. 232. *& ſuiv.* Sa conduite à l'égard du ſchiſme de Florence. 234. 237. Protége les Juifs. 391.
Alexandre III Pape. Sa conduite envers Saint Thomas Becquet 445. *& ſuiv.* Se laiſſe gagner par Henri II. 450. Plaintes que lui adreſſe Saint Thomas. *Ibid.*
Alexis Comnene Empereur de Conſtantinople. 285. 286. Sa pénitence. 287. Touche aux tréſors des égliſes. *Ibid.* Publie à ce ſujet une bulle d'or 288. Sa conduite envers les Croi-

ſes. *Ibid. & ſuiv.* 569. 570.
Alexis Patriarche de Conſtantinople. 267. Se laiſſe gagner par argent par Zoé. 279. Arrêté par ordre de Michel Calafate. 270. Sa mort. 271. Eſt auteur de diverſes Conſtitutions. 344. 349.
Alfonſe IV Roi de Leon, ſe fait moine. 60.
Alfonſe V Roi de Leon. 221.
Alfonſe VI Roi de Leon & de Caſtille, prend Tolede. 223. Protége l'égliſe. 403. 404.
Alfonſe VIII, prend le titre d'Empereur des Eſpagnes. 481.
Alfric Archevêque de Cantorberi. Ses ouvrages. 151.
Aliénor d'Aquitaine, épouſe Louis-le-Jeune. 479. Se croiſe. 573. Répudiée. 581. Se remarie avec Henri II. *Ibid.*
Altman Evêque de Paſſau. 401.
Amauri Roi de Jéruſalem 583. Sa mort. 584.
Amauri Patriarche de Jéruſalem. Son caractere. 584. Sa mort. 585.
André Roi de Hongrie. Abolit le paganiſme. 206.
André frere de Saint Bernard, quitte le monde. 521. Ce qu'il dit à ſa ſœur Humbeline. 530.
Annon (ſaint) de Cologne, éleve Henri IV. 180. Gouverne ſous ce Prince, 181. Se retire de la Cour 182. Sa vie & ſon éloge. 322. *& ſuiv.* 397.
Annonciation, Fête. Les Eſpagnols la célébrent le 18. de Décembre. 346.
Anſelme (ſaint) de Cantorberi. Sa vie & ſon éloge. 340 *& ſuiv.* 407. Son démêlé avec Henri I. 428. 429. Ses Ecrits 343. *& ſuiv.*
Anſelme (ſaint) de Lucques. Son éloge & ſes Ecrits. 338. 339 397.
Anſelme de Laon, Doct. célébre. 472. 492 509.

Antioche, priſe par les Croiſés. 289. *& ſuiv.*
Apoſtolique. Nom donné aux Papes. 202.
Appellations en cour de Rome. S. Bernard s'éleve fortement contre l'abus qu'on en faiſoit. 562. 563. Diſcours d'Arnoul Evêque d'Orléans. 122. *& ſuiv.*
Ariaide (ſaint) de Milan. Son martyre. 402.
Arnaud de Châtillon. Son injuſtice à l'égard des Muſulmans. 589. Il aime mieux mourir que d'embraſſer la religion de Mahomet. Saladin le tue. 604.
Arnoul (ſaint) Evêque de Soiſſons. 398.
Arnoul (ſaint) Evêque de Gap. 398.
Arnoul, Archevêque de Reims. 26. Sa dépoſition. 26. 121. Le Pape Jean XV. le protége. 28. Concile de Mouſon à ce ſujet. 30. 31. L'Abbé Abbon le rétablit par ordre de Grégoire V. 31. 110.
Arnoul, Evêque d'Orléans. ſa diſpute avec Abbon de Fleuri. 107. 108. Diſcours remarquable qu'il tient au Concile de Reims. 122. *& ſuiv.*
Arnoul, Evêque de Liſieux. Conſeil qu'il donne à Henri II. 434. 435.
Arnoul, Patriarche de Jéruſalem. ſa vie déréglée. 295. ſa mort. 571.
Artaud, Archevêque de Reims. 24.
Aſcelin moine du Bec. Bérenger lui écrit. 255. ſa réponſe. 256.
Aſtric moine paſſe en Hongrie. 281. Fait Evêque de Colocza, ſous le nom d'Anaſtaſe. *Ibid.*
Athelme, ſeigneur Anglois éleve s. Odon. 2.
Attilan (ſaint) Evêque de Zamora. 63. 64.
Atton de Verceil. ſes Ecrits. 110. *& ſuiv.*
Auxilius Prêtre. ſes Ecrits. 102. *& ſuiv.*
Aymard Abbé de Cluni. ſon éloge. 89.

Azymes. Diſpute célébre à ce ſujet entre les Grecs & les Latins. 274. *& ſuiv.*

B.

BAPTESME des cloches. 313. Comment S. Otton l'adminiſtroit. 602. *& ſuiv.*

Baptême. Les Grecs ne baptiſoient point les enfans avant huit jours. 276.

Barthelemi, Evêque de Laon. Son Eloge. 472. Protége Saint Norbert. 507. *& ſuiv.*

Barthelemi, frere de Saint Bernard, renonce au monde. 521.

Baſile, Empereur d'Orient. 73. *& ſuiv.* Favoriſe le Patriarche Euſtathe dans ſes prétentions. 266. Ses victoires & ſa mort. 267.

Baudouin Comte d'Edeſſe. 289. Roi de Jéruſalem. 296. Durée de ſon regne. 296. Diverſes actions. 570. Sa mort. 571.

Baudouin II Roi de Jéruſalem. 571.

Baudouin III Roi de Jéruſalem. 571. Sa mort. 597.

Baudouin IV Roi de Jéruſalem. 584. 585. Tems de ſa mort. 587.

Baudouin V Roi de Jéruſalem. 587.

Bauldri auteur d'une Chronique de Cambrai. 344.

Bénéfices. Leur pluralité défendue. 357.

Benevent érigée en Métropole. 57.

Benoît IV Pape, écrit au Roi Edouard. 1. Son éloge. 49.

Benoît V Pape. 55. Sa dépoſition. 56.

Benoît VI Pape, étranglé en priſon. 56. 58.

Benoît VII Pape. 57. 58.

Benoît VIII Pape. 225. Maniere cruelle dont il en uſe envers les Sarraſins. 226. Son voiage en Allemagne & ſa mort. 227. Réflexions ſur ſa conduite. 378.

Benoît IX Pape. Sa vie déréglée. 228. Pa-

ce pour de l'argent au Pontificat. *Ibid.* 229.
Benoît Anti-Pape. 233. Son ignorance. 379.
Berenger Roi d'Italie. 48. Défait par Othon I. 43. 45. 51.
Berenger. Commencemens de ſon héréſie. 252. Condamné au Concile de Rome. 254. De Verceil. 254. Sa lettre au moine Aſcelin. *Ibid.* 255. L'erreur eſt attaquée de tous côtés. 256. 257. Anathématiſée au Concile de Paris. 257. De Tours. 258. Bérenger ſigne deux profeſſions de foi Catholiques. *Ibid.* 259. Se rétracte. *Ibid.* Lanfranc écrit contre lui. 260. *& ſuiv.* Divers Conciles & Ecrits. 263. 264. Abjure de nouveau & ſe retracte encore. 264. Derniere abjuration. Sa mort. 265. Son héréſie condamnée au Concile de Plaiſance. 357. 358. Réflexions ſur cette héréſie. 369. *& ſuiv.*
Bermond II Roi de Leon. 61. Ses vices. 62. Sa victoire ſur les Muſulmans. 63.
Bernard Abbé de Tiron. Sa vie & ſon éloge. 496. *& ſuiv.*
Bernard (Saint) Abbé de Clairvaux. Sa naiſſance. ſon éducation. 519. Il gagne à Dieu ſes freres. 521. *& ſuiv.* & d'autres perſonnes. 522. 523. ſa retraite à Cîteaux. 524. ſa mortification. 524. 525. Il eſt fait Abbé de Clairvaux. 527. ſa réputation. 528. Faute qu'il fait dans la conduite de ſes religieux. 529. Maladie du ſaint Abbé. 531. ſes auſtérités. 532. ſes miracles. 533. ſon autorité. 534. Miracles qu'il fait par la vertu de la ſainte Euchariſtie. 534. *& ſuiv.* Refuſe l'Epiſcopat. 536. Convertit Guillaume Duc d'Aquitaine. 538. 539. Eſt chargé de prêcher la Croiſade. 572. *& ſuiv.* Miracles qu'il fait à cette occaſion. 575. *& ſuiv.* On lui

en impute le mauvais ſuccès. ſon Apologie. 582. *& ſuiv.* ſes dernieres actions. 539. *& ſuiv.* ſa mort. 542. *& ſuiv.* Idée générale de ſes ouvrages. 547. 548. Editions. 546. *& ſuiv.* ſon Apologie. 548. 549. Traité du devoir des Evéques. 550. *& ſuiv.* De la Grace & du Libre-arbitre. 552. *& ſuiv.* ſes lettres 556. *& ſuiv.* Livres de la Conſidération. 558. *& ſuiv.* ſermons ſur le Cantique des Cantiques. 565. *& ſuiv.* ſermons ſur les ſaints. 567. *& ſuiv.*

Bernard Archevêque de Tolede. 223. Primat de toute l'Eſpagne. 224.

Bernard hermite honoré par Philippe Auguſte. 485.

Bernon (ſaint) Abbé de Cluni. ſon éloge. 84. 85.

Bernouard (ſaint) Précepteur d'Othon III. 46. *& ſuiv.* 143.

Berthe femme du Roi Robert. 31. Diſpute au ſujet de ſon mariage. 33. 209. Eſt renvoiée. 210.

Bertold auteur d'une bonne Chronique. 343. 344.

Bertold Evêque de Riga. 469. ſa mort. *Ibid.*

Boémond Prince Normand. ſa valeur. 287. Procure la priſe d'Antioche. 290. Il en eſt fait Prince. 291. En reçoit l'inveſtiture. 295. Pris par les Turcs. 296.

Boleſlas Duc de Pologne, enrichit les égliſes. 206.

Boleſlas II Roi de Pologne. ſes cruautés. 208. 209.

Boniface VII Pape. 57. 58. Haine qu'on lui porte. 58.

Boniface (ſaint) diſciple de ſaint Romuald. 301. ſouffre le martyre en Ruſſie. 402. 403.

Bouchard de Vormes. Son éloge & ſon recueil des Canons. 342. 343.
Bras ſéculier. Nouveauté de ce moien reconnu par Grégoire VII. 183. 184.
Bruno (ſaint) Inſtituteur des Chartreux. Sa vie & ſon éloge. 317. *& ſuiv.*
Brunon (ſaint) Archevêque de Cologne, gouverne l'Allemagne. 44. Sa vie & ſon éloge. 97. 98.
Brunon Evêque d'Angers, donne dans l'héréſie de Bérenger. 256. 257.

C.

CADALOUS Antipape ſous le nom d'Honorius II. 234.
Calendes, ou Conférences au commencement de chaque mois. 111.
Califes. Leur puiſſance tombe. 82.
Califes Abaſſides. 268.
Califes Fatimites. Leur origine. 86. Leurs ſuccès. 268. Eteints en Egypte par Saladin. 585.
Calliſte II Pape. Son entrevue avec Henri I Roi d'Angleterre. 420. 421.
Camaldules menent la vie érémitique. 305.
Camalduli. Monaſtere fondé par S. Romuald. 304.
Canoniſation. Premier acte autentique que nous en aions. 93. Manieres dont on canoniſoit. 38. 304.
Canut (ſaint) Roi d'Angleterre. 159. 160.
Canut (ſaint) Roi de Dannemarc. 174. Son martyre. 175.
Capoue érigée en métropole. 57.
Carême. Divers réglemens. 175. 356. 357.
Caſimir Roi de Pologne. Hiſtoire remarquable au ſujet de ce Prince. 207. 208.
Catherine (ſainte). Ancienneté de ſon culte.

78. Ses Reliques apportées en France. 401.
Cedrenus Analiſte. 344.
Cendres. Ordonné d'en recevoir le premier jour de Carême. 357.
Celeſtin III Pape excommunie le Duc d'Autriche. 462. Procure une croiſade en Livonie. 469. Reçoit Philippe Auguſte à Rome. 487.
Chanoines Réguliers. Leur inſtitution. 354.
Charles (ſaint) Comte de Flandres. 175.
Charles-le-ſimple, Roi de France, traite avec les Normans. 20. Sa mort. 21.
Charles Duc de Lorraine, exclus de la ſucceſſion à la Couronne par Hugues Capet. 24. Dernier de la race des Carlovingiens. 121.
Chartreux. Leur éloge. 405. 406.
Chemiſe de la Sainte Vierge. 21.
Chiens de chaſſe défendus aux clercs. 121.
Chriſtofle Pape. 49.
Citeaux. Fondation de cet ordre. 490. *& ſuiv.*
Clairvaux. Fondation de ce monaſtere. 527. *& ſuiv.* Sa pauvreté. 528. Sainteté de ſes religieux. 529.
Clément II Pape. 230.
Clercs. Peuvent embraſſer la vie monaſtique. 121. Continence ordonnée. 4. 120. Leur état plus parfait que celui des moines. 108. 109.
Clergé. Son incontinence. 133. 187. 188. 389. Son ignorance. *Ibid.* Ses excès. 12. 13. Le Clergé de Liége s'oppoſe aux entrepriſes du Pape contre l'Empereur. 613. *& ſuiv.*
Cluni. Fondation de ce monaſtere. 82. *& ſuiv.* Congrégation de Cluni. 83. Uſage de Cluni. 340. *& ſuiv.* Ordre de Cluni repris par S. Bernard. 549. Réflexions ſur les richeſſes. 137. 138.

Cloches. Leur Baptême. 213.
Commémoration des Morts. Son inſtitution. 313.
Communes. Leur établiſſement. 470. 471.
Communion ſous les deux eſpéces. 358.
Code de Juſtinien introduit en France ſous Louis VI. 479.
Conception de la ſainte Vierge. Lettre de ſaint Bernard à ce ſujet. 556. *& ſuiv.*
Concile de Troſlé. 118. *& ſuiv.* 145. Divers Conciles d'Allemagne. 120. 121. De Rome où le Pape Jean XII eſt dépoſé. 52. *& ſuiv.* Autre Concile de Rome où le précédent eſt caſſé. 55. De Latran. 56. De Reims. 23. 121. *& ſuiv.* De Mouſon. 29. 30. De ſaint Denis. 108. Premier Concile en Dannemarc. 163. Concile en Eſpagne. 222. 223. De Rome ſous Grégoire V. 219. Concile de Poitiers. 345. Divers Conciles en France & en Italie. 346. 347. Concile de Pavie ſous Benoît VIII. 347. D'Orléans. 221. 222. de Selingſtat. 347. 348. De Chelles. 210. D'Anſe. 348. De Bourges & de Limoges. 347. De Sutri. 230. De Rome & de Pavie contre la ſimonie. 231. De Reims. 350. 351. De Florence 232. De Rome. 353. 354. De Rouen 356. De Mayence. 184. 185. Divers Conciles dans l'affaire de Bérenger. 252. *& ſuiv.* Conciles de Vormes où Grégoire VII eſt dépoſé. 185. De Rome où Grégoire VII dépoſe Henri IV. 185. 186. Divers Conciles de Rome ſous Grégoire VII. 193. 238. 239. D'Autun. 217. De Plaiſance. 357. De Clermont. 358. De Nîmes. 359. Concile en Syrie. 571. De Reims ſous Calliſte II. 500. 507. De Reims ſous Innocent II. 474. De Piſe. 535. De Londres. 423. De Reims ſous

Eugene III. 424. De Tours. 430. De Northampton. 437. *& ſuiv.* De Londres & de Dublin. 457. 458.
Conciles provinciaux, par qui préſidés. 182.
Conſidence. Commencement de cet abus. 68.
Conrad I Empereur. 38. Sa mort. 40.
Conrad II dit le Salique, Empereur. Son caractere. 179. Vient à Rome. 228.
Conrad III ſe croiſe. 576. Tient ſa Cour en Baviere. 578. Son départ. 578. Mauvais ſuccès qu'il eut 579. 580. Son retour. 581.
Conrad Empereur. Son regne. 622.
Conſtantin Porphyrogenete, Empereur. 67. Découvre une conſpiration formée contre lui. 69. Son caractere. 70. Meurt empoiſonné. 70.
Conſtantin Empereur conjointement avec Baſile ſon frere. 73. 74. Son caractere. Sa mort. *Ibid.* 266.
Conſtantin Monomaque, Empereur 266. Sa conduite dans l'affaire de Michel Cérulaire. 274. *& ſuiv.* Son caractere & ſa mort. 280. 281.
Conſtantin Ducas Empereur. 280. Son amour pour les Lettres. 281.
Convers. Origine des Freres Convers. 315.
Corporal. Ne doit être jetté dans le feu pour éteindre un incendie. 349.
Corps de villes. Leur origine. 470. 471.
Couronne d'épines de N. S. On croioit l'avoir à Saint Denis. 487. 488.
Couronne. Les Rois la reçoivent des Evêques à toutes les grandes fêtes. 205.
Croiſade. Hiſtoire de la premiere. 287. *& ſuiv.* Réflexions. 388. *& ſuiv.* Suites qu'elle eut. 569. *& ſuiv.* Seconde Croiſade. 572. *& ſuiv.* Miracles de S. Bernard à ce ſujet. 575. *& ſuiv.* Départ des Croiſés. 579. *& ſuiv.* Mau-

vais ſuccès qu'elle eut. 579. 580. *& ſuiv.*
Troiſiéme Croiſade. 461. 462. 588. 589.
Croix plantées ſur les chemins ſervoient d'aſyle. 358.
Croix. Vraie Croix priſe par les Muſulmans dans la bataille d'Acre. 589. 590.
Cunegonde (ſainte) Impératrice ſe juſtifie par l'épreuve du fer chaud. 176. Son éloge & ſa mort. 178. 179.

D.

DAMASE II Pape. 230.
Decime Saladine. Son origine. 593.
Denier de Saint Pierre. Prétentions de Grégoire VII à ce ſujet. 244.
Didier Abbé de Mont-Caſſin, y bâtit une magnifique égliſe. 250. 251. Réflexions. 381. 382. Voiez *Victor III.*
Dimar auteur d'une hiſtoire eſtimée. 344.
Dobrave Ducheſſe de Pologne, convertit ſon mari & pluſieurs de ſes ſujets. 20.
Dol. Son Archevêque ſoumis à celui de Tours. 358.
Dominique (ſaint) le Cuiraſſé. Sa pénitence extraordinaire. 387. 388.
Dulquite Abbé Eſpagnol. 61.
Dunſtan (ſaint). Ses commencemens. 5. 6. Abbé de Glaſtembury. 7. Son exil. 7. Son rappel. 9. Evêque à la fois de Vorcheſtre & de Londres. *Ibid.* Fait Archevêque de Cantorberi. *Ibid.* Ses travaux. *Ibid. & ſuiv.* Sa fermeté. 11. Réforme l'Angleterre 12. Sa mort. 14. Son éloge. 141.
Durand de Troarn, écrit contre Berenger. 263.

E.

EADMER, Diſciple de Saint Anſelme. Ses Ecrits. 337.
Edeſtan Roi des Anglois. 3. Sa mort. 4.
Edgar Roi des Anglois. 7. Honore S. Dunſtan. 8. Sa faute & ſa pénitence. 11. Sa mort. 12. Son eloge. 139.
Edithe (ſainte) Princeſſe d'Angleterre. 14.
Edithe (ſainte) Impératrice. Sa piété. 42. *& ſuiv.* 142.
Edmond Roi d'Angleterre. 4. Fait pluſieurs loix. 4. eſt aſſaſſiné. 6.
Edmond Roi d'Angleterre. Sa mort. 159.
Edouard le vieux, Roi d'Angleterre. 1. 2. Honore la piété. 139. 141.
Edouard (ſaint) le Martyr, Roi d'Angleterre. 13. Aſſaſſiné. 13.
Edouard (ſaint) le Confeſſeur, Roi d'Angleterre. Son regne. 161. 162. Sa mort. 165.
Edrede Roi d'Angleterre. Sa piété. 6.
Edui Roi d'Angleterre. Sa vie déréglée. 6. Eſt chaſſé du Trône. 7.
Eide Evêque Saxon. Sa vie édifiante. 396.
Elfege (ſaint) Archevêque de Cantorberi. 157. Son martyre. 158. 159.
Elfrithe Reine d'Angleterre. 13. Son crime & ſa pénitence. *Ibid.* 140.
Elnoth (ſaint) Archevêque de Cantorberi. 159.
Emeric (ſaint) Prince de Hongrie. 204.
Emme Reine d'Angleterre, ſe juſtifie par l'épreuve du fer chaud. 161. 162.
Enfans. Maniere dont on les élevoit à Cluni. 341.
Epée. Le Roi ſeul peut la porter dans l'égliſe. 348.
Epreuves ſuperſtitieuſes. Réflexions ſur les mi-

racles qui les accompagnoient. 384. 385. Divers exemples, 18. 162. 176 234. *& ſuiv.* 292. Saint Leon IX ne veut pas permettre l'épreuve du feu. 353.

Eric (ſaint) Roi de Suéde. 167. Son martyre. 168.

Ethelrede Roi d'Angleterre. 13. 14. Malheurs ſous ſon regne. 159. 160.

Ethelvolde (ſaint) Evêque de Vincheſtre. 12. 13. 141.

Etienne (ſaint) Duc de Hongrie convertit ſes peuples. 200. 201. Sacré & couronné Roi. 202. Son zéle. 203. Perd ſon fils Emeric. 204. Sa mort. 205. Son éloge. 394.

Etienne (ſaint) Abbé de Cîteaux. Sa vie & ſon éloge. 489. *& ſuiv.*

Etienne (ſaint) Fondateur de l'Ordre de Grandmont. Sa vie admirable. 512. *& ſuiv.* Ses diſciples après ſa mort le prierent de ne plus faire des miracles. 516.

Etienne VII Pape. 50.

Etienne VIII Pape. 51.

Etienne IX Pape. 232.

Etienne Roi d'Angleterre. 422. 423. Sa mort. 424.

Etienne de Garlande, Sénéchal de France. 556.

Etudes. Réflexions ſur les études monaſtiques. 138. 139.

Etudians. Priviléges de l'Empereur en leur faveur. 627.

Euchariſtie. Maniere dont ſe faiſoit le pain Euchariſtique. 274. 275. 341. Miracles opérés par la vertu de la ſainte Euchariſtie. 536. 537, Voiez *Bérenger.* Voiez *Saint Luc le Jeune.*

Eudocie Impératrice de Conſtantinople. 282. 283. Epouſe Romain Diogene. 283. 284.

Raſée & miſe dans un couvent. 284. 285.
Evêques. Ce que le peuple crioit à leur ordination. 32. Juriſdiction. 33. 34. Leurs diſputes avec les Abbés. 107. 108. Continence ordonnée. 4. 120. 121. Réſidence 222. Ne doivent s'occuper d'affaires temporelles. Divers réglemens. 4. 121. 224. 349. Jugemens des Evêques. 121. *& ſuiv.*
Eugene III Pape, diſciple de Saint Bernard. 345. Charge Saint Bernard de prêcher la croiſade. 572. Aſſiſte au Concile de Reims. 474. 501. Avis que Saint Bernard lui donne. 558. *& ſuiv.*
Euſtathe Patriarche de Conſtantinople. 266.
Euſtathe Archevêque de Theſſalonique. Sa charité. 601.
Euthymius Patriarche intrus de Conſtantinople. 66. Chaſſé. 67.
Eutychius Patriarche Melquite d'Alexandrie. Son hiſtoire. 117. 127.
Excommunications. Abus qu'on en faiſoit. 109. Réflexions à ce ſujet. 371. *& ſuiv.* 380.

F.

FATIMITES. Voiez *Califes.*
Felix de Valois (ſaint) compagnon de S. Jean de Matha. 516.
Ferdinand V Roi de Caſtille. 221. 222.
Ferté (la) Premiere fille de Cîteaux. 526.
Fêtes des Apôtres. Il eſt ordonné de les célébrer. 120.
Flagellations. Nouv. dévotion. 310. 387. *& ſ.*
Fleury ſur Loire. Monaſtere célébre. 4.
Flodoard Chanoine de Reims. Ses Ecrits. 116.
Font Avelle, monaſtere en Italie. 306. Vie pénitente qu'on y menoit. 307.
Fontevraud. Fondation de cet Ordre. 493. 494.

Foucher Patriarche de Jérusalem. 597.
Foulques Comte d'Anjou, fonde le monastere de Beaulieu. 33. 346. Disputes à ce sujet. 347.
Foulques Evêque d'Amiens. 28.
Foulques Roi de Jérusalem. 571.
Francon de Rouen, chargé de traiter avec les Normans. 20.
Frederic Barberousse. 623. *& suiv.* Sert d'écuier au Pape. *Ibid.* Ses démêlés avec les Romains. 624. *& suiv.* Son différend avec le Pape Adrien IV. 626 627. Ses plaintes contre ce Pape. 627. *& suiv.* Se réconcilie avec Alexandre III. 629. 630. Va dans la Terre sainte où il meurt. 630. 631.
Froila II dit le cruel, Roi de Leon. 60.
Froilan (saint) Evêque de Leon. 63. 146.
Fulbert Evêque de Chartres. Son éloge. 328. Ses Ecrits. 329. Conseils qu'il donne à Berenger. 252. 257. 370.

G.

GAUDRI Avêque de Laon, massacré par les bourgeois. 470. *& suiv.*
Gaudri oncle de Saint Bernard, renonce au monde. 521. Guéri par son neveu. 534.
Geisa Duc de Hongrie, se fait Chrétien. 200.
Geneviéve des Ardens (sainte). Origine de cette fête. 477.
Gennade (saint) Evêque d'Astorga. 59. 60. 145.
Geoffroi Comte d'Anjou. 422.
Geoffroi Abbé de Savigni. 500. 501.
Gerard (saint) rétablit la discipline monastique en France. 144.
Gerard (saint) Evêque Hongrois. 205. 206. Son martyre. *Ibid.*
Gerard frere de Saint Bernard, quitte le siécle. 522.

522. Cellerier à Clairvaux. 527. 528.
Gerbert. Ses commencemens. 26. Archevêque de Reims. 27. Diſputes à ce ſujet. 28. *& ſuiv.* Archevêque de Ravenne. 31. Fait Pape. Sa mort. *Ibid.* Ecrit l'hiſtoire du Concile de Reims. 27. 126.
Gilbert (ſaint) de sempringan. sa fermeté. 449.
Gilbert Duc de Lorraine. 41.
Gilduin premier Abbé de saint Victor. 493.
Giſele Reine de Hongrie. sa piété. 202. 394.
Glaber moine. sa Chronique. 228. 344. 347.
Glaſtembury. Monaſtere célébre. 4. *& ſuiv.* 141.
Godefroi Duc de Lorraine. 30.
Godefroi de Bouillon, entre le premier dans Jéruſalem. 293. En devient Roi. 294. Diverſes actions. 395. sa mort. 396. sa piété. *Ibid.*
Godefroi Comte de Capenberg, renonce au monde. 510.
Gaſtar. Scandale dans ſon égliſe. 196. 197.
Goteſcalc (ſaint) convertit les Sclaves. 165. son martyre. *Ibid.*
Gourm Roi de Dannemarc, perſécute les Chrétiens. 39.
Grandmont. Fondation de cet Ordre. 512. *& ſuiv.*
Grégoire V. Pape. 58. Rétablit Arnoul de Reims. 31. Caſſe le mariage du Roi Robert. 34.
Grégoire VI Pape. 228. Son caractere. 229. Renonce au Pontificat. 230.
Grégoire VII Pape. ses commencemens. 237. Elu Pape. 238. Décrets contre la ſimonie. 239. Prétentions exceſſives de ce Pontife. 240. Réfutation de ſes raiſons. 241. Abus

qu'il fait des excommunications. 242. Etendoit ſes droits ſur tous les païs. 243. & *ſuiv.* Sa conduite envers Guillaume le Conquérant. 168. 169. Hiſtoire de ſes démêlés avec Henri IV 182. & *ſuiv.* Avec Philippe Roi de France 215. & *ſuiv.* Fait recevoir le Rit Romain en Eſpagne. 223. Anathématiſe l'erreur de Berenger. 264. 265. Défend de célébrer l'office en langue vulgaire. 382. 383. Forme le projet de la Croiſade. 389. Sa mort. 246. Troubles au ſujet de ſa Légende. 247. & *ſuiv.* Son caractere. 248. 395. Réflexions ſur ſa conduite & ſur ſes principes. 372. & *ſuiv.*

Grotta-Ferrata, monaſtere près de Rome, où l'on dit la Meſſe en grec. 95.

Guerin Abbé, ami de Saint Romuald. 298. 300.

Gui moine d'Areſe, invente la Gamme. 227. 228.

Gui de Luſignan Roi de Jéruſalem fait priſonnier à la bataille d'Acre. 589. 590.

Gui Comte de Macon, ſe retire à Cluni 403.

Gui frere de Saint Bernard. 521. 534.

Guibert Antipape ſous le nom de Clément III. 194. 195. Se rend maître de Rome. 250. En eſt chaſſé. 251.

Guillaume le pieux Duc d'Aquitaine, Fondateur de Cluni. 83. 84.

Guillaume (Saint) Duc d'Aquitaine. Son éloge. 219. 220.

Guillaume Duc d'Aquitaine. Sa converſion. 538. 539. Sa mort.

Guillaume (Saint) Archevêque d'Yorc. Son éloge. 423. 424.

Guillaume Duc de Normandie. 22. 23.

Guillaume le Conquérant, Roi d'Angleterre.

Abrégé de ſa vie. 165. *& ſuiv.* Sa Maladie & ſa mort. 168. 169. Accident arrivé à ſon inhumation. 170. Sa fermeté envers Grégoire VII. 168. 244.

Guillaume le Roux Roi d'Angleterre. Son regne. 170. *& ſuiv.*

Guillaume Roi de Sicile prend Duras & Theſſalonique. 587.

Guillaume aux blanches-mains Archevêque de Reims, oncle de Philippe Auguſte. 484. gouverne en l'abſence de ce Prince. 486. 487.

Guillaume Evêque de Roſchild met Suenon II en pénitence. 172. 173. Sa mort. 174.

Guillaume de Champeaux, Fondateur de l'Abbaïe de Saint Victor. 592. Fait Evêque de Châlons-ſur-Marne. *Ibid.* Son amitié pour Saint Bernard. 527. 528. 530. 531.

Guillaume Abbé de Saint Benigne de Dijon, gouverne quantité de monaſteres. 399. 400.

Guillaume Abbé d'Hirſauge, rétablit la diſcipline monaſtique.

Guimond d'Averſe écrit contre Berenger. 263.

H.

HARIC Roi de Suéde, ſe rend maître du Dannemarc. 18.

Harold Roi de Dannemarc, y établit le Chriſtianiſme. 17. 18.

Harold Roi de Norvege, perſécute les Chrétiens. 163. 164.

Harold Duc en Angleterre, défait par Guillaume le Conquérant. 166.

Hebert Comte de Vermandois. Son autorité. 24. 25.

Hebert Evêque d'Auxerre. Sa vie mondaine. 136.

Hebert ami de Saint Thomas Becquet. Son mé-

rite. 430. 431. Accompagne ce Prélat dans ſa fuite. 441. 422. Va trouver le Roi de France. 444. Devient Cardinal. 431.
Henri I dit l'Oiſeleur Roi d'Allemagne. Ses vertus & ſa piété. 40. 41. 142.
Henri II (ſaint) Empereur. Son regne & ſon éloge. 176. & *ſuiv.* 393.
Henri III Empereur. Son Caractere. 179. Va en Italie. 229. 230.
Henri IV Empereur. Ses mauvaiſes qualités. 180. 181. Excommunié par Grégoire VII. 182. Fait dépoſer le Pape. 184. 185. Qui le dépoſe lui-même. 186. Embarras où il ſe trouve. 187. 198. Va en Italie demander pardon au Pape. 189. & *ſuiv.* Reçoit l'abſolution. 191. 192. Rompt le Traité. 192. Excommunié de nouveau. 193. Défait par les Saxons. 194. Aſſiége Rome. 195. Se retire en Allemagne. 195. Réflexions. 373. & *ſuiv.*
Henri V Empereur, menace la Champagne. 474.
Henri I Roi de France. Son regne. 214. 215.
Henri I Roi d'Angleterre. 172. 418. Diſpute avec Saint Anſelme ſur les inveſtitures. 419. Ses démêlés avec le Pape. 420. & *ſuiv.* Défait Louis VI. 474. Sa mort. 422.
Henri II Roi d'Angleterre. 425. Ses vertus & ſes vices. 426. Mal diſpoſé pour l'égliſe. 437. Hiſtoire de ſes démêlés avec ſaint Thomas. 433. & *ſuiv.* Sa réconciliation avec lui. 451. & *ſuiv.* Se brouille de nouveau. 452. Eſt cauſe de la mort de ce Prélat. 453. 454. Regret qu'il en a. 455. Ses enfans lui font la guerre. 456. Sa pénitence. 457. Sa mort. 458. 459.
Henri fils de Henri II élevé par Saint Thomas. 427. Le fait recevoir Archevêque de

Cantorberi. 429. 430. Fait la guerre à ſon pere. 456. *& ſuiv.* Meurt dans de grands ſentimens de pénitence. 458. 459.
Henri IV. Suite de ſon regne. 594. *& ſuiv.* 615.
Henri V fils d'Henri IV ſe révolte contre ſon pere. 611. *& ſuiv.* Troubles qu'excite cette révolte. *Ibid.* Son regne 617. *& ſuiv.* Son traité avec le Pape. 619. *& ſuiv.* Sa mort. 621.
Henri VI. Son regne. Sa mort. 632. 633.
Henri (ſaint) Evêque d'Upſal & martyr. 467.
Henri Evêque d'Ausbourg. 46.
Henri Duc de Baviere frere d'Othon le-Grand. 43.
Heraclius Patriarche de Jéruſalem. Sa vie infâme. 585. A la priſe de Jéruſalem, il emporte toutes les richeſſes de ſon égliſe. 591.
Heures Canoniales. Traité de Saint Pierre Damien. 354.
Hongrois. Leur origine. 34. 35. Leur converſion. 200. *& ſuiv.*
Hoſpitaliers. Leurs excès. 585.
Huges-le-Grand, Comte de Paris. 25. Aſſiége Reims. 25. 26. Ses guerres contre les Normans. 32.
Hugues Capet Roi de France. 24. 26. Son affection pour les moines. 109.
Hugues-le-Grand, frere de Philippe I va à la Terre-ſainte. 569.
Hugues Duc de Bourgogne ſe retire à Cluni. 403.
Hugues Roi d'Italie. Son caractere. 48.
Hugues (ſaint) Evêque de Grenoble. 319. Son reſpect pour Saint Bruno. 320.
Hugues (ſaint) Evêque de Lincolne. Sa vie & ſon éloge. 462. *& ſuiv.*
Hugues Cardinal dépoſé par Grégoire VII. 184. 185.

Hugues Archevêque de Reims. 24. Troubles à l'occaſion de ſon élection. 25.
Hugues Archevêque de Rouen. Sa vie ſcandaleuſe. 33. 136.
Hugues Abbé de Cluni. Son mérite. 314. Reſpect que lui porte Alfonſe VI. 223 S'intéreſſe pour Henri IV. 190.
Hugues compagnon de ſaint Norbert. 505. 506.
Hugues de Mâcon Evêque d'Auxerre. Converti par Saint Bernard. 522. Premier Abbé de Pontigni. 526.
Humbeline (Sainte) ſœur de Saint Bernard. 530.
Humbert Cardinal, dénonce Michel Cérulaire à Leon IX. 272. Légat du Pape à Conſtantinople. 274. Répond à Michel. 275. A Nicétas. 286. *& ſuiv.* Excommunie Michel & ſes adhérens. 278. Son départ. *Ibid.* Teneur de l'acte d'excommunication. 279. Réflexions. 365. 366. Dreſſe une confeſſion de foi que Berenger ſigne. 259.
Hunni Archevêque de Brême. Ses travaux pour la Foi. I. 16.
JEAN X Pape. Sa vie criminelle. 49. Sa mort. 50. Diverſes actions. 24. 59.
Jean. XI Pape. 50.
Jean XII Pape. 51. Sa vie déréglée. 43. 44. 52. Sa dépoſition. 52. *& ſuiv.* Rentre à Rome. 55. Sa mort. *Ibid.*
Jean XIII Pape. 57. irrite les Grecs. 71.
Jean XIV Pape. 55. 58. Meurt en priſon. 58.
Jean XV 58. Sa conduite dans l'affaire d'Arnoul de Reims. 27. *& ſuiv.* Canoniſe Saint Udalric. 93.
Jean XVI Antipape. 58. 59.
Jean XVII Pape. 225.

Jean XVIII Pape. 225.
Jean XIX Pape. 227. Chaſſé & rétabli. 228. Diverſes actions. 266. 312.
Jean Zimiſques Empereur. Son regne. 73. & *ſuiv.*
Jean (Saint) de Gorze. Son éloge. 95. & *ſuiv.*
Jean Gualbert (Saint). Sa vie & ſon éloge. 314. & *ſuiv.* Combat la ſimonie. 234.
Jean de Matha (ſaint). Sa vie & ſon éloge. 516. & *ſuiv.*
Jean Gradenic diſciple de Saint Romuald. 300. Sa vie ſainte. 301.
Jean Xiphilin Patriarche de Conſtantinople, ſon mérite. 282. Trompé par Eudocie. 284.
Jean Archevêque de Rouen. Son livre des offices eccléſiaſtiques. 356.
Jean Scot. Ses erreurs ſur l'Euchariſtie 253. Son livre brûlé. 254. & condamné au Concile de Paris. 258. Réflexions, 369. & *ſuiv.*
Jéruſalem priſe par les Croiſés. 292. Roiaume. 293. Sa petiteſſe. 294. 393. Repriſe par Saladin. 392. 591. 592. Fin de ce petit Roiaume. *Ibid.*
Jeûnes. Divers réglemens. 121. 355. 356. 358. Les enfans n'en étoient pas exempts. 235. 277.
Image de Notre Seigneur transférée d'Edeſſe à Conſtantinople. 66. Vénération des Grecs pour cette image. 127. 270.
Ingeburge épouſe de Philippe Auguſte. Renvoiée. 487. 488. Repriſe. 488.
Innocent II Pape. 423. Vient en France. 476 477. Retourne en Italie. 535. Tient un Concile à Piſe. 535. Met la France en interdit. 480. 481.
Innocent III Pape. 517. met la France en interdit. 488. 489.
Interdit. Avec quelle rigueur on l'obſervoit. 488.

Lindolphe Archevêque de Treves. 31.
Lisbonne prise par les Croisés. 578. 579.
Lothaire Roi de France. 22. 23.
Lothaire Roi d'Italie. 48. Mari de Sainte Adélaïde. 45.
Lothaire II son Regne. Sa piété. 621. 622.
Louis IV dit d'Outremer, Roi de France. Son regne. 22. 23. Défait les Normans. 32. 33.
Louis V dit le Faineant, Roi de France. 22. 23.
Louis VI dit le Gros, Roi de France. Son sacre. 469. 470. Guerres qu'il soutient contre ses vassaux. 473. 474. Battu par les Anglois 474. Vient au Concile de Reims. 474. Sa maladie, & sa confession de foi. 478. 479. Sa mort. *Ibid.* Son éloge. 480
Louis VII dit le Jeune, Roi de France. Couronné du vivant de son pere. 475. Son démêlé avec Innocent II. 480. 481. se croise. 481. 572. 573. Confére avec Saint Bernard. 578. Son départ. 579. Mauvais succès de son voiage. 580. 581. son retour. *Ibid.* Répudie Aliénor. 481. Epouse Constance de Castille. 482. sa conduite envers s. Thomas Becquet. 434. 435. 436. 438. 439. Va en pélerinage à son tombeau. 484. Sa piété. 482. 483. Sa mort. 484.
Louis fils de Philippe-Auguste épouse Blanche de Castille 487. 488.
Louis Empereur. Ravages des Hongrois sous son regne. 34. 39. 40.
Luc (saint) le jeune. son éloge. 79. *& suiv.*
Luitard de Verceil tué par les Hongrois. 35.
Luitprand Evêque de Cremone. Réflexion sur ses écrits. 136.
Lyon. sa primatie confirmée au Concile de Clermont. 358.

M.

MAGDEBOURG érigée en Métropole. 44.
Manaſſé, intrus à Reims. 318.
Manichéens chaſſés d'Orient. 74. Se répandent en Occident. 135. Brulés. 220. 221.
Manuel Empereur de Conſtantinople. Sa perfidie envers les croiſés. 579. 580.
Marguerite (Sainte) Reine d'Ecoſſe. 175. 176. 403. 404.
Mariages en deçà du ſixiéme dégré de parenté défendus. 120.
Marin Ermite, Maître de Saint Romuald. 298. Sa mort. 300.
Marozie. Son pouvoir à Rome. 49.
Martial (Saint) de Limoges. Queſtion de ſon Apoſtolat. 349.
Martin II Pape. 51.
Mathilde (Sainte) Reine d'Allemagne. 41. *& ſuiv.*
Mathilde Impératrice fille de Henri I. Roi d'Angleterre. 422.
Mathilde Comteſſe de Toſcane. 189. Soutient Grégoire VII. 193. *& ſuiv.*
Mathurins. D'où leur eſt venu ce nom. 517.
Mayeul (Saint) Abbé de Cluni. Son éloge. 89. *& ſuiv.* 144.
Meinard Apôtre de la Livonie. 468. 469.
Meinverc (Saint) de Paderborn. 396.
Meſſes. Défendu aux Prêtres d'en dire plus de trois par jour. 356. Uſage d'en dire deux par jour. 507. 518.
Michel Paphlagonien Empereur de Conſtantinople. 269. 270.
Michel Calafate Empereur de Conſtantinople. 269. 270.
Michel Strationique Empereur de Conſtantinople. 280

Michel Parapinace Empereur de Conſtantinople. 285.
Michel Cérulaire Patriarche de Conſtantinople. 271. Auteur du ſchiſme des Grecs 272. *& ſuiv.* Réflexions à ce ſujet. 362. *& ſuiv.* Son audace & ſon orgueil. 279. 280. Son exil. Sa mort. 80. 81.
Michel Prellus. Son ſçavoir. 344.
Miciſlas Duc de Pologne, embraſſe le Chriſtianiſme. 20.
Miracles. Voiez *Epreuves.*
Moines. Point ordonnés ſans titre. 5. Pouvoient hériter. 6. Maintenus dans le droit d'exercer les fonctions ſacerdotales. 359. Richeſſes & études, cauſes de la décadence de l'état monaſtique. 137. *& ſuiv.* 581. Ne doivent s'occuper d'affaires temporelles. 121.
Morimond. Fondation de cette Abbaïe. 526.
Muſulmans. Révolution dans leur Empire. 81. 82. 267. 268.

N.

NICEPHORE Phocas Empereur de Conſtantinople. 71. Ses victoires. 72. Sa mort tragique. 73. Fomente le ſchiſme. 129 130.
Nicéphore Botoniate Empereur de Conſtantinople. 285.
Nicetas moine de Stude, écrit contre les Latins. 276. 277. Se retracte. 278.
Nicolas (Saint) Tranſlation de ſes reliques. 359. 360.
Nicolas (Saint) Peregrin. 404. 405.
Nicolas II Pape. 163. 232. Accorde le Pallium à Aldrede d'Yorc. 161. Met la Normandie en interdit. 167. 168.
Nicolas le Myſtique Patriarche de Conſtantinople, réſiſte avec fermeté à l'Empereur Leon. 64. *& ſuiv.* Son exil & ſa dépoſition. 66.

Son rétabliſſement. 67. Sa mort. 68. Son éloge. 146.
Nicolas le Grammairien, Patriarche de Conſtantinople. 287.
Nicon (ſaint) Son éloge. 75. 76. 146.
Nil (ſaint) le jeune. Sa vie & ſon éloge. 93. *& ſuiv.* 137.
Nivard frere de saint Bernard. 523.
Nôces. Quatriémes nôces défendues chez les Grecs. 64. 67. 68. Troiſiémes permiſes en certains cas. *Ibid.* Pénitence pour les ſecondes. 71.
Norbert (ſaint) ſes commencemens. 501. ſa converſion 502. Reçoit les ordres. 503. ſe défait de ſes biens. 504. ſes voiages & ſa vie pénitente. 505. *& ſuiv.* Vient à Laon. 507. s'établit à Prémontré. 508. 509. Prend une Régle. 510. Obtient du Pape la confirmation de ſon inſtitut. 511. Fait Archevêque de Magdebourg. 511. ſa mort. 512.
Normans. Leur établiſſement en France, & leur converſion. 21. 22. 32. 33. Leur entrée en Italie. 226. 227. Font la guerre au pape. 231. 232. On leur céde la Pouille & la Calabre. 233.
Notre-Dame, égliſe de Paris. ſa fondation. 485.
Notre-Dame de la Roue fondée par Robert d'Arbriſſelles. 493.

O.

OBLATS eſpéce de moines. 365.
Odilon (ſaint) Abbé de Cluni. ſa vie & ſon éloge. 311. *& ſuiv.*
Odincar l'Ancien, prêche la foi en Dannemarc. 18.
Odincar le jeune, Evêque de Ripen dans le Jutland. 19.

Odon (ſaint) Archevêque de Cantorberi. Ses commencemens. 2. Son Epiſcopat. 2. 3. Réglemens qu'il fait. 4. Sa fermeté. 8. Sa mort. *Ibid.*

Odon (ſaint) de Cluni. Sa vie & ſes Ecrits. 85. *& ſuiv.* 144.

Office petit Office de la Vierge, depuis quand en uſage. 316. Maniere de réciter l'office. 356. 467. Offices en langue vulgaire défendus. 382. *& ſuiv.*

Olaf (ſaint) Roi de Norvege. 160. 161.

Oliban Comte Catalan diſciple de S. Romuald. 299. *& ſuiv.*

Ordinations non gratuites chez les Grecs. 281. Cérémonie particuliere à l'ordination d'un Prêtre. 330.

Ordogne II Roi de Leon. 59.

Ordogne III Roi de Leon. 59.

Ordres mineurs. Cauſe de l'anéantiſſement de leurs fonctions. 113.

Oriflâme. Ce que c'eſt. 486.

Oſuald (ſaint) Evêque de Vorcheſtre. 12. 13.

Otton I Empereur. Son Regne. 42. *& ſuiv.* Son ſéjour en Italie. 51. *& ſuiv.* Les Romains ſe révoltent. 55. Prend Rome. 56. Retourne en Saxe. 57. Revient en Italie. 58. Victoire ſur les Hongrois. 91. 92. Sa généroſité envers le Roi de France. 22. Sa mort. 44. Son éloge. 142. 143.

Otton II Empereur. Son regne. 440. *& ſuiv.* Sa mort. 46.

Otton III Empereur. Son caractere. 46. 47. Ses exploits en Italie. 58. Va prier au tombeau de Saint Adalbert. 102.

Otton (ſaint) Evêque de Bambert. Sa vie & ſes miſſions Apoſtoliques, depuis 596. juſqu'à 611.

Ovon Roi de Hongrie. Ses cruautés. 204. Sa mort tragique. 205.

P.

PALLIUM. 31. Deux donnés par distinction. 331.

Papes soumis aux Canons. 28. 34. 122. *& suiv.* 347. *& suiv.* Leurs entreprises sur le temporel des Rois. 186. 194. 201. 216. 240. *& suiv.* Réflexions à ce sujet. 372. *& suiv.* Différence entre la personne du Pape & le Saint Siége. 103. 104. Réflexions sur les Papes du dixiéme siécle. 130. *& suiv.*

Pascal II Pape. Diverses actions de ce Pontife. 418. 419. 571.

Pasques. La semaine entiere fêtée. 121.

Paul (Saint) de Latre. Sa vie. 76. *& suiv.* 146. Ses disciples après sa mort le prient de ne plus faire de miracles. 78. 79.

Penitence. Divers réglemens. 223. 348. 351. 357. Compensations & rachat des pénitences. 342. 343. 386. *& suiv.* Pénitence encore en vigueur dans le dixiéme siécle. 147.

Pentecôte, quels jours on la fêtoit. 121.

Pélerinage. Histoire remarquable à ce sujet. 197. *& suiv.* Abus. 385.

Philippe I. Roi de France. Son Regne. 215. *& suiv.* Sa mort. 469.

Philippe-Auguste Roi de France. Sa naissance. 382. Sa maladie. 484. Son Regne. 485. *& suiv.*

Pierre Damien (Saint) Cardinal. Sa vie. 305. *& suiv.* Ses Ecrits. 306. *& suiv.* 354. *& suiv.* Son éloge. 397. 398.

Pierre I. Roi d'Aragon, défait les Mores. 224.

Pierre Roi de Hongrie. Histoire de son Regne. 204. *& suiv.*

Pierre Urseole disciple de Saint Romuald. 298. *& suiv.*

Pierre Ignée disciple de Saint Jean Gualbert, subit l'épreuve du feu. 234. *& suiv.*
Pierre l'Hermite auteur de la Croisade. 391.
Pierre Barthelemi trouve la sainte Lance. 291. 292. Sa mort. 292.
Pierre de la Châtre Archevêque de Bourges. 480. 481.
Polyeucte Patriarche de Constantinople. Son Mérite. 69. 70. Résiste à Nicéphore Phocas. 71. Erige Otrante en Archevêché. 72. Met Jean Zimisques en pénitence. 73. 74.
Pomeranie. Mission dans ce païs. 598. *& suiv.*
Pontigni. Fondation de cette Abbaïe. 526.
Poppon (Saint) Evêque de Slesvic. Miracle qu'il fait. 18.
Prémontré. Fondation de cet Ordre. 509. *& suiv.* 512.

Q.

QUESTE. Usage de quêter en portant la châsse des Reliques. 473.

R.

RAIMOND Comte de Toulouse, un des chefs de la Croisade. 290. 293. 569.
Ramir II Roi de Leon. 60.
Ramir III Roi de Leon. 61.
Raoul Roi de France. 20. 21.
Raoul de Laon Docteur célébre. 472. 509.
Rathod (Saint) Evêque d'Utrecht. 39. 48.
Ratherius Evêque de Vérone. Sa vie & ses Ecrits. 11. *& suiv.*
Régale. Son commencement. 486.
Richard I Roi d'Angleterre. Se révolte contre son pere. 456. Lui succéde. 459. Son Regne. 459. *& suiv.* Sa conduite avec Saint Hugues de Lincolne. 462. *& suiv.*
Richard I Duc de Normandie. 23. 24.
Richard Abbé de Saint Vannes de Verdun. Son

éloge. 400. ses miracles. 350.
Rit Romain établi en Eſpagne. 222.
Robert d'Arbriſſelles. sa vie. 493. & *ſuiv.*
Robert (ſaint) Abbé de la Chaiſe Dieu. 401.
Robert (ſaint) de Moleſme. 489. & *ſuiv.*
Robert Roi de France étudie à Reims. 27. Couronné du vivant de ſon pere. 22. Epouſe *Berthe* ſa parente. 31. son mariage caſſé. 209. son Regne. 209. & *ſuiv.* 220. 221.
Robert Duc de Normandie. 169. Privé de la Couronne d'Angleterre par ſon frere cadet. 419. Dépouillé de ſes Etats & mis en priſon. 421. 422.
Robert Guiſcard Duc de la Pouille, prend Duras. 286. Chaſſe Henri IV de Rome. 195.
Robert de Melun Evêque d'Herford. son mérite. 431. Attaché à saint Thomas Becquet. 438.
Rodolphe Duc de suabe. 193. sa mort. 195.
Roger. son mérite. 431.
Roger I Comte de sicile. sa piété. 396.
Roger II Roi de sicile. 570.
Rollon Duc de Normandie ſe fait Chrétien. 21. 23.
Romain Lecapene Empereur de Conſtantinople. son Regne & ſon caractere. 67. & *ſuiv.*
Romain le Jeune, Empereur de Conſtantinople, empoiſonne ſon pere. 70. son Regne. 70. 71.
Romain Argyre Empereur de Conſtantinople. son Regne. 268. & *ſuiv.*
Romain Diogene Empereur de Conſtantinople. son Regne. 283. & *ſuiv.*
Rome. Corruption de la Cour de Rome. 450. 451. Portrait que fait saint Bernard des Romains. 563. 564.
Romuald (ſaint). sa vie & ſon éloge. 296. & *ſuiv.* 399.

Rudeſinde (ſaint) Evêque de Dumes. 61. 62.
Ruſſes. Leur converſion. 19. 20.

S.

SALADIN. Ses conquêtes. 585. *& ſuiv.* Défait les Chrétiens. Prend Jéruſalem. 591. *& ſuiv.*
Salvius Abbé. Ses Ecrits. 61.
Sanche-le-Gros Roi de Leon. 61.
Sanche-le-Grand, Roi de Navarre. 222.
Savigni. Congrégation de Savigni. 499. 500. Unie à Cîteaux. 501.
Saxon le Grammairien Hiſtorien Danois. 468.
Schiſme des Grecs. Réflexions à ce ſujet. 361. *& ſuiv.* Voiez *Michel Cérulaire.*
Sclaves. Leur converſion & leur apoſtaſie. 164. *& ſuiv.*
Scot. Voiez *Jean.*
Sépulture. Défendu de rien exiger pour les ſépultures. 31. 351.
Sergius III Pape. Sa vie déréglée. 49. Auxilius écrit contre lui. 102. *& ſuiv.*
Sergius IV Pape. 225. 226.
Serlon Abbé de Savigni s'unit à Cîteaux. 501.
Severe Auteur Jacobite. 344. 345.
Sigiſmond Evêque d'Halberſtat. Son mérite. 40.
Siméon (ſaint) de Treves. 401.
Siméon Métaphraſte. 105. *& ſuiv.* 127.
Siméon le Jeune. Ses Ecrits. 344.
Simonie. Combien elle étoit commune. 132. 379.
Sociniens. Leurs principes. 371.
Sort des Saints. 472.
Staniſlas (ſaint) Evêque de Cracovie. 208. 209.
Suen Roi de Dannemarc chaſſé de ſes Etats. 18.
Suénon II Roi de Dannemarc fait pénitence publique. 172. 173.

Suger Abbé de Saint Denis, Miniſtre de Louis-le-Gros. 474. Régent du Roiaume en l'abſence de Louis VII. 475. Sa converſion. 556. 557.
Sylveſtre II Pape. 22. 39. Voiez *Gerbert.*
Sylveſtre III Pape. 128.
Symbole. Ne ſe chantoit à Rome à la Meſſe. 226.

T.

TEMPLIERS. Leurs excès. 583. 584.
Teſcelin pere de Saint Bernard. Sa vertu. 519. Embraſſe la vie monaſtique. 530. Sa mort. 531.
Théoctiſte (Sainte) de Lesbos. 105.
Théodora gouverne à Rome. 49.
Théodora la jeune. Sa vie corrompue. 49.
Théodora Impératrice de Conſtantinople. 271. Sa mort. 281.
Théodoin Evêque de Liége, écrit contre Berenger. 256. 257.
Théophanie Impératrice de Conſtantinople. 71. Fait tuer ſon mari. 73. Sa punition. 73. 74.
Théophano Impératrice de Conſtantinople. Sa piété. 64.
Théophilacte Patriarche de Conſtantinople. 68. Sa vie déréglée. 69. 70. 128.
Théophilacte de Bulgarie. Ses Ecrits. 344.
Thibaud (Saint) de Provins. Son éloge. 325. *& ſuiv.* 402.
Thibaud IV Comte de Champagne, veut quitter le monde, mais Saint Norbert l'en détourne. 510.
Thomas (Saint) Becquet. Ses commencemens. 426. Entre dans l'état Eccléſiaſtique. 427. Fait Chancelier. *Ibid.* Elevé ſur le Siége de Cantorberi. 426. *& ſuiv.* Ses vertus 429. *& ſuiv.* Haine du Roi contre lui. 433. 434.

Réſiſte au Roi. 435. Jugé au Concile de Northampton. 439. 440. Va à la Cour. 439. Le Roi le fait déclarer traitre & parjure. 440. Prend le parti de la fuite. 440. 441. Se retire en France. *Ibid. & ſuiv.* Louis VII lui accorde un aſyle. 443. 444. S'adreſſe au Pape. 444. 445. En eſt bien reçu 446. 447. Se retire à Pontigni. *Ibid.* 448. Obligé d'en ſortir. 449. Le Pape lui ôta la Légation d'Angleterre. 450. Sa réconciliation avec le Roi Henri. 451. 452. Son martyre. 453. *& ſuiv.*

Thomas Prieur de Saint Victor, maſſacré. 475. 476.

Tranſlations fort ordinaires. 136. 137. Combien dangereuſes. 3.

Treve de Dieu, ce que c'étoit. 350. 351. 358.

Trinitaires. Leurs commencemens. 516. *& ſuiv.*

Trinité. Fête de la Trinité, quand établie dans l'égliſe. 429.

Turcs Seljouquides. Leur puiſſance en Orient. 283.

Turquetul. Sa retraite & ſa vie pénitente. 140. 141.

V.

VALDEMAR Roi de Dannemarc. Son zéle & ſa piété. 468.

Verceil. La ville donnée en propriété à l'égliſe. 60.

Veremond III. Roi de Leon. 221.

Viborade (Sainte) recluſe. 35. *& ſuiv.* 143.

Victor II Pape. 180 232.

Victor III Pape. 250. *& ſuiv.* Voiez *Didier.*

Victor (Saint) de Paris. Fondation de cette Abbaïe. 492. 493.

Vigila Abbé Eſpagnol. Ses Ecrits. 61.

Vigiles ordonnées. 121. 348.

Vital (Saint) Abbé de Savigni. 499. *& ſuiv.*

Ulric (ſaint) Evêque d'Ausbourg. 91. *& ſuiv.*
Ulric (ſaint) de Cluni. 339. *& ſuiv.*
Volfang (ſaint) Evêque de Ratisbonne. 98. *& ſuiv.*
Volodimir Prince des Ruſſes, embraſſe le Chriſtianiſme. 19.
Urbain II Pape. Son Pontificat. 251. Tient un Concile à Plaiſance. 357. 358. A Clermont où la Croiſade eſt réſolue. 287. 390. 391. A Nîmes. 359. Diverſes actions. 226. 263.

Z.

ZOE' femme de l'Empereur Leon-le-Sage. 65. *& ſuiv.* Tutrice de ſon fils Conſtantin Porphyrogenete. 67. Réléguée dans un Couvent. *Ibid.*
Zoé femme de l'Empereur Romain Argyre. 269. Empoiſonne ſon mari. 270. Epouſe Michel Paphlagonien. 271. Adopte Michel Calafate. 271. Epouſe Conſtantin Monomaque. 272. 273. Sa mort. 280.

Fin de la Table des Matieres.

A01 146 9328

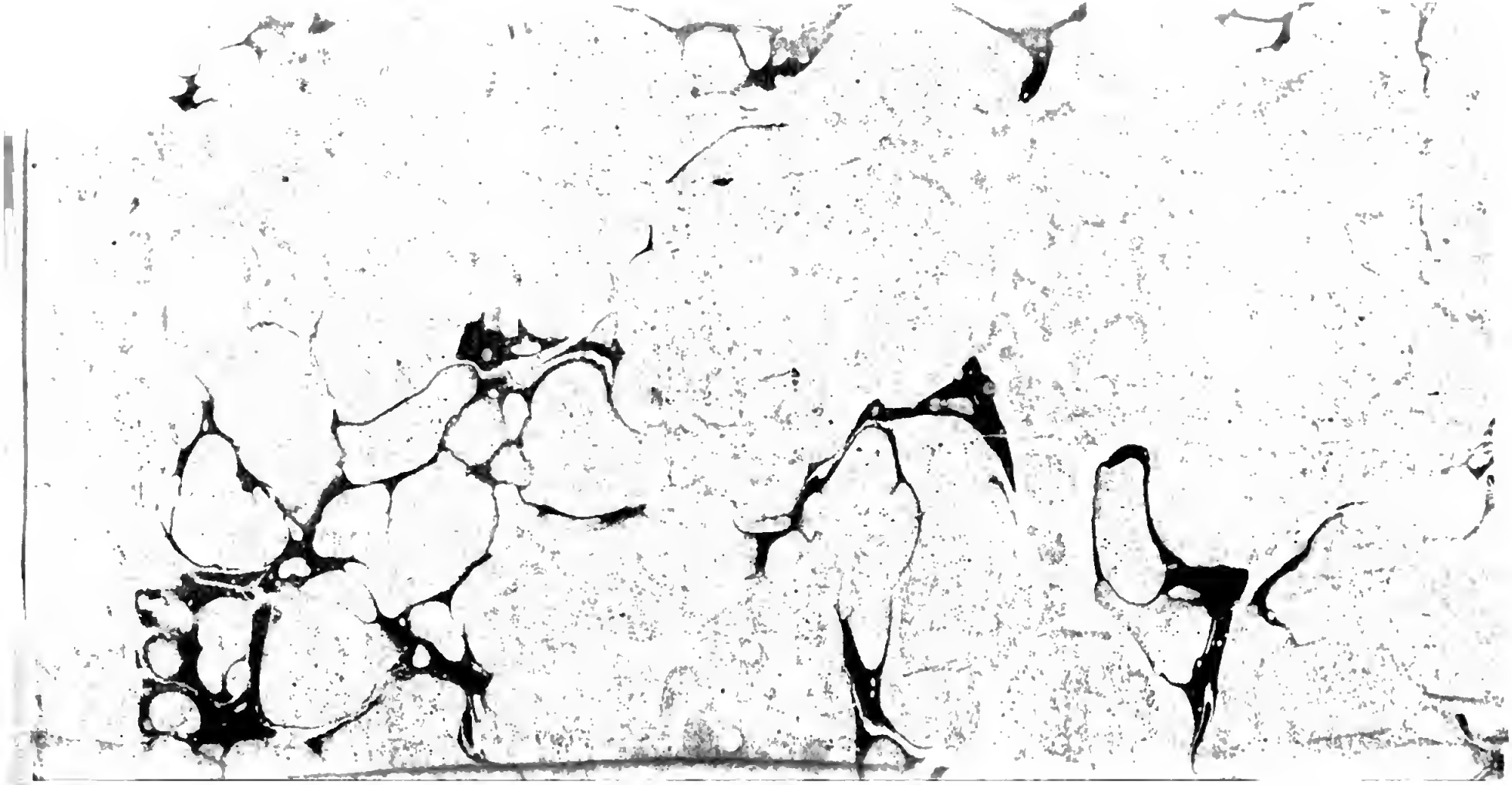

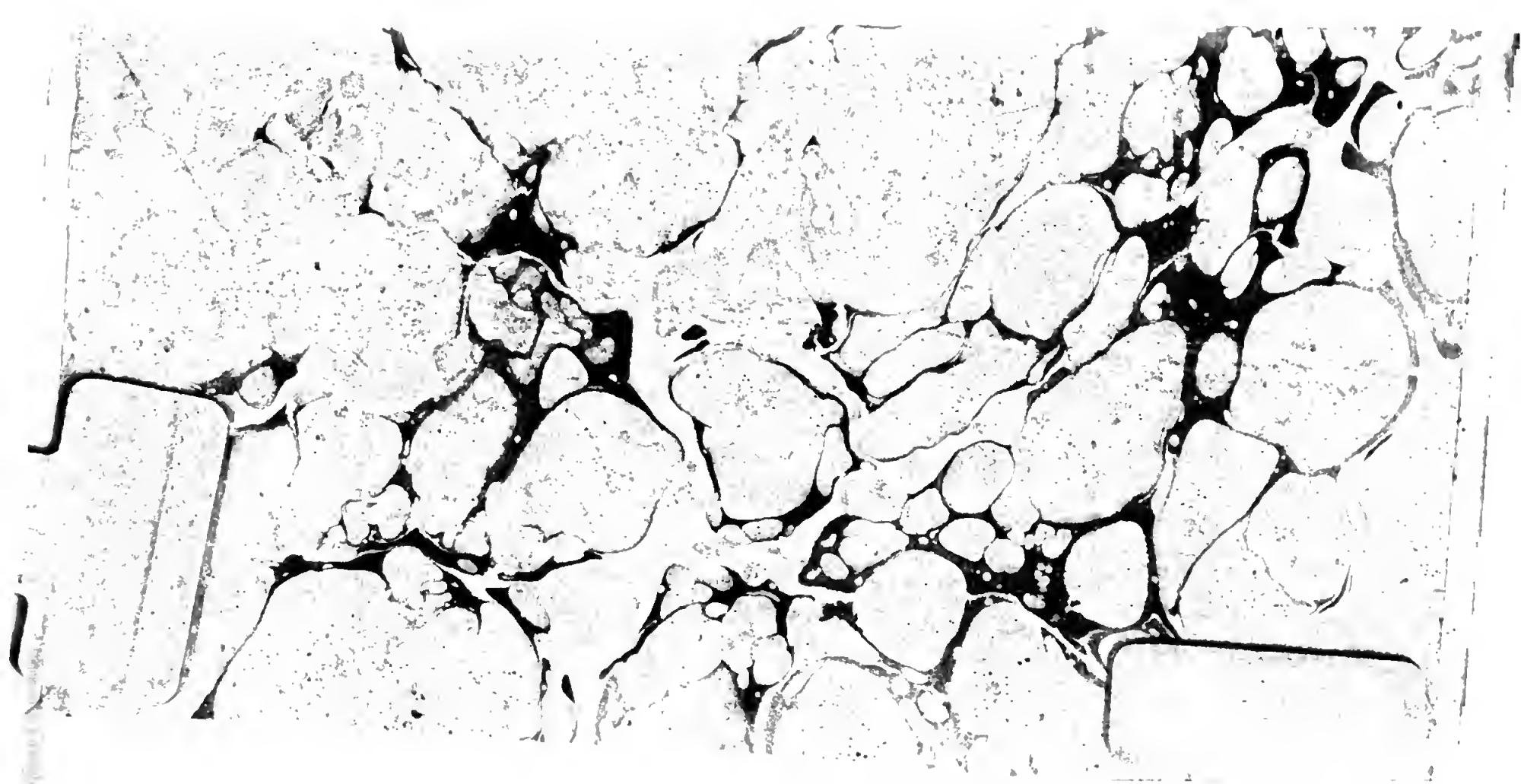

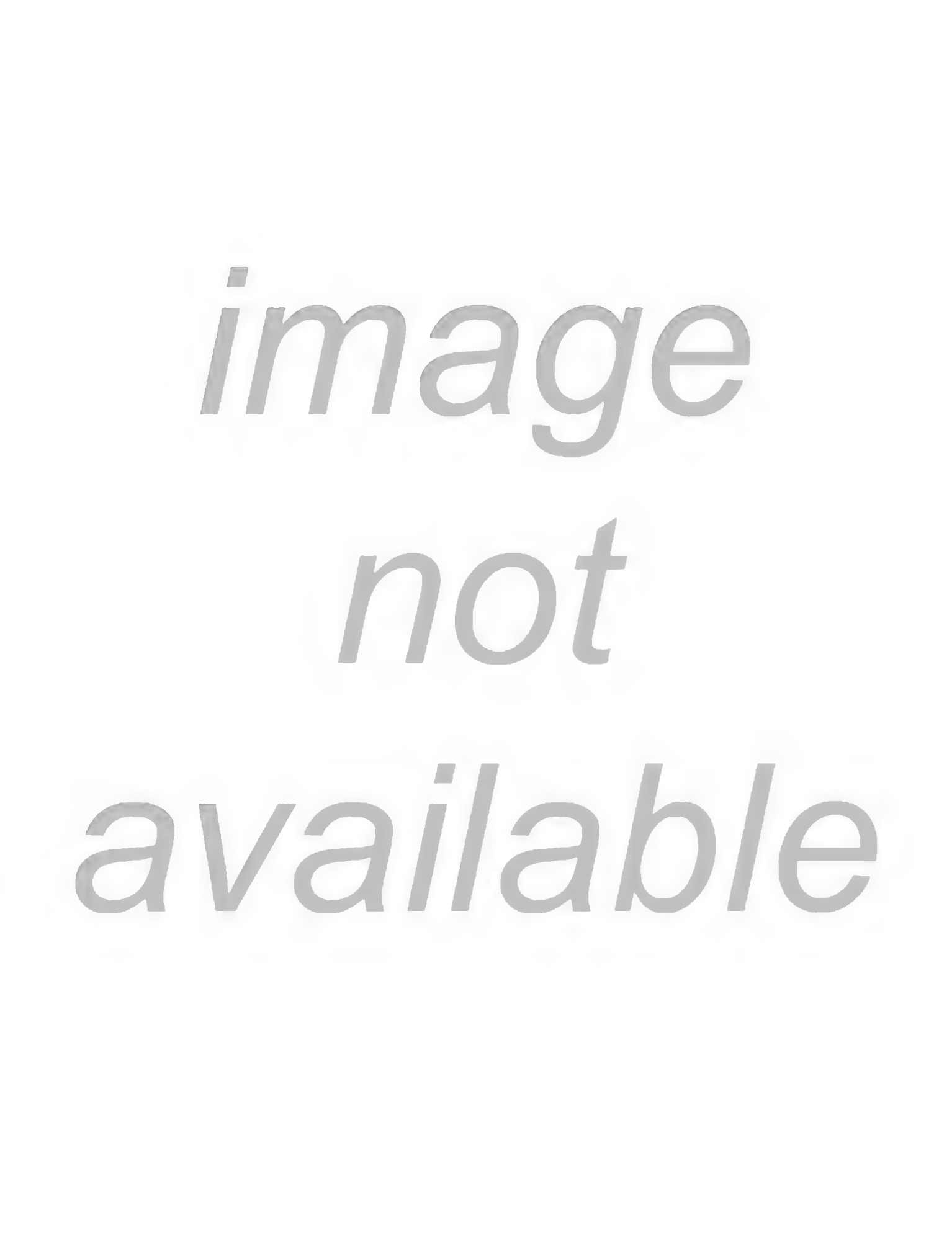
image
not
available